

peu auparavant (1642) fournit des matériaux pour la reconstruction de l'hôtel de ville. Le 20 mai 1643 déjà, le Conseil tenait sa première séance dans l'édifice reconstruit. Les aménagements intérieurs sont l'œuvre de maître Lienhard Doller, du Wäggitel, et de son fils du même nom (belles boiseries et plafond sculpté dans les deux salles du Conseil). Le village fut reconstruit sur le plan ancien. L'architecture du bourg d'après l'incendie de 1642 (la réédification fut probablement dirigée, comme celles de l'église et de l'hôtel de ville, par l'architecte Katzrauer, du Bregenzerwald) donna naissance au style connu depuis lors sous le nom de schwyzois : toit incurvé caractéristique, pignons effilés et gracieuses lucarnes. Un établissement de bains est mentionné vers la fin du XV<sup>e</sup> s. L'hôpital est cité dans l'ordonnance sur les veilleurs de 1491. En 1752, on en construisit un nouveau et plus grand, à la Herrengasse. L'arsenal, construit en 1591, fut transformé en maison d'école après l'époque de la République helvétique ; en 1802, un théâtre fut établi au rez-de-chaussée de l'immeuble. L'image du banneret sur le fût de la fontaine de la place a pour auteur maître Krugel, de Lucerne (1643). L'image de la Vierge sur la fontaine de Marie, devant le Metzghof, fut commandée en 1703 sur l'ordre du Conseil, par le bailli du bourg, Reichmuth.

Le régime des corporations de métiers n'était pas inconnu à Schwyz. Les règlements de l'abbaye de Saint-Crespin, comprenant les tailleurs et cordonniers, furent sanctionnés en 1553. L'abbaye du marteau, qui englobait la plupart des autres métiers manuels, naquit au XVI<sup>e</sup> s. également, de la corporation des menuisiers. L'une et l'autre sont liées à des confréries religieuses.

**Bibliographie.** M. Styger : *Das alte Schwyz*. — Le même : *Die Bürgerhäuser von Schwyz*. — Benziger : *Das Bürgerhaus in Schwyz*. — P. Norbert Flüeler : *Das alte Land Schwyz*. — Linus Birchler : *Kunstdenkmäler II*. — Archives d'État de Schwyz. — M. Styger : *Bericht über die Rechte am Rathaus, am Archiv und am Zeughaus an den Rat* (mss.). [M. STYGER.]

**SCHWYZER, SCHWYZTER.** Familles, l'une de Bösingén et Saint-Antoine, l'autre bourgeoise de Fribourg mentionnée aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s. **Armoiries** : de gueules à une tour d'or ouverte et ajourée de sable, posée sur trois coupeaux de sinople. — 1. NICOLAS, boucher, bourgeois de Fribourg 1466, des Soixante 1487. † 1498. — 2. HANS, fils du n° 1, des Soixante 1480, des Secrets 1483, banneret du Bourg 1494-1495, du Petit Conseil 1495-1503. — 3. HANS, fils du n° 1, des Soixante 1505-1509, recteur de l'hôpital de Notre-Dame 1507-1496, banneret du Bourg 1504-1505, du Petit Conseil 1509. † 1509. — 4. WILHELM, des Soixante 1517, banneret du Bourg 1519-1520, du Petit Conseil 1520-1528, trésorier 1524-1527. Il fut l'un des magistrats fribourgeois qui s'occupa le plus activement des affaires genevoises, soit en 1517, soit en 1526. † 1528. — LL. — P. de Zurich : *Catalogue*, dans AF 1918, 1919. — Henri Naef : *Fribourg au secours de Genève*. [J. N.]

**SCHWYZER** (SCHWEIZER), EDUARD, \* 15 févr. 1874 à Zurich, porta jusqu'en 1898 le nom de *Schweizer*; professeur de philologie indo-germanique et de sanscrit à l'université de Zurich 1912-1926, ensuite à celle de Bonn; il collabora depuis 1898 au *SI*. Auteur de *Grammatik der pergamenischen Inschriften*, 1898; *Die Weltsprache des Altertums*, 1902; *Das Problem einer Universal-sprache*, 1906. [E. D.]

**SCHYN (DER)** (romanche MÜRAS) (C. Grisons, D. Heizenberg et Albula. V. DGS). Ancien passage sur le chemin de l'Albula, actuellement route. L'ancien chemin muletier du côté droit correspond probablement à la route romaine du Septimer dont il constituait au moyen âge la principale voie d'accès. Au XVI<sup>e</sup> s. seulement le trafic se détourna par Lenz et la Heide. En 1594, la commune d'Obervaz percevait encore un droit pour l'entretien du chemin; il fut supprimé en 1835. De 1867 à 1869 fut établie sur la rive gauche la route de Thusis à Tiefenkastel et le célèbre pont de Solis créé par Leon-

hard Frick, maître maçon à Kazis. — J. Simonet : *Gesch. von Obervaz*, p. 210 et 213. — E. Lechner : *Thusis und die Hinterrheintäler*. — Julius Caduff : *Der Schyn*. — A. Schulte : *Geschichte des mittelalterlichen Handels und Verkehrs*. — Reg. des archives de Scharans. [J. SIMONET.]

**SCIOBÉRET.** Très ancienne famille gruyérienne (Fribourg), mentionnée à La Tour-de-Trême dès 1433. — 1. PIERRE, \* 13 janv. 1830 à La Tour-de-Trême, écrivain, professeur de langues anciennes et de philosophie à l'École cantonale de Fribourg 1852-1856. Après la victoire conservatrice de 1856, il s'expatria et fut précepteur en Russie; rentré au pays en 1864, il étudia le droit et s'établit comme avocat à Bulle. † 16 juin 1876. Principales nouvelles : *Scènes de la vie gruyérienne*; *Martin le scieur*; *Colin l'armailli*, 1854; *Le Valdôtan*, 1854; *Marie la Tresseuse*, 1855; *L'esprit de Tzuzto*, 1856; collaborateur au *Confédéré* et à la *Revue fribourgeoise*. — Voir Robert Loup : *Un conteur gruyérien, Pierre Sciobéret* (avec liste de ses œuvres et bibliogr.). — 2. MARIE, fille du n° 1, \* 21 sept. 1865, auteur de : *Le neveu du chanoine*, 1899, et *La voix du sang*, 1902. — Voir Serge Barrault : *Fribourg à la fin du XIX<sup>e</sup> s., d'après deux romans de M. Sciobéret*, dans AF 1929. [J. N.]



Pierre Sciobéret.

D'après un dessin de J. Reichlen.

**SCIOLLI.** Vieille famille tessinoise, bourgeoise de Pura. — 1. MARCO, 13 avril 1817 - 10 oct. 1885, avocat et notaire, député au Grand Conseil 1860-1881, président 1879, juge au tribunal cantonal. — 2. CARLO-AMABILE, fils du n° 1, 2 févr. 1858 - 23 juil. 1887, avocat, député au Grand Conseil 1883-1887, président 1885. — S. Dotta : *I Ticinesi*. [C. T.]

**SCLAFFANATIS, AGOSTINO de,** fut nommé, le 30 mai 1425, podestat du val Blenio pour neuf ans par les Ordinaires de Milan. Il était procureur du duc de Milan et avait pris Blenio à Giovanni de Sax-Mesocco. — *Arch. stor. Svizzera ital.* 1929. [C. T.]

**SCODICE ou SCOTICA, MARCHISIO,** cité comme chanoine de Balerna de 1153 à 1188; en 1153, il faisait partie de l'ambassade envoyée par la ville de Côme à Bamberg pour prêter hommage au nouvel empereur Frédéric I<sup>er</sup>. En 1188, il était ministre du consortium des églises collégiales de San Vittore de Balerna, San Pietro d'Uggiate et San Vitale de Riva-San Vitale. — S. Monti : *Atti*. [C. T.]

**SCOLAR.** Famille uranaise éteinte au XIX<sup>e</sup> s., d'origine milanaise. — JOHANN-WALTER, s'établit en 1563 dans la Léventine dont il devint bourgeois. Son fils FRANZ-ANTON, devint *Landeshauptmann* et lieutenant baillival en 1603; WALTER-ANTON, de Fiesso, lieutenant baillival de la Léventine en 1627. **Armoiries** : d'azur à l'aigle de sable tenant un rameau d'olivier et un serpent dans ses serres. L'ancêtre, ANTON, aubergiste zum Adler à Altdorf, fils du vice-landammann Walter-Anton ci-dessus, acquit la bourgeoisie uranaise en 1644. † 18 avril 1657. Les n°s 1-4 furent ses fils : — 1. JOHANN-WALTER, 1637-20 mai 1740, chapelain et organiste à Altdorf, compositeur. — 2. *Johann-Jakob*, \* 1645, curé d'Aadorf 1670, chapelain à la Sainte-Croix supérieure à Altdorf 1668, chapelain de Loreto à Bürglen 1672 - déc. 1683; il apporta, le 5 juin 1677, les reliques de saint Maxime de Rome à Bürglen, fut dès lors curé de Bürglen jusqu'à sa mort, 16 déc. 1707; sextaire du chapitre des IV Waldstätten depuis 1693. Il construisit en 1681, d'après ses propres plans, l'église paroissiale de



Bürglen, puis, à ses propres frais, les deux chapelles du cimetière 1693 ; il fit en 1697 le plan de la chapelle de Dallenwil (Nidwald), celui de l'église conventuelle de Seedorf 1699, acquit en 1672 la tour de Bürglen et en fit sa cure ; en 1699, il donna à la nouvelle église, en style baroque, du couvent de Seedorf, son maître-autel.

— 3. **DESIDERIUS**, bénédictin (Anton-Johann-Jakob), \* 1647, conventuel d'Einsiedeln, professeur de philosophie, curé d'Einsiedeln 1677-1680 ; à partir de 1680 alternativement prieur de Bellinzone et intendant de Sonnenberg (Thurgovie). † 18 mai 1705. Poète, auteur de *Quaestiones per controversias elucidatae ex universa logica*, 1667 ; *Secretum philosophicum*, 1668 ; *Akten und Rechtsamen der Propstei in Bellenz*. — 4. **JOHANN-FRANZ**, \* 21 févr. 1652, avocat général, du Conseil, bailli de Blenio 1680-1682, 1698-1700, député dans les bailliages tessinois 1683, capitaine d'une compagnie, qu'il recruta lui-même, dans l'expédition de Morée 1688. † 12 févr. 1711. — 5. **FRANZ-ANTON**, fils du n° 4, \* 26 août 1674, chevalier de Saint-Louis, capitaine. † 1734 en France. — 6. **JOHANN-JOSEF-FLORIAN**, fils du n° 4, \* 18 nov. 1683, secrétaire d'État 1704-1734, capitaine, bailli de la Riviera 1714-1716, bailli et commissaire de Bellinzone 1716-1718, vice-landammann 1736, bailli du Rheintal 1738-1740, landammann 1742-1744, député aux Diètes et conférences 1735-1755. † 1<sup>er</sup> févr. 1759. — 7. **FRANZ-ALPONS**, fils du n° 6, secrétaire d'État 1747, député à Bellinzone 1754, capitaine au régiment Reding au service de France. † 23 août 1757. — 8. **JOSEF-ANTON**, neveu du n° 7, \* 10 juin 1750, horloger, l'un des trente notables des cantons primitifs envoyés en otage à Bâle par le gouvernement helvétique le 23 févr. 1799. — *LL.* — *LL.H.* — *Landleutenbuch* aux Arch. d'État. — *Imhof : Liber Genealogiarum.* — *AS I*, vol. 7. — *K.-L. Müller : Materialien*, au Musée historique d'Uri. — *ZSK V*, p. 167. — *SKL.* — *Schweizer Kunstkalender* 1906, p. 18. — *R. Durrer : Kunstdenkmäler Unterwaldens*, p. 80. — *E. Gysi : Die Entwicklung der kirchlichen Architektur in der deutschen Schweiz*, p. 23. — *Maison bourgeoise*. *Uri*, p. XLIV. — *E. Wymann : Schlachtjahrzeit*, p. 35, 36. — *M. Dettling : Schwyz. Chronik*, p. 293. — *Vaterland* 1925, n° 258. — *Gfr. Reg.* — *Histor. Nbl. v. Uri* 1900, p. 8 ; 1907, p. 43 ; 1908, p. 46, 60 ; 1912, p. 67 ; 1916, p. 10 ; 1918, p. 34, 78 ; 1919, p. 84 ; 1920, p. 1-6. [*Fr. Gtsler.*]

**SCOPINI**. Famille tessinoise d'Olivone, éteinte depuis quelques années. — 1. **AMBROGIO** était en 1481 ambassadeur du Val Blenio au duc de Milan pour obtenir la confirmation des anciennes franchises. — 2. **GIACOMO**, † à Olivone en 1820, légua 35 000 livres pour la fondation d'un couvent à Olivone, origine du *Pio Istituto* actuel. — *St. Francini : La Svizzera italiana.* — *E. Pometta : La battaglia di Giornico.* [*C. T.*]

**SCORTICONE**, DOMENICO, sculpteur et architecte, de Lugano, élève de Taddeo Carloni à Gênes, où il travailla beaucoup dès le début du XVII<sup>e</sup> s. Avec Giacomo della Porta, il fit les plans de l'église de l'Annunziata. L'église de Sant'Ambrogio possède deux statues de lui. — *SKL.* [*C. T.*]

**SCOSSA**. Famille tessinoise de Malvaglia, citée aussi à Osogna en 1311. Elle tire probablement son nom de la localité *ad scossas* de Malvaglia, citée déjà en 1233. Une branche, alliée avec la famille Baggi, porte le nom de Scossa-Baggi. — 1. **CARLO-ANTONIO** Scossa-Baggi, \* 1776 à Malvaglia, † 1860, député au Grand Conseil 1813-1830 et 1849-1859 ; membre du tribunal cantonal 1821 et cité comme tel encore en 1836. — 2. **GIACOMO** Scossa-Baggi, \* 1790 à Malvaglia, † 1886, député au Grand Conseil 1834-1848 ; accusé de participation à la contre-révolution de 1841. — 3. **PIETRO-GIUSEPPE-LORENZO**, \* à Malvaglia 1790, † 1855 ; député au Grand Conseil 1839-1842 ; accusé de participation à la contre-révolution de 1841, il fut exclu du Grand Conseil ; membre du tribunal 1834, procureur général du district de Blenio 1836. — 4. **LUIGI**, fils du n° 1, \* 1809, notaire, prit part à la contre-révolution de 1841, condamné et amnistié en 1842 ; membre du tribunal de Blenio dès 1855. — 5. **VITTORE**, fils du n° 1, \* à Malvaglia en 1814, avocat et notaire, procureur général pour Blenio 1850, député au Grand Conseil 1877-1884. —

*K. Meyer : Blenio u. Leventina.* — *BStor.* 1908. — *S. Dotta : I Ticinesi.* [*C. T.*]

**SCOTTI**, RANUCCIO, \* à Plaisance, évêque de Borgo San Donnino 1626-1650 ; nonce en Suisse du 22 mai 1630 au 4 mai 1639 ; auteur de *Helvetia profana e sacra*, Macerata 1642. Nonce en France 1639-1644. † à Plaisance 1666. — *AS I*, vol. V, 2. — *LL.* — *Helvetia VIII*, 121. — *QSG 21*, XXXIX. — *Moroni : Diz.* — *G.-E. v. Haller : Bibliothek der Schweiz. Gesch. I*, n° 695. — *G.-W. Glück : Gesch. der Einführung der Nuntiatur*, p. 147. — *G.-M. Giacomazzi : I Vescovi di Borgo S. Donnino*, 1903. [*J. T.*]

**SCRETA**. Famille de Schaffhouse issue de la famille noble Screta a Zavorzic, de Tchecoslovaquie. *Armoiries* : coupé de gueules à une fleur de lys d'argent adextré et senestré du même, et palé de quatre pièces de gueules, de sable, d'argent et d'or. —



1. **JOHANNES S.** Schotnovius a Zavorzic, D<sup>r</sup> med., s'enfuit de Prague à Bâle au commencement de la guerre de Trente ans, fut appelé en 1635 à Schaffhouse comme médecin de la ville. † 1651 (?). Sa descendance directe compte quatre autres médecins, parmi

lesquels : — 2. **FRIEDRICH-LUCIUS**, fils du n° 1, médecin de la ville 1651, professeur au Collegium humanitatis 1653, médecin particulier du prince d'Ëttingen ; auteur d'ouvrages médicaux et d'une *Diss. de familia Peyeyorum*. — 3. **HEINRICH**, frère du n° 2, 15 oct. 1637 - 2 (?) nov. 1689, D<sup>r</sup> med., médecin de la ville, médecin de la cour de Wurtemberg et d'autres maisons princières ; reçu sous le nom de *Nicander* à l'Academia Caesareo-Leopoldina (ou Académie parisienne). Auteur d'ouvrages médicaux. — *Sonntagsblatt du Bund* 1915, n° 27. — *Reg. général* de Schaffhouse. — *C. Mägis : Schaffh. Schriftsteller.* — *Th. Pestalozzi-Kutter : Kulturgesch. II.* — *LL.* [*STIEBEL.*]

**SCRIMGER**, HENRY, 1506-1572, originaire de Dundee (Écosse), helléniste. Il vint à Genève en 1561 avec la mission de surveiller la publication des éditions savantes que les Estienne préparaient. Accepta d'être chargé de cours, sans traitement, et fut reçu bourgeois gratuitement. Professeur de droit 1565-1568. Membre des Deux-Cents 1563. A publié sous le nom d'Henricus Scotus : *Francisci Spierae, qui quod susceperat semel Evangelicae veritatis professionem abnegasset... historia*, vers 1550 ; *Impp. Justiniani, Justinii, Leonis, Novellae constitutiones. Justiniani edicta*, 1558. — *Ch. Borgeaud : Université de Genève*, avec bibl. [*H. G.*]

**SCUDELLATE** (C. Tessin, D. Mendrisio, Com. Muggio. V. DGS). Vge qui dépendait au spirituel de Muggio et fut érigé en vice-paroisse en 1800 et en paroisse en 1813. Celle-ci comprend aussi le village italien d'Erbonne, à propos duquel un conflit de frontière est mentionné en 1604 et durait encore en 1768. L'église paroissiale a été construite en 1801-1802, sur l'emplacement de l'ancienne chapelle de Sant'Antonio, et consacrée en 1819. *Population* : 1801, 152 hab. ; 1920, 213. Registres de paroisse dès 1800. — *S. Monti : Atti.* — *AS I.* — *ASHR.* [*C. T.*]

**SCULPTURE**. Cet art paraît s'être développé en Suisse d'une manière assez sporadique, parce que, d'une part, l'unité nationale et l'unité de culture faisaient défaut et que, d'autre part, en l'absence de princes ou de mécènes protecteurs des arts, il y avait peu de communes riches, aimant le luxe et donnant des commandes aux artistes. L'église aurait pu jouer un rôle décisif dans ce domaine, mais les capitales des diocèses étaient presque toutes à la périphérie. Une période de floraison artistique paraissait cependant vouloir commencer quand vint la Réforme et sa lutte contre les images ; elle fut aussitôt arrêtée dans son essor. Avant l'époque romane, quelques planches en ivoire (Saint-Gall, Beromünster) témoignent seules d'une activité dans les arts plastiques en Suisse. Du XI<sup>e</sup> s. on ne connaît que des reliefs en métal et en pierre à la cathédrale de Bâle, ainsi que les chapiteaux de l'abbatiale de Payerne. Le XII<sup>e</sup> s. a été plus fécond : la porte de Saint-Gall dans la cathédrale de Bâle, le portail de l'église collégiale de Neuchâtel et de celle de

Saint-Ursanne, sont des œuvres qui trahissent une influence allemande ; elles peuvent soutenir la comparaison avec les meilleurs travaux de cette époque. Le Grossmünster de Zurich, la cathédrale de Genève et l'église Notre-Dame de Valère à Sion, contiennent encore des reliefs de style roman et des chapiteaux ; la cathédrale de Coire a même des statues, qui présentent, il est vrai, un caractère plus italien.

Le style gothique, dont le berceau doit être cherché en France, s'étendit au cours du XIII<sup>e</sup> s. sur toute l'Europe occidentale. La Suisse fut également touchée. Mais, chose remarquable, la partie allemande du pays resta encore fidèle à la tradition romane ; par contre, les cathédrales de Genève et de Lausanne présentent de beaux exemples de sculpture gothique primitive. Au XIV<sup>e</sup> s. l'art gothique est plus orné, plus élégant, plus maniéré. Les portails sculptés de cette époque sont ceux de Bâle (façade Ouest de la cathédrale), et de Fribourg (portail Sud de la cathédrale). Dans le même siècle, la sculpture trouva dans le monument funéraire un nouveau et fructueux champ d'activité. On peut citer de beaux exemples de sculpture, allant de la simple pierre tombale au riche cénotaphe : tombeaux avec personnages couchés dans la cathédrale de Lausanne, tombeau de la reine Gertrude-Anna de Habsbourg dans celle de Bâle, cénotaphes de La Sarraz et de Neuchâtel.

La période du gothique flamboyant, XV<sup>e</sup> et début du XVI<sup>e</sup> s., vit une transformation de la conception artistique. Ce fut l'époque du naturalisme et du sentiment. L'influence allemande supplanta l'influence française. Les sculpteurs exécutaient encore des pierres tombales, des monuments placés devant des parois ou dans des niches, ainsi les pierres tombales des cathédrales de Bâle et de Coire, de l'église d'Eglisau, et l'excellente épitaphe de l'évêque Wolfgang de Utenheim à Bâle. De grands portails sculptés existent en Suisse ; ce sont ceux de Fribourg (façade Ouest de la cathédrale) et de Berne (collégiale). Ce dernier, œuvre de E. Kung, est le plus beau spécimen de gothique flamboyant en Suisse. Les œuvres des sculpteurs sur bois ont malheureusement disparu en grand nombre, victimes de la Réformation. L'autel sculpté de la cathédrale de Coire (1491), ainsi que d'autres autels dans les Grisons, les stalles de l'église Saint-Oswald à Zoug, des cathédrales de Fribourg et de Lausanne, donnent une idée de la magnificence et de la richesse de ces travaux, où l'art du menuisier et celui du sculpteur sont réunis en un tout harmonieux.

Le XVI<sup>e</sup> s. fut celui de la Renaissance, dont les conceptions en matière d'art persistèrent jusqu'au XVII<sup>e</sup> s. L'orgueil et le sens artistique de la bourgeoisie trouvaient plaisir à ériger des fontaines monumentales qui, aujourd'hui encore, forment le plus bel ornement de maintes villes de Suisse. On trouve un grand nombre de ces fontaines, portant une statue sur le fût, à Fribourg, Berne, Bienne, Lausanne, Bâle, Zurich, etc. Hans Geiler, sculpteur fribourgeois à qui l'on attribue plusieurs de ces monuments, compte parmi les meilleurs artistes de cette époque. La sculpture sur bois adopta aussi les formes de la Renaissance, ainsi qu'en témoignent les stalles de la cathédrale de Bâle, de la collégiale de Berne, des églises conventuelles de Wettingen et de Beromünster, l'église des cordeliers et celle du Hof à Lucerne. Les stalles de ces quatre dernières datent du XVII<sup>e</sup> s. Le Tessin a compté des dynasties de sculpteurs, qui, en général, n'ont pas pratiqué leur art en Suisse, mais en Italie et même en Espagne et en France. Vers le milieu du XVII<sup>e</sup> s., la sculpture, sous l'influence du style baroque, devint purement décorative. Une conception théâtrale, des mouvements exagérés et de grands gestes, furent la règle. Le stuc remplaça souvent la pierre. Le style baroque fit place au rococo au XVIII<sup>e</sup> s. Au baroque appartiennent de nombreuses stalles et gradins d'autel des églises de la Suisse centrale : les stalles de Muri (Argovie) 1651, de Saint-Urbain, l'autel Saint-Félix dans l'église d'Hergiswil, celui de l'église des augustins à Fribourg, avec une très belle piéta. Tandis que des artistes suisses, des Tessinois surtout, émigrèrent à l'étranger, de nombreux artistes allemands s'établirent en Suisse. A ceux-ci, l'on doit la décoration de la cathé-

drale de Saint-Gall, une merveille de style rococo. Le principal représentant de ce style fut le Berinois J.-A. Nahl, qui vécut à Berne et créa les célèbres monuments funéraires de l'église de Hindelbank. Parmi les sculptures sur bois de style rococo, on ne peut citer que les stalles de la cathédrale de Saint-Gall ; dans les œuvres en pierre, on compte des fontaines à Zurich et à Soleure.

L'avènement du style classique mit fin au rococo. Dès cette époque, les travaux de sculpture sont très nombreux. On orna les villes de monuments : statues de personnages historiques ou œuvres allégoriques. Il n'est pas possible de citer tous les artistes de cette dernière période. Relevons les noms de J. Pradier, de Genève, qui connut une réputation universelle, de R. Christen, le créateur de la fontaine de la Berna à Berne, et du Tessinois Vincenzo Vela, qui passa plus tard au réalisme. Pendant le XIX<sup>e</sup> s., deux sculpteurs parvinrent encore à la célébrité : Adèle d'Affry (Marcello), dont le musée Marcello à Fribourg atteste éloquentement l'activité, et R. Kissling, auteur du monument de Tell à Atdorf, l'œuvre sculpturale la plus populaire de toute la Suisse. — Voir J.-R. Rahn : *Gesch. der bild. Künste in der Schweiz*. — Cl. Schubert : *Die Brunnen in der Schweiz*. — *Kunstdenkmäler der Schweiz*, dans *MHK* 1903. — Corell : *Schweizer Brunnen*. — R. Nicolas : *Die Hauptvorhalle des Berner Münsters*. — *Die Entwicklung der Kunst in der Schweiz*. — ASA. [R. NICOLAS.]

La sculpture sur bois, bernoise, a son siège dans le Haut-Hasli et la région de Brienz. Elle remonte au début du XIX<sup>e</sup> s. Son créateur est le tourneur de pipe, Christian Fischer, de Brienz (1789-1848), un artisan ingénieux qui, dans les années du cher temps 1816-1817, se mit à faire des objets pour l'usage domestique, tels que sucriers, coquetiers, etc. Les étrangers de passage dans la contrée achetèrent ces objets, décorés d'ornements simples, à titre de souvenirs. Une industrie nouvelle était née ; elle fut favorisée par le gouvernement bernois qui, à plusieurs reprises, fit ouvrir une école de gravure sur bois. Celle-ci fut fermée faute d'élèves. Par contre, l'école de dessin de Brienz, fondée en 1862, devint en 1884 une véritable école de sculpture. Elle subsiste encore et forme actuellement le centre intellectuel de cette industrie dans l'Oberland. La sculpture sur bois occupait avant la guerre de 1914 environ 1000 ouvriers ; elle en occupe encore environ 600 ; elle est surtout une industrie pratiquée à domicile. [f H. BORN.]

**SEBASTIANO** DE LUGANO, architecte civil et militaire, sculpteur, cité jusqu'en 1517. Suivant Francesco Sansovino, il fit les plans de l'église San Giovanni Grisostomo à Venise (1483-1515). Travailla de 1505 à 1515 à Venise : église Sant'Antonio di Castello et église des Carmes. Comme sculpteur on lui doit la statue de San Prodocimo dans l'église Sant'Antonio à Padoue, que d'autres, cependant, attribuent à Donatello. Travailla en 1517 aux fortifications de Padoue. — Un autre SEBASTIANO de Lugano construisit en 1504 le chœur surélevé (aujourd'hui disparu) de l'église des Servi à Venise. — *Arch. stor. lomb.* XII. — P. Paoletti : *L'architettura e la scultura in Venezia*. — V. Cérésolo : *La République de Venise et les Suisses*. — SKL. — P. Vegezzi : *Esposizione storica*. — G. Merzario : *Maestri Comacini*. — *I santuari d'Italia* I. [C. T.]

**SECCO**, GIAN-ANTONIO, de Caravaggio, dit Borella du fief de Borella dans les Calabres qu'il reçut du roi de Naples, condottière, \* vers 1430, † à Pavie 1498. Chevalier, comte de Borella et de Vimercate ; servit sous les ducs de Milan, d'Urbino, de Savoie et le roi de Naples. Il fut un des principaux capitaines des troupes milanaises lors de la guerre et de la bataille de Giornico en 1478. — FRANCESCO d'Aragona, de Caravaggio, de la famille du précédent, condottière, † à la bataille de Calci en 1496. Comte 1482, servit sous les ducs de Milan et de Mantoue, le roi de Naples, Charles VIII et les Florentins. En 1478 il fut un des capitaines des troupes milanaises dans la guerre de Giornico, sans toutefois prendre part à la bataille. — *Arch. stor. lomb.* 1876. — E. Bontà : *La Leventina nel Quattrocento*. [C. T.]

**SECH** (en all. DER DÖRRE, ital. SECCHI). Famille de Fetan et Schuls (Grisons), probablement identique aux

SECCA et SECCHIA, aux SCHESCH et SCHEKK de Zuoz. Un SCHEGG ou SCHECK tomba à la bataille de Galven 1499. Au XIV<sup>e</sup> s. déjà, les *Schekk* de Fetan et Ardez sont censitaires de l'évêque. La famille SECCA ou SECCHI de Fetan a compté divers ecclésiastiques. — 1. GEORG Scheck était vassal de l'évêque au château de Steinsberg au commencement du XV<sup>e</sup> s. ; à la suite de toutes sortes de crimes, le manoir et ses propres biens lui furent confisqués en 1436 ; puis le château devint la proie des flammes. — 2. VITALIS Secca, de Fetan, commissaire de Chiavenna 1781-1782. — LL. — LLH. — K. Muoth : *Zwei sogenannte Ämterbücher*. — J.-R. Truog : *Die Bündner Prädikanten*. — Joh.-Georg Mayer : *Gesch. des Bistums Chur* 1, p. 444. [L. J.]

**SÉCHAL.** Familles vaudoises diverses qui possèdent les sénéchalies de Lausanne, Blonay, Begnins, etc. — 1. JORDAN, *dapifer* de Lausanne vers 1150. — 2. PIERRE, *dapifer* en 1225-1264, fonda en 1258 le couvent de Saint-François à Lausanne. Famille éteinte à la fin du XIII<sup>e</sup> s. — 3. AYMON, \* 1404, de Tarentaise, chanoine de Sion, prévôt du Montjoux 1374-1393, administrateur du diocèse de Lausanne 1394, patriarche de Jérusalem 1385, archevêque de Tarentaise 1397-1404. — M. Reymond : *Dignitaires*. [M. R.]

**SÉCHAUD.** Famille vaudoise à Sullens 1479, à Gollion 1591, à Paudex 1742. — JULES, 1851 - 7 févr. 1918, préfet de Lausanne, assassiné dans son bureau. — PS 1918. — *Livre d'Or*. [M. R.]

**SÉCHEHAYE.** Famille originaire de Metz, reçue à l'habitation à Genève en 1689 et à la bourgeoisie en 1770. — 1. CHARLES-ALBERT, \* 4 juil. 1870, D<sup>r</sup> phil., lecteur de français à l'université de Göttingue ; privat-docent, puis professeur extraordinaire 1929 de stylistique à l'université de Genève. A publié notamment : *Programmes et méthodes de la linguistique théorique (psychologie du langage)*, 1908 ; *Cours de linguistique générale de F. de Saussure* (en collaboration), 1916 ; *Essai sur la structure logique de la phrase*, 1926. — Sor-det : *Dict.* — Covelle : *LB.* — DSC. — *Catal. des ouvrages publiés par les professeurs de l'Université de Genève*. — 2. ADRIEN, frère du n<sup>o</sup> 1, \* 12 juin 1874, D<sup>r</sup> med., a pratiqué comme médecin missionnaire dans la colonie de Mozambique ; rentré à Genève 1913. A publié : *Traitement de la tuberculose pulmonaire et chirurgicale par l'Umckaloabo*, 1929. [H. G.]

**SECHSELÄUTEN.** Fête traditionnelle zuricoise du printemps, dont l'origine remonte à des solennités romaines et germaniques. Le nom est connu depuis deux siècles environ ; il rappelle la sonnerie des cloches qui au printemps commence à 6 heures du soir. Autrefois, la célébration était fixée au premier lundi suivant l'équinoxe du printemps ; depuis 1880 environ, elle a lieu en avril. La fête actuelle (avec cortège costumé des corporations, banquets, brûlement du *Bögg* mannequin en paille, à 6 heures du soir sur l'ancienne place de la Tonhalle) a subi l'influence du cortège des bouchers, le mercredi des Cendres, connu jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> s., et des *Lichtbraten*, repas solennels aux sièges des corporations lors de l'équinoxe du printemps suivis le soir de processions. La corporation du Safran organisa en 1830 le premier cortège costumé en plein jour et en 1837 les corporations participèrent pour la première fois ensemble à la célébration du Sechseläuten. — S.-F. Gyr : *Das Zürcher Sechseläuten*. [H. Sch.]

**SECRETAN.** Famille vaudoise, à Orny dès le début du XV<sup>e</sup> s., bourgeoisie de Lausanne 1466, La Sarraz 1577, Saint-Saphorin 1690, Chexbres 1775, Écublens vers 1650, Chardonne 1816. *Armoiries* : de gueules au sautoir d'argent, chargé d'un cœur de gueules. Cette famille a fourni deux curés d'Orny au XV<sup>e</sup> s., 35 pasteurs, 25 notaires, 10 D<sup>r</sup> en droit ou avocats, 8 professeurs à l'académie ou à l'université de Lausanne. — 1. HENRI, notaire, prieur de la ville inférieure de Lausanne en 1473-1474. — 2. ANTOINE, † 1581, châtelain d'Orbe 1531-1535, gouverneur 1556. — 3. JEAN-PIERRE, 1663-1733, pre-



mier ministre de Vevey 1713-1733. — 4. JEAN-PIERRE, 1701-1761, pasteur, professeur de théologie à l'académie 1750-1761. — 5. SAMUEL, 1727-1815, pasteur de Lausanne 1785-1815, doyen, présida en 1803, à la cathédrale, à l'installation du premier Grand Conseil vaudois. — 6. VICTOR, 1746-1807, notaire, contrôleur général de Lausanne dès 1775, président du Conseil de régie de Lausanne 1799-1803, municipal, député au Grand Conseil. — 7. PHILIPPE, 1756-1826, avocat, juge de Lausanne 1796, président de l'assemblée constituante 1798 ; du tribunal cantonal 1798, membre du Directoire helvétique 1799-1800, député au Grand Conseil 1803, président du tribunal d'appel 1804 ; auteur de publications diverses. — 8.

**Louis**, 1758-1839, avocat, prit part au banquet des Jordils 1791, reçut le général français Menard à Lausanne 1798, président du Grand Conseil helvétique 1798-1799, député à la Diète de Berne 1801, membre de la Consulta 1802, député au Grand Conseil 1803, dix fois député à la Diète ; membre du Conseil d'État 1818-1830, landammann 1826, président du tribunal d'appel 1830-1839. L'un des chefs du nouveau régime vaudois, en même temps que savant distingué en plusieurs domaines. Auteur d'études politiques et d'une *Description des champignons qui croissent en Suisse*, 3 vol. — 9. JEAN-DAVID, 1761-1822, pasteur à Vevey, professeur de philosophie à l'académie 1794-1816 ; recteur 1802-1805. — 10. CHARLES, 1773-1842, allié Bournet, syndic de Lausanne 1815-1842. — 11. CHARLES, 1784-1858, fils du n<sup>o</sup> 8, professeur de droit à l'académie 1811-1843, l'un des auteurs du *Code civil vaudois*. — 12. ISAAC, 1797-1875, fils du n<sup>o</sup> 9, pasteur à Stockholm 1826, à La Haye 1828-1861 ; écrivain religieux ; ami intime d'Alexandre Vinet. — 13. MARC, 1804-1867, avocat, juge, professeur de mathématiques et d'astronomie à l'académie 1838-1844. Se fixa à Paris en 1844 et y fabriqua des instruments d'optique ; chef de l'importante maison de ce nom. — 14. ÉDOUARD, 1813-1870, professeur de droit à l'académie 1838-1846, 1858-1870 ; recteur 1844-1846, député, historien, auteur d'un *Essai sur la féodalité*, du *Premier Royaume de Bourgogne*, des *Acquisitions de la Maison de Savoie dans l'Helvétie romaine*. — 15. CHARLES, 1815-1895, frère du n<sup>o</sup> 14, philosophe, professeur de philosophie à l'académie 1838-1846, 1866-1889 et dès lors à l'université de Lausanne ; professeur à Neuchâtel 1850-1866. Auteur de la *Philosophie de la Liberté*, 1849, de *La Civilisation et la croyance*, 1887, et d'autres écrits encore, qui lui ont fait une réputation universelle. Sa vie a été écrite par sa fille, Louise Secretan (1846-1920).



Louis Secretan (n° 8).  
D'après un portrait dans  
*Au peuple vaudois*.

— 16. EUGÈNE, 1839-1919, rédacteur du *Chrétien évangélique* 1880-1890, professeur à l'académie de Lausanne 1873-1878, D<sup>r</sup> h. c. de cette université. Président du *Pro Avenico* ; archéologue et historien ; s'est beaucoup occupé des fouilles d'Avenches. A publié *Avenicum* ; *Fré-*



Edouard Secretan (n° 14).  
D'après un portrait dans  
*Au peuple vaudois*.

gère

déric Rambert ; la *Galerie suisse* (3 vol.) 1873-1880, et les *Étrennes helvétiques*. — W. Cart : *In Memoriam*. — 17. THÉODORE, 1842-1901, fils du n° 12, philanthrope éminent, dirigea l'asile des aveugles de Lausanne de 1885 à 1901. — 18. **Edouard**,



Charles Secretan (n° 15).  
D'après un portrait dans  
Au peuple vaudois.

Lausanne 1889-1927, écrivain et journaliste religieux ; présida la Société fédérale des amonéens. — 20. LOUIS, 1852-1902, frère du n° 16, professeur d'otologie et de laryngologie à l'université



Edouard Secretan (n° 18).  
D'après une photographie.

de Lausanne, 1896-1902. — 21. HENRI, 1856-1916, fils du n° 15, médecin, écrivain ; auteur de *La Société et la morale ; La dépopulation de l'empire romain ; La population et les mœurs*. — 22. CHARLES, \* 9 nov. 1863, neveu du n° 15, avocat, l'un des chefs du parti libéral vaudois, député au Grand Conseil dès 1913, président 1923-1924. — 23. RENÉ, \* 1879, fils du n° 19, avocat, membre de la Direction de la Compagnie suisse de Réassurances à Zurich. — 24. ROGER, \* 1893, fils du n° 22, avocat, professeur de droit à l'université de

Lausanne 1928. — **Généalogie et notes de M. R. Secretan.** — *Livre d'Or*. — *Journal bourgeois de Lausanne*, 1925. — P.S. — Archives cant. vaudoises. [M. R.]  
**SÈDEILLES** (C. Vaud, D. Payerne, V. DGS). Vge et Com. Au XII<sup>e</sup> s., *Sedeles*. Localité romaine : les débris d'une villa semblent prouver que celle-ci avait été prise d'assaut et détruite. Au moyen âge, propriété de l'évêque de Lausanne et dépendance de la châtellenie de Villarzel. Elle releva directement de Berne dès 1536. — DHV. [M. R.]

**SÉDÉLEUBE** (appelée aussi *Chrona* ou *Mucuruna*), princesse burgonde, fille de Chilpéric II et nièce de Gondebaud. Elle survécut avec Clotilde, sa sœur cadette (la future reine des Francs), au massacre de sa famille (vers 476) qui est attribué à Gondebaud. Frédégaire, qui l'appelle « reine », dit que Gondebaud l'exila à Genève. Elle se voua alors à Dieu, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'elle se fit religieuse. D'après une mention de Frédégaire, l'église Saint-Victor, dans un des faubourgs de Genève, passe pour avoir été fondée par Sédéléube ; elle aurait fait apporter de Soleure le corps de saint Victor pour y être déposé. — Grégoire de Tours : *Hist. Franc.* — Frédégaire : *Hist. Franc. Epitom.* — *Reg. genevois*. — A. Jahn : *Gesch. der Burgundionen* II, p. 160. — Ed. Secretan : *Le Premier royaume de Bourgogne dans MDR XXIV*, p. 72. [H. G.]

**SEDRUN** (C. Grisons). Voir TAVETSCH.

**SEDUNI**. Peuplade celtique du Valais, qui opposa aux soldats romains une victorieuse résistance à Octodurum (Martigny), avec l'appui des Vérèges et des Nantuates, alors que Galba, l'un des généraux de César cherchait à conquérir le pays, en 57 avant J.-C., avec la XII<sup>e</sup> légion. Elle doit tenir son nom de *Sedunum*, plus tard Sion, formé probablement de *Sedo* = siège, d'où *sedunum* = forteresse, colline. Les Seduni doivent avoir enlevé la vallée aux Clablici, cités par Avienus, vers l'époque des expéditions des Gesates, soit de 236 à 222 avant J.-C. La bataille d'Octodurum ne modifia pas la situation politique des Seduni. Le préfet gaulois, L. Munatius Plancus, triompha d'eux en 44-43. Pourtant seul l'empereur Auguste les soumit à la domination romaine. Le monument de la victoire de Trébie, de l'an 7 avant J.-C., cite au nombre des alliés des Seduni leurs voisins du Valais, les Ubères, Vérèges et Nantuates. Les Seduni attestèrent leur qualité de membres de l'empire romain en élevant à Sion un monument à l'empereur Auguste, leur protecteur, et en le signant *civitas Sedunorum*, entre 8 et 7 avant J.-C. Avec les trois autres peuplades valaisannes, ils élevèrent en 22 un autre monument au jeune Drusus, fils de Tibère, à Tarnajae (Saint-Maurice). Leur capitale était Sedunum (Sion). En amont, ils touchaient aux Ubères ; la frontière se trouvait, selon une chronique, entre Viège et Brigue. En aval, les Vérèges étaient leurs voisins. A partir de Claudius (41-54), les Seduni formèrent avec les autres habitants de la vallée du Rhône, la *Civitas Vallinsa* ou *Vallensium* et servirent dans l'armée romaine dans un escadron particulier, l'*Ala Vallensiens*. — Heierli et Echsli : *Urgesch. des Wallis*. — Holder : *Altelt. Sprachschatz* II. — F. Stähelin : *Schweiz zur Römerzeit*. [L. Mr.]

**SEEB** (C. Zurich, D. Bülach, Com. Winkel). Hameau sur la route Bülach-Zurich. En 1343, *Seuen*. Le nom rappelle le petit lac situé au Sud de la localité et disparu au cours du XIX<sup>e</sup> s. On découvrit de 1852 à 1854 et de 1866 à 1867, à l'Ouest de Seeb, dans les champs de Kurzäglen, les fondations d'une grande villa romaine avec une statue d'Hercule, des monnaies et des tuiles de la XXI<sup>e</sup> légion. Les objets furent en grande partie acquis par la Société des antiquaires de Zurich. On a aussi trouvé un crochet du VI<sup>e</sup> ou du VII<sup>e</sup> s. Les vieilles chroniques citent une famille de ministériaux des Rapperswil ou des Regensberg, qui portaient le nom de Seeb (*Armoiries* : d'azur à la rose d'argent à quatre pétales, Edlibach). On n'a cependant pas pu prouver l'existence du château ou de la famille. Le minnesänger Her Lütold von Seven, dont le codex Manesse, contient un lied, appartient peut-être à cette famille. — *UZ*. — *Nbl. für Bülach* 1861, p. 31. — *MAGZ* XV, 3, p. 114. — *Der Zürcher Bauer* 1921, n° 20. — Notes hist. de J. Meyer-Busca, à Seeb. [HILDEBRANDT.]

**SEEBACH** (C. et D. Zurich, V. DGS). Vge et paroisse comprenant plusieurs hameaux. *Armoiries* : de gueules à la bande d'argent soutenue d'un pal du même et accompagné en chef de trois étoiles d'or (de 1839-1928, deux socs posés en sautoir). En 1212, *Sebach* ; 1247, *Sabach* ; 1254, *Sebach*. Le nom rappelle le ruisseau qui passe au Nord du village et se jette dans le Katzensee. Grandes sablières dans les dépôts glaciaires de la seconde glaciation près d'Eggbühl. Tumulus de Hallstatt au Jungholz et à im Bühl, quelques objets isolés de la période romaine. L'abbaye du Fraumünster de Zurich possédait déjà au commencement du XIII<sup>e</sup> s. des dîmes et des terres à Seebach. Elle acquit en 1344 la basse juridiction et la cêda en 1524 à la ville de Zurich qui rattacha la localité au *Stangengericht* chargé de régler les affaires de quelques bailliages situés dans le voisinage de la ville. Le Grossmünster avait aussi des biens à Seebach et le couvent de Wettingen divers revenus. Vers la fin du XIV<sup>e</sup> s., les ministériaux de Jestetten y possédaient des terres. Les Kibourg exerçaient la haute juridiction. Elle passa, en 1428, à Zurich qui l'annexa à son bailliage de Schwamendingen et de 1615-1798 à celui de Dübendorf. Les droits de basse juridiction appartenant à l'abbaye de Zurich passèrent en 1526 au bailliage de Schwamendingen ; le Fraumünster conserva la dime. Le village fut pillé et brûlé

en 1798 et 1799. En août 1799, 9000 Russes s'y établirent et les Français l'occupèrent à la fin de septembre de la même année. Sous la République helvétique, Seebach se rattacha au district de Dielsdorf, sous l'Acte de médiation à celui de Bülach, puis au district de Zurich. Au spirituel, il dépendait pour une part de Rümliang et pour l'autre, de Kloten. L'église était dédiée à saint Nicolas. Le chapitre des chanoines de Zurich, qui en avait la collation, autorisa en 1664 la construction d'une nouvelle église pour Seebach et Affoltern ; ce dernier se détacha de Seebach en 1703. *Population* : vers 1750, 534 hab. ; 1850, 806 ; 1920, 4266. Registres de baptêmes, de mariages et de décès dès 1664. — *UZ* I-XII. — *MAGZ* VIII, p. 56. — *Freib. Diöz. Arch.* V, p. 79. — F. Vogel : *Memor. Tigur.* — A. Nüscher : *Gotteshäuser* III, p. 582. — *ZWChr.* 1900, p. 20. — *Festgabe Paul Schweizer*, p. 72. — *Zürch. Stadtbücher* I, p. 451, 243, 231 ; II, p. 229. [P. MEINTEL.]

**SEEBACH.** Famille de Berne, éteinte à la fin du XVII<sup>e</sup> s. et représentée au gouvernement au XVI<sup>e</sup> s. *Armoiries* : d'azur à la barre onlée d'argent accompagnée en chef d'une étoile d'or et en pointe d'une croix d'argent. — 1. HANS, bailli de Landshut 1546. † 1546. — 2. HANS, bailli de Landshut 1566, déposé 1576. — *LL.* — Gr. — Armoriaux mns. de la Bibl. de Berne. [H. Tr.]

**SEEBOURG** (C. Berne, D. Wangen. V. DGS). Vge paroissial et Com. composée de plusieurs villages et hameaux, entre autres Rietwil et Niedergrasswil. Sur les rives du lac de Burgäschli voisin de Seeberg se dressait le château des vom Stein. On a trouvé un tumulus dans l'Eichwald et ailleurs une hache de pierre. La localité a donné son nom à une famille de ministériaux des Kibourg, dont on connaît HUGO, bailli de Wangen 1377, avoyer de Herzogenbuchsee 1379. *Armoiries* : palé d'azur et d'argent de six pièces, à la barre d'or brochant. Un bienheureux de Wolhusen donna en 1076 le quart de la collation de Seeberg au couvent d'Einsiedeln ; en 1108, Agnes von Rheinfelden, épouse de Berthold II de Zähringen, donna au couvent St. Peter en Forêt-Noire, le domaine et l'église de Seeberg. Berne racheta la collation en 1557. La basse juridiction, anciennement aux Kibourg, passa en 1395, avec Grasswil, à Berthoud qui l'administra avec son bailliage de Grasswil jusqu'en 1798. La haute juridiction passa par contre en 1406 à Berne avec la Bourgogne de l'Aar. L'église fut restaurée en 1546 et 1708 ; elle possède de riches vitraux. — *FRB.* — W.-F. v. Müllinen : *Beiträge* V. — O. Tschumi : *Vor- und Frühgesch. des Oberaargaus.* — R. Schedler : *Wanderbuch.* — A. Jahn : *Chronik.* — C.-F.-L. Lohner : *Kirchen.* — *AHVB* VI, p. 284. — F. Thormann et W.-F. v. Müllinen : *Glasgemälde.* [H. Tr.]

**SEEBURG** (C., D. et Com. Lucerne. V. DGS). Hameau et ruine d'une tour commandant la route de Meggen. Probablement bâtie dans le milieu du XIII<sup>e</sup> s., cette tour ronde était un fief du couvent de bénédictins d'im Hof et appartint avant 1367 au chevalier Hartmann VIII de Baldegg. Tombée en ruines, elle fut remise en état en 1520, 1548 et 1577 ; en 1570, on y perça l'entrée inférieure. Le toit fut enlevé en 1704, après avoir été plusieurs fois endommagé par la foudre. — Voir *Gfr.*, 12, 31, 69. — *Luzerner Wochenblatt* 1837. — *Die Schweiz in ihren Ritterburgen.* — Jos. Schneller : *Der*

*Wachturm v. Seedorf.* — Le même : *Melch. Russ' Chronik.* — *Zeitglocken* 1926, n<sup>os</sup> 20, 21, 23, 24. [P.-X. W.]

**SEEDORF** (C. Berne, D. Aarberg. V. DGS). Com. et Vge. La localité doit son nom au lac voisin de Lobsigen. Le territoire communal (Seedorf, Baggwil, Lobsigen, Wyler et Grissenberg) était déjà colonisé à l'époque préhistorique (palafittes dans le lac de Lobsigen). La paroisse de Seedorf et la présence d'un prêtre séculier sont déjà mentionnées dans des documents du XII<sup>e</sup> s. L'église est sans doute une fondation de la seigneurie ; elle fut incorporée en 1320 au couvent de Friesenberg. Restaurée en 1717, elle reçut à cette occasion une série de vitraux. En 1131, le village, qui faisait probablement partie des biens des Oltingen, passa par héritage au comte Udelhard von Saugern (Soyères), le fondateur du couvent de Friesenberg, qui s'intitula seigneur de Seedorf. En 1267, ses héritiers, les comtes de Tierstein, vendirent la localité au couvent de Friesenberg avec la juridiction et la collation de l'église. Le couvent ayant été sécularisé en 1528, Seedorf passa à Berne. Jusqu'en 1798, la commune fit partie, comme juridiction spéciale, du bailliage bernois de Friesenberg ; de 1798 à 1803, elle fut attribuée au district de Zollikofen, depuis 1803 au district d'Aarberg. — *LL.* — W.-F. v. Müllinen : *Beiträge* VI. — A. Jahn : *Chronik.* [B. Sch.]

**SEEDORF** (C. Fribourg, D. Sarine, Com. Noréaz. V. DGS). Hameau qui était autrefois le centre d'une seigneurie. Anciennes formes : en 1228 *Sedors* ; 1344 *Scydor*. On y a découvert des vestiges de l'époque romaine. Au moyen âge, Seedorf relevait de la baronnie de Montagny-Monts. Le hameau fut incendié par les Fribourgeois durant la guerre de Savoie (1448). Au XVI<sup>e</sup> s., le chevalier Josse de Fégyly y acquit, des Chausse et des Maillard, de nombreuses propriétés et ses descendants prirent le nom de Fégyly de Seedorf. A l'extinction de cette branche (1754), la seigneurie passa par héritage à la famille von der Weid. En 1769, Nicolas-Joseph-Emmanuel von der Weid construisit le château actuel de Seedorf. Des von der Weid, le domaine de Seedorf passa aux Diesbach. Depuis 1902, le château est occupé par des religieuses carmélites qui y ont ouvert un internat pour enfants arriérés. Seedorf



Le château a Pro près de Seedorf après sa restauration en 1895. D'après le *Nbl. v. Uri*, 1903.

fait partie de la paroisse de Prez ; sa chapelle, dédiée à saint Nicolas, est mentionnée dès le début du XV<sup>e</sup> s. ; elle fut reconstruite en 1824. Dès le XV<sup>e</sup> s., le droit de pêche dans le lac de Seedorf appartenait au gouverne-

ment de Fribourg qui l'affermait au plus offrant. — *ASHF* IV, 66. — *Étr. frib.* 1869. — Albert Büchi : *Freiburgs Bruch mit (Esterreich)*. — Pierre de Zurich : *La maison bourgeoise en Suisse* XX. — Léon Genoud : *Manuel des œuvres*. — A. Dellion : *Dict.* IX. — F. Kuenlin : *Dict.* II. [J. N.]

**SEEDORF** (C. Uri. V. DGS). Vge. Com. et paroisse. En 1256, *Seedorf*. Le nom provient de la situation au bord du lac. *Armoiries* modernes : d'azur à deux poissons. Jusqu'en 1850, le village forma un consortage avec Attinghausen, dès lors il est une commune autonome. L'église filiale St. Ulrich est citée en 1349 ; *Seedorf* forme une paroisse depuis 1594. La tour romane de l'église date du XIII<sup>e</sup> s. ; l'église et la chapelle du cimetière avec les armoiries des a Pro, sont de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s. A côté de l'église paroissiale se dresse le petit château des a Pro, l'un des plus beaux monuments suisses du gothique tardif. Édifié par Jakob a Pro de 1556 à 1558, il fut donné par son fils, le landammann et colonel Peter a Pro, en 1578, avec d'autres biens à *Seedorf* et *Springen*, en fidéi-commis à une fondation d'assistance administrée par la corporation d'Uri. Restauré de 1893 à 1895, il est actuellement le domicile du curé de *Seedorf* et abrite les anciennes fresques de la chapelle de Tell et les projets de monuments pour Tell et P.-Alberik Zwysig. Devant l'église paroissiale se voient les restes d'une ancienne tour d'habitation, probablement résidence des ministériaux de *Seedorf* éteints en 1260. Dans le haut du village se trouve le couvent, actuellement abbaye de bénédictines, fondé en 1497 par le chevalier Arnold von Brienz ; des lazarites y sont cités en 1243, 1245 et 1255 ; des sœurs de Saint-Lazare en 1287. Les frères ne sont plus mentionnés après 1413 ; les nonnes s'éteignirent de 1518 à 1526. Le couvent fut rouvert en 1559 par des bénédictines de Claro ; l'état-major général français s'y installa en 1799. L'église conventuelle, riche en stucs, fut construite en 1699. *Population* : 1834, 250 hab. ; 1920, 405. Registres de baptêmes et de décès dès 1626, de mariages dès 1639. — *LL*. — J.-C. Fäsi : *Staats-u. Erdbeschreibung*, 1766 II. — K.-F. Lusser : *Kanton Uri*. — *ZSSt*. 1903. — *Gfr.* 1, 2, 12, 20, 40, 41, 43, 47, 76. — *Urner Nbl.* 1899, 1903, 1908, 1920, 1921, 1923. — Paul Ganz : *Gesch. der herald. Kunst*. — *JSG* 12 et 21. — Guyer : *Bürglen und Seedorf*. — *Bürgerhaus Uri*. — K. Gisler : *Geschichtliches... aus Uri*. — *Nbl. der Hilfsges.* Zürich 1835, 1894. — E. Sauer : *Der Lazariterorden u. das Statutenbuch von Seedorf*. — Zeller-Werdmüller : *Denkmäler aus der Feudalzeit Uri*, dans *MAGZ* XXI (1884). — R. Durrer : *Die Freiherrn v. Ringgenberg*, dans *JSG* XXI. — Anton Denier : *Die Lazariterhäuser... v. Seedorf*, dans *JSG* XII. [K. GISLER.]

**SEEDORF, von.** Familles des cantons de Berne et d'Uri.

**A. Canton de Berne.** Trois familles éteintes et distinctes de la ville de Berne. a) Famille établie aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. à *Seedorf*, près d'Aarberg, qu'on suppose avoir été originairement au service des comtes de Saugern (Soyières) et de Tierstein ; plus tard, bourgeoise de la ville de Berne et possédant des biens nombreux à *Seedorf*, *Frienisberg*, *Lyss*, *Schüpfen*, *Büetigen*, *Iffwil*, *Rüfenacht*, *Trimstein*, *Wichtrach*, etc. *Armoiries* : coupé d'argent à un ours issant de sable et de gueules plein. — 1. PETER, 1267, *Meyer* de *Seedorf*. — 2. HEINRICH, cité de 1250 à 1283, peut-être fils du n° 1. Sa veuve, MECHTILD, céda en 1284 au couvent de *Frienisberg* l'héritage de son époux en faveur du couvent de religieuses de *Tedlingen*



(*Detlligen*) et pour la fondation d'un nouveau monastère de femmes à *Brunnadern*, près de Berne ; cette maison religieuse fut transférée en 1288 sur une île de l'Aar au Nord de la ville de Berne, puis au XIV<sup>e</sup> s. dans la ville elle-même où elle donna son nom à l'hôpital de l'Isle. — *SBB* I. — *BT* 1852. — *Frieden* : *Das Kloster Frienisberg*. — 3. PETER, cité de 1372 à 1382, fut élu en 1354-1355 avoyer de la ville de Berne comme adversaire de *Bubenberg*, 1358 bailli d'Aarberg, 1374 avoyer de Thoune. — 4. KUNO, 1327-1396 environ,

frère du n° 3, avoyer de Berne 1358-1359 et 1381-1382. † avant 1396. — *Gfr.* 53, p. 182 ; 55, p. 157. — Cette famille s'éteignit avant la fin du XIV<sup>e</sup> s.

b) Famille noble von *Seedorf* dite Moser, de ministériaux des comtes de Kibourg, mentionnée aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s., originaire de *Mooseedorf*, près de *Münchenbuchsee*. Ses biens patrimoniaux, l'église, la basse justice et le château de *Münchenbuchsee* ainsi que le lac de *Moosee* passèrent en 1256 déjà aux chevaliers de Saint-Jean de *Münchenbuchsee*. La famille vécut dès lors à Berne et à *Berthoud* et s'éteignit dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s.

c) Une troisième famille von *Seedorf* exista aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s. dans la ville de Berne. — *LL*. — *LLH*. — *Généalogies* de *Stettler* (mns. de la Bibl. de Berne). — *FRB*. — *Obituaire* du chapitre Saint-Vincent à Berne. — W.-F. v. Müllinen : *Beiträge* III et VI. [B. Sch.]

**B. Canton d'Uri.** Famille uranaise éteinte. *Armoiries* : écartelé aux 1 et 4 d'argent à une colonne de gueules, aux 2 et 3 de gueules. Les chevaliers de *Seedorf*, du château desquels se voient encore des ruines en face de l'église de *Seedorf*, durent dépendre à l'origine des baillis de *Brienz*. Le seul chevalier connu par les actes est JOHANNES, vers 1260. L'obituaire de *Seedorf* nomme également MARQUART et son épouse MECHTILD. — HANS, nommé par les Glaronnais le diable de *Seedorf*, entra en 1313 en un tel conflit avec *Rodolphe Tschudy*, de *Glaris*, au sujet de l'héritage de son beau-père *Burkhard* de *Bürglen*, que les gens d'Uri et de *Glaris* durent intervenir. — *LL*. — *Égide Tschudy* : *Chronik. Helvet.* — *Obituaire* de St. Ulrich à *Seedorf*. — M. *Stettler* : *Nüchtländ. Gesch.* I, p. 66. — H. *Zeller-Werdmüller* : *Denkmäler aus der Feudalzeit im Lande Uri*, dans *MAGZ* 21, cahier 5, p. 127. — W. *Gechli* : *Origines. Die Burgen und Schlösser der Schweiz*, 2<sup>e</sup> livr., p. 28-29. — *Gfr.* 12, p. 5 ; 21, p. 27 ; 41, p. 21. [Fr. GISLER.]

**SEEDORFSEE.** Voir MOOSSEEDORFSEE.

**SEEGRÄBEN** (C. Zurich, D. Hinwil. V. DGS). Com. et paroisse avec *Aatal*, *Aretshalden*, *Ottenhausen* et *Sack*. *Armoiries* : d'azur à une barque. En 1221, *Segreben* ; 1279, *Segrebren* ; 1308, *Segreblen* (*Seegräben* = dépression du sol, causée par le lac de *Pfäffikon*). Refuge des âges de la pierre et du fer, avec remparts et fossés à *Aatal* ; trouvailles d'objets de l'âge de la pierre ; tumulus de la période de *Hallstatt* à *Höckler* ; établissement romain à *Bürglen* ; pierre d'autel romaine. En 1219, *Lütold V* von *Regensberg* fit donation au couvent de *Rüti* de ses biens à *Seegräben*, en se réservant ses droits de patronage et d'avouerie. En 1221, l'évêque *Konrad II* de *Constance*, autorisa la chapelle de *Seegräben* à être desservie par le couvent de *Rüti*. En 1408, *Seegräben* passa à *Zurich*, fut attribué au bailliage de *Grüningen* et devint, après la Réformation, une paroisse autonome ; la collation appartenait aux seigneurs de *Breiten-Landenberg*, qui la vendirent en 1526 à *Heini Weber*, d'*Egg*, dont les fils remirent ce fief en 1563 au Conseil de *Zurich*. La paroisse de *Seegräben* fut desservie de 1532 à 1585 par le diacre de *Gossau*, à partir de 1585 par le pasteur de *Wetzikon*, à partir de 1610 par le pasteur de *Grüningen*, de 1621 jusqu'aujourd'hui par un pasteur de *Wetzikon*. En 1874, *Ottenhausen* fut incorporé à la paroisse ; en 1885, la chapelle fut démolie et remplacée la même année par la petite église actuelle. *Population* : 1836, 375 hab. ; 1900, 780. — J.-R. *Rahn* : *Wandgemälde in der Kirche zu Seegräben*, dans *Antiqua*, 1885. — *Alb. Schneider* : *Römische Altertümer zu Seegräben*, dans *ASA* 1885. [G. STRICKLER.]

**SEEHOLZER.** Famille de *Küssnacht* (*Schwyz*), communiera de *Haltikon* depuis 1573, peut-être originaire de *Baar*. *Armoiries* : d'azur au chevron d'argent accompagné d'une empreinte de patte de coq d'argent et de deux étoiles d'or. — IWAN, \* 1 avril 1880, juge de district, conseiller, député au Grand Conseil, préfet de district, hôtelier. — Une branche de la famille devint bourgeoise de *Bâle* en 1910 ; le nom se rencontre aussi à *Freienbach* et *Feusisberg*. [E. S.]

**SEELISBERG** (C. Uri. V. DGS). Vge et Com. qui avec *Bauen* et *Isental* formait le 10<sup>e</sup> consortage du pays d'Uri. En 1284, *Cingeln* ; 1327, *Zingelen* ; 1349, *Cingeln* ; 1356, *Sewelisberg* ; 1364, *Seewelisberg*. *Armoi-*

ries : de gueules à l'archange Michel, tenant d'une main l'épée flamboyante, de l'autre la balance, posé debout sur trois coupeaux de sinople. Les actes mentionnent en 1284 l'église de Zingeln comme filiale de celle d'Aldorf.



Seelisberg au milieu du XIX<sup>e</sup> s. D'après une gravure sur acier de Salathé.

A partir de 853, la collation appartenait à l'abbaye du Fraumünster de Zurich ; elle fut rachetée par la commune en 1418. En 1452 furent rachetées les dîmes, qui appartenaient au couvent d'Engelberg. Seelisberg est une paroisse autonome en 1457. La nouvelle église paroissiale Saint-Michel fut consacrée le 20 mai 1546 ; le 2 déc. 1621, on inaugura l'édifice agrandi. Une annexe fut construite en 1819. Les registres d'église commencent en 1621. Lors des événements de 1799 à 1801, Seelisberg fut à plusieurs reprises le théâtre de combats entre Français et Autrichiens ; en 1815, le village fut temporairement occupé à cause des troubles du Nidwald. Sur le territoire de la commune se trouvent notre sanctuaire national, le Rütli, la pierre de Schiller, la maison des bateliers au Treib, ancien lieu d'asile, la chapelle Maria Sonnenberg, lieu de pèlerinage, et le petit château de Beroldingen, restauré en 1911. De nombreuses légendes se rattachent au lac alpestre qui s'étend au pied du Niederbauen et qui a donné son nom à la commune. — F.-V. Schmid : *Gesch. des Freistaates Uri*. — K.-F. Lusser : *Gesch. des Kantons Uri*. — Le même : *Hist. Statist. Gemälde*, vol. IV. — L. Burgenner : *Die Wallfahrtsorte der Schweiz*. — Ed. Osenbrügger : *Der Seelisberg und das Isental*, p. 81-109. — *Schwyz. Geschichtsblätter* 1910, p. 41. — *Gfr. Reg.* — *Nbl. von Uri* 1906, p. 66 ; 1909, p. 98 ; 1912, p. 73 ; 1913, p. 55 ; 1922, p. 62, 98, 99 ; 1924, p. 27 ; 1927. — A. Lütolf : *Sagen*. — Jos. Müller : *Sagen aus Uri* II. [Fr. Giesler.]

**SEELMATTER.** Familles des cantons d'Argovie et de Berne.

A. **Canton d'Argovie.** Famille notable de Zofingue dont elle devint bourgeoise en 1550 et où elle s'éteignit en 1843. — C. Schauenberg-Ott : *Stammregister von Zofingen*. [H. Tr.]

B. **Canton de Berne.** Famille éteinte de Berne. — BALTHASAR, maître d'école à Zofingue, professeur de grec à Berne 1591, bourgeois de Berne 1598, recteur du gymnase 1598, pasteur à Mandach. — HANS-CASPAR, professeur de jurisprudence à Berne 1684, puis pasteur. — LL avec liste des publications d'autres membres de la famille. [H. T.]

**SEEMANN** (SEMANN, SEMAN). Famille d'Aarau, connue de la fin du XIV<sup>e</sup> à la fin du XVI<sup>e</sup> s. *Armoiries* : d'azur à une épée d'argent posée en bande. — W. Merz : *Wappenbuch... Aarau*. — SEBASTIAN, \* 1492, conventuel de Saint-Urbain, prieur 1519, curé de Deitingen, économiste du couvent 1529, abbé 1534. Il construisit le cloître et s'intéressa surtout à l'école du couvent et au

sort des maisons de nonnes d'Ebersecken et Rathausen ; correspondant de Glarean. On lui doit une chronique de son couvent. † 30 sept. 1551. — Voir SW 1824, p. 49. — E.-F. v. Müllinen : *Prodromus*. — Le même : *Helvetia sacra* I, p. 198. — Th. v. Liebenau : *Die St. Urbaner Chronik des S. Seemann*, dans *Cisterz. Chronik* 1897. [J. T.]

**SEEN** (C. Zurich, D. et Com. Winterthour, V. DGS). Ancienne commune, depuis 1922 quartier de Winterthour ; paroisse. *Armoiries* : coupé de sable à une étoile d'or et de gueules au lion de sable passant. En 774, *Schaim* ; 1272, *Seihein*. Établissement franco-almannique dans le voisinage duquel les hameaux de Mulchingen et de Gozenwil sont cités de fort bonne heure. Un certain Blitgaer donna en 774 ses biens de Seen au couvent de Saint-Gall qui y en acquit d'autres par la suite. Le rentier des Habsbourg cite encore vers 1300 le cellier, le domaine du haut et diverses granges comme étant des fiefs saint-gallois. Les couvents de Rütli en 1225 et de Wettingen en 1268 y possédaient également des terres. Les comtes de Kibourg y avaient des alleux. L'endroit passa en 1424 à la ville de Zurich avec le comté de Kibourg. Sous la République helvétique, l'Acte de médiation, la Restauration et plus tard encore, Seen fut rattaché au cercle administratif de Winter-

thour. Jusqu'à la suppression de la commune par la loi du 4 mai 1919, c'est-à-dire jusqu'à fin 1921, il y existait quatre sections de commune : Oberseen, Unterseen, Eidberg et Iberg. Seen dépendit à l'origine de la paroisse d'Oberwinterthur et possédait une chapelle dédiée à saint Urbain. Après la construction d'une nouvelle église en 1649, il devint paroisse autonome. Registres d'église depuis 1649. On y éleva en 1911 un monument à Bosshard, auteur du chant de Sempach, qui est né à Seen. *Population* : 1771, 1276 hab. ; 1920, 3479. — UZ. — *Heimatkunde von Winterthur* 1887. — G. et Fr. Hegi : *Das Tössstal und die Tössthalbahn*. — J. Winkler : *Kirchenbote der Gem. Seen*, 1914. — AHS 1928, p. 42. — ZWChR. 1913, p. 124. [HILDEBRANDT.]

**SEEN** (SEEHEIM), von. Famille de ministériaux des Kibourg citée depuis 1240, titulaires de la charge d'officier de bouche des comtes (d'où aussi son nom de *Dispensator* ou *Spiser*), tenant son nom de Seen près de Winterthour. *Armoiries* : taillé de sable à l'étoile d'or et d'or au lion de sable. — 1. HEINRICH, probablement chevalier teutonique à Beuggen en 1240. — 2. HEINRICH, chevalier 1272, *Amtmann* des Kibourg 1276-1277. † av. 1309. — 3. JOHANNES, chevalier 1350, établi au château de Wüllingen 1359, bourgeois de Winterthour 1360 ; vendit en 1365 le bailliage autrichien de Höngg au couvent de Wettingen. Bailli de Baden 1369 et sous-bailli d'Argovie et Thurgovie dès 1371, bailli de Frauenfeld 1373. † av. 1395. — 4. HARTMANN, chevalier, fils du n° 3. † à Sempach 1386 et enterré à Königsfelden. — Voir ASA 1914, pl. 31. — LL. — UZ. — *Sigelabb. zum UZ*. — UStG. — *Mon. Germ. Necr.* I. — Obituaires de Baden, Heiligenberg, Winterthour. — W. Merz : *Burgen des Sisgau* I, p. 64. — K. Hauser : *Elgg*, p. 73. — A. Farner : *Stammheim*. — J.-A. Pupikofer : *Frauenfeld*, p. 50. — MAGZ XX, p. 368. [† F. H.]

**SEENGEN** (C. Argovie, D. Lenzbourg, V. DGS) Com. et Vge paroissial. *Armoiries* : celles des seigneurs de Seengen (voir plus bas). On a trouvé des objets de l'âge de la pierre dans le village et près du château de Hallwil, de l'âge du bronze au Moordorf sur la Riesi, des restes de villas romaines près de l'église et du Markstein (anciennement lieu dit : Heidenstuben), où la société d'histoire de Seengen fit fouiller deux villas en 1922. Les objets trouvés à la Riesi et là sont conservés dans la collection de l'école ; ceux provenant des tombeaux almanniques sont au Musée national suisse. En 893, *Seynga* ; 1279, *Seingin* ; 1312, *Sengen* (*See-ingen* = village au bord du lac). La basse juridiction appartient

aux Hallwil jusqu'en 1798, la haute juridiction à l'Autriche jusqu'à 1415, puis à Berne. Le tribunal se réunissait près du Schlattwald (monument). Hans-Rudolf von Hallwil éleva en 1625, sur le territoire communal, le château de Brestenberg. Seengen participa en 1653 à la guerre des Paysans ; le général d'Erlach l'investit lors de la première guerre de Villmergen, le 31 janv. 1656, avec 5000 hommes. Jusque vers 1600, Seengen était la plus vaste communauté villageoise de l'ancien comté de Lenzbourg (en 1559, 68 feux). Le plus ancien rôle de revenus est de 1355, la plus ancienne charte de 1462-1575. Une maison de tireurs, en même temps salle publique pour sociétés, fut construite vers 1575 et ornée de vitraux aux armes des cantons confédérés. Une forte émigration eut lieu à la fin du XVII<sup>e</sup> s. et dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> ; il y eut de gros incendies en 1743, 1744 et 1789. L'industrie des cotonnades fit son apparition vers 1750, celle de la paille vers 1800. Seengen obtint en 1764 l'octroi de deux foires annuelles. L'école de district fut inaugurée en 1864.

La collation de l'église appartient, à l'origine, aux seigneurs d'Eschenbach ; elle passa en 1302 aux chevaliers de Saint-Jean de Hohenrain, puis à ceux de Klingnau, à Küsnacht près Zurich en 1490. L'église dédiée à la Vierge Marie, élevée au milieu des ruines romaines, fut agrandie vers 1400 et démolie en 1820. Reconstituée de 1821 à 1822, elle fut restaurée en 1922. Sous l'influence de Bullinger, la Réforme fut introduite en 1526 à Seengen, qui fut la première paroisse réformée de l'ancien canton de Berne. La collation appartient à Zurich de 1531 à 1837. La tour et les cloches de l'église furent frappées par la foudre en 1772. Au XVII<sup>e</sup> s., au temps du pasteur Schinz, de Zurich, la cure devint le centre d'un cercle intellectuel (Barbara Schulthess, Lavater, Pestalozzi, J.-M. Usteri, Kayser, J.-H. Meyer, etc.). Registres de mariages et de baptêmes dès 1539, de décès dès 1590. — W. Merz : *Rechtsquellen Aargau* II, 1, p. 614. — *Welt und Leben*, annexe à l'*Aarg. Tagblatt*, 1922, n° 7. — *Heimatkunde aus dem Seetal* I-IV. — R. Bosch : *Aus der Gesch. der Kirche von Seengen*. — Le même : *Die alte Kirche von Seengen*, dans *Ararauer Nbl.* 1927. — Le même : *Aus der Kirchengesch. von*

**SEENGEN, von.** Famille de ministériaux des Habsbourg, citée dès 1200 environ, fixée avant 1250 à Bremgarten par Rodolphe de Habsbourg, où elle habita la maison voisine de l'ancienne tour. Plusieurs de ses membres jouèrent un rôle comme conseillers et bourgmestres de Bremgarten, tels HEINRICH, † 1315 à Morgarten, ULRICH, HEINRICH, IMER, HEINRICH ; d'autres furent ecclésiastiques : BURKART, OTTO, JOHANN, chanoine de Coire et de Brixen. La descendance mâle s'éteignit vers 1510 avec HANS, 1487-1500, bourgeois de Zurich, propriétaire du château de Hilfikon. *Armoiries* : d'argent à l'aigle de sable armée de gueules.

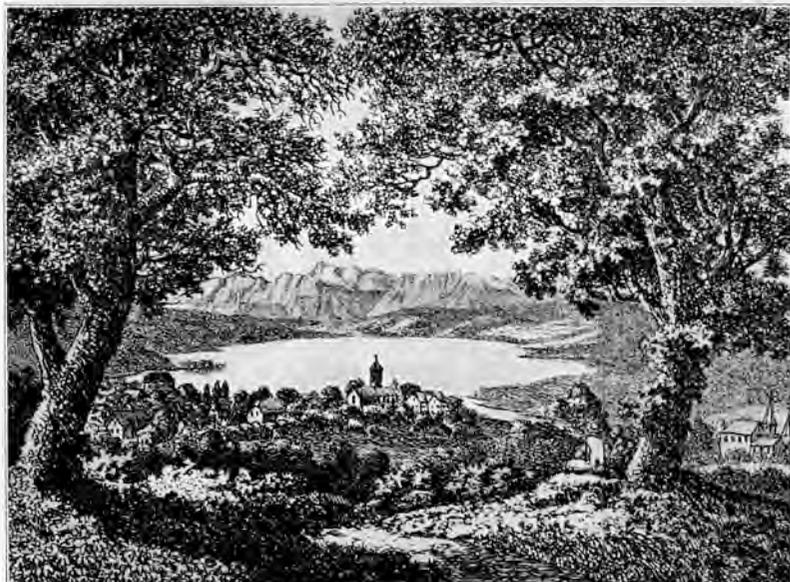


*Château.* Les seigneurs de Seengen n'habitèrent probablement en ce village qu'une tour primitive, dont on retrouva en 1929 des vestiges assez considérables dans une vieille maison de la Kreuzstrasse. Cette tour fut transformée en maison d'habitation vers 1400 par les Hallwil et notablement transformée en 1578. Les restes sont conservés par la société d'histoire du Seetal qui les a fait orner de fresques.

— W. Merz : *Burganlagen und Wehrbauten* II et III. — MGS III. — NZZ 1929, n° 2480. — *Heimatkunde aus dem Seetal* III, p. 43. [R. Bosch.]

**SEEWEN** (C. Soleure, D. Dornegg-Tierstein. V. DGS) : Com. et Vge paroissial. En 1147, *Seewin* ; 1174, *Seuwen* ; 1194, *Seewen*. On y a trouvé une hache de pierre et des monnaies romaines, un tumulus sur le Wollenbiel, des tombes germaniques au Holen, au Stiegenrain et dans le Luterkindenwald. Il y a quelques années, on a découvert au pied du Loorainfeld un cimetière à tombes alignées contenant des squelettes bien conservés. Seewen passa au couvent de Beinwil lors de sa fondation en 1085. En 1317, le comte Ulrich von Tierstein, avoué de Beinwil, céda Seewen aux seigneurs de Ramstein ; le village passa en 1459, par héritage, à Ursula, veuve de Rudolf von Ramstein, avec qui son beau-fils Thomas von Falkenstein se querella à ce sujet. A l'instigation de la veuve, les compagnons d'Oltten incendièrent, le 9 nov. 1460, le village de

Seewen. Soleure reçut Seewen en gage hypothécaire en 1462 ; à la suite d'un arbitrage du comte Oswald von Tierstein, il put être racheté, en 1469, par Elisabeth von Falkenstein, fille de Thomas. En 1484, Soleure put l'acquérir définitivement, mais il dut encore recourir au comte Oswald von Tierstein, en 1487, au sujet de la cession de la haute juridiction. De 1548 à 1589, le Conseil de Soleure disposa déjà du bénéfice de Seewen, mais n'acquit définitivement ce droit du couvent de Beinwil qu'en 1636. L'église fut reconstruite en 1514. Le Seebach, venant de Bretzwil, formait autrefois un lac près de Seewen ; un écoulement lui fut donné par un tunnel en 1588. En 1870, Bâle fit établir une digue près de Seewen afin de créer un lac artificiel destiné à l'approvisionnement en eau de la ville. Registres de baptêmes dès 1750, de mariages et de décès dès 1767. — JSGU 43, p. 107 ; 14, p. 103. — E. Tatarinoff, dans *Sol. Woche* 1921, n° 21. — MHVSol. II, p. 67 ; VIII, p. 166. — Al. Schmid : *Kirchensätze*. — J.-R. Rahn : *Kunstdenkmäler Sol.* — C. Roth : *Die Auflösung der Tierstein. Herrschaft*. — E. Champion : *Seewen u. der abgegrabene See*, dans *Hist. Mitteilungen*, annexe à *Oltner Tagblatt* 1910, n° 1-4 [H. Tr.]



Seengen à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. D'après une gravure sur cuivre de J.-H. Meyer.

Seengen, dans *TA* 1927. — Le même : *Die Reformation im Seetal*. — G. Sommerhalder : *Festschrift... Bes.-Schule Seengen*, 1915. — Pour le château, voir l'art. SEENGEN, VON.

[R. Bosch.]

**SEEWER.** Famille de Gsteig près de Gessenay (Berne) (en 1324, SEWEN). *Armoiries* : d'azur à un passeur montant un bateau à voile d'argent terrassé de sinople. — HANS-PETER, trésorier de Gessenay 1793-1796,

sons, D. Glenner, Cercle Ilanz. V. *DGS*). Vge à population en partie romanche. *Soviene* dans le cadastre impérial franc (d'après Meyer-Würzburg : *Urbar des Bistums im 10. Jahrh.*); (*Cod. Dipl.* I, p. 297); 1340, *Süfis*; 1504 et 1511, *Sivis*; 1497 et 1518, *Sifis*; 1548, *Syffis*. Au moyen âge, Seewis était peuplé exclusivement de paysans libres, et constituait avec Laax et les autres paysans libres disséminés dans l'Oberland grison, la juridiction des hommes libres au-dessus de la forêt de Flims (voir art. LAAX). Une décision du tribunal des XV, du 26 févr. 1511, et une décision du tribunal de Flims, du 23 juin 1518, exclurent de la juridiction les hommes libres qui habitaient en dehors des deux villages de Laax et de Seewis. Depuis lors, les deux villages, soit les paysans libres habitant ces localités, formèrent la juridiction de Laax. Après l'exclusion des libres du dehors, Laax, qui avait deux fois plus d'habitants que Seewis, demanda à devenir le siège du tribunal. Le tribunal des XV décida le 26 avril 1536 que le tribunal criminel et le tribunal institué pour juger les étrangers siègeraient à Laax,



Seewis (Unter Landquart) au début du XIX<sup>e</sup> s. D'après un dessin dans F. Pieh : *Das alte Seewis*.

secrétaire baillival 1804-1805. — CHRISTIAN, banneret 1819. — [R. M.-W.] — ERNST, 1870-31 août 1928, pharmacien à Interlaken, colonel d'artillerie, président de la commune d'Interlaken. — *BW* 1928, 673. [H. T.]

**SEEWER, AUGUST**, \* 15 janv. 1839 à Winterthour, † 19 oct. 1905, pasteur de Glattfelden 1865, de Wald (Oberland zuricois) 1874, doyen du district de Hinwil, pasteur de Veltheim près de Winterthour 1885, où il s'occupa beaucoup du bien public, député au Grand Conseil 1883-1895, grand promoteur de la fusion des communes autour de Winterthour avec cette ville. [W. G.]

**SEEWIS** (C. Grisons, D. Unter-Landquart, Cercle Prätigau. V. *DGS*). Com. qui fut attribuée à Frédéric V de Toggenbourg lors du partage de l'héritage des Aspermont en 1344. Seewis formait autrefois une annexe de la haute juridiction de Schiers; il s'en sépara en 1679 et forma une juridiction autonome avec Valzeina et Fanas; Seewis en fut le chef-lieu. Primitivement, l'église paroissiale était celle du château de Solavers. A partir de 1581, Seewis passa peu à peu à la Réformation et vendit en 1609 une partie de ses images et de ses reliques à St. Gallenkirch, dans le Montafun. Seewis participa à l'insurrection du Prätigau en 1622. C'est à cette époque que fut tué, près de l'église, le père capucin Fidelis. En 1902, un monument fut érigé devant la maison de commune en mémoire de la lutte libératrice de 1622. Une petite fontaine, au-dessous du mur du cimetière, rappelle le souvenir du père Fidelis. Le château d'une branche de la famille Salis, situé au milieu du village, forma longtemps le centre politique de la région et de la juridiction. Cette branche de la famille Salis s'établit à Seewis en 1590, prit le nom de Salis-Seewis, devint propriétaire d'importants bien-fonds et ne tarda pas à acquérir une forte influence politique, grâce à la considération dont elle jouissait et à ses générosités à l'église et à l'école du village. A la fin du XVII<sup>e</sup> s. déjà, Seewis avait une maison d'école et un fonds scolaire important. Mais au XVIII<sup>e</sup> s. la prédominance de la famille Salis provoqua de sérieux conflits qui furent portés jusque devant la Diète de la Ligue des Dix-Juridictions. A une heure et demie de Seewis se trouvaient les bains de Gany, mentionnés pour la première fois en 1617 et qui avaient de la réputation aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. Le mouvement d'étrangers qu'ils avaient amené est complètement tombé aujourd'hui. Registres de paroisse dès 1644. — F. Pieth : *Das alte Seewis*. [F. P.]

**SEEWIS** en Oberland (romanche SEVGEIN) (C. Gri-

son, D. Glenner, Cercle Ilanz. V. *DGS*). Vge à population en partie romanche. *Soviene* dans le cadastre impérial franc (d'après Meyer-Würzburg : *Urbar des Bistums im 10. Jahrh.*); (*Cod. Dipl.* I, p. 297); 1340, *Süfis*; 1504 et 1511, *Sivis*; 1497 et 1518, *Sifis*; 1548, *Syffis*. Au moyen âge, Seewis était peuplé exclusivement de paysans libres, et constituait avec Laax et les autres paysans libres disséminés dans l'Oberland grison, la juridiction des hommes libres au-dessus de la forêt de Flims (voir art. LAAX). Une décision du tribunal des XV, du 26 févr. 1511, et une décision du tribunal de Flims, du 23 juin 1518, exclurent de la juridiction les hommes libres qui habitaient en dehors des deux villages de Laax et de Seewis. Depuis lors, les deux villages, soit les paysans libres habitant ces localités, formèrent la juridiction de Laax. Après l'exclusion des libres du dehors, Laax, qui avait deux fois plus d'habitants que Seewis, demanda à devenir le siège du tribunal. Le tribunal des XV décida le 26 avril 1536 que le tribunal criminel et le tribunal institué pour juger les étrangers siègeraient à Laax, que le tribunal civil tiendrait ses audiences deux fois à Laax et une fois à Seewis. Aux Diètes de la Ligue, Laax désignait deux fois, Seewis une fois l'envoyé de la juridiction. Le jugement rendu en 1547 par le tribunal de Flims désigna Laax comme l'unique siège du tribunal. Un jugement du tribunal de Schleuis, rendu le 5 mai 1736 et confirmé dans l'essentiel le 18 mai 1736 par le tribunal d'appel de la ligue, attribua à Laax les deux tiers des recettes et des dépenses publiques, le dernier tiers à Seewis. Laax désignait sept juges, Seewis cinq. En 1851, la juridiction des hommes libres fut supprimée; les deux communes de Seewis et Laax furent incorporées au cercle d'Ilanz. L'église de Seewis, consacrée à saint Thomas, dépendait de l'église Saint-Georges à Kästris. Le 17 nov. 1340, un tribunal ecclésiastique régla les services dans les deux églises. Le 14 mars 1449, l'église était consacrée. Une partie de la commune adopta la foi nouvelle; la séparation confessionnelle eut lieu avant 1575; l'église et les biens ecclésiastiques furent attribués à la majorité catholique. En 1644, on adopta quelques articles sur l'achat de la bourgeoisie les anciens et les nouveaux bourgeois perdaient leurs droits lorsqu'ils passaient au protestantisme. Aujourd'hui les protestants de Seewis sont incorporés à la paroisse de Kästris. — Voir Regestes des archives communales. — P. Tuor : *Die Freien von Laax*. — Giusepp Demont : *Its libers de Sevegin*, dans *V Centenari della Libertad de Laax*. — E. Camenisch : *Bündner Reformationsgeschichte*, p. 291. [L. J.]

**SEFTIGEN** (C. Berne, D. Seftigen. V. *DGS*). Vge et Com., ancienne juridiction. *Armoiries* : celles de la famille du même nom. Les premiers possesseurs connus de Seftigen furent les seigneurs de Burgistein. On ne sait pas comment les droits seigneuriaux sur Seftigen furent détachés de ceux de Burgistein et partagés à la fin du XIV<sup>e</sup> s. ou au commencement du XV<sup>e</sup> s. Il est probable que ce fut par Ludwig von Seftigen, qui avait hérité en 1395 du château de Burgistein et par là de Seftigen. Une moitié des droits sur Seftigen parvint à l'hôpital supérieur à Berne et, par acquisition de 1523, à l'avoyer Jakob von Wattenwil. Celui-ci la réunit à la seigneurie de Burgistein qu'il avait acquise par mariage en 1497. Les Graffenried en devinrent possesseurs, par mariage, en 1690. L'autre moitié passa de Johann Seftinger, au début du XV<sup>e</sup> s., par mariage, à la famille von Büren, qui la posséda jusqu'en 1798. A l'origine, Seftigen relevait de la paroisse de Kirchdorf, mais en 1664 il fut rattaché à celle de Gurzelen. Un incendie de 1714 anéantit 45 maisons.

Seftigen a donné son nom à une juridiction qui subsista jusqu'en 1798. On pouvait encore voir au XVIII<sup>e</sup> s., à Seftigen, le siège du juge et une tour prisonnière. La juridiction était administrée, depuis 1388 par le banneret des boulangers de Berne ; elle était la plus grande et la plus importante des quatre *Landgerichte* bernoises. Elle comprenait l'actuel district de Seftigen et la partie de celui de Thounne sis sur la rive gauche de l'Aar et se subdivisait en une série de petites seigneuries avec droit de basse justice et une juridiction du banneret. Les relations de droit entre Berne et les seigneuries furent réglées par un traité conclu en 1471, après le *Twingherrenstreit*. En 1803, le siège du nouveau district de Seftigen fut transféré à Belp. — *Heimatkunde des Amtes S.*, 1906. — R. v. Stürler : *Die vier Landgerichte*. — *BBG X.* — W.-F. v. Müllinen : *Beiträge IV.* — *AHVB VIII*, 3, p. 78. — A.-L. v. Wattenwyl : *Beschreibung des Landgerichts S.* (mns. à la Bibl. Berne). [H. Tr.]

**SEFTIGEN, von.** Famille noble éteinte, qui devait son nom au village de Seftigen, où elle ne possédait, à l'origine, aucun droit seigneurial. Elle s'établit d'abord à Fribourg, puis, à la suite d'alliance avec la famille Münzer, à Berne, où ses membres portèrent le titre de gentilhomme. *Armoiries* : d'argent chapé ployé de gueules, le chapé portant une rose du même.

**A. Canton de Fribourg.** DE SEFTIGEN. Famille probablement originaire du village bernois de ce nom, mentionnée dans la bourgeoisie de Fribourg au XIII<sup>e</sup> s. — 1 et 2. NICOLAS et JEAN, furent, selon la tradition, au nombre des fondateurs du couvent des augustins de Fribourg (milieu du XIII<sup>e</sup> s.). — 3. ULRIC, membre du Conseil de Fribourg 1264. — Albert Büchi : *Urkunden zur Geschichte des Augustinerklosters in Fribourg*, dans *FG III*. — Nicolas Raedle : *Notice sur l'église des Augustins de Fribourg*, dans *Etr. frib.* 1881. — A. Dellion : *Dict.* VI 480. — *Rec. diplom. de Fribourg I*. [J. N.]

**B. Canton de Berne.** — 1. JAKOB, bourgeois de Berne, gentilhomme, seigneur de Wiler dans le Hasli, collateur de l'église de Spiez ; du Conseil de Berne 1375, avoyer 1382-1383. — 2. Ludwig, fils du n° 1, le plus riche Bernois de son temps, seigneur de Wiler, coseigneur d'Oberhofen et Unspunnen, du Conseil de Berne 1385, avoyer 1393-1407. † 1408. Il hérita en 1395, de Werner Münzer, le château de Burgstein, qui, à sa mort, passa à son gendre Peter Rych, de Fribourg. Furent au service de l'église : — 3. JOHANN, recteur de Spiez 1345, chanoine de Soleure 1359. — 4. PETER, chanoine d'Interlaken 1333, prévôt 1352-1354. — La famille s'éteignit à Berne dans le premier quart du XV<sup>e</sup> s.

De nombreux auteurs rattachent à cette famille une famille Seftinger (*Söftinger*), bourgeoisie de Thounne et de Berne, qui apparaît à la fin du XIV<sup>e</sup> s. et au commencement du XV<sup>e</sup> s. Elle en était peut-être un rameau illégitime. *Armoiries* : une tour sur trois coupeaux. — JOHANN, propriétaire de la moitié de la seigneurie de Seftigen, châtelain de Wimmis 1409 ; il légua sa part de Seftigen à son gendre Petermann von Büren. — *LL.* — A. Jahn : *Chronik*. — H. Kasser : *Bernbiet II*. — *Généalogies* de Stettler et de Stürler à la Bibl. de Berne. — Bibliographie de l'art. SEFTIGEN. [H. Tr.]

**SEFTINGER.** Famille originaire de Schwarzenbourg, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1422. — 1. RODOLPHE, du Conseil des Soixante 1493-1508. — 2. HANS, des Soixante 1513-1515, des Secrets 1513-1515. — NICOLAS, fils du n° 2, des Soixante 1519, des Secrets 1523, bailli de Chaux 1523-1528, de Montagny 1528-1530, édile 1534-1537. — 4. NICOLAS, percepteur de l'ohmgelt 1577, édile 1579, des Soixante 1580, bailli de Font-La Mollière 1583-1588, des Secrets 1588-1591, banneret du quartier du Bourg 1590-1592, du Petit Conseil 1592-1593. † 1593. — A. Weitzel : *Répertoire*, dans *ASHF X*. — P. de Zurich : *Catalogue*, dans *AF* 1919. — *FA* 1894, XIX. — *SKL*. [J. N.]

**SEGANTINI, Giovanni-Emanuele-Maria**, peintre, \* 15 janv. 1858 à Arco dans le Tyrol du Sud. Il entra comme apprenti chez Tettamanzi, peintre-décorateur à Milan, fréquenta l'école du soir de la Brera où il étudia le paysage et la perspective. Il peignit à Milan son pre-

mier tableau en 1879, pour le chœur de l'église Saint-Antoine ; fit ensuite le portrait de l'épouse de Torelli, son bienfaiteur, et la Fauconnière. En août 1881, il se fixa à Pusiano dans la Brianza, en 1883 à Carella sur le lac de Segrino, puis à la Casa di Strii à Cornero. En 1885 eut lieu à Milan la première exposition de ses œuvres. Il s'établit de nouveau à Caglio où il entreprit son gigantesque tableau

*Au bord de la Barre*. En juillet 1886, il s'établit à Savognin dans l'Oberhalbstein ; il exposa à Londres en 1888, à Paris en 1889, à Milan en 1894. La même année, il se fixa à Maloja où naquirent ses plus grandes œuvres. Il voulait exécuter à l'occasion de l'exposition universelle de Paris, de 1900, un panorama grandiose de l'Engadine, mais dut y renoncer devant les difficultés financières. Il le remplaça par le grand triptyque des Alpes, exécuté au Schafberg sur Pontresina. † 28 sept. 1899 au Schafberg, enterré dans le cimetière de Maloja. — *SKL*. — Gott. Segantini : *Giov.*



Giovanni Segantini.  
D'après un portrait peint  
par lui-même.

*Segantini ; sein Leben und sein Werk.* — *Giov. Segantini, sein 25. Todestag.* — Voir aussi les publications de William Ritter, Franz Servaes, Marcel Montandon, Tomaso Bresciani, K. Abraham, Soccattelli, G. Vallette, etc. — 2. GOTTARDO, fils aîné du n° 1, peintre et graveur, \* 25 mai 1882 à Pusiano, travailla dans l'atelier de son père, fit des études d'ingénieur à Zurich, revint à la peinture ; habite à Maloja. Auteur de nombreuses gravures, de paysages de Rome, Zurich et de l'Engadine, auteur de publications sur son père. — *SKL*. — 3. MARIO, frère du n° 2, sculpteur, peintre et graveur, \* 31 mars 1885 à Milan, entra en 1900 à l'académie de cette ville, étudia à Vienne, exécuta des reliefs, portraits, gravures et paysages. — *SKL*. — Le musée Segantini à Saint-Moritz, portant le nom du peintre, fut construit sur les plans de l'architecte Hartmann et ouvert en 1909. Un comité local finança l'entreprise et réunit une partie de l'œuvre exécutée par le maître dans l'Engadine, pays avec lequel son art avait de si intimes rapports. Le musée contient un certain nombre des œuvres les plus importantes (triptyques) ainsi que le monument de l'artiste, d'abord destiné à Maloja, par le sculpteur Leonardo Bistolfi. — *SKL*. [L. J.]

**SEGER.** Nom de deux hommes connus sous le nom de Vogt pendant la Réformation dans les Grisons. — 1. MARTIN, de Maienfeld, bailli de la ville, déjà en 1509 représentant des III Lignes lors de la conclusion de l'alliance de Crémone avec la France, plusieurs fois député à la Diète, ardent partisan de la Réforme il était en correspondance avec Zwingli, Bullinger et Vadian. Mentionné pour la dernière fois en 1534. — a Porta : *Hist. Reform I*. — W. Köhler, Emil Gamenisch, Fritz Jecklin dans *Zwingliana* 3. — 2. MARTIN, de Tamins, fit, en 1546, enlever les images et les autels de l'église de ce lieu, dès 1535 bailli de la seigneurie de Hohentrins. † 26 février 1560. — Jecklin : *Das Taminser Jahrbuch* 1921. [J.-R. TRUOG.]

**SEGESSER (SEGENSER).** Familles des cantons d'Argovie, Bâle-Ville, Berne et Zurich.

**A. Cantons d'Argovie et de Bâle-Ville.** Famille bourgeoise de Laufenbourg citée dès 1311. La branche principale s'éteignit vers 1600 ; la descendance de HENMANN, devenu bourgeois de Bâle en 1415, est représentée dans cette ville jusqu'en 1872. — 1. HANS, cité de 1428 à 1444, du Conseil de Laufenbourg, échevin de la Sainte-Vehme de Westphalie. — 2. BURKART, cité de 1478 à 1498, président du tribunal de Bâle. Malgré une certaine ressemblance des armoiries, une relation de parenté avec la famille noble n'est pas établie.

— A. Laufenbourg : *Registre bourgeois de Bâle*. — MGS III. [H.-A. S. v. B.]

**B. Canton de Berne.** Famille bourgeoise de Berne citée de 1389 à 1474. Elle joua un certain rôle au XV<sup>e</sup> s., entra en 1420 au Grand Conseil et en 1435 au Petit Conseil. — CUNO, cité de 1420 à 1460, bailli d'Aarberg 1446-1448. — Ces Segesser ne sont pas parents des nobles argoviens qui possédaient au XV<sup>e</sup> s. également la bourgeoisie de Berne.

Les Segesser qui devinrent bourgeois de Fribourg en 1445 et entrèrent au Grand Conseil sont peut-être un rameau de la famille bernoise. — Archives d'État de Berne et de Fribourg. [H.-A. S. v. B.]

**C. Canton de Zurich.** Famille de commerçants à Zurich mentionnée de 1349 à 1450. — JOST acquit en 1381 et HANS en 1395 la bourgeoisie de Lucerne. Ils ne paraissent pas avoir fait souche. — Voir Archives d'État Zurich. — Segesser : *Genealogie* II, 22, 45. [H.-A. de S. et R. D.]

**SEGESSER de BRUNEGG.** Famille de ministériaux argoviens remontant à 1250. La filiation est établie à partir de 1294. La famille posséda des francs alleux et fiefs dans la région de Mellingen et s'allia à des familles nobles argoviennes. Par mariage et héritage, elle acquit : les biens des maréchaux de Mellingen et des Schenken de Brunegg vers 1275, la basse justice sur les villages de Brunegg, Nesselbach et des biens à Wolenschwyl ; entre 1295 et 1303, de la famille von Iberg, la maison forte d'Iberg à Mellingen. De 1326 à 1588, la charge d'avoyer de Mellingen fut, de fait, héréditaire dans la famille. Restés fidèles aux Habsbourg après la conquête de l'Argovie, les Segesser furent élevés par le roi Frédéric III, en 1442, au rang de ministériaux libres et héréditaires de l'empire. Les trois branches de la famille acquirent en 1536, 1559 et 1566 la bourgeoisie de Lucerne ; la branche lucernoise et la branche romaine firent partie du patriciat de cette ville. La charge de grand-écheanson héréditaire de l'évêque de Constance resta dans la famille de 1582 à sa suppression en 1803. *Armoiries* : de sable bordé d'or à une faux d'argent chargée d'une croisettes de sable. —

MGS III. — *AHS*. — *Häftiger* : *Luzerner Wappen und Adelsbriefe*. — 1. WERNER, cité en 1250, bienfaiteur de l'église de Mellingen. — 2. RODOLF, cité de 1294 à 1315, fils probable du n° 1 ; est peut-être identique à R. *minister* des comtes de Kibourg à Mellingen, mentionné en 1265, témoin à Brunegg 1297. Curateur de l'hôpital de Mellingen 1313. — 3. JOHANN, cité de 1303 à 1323, fils probable du n° 1,



épousa Katharina von Iberg, qui lui apporta en franc alleu la maison forte d'Iberg à Mellingen. Celle-ci resta dans la famille jusque vers la fin du XVIII<sup>e</sup> s.

— 4. JOHANN, le jeune, cité de 1326 à 1341, probablement fils du n° 2, avoyer de Mellingen. — 5. JOHANN, cité dès 1329, avoyer de Mellingen, bailli et juge à Zoug 1343-1351, lieutenant baillival à Baden. † 25 déc. 1351 à la bataille de Dättwil. — 6. JOHANN, cité de 1348 à 1378, fils du n° 4, bailli de Zoug, avoyer de Mellingen, curé de cette ville dès 1365. — 7. **Johann**, cité de 1364 à 1425, fils du n° 5, qualifié de donzel et de noble, combattit de 1354 à 1369 parmi les hommes d'armes de son oncle, l'évêque de Brixen, Jean Schultheiss de Lenzbourg, contre la Bavière. En 1367, il possédait des francs alleux à Mellingen, la basse justice à Brunegg, Nesselbach et Tägeri. Seigneur d'Uttendorf (Haute-Autriche) 1368-1373, et dès 1373 de Gerrenstein et Lazfons (Tyrol). Bourgeois, puis banneret d'Aarau 1383, avoyer de Mellingen 1382-1398, seigneur de Steinhausen et Tägeri, prit part à la guerre de 1386-1387 contre les Confédérés. Conseiller à la cour ducale pour l'Argovie, la Thurgovie et la Forêt-Noire 1390-1415. Hérita en 1395, du chef de sa mère, parmi les fiefs des Rothenbourg, la majorité de Malters, fief qui entraîna la famille dans un long et violent conflit avec le monastère du Hof à Lucerne. Fonda en 1403 la chapellenie de la famille à Mellingen et acquit en 1412 le patronat de l'église de Schinznach. — 8. PIERRE,

fils du n° 7, cité de 1410 à 1451, donzel, avoyer d'Aarau. Par sa femme, Verena von Büttikon, coseigneur de Ruod, détenteur de la basse justice de Ruod, Horw et Schöftland, collateur des églises de Gersau et Arth. Seigneur engagé de la ville et château de Biberstein 1440. Le roi Frédéric III l'éleva en 1442, à la Diète de Zurich, avec son frère (n° 10), au rang de ministériaux libres et héréditaires de l'empire. — 9. RODOLF, frère du n° 8, cité de 1397 à 1457, conseiller à la cour autrichienne pour l'Argovie, la Thurgovie et la Forêt-Noire ; curé de Lucerne 1401, de Schinznach 1408, chanoine, puis doyen de Beromünster. Vendit en 1440 la majorité de Malters à Lucerne. — 10. HANS-ULRICH, frère des n°s 8 et 9, cité de 1410 à 1451, donzel, seigneur de Tägeri et Steinhausen avoyer de Mellingen ; ministériel de l'empire 1442. — 11. **Hans-Arnold**, fils du n° 10, cité de 1451 à 1504, banneret et avoyer d'Aarau, coseigneur de Steinhausen et Brunegg, seigneur de Habsbourg et Königstein, citoyen bernois. Armé chevalier en 1476 à la bataille de Grandson, il exerça un commandement à celle de Morat ; partagea de 1480 à 1483, avec Hans von Hallwyl le commandement de 6000 Suisses au service de France. Seigneur engagé, avec ses frères, de la ville et du château de Meersbourg 1483. Pendant la guerre de Souabe, commandant d'Aarau 1499, chancelier et plénipotentiaire de l'ordre des chevaliers de Rhodes à Berne 1503. — 12. HANS-ULRICH, frère du n° 11, cité de 1451 à 1489, seigneur de Tägeri, coseigneur de Brunegg, bourgeois de Berne, avoyer de Mellingen ; créé chevalier en 1477 à la bataille de Nancy. — 13. HANS-RODOLF, frère des n°s 11 et 12, cité de 1451 à 1523, donzel, seigneur de Tägeri et Stetten, seul seigneur de Brunegg dès 1498, avoyer de Mellingen. Prit part à la guerre de Souabe. Bailli pour l'évêque de Constance à Klingnau 1496-1500 ; devint par sa femme, Johanna von Ringoltingen, seigneur engagé de la baronnie de Landshut. — 14. JOHANN, fils du n° 11, cité de 1493 à 1513, donzel, propriétaire du Segesserhof à Brugg, bourgeois et du Conseil de Bâle 1501, commandant de Brugg 1499, bailli bâlois de Farnsburg 1502 ; prit part à la campagne d'Italie 1512, et à la bataille de Pavie. Par sa femme, Otilia Trüllerey, seigneur de Rüdlingen, Buchberg et Ellikon. — 15. HANS-ARNOLD, frère du n° 14, cité de 1497 à 1520, donzel, plusieurs fois avoyer d'Aarau. — 16. HANS-ULRICH, cité de 1489 à 1522, fils du n° 12, seigneur de Tägeri, coseigneur de Brunegg, coseigneur engagé de Meersbourg, avoyer de Mellingen. — 17. HANS-WERNER, fils du n° 13, cité de 1494 à 1507, donzel, seigneur de Tägeri, prit part à la guerre de Souabe. Bourgeois de Lucerne 1501. — 18. HANS-RUDOLF, fils du n° 13, cité de 1487 à 1519, chanoine de Zofingue et de Schönenwerd, prévôt de Schönenwerd. — 19. HANS-ULRICH, fils du n° 13, cité de 1521 à 1543, donzel, seigneur de Brunegg et de Tägeri. Eut, comme catholique, des différends avec Berne, qui s'empara en 1534 du château de Brunegg. La Diète intervint et obligea Berne à restituer Brunegg, mais, en 1538, Segesser vendit le château et la seigneurie à Berne. Souche de la branche romaine. — 20. BERNHARD, fils du n° 16, cité de 1523 à 1565, donzel, chef du parti catholique et avoyer de Mellingen. Reçut la bourgeoisie de Lucerne en don 1536. Bailli de Kaiserstuhl et Rothelin pour l'évêque de Constance, et son ambassadeur auprès des cantons. Posséda en fief Berken dans le Klettgau ; seigneur engagé de Schwarz-Wasserstelz sur le Rhin. Souche de la branche lucernoise et de la branche thurgovienne et allemande.

*Branche romaine.* — 21. **Albrecht**, cité de 1534 à 1605, fils du n° 19, reçu en don, en 1559, avec son frère (n° 22), la bourgeoisie de Lucerne. Commandant de la garde suisse à Ravenne 1559-1560, seigneur de Baldegg 1559-1569, du Conseil de Lucerne 1566, bailli de Münster, Rothenbourg et Willisau, chevalier de l'Épéron d'or ; capitaine au service de France 1572-1575, bailli pour l'évêque de Constance à Arbon 1578-1582, lieutenant-colonel au service de la Ligue 1585, ambassadeur auprès du vice-roi d'Espagne à Milan 1585. — 22. **Jost**, frère du n° 21, cité de 1534 à 1592, commandant de la garde suisse à Ravenne 1560-1562, et de

1566 à sa mort, commandant de la garde suisse pontificale à Rome ; chevalier de l'Éperon d'or, citoyen romain 1567. Seigneur de Baldegg 1569. Actif propagateur de la contre-réformation et de la fondation du collège des jésuites à Lucerne, chargé d'affaires pontifical en Suisse 1575-1579, plus tard ambassadeur des VII cantons aux cours de Rome, Florence et Mantoue. Député de Lucerne au renouvellement de l'alliance des VII cantons avec l'évêque de Bâle 1580. Premier grand-échanton héréditaire de l'évêque de Constance 1582, colonel-général de toutes les troupes suisses des États



Jost Segesser (n° 22).  
D'après un portrait à l'huile.

pontificaux 1587. Seigneur engagiste de Schwarzwasserstelz. — 23. MARIA, 1544-1614, sœur du n° 22, princesse-abbesse de Gutztenzell 1569-1614. — 24. HANS-ALBRECHT, cité de 1587 à 1614, fils du n° 21, seigneur de Schauensee, chevalier de l'Éperon d'or et comte palatin, officier de la garde suisse au service pontifical, capitaine en Italie 1606. — 25. STEFAN - ALEXANDER, 1570-1629, fils du n° 22, citoyen romain ; chevalier de l'Éperon d'or, seigneur de Baldegg, commandant de la garde suisse à Rome 1592-1629, colonel-général des troupes suisses dans les États pontifi-

caux 1605, ambassadeur des VII cantons à Rome. Dernier de sa branche. — 26. JOST, 1577-1626, fils du n° 22, officier de la garde suisse à Rome, seigneur de Baldegg, chevalier de l'Éperon d'or et comte palatin. Ses filles, Katharina, alliée de Meggen, et Maria-Elisabeth, alliée Göldli, vendirent le château et la seigneurie de Baldegg en 1630. — 27. ANNA, 1580-1630, fille du n° 22, princesse-abbesse de Gutztenzell 1614-1630. — 28. FRANCISCUS, 1587-1626, fils du n° 22, coseigneur de Baldegg, officier de la garde suisse à Rome, chevalier de Saint-Etienne. — 29. JOHANN-JAKOB, 1589-1618, fils du n° 22, officier de la garde à Rome, chevalier de justice de l'ordre de Malte ; fut assassiné à Rome.

*Branche thurgovienne-allemande.* — 30. HANS-MELCHIOR, cité de 1544 à 1582, fils du n° 20, négociateur du Saint-Siège devant la Diète en 1565, bourgeois de Lucerne 1566, chanoine de Constance 1570, seigneur d'Ober-Gyrsberg (Thurgovie) 1575. — 31. HANS-KASPAR, cité de 1552 à 1591, frère du n° 30, propriétaire de l'Iberg, avoyer de Mellingen. — 32. BEAT-JAKOB, 1582-1636, fils du n° 31, conseiller et bailli pour l'évêque de Constance à Klingnau, puis à Arbon, seigneur d'Ober-Castel, d'Auenhofen, Hefenhofen et Moos en Thurgovie, propriétaire du château de Kärisholz (Saint-Gall). Ambassadeur de l'évêque de Constance auprès de l'empereur Ferdinand II en 1632. — 33. MARIA-BARBARA, 1584-1652, sœur du n° 32, prieure de St. Katharinental, ainsi que sa nièce — ANNA-MARGARITHA, 1619-1683. — 34. BERNHARD-CHRISTOPH, 1621-1686, fils du n° 32, seigneur d'Ober-Castel, et de Lichtenberg et Bubenrode (Franconie). Vendit en 1644 l'Iberg à l'ordre teutonique. Chambellan, conseiller et bailli de l'évêque d'Eichstätt à Dollenstein et Möhrenheim ; fut pendant la guerre de Trente ans chargé de plusieurs missions diplomatiques. — 35. FRANZ-WERNER, 1627-1696, frère du n° 34, chanoine, doyen et archidiacre du chapitre de Bâle, député par l'évêque de Bâle au renouvellement d'alliance avec les VII cantons 1695. — 36. HANS-BEAT, 1629-1669, frère des n° 34 et 35, chevalier de l'ordre teutonique, commandeur à Strasbourg, Andlau, Kaisersberg, Fribourg-en-Brisgau et Ruffach. — 37. MARQUART-SEBASTIAN-JOHANN, 1650-1682, fils du n° 34, bailli de Dollenstein et Möhrenheim, *Gerichtsherr* en Thurgovie en tant que seigneur d'Auenhofen, Hefenhofen et Moos et propriétaire du château de Kärisholz (Saint-Gall). — 38. KASPAR-JAKOB, 1663-

1730, fils du n° 37, chambellan et conseiller de l'évêque d'Eichstätt, seigneur en Thurgovie et de Wartensee et Kärisholz. Créé par l'empereur Charles VI baron héréditaire du saint-empire en 1723. — 39. HANS - KASPAR, 1716-1776, fils du n° 38, chanoine d'Augshbourg et de Constance, puis jésuite ; supérieur 1774, puis principal à Sion 1776. — 40. FRANZ-JOSEPH, 1717-1798, frère du n° 39, hérita en 1732 le château et la seigneurie de Notzing (Bavière), vendit en 1736 ses seigneuries thurgoviennes, en 1738 Kärisholz et en 1757 Wartensee. Chambellan de l'électeur de Bavière, chevalier et commandeur de l'ordre de Saint-Georges. — 41. FRANZ-ANTON, 1742-1812, frère du n° 40, chambellan, puis grand-maître de la cour et conseiller intime du margrave de Bade. Grand-commandeur et trésorier de l'ordre de Saint-Georges, seigneur de Brantsberg et de Sonnen (Bavière). — 42. FRANZ-CHRISTOPH, fils du n° 40, 1742 - 1812, seigneur de Notzing, chambellan et grand-écuyer de l'électeur et roi de Bavière, dernier grand-échanton de l'évêque de Constance. Dernier de sa branche.



Franz-Joseph Segesser  
de Brunegg (n° 40).  
D'après un portrait à l'huile.

*Branche lucernoise.* — 43. HANS-CHRISTOPH, cité de 1528 à 1570, fils du n° 21, lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie au service de France 1569, puis colonel-proprétaire de son régiment. En 1570, Charles IX lui fit don d'une chaîne d'or. — 44. HANS-ARNOLD, cité de 1529 à 1577, frère du n° 43, chevalier, acquit en 1536-1555 la bourgeoisie de Lucerne ; du Conseil de cette république 1558, intendant des bâtiments et plusieurs fois député à la Diète. Capitaine au service de France, combattit à Corbeil, Dreux, Meaux, Saint-Denis, Jarnac et Montcontour. Tous les Segesser actuels descendent de lui. —

45. LUDWIG, cité de 1554 à 1586, fils du n° 44, chevalier, du Conseil 1578, capitaine au service de France, bailli de Ruswil, député à la Diète. — 46. MACHARIUS, 1578-1640, fils du n° 45, du Conseil 1610, bailli de Münster, Willisau et Rothenbourg. Entra en 1632 dans l'ordre des franciscains à Werthenstein. — 47. HEINRICH-LUDWIG, 1599-1677, petit-fils du n° 44, chevalier de l'Éperon d'or, du Conseil 1638, bailli de Münster et de Rothenbourg, banneret des arquebusiers pendant la guerre des Paysans, *Oberwachtmeister*, lieutenant de l'avoyer de Lucerne, épousa la fille du dernier de la ligne romaine Stefan-Alexander (n° 25) et réunit ainsi ces deux branches de la famille. — 48. JOST-RANUTIUS, 1636-1714, fils du n° 47, du Conseil 1678, banneret, bailli de Habsbourg, Ruswil, Entlebuch et Rothenbourg. — 49. MARIA-ELISABETH, 1657-1728, fille du n° 48, abbesse de Saint-André à Sarnen. — 50. HEINRICH-LUDWIG, 1662-1728, frère du n° 49, du Conseil 1674, bailli de Münster et Rothenbourg, bailli fédéral à Sargans 1719-1721. — 51. KARL-FRANZ, 1665-1745, frère des n° 49-50, prieur de Saint-Urbain. — 52. JOST-RANUTIUS, 1669-1745, frère des n° 49-51, chanoine et gardien de Beromünster, racheta de l'ordre teutonique, en 1737, l'Iberg à Mellin-



Philipp Segesser  
de Brunegg (n° 54).  
D'après un portrait à l'huile.

gen, et fonda, la même année à Lucerne, le majorat de famille, et à Mellingen le *Pactum familiae*. — 53. ANNA-ELISABETH, 1685-1755, fille du n° 50, prieure de Hermatschwil. — 54. PHILIPP, 1689-1762, fils du n° 50, jésuite, missionnaire au Mexique dès 1731; fonda en 1742 Saint-Xavier del Vac. Chef de la mission centrale à Ures 1744, visitateur de la Sonora 1750, recteur à Ures 1754. Laissa une importante correspondance. — 55. ULRICH-FRANZ-JOSEPH, 1698-1797, fils du n° 50, seigneur de Hünenberg, du Conseil 1728, fidéicommissaire



Ulrich-Franz Segesser de Brunegg (n° 55). D'après un portrait à l'huile, probablement de Wyrtsch.

1737, bailli de l'Entlebuch et en Thurgovie, banneret, et avoyer de Lucerne 1759-1767; avoué de Saint-Urbain, député à la Diète. — 56. ANNA-MARIA, 1722-1793, fille du n° 55, prieure 1757 et abbesse 1763-1793 de Hermatschwil. — 57. JOST-HEINRICH-RANU-TIUS, 1728-1788, fils du n° 55, fidéicommissaire, seigneur de Hünenberg, du Conseil 1767, bailli de Griessenberg (Thurgovie) 1759-1779, de l'Entlebuch, Münster et Rothenbourg. — 58. JOSEPH-AURELIAN, 1757-1846, fils du n° 57, fidéicommissaire, du Conseil 1788, sous-intendant de l'arsenal; démissionna en 1798 avec le gouvernement aristocratique. Du

Lucerne 1801-1802, entra dans le gouvernement de la Restauration en 1814, conseiller des finances et contrôleur de l'État. — 59. JOSEPH-PLACID, 1803-1878, petit-fils du n° 58, capitaine d'artillerie, battit les Corps francs à Malters. Architecte, professeur et fidéicommissaire. — 60. HEINRICH, 1809-1872, capitaine de carabiniers 1847, se distingua dans la guerre du Sonderbund aux combats de Sins et Geltwil. Un décret du gouvernement, du 18 nov. 1847, octroya une inscription honorifique au drapeau de son corps. Plus tard directeur de la C<sup>ie</sup> de navigation du lac des Quatre-Cantons. — 61. ÉDOUARD, 1814-1868 frère du n° 60, chef de bataillon en 1847 au combat de Gisikon, plus tard colonel. — 62. JOST-BERNHARD, 1814-1880, grand juge au régiment Kalbermatten au service du Saint-Siège, chevalier de Saint-Grégoire, juge à la cour d'appel; propriétaire du château de Mauensee. — 63. PAUL, 1847-1897, fils du n° 59, fidéicommissaire, architecte, membre du Conseil municipal de Lucerne, directeur des finances. — 64. HEINRICH-VIKTOR, 1843-1900, fils du n° 60, architecte, colonel divisionnaire, commandant des fortifications du Saint-Gothard; membre de la commission de défense nationale; président



Heinrich-Viktor Segesser de Brunegg (n° 64). D'après un fusain de Marguerite Segesser von Brunegg-Crivelli.

de l'administration des biens bourgeoisiaux de Lucerne, chevalier de la Légion d'honneur. — 65. FELIX, † 1863, fils du n° 60, chanoine de Southwark-Londres, recteur de St. Leonards on Sea. — 66. HANS. Albrecht, \* 1877, fils du n° 64, D<sup>r</sup> en droit et sc. pol., conseiller de légation 1913, consul général dans les territoires rhénans occupés, ministre de Suisse en Pologne 1924 et dès 1927 simultanément en Tchécoslavaquie. — 67. PHILIPP-ANTON, 1738-1820, fils du

n° 55, seigneur de Buchen, bailli de Habsbourg et Ebikon, gouverneur du château de Wykon. — 68. JOSEPH-XAVER, 1767-1811, fils du n° 67, officier en France et en Corse, inspecteur général des milices de Lucerne 1798, commandant helvétique de Lucerne 1802, colonel du 2<sup>e</sup> régiment suisse au service de Napoléon en Espagne et au Portugal 1806, commandant d'Abrantes (Portugal) 1807. — 69. FRANZ-LUDWIG, 1776-1842, fils du n° 67, député au Grand Conseil 1814-1831, archiviste de l'État 1814-1831. — 70. Philipp-Anton, 1817-1888, fils du n° 69, propriétaire du Holzhof; secrétaire du Conseil d'État 1841-1847, chef de chancellerie à l'état-major général du Sonderbund en 1847, député au Conseil national 1848-1888, au Grand Conseil 1851-1860, 1861-1888, conseiller d'État 1863-1867, 1871-1888, avoyer de Lucerne 1872, 1874, 1884. Membre du Comité des savants du musée germanique de Nuremberg. Chef du parti conservateur, éminent jurisconsulte et écrivain. D<sup>r</sup> jur. h. c. de Bâle 1860.

A publié: *Rechtsgesch. der Stadt u. Republik Luzern*; *Sammlung kleiner Schriften*, 4 vol.; *Eidg. Abschiede I-III*; *Ludw. Pfiffner und seine Zeit*; *Genealogie u. Geschlechtshistorie der Segesser von Brunegg*; *Erinnerungen*; *45 Jahre im Luzern. Staatsdienst*. — 71. KARL-LUDWIG, 1845-1907, fils du n° 70, ingénieur civil à l'armée française du Mexique et aux constructions des chemins de fer du Gothard et d'Athènes à Mégare; directeur du chemin de fer du Rigi, député au Grand Conseil. — 72. FRANZ-LUDWIG, \* 1854, petit-fils du n° 69, prêtre 1880, D<sup>r</sup> en droit canon, professeur et directeur du Séminaire épiscopal à Lucerne, chanoine et prévôt de St. Leodegar 1911, commissaire épiscopal pour le canton de Lucerne 1897. Chanoine de Soleure, camérier secret 1896 et prêtre domestique du Saint-Siège. — 73. LUDWIG, \* 1879, fils du n° 71, juge à la cour d'appel et au tribunal fédéral des assurances 1920, président de ce dernier 1928-1929. — 74. FRIEDERICH, \* 1873, petit-fils du n° 70, médecin-chef du sanatorium Sennrüti à Degersheim; auteur de publications médicales. — Voir Ph. A. Segesser: *Genealogie u. Geschlechtshistorie der Segesser v. Brunegg*. — Arbre général, dans Merz: *Aarg. Burgen u. Werbauten*. — *Armorial d'Aarau*. — *Armorial de la ville de Baden*. — *Die Schultheissen von Aarau*. — MGS III, 191-232. — ASA. — Argovia. — R. Durrer: *Die Schweizergarde in Rom*. — AHS. — Gfr. Reg. — ZUB. — UA. — FRB. — Steffens et Reinhart: *Nuntiatorenberichte*. — A. Maag: *Die Schweizertruppen unter Napoleon I.* — H. de Schaller: *Hist. des troupes suisses sous Napoléon I.* — M. Schnyder dans *Nbl. der Kunstges. Luzern*, 1902. — C. Müller: *Ph. A. v. Segesser*. — Archives de famille, Lucerne. — Archives de Mellingen, Argovie, Zurich, Berne, Lucerne, Vienne, Innsbruck, Munich, Carlsruhe, Vatican, Florence, Pise, Bibl. Nationale, Paris. [R. D.]



Philipp-Anton Segesser de Brunegg (n° 70). D'après un portrait à l'huile de Schwegler.

Un rameau bâtarde de la branche lucernoise, mentionné de 1580 à 1650, a donné: HIERONYMUS, officier au service de France 1609-1618. — Voir Segesser: *Geneal.* II, 84, 170-172. — MGS III, 232. [H.-A. de S. et R. D.]

**SEGLINGEN** (C. Zurich, D. Bülach, Com. Eglisau. V. DGS). Vge. En 1241, *Segilingen*; 1264, *Segelingen*; un curé y est alors cité sans qu'on sache rien d'une église ou d'une chapelle. La villa de Seglingen appartenait au couvent de Rheinau. La basse juridiction passa en 1241 de Diethelm von Krenkingen à l'empereur Frédéric II. Durant la guerre de Zurich, les Confédérés brûlèrent le village, en 1446. Seglingen passa en 1496 avec la seigneurie d'Eglisau à la ville de Zurich. Le château d'Eglisau, tête de pont sur la

rive gauche du Rhin, fut démolie en 1813. — UZ. — A. Wild : *Am Zürcher Rheine*, Reg. [HILDEBRANDT.]

**SEGLINGEN**, WALTER von, abbé du couvent d'Alterheiligen à Schaffhouse 1360-1396. — Melch. Kirchner : *Neujahrsbeschenke XI. — Festschrift des Kts. Schaffhausen* 1901. [STIEFEL.]

**SEGMÜLLER**. Famille bourgeoise d'Altstätten (Saint-Gall), citée depuis 1360, appelée souvent Müller. — 1. JOHANNES, 8 mars 1822 - 7 nov. 1895, de Leuchingen, directeur d'école normale, secrétaire de ville, ammann communal, ammann de district, conseiller d'État et landammann cantonal. — S. Wilh. von Roosen : *Landammann Johannes Segmüller*. — 2. PIUS, fils du n° 1, 2 sept. 1865 - 4 juin 1925, juriste, ammann communal, député au Grand Conseil. Lors de la Réformation, un rameau de la famille émigra en Forêt-Noire. — [F. S.] — 3. **Fridolin**, D<sup>r</sup> phil. h. c. de l'université de Fribourg, \* 17 fév. 1859, profès au couvent d'Einsiedeln 1879, prêtre 1883, professeur au gymnase du couvent ; prévôt à St. Gerold, économiste et professeur d'histoire ecclésiastique au collège Anselmianum à Rome, spirituel du Johannum à Neu St. Johann, réorganisateur du collège d'Ascona (Tessin). Archiviste du canton de Schwyz, collaborateur au *DHBS*. Auteur de plusieurs articles dans *ZSK*, et de *Blätter aus der Kirchengesch. der Schweiz z. Z. der Helvetik, ... zur Zeit der Mediation und Restauration*, dans *Einsiedl. Programm*; *St. Geroldsbüchlein*; *Der Carafa Glück u. Fall*, dans *Schweiz. Rundschau*; *Bischof Jakob Laurenz Studach*; *Carolus Borromeus vindicatus*. Traducteur de O. Marucchi : *Handbuch der christlichen Archäologie*; des biographies de Pie X et Joh.-M. Bonomo. Il a signé plusieurs écrits populaires du pseudonyme *Wilhelm von Roosen*. — Voir *KKZ* 1929, p. 69. — *Ostschweiz* 1929, n° 80. — *Rheinische Volkszeitung*, n° 27, 1929. [J. M.]

**SEGNES** (C. Grisons, D. Vorderrhein. V. DGS). Vge qui a toujours été rattaché à Disentis au temporel et au spirituel. — [L. J.] — Le passage du Segnes, qui relie Flims à Elm, cité par J.-J. Scheuchzer en 1723, avait été traversé par lui en 1703 ; il le fut peut-être en 1799 par une division russe de l'armée du général Souwarof. [F. P.]

**SEGOND**. Famille française originaire de Paris près Grenoble, naturalisée genevoise en 1839 avec — 1. Jacques-Jean-Louis, \* 3 mai 1810 à Plainpalais, † 18 juin 1885 à Genève, D<sup>r</sup> theol. Pasteur à Chêne 1840-1864, professeur d'hébreu et d'exégèse de l'Ancien Testament à l'académie, puis université de Genève de 1872 à sa mort. Auteur d'assez nombreux ouvrages de critique ou d'édification religieuse, surtout d'une nouvelle traduction française de la Bible d'après les textes hébreu et grec, publiée pour la première fois entre 1874 et 1880. — 2. VICTOR-Louis, fils du n° 1, 40 déc. 1849-9 janv. 1915, pasteur de 1873 à 1886 dans diverses paroisses vaudoises et à Sion (Valais), puis à Céligny (Genève) 1886-1898. Rédacteur de *l'Helvétia* et de *la Veillée* ; bibliothécaire de la Société de lecture de Genève dès 1900. — Voir *Semaine religieuse*. — *Encyclopédie des sciences religieuses*. — H. Heyer : *L'église de Genève*. [Ernest CHAPONNIÈRE.]

**SEGUIN**. Famille du Languedoc, reçue à l'habitation à Genève en 1740. — 1. THOMAS, \* 18 fév. 1741 à Genève, peintre sur émail ; a gravé aussi des estampes. — *SKL*. — Sordet : *Dict.* — J.-J. Rigaud : *Rens.* 264, 273. — Andresen : *Handb. für Kupferstichsamml.* II, 496. — Bellier et Auvray : *Dict. des artistes de l'école française*. — A une branche de cette famille semble se rattacher : — 2. FRANÇOIS, \* 1791 à Saint-Petersbourg, † 1871 à Genève, naturalisé genevois 1816. Numismate, a publié quelques monographies dans la *Revue numismatique belge*, 1868, 1869, et dans la *Revue savoissienne*, 1871. — *MDG XVII*, 399. — *Mémorial des 50 premières années de la Soc. d'hist. de Genève*, 426. — A. de Montet : *Dict.* [H. G.]

**SEIDEL**, ROBERT, \* 23 nov. 1850 à Kirchberg (Saxe), vint en Suisse en 1870, fut tout d'abord ouvrier et employé de commerce, puis instituteur, maître secondaire à Mollis 1884-1890, rédacteur de *l'Arbeiterstimme* à Zurich 1890-1898. Un des fondateurs et le premier rédacteur du *Volksrecht* 1898-1899 ; du Grand

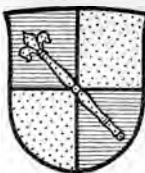
Conseil de la ville 1893-1914, du Grand Conseil 1893-1917, conseiller national 1911-1917, privat-docent pour la pédagogie sociale à l'École polytechnique fédérale 1905, à l'université de Zurich 1908. Auteur de nombreuses publications socialistes et de pédagogie sociale, ainsi que des volumes de poésies : *Aus Kampfgewühl und Einsamkeit*, 1905 ; *Lichtglaube und Zukunftssonnen*, 1908. — Liste de ses œuvres dans *DSC* et dans Bernhard Rost : *R. S. als Volkskämpfer*. — *R. S. zu s. 60. Geburtstag*, 1910. — *R. S. zu seinem 70. Geburtstag*, 1920. — *Grütlikalender*, 1917. [H. Tr.]

**SEIDENSTICKER**. Voir PHRYGIO.

**SEIFERT**. Famille bourgeoise de Wartau (Oberland saint-gallois). — 1. HULDRICH, \* 27 janv. 1801 à Oberschan (Wartau), pasteur de Fläsch (Grisons), d'Ennetbühl et d'Ebnat (Toggenbourg) 1824-1874, doyen, député au Grand Conseil. Auteur de *Gesch. der evangel. Kirche und Gem. Ebnat*, 1863, et d'autres travaux. † 1 nov. 1882 à Saint-Gall. — *Tagblatt... St. Gallen* 1882, n° 258 et 263. — *St. Gall. Nbl.* 1883, p. 35. — 2. HULDRICH-ARNOLD, fils du n° 1, \* 1828, rédacteur de la *St. Gall. Ztg.* 1852-1854, juge auditeur 1854-1859, député au Grand Conseil vers 1850 et 1870, inspecteur administratif des chemins de fer à Berne 1861-1873. † à Berne 13 fév. 1885. Promoteur du tir. — *St. Gall. Tagbl.* 1885, n° 54 et 55. — O. Fässler : *Die st. gall. Presse* II, p. 12. — W. Näf : *Basil Ferd. Curti*, p. 187. — 3. HERMANN, frère du n° 2, \* 8 fév. 1841, pasteur à Gretschins-Wartau et Ebnat, conseiller d'État saint-gallois 1873-1875, puis rédacteur de la *St. Gall. Ztg.* 1876-1884, du *St. Gall. Tagblatt* dès 1882. † 30 juin 1909. — *St. Gall. Tagbl.* 1909, n° 151, 153, 154. — O. Fässler : *Die st. gall. Presse* II, p. 37. [O. F.]

**SEIGNEUX** (C. Vaud, D. Payerne. V. DGS). Vge et Com. En 1235, *Sinius*. Propriété de l'évêque de Lausanne dans la châtellenie de Lucens, avec un fief qui appartient aux Dompierre, puis aux Estavayer. En 1453, chapelle Saint-Jacques (aujourd'hui détruite), dépendant de l'église paroissiale de Dompierre. — Voir *DHV*. [M. R.]

**SEIGNEUX, de**. Famille noble vaudoise, qui remonte à JEAN Seyniouz, bourgeois de Romont en 1350-1364. *Armoiries* : écartelé d'azur et d'or, au sceptre fleurdelysé d'or brochant posé en bande. — 1. JEAN, fils du précédent, 1390-1451, syndic de Romont en 1443-1444. — 2. PIERRE, 1447-1487, fils du n° 1, syndic en 1478, représentant de Romont aux États de Vaud 1456. — 3. JEAN, 1477-1527, fils du n° 2, châtelain de Romont 1506-1508, 1513-1514, syndic 1515. — 4. HENRI, 1507-1549, fils du n° 3, notaire, châtelain de Romont 1532 et 1536. — 5. LOUIS, 1487-1519, neveu du n° 3, conseiller à Lausanne, remit en 1517 les clefs de la ville au duc de Savoie. — 6. FRANÇOIS, 1519-1567, fils du n° 5, bourgmestre de Lausanne 1560-1566, seigneur de Vuflens et Denens, et de 1563 à 1565 de Vevey et la Tour de Peilz. — 7. JEAN, † 1620, fils du n° 6, bourgmestre de Lausanne 1592-1599. — 8. JEAN-BAPTISTE, 1588-1655, fils du n° 7, bourgmestre de Lausanne 1636-1655. — 9. JEAN-SAMUEL, 1688-1760, bourgmestre de Lausanne 1733-1760. — 10. GABRIEL, 1695-1775, seigneur de Correvon, banneret de Lausanne, auteur d'ouvrages de droit et de théologie : *Des lois civiles sur la propriété des biens* ; *Observations de jurisprudence criminelle* ; *Essai sur les abus et les inconvénients de la torture*, ainsi que de traductions de l'anglais et de l'allemand, et d'un volume de vers. — 11. FRANÇOIS, 1699-1775, frère du n° 10, juge civil et criminel de Lausanne, président des Conseils du duc d'Arenberg. Auteur d'un *Factum sur les droits considérables de la ville de Lausanne*, d'*Éléments de procédure criminelle*, d'un *Système de jurisprudence criminelle*. — 12. GEORGES-HYDE, 1764-1841, officier au service de Bavière, juge et accusateur public dans le canton de Vaud, l'un des chefs du parti bernois à la Révolution, auteur d'un *Précis de la Révolution* dans le canton de Vaud en 1798. — 13. JULES-ADRIEN, 1831-1870, vice-gouverneur du prince Thomas, duc de Gènes,



créé comte. — *Généalogie de la famille de Seigneux*. — de Montet : *Dictionnaire*. — RGV I, 107. [M. R.]

*Branche genevoise*, issue de — 14. FRÉDÉRIC-JEAN-GEORGES-ROBERT, 1800-1864, fils du n° 12. — 15. ADRIEN-GEORGES, fils du n° 14, 1837-1912, naturalisé genevois 1880. Avocat, député au Grand Conseil 1872-1874, 1878-1880, 1882-1890; a beaucoup travaillé à l'unification de la législation concernant les transports; délégué de la Suisse aux Conférences internationales des chemins de fer; a publié un *Commentaire de la Convention internationale de Berne*, 1890. Juge 1884, président de la cour de cassation, compositeur de musique, officier de la Légion d'honneur. — JG 17 nov. 1912. — 16. RAOUL-Théobald, fils du n° 15, \* 1865, D<sup>r</sup> med., professeur extraordinaire 1907, ordinaire 1911, de polyclinique gynécologique et obstétricale à l'université de Genève. A publié entre autres : *Le livre de la sage-femme*, 1905; *Précis d'obstétrique opératoire*, 1909-1911. — DSC. — *Catal. des ouvrages publ. par l'univ. de Genève*. — 16. ALOYS, fils du n° 14, 1868-1912, peintre. — JG, 22 mai 1912. [H. G.]

**SEILER, SEYLER.** Familles des cantons d'Argovie, Bâle, Berne, Fribourg, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Soleure, Unterwald, Valais, Zoug et Zurich.

**A. Canton d'Argovie.** Famille bourgeoise d'Aarau, citée depuis 1388, éteinte à la fin du XVI<sup>e</sup> s. — Une autre, plus récente, venant de Liestal, fut reçue à la bourgeoisie en 1585. *Armoiries* : d'or à une marque de maison de sable mouvant de trois coupeaux d'azur chapé ployé du même chargé de deux étoiles d'or. La famille a donné des ecclésiastiques et le dernier avoyer de la ville d'Aarau : — JOHANN-GABRIEL, 1741-1814; demeuré fidèle à Berne, il se rendit en cette ville dont il devint bourgeois en 1804. Cette seconde famille s'éteignit à Aarau en 1857. Une troisième, de Leimiswil (Berne), fut reçue bourgeoisie en 1870. — W. Merz : *Wappenbuch Aarau*. — TA 1902, p. 116. [H. Tr.]

**B. Canton de Bâle-Campagne.** SEILER. Vieille famille, mentionnée au XV<sup>e</sup> s. déjà parmi les familles bourgeoises de Liestal, depuis lors bourgeoise également de Frenkendorf, Oberwil, Muttentz, Pratteln et Bottmingen. *Armoiries* : de gueules au cerf passant. — 1. MARTIN, avoyer de Liestal 1474-1478, 1490 et 1493. De son métier de maçon, il reçut le surnom de *Murer*, qui se maintint dans les générations suivantes. Furent avoyers de Liestal : — 2. JAKOB, 1558, † 1573. — 3. JAKOB, fils du n° 2, 1573, † 1577. — 4. ADAM, fils du n° 2, 1582, † 1588. De lui descendent en ligne directe : — 5. JOH. JAKOB, \* 23 déc. 1767, *Bannbruder*, président de commune, président du tribunal de Liestal. † juil. 1843. — 6. SAMUEL, \* 31 oct. 1832, juge à la cour d'assises, auteur de *Stammbaum der Bürgergeschlechter von Liestal*. † 28 août 1896. — 7. *Gustav-Adolf*, de Frenkendorf et Bâle, \* 20 sept. 1848 à Binningen, instituteur à l'école de district à Liestal 1871-1875, à l'école cantonale de Frauenfeld 1875-1877, à l'école secondaire de jeunes filles de Bâle 1877-1919; promoteur de l'enseignement de la gymnastique en Bâle-Campagne. S'occupa activement de l'étude scientifique des dialectes locaux et des noms de famille et de lieux, dès 1874 collaborateur au *SI*; auteur de *Wörterbuch der Basler Mundart* et de nombreuses études étymologiques, notamment dans *Zeitschrift für deutsche Wortforschung*, dans *SAV*, etc. Nombre de ses études sont encore inédites. Il publia sous le titre de *Gottwilche*, les poésies les plus connues du dialecte de la ville et de la campagne de Bâle. — 8. GUSTAV-ADOLF, fils du n° 7, \* 4 mai 1875 à Frauenfeld, avocat à Liestal et à Bâle, président de la cour d'assises de Bâle-Campagne 1904-1910, député au Grand Conseil 1911-1922, au Conseil national dès 1913; conseiller d'État dès 1922, auteur de la première loi fiscale cantonale. — Archives d'État Bâle-Campagne. — ULB. — DSC. — K. Gauss : *Gesch. der Stadt Liestal*. — J.-J. Brodbeck : *Gesch. der Stadt Liestal*. — *Basellandschaftl. Zeitung*, 20 sept. 1928. — O. Seiler : *Stammbaum*. [O. G.]

**C. Canton de Bâle-Ville.** Vieille famille bâloise dont une branche s'est établie à Liestal au plus tard au XVI<sup>e</sup> s. Tandis que la lignée bâloise s'éteignait dans la descendance mâle en 1801, celle de Liestal redevint bourgeoise de Bâle en 1828, avec — 1. LEONHARD

Seiler-Dettwyler, 1796-1855, marchand drapier à Bâle. — 2. EMIL-HEINRICH Seiler-Hauser, fils du n° 1, 1838-1904, fabricant de rubans. — 3. EMIL Seiler-La Roche, \* 1865, fils du n° 2, fabricant de rubans et d'étoffes. *Armoiries* : d'or à une marque de maison de sable mouvant de trois coupeaux de simple, chapé ployé d'azur chargé de deux étoiles d'or. — Voir LL. — WB. [C. Ro.]



**D. Canton de Berne.** I. Famille éteinte de Berne, représentée aux Conseils depuis le commencement du XIV<sup>e</sup> s., et éteinte vers le milieu du

XVI<sup>e</sup> s. — *Anna*, née dans l'ancienne seigneurie « auf dem Berg » (Uetendorfberg), fille du conseiller bernois Peter ab Berg, épouse de HEINRICH Seiler, directeur de l'hôpital inférieur 1322-1328, puis administrateur jusqu'en 1334; elle l'aïda dans sa tâche et fonda en sa mémoire, le 3 juillet 1348, une chapelle avec autel dans l'église des franciscains. Elle fut l'une des plus riches bernoises de son époque et institua encore, le 29 nov. 1354, avec le concours de Nikolaus von Muleren, un hôpital de 13 lits, placé sous la surveillance de l'autorité. Elle donna, dans ce but, sa maison, à la rue actuelle de l'Arсенal et une série d'autres biens dispersés dans plusieurs localités de l'Oberland et du Mittelland. † 1360. L'acte de fondation de cet hôpital est l'une des origines de l'hôpital actuel de l'Isle. Une statue sur une fontaine de la ville représente, dit-on, la fondatrice. — C. Howald : *Frau A. Seiler*, 1847. — SBB I — BBG II, p. 233. — LL. [H. Tr.]



Statue d'Anna Seiler. D'après une photographie (Bibl. Nat. Berne).

II. Le nom de famille Seiler apparaît souvent dès 1318 dans *FRB*; il est mentionné dans différentes localités. Actuellement, les porteurs du nom sont surtout bourgeois de Bönigen, ainsi que de communes du Jura et des districts de Wangen et Aarwangen. — 1. FRITZ, 1808-16 janv. 1883, de Bönigen; prit part à la seconde expédition des corps francs en 1845, fut fait prisonnier tandis que son frère JOHANNES (du Grand Conseil 1831-1835, 1838-1845, préfet à Laupen 1833) tombait à Malters. Colonel du bataillon oberlandais I lors du Sonderbund, préfet d'Interlaken 1846-1850, député au Conseil national de 1848 à sa mort. Promoteur du chemin de fer du Brünig et du Bodeli. — *Oberländer Volksblatt* 1883, n° 8. — 2. FRITZ, 1856-14 mars 1929, hôtelier à la Wengernalp, député au Grand Conseil 1889-1924. Rendit de grands services à la cause du tourisme dans l'Oberland bernois. — *Berner Woche* 1929, p. 315. — 3. FRITZ, \* 29 mars 1876, D<sup>r</sup> med., professeur extraordinaire de médecine interne à l'université de Berne dès 1920. [H. Tr.]

**E. Canton de Fribourg.** Familles mentionnées à Fribourg dès le XIV<sup>e</sup> s. Une famille de bouchers de ce nom, reçue à la bourgeoisie de Fribourg en 1453, abandonna au XVI<sup>e</sup> s. son nom, pour adopter le prénom d'un ancêtre et s'appeler Werli ou Werly (voir art. WERLY). — 1. ULLI, fils de Werli Seiler, reçu dans la

bourgeoise de Fribourg en 1476, du Conseil des Soixante 1493, des Secrets 1496, banneret du quartier du Bourg 1498-1502, 1503-1504, membre du Petit Conseil 1504-1532, bailli de Planfayon 1524-1527. — 2. JACQUES, du Conseil des Soixante 1507-1532, du Petit Conseil 1532-1555, recteur de la léproserie de Bourguillon 1532-1535. — 3. CASPAR, banneret du quartier de l'Hôpital 1534-1536. — 4. BENOIT, des Soixante 1534, banneret du quartier de l'Auge 1537-1540, des Secrets 1548. — 5. HANS, des Soixante 1524, des Secrets 1537, directeur des grains 1542-1545. — Gottl. Studerus : *Die alten deutschen Familiennamen von Freiburg*. — A. Weitzel : *Répertoire*, dans ASHF X. — P. de Zurich : *Catalogue*, dans AF 1919. — LL. [J. N.]

F. Canton de Lucerne. Famille patricienne éteinte, citée du milieu du XIV<sup>e</sup> s. à la fin du XVI<sup>e</sup>. Armoiries : tranché d'or et d'azur à trois étoiles d'or posées en pal. — AHS 1900, p. 409. — 1. WERNER, administrateur de l'hôpital 1363. — 2. KONRAD, bailli de Weggis 1392, d'Entlebuch 1396, marchand drapier. — 3. HEINRICH, bailli du Freiamt supérieur 1419-1421. † à Bellinzone 1422. — 4. LUDWIG, du Petit Conseil 1467, avoyer 1485, 1489, 1492, 1494, 1497 ; bailli de Sargans 1478-1480, de Rotenbourg



1482-1483, prit part à la bataille de Morat 1476, capitaine devant Bellinzone 1478, au Vorarlberg 1499. Plusieurs fois député à la Diète, à Milan en 1481 et 1482, auprès du duc Sigismond 1484, à la Diète de Worms 1497, adversaire de Milan 1484-1487 et de Waldmann 1489. Comme marchand drapier, il fut arrêté avec d'autres négociants en 1473 lors d'un voyage à Francfort, par Pilgrim de Heudorf, et libéré devant Strasbourg. † vers le 14 oct. 1499. — Th. v. Liebenau : *Das alte Luzern*. — Le même : *Die Schultheissen von Luzern*. — Gfr. Reg. — AS I et II. — E. Gagliardi : *Hans Waldmann I, II*. — Wih. Ehrenzeller : *Die Feldzüge ins Eschental*. — LL. — LLH. [P.-X. W.]

G. Canton de Saint-Gall. Voir aussi SAILER et SCHLAIPFER. — Famille de Saint-Gall, venue en 1864 de Triboltingen (Thurgovie). — OSKAR, D<sup>r</sup> jur., \* 30 juil. 1864, lieutenant-colonel du génie, membre de la direction du 4<sup>e</sup> arrondissement des C. F. F., actuellement à la retraite. — *Burgerbuch St. Gallen* 1920. [D.-F. R.]

H. Canton de Schaffhouse. SEILER, SEYLER, SAILER. Famille de Merishausen, Schaffhouse et Stein, où elle est citée depuis 1427. Des personnes de ce nom sont signalées à Schaffhouse dès 1290 ; d'autres y acquièrent la bourgeoisie en 1536, venant de Waldsee, en 1542 de Hettlingen, en 1567 de Frauenfeld et en 1893 de Merishausen.

Seiler de Schaffhouse. — Armoiries : autrefois d'azur à une étoile d'or accompagnée en chef d'un croissant du même ; plus tard ces positions furent interverties. — 1. ERHARD, du Conseil, prévôt de corporation 1460. — 2. HANS, maître monnayeur 1476. — 3. HANS-LUDWIG, 18 mars 1566 - 27 oct. 1642, député en Italie 1614 et 1615, trésorier 1616, bailli de Rüdlingen 1622 et de Thayngen 1623, bourgmestre 1638. — 4. HANS-LUDWIG, fils du n<sup>o</sup> 3, 1588-1650,



député en Italie 1638 et 1639, bailli de Neunkirch 1642. — 5. JOHANNES, 1612-1688, bailli de Merishausen 1671, député en Italie 1672. — 6. HANS-KONRAD, petit-fils du n<sup>o</sup> 4, bailli de Merishausen 1703. — 7. JOHANN-GEORG, 27 août 1663 - 12 janv. 1740, graveur extrêmement fécond, auteur de portraits, de paysages suisses et d'un excellent atlas accompagnant l'ouvrage de J.-J. Manget : *Theatrum anatomicum*. Publia longtemps un calendrier fédéral. — SKL. — *Festschrift der Stadt Schaffh.* 1901. — C. Mägis : *Schaffh. Schriftsteller*. — 8. DIETEGEN, fils du n<sup>o</sup> 7, 15 oct. 1693 - 1 avril 1774, graveur, peintre et dessinateur, auteur de portraits de notables schaffhousis ; juge baillival 1745, bailli de Merishausen 1755. — SKL. — *Festschrift der Stadt Schaffhausen*. — 9. JOHANNES,

1753-1829, seigneur de Laufon et propriétaire de la fonderie de fer de la chute du Rhin, juge de la ville 1803, du Petit Conseil 1814. — 10. JOHANN-HEINRICH 1766-1820, du Petit Conseil, trésorier. Plusieurs membres de la famille furent orfèvres et argentiers. — 11. JOHANNES, 1775-1799, l'un de ceux-ci, servit en Espagne à Palma et Minorque. — US. — Reg. général de Schaffhouse. — LL. — JAKOB, de Merishausen, \* 16 mai 1886, D<sup>r</sup> phil., naturaliste, directeur scientifique de l'institut de biologie à Schleuderlohe depuis 1920, privat-docent à l'université de Munich 1922, auteur de nombreux travaux sur les sexes et les cellules. — *Mitt. nat. Ges. Schaffh.* 1922-1923, II. [STIEFEL.]

I. Canton de Soleure. SEYLER. Famille éteinte, bourgeoise de Soleure. Furent reçus dans la bourgeoisie : JORDAN, d'Yverdon, 1408-1440 ; JOST, de Büren, 1536. — MELCHIOR, bailli de Flumetal 1597, *Thüringervogt* 1614, *Altrat* 1618-1623. — LL. — G. von Vivis : *Bestattungsbuch*. — Archives d'État Soleure [† v. v.]

K. Canton d'Unterwald. Familles de l'Unterwald, communières de Kägiswil vers 1484, de Sarnen 1616, paroissiennes de Sachseln 1592. Armoiries : d'azur à une étoile d'or. — 1. MARQUARD, paroissien de Sachseln 1592, juge et conseiller du village 1594, de Sarnen 1599 quand il s'y fut établi ; capitaine au service de la Ligue 1590, fit en 1603 un pèlerinage à Jérusalem et devint chevalier du Saint-Sépulcre. † 22 nov. 1610. — 2. ALOIS, de Sarnen, intendant de l'arsenal, directeur de la police 1838, banneret du canton 1845. † 1857. — 3. JOSEF, conseiller d'État et directeur de police 1888. † 25 avril 1906. — A. Kächler : *Chron. von Sarnen*. — Le même : *Gesch. von Sachseln*. [R. D.]

L. Canton du Valais. Depuis le XIV<sup>e</sup> s., on trouve au Valais trois familles autonomes : à Conches (originaire de Blitzingen), à Simplon et à Niedergestelen. — 1. ALEXANDER, de Blitzingen, 1819-1891, acheta en 1854 un hôtel à Zermatt et fit, par son énergie et son sens des affaires, de ce petit hameau quasi inconnu l'un des centres mondiaux de tourisme. — 2. KATHARINA, née Cathrein, 12 mars

1834-12 sept. 1895, épouse du n<sup>o</sup> 1, seconda son époux dans la direction des hôtels de Zermatt et déploya en ce village et à Brigue une grande activité de bienfaitrice. — L. Hallenbarter : *Frau Alex. Seiler-Cathrein*, 1928. — 3. JULIUS, \* 12 avril 1859, fils des n<sup>os</sup> 1 et 2, jésuite 1879, missionnaire populaire et maître d'exercices, supérieur de divers établissements de l'ordre. Durant toute la guerre mondiale, il fut aumônier dans la marine allemande. — 4. ALEXANDER, fils des n<sup>os</sup> 1 et 2, \* 6 janv. 1864, député au Grand Conseil dès 1889, président 1908 et 1909, au Conseil national dès 1906 ; favorisa l'agriculture et le tourisme. Fondateur et premier président de l'association *Pro Sempione* ; fondateur et président en 1918 de la centrale suisse du trafic ; inspirateur de la motion Baumberger d'aide à la population alpestre. † 3 mars 1930. — *Walliser Bote* 1930, n<sup>o</sup> 19. — *Briger Anzeiger* 1930, n<sup>os</sup> 19 et 20. — 5. HERMANN, D<sup>r</sup>, fils des n<sup>os</sup> 1 et 2, \* 28 avril 1876, avocat, président de Brigue 1902-1910, conseiller d'État 1910-1920, conseiller national 1920-1925, président de la société hôtelière suisse depuis 1928 et de l'Alliance internationale de l'hôtellerie depuis mai 1929. — 6. FRANZ, D<sup>r</sup>, fils du n<sup>o</sup> 4, \* 1896, directeur de la *Schw. Hoteltreuhandges.* dès 1926, auteur de *Bundesrichter Felix Clausen* ; *Der Uebergang vom föderativen zum modernen Referendum von Kt. Wallis* ; *Die Anfänge der modernen Demokratie im Kt. Wallis*. — 7. THEODOR, de Ritzingen, \* 1 févr. 1856, curé d'Ulrichen 1881-1893, d'Erlikon (Zurich) 1893-1898, de Netstal (Glaris) dès



Alexander Seiler (n° 4).  
D'après une photographie.

1898. Auteur de diverses œuvres littéraires : *Anton von Turm*, tragédie ; *Donata* ; *Falsches Geld*, comédie ; *Mancapan oder die Ritter von Mörel*, drame ; *Suwarow*, etc. — BWG VI. [D. I.]

**M. Canton de Zoug.** Famille éteinte de Zoug, originaire de Lucerne. KONRAD était du Conseil interne en 1387, et JOHANNES en 1416 ; ce dernier fut capitaine des Zougois dans la bataille de Saint-Jacques sur la Birse en 1444 et député à Milan. — MAX, curé de Zoug de 1552 à sa mort, 1556. Il fit restaurer le clocher de l'église Saint-Oswald. [W.-J. M.]

**N. Canton de Zurich.** I. Famille éteinte de Zurich, connue dès 1330. — 1. JOHANNES, prévôt de corporation 1354. — 2. ANDREAS tenait en 1385 le village de Thalwil que Johann de Seon lui avait remis en fief. — 3. JOHANNES, 1438, prévôt de corporation, fut l'un des *Böcke* de la guerre de Zurich. — 4. JOHANNES, pasteur de Schlatt, doyen du chapitre d'Elgg 1553. — Dürsteler : *Geschlechterbuch*. — II. Familles de diverses communes zuricoises (Altstetten, Neftenbach, Dinhard). — ULRICH, de Dinhard ; \* 1872 à Wattwil, D<sup>r</sup> phil., professeur à l'école cantonale de Zurich depuis 1901 ; auteur d'un *Lehrbuch der Physik*, en 4 vol. † 11 mars 1928. — NZZ 1928, n° 461. [P. Kl. eur.]

**SEILI.** Famille éteinte de l'Unterwald, bourgeoise de Sachseln, citée en 1304. — WERNHER, conseiller 1375, landammann d'Obwald 1390, 1391, 1392, 1395, 1396. † vers 1402. *Armoiries* ; une tour crénelée. — *Gfr.* XVIII. — Kuchler : *Gesch. v. Sachseln*. [R. D.]

**SEIPPEL.** Famille d'origine hessoise, reçue à l'habitation en 1707 et à la bourgeoisie de Genève en 1777 ; à la bourgeoisie de Gingins (Vaud) en 1772.



Paul Seippel.  
D'après une photographie.

— 1. ANTOINE-ALBERT, \* 1741, orfèvre, membre militant du parti des Représentants. — 2. ANTOINE, fils du n° 1, juge à Gingins, député au Grand Conseil vaudois 1803. — 3. JOHN-VICTOR, fils du n° 2, 1814-1867, professeur à l'école normale de Lausanne 1841-1845, rédacteur du *Courrier suisse* ; un des fondateurs de l'Église libre vaudoise. — *Livre d'or des familles vaudoises*. — Covelle : *LB.* — [H. G.] — 4. PAUL, fils du n° 3, \* 24 avril 1858 à Lausanne, † 13 mars 1926. Professeur de littérature française à l'École polytechnique fédérale 1895-1925 ; secrétaire au ministère serbe des affaires étrangères lors de la 1<sup>re</sup> guerre serbo-bulgare 1912 ; a fondé avec W. Serment le journal *Le Soir* 1884-1885. Auteur de nombreuses publications : *La Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle*, avec plusieurs collaborateurs ; *Les deux Frances et leurs origines historiques*, 1905 ; *La critique des deux Frances*, 1906 ; *La littérature française dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1908 ; *Escarmouches*, 1910 ; *La civilisation française dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1914 ; *Adèle Kamm*, 1912 ; *Romain Rolland*, 1913 ; *Charles Péguy*, 1915. En 1914, il donna une nouvelle édition de la *Chrestomatie* Vinet-Rambert. Pendant la guerre mondiale, il publia plusieurs brochures : *Die Unabhängigkeit der Schweiz*, 1916 ; *Schweizerische Wahrheiten*, 1917 ; *L'Europe libérée*, 1918 ; *Junod, capitaine suisse mort au service de la France*, 1918. D'un voyage fait autour du monde en 1895, il rapporte : *Terres lointaines*, 1897. Collaborateur au *Journal de Genève*. — NZZ, 16 mars 1926. — JG, 14 et 15 mars 1926. — Victor Cherbuliez, dans *Revue des Deux Mondes*, 1897. [A. G.]

**SEIRY** (C. Fribourg, D. Broye. V. DGS). Vge et Com. Anciennes formes : *Serie*, *Seirie*, de *fundum Seriacum*, domaine d'un *Serius*, gentilice romain. Le village formait une petite seigneurie ; une famille de chevaliers et de donzels de Seiry est mentionnée au

XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> s. Sous la domination fribourgeoise, Seiry releva du bailliage de Cheyres. En 1521, le village fut incendié. Dès 1343, Seiry possédait une chapelle ; mais il faisait partie de la paroisse de Cugy. En 1734, il fut rattaché à celle plus proche de Montet ; en 1900 enfin, Seiry fut érigé en paroisse autonome. *Population* : en 1785, 71 hab. ; 1920, 156. — H. Jaccard : *Essai de toponymie*, dans MDR VII. — Stadelmann : *Études de toponymie*, dans ASHF VII. — J. Gumy : *Regeste de Hauterive*. — F. Brülhart : *La seigneurie et la paroisse de Font*, dans ASHF VIII. — A. Dellion : *Dict.* VIII. — Fr. Kuenlin : *Dict.* II. [J. N.]

**SÉISMOLOGIE.** Les séismes ou tremblements de terre sont en Suisse une des manifestations des forces souterraines des plus fréquentes, bien que des séismes produisant des bouleversements et des dévastations à la surface du sol soient d'une grande rareté. Les plus connus sont celui du 18 oct. 1356, dans la région de Bâle, et celui du 25 juil. 1855 et des mois suivants en Valais. Le premier a été désastreux et le second n'a causé que quelques dommages relativement peu importants, dans la vallée de la Viège. La fréquence des séismes, tant locaux que de grande extension, a depuis longtemps attiré l'attention des savants suisses. Un ouvrage devenu classique est celui de G.-H. Volger : *Untersuchungen über das Phaenomen der Erdbeben in der Schweiz*, 3 vol., 1857-1858. L'auteur attache avec raison la plus grande importance à la structure géologique du sol. Dans les deux derniers volumes, il met en regard la géologie et les tremblements de terre dans le Valais. Les séismes, observés si fréquemment en Suisse, ont en partie leur point de départ dans notre pays même et en partie en dehors de celui-ci. Les anciennes observations sur les tremblements de terre ont exclusivement tenu compte des effets directement perceptibles par nos sens, mais elles ont été poursuivies généralement sans méthode. Depuis 1878, il a été institué, sous les auspices de la Société helvétique des Sciences naturelles, une commission des tremblements de terre qui a fonctionné jusqu'en 1914, époque où elle a remis sa tâche à la section séismologique du Bureau météorologique fédéral. Sa fondation est due surtout aux efforts de F.-A. Forel, Forster et Heim (Forel s'est particulièrement occupé de la Suisse occidentale). Elle s'est donné pour devoir de créer une bibliothèque séismologique aussi complète que possible et de recueillir des renseignements sur les tremblements de terre du passé ; puis d'organiser un service d'observations pour l'avenir, en y intéressant la population entière de la Suisse ; enfin, de créer un observatoire avec des instruments enregistreurs. Forster a été son premier président, jusqu'en 1892. De 1892 à 1905 ce fut Billwiller, directeur du Bureau fédéral de météorologie et, dès 1905, J. Früh. Son activité très fructueuse a été le point de départ de nombreuses institutions analogues dans d'autres pays. Pour s'assurer le plus grand nombre possible d'observations, la Suisse fut divisée en plusieurs arrondissements, ayant chacun un chef, chargé de recueillir les observations et de les transmettre au président. Afin d'unifier la forme et les termes des renseignements, Forel a établi une échelle des intensités, combinée plus tard avec celle de Rossi, de Rome. Les appels au public de communiquer les observations aux chefs d'arrondissement eurent un grand succès, si bien que pendant ces trente-trois ans on a pu disposer ainsi de plus de 7000 communications se rapportant à des séismes observés. Ils concernent 1078 secousses distinctes et 258 séismes délimitables.

Les trente-trois rapports de la commission sont l'œuvre de Forster et Tarnuzzer (1882-1885), J. Früh (1886-1905), et de A. de Quervain et divers collaborateurs, dès 1905. Tous ces documents, ainsi que la bibliothèque de la commission séismologique, sont aujourd'hui conservés à la section spéciale du Bureau météorologique fédéral, dont le directeur est M. Maurer. L'ensemble des observations a été représenté dans une carte à l'échelle de 1 : 250 000, établie par Früh, montrant la répartition des séismes dans le territoire suisse pendant ces trente-trois ans. Elle donne très clairement la différence entre les séismes locaux (au-

tochtones) et les séismes ayant leur point de départ en dehors des frontières de notre pays (allochtones). Elle est basée sur 1078 observations authentiques de secousses, faisant partie de 257 séismes. Cette carte a figuré à l'exposition nationale de Berne en 1914. Le transfert de l'œuvre inaugurée par la commission séismologique au Bureau météorologique a été précédé d'une transformation des méthodes d'observation. Les constatations personnelles, qui sont subordonnées au degré de sensibilité de l'individu, ont toujours leur valeur, mais elles ont forcément une utilité limitée. Depuis longtemps on avait cherché à construire des instruments enregistreurs ; mais tous ceux basés sur la mobilité de certains corps, en position plus ou moins instable (séismoscopes), ne pouvaient suffire. Aussi l'invention de séismographes, équilibrés et compensés, enregistrant sur une bande de papier, mue par un mouvement d'horlogerie, la marche complète d'un séisme, du commencement à la fin et avec toutes les phases, a marqué un progrès énorme dans ce domaine de recherches. Mais de tels instruments doivent être installés dans des locaux situés loin des bâtiments industriels et des rues où circulent des voitures et des camions. Il fallait donc créer un observatoire séismologique. On avait songé d'abord à un emplacement à proximité du bâtiment dans lequel se trouve la station météorologique à Zurich, mais il fallut y renoncer, à cause de l'ébranlement constant du sol par le roulage des voitures, c'était en 1908. On a fini par choisir, l'année suivante, un endroit bien écarté, sur le flanc d'une colline molassique du Zürichberg (Degenried). L'inauguration de cet observatoire a pu avoir lieu en été 1911 ; son passage au Service fédéral se fit en 1914 et, en même temps, fut décidée la dissolution de la commission. Les frais de construction ont été couverts par la Confédération et par des dons volontaires.

Cet observatoire a débuté avec deux appareils enregistreurs, l'un pour les oscillations horizontales N-S et W-E, l'autre pour les oscillations verticales. Ces instruments, dont il existe des analogues à Neuchâtel (observatoire), à Bâle (Bernoullianum) et à Coire, peuvent recueillir des ondes séismiques sensibles à nos sens (macro-séismes), mais aussi des vibrations imperceptibles de l'écorce terrestre (micro-séismes) qui accompagnent tous les tremblements de terre. Comme ces micro-séismes s'étendent bien plus loin que les ébranlements macro-séismiques, ces instruments peuvent enregistrer des séismes très éloignés avec toutes leurs phases. Les ondes micro-séismiques passent par les couches profondes de la terre, avec une rapidité beaucoup plus grande que les ondes superficielles. Elles dessinent sur les séismogrammes des ébranlements précurseurs, le premier formé par les ondes longitudinales, le second par les ondes transversales. Plus ou moins rapproché ou distant des précurseurs, suivant l'éloignement du foyer, vient ensuite le graphique de l'ébranlement superficiel, dont les ondes plus longues ont suivi des couches plus élevées de l'écorce terrestre. On peut ainsi déduire des séismogrammes non seulement l'intensité et la durée, mais aussi la direction et la distance des centres où a eu lieu l'ébranlement lointain. Depuis 1922 on a installé à l'observatoire de Degenried un séismographe nouveau, conçu par MM. Picard et de Quervain. Cet instrument peut enregistrer simultanément les trois composantes des ondes séismiques, et grâce au poids énorme de la masse (21 tonnes), suspendue à quatre ressorts, il enregistre les micro-séismes les plus imperceptibles, même ceux qui parcourent le globe entier (séismes mondiaux). Si l'observation des macro-séismes constitue pour la population le chapitre essentiellement intéressant de la séismologie, l'étude des micro-séismes, devenue possible par l'invention de séismographes de plus en plus sensibles, a ouvert, par contre, des voies nouvelles d'investigation pour connaître la nature de ces phénomènes propres à l'écorce terrestre. Elle a permis de déterminer la profondeur des centres d'ébranlement et leur distance du point d'observation, sans compter qu'on est arrivé à en tirer des conclusions sur la constitution de l'intérieur du globe terrestre. L'analyse des micro-séismogrammes permet même de discerner, si un

séisme éloigné a été désastreux à la surface au-dessus de son point de départ et de distinguer des vrais séismes produits par les dislocations tectoniques de l'écorce terrestre, des ébranlements qui ont pour cause des explosions, des éboulements, l'action de l'industrie, les vagues, etc. On voit que la Suisse a eu une large part dans l'éclaircissement de ces problèmes.

Voir dans DGS V, p. 155 : article TREMBLEMENTS DE TERRE. — Rapports annuels sur les tremblements de terre du bureau météorologique fédéral de Zurich. — J. Früh : *Schlussbericht der Erdbebenkommission (1880-1912)* dans VSNG 1914. — J. Früh : *Ueber die 30 jährige Tätigkeit der Erdbebenkommission* dans *ibid.* 1911. — A. Riggenschach-Burckhardt ; *Die Organisation der Erdbebenbeobachtungen in der Schweiz* dans *Bericht der Internationalen Seismologischen Konferenz*. — Nombreuses publications de A. Forel, A. Heim, A. de Quervain, Chr. Tarnuzzer, E. Wanner, Alph. Favre, Chr. Heusser, G. Ruetschi, Candreaia, etc. Liste complète dans *Bibliographie géologique de la Suisse*, publiée par la commission géol. de la Soc. helv. des Sciences naturelles. [H. SCHARDT.]

**SEITZ.** Familles des cantons de Genève et de Saint-Gall.

**A. Canton de Genève.** Famille d'origine wurtembergeoise, naturalisée genevoise en 1859. — CHARLES-FRÉDÉRIC-HENRI, \*5 févr. 1860 à Genève, † 24 juil. 1930, D<sup>r</sup> ès lettres, maître au collège, professeur d'histoire ancienne et contemporaine à l'université de Genève 1899-1930 ; directeur du collège 1918-1922. — DSC. — *Catalogue des ouvrages publiés par les prof. de l'université de Genève.* — *Mémorial Soc. hist. Genève.* — JG 25 juil. 1930. [J. S.]

**B. Canton de Saint-Gall.** SIZ, SITZ, SEITZ. Famille du canton de Saint-Gall. Le nom remonte à l'a. h. d. *Sigfrid* sous la forme diminuée en *izo = Sigizo, Sizoz*, citée en 1035. — *UStG III*, p. 692. — I. Famille de Berneck. Citée pour la première fois en 1475, elle a donné jusque en 1745 au moins 7 ammanns à la commune — 1. JOHANN-ULRICH, 1698-1768, D<sup>r</sup> theol., protonotaire apostolique, titulaire d'un bénéfice au Hl. Kreuz à Bregenz, administrateur du pèlerinage de Bildstein (Vorarlberg), curé de Schwarzenberg (Bregenzwald), de Thal et Hard. — J. Göldi : *Bernang*, p. 291. — *Beschreibung des Generalvikariates Vorarlberg*, V. — 2. JOHANNES, D<sup>r</sup> med., 1813-1884, dirigea à Saint-Gall l'asile d'aliénés de Paradies de 1843 à 1884, fut longtemps membre du Conseil d'administration, du Grand Conseil et du Conseil communal ; membre fondateur de la paroisse catholique chrétienne de Saint-Gall. Il travailla à introduire l'hydrothérapie. — 3. ARNOLD, fils du n° 2, 1846-1913, ingénieur en chef et directeur technique des chemins de fer suisses réunis, vice-président de la direction du IV<sup>e</sup> arrondissement des C. F. F. — 4. EDUARD, fils du n° 2, 1852-1921, ingénieur à Melbourne, dirigea durant quarante-quatre ans de grands travaux en Australie. — 5. JOHANN-BAPTIST, \* 1875, maître primaire à Saint-Gall, s'occupa d'histoire scolaire, collabora au *St. Gall. Lehrerjahrbuch*, à *Schweizerschule*, etc. — [Karl-Hans Seitz.] — 6. KARL-HANS, D<sup>r</sup> phil. et œc. publ., \* 1885, maître principal d'histoire à l'école normale cantonale de Rorschach 1914, auteur de *Schweiz. Anteilpolitik in Bund, Kantonen u. Gemeinden*, 1915. [J. M.]



Justinian Seitz.  
D'après une photographie.

II. Famille de Rheineck. CUNI Sitz, bourgeois 1388. — *UStG IV*, 365. — La famille fut seule à conserver l'ancienne foi lors de la Réforme. — 1. JUSTINIAN, capucin (Johann-Michael), 3 janv. 1843 - 2 oct. 1910, lecteur

de théologie, gardien de plusieurs couvents et durant trois périodes provinciales de la province suisse de l'ordre. † à Arth en odeur de sainteté. — M. Künzle : *Die schweiz. Kapuzinerprovinz*, p. 403. [Karl-Hans Serrz.]

**SEL.** L'emploi du sel était sans doute inconnu aux premiers habitants de notre pays, car les salines suisses ont une origine relativement récente et, à l'époque primitive, il ne pouvait être question de se procurer, dans les pays voisins, ce condiment aujourd'hui indispensable. Il est probable que ce sont les Helvètes qui commencèrent à tirer du sel des régions avoisinantes ; si l'on en croit les savants, les Celtes furent les premiers qui se servirent de sel en Europe. Depuis le moment où l'on peut déterminer son histoire, la Suisse s'est procuré durant des siècles, son sel de cuisine principalement à Salins en Bourgogne, à Reichenhall près de Salzbourg et à Hall dans le Tyrol. Elle tirait de temps à autre du sel marin de Peccais (Gard, France) et beaucoup plus rarement de Chioggia (Italie), tandis que le sel ordinaire lui était fourni par les salines de Bavière et de Lorraine. Durant des siècles, la Confédération qui ne produisait elle-même pas de sel, fut exposée à toutes les vicissitudes politiques et dut subir les caprices de ses fournisseurs étrangers. Les gisements de Salins ont joué dans la politique fédérale un rôle important. Au haut moyen âge, une bonne partie d'entre eux appartenait à l'abbaye de Saint-Maurice. Dès le XIII<sup>e</sup> s., grâce aux libéralités des ducs et comtes de Bourgogne, ainsi que de Jean de Chalon, de nombreux monastères de la Suisse romande possédaient des participations aux salines de Salins. Même après l'ouverture à l'exploitation des salines de Bex, Berne resta le principal acheteur suisse de sel bourguignon. Son dépôt général de sel se trouvait à Grandson. Le sel marin de Peccais était, au XV<sup>e</sup> s. déjà, convoyé par le Rhône à Genève qui servait de dépôt général pour toute la région, le Valais y compris. Le sel tiré de Reichenhall près de Salzbourg était acheminé à Schaffhouse et à Bâle via Constance ; le sel de Hall dans le Tyrol était amené par Lindau qui alimentait en général toute la Suisse orientale et centrale. Toutefois, au XVII<sup>e</sup> s., Zurich tirait aussi pas mal de sel de Peccais, outre les livraisons de Bourgogne ; au XVIII<sup>e</sup> s. et au début du XIX<sup>e</sup> s., cette ville se procurait aussi du sel à Moyenvic et à Dieuze en Lorraine. Ces dernières salines approvisionnaient déjà la Suisse vers 1505. Leur lieu de concentration se trouvait à Bâle. Dès le début du XVII<sup>e</sup> s., l'importation du sel de Bavière (saline de Traunstein) acquit quelque importance en Suisse orientale et centrale et le sel bavarois pénétrait jusqu'à Bâle et à Berne. La vente du sel marin provenant d'Italie était limitée au canton du Tessin et, dans une faible proportion, aux cantons primitifs.

L'approvisionnement du pays en sel étranger constituait de tout temps l'une des tâches les plus importantes des gouvernements des cantons. L'acquisition et le commerce dans l'intérieur du pays firent l'objet d'une quantité de contrats conclus entre cantons ou avec les États fournisseurs, de délibérations de la Diète, d'alliances, qui répondaient au caractère politique qu'avait pris le commerce du sel, les salines étrangères étant devenues en totalité propriétés des États avoisinants. Ce fut surtout le cas du sel bourguignon de Salins qui put toujours considérer la Suisse, en dépit de toute concurrence, comme son territoire normal de consommation, et dont les diverses catégories connues sur le marché jouissaient d'une grande faveur. Après la défaite de Charles-le-Téméraire, les cantons ne tentèrent cependant pas de mettre la main sur les salines de Bourgogne. Les Confédérés, notamment les Bernois, durent donc veiller, toutes les fois que la Franche-Comté passait en d'autres mains, à ce que le sel de Salins, qui leur était absolument indispensable, ne leur fit pas défaut. Au temps de la domination espagnole en Franche-Comté, les salines de Bourgogne coururent plus d'une fois le risque d'être détruites par les troupes françaises. L'Espagne s'assura des intelligences en Suisse en livrant à ce pays le sel de Franche-Comté à des prix très favorables. Des personnalités influentes de la Suisse furent gratifiées d'une façon régulière de livraisons de sel, connues

sous le nom de « pensions de sel » ; ce fut notamment le cas à Fribourg. La France cherchait à contrebalancer l'influence de l'Espagne en Suisse et tendait à substituer son sel marin au sel bourguignon, mais ses efforts n'eurent pas de résultats appréciables. Les contrats de livraison de sel conclus en 1670 entre la France et divers cantons ne purent décider les États confédérés à se désintéresser de la Franche-Comté. C'est pour cette raison sans doute que l'ambassadeur de France écrivait en 1667 à son gouvernement que le meilleur moyen de soumettre la Franche-Comté à la France et de placer la Suisse dans un état de dépendance était de détruire les salines de Salins. Lorsque Louis XIV occupa la Franche-Comté, il apaisa l'agitation qui régnait en Suisse en promettant qu'il livrerait le sel meilleur marché que l'Espagne, ce qui lui assura la neutralité de la Suisse et l'annexion définitive de la province conquise. Le roi maintint effectivement en vigueur les contrats conclus avec l'Espagne et en passa de nouveaux avec toute une série de cantons. On ne saurait apprécier assez l'influence qu'eut sur les rapports franco-suisse la fourniture du sel par la France. On peut s'en rendre compte en lisant entre autres un mémoire du comte de Luc, d'octobre 1745 (*AHVB* XII, 375). Les troubles survenus dans le canton de Zoug (1728-1735) qu'on connaît sous le nom de lutte des Durs et des Doux (voir art. ZURLAUBEN et ZOUG) constituent un des épisodes les plus intéressants de l'histoire des influences politiques relatives à la question du sel. Les cantons suisses qui tiraient leur sel de l'Autriche et du Sud de l'Allemagne connurent aussi leurs difficultés. Ce fut surtout pendant la guerre de Trente ans que la libre importation du sel procura à ces cantons les plus grands soucis. Enfin les cantons eux-mêmes eurent entre eux de nombreux conflits au sujet de l'importation du sel, qui procurait aux cantons de la Suisse primitive plus de difficultés qu'aux autres, ces cantons n'ayant pas de communications directes avec l'étranger. Ils en firent notamment l'expérience, lorsque Zurich, avant la guerre de Cappel (1531) décréta le blocus des céréales, des vins et du sel.

Une tentative faite en commun par Berne, Bâle, Fribourg, et Soleure d'établir une saunerie à Saint-Hyppolite, dans le Département du Doubs actuel, fut bientôt abandonnée. Dans l'espoir de découvrir des salines dans le pays même, nos aïeux ne se sont pas livrés seulement à des essais pratiques ; en 1480 et 1531 on eut même recours à des incantations diaboliques, mais sans succès, pour découvrir un puits à sel à Riggsberg (chronique d'Anshelm). En 1442 déjà, Bâle fit procéder à des fouilles dans le bailliage de Waldenbourg. En 1544, les Valaisans découvrirent à Lambiolaz (val d'Hérens) un gisement de sel qui ne donna qu'un résultat médiocre. L'agitation qu'avait provoquée dans le peuple une prétendue tromperie qu'aurait commise l'évêque persista longtemps, même après la cessation des travaux d'exploitation (D. Imesch : *Der Trinkeltierkrieg*, dans *BWG* IV). A deux reprises, en 1681 et en 1732, Fribourg tenta sans succès des fouilles à Semsales où, suivant une tradition, des sources salines auraient surgi à la suite d'un tremblement de terre en 1292. Dans le canton de Schwyz, des fouilles entreprises en 1719 n'eurent pas non plus le résultat espéré.

La première saline rentable découverte sur territoire suisse fut celle de Bex, qui a été exploitée régulièrement dès 1554 et que la famille Thormann céda en 1684 à l'État de Berne. Après la République helvétique, le canton de Vaud en entreprit l'exploitation jusqu'en 1866, puis il la céda à une compagnie privée, tout en s'en réservant la propriété. Les salines de Bex n'ont jamais répondu aux espérances qu'on avait placées en elles, et jusqu'à la Révolution elles parvinrent à peine à subvenir au quart des besoins de l'ancien État de Berne.

Sous la République helvétique, le régime du sel fut centralisé et érigé en monopole d'État par la loi du 4 mai 1798. Le 1<sup>er</sup> juil. 1798, la nouvelle administration centrale du sel commença son activité. La haute direction était confiée au ministre des Finances de la République helvétique. On institua dans chaque district du pays un dépôt de distribution, mais l'État unitaire avait perdu la faculté de s'approvisionner en toute

liberté ; le traité d'alliance conclu avec la France imposait en effet à la Suisse l'obligation de tirer 250 000 quintaux de sel par an des salines françaises. La chute de la République helvétique, en 1803, entraîna naturellement la suppression de l'administration helvétique des sels.

Après 1820 un Allemand, l'ingénieur des mines Karl-Christ-Friedr. Glenc, fit en Suisse de nouveaux forages dans le but de découvrir des gisements salins. Il en fit en 1821 à Eglisau et à Bienne, en 1823 à Schleithelm, puis à Sion et à Cornol (Jura bernois). Ces tentatives n'aboutirent à aucun résultat. Toutefois en 1835, il découvrit du sel près de la Maison Rouge dans la commune de Muttetz (Bâle-Campagne). Une concession de l'autorité conféra d'avance à Glenc la propriété exclusive de la nouvelle saline qu'il ouvrit à l'exploitation en 1837, près de Pratteln. Il obtint le monopole des livraisons pour Bâle-Campagne durant septante ans. Cette saline fut appelée *Schweizerhall* en l'honneur du pays. En 1897, le contrat fut renouvelé jusqu'en 1940 avec ses successeurs. D'autres concessions furent accordées après de fructueux forages dans le district argovien de Rheinfelden : à la Société Kym & C<sup>ie</sup> pour une saline située près de Kaiseraugst (10 févr. 1843) ; à L'Orsa & C<sup>ie</sup> pour une saline à Rheinfelden (20 juin 1844) ; à Kym & C<sup>ie</sup> pour le transfert de la saline de Kaiseraugst à Kyburg (31 août 1846) ; à J. Lützeltschwab (24 juin 1863) pour la réouverture de la saline de Kaiseraugst, acquise en 1907 par Bâle-Ville à la suite de l'aménagement d'une usine hydraulique. Le 1<sup>er</sup> janv. 1874, ces trois salines argoviennes fusionnèrent et devinrent la Société anonyme des Salines suisses du Rhin. En 1870-1871, le canton de Zurich se proposa d'établir une saline sur le territoire de la commune de Möhlin, mais le canton d'Argovie ne put lui en donner l'autorisation à cause des concessions existantes et du dommage considérable qu'il aurait lui-même subi de ce fait. Le 20 déc. 1871, le canton d'Argovie prolongea jusqu'au 1<sup>er</sup> janv. 1907 les concessions accordées à ces trois salines ; une nouvelle prolongation fut consentie, en 1905, jusqu'en 1965. En même temps, le gouvernement argovien accorda une concession pour un gisement de sel découvert en 1892 près de Coblenz par Cornélius Vögeli. Cette concession fut la cause d'un long procès qui eut ses répercussions sur la vie publique du canton d'Argovie, une partie de la population ayant demandé que les salines fussent nationalisées. A l'expiration des concessions actuellement en vigueur (1965), les salines d'Argovie devront faire retour à l'État. Les salines suisses sont aujourd'hui à même de faire face aux besoins du pays. En 1909 elles passèrent aux cantons par la fondation des « Salines réunies du Rhin ». L'histoire très compliquée de la régle ou du monopole des sels dans les divers cantons dépasserait les limites assignées à cet exposé. Dans tous les cantons l'autorité s'est occupée de bonne heure du commerce du sel, sans exclure pour autant la concurrence privée. Ce n'est que peu à peu que des monopoles furent institués dans un but fiscal, à Zurich en 1483, à Berne en 1486, dans les autres États au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> s. Après la République helvétique, les cantons reprirent pour leur compte la régle du sel, y compris les cantons nouvellement créés. Ce système s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui sous la garantie de la Confédération. Le privilège de l'État d'exploiter le sel pour son compte exclusif n'a d'importance que pour le canton de Vaud, de Bâle-Campagne et d'Argovie. Dans les autres cantons, ce privilège n'est en réalité qu'une des formes de l'impôt de consommation.

*Bibliographie.* Barth III, 323 et suiv. — AS I. — ASHR. — Zweifel-Weber : *Die Salzwerke und Salinen der Schweiz*, dans *Bericht der St. Gall. Naturw. Gesellschaft* 1885-1886. — *Die Salzverträge der Schweiz mit Frankreich*, dans Balthazar : *Helvetia II*. — E. Ribaud : *Zur Gesch. des Salzhandels und der Salzwerke in der Schweiz*, dans *Jahresb. d. höheren Lehranstalt Luzern* 1894-1895. — T. de Raemy : *Aperçu hist. sur le régime du sel dans le canton de Fribourg*, dans AF VII. — P. Kölner : *Das Basler Salzwesen seit dem 13. Jahrh.* — Marg. Hauser-Kündig : *Das Salzwesen der Inner-*

*Schweiz bis 1798.* — J. Brandenberger : *Das Salzrecht im Kt. Zürich seit 1869.* — HSVS V. [H. Tr.]

**SELEUTE** (LA SCHEULTE, all. SCHELTEN) (C. Berne D. Porrentruy. V. DGS). Com. et Vge de la paroisse de Saint-Ursanne. En 1180, *Celute* ; 1429, *Seleute*. Seleute fut d'abord un pâturage, puis une ferme appartenant au chapitre de Saint-Ursanne. Plus tard, il y eut des colongiers qui formèrent un village, avec un maire. *Population* : 1818, 130 hab. ; 1920, 110. — Trouillat. — G.-F. Chèvre : *Hist. de Saint-Ursanne.* — A. Daucourt : *Dictionnaire VI.* [G. A.]

**SELKINGEN** (C. Valais, D. Conches. V. DGS). Com. et Vge. Selkingen formait avec les communes de Biel, Ritzingen et Glurigen le « comté » (Biel), dont les habitants étaient déjà libres en 1237. Ils se firent renouveler leurs franchises en 1277 et vécurent ainsi avec leur propre *Amtmann* jusqu'à la Révolution française. Faisant partie de la paroisse de Münster, le comté forma la partie inférieure de cette paroisse jusqu'en 1879, et était lui-même séparé en trois tiers. Selkingen et Biel formaient un tiers jusqu'en 1899 ; dès lors, Selkingen dut assumer le quart des charges et frais communaux. Depuis 1678, Selkingen faisait partie de la paroisse de Biel, et racheta avec cette dernière définitivement en 1836 les dîmes qu'elle devait à l'église de Münster pour 2000 livres. En 1376, la *villa de Selgingen* (1374) eut avec la commune voisine de Blitzingen une querelle ; ses habitants devaient supporter la cinquième partie des travaux publics de Blitzingen. Les anciens statuts furent renouvelés par écrit en 1660. Une avalanche détruisit le 16-17 janvier 1827, une partie des villages de Biel et de Selkingen et coûta la vie à 12 habitants de ce dernier village. *Population* : 1802, 130 habitants ; 1850, 119 ; 1920, 106. — BWG III. — Gremaud V et VI. — Heusler : *Rechtsquellen*, p. 119. [L. Mr.]

**SELLENBÜREN** (C. Zurich, D. Affoltern, Com. Stallikon. V. DGS). Anciennes formes du nom : *Seldenbura* ; *Seldenbüren*. Hameau qui passa au couvent d'Engelberg par donation de Konrad von Sellenbüren. Heinrich Effinger, de Zurich, en acheta la juridiction en 1466 et la céda en 1532 ou 1533 à Zurich. Sellenbüren forma avec Wettswil, Stallikon, et depuis 1538 avec Bonstetten, un bailliage zuricois. Jusqu'en 1927 Sellenbüren forma une commune civile dans la commune de Stallikon, puis fut totalement réuni à celle-ci. — Largiadèr : *Die Anfänge des zürch. Staates*, dans *Festschr. P. Schweizer.* — ZWChr. 1905, p. 393. — Bibliogr. de l'art. SELLENBÜREN, VON. [E. Bg.]

**SELLENBÜREN, von.** Famille portant le nom de son château familial dans le village de Sellenbüren. — 1. REGINBERT, servit dans l'armée d'Othon 1<sup>er</sup>, puis se retira en Forêt-Noire ; il est considéré comme le fondateur du couvent de Saint-Blaise auquel il donna des biens à Sellenbüren, Stallikon, Urdorf, Birmensdorf et Bonstetten. † 964 à Saint-Blaise. — 2. KONRAD, construit en 1083, sur son terrain, le couvent d'Engelberg, auquel il donna des biens dans la vallée, au bord du lac de Zoug et entre la Reuss et l'Albis ; assassiné en 1026. Il est considéré comme le dernier de la famille. — 3. HEINRICH, frère du n° 2 (?), dota à la fin du XI<sup>e</sup> s. les couvents de Muri et Saint-Blaise ; il est peut-être un des fondateurs du premier. *Armoiries* : d'or à la tête d'ours de sable. — Le château appartient actuellement à la Société d'histoire de Zurich. — Voir NZZ 1926, n° 697 et 850. — ZWChr. 1911, p. 532. — *Konrad v. Sellenbüren, Gedenkbücher*, 1926. — A. Locher : *Von Sellenbüren nach St. Blasien.* — Jean Egli : *Der ausgest. Adel... Zürich.* — Bluntschli : *Memorab. Tigur.* — LL. [E. Bg.]

**SELLON, de SELLON.** Famille éteinte, originaire de Nîmes, reçue à la bourgeoise de Genève en 1699. *Armoiries* : d'argent à l'aigle essorante et empiétant de sable posée sur une terrasse de sinople. — 1. GASPARD, 1702-1785, des Deux-Cents 1746, acquit la seigneurie d'Allaman au Pays de Vaud. — 2. JEAN-FRANÇOIS, 1707-1790, frère du n° 1, seigneur d'Allaman, des Deux-Cents 1752, du Conseil des Soixante 1763, chargé d'affaires, puis ministre de Genève à Paris 1749-1764. — 3. JEAN, 1736-1810, fils du n° 2, seigneur d'Allaman, créé comte du Saint-Empire par Joseph II

en 1786. — 4. JEANNE-VICTOIRE, 1777-1849, fille du n° 3, épouse du baron Rovero de la Turbie, puis du duc de Clermont-Tonnerre, dame d'honneur de la princesse Pauline Bonaparte. — 5. ADELAÏDE-SUSANNE, † 1846, fille du n° 3, fut la mère du ministre italien Camille de Cavour. — 6. JEAN-JACQUES, 1782-1839, fils du n° 3, chambellan de Napoléon I; du Conseil représentatif à Genève dès sa formation, 1814. Philanthrope, il fonda à Genève la Société de la paix en 1820 et fut un des champions de l'abolition de la peine de mort. Auteur de nombreuses publications et de *Mélanges politiques, moraux et littéraires*. — Galiffe: *Not. gén.* IV, 2<sup>e</sup> éd. — Révérend: *Armorial du 1<sup>er</sup> empire*. [H. Da.]



Jean-Jacques Sellon.  
D'après une lithographie de  
Belliger (collect. Maillart).

gens (limite d'âge : 25 ou 30 ans). Fondé en 1788 et établi au Grand Mézel dans une maison Sellon, d'où son nom, il formait en quelque sorte l'antichambre des cercles aristocratiques de Boisy et de la Treille. [E.-L. BURNER.]

**SELMA** (C. Grisons, D. Moesa, Cercle Calanca. V. DGS). Commune depuis 1866, qui suivit le sort politique du val Calanca. La plupart des chefs de famille la quittent l'été pour gagner leur vie. Selma acheta en 1656 pour 3000 livres une partie de l'alpe Frescolmine. — B. Puorger : *Der Anschluss der Mesolcina...*, dans *JHGG* 1917. — S. Tagliabue : *Die Herrschaft der Trivulzio in der Mesolcina*. [B. P.]

**SELNAU**. Ancien couvent de cisterciennes, près de Zurich, fondé en 1256 par des religieuses de Neuenkirch (Lucerne, voir art. NEUENKIRCH). Le curé Heinrich, de St. Peter, leur donna un champ pour y bâtir un couvent. Situé entre la route publique et la Sihl, l'emplacement reçut plus tard le nom de *Selige Au*. Les nonnes, de l'ordre des augustins, se rattachèrent, dès leur établissement, à celui de Cîteau. Le couvent (*Seldenowe, Seldenouwa, Seldineu*, etc.) possédait dans tout le canton de Zurich d'importantes propriétés. Depuis 1400, il avait la collation de St. Gilgen à Leimbach. Il fut fort endommagé durant la guerre de Zurich à cause de sa situation devant les murs de la ville; en 1440 par les Zuricois, en 1443 et 1444 par les Confédérés. Le 15 nov. 1514, les abbés Ulrich, de Cappel, et Erhard, de Saint-Urbain, visiteurs de la maison, édictèrent contre les nonnes de sévères prescriptions disciplinaires, probablement à cause de leurs mœurs légères. Lors de la Réforme, le Grand Conseil ordonna, le 21 mai 1525, la suppression du couvent et le transfert des nonnes dans celui d'Ëtenbach, propriété de la ville. Elles furent entretenues leur vie durant, mais leur fortune fut attribuée à l'hôpital. Une partie des bâtiments subsistait encore en 1611 et fut utilisée comme hôpital pour les pestiférés, auberge pour les protestants exilés et les mendiants en passage. Un incendie les anéantit le 17 janv. 1767. — A. Nüscheler : *Gotteshäuser* II, p. 458. — ZU. — Hoppepler : *SSR* I, p. 113. — Meyer von Knonau : *Regesten v. Kappel*. — *ZWChr.* 1905, p. 109. — F. Hegi dans *Festgabe für Paul Schweizer*, p. 187. — *Zw.* 1922, p. 418. [H. SCHULTHESS.]

**SELOS**. Famille de Berne aux XIV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. *Armoiries* : d'argent au chevron de gueules accompagné en pointe d'une feuille de tilleul de sinople et de deux étoiles du second. HANS, sellier, d'origine inconnue, devint bourgeois en 1530. — 1. KONRAD, bailli de Biberstein 1580, démissionna et devint bailli de Thorberg 1581. — 2. BLASIUŠ, 1548-1600, bailli de Gottstatt 1591. — LL. — Gr. — Armoriaux mns. à la Bibl. de Berne. [H. Tr.]

**SELSACH**. Famille de Berne, probablement origi-

naire de Selzach, connue du XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. *Armoiries*. d'or au bouquetin de sable posé sur trois coupeaux de sinople. — KONRAD, bailli de Bipp 1488. — NIKLAUS, bailli de Cerlier 1509, de Thorberg 1531, du Petit Conseil 1543. — LL. — Gr. — Armoriaux mns. à la Bibl. de Berne. [H. Tr.]

**SELTISBERG** (C. Bâle-Campagne, D. Liestal. V. DGS). Com. et Vge. En 1194, *Selboldisperch*; 1226, *Solbolsperc*; 1364, *Selbesberg*; 1366, *Selbensberg*; 1470, *Seltensberg*. On y a trouvé deux haches de pierre, l'une dans la forêt en amont d'Eglisacker sur le chemin de Seltisberg, la seconde à l'Ouest du village. En 1806, on découvrit à l'Est, à 500 pas du village, du côté du Galmshügel, les murs d'un édifice romain. Il était situé in den Hofstetten; en 1431, il en existait encore les murailles d'un étage; en 1481, le lieu est appelé zum Mürlin. Un chemin pavé, cité en 1436, conduisait de l'Oriental à Seltisberg. On a mis au jour, au XVI<sup>e</sup> s. déjà, des tombeaux murés, faits de pierres taillées, et contenant des ossements humains et une ceinture argentée; l'un de ces tombeaux se voyait encore au Galmshügel au milieu du XVIII<sup>e</sup> s. A la même époque, on en a trouvé d'autres contenant des épées. Ils remontent à une colonisation alémanique, qui utilisa les pierres taillées des établissements romains. Le couvent de Beinwil avait en 1194 des biens à Seltisberg, celui de Schöthal en 1226. Ils leur provenaient des Frobourg, qui conservèrent la basse juridiction sur Seltisberg. Seltisberg passa à Bâle avec la seigneurie de Liestal. Liestal exerçait au XV<sup>e</sup> s. la basse juridiction et la police du village. Au spirituel, Seltisberg dépendait de la paroisse de St. Pantaleon. Un *Meier* du couvent de Beinwil y résidait. Lors de la Réforme, le village fut rattaché à la paroisse de Liestal, dont il relève encore. En 1629, et déjà en 1599, Beinwil chercha à faire valoir ses anciens droits auxquels il dut définitivement renoncer le 2 oct. 1643. Les limites territoriales entre Liestal et Seltisberg furent fixées en 1816. Le premier maître d'école est cité en 1727. — Voir K. Gauss : *Aus der Gesch. Seltisbergs*. — Le même : *Gesch. einer Baselbieter Dorfschule*. — Arch. d'État Bâle-Campagne et Soleure. — ULB. [K. GAUSS.]

**SELVA**. Voir TAVESCH.

**SELZACH** (C. Soleure, D. Lebern. V. DGS). Com. et Vge paroissial. La localité est particulièrement riche en vestiges romains; sur le Brüggli, au Fluriacker près de Bärswil, au Seuset, près du Spielhof et au Brühlgut. Un vase rempli de monnaies romaines fut trouvé en 1558. La place romaine la plus importante était Altreu. On a découvert au Haag des tombeaux germaniques. En 1181 déjà, le chapitre Saint-Ours à Soleure possédait des biens à *Selsacho*. Les comtes de Neuchâtel-Nidau y avaient aussi des alleux et fiefs étendus; ils fondèrent probablement la paroisse citée la première fois en 1228. En 1378, le comte Rodolphe remit la collation au couvent de Gottstatt, duquel elle passa à Berne en 1528 pour être cédée en 1539 au chapitre Saint-Ours à Soleure. Le clocher fut élevé en 1457, l'église reconstruite en 1514 et 1869. Le village passa à Soleure en 1389 avec la seigneurie d'Altreu, dont il dépendait pour la basse juridiction. L'horlogerie s'y établit au XIX<sup>e</sup> s. Selzach s'est acquis au loin de la réputation par le jeu de la Passion, institué par le fabricant Schläfli sur le modèle de celui d'Oberammergau, et représenté à plusieurs reprises depuis 1895. — *MHV Sol.* II, p. 67; VIII, p. 71. — Al. Schmid : *Kirchensätze*. — J.-R. Rahn : *Kunstdenkmäler*. — Fr. Moser : *Die Selzacher Passionspiele*. [H. Tr.]

**SEMADENI** (aussi DE SAMADENO). Famille de Poschiavo (Grisons). WOLFFINUS-THOMASIUŠ de Samada, témoin 1288; THOMASUŠ, PETRUŠ et FANCUŠ de Samadeno 1370. — 1. GIUSEPPE, maître d'école et secrétaire municipal 1798-1861, auteur d'une histoire restée manuscrite de la paroisse réformée de Poschiavo. — 2. ANTONIO, 1824-1884, consul suisse à Varsovie. — 3. TOMMASO, 1821-1884, secrétaire municipal. — Une branche est bourgeoise de Guarda en Basse-Engadine depuis 1870 environ; une autre habite Varsovie. A celle-ci se rattache — WLADISLAUS, \* 1865, surintendant de l'église réformée. — T. et C. v. Mohr : *Cod. dipl.* — *Regestes de la Com. de Poschiavo*. [Tommaso SEMADENI.]

**SEMAINE LITTÉRAIRE (LA)**. Revue fondée à

Genève en 1893 par Louis Debarge, qui en fut le directeur jusqu'à fin octobre 1927, date de sa disparition. Elle groupait les forces littéraires, auparavant éparses et assez divisées, de la Suisse de langue française. Elle compta parmi ses collaborateurs : Philippe Godet, Édouard Rod, Gaspard Vallette, Philippe Monnier, Gaston Frommel, Albert Bonnard, C.-F. Ramuz, etc. En avril 1927, Louis Debarge céda la propriété de la *Semaine littéraire* à la maison d'édition Payot, de Lausanne, se réservant toutefois la rédaction et la direction littéraire de la revue. Ce fut à la fin d'octobre de la même année que la maison Payot décida de cesser la publication de la *Semaine littéraire*.

[LOUIS DEBARGE.]

La suite de la *Semaine littéraire* fut reprise par une revue qui parut en 1928 et 1929 seulement, à Neuchâtel, sous le titre de *Nouvelle semaine artistique et littéraire*, puis de *Quinzaine artistique et littéraire*, et sous la direction de M. Charly Guyot.

[L. M.]

**SEMBRANCHER** (C. Valais, D. Entremont. V. DGS). Com. et Vge, chef-lieu de district. Il fut appelé primitivement Saint-Pancrace, du nom du patron de l'église, puis S. Brancharius au XIII<sup>e</sup> s. ; actuellement encore, il porte parfois le nom de Saint-Brancher. Le village relevait des comtes de Maurienne-Savoie, qui lui accordèrent des lettres de franchises en 1239, 1322, 1324. La Savoie le faisait administrer par deux officiers : le châtelain et le métral ; après 1250, ces deux fonctions furent réunies entre les mains du châtelain. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, il y eut à Sembrancher une communauté et une bourgeoisie, qui signa un traité de combourgeoisie avec Aigle. Après la conquête de 1475, les Haut-Valaisans conservèrent le châtelain de Sembrancher. Mentionnée dès le XI<sup>e</sup> s., la paroisse desservie par les religieux du Grand Saint-Bernard depuis 1150, relève de l'évêché de Sion. L'église, dédiée d'abord à saint Pancrace, le fut à partir du XIII<sup>e</sup> s. à saint Étienne. L'édifice actuel paraît être une transformation du précédent, en 1676. — Un hôpital existait autrefois à Sembrancher, sur lequel Bovernier avait des droits.

La châtellenie de Sembrancher comprenait, outre la seigneurie ecclésiastique de Bagnes-Vollège appartenant à l'abbaye de Saint-Maurice, le vidomnat d'Orsières, les métairies de Liddes et de Bourg-Saint-Pierre. Ces juridictions relevaient au militaire du châtelain de Sembrancher. — Gremaud. — B. Rameau : *Les châteaux valaisans*. — R. Hoppeler : *Beiträge*. — Rivaz : *Topographie*.

[Ta.]

**SEMENTINA** (C. Tessin, D. Bellinzona. V. DGS). Com. et paroisse. En 1230, *Somentina*. La commune est mentionnée déjà en 1335, mais le même document parle aussi de celle de Muyro (aujourd'hui Moiro), hameau de Sementina. En 1911, on découvrit à Sementina des objets romains et les restes d'une construction, dont on ignore la nature. La cathédrale de Côme avait à Sementina des droits fonciers, qu'elle donnait en fief aux Muralti (mentionnés en 1264), aux Gnosca (1277) et aux Orelli (1335). Les droits de dime du chapitre de Bellinzona sont mentionnés en 1465. Les fortifications dites de Sementina, constituées par une muraille et des tourelles, qui barraient la vallée du Tessin au Sud-Ouest de Bellinzona n'ont aujourd'hui aucune valeur militaire. Elles avaient été construites, lors du blocus décrété en 1853 par le gouvernement de Milan contre le canton du Tessin, pour donner du travail aux Tessinois expulsés d'Italie. Suivant LL, une fabrique de poudre existait au-dessus du village ; elle brûla en 1771. Inondation en 1829. Au spirituel, Sementina releva d'abord de Bellinzona. En 1483, on y mentionne un recteur et un chapelain ; la paroisse, qui comprit jusqu'en 1631 aussi Gudo, remonte probablement au XV<sup>e</sup> s. L'église paroissiale San-Michele est mentionnée en 1285 et fut consacrée en 1446. L'église Sant'Ensebio à Moiro, aujourd'hui Sant'Antonio, est aussi citée en 1285. La chapelle San-Defendente possède une cloche de 1453. Les AS I mentionnent de 1550 à 1647 un couvent de femmes à

Sementina. Aucun autre document, à ma connaissance, ne parle de l'existence de ce monastère et on doit se demander si les AS ne confondent pas ce couvent avec celui de Montecarasso. *Population* : 1591, 300 hab.



Restes d'une construction romaine à Sementina. D'après une photographie.

environ ; 1784, 200 ; 1920, 429. Registres de baptêmes dès 1734, de mariages et de décès dès 1651. — *BStor.* 1880, 1885, 1909. — G. Pometta : *Briciole di Storia bellinzonese*. — S. Borroni : *Bellinzona, la sua chiesa ed i suoi arcipreti*. — *Monitore di Lugano* 1922. — P. D'Alessandri : *Atti di S. Carlo*. — S. Monti : *Atti*. — LL. — AS I. — *Riv. archeol. comense* 1912, 1925. — K. Meyer : *Die Capitanei von Locarno*. — E. Pometta : *Il Museo di Bellinzona*. — L. Brentani : *L'antica chiesa matrice di S. Pietro in Bellinzona*. — Le même : *Codice diplomatico ticinese*. — *Jahresber. d. Schw. Ges. für Urgeschichte* IV.

[C. TREZZINI.]

**SEMIONE** (C. Tessin, D. Blenio. V. DGS). Com. et paroisse. En 1193, *Xamiono* ; 1205, *Simiono* ; 1224, *Simiono* ; 1333, *Ximiono* ; 1450, *Sameono*. *Armoiries* : barré de gueules et d'argent de six pièces à la fasce d'or chargée de trois fleurs de lys d'azur brochant. En 1910 et 1911, on découvrit à Semione deux tombes de l'âge du fer. Le village est cité comme *vicinanza* en 1205. Les Lodrino avaient des possessions à Semione, citées en 1193 ; le couvent de Disentis y acquit des droits fonciers en 1334. La *rodaria* de

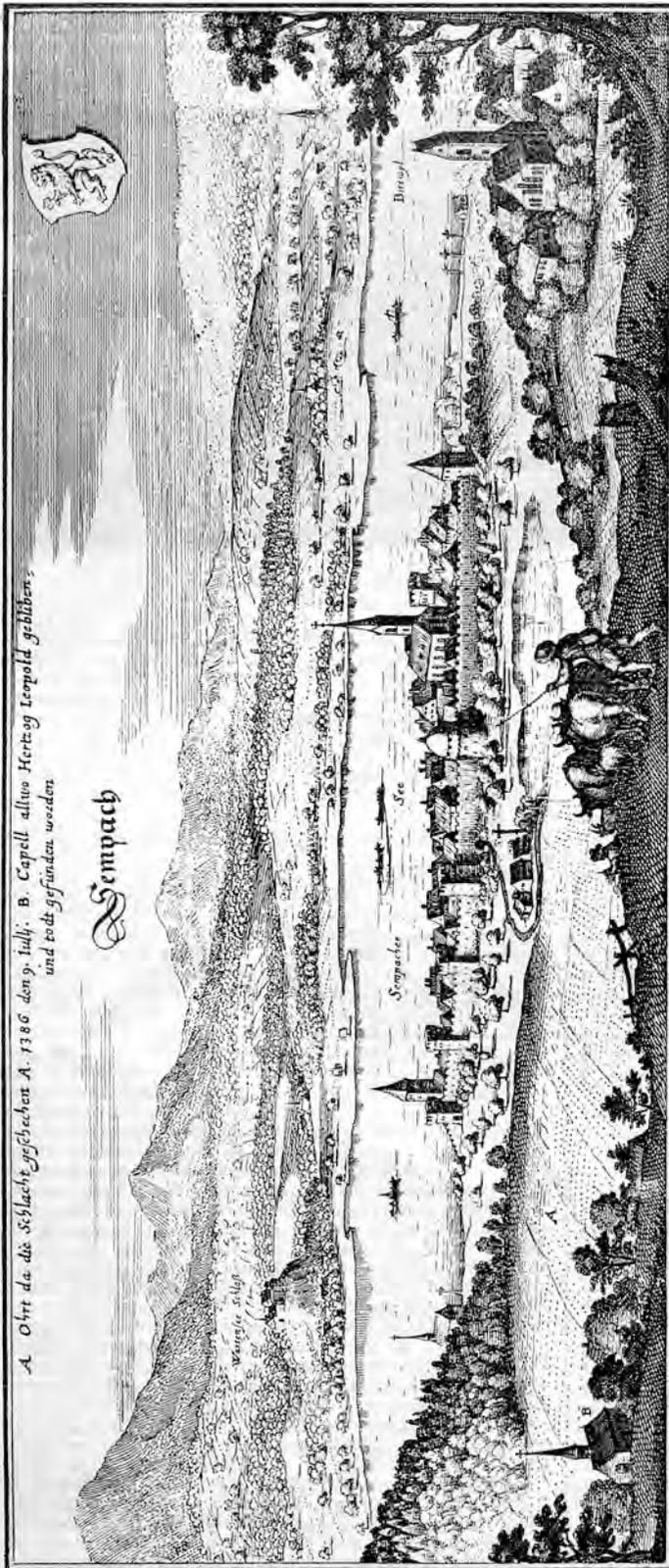


Semione est mentionnée en 1205 ; la *vicinanza* faisait partie de la *fagia de subtus* ou de Malvaglia. Dans l'une des deux localités, aujourd'hui disparues, appelées Sala, avaient lieu en novembre de chaque année, les *placita donnegalia* de la vallée de Blenio. Ces *placita* sont déjà citées en 1215. Le territoire de Semione eut à souffrir des inondations de 1512-1515, 1556, 1868 et 1927. Au spirituel, Semione forme une paroisse depuis une date inconnue. L'église Santa Maria est citée en 1207 avec deux ecclésiastiques ; une chapelle Sant'Andrea est mentionnée en 1567. *Population* : 1253, 25 ménages ; 1567, 100 ménages ; 1920, 522 hab. Registres de baptêmes dès 1603, de mariages dès 1518 et de décès dès 1590. — AS I. — K. Meyer : *Blenio u. Leventina*. — P. D'Alessandri : *Atti di S. Carlo*. — *Riv. archeol. comense* 1912. — J.-R. Rahn : *I Monumenti*. — L. Brentani : *Miscellanea stor.* — ASA 1910. — MAGZ XIII.

[C. T.]

**SEMION**, JEAN-BAPTISTE, 39<sup>e</sup> abbé de Bellelay. \* à Montfaucon 11 oct. 1674, † à Grandcourt 29 mai 1743. Profès en 1697, puis maître des novices et prieur, il fut élu abbé le 21 août 1749. C'est l'abbé Sémon qui fit construire le couvent de Bellelay, tel qu'il subsiste

Sempach en 1654. D'après une gravure sur cuivre de Matth. Merian.



encore aujourd'hui. Suspect à la cour des princes-évêques de Bâle, il fut placé sous une sorte de tutelle et, lorsque éclatèrent les troubles de 1730-1740, il fut destitué du titre de président-né des États de l'évêché, condamné à tous les frais de l'enquête et à une forte amende. En outre, il dut faire amende honorable à l'évêque Reinach et fut tenu de rester enfermé six années dans son couvent : tout cela pour avoir, prétendait-on, comme président des États de l'évêché, encouragé les *commis d'Ajoie*. — P.-S. Saucy : *Hist. de l'ancienne Abbaye de Bellelay*. [G. A.]

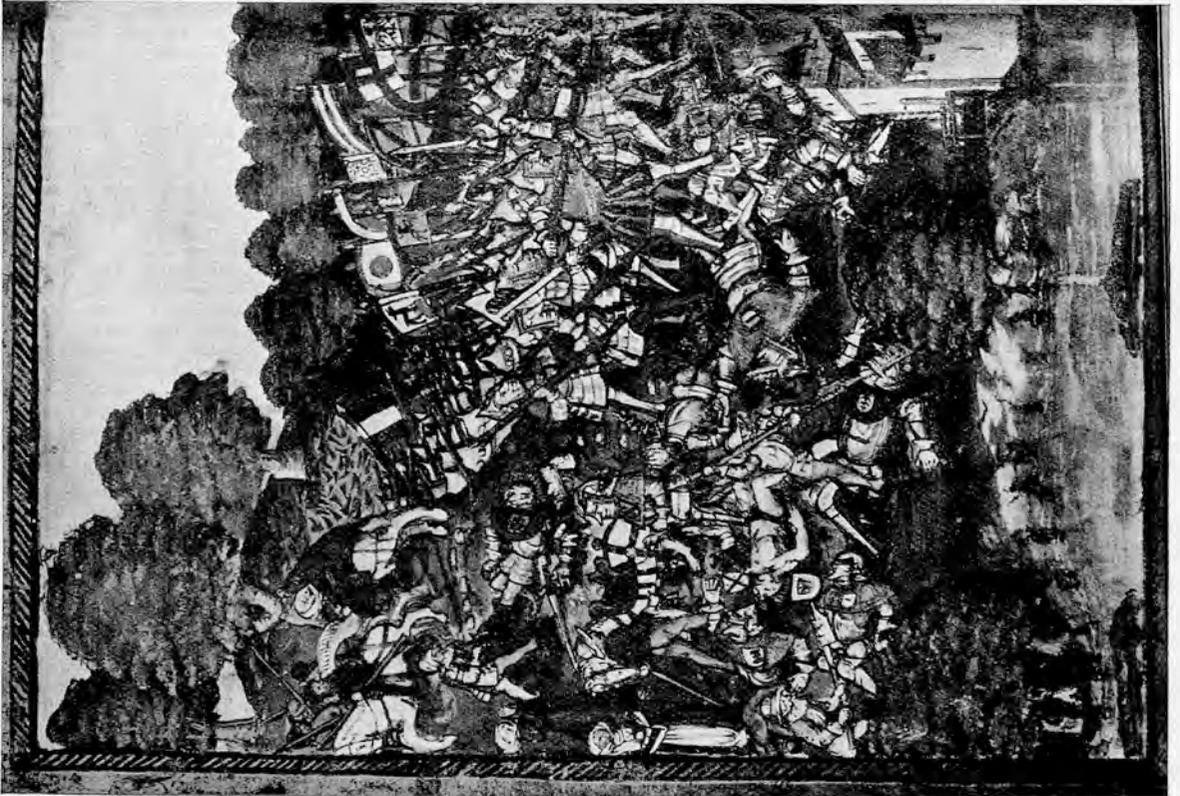
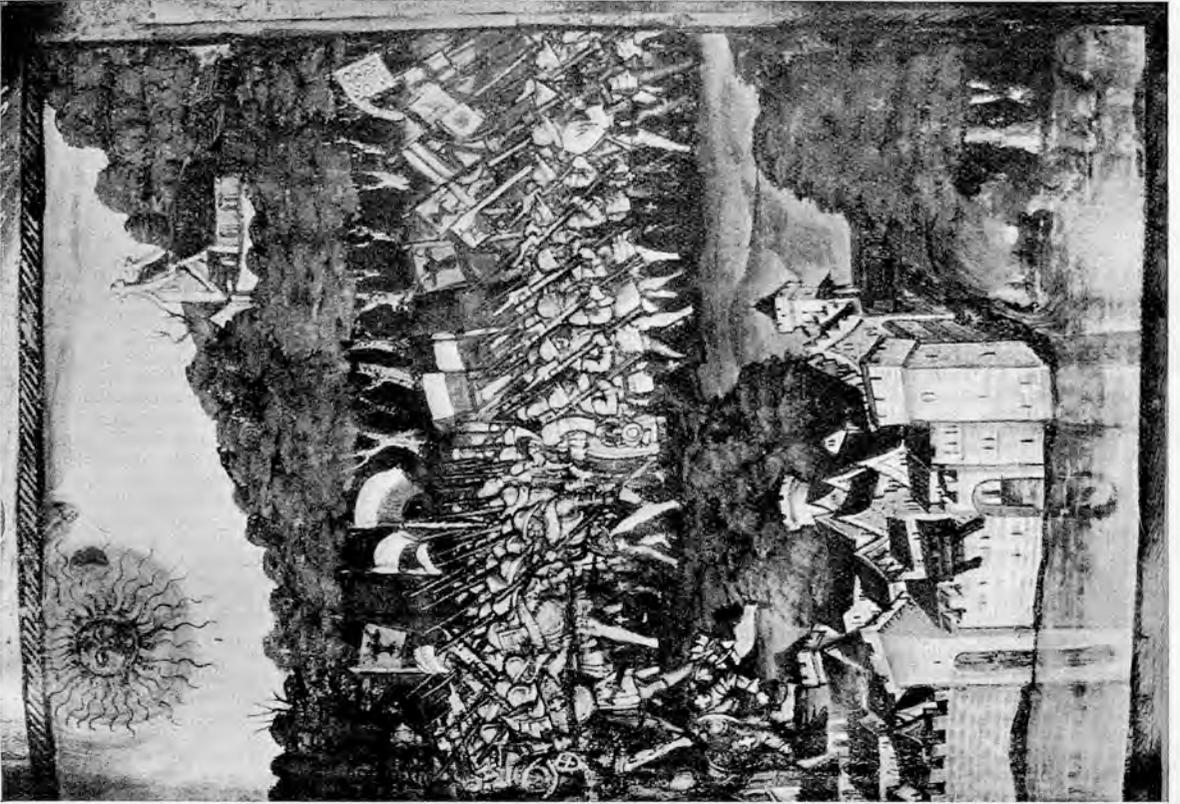
**SEMPACH** (C. Lucerne, D. Sursee. V. DCS). Ville. *Armoiries* : d'or à un lion de gueules, au comble du second. — Otto Brunner : *Ueber Siegel und Wappen von Sempach*, page 7, note. — *Vaterland* 1929, n° 287, supplément.



— Etablissement de l'époque du bronze, au bord du lac ; tuiles romaines (Kirchbühl), tombes alémaniques. — *Gfr. Reg.* — En 1173, *Sempach*. La ville actuelle semble remonter à la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s. Plus tard, elle fut munie de murs,

de fossés, de tours et de cinq portes fortifiées. Les murs furent restaurés en 1549, 1597, 1755. Un grand incendie ravagea en 1477 la localité qui fut reconstruite jusqu'en 1481. En 1569, il existait 80 maisons habitées et 16 inhabitées. En 1572, on peignit sur le mur d'enceinte un tableau de la bataille. L'hôtel de ville, contenant les archives, la halle aux draps et la boucherie, posséda jusqu'en 1814 dix vitraux de toute beauté, qui sont depuis 1853 à Francfort. — *ASA* 1882, p. 283 ; 1886, p. 274. L'église paroissiale se trouvait primitivement au Kirchbühl. La collation passa des comtes de Lenzbourg à ceux de Habsbourg, puis à Murbach, enfin, le 21 févr. 1421, au chapitre des chanoines de Lucerne. La première église de la ville fut édiflée en 1477 après l'incendie ; l'église actuelle date de 1827-1831.

La ville avait passé par héritage des Lenzbourg aux Habsbourg. Le premier prêtre séculier est mentionné dans un document de 1234, le premier avoyer en 1240, le seau et le Conseil en 1297. Vers 1300, plusieurs localités, qui furent incorporées plus tard à d'autres bailliages, faisaient partie du bailliage autrichien de Sempach. En 1315, le duc Léopold remit en gage au Strasbourgeois Heinrich von Mülheim l'impôt baillival de la ville (14 marcs). Menacé par le bailli de Rotenburg, Sempach fit un traité de combourgeoisie avec Lucerne le 6 janv. 1386. En 1415, le roi Sigismond confirma les droits seigneuriaux de Lucerne. Tous les droits de juridiction dans la ville étaient en mains de l'avoyer et du Conseil de Sempach ; la haute juridiction à l'extérieur était exercée pour le compte de l'Autriche par le bailli de Rotenburg. L'ancien droit coutumier de la ville existe dans une codification de 1474 (*Gfr.* VII, p. 147-154). Le droit coutumier fut révisé le 24 déc. 1520 (*ZSR* N.S. II, p. 217). Un marché hebdomadaire fut concédé par les ducs Albrecht et Otto en 1322. En 1422, Sempach fut autorisé à tenir en outre quatre foires annuelles. L'institution du péage urbain provient d'une faveur accordée par le seigneur gagiste autrichien de



La bataille de Sempach. D'après la chronique lucernoise de Diebold Schilling.

Rotenbourg (Segesser : *Rechtsgesch.* I, p. 418, 766). Ce péage, établi sur la route de Lucerne à Sursee, fut défendu par Lucerne, à maintes reprises jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s. contre les tentatives faites pour l'éviter.

Entre la ville et l'ancienne église du Kirchbühl se trouve la mayorie, siège de la juridiction, ancien fief autrichien, qui passa au couvent de Saint-Blaise, dans la Forêt-Noire, puis de 1413 à 1787 à des particuliers. Ensuite, achetée par Lucerne, elle fut réunie au bailliage du lac et revendue à des particuliers lors de l'extinction de la juridiction, en 1798. La ville nommait le Conseil et les magistrats ; les avoyers étaient élus chaque année, à Noël, par Lucerne. En 1564, la peste enleva tout le Conseil, à l'exception des deux avoyers ; en 1628-1629, elle fit 100 victimes parmi les habitants. Lors des hostilités de 1400, Lucerne fit protéger Sempach par une garnison. En 1406, pour avoir, avec ceux de Ruswil, attaqué le château de Rudolph von Aarburg à Büron, les gens de Sempach furent punis d'une amende de 100 florins. En 1549, la ville reçut un fanion. Lors de la guerre des Paysans en 1653, Sempach fut fortement menacé à cause de sa fidélité au gouvernement (*JSG* XX, p. 165). A l'époque des guerres de Bourgogne, les gens de Sempach fournirent les attelages de l'artillerie lourde de Lucerne. Une maison des tireurs existe depuis 1551. Il y eut des représentations théâtrales depuis 1540. Les documents mentionnent la présence temporaire de maîtres d'école depuis le XV<sup>e</sup> s. — *Gfr. Reg.*, spécialement vol. 14, 15, 60 (églises), 74 (noms). — Jos. Bülsterli : *Heimatkunde von Sempach*. — v. Segesser : *Rechtsgesch.* — Felix Balthasar : *Merkwürdigkeiten*. — J.-Eut. Kopp : *Gesch. der Eidg. Bünde*. — Kas. Pfyffer : *Gesch. des Kts. Luzern*. — Le même : *Gemälde*. — Alois Lütolf : *Sagen und Gebräuche*. — G. Binder : *Sempach*, dans les *Wanderbilder* d'Orell Füssli. — Jak. Bucher-Meyer : *Der Name Sempach*. [P.-X. W.]

**SEMPACH (BATAILLE DE)** (1386). Vers 1385 les relations étaient tendues entre l'Autriche et Lucerne, qui cherchait à s'affranchir de l'influence de la première. Les Lucernois brusquèrent les choses ; le 28 déc. 1385, ils prirent et démantelèrent le château de Rotenbourg, et quelques mois plus tard ils marchèrent sur Wolhusen, dont ils détruisirent le château. Enfin, le 6 janvier 1386, ils firent un traité de combourgeoisie avec Sempach. Le duc Léopold III passa à Sursee la nuit qui précéda la bataille : les derniers contingents s'étaient groupés dans cette ville. C'est à Sursee que le Conseil de guerre prit ses dernières dispositions de combat. Au matin du 9 juil. 1386, l'armée, commandée par le bailli Johann Truchsess von Waldburg et Joh. von Ochsenstein, se mit en mouvement. L'avant-garde suivit la rive du lac ; deux autres colonnes passèrent par les terrasses supérieures. L'armée se composait de brillants contingents de la noblesse de la Suisse et de celle de l'Allemagne du Sud, fidèlement attachée au duc, de vassaux, accourus de loin à la ronde, des forces armées des villes autrichiennes, des troupes moins solides de mercenaires rhénans, de la Bourgogne au Brabant, enfin de contingents italiens, en tout quelques milliers d'hommes. Près du Meyerholz, entre Sempach et Hildisrieden, hauteur dominant les chemins d'accès à Lucerne, l'armée ducale se heurta aux troupes des quatre Waldstätten, fortes d'environ 2000 hommes. Les cantons particulièrement menacés de Zurich et Berne n'y étaient pas représentés. Le champ de bataille présentait un terrain coupé, impropre aux évolutions de la cavalerie. Du côté suisse, l'arme principale était la hallebarde ; du côté adverse, c'était la pique de cavalerie, longue de trois mètres ; les cavaliers étaient en outre armés de l'épée et du poignard. Les armes protectrices des chevaliers étaient à cette époque la cotte de mailles, le plastron, la cuirasse, le cuissard, le gorgerin, le casque. La première ligne autrichienne était formée de cavaliers dont les chevaux avaient été amenés derrière le front. La deuxième ligne se composait du duc avec une partie de la noblesse montée, ainsi que des contingents des villes autrichiennes, probablement. Les Confédérés, qui s'étaient formés en une profonde colonne d'attaque, eurent tout d'abord à soutenir une impétueuse attaque des jeunes nobles. Le choc des deux

armées, qui suivit cette première action, dut être violent et sévère pour l'armée confédérée qui s'avancait en forme de coin. Vers midi, commença la deuxième phase de la bataille. Les Confédérés, ayant formé un front plus large, firent pression sur les chevaliers, qui faiblissaient, exposés aux ardeurs du soleil sous leurs pesantes armures. La bannière principale des Autrichiens fléchit ; on entendit le cri de détresse : sauvez l'Autriche ! Le duc et son entourage descendirent alors de cheval et se jetèrent héroïquement dans la mêlée. Le duc préféra mourir glorieusement que vivre sans honneur. Lorsqu'il tomba, la confusion se mit dans les rangs autrichiens. Les troupes tenues en réserve prirent la fuite ainsi que les valets qui gardaient les chevaux. La défaite était inévitable. Le nombre des Autrichiens tués fut évalué à 1676 (dont 400 chevaliers) ; celui des Suisses à 120 hommes. Le conseil de Lucerne décida de célébrer chaque année l'anniversaire de cette victoire ; la plus ancienne chapelle commémorative fut consacrée en 1387.

Les Autrichiens attribuèrent leur défaite à la trahison, à la trahison et au défaut d'organisation. Les Suisses expliquent leur victoire par l'héroïque dévouement de Winkelried. Cet acte n'est pas relaté par les contemporains. La première mention s'en trouve dans un récit datant de 1425 environ, conservé dans une copie zuricoise de 1476 : « Nous fûmes aidés par un homme vaillant parmi les Confédérés ». La scène est peinte sur parchemin dans la chronique lucernoise de Diebold Schilling en 1513. Le sacrifice de Winkelried est célébré dans le chant de victoire de Halbsuter, dont on possède le texte depuis 1532. Gilg Tschudi, qui connaissait la Suisse primitive et nombre de ses manuscrits, raconta pour la première fois en 1568 le dévouement d'Arnold Winkelried. Des gens de ce nom figurent dans des actes du XIV<sup>e</sup> s. et en tête des tués du pays dans trois obituaires d'Unterwald. La célébration, en Unterwald, de l'obit des Confédérés est mentionnée pour la première fois en 1454. La possibilité de l'acte de Winkelried est presque unanimement admise. En l'absence d'une source contemporaine, il n'est toutefois pas permis aux représentants de la critique négative de faire figurer le sacrifice de Winkelried dans le récit de la bataille.

*Bibliographie.* Theod. von Liebenau : *Die Schlacht bei Sempach* (avec un recueil des documents se rapportant à la bataille : chroniques, obituaires, chants, images, légendes, etc.). — Le même : *Sammlung von Aktenstücken zur Gesch. d. Semp. Kriege*, dans *Arch. SG XVII*. — Le même : *Die Schlacht von Sempach*, dans *Allgem. Schweiz. Zeitg.* 1897, 11 et 18 juil. — La bibliographie est indiquée dans les histoires de la Suisse de Dändliker et Dierauer, vol. I, par Vaucher : *Revue historique* 32, et par Wilh. Echsli : *Winkelried*, dans *ADB*. — A mentionner encore : Ottokar Lorenz : *Leopold III. und die Schweizer Bünde*, 1860. — Le même : *Die Sempacher Schlachtlieder* 1861. — Herm. von Liebenau : *Arnold von Winkelried* 1862. — G. von Wyss : *Ueber eine Zürcher Chronik aus d. 15. Jahrh. und ihren Schlachtbericht von Sempach* 1862. — Alois Lütolf : *Luzerner Schlachtliederdichter im 15. Jahrh.*, dans *Gfr.* 1862. — R. von Lilienkron : *Die hist. Volkslieder der Deutschen*. — O. Kleissner : *Die Quellen zur Sempacher Schlacht und die Winkelried Sage*. — A. Bernoulli : *Winkelrieds Tat bei Sempach*. — Emil Theuner : *Die Schlacht bei Sempach und die Sage von Winkelried*, dans *Preussische Jahrbücher* 1886. — G. Köhler : *Die Entwicklung des Kriegswesens II.* — Wilh. Echsli : *Zur Sempacher Schlachtfeier* 1886. — C. Rotpletz : *Die Gefechtsmethode der 3 Waffengattungen*. — Alex. Schweizer : *Studie zur Schlacht bei Sempach*, dans *Nbl. Weissenhaus Zürich* 1902. — Erich Stössel : *Die Schlacht bei Sempach*. — H. Delbrück : *Gesch. der Kriegskunst III.* — Ed.-A. Gessler : *Die ritterliche Bewaffnung von 1386*, dans *Zeitschrift für hist. Waffenkunde* 1913. — Le même : *Bildliche Darstellungen der ritterl. Bewaffnung von 1386*, dans *ASA* 1914. — Fritz Jacobsohn : *Darstellung der hist. Volkslieder des 14. und 15. Jahrh.*, et article y relatif dans *ASG* 1915 par R. Durrer. — Ernst Gagliardi : *Hist. de la Suisse I.* — H.-G. Wirz : *Der Sieg von Sempach im Lichte der Ueberlieferung*, dans *Nbl. der Feuerwerker Zürich* 1922 ; articles y relatifs

dans NZZ 1922, nos 201, 206, 212. — Paul Zweifel : *Ueber die Schlacht von Sempach, zur Aufklärung der Winkelriedfrage.* — E. Wymann : *Schlachtfahrtzeit von Uri.* [P.-X. W.]

**SEMPACH (CONVENANT DE).** Accord de droit public entre les VIII anciens cantons (et Soleure) posant des règles communes pour la discipline militaire, pour assurer la paix et prévenir des déclarations de guerre sans délibérations préalables, 10 juil. 1393. — *Gfr.* VI, p. 21. — v. Segesser : *Rechtsgesch.* II, p. 81. — Karl Stehlin : *Sempach*, dans *BZ* 1925, p. 166. — A. Heusler : *Verfassungsgesch.*, p. 124 ; traduction française dans *Lünigs Reichsarchiv* VII, 2, p. 212. — Dierauer I. [P.-X. W.]

**SEMPACH (LAC DE)** (C. Lucerne, D. Sursee. V. DGS). Originellement appelé *Sursee* (ainsi en 1362) ; le nom actuel se popularisa après la bataille de Sempach. Des vestiges d'établissements préhistoriques furent découverts sur la plage qui se forma entre la ville et le lac lors des travaux de correction de l'émissaire, ce qui produisit une baisse de 1,07 m. du niveau de l'eau en 1806. Les droits de pêche et la juridiction baillivale du braconnage sur le lac relevaient des administrateurs autrichiens de Rotenbourg, qui les remettaient à un sous-bailli. Lorsque Lucerne acquit Rotenbourg, qui lui avait été remis en gage, il revendiqua le bailliage du lac, qui fut administré de 1392 à 1798 par des baillis, élus tous les six ans par le Grand Conseil et choisis dans son sein ; ils résidaient à Sempach. L'ancien bâtiment baillival fut construit en 1473-1476. En 1924, la Société suisse pour la protection des oiseaux fonda une réserve d'oiseaux à Sempach, choisi pour sa situation centrale et sa richesse en oiseaux qui nichent et oiseaux de passage. Le bac entre Sempach et Sursee fut acquis en 1573 par le Conseil de Lucerne qui le remit constamment en fief. — v. Segesser : *Rechtsgesch.* — Jos. Bülsterli : *Heimatkunde von Sempach.* — J. Heuscher : *Der Sempachersee und seine Fischereiverhältnisse.* — Th. von Liebenau : *Gesch. der Fischerei in Kt. Luzern* (mss.). [P.-X. W.]

**SEMPACHERLIED.** Le chroniqueur Melchior Russ a transcrit en 1482 un chant qui fut chanté après la bataille de Sempach. Actuellement, on connaît trois *Sempacherlieder* : le grand *Sempacherlied*, qui apparaît en diverses versions dès 1531 ; le petit *Sempacherlied*, de Russ, qui est contenu en partie dans le grand *Sempacherlied*, enfin, un nouveau chant de Sempach, datant de 1836 environ, dont les paroles sont de Hans Bosshard et la musique de Hans-Ulrich Wehrli. Une controverse littéraire s'est engagée entre 1860 et 1886 au sujet de l'auteur du grand *Sempacherlied*. Le petit *Sempacherlied* est né, selon Lilienkron, de la fusion d'un chant uranais et d'un chant schwyzois. Le *Sempacherlied*, de Halbsuter, de Lucerne, est une compilation datant de 1476 environ. Quelques-unes de ses parties apparemment peu après la bataille de Sempach, d'autres, notamment les strophes sur Winkelried, sont plus récentes. C'est dans ce poème que se trouve l'origine de la description traditionnelle de la bataille. — Ottokar Lorenz : *Leopold III. und die Schweizerbünde.* — Rauchenstein, dans *Progr. der Aargauer Kantonschule* 1861. — Lorenz : *Die Schweizer Volkslieder*, dans *Germania* VI. — H. v. Liebenau : *Arnold Winkelried und seine Zeit.* — Al. Lütolf : *Luzerns Schlachtlieder-Dichter im 15. Jahrh.*, dans *Gfr.* XVIII. — M. v. Stürler : *Die Fackel zum Sempacherstreit*, dans *ASG* 1862. — G. v. Wyss : *Ueber eine Zürch. Chronik aus dem 15. Jahrh. und ihren Schlachtbericht.* — v. Lilienkron : *Die hist. Volkslieder der Deutschen I.* — Th. v. Liebenau : *Die Schlacht von S.*, p. 349. — W. Echsli : *Zur Sempacher Gedenkfeier.* — K. Dändliker : *Gesch. d. Schweiz I.* — K. Kreis : *Das neue Sempacherlied.* [P.-X. W.]

**SEMPACHERVEREIN.** Association qui exista de 1821 à 1829 à Aarau et se composait d'intellectuels ; son but était de réunir annuellement ses adhérents en un lieu historique de la Suisse pour célébrer les hauts faits des ancêtres et se préparer aux tâches du présent. Les réunions eurent lieu à l'Ufenau, à Stans, Morat, Nâfels, au Stoss, à Schwaderloh et la dernière (1829) à Saint-Jacques sur la Birse. — Dierauer V. — Dändliker :

*Gesch.* III, p. 588. — *Argovia*, 40, p. 115. — W. Echsli : *Gesch.* II, p. 579. [P.-X. W.]

**SEMPER.** Famille de Hambourg, qui s'établit à Zurich. — 1. **Gottfried**, \* 29 nov. 1803 à Hambourg, architecte, professeur à Dresde 1834, réfugié à Paris après le soulèvement de 1849, travailla à Londres 1851-1855. Appelé comme directeur de l'école d'architecture à l'École polytechnique de Zurich 1855, il construisit dans cette ville les nouveaux bâtiments de l'École polytechnique en 1860-1863, l'observatoire fédéral 1862-1864, à Winterthour l'hôtel de ville 1866-1869, fut chargé en 1869 de projets de bâtiments pour le Ring de Vienne (réfection de la Hofburg, le théâtre de la Burg et le musée de la cour) ; il fut appelé à Vienne en 1871. Bourgeois d'honneur d'Affoltern 1861. † à Rome 15 mai 1879. Auteur de *Vorläufige Bemerkungen über bemalte Architektur... bei den Alten*, 1834 ; *Ueber den Bau evang. Kirchen*, 1845 ; *Die vier Elemente der Baukunst*, 1851 ; *Der Stil in den technischen und tektonischen Künsten*, 1860-1863 ; *Ueber Baustile*, 1869. — Voir *SKL.* — *ADB.* — Hans Semper : *G. Semper*, Berlin 1880. — C. Lipsius : *G. Semper in seiner Bedeutung als Architekt.* — H. Prinzhorn : *G. Semper's ästhetische Grundanschauung*, dans *Zeitschr. f. Ästhetik u. allg. Kunstwissenschaft* IV. — NZZ 1927, n° 760 ; 1929, nos 926, 933, 934 ; 1930, nos 100, 412. — *Kunstchronik* 1885, vol. XX. — A. Bluntschli dans *SB* XLIV.

— 2. **MANFRED**, fils du n° 1, 3 mai 1838-sept. 1913, architecte, collaborateur de son père ; construisit le théâtre de la cour à Dresde et le musée d'histoire naturelle à Hambourg ; auteur de *Das Münchner Festspielhaus.* — *SKL.* — *SB* XXII. — 3. **EMANUEL**, fils du n° 1, 6 déc. 1848-16 nov. 1911, sculpteur, auteur de la décoration intérieure du théâtre de la cour à Dresde, de fontaines et monuments à Dessau, du portrait en médaillon de son père pour le monument à l'École polytechnique de Zurich et pour le tombeau à Rome, etc. — *SKL.* — NZZ, 17 nov. 1911. — 4. **JOHANNES**, fils du n° 1, 12 mars 1845-16 mai 1920, historien de l'art, D<sup>r</sup> phil., privat-docent d'histoire de l'art à Innsbruck 1876, professeur ordinaire 1885 ; auteur de *Donatello, seine Zeit und Schule* ; *Hervorragende Bildhauer-Architekten der Renaissance* ; *Michael u. Friedr. Pacher.* — *Kunstchronik* LV, 717. — *Deutsches Zeitgenossen-Lex.* [V.]



Gottfried Semper.  
D'après une eau forte de William Unger (Bibl. Nat., Berne).

**SEMSALES** (C. Fribourg, D. Veveyse. V. DGS). Com. et Vge paroissial. Le nom est probablement tiré de *Septem Salas*, les sept fermes ; anciennes formes : en 1170, *Sessales* ; *Satsales*, *Sat Sales*. Le village est traversé par le torrent la Mortivue, soit *mortuam aquam* pour *matrem aquam* :



C'est un torrent auquel se rattache le culte des déesses-mères. *Armoiries* : d'azur à deux colonnes d'argent posées sur deux monts du même, entourées de sept étoiles d'or, trois en chef, deux à dextre et deux à senestre. Le couvent du Grand Saint-Bernard fonda à Semsales un prieuré, avant 1177, et sans doute aussi l'église, dédiée à saint Nicolas. La paroisse est mentionnée au début du XII<sup>e</sup> s. déjà. Les visites pastorales de 1417 et de 1453 établissent que la paroisse comptait 20 feux au XV<sup>e</sup> s. Après la conquête du Pays de Vaud, Fribourg réunît Semsales au bailliage de Rue en 1537, puis en 1581 au bailliage de Châtel. En 1537 aussi, Fribourg disposa du prieuré en faveur de l'hôpital de Fribourg, à qui il donna le droit de collation. Le cha-

pitre de Saint-Nicolas de Fribourg ayant réclamé pour lui ce droit de collation, un long conflit s'ensuivit entre le chapitre et le Grand Saint-Bernard. Mais le gouvernement, qui n'avait pas cessé d'exercer ce droit, le céda en 1746 seulement au chapitre. Sous la Révolution française Semsales donna asile à un grand nombre de prêtres français émigrés. La première église, construite au lieu dit le Tey, fut détruite par un éboulement, avec le prieuré et le village, dans le courant du XIII<sup>e</sup> s. Celle qui fut en usage jusqu'en 1926 avait été reconstruite en 1630. Le 16 mars 1830, un incendie détruisit 42 maisons du village. — Kuenlin : *Dict.* — A. Dellion : *Dict.* — MF IV. — Kirsch : *Die ältesten Pfarrkirchen* dans ASHF XII. — Arch. d'État, Fribourg. [G. CASTELLA.]

**SENARCLENS** (C. Vaud, D. Cossonay, V. DGS). Vge et Com. En 1014, *Senerclens*. *Armoiries* : celles de la famille augmentée dans la bande d'une coquille et d'un croissant. Occupation romaine, avec cimetière à incinération. Tombeaux burgondes dallés. Au moyen âge, fief de la seigneurie de Cossonay, possédé de 1164 à 1379 par la famille de Senarclens. Plus tard, il passa à une branche bâtarde des Cossonay pour une partie qui fut achetée en 1549 par Claude et Gautier Farel, les frères du réformateur, en 1576-1584 par les Charrière. En 1751, la famille de Senarclens redeint maîtresse de toute la seigneurie. Maison forte construite en 1584, et maison seigneuriale du XVII<sup>e</sup> s. L'église de Saint-Nicolas, de Senarclens, paroissiale en 1228, était dès avant 1285 filiale de celle de Cossonay. En 1597 LL. EE. de Berne constituèrent une seigneurie de Senarclens en faveur de François Charrière. — DHV. — RFOV. — H. Jaccard : *Toponymie*. [M. R.]

**SENARCLENS, de**. Famille noble vaudoise remontant au XII<sup>e</sup> s. *Armoiries* : d'or à la bande d'azur chargée de trois molettes d'éperon d'or. — 1. AXMON, témoin en 1164. Dès l'origine, la famille compte deux branches qui auraient comme ancêtre commun, selon d'Estavayer : — 2. RODOLPHE, chevalier 1490. La première branche s'éteignit en 1279 et 1387, la seconde subsiste encore. Au XVIII<sup>e</sup> s. se forma une troisième branche, dite de Senarclens-Grancy, qui subsiste également dans ses rameaux de Hollande, d'Allemagne et d'Autriche.

*Branche aînée*. — 3. JEAN, fils du n° 2, cité en 1287. — 4. LOUIS, petit-fils du n° 3, abbé du couvent du Lac de Joux. — 5. NICOLET, frère du n° 4, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

*Branche cadette*. — 6. GUILLAUME, acquit en 1420, par mariage, la seigneurie de Dullit, puis celle de Grancy. — 7. FRANÇOIS, † 1543, membre de la confrérie des chevaliers de la Guillier ; acquit la seigneurie du Rosay et la maison forte de Bursins. — 8. CLAUDE, fils du n° 7, acheta en 1548, de Berne, les biens du prieuré, soit la seigneurie de Perroy. Ami de Calvin, il fut envoyé par lui en ambassade auprès de Luther, à Wittemberg. On possède de lui : *Historia de la muerte de Jean Dias*, 1546, dans *Reformistas antiquos espagnoles*. — 9. FRANÇOIS, acquit en 1641 la seigneurie de Vuflens-le-Château. — 10. SEBASTIEN, fils du n° 9, capitaine au service de France, quitta le service après la révocation de l'Édit de Nantes et se fixa à Bursins. A laissé des mémoires. — 11. SAMUEL, colonel au service de Sardaigne, tué au siège de Parme en 1734. — 12. HENRI, seigneur de Grancy, bourgeois de Lausanne 1688. — 13. HENRI-LOUIS, 1727-1794, seigneur de Grancy et Vuflens-le-Château, major de dragons au service de Hollande. — 14. ARTHUR, \* 1847, prof. de droit romain à l'académie de Lausanne, puis à l'univ. de Liège, commandeur de l'ordre Léopold. — 14<sup>bis</sup> VICTOR, \* 1875, médecin à Genève.

*Branche de Grancy*. — 15. AUGUSTE-VICTOR, 1733-1807, petit-fils du n° 12, seigneur de Grancy. — 16. CHARLES-AUGUSTE, 1757-1804, fils du n° 15, souche du rameau de Hollande, major de cavalerie dans le régiment des dragons du comte de Bylandt. — 17. ONNO-ADOLPHE-GUILLAUME, 1780-1836, fils du n° 16, agréé dans la noblesse du Brabant, avec titre de baron. —

18. CÉSAR-AUGUSTE, 1763-1836, dit de Saint-Denis, du nom de sa terre, fils du n° 15, chef de bataillon aux gardes suisses de France. — 19. AUGUSTE-LOUIS, baron de Senarclens-Grancy, 1794-1871, fils du n° 18, souche du rameau d'Allemagne ; chambellan et général-major au service du grand-duc de Hesse. — 20. LOUIS, 1839-1910, fils du n° 19, directeur de province en Hesse. — 21. ALBERT-LOUIS-FRÉDÉRIC, 1847-1904, frère du n° 20, chambellan et aide de camp général du grand-duc de Hesse. — 22. ADOLPHE-GUILLAUME-FERDINAND, 1805-1863, fils du n° 18, chambellan, général-major, ministre plénipotentiaire auprès des cours de France, de Hollande et de Belgique au service du grand-duc de Hesse. — 23. EMILE-THÉODORE, 1835-1919, fils du n° 22, souche du rameau d'Autriche, général au service de ce pays. — de Montet : *Dictionnaire* — *Almanach de Gotha* 1864. — *Nederland's Adelboek* 1917. — Archives de famille. [D. de S.]

**SEND** (SENN), JOHANNES, abbé de St. Georg à Stein a. Rh. 1414-1444 ; il y fit exécuter d'importantes constructions. *Armoiries* : un bœuf sanglé. — *Festschrift des Kts. Schaffhausen* 1901. [STIEBEL.]

**SENÉ**. Famille genevoise originaire de Saintes en Saintonge, reçue à l'habitation à Genève en 1702, à la bourgeoisie en 1720. Elle compte plusieurs orfèvres et artistes, notamment : — 1. LOUIS, \* 1747, peintre, se fixa à Paris après 1789. On a de lui un croquis de Voltaire qu'il fit à l'âge de 16 ans. — 2. JEAN-FRANÇOIS, neveu du n° 1, 1779-1842, peintre sur émail. — 3. ÉTIENNE, frère du n° 2, 1784-1851, sculpteur, exécuta des reliefs des Alpes, entre autres de la région du Simplon, du Mont-Blanc et des Alpes centrales. — Sordet : *Dict.* — SKL. — de Montet : *Dict.* — BU 1844. — *Revue suisse* X, 321. — Bellier et Auvray : *Dict. des artistes de l'École française*. [H. G.]

**SENEBIER**. Famille originaire du Dauphiné, bourgeoise de Genève 1557. — Jean, 1742-1809, pasteur, bibliothécaire (1773-1795) et savant. Comme bibliothécaire, il est connu par son *Catalogue raisonné des manuscrits conservés dans la Bibliothèque de Genève*, 1779 et son *Histoire littéraire de Genève*, 3 vol., 1796. Comme savant, il s'est distingué par ses recherches dans le domaine de la météorologie, de la physique et de la physiologie. Ses principaux ouvrages sont ses études sur l'influence de la lumière solaire, sa *Physiologie végétale*, son *Essai sur l'art d'observer et de faire des expériences*, etc. Il a traduit plusieurs ouvrages du savant italien Spallanzani et a fourni de nombreux mémoires au *Journal physique*, aux *Annales de chimie* et à beaucoup d'autres recueils. Il a été un des principaux collaborateurs du *Journal de Genève* (1787-1791) ; a fait partie de nombreuses Académies et sociétés savantes d'Europe et a été en correspondance avec les savants de son temps. Plusieurs de ses manuscrits sont possédés par la Bibliothèque de Genève. — J.-P. Maunoir : *Éloge hist. de Jean Senebier*, 1810. — de Montet : *Dict.* — J. Strohl : *Naturwissenschaft u. Bücherwesen*, 1927. — Sordet : *Dict.* — Galiffe : *Not. gén.* — Arch. de Genève. [F. G.]



Jean Senebier.  
D'après un portrait à l'huile à la  
Biblioth. publ. et univ.  
de Genève.

**SENÈDES** (C. Fribourg, D. Sarine, V. DGS). Com. et Vge qui fait partie de la paroisse d'Épendes. Anciennes formes : en 1233, *Senaide* ; 1251, *Senaidi*, dans lesquelles J. Dey a voulu voir une déformation de l'allemand *Schönheide* ; cette étymologie n'a pas été admise par H. Jaccard. Une chapelle, dédiée à saint Gorgon, a été construite en 1668 et consacrée en 1670. Statuts communaux de 1774. *Population* : 1920, 73 hab.

— Dellion : *Dict. V.* — Kuenlin : *Dict. II.* — H. Jacard : *Essai de toponymie*, dans *MDR VII.* — J. Dey : *Extrait d'une course dans une partie du canton de Fribourg*, dans *MF I.* [J. N.]

**SENEVEY, RICHARD de**, écuyer, maire de Neuchâtel, mentionné comme tel de 1450 à 1464. [L. M.]

**SENFLI**. Famille de musiciens, bourgeois de Zurich ; le nom apparaît déjà au XIV<sup>e</sup> s. — 1. BERNHARD, de Fribourg-en-Brigau, bourgeois de Zurich 1488, chanteur et auteur de motets ; vivait encore en 1504. — 2. LUDWIG Senfl dit Schweitzer, fils du n° 4, entra dans la chapelle du roi Maximilien à Innsbruck, était à Vienne en 1519, plus tard maître de chapelle du duc Guillaume de Bavière. † 1555 probablement. Ses hymnes et lieds sont conservés à la Bibl. du couvent de Saint-Gall, mns. 463 de G. Tschudi. — *ZT* 1883, p. 253 ; 1884, p. 84 ; 1885, p. 2. — *NZZ* 1917, n°s 2230 et 2286. — H. Riemann : *Musiklex.* — *ADB.* — P. Wagner : *Gesch. der Messe I*, dans *Kleine Handbücher der Musikgeschichte XI.* — Scherrer : *St. Gall. Handschriften*, p. 48. — G. Edlibach : *Chronik*, p. 261. — F. Hegi : *Glückshafenrodel.* [† F. H.]

**SENFFT-PILSACH, Ludwig**, comte de, 1774-1853, ancien ministre de Saxe, fut pendant quelque temps ministre en Suisse. En décembre 1813, Metternich l'envoya en Suisse, pour y travailler à faire rétablir l'ancien état de choses et abroger l'Acte de médiation. Senfft-Pilsach se rendit d'abord à Berne, où il trouva un milieu favorable à ses visées. Ses accords, notes et intrigues, jointes au vœu de nombreux aristocrates bernois de rentrer en possession de Vaud et d'Argovie, même sous une forme quelque peu modifiée, et de voir rétablir la situation politique d'avant 1798, lui permirent d'atteindre son but en cette ville. Le 24 déc. 1813, l'ancien Conseil des Deux-Cents s'assembla, nomma une nouvelle commission d'État et une commission constitutionnelle chargée de reviser l'ancienne loi organique bernoise. La proclamation que le gouvernement publia le 24 décembre, d'entente avec Senfft-Pilsach, annonçait la reprise du pouvoir et la rentrée en possession de Vaud et Argovie. L'entreprise étant toutefois demeurée sans lendemain, Metternich se désintéressa de ses fidèles réactionnaires bernois et du comte de Senfft-Pilsach. Celui-ci quitta la Suisse aux premiers jours de janvier 1814. — *AS II.* — Dierauer V. — W. Echsli : *Gesch. d. Schweiz im 19. Jahrh. II.* — v. Senfft : *Mémoires 1806-1813*, Leipzig 1863. — *RHV VI*, 1926. [P. GILLARDON.]

**SENFT, ERNEST-ARVED**, de Bâle, \* 13 juin 1844 à Stockholm, † 14 oct. 1903 à Pesoux (Neuchâtel), où il s'établit en 1876 et où il fut agrégé en 1895. Évêque morave pour la branche française, auteur de : *L'Église de l'unité des Frères*, 1888 ; *Les Missions moraves*, 1890 ; *A travers les champs de la Mission morave*, 1898. — *Mess. boiteux de Neuchâtel*, 1903. [L. M.]

**SENG (SÆNG)**. Famille de Zurich, éteinte en 1683, venue d'Ulm, et bourgeoise en 1421. Ses membres furent chaudronniers et armuriers, serruriers et potiers d'étain. *Armoiries* : d'azur au chaudron de gueules d'ou s'échappe une grenouille de sinople, posé sur trois coupeaux de sinople et accompagné de deux étoiles d'or. — RUDOLF, du Grand Conseil 1497, du Conseil de guerre dans l'expédition de Dijon 1513. † à Marignan 1515. — *LL.* — F. Hegi : *Zunft*

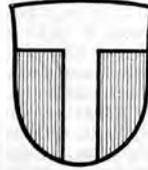
*zur Schmieden.* — Le même : *Glückshafenrodel.* — Armorial de C. Meyer, 1674. [† F. H.]

**SENGER** (aussi SEENGER). Famille connue à Aarau depuis 1425, tenant son nom du village de Seengen.

*Armoiries* : de gueules à une croix pattée d'argent accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople (variantes). — RUDOLF, secrétaire de ville d'Aarau 1519-1525, avoyer 1526, 1533-1536, 1538. † 1538. — *LL.* — W. Merz : *Wappenbuch... Aarau.* [H. Tr.]

**SENGER, Franz-Ludwig-Hugo de**, \* 1835 à Nordlingen (Bavière), † 1892 à Genève, bourgeois de Kempfen (Bavière) ; professeur à Saint-Gall, puis chef d'orchestre à Zurich et Lausanne, vint à Genève en 1869 pour diriger de grands concerts, et y resta dès lors. Il y fut chef de divers orchestres, directeur de la Société de chant sacré et de diverses sociétés de musique et de chant ; il a eu une grande influence sur le développement de la vie musicale à Genève. Il a composé de nombreuses œuvres de musique chorale et instrumentale et la musique de la Fête des vigneron de 1889. Sa famille est devenue genevoise. — *JG*, 21 janv. 1892. — *Le Genevois*, 23 et 25 janv. 1892. — *La Soc. de chant sacré de Genève et ses trois directeurs*, 1926. [H. L.]

**SENN**. Ministériaux des comtes de Kibourg, barons à partir de 1360 dans la ligne principale. Seigneurs de Münsingen, Toffen, Diessenberg, co-seigneurs de Wil. *Armoiries* : de gueules au chef-pal d'argent. — 1. DOMINUS JOHANNES, chevalier de Münsingen 1223, porte dès 1241 le surnom de *Senno*, qui devint le nom de la famille. — *SBB III.* — Fils du n° 1 (n°s 2-5) : — 2. KONRAD, chevalier, conseiller de la comtesse Elisabeth de Kibourg 1263. — *SBB V.* — 3. JOHANNES, chevalier. — 4. PETER, chevalier, cité de 1274 à 1295. — 5. BURCHART, colporteur de Limpach 1274, chanoine de Soleure. — 6



Épithape de l'évêque Jean Senn de Münsingen dans la cathédrale de Bâle. D'après une photographie.

BURCHART, cité de 1299 à 1318, fils du n° 2, chevalier ; Buchegg revint à sa branche, à la suite de son mariage avec Johanna, fille du comte Heinrich von

Buchegg. Le 11 nov. 1311, les Bernois lui incendièrent son château de Münsingen, puis les Soleurois détruisirent son château de Balmegg. — Justinger. — *SBB V.* — Fils du n° 6 (n°s 7 à 9) : — 7. KONRAD, chevalier 1347, maire de Bienne 1338-1365. — 8. JEAN, recteur de Münsingen, chanoine de Bâle, Constance et Mayence, prieur de Saint-Victor à Mayence, évêque de Bâle de 1335 à sa mort 30 juin 1365, prince d'Eglise éminent et pacificateur. — *BasC VII.* — Vautrety : *Evêques de Bâle.* — *ASJ* 1910-1911. — 9. BURCHART, chevalier, hérita de Buchegg en 1347, bailli de Porrentruy 1340-1347, 1350-1364, créé baron par Charles IV, le 21 sept. 1360 (*AHS* 1896, p. 47). Prit le nom de Burchart (Senn) von Buchegg. † 1369. — *ASJ* 1910-1911. — Sa sœur MARGARETA fut abbesse de Niedermünster près de Strasbourg. † 1379. — 10. BURCHART, fils du n° 9, chevalier 1371, fait prisonnier dans la guerre du Safran. † dans la captivité de son cousin, le comte Rodolphe de Neuchâtel-Nidau, le 1<sup>er</sup> févr. 1375. Sa veuve, Agnès de Hochberg lui survécut. — 11. THEOBALD, frère du n° 10, prévôt de Moutier-Grandval de 1359 à sa mort 1371. — 12. ELISABETH, sœur des n°s 10-11, épouse du baron Henman von Bechburg, vendit en 1377 et 1378 Münsingen et Diessenberg, en 1391 Buchegg. † 1410 à Bâle, dernière de sa famille. — Fils du n° 4 (n°s 13 à 16) : — 13. HARTMANN, chevalier 1300, conseiller et ami de la comtesse Elisabeth de Kibourg, bourgeois de Soleure. — 14. KONRAD, chevalier, époux de Catherine de Hallwyl. — 15. WERNER, chevalier 1313, bailli d'Oltigen 1325, 1331. — 16. JOHANNES, gentilhomme, bourgeois de Berne 1328, seigneur de Toffen qu'il vendit en 1355 ; assassina le recteur de Diesbach en 1331. — 17. PETER, fils du n° 16, recteur de Sachseln 1334, père du n° — 18. ANTON, gentilhomme, avoyer de Thoune 1368-1369, co-seigneur de Diessenberg. — 19. KONRAD, frère du n° 16, prévôt de Moutier-Grandval 1349-1358, chanoine de Bâle. — 20. PETER, fils du n° 14, dominicain 1323, évêque de Zeitun et coadjuteur de Constance 1353. † 1394. — W.-F. v. Mülinen, dans *BT* 1905. — 21. WALTER, frère du n° 19 (?), décapité à Berne en 1323. — Justinger. — *AHS* 1896, p. 87. — 22. ULRICH, fils du n° 15, co-seigneur de Wil, cité de 1345 à 1369. † avant 1377. — 23. FRANZ, commandeur de Köniz 1393-1398. — Zeerleder : *Urk.-Buch v. Bern III* (sceaux). — *MGS I.* — *Zürcher Wappenrolle*, n° 178. — Arbre généalogique dans *Geschichtsforscher XI* (L. Wurstemberger : *Buchegg*). — *FRB.* — W.-F. v. Mülinen : *Beiträge IV*, p. 216. [H. T.]

**SENN.** Familles des cantons de Bâle, Berne, Genève, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Uri et Zurich.

**A. Canton de Bâle.** Deux familles. — I. L'une, éteinte, probablement déjà bourgeoise de Bâle au XVI<sup>e</sup> s. — 1. JOHANN-HEINRICH, surveillant de la Birse 1636, administrateur du couvent de St. Jakob, membre du Grand Conseil. — 2. HANS-GEORG, bailli de Homburg 1671-1682. † 1696. — II. L'autre est issue du négociant FRIEDRICH Senn, 1803-1886, de Binningen, bourgeois de Bâle 1835. — 1. GUSTAV, 1825-1895, fils du prénommé, fabricant de rubans de soie. — 2. OTTO, 1869-1928, fils du n° 1, fabricant de rubans de soie, colonel brigadier ; encouragea l'art de la musique à Bâle. — 3. GUSTAV, fils du n° 1, \* 1875, D<sup>r</sup> phil., professeur de botanique et directeur de l'institut botanique de l'université de Bâle, auteur de nombreux travaux botaniques ; lieutenant-colonel d'infanterie. [A. St.]

**B. Canton de Bâle-Campagne.** SENN. Nom de famille mentionné dans des documents du XIV<sup>e</sup> s. à Onoldswil, au XV<sup>e</sup> s. à Wenslingen, au XVI<sup>e</sup> s. à Sissach et Ziefen. De Ziefen, une branche de la famille s'est transportée à Liestal, où elle a reçu la bourgeoisie en 1655. La famille est actuellement bourgeoise de Liestal, Sissach, Maisprach, Bennwil et Ziefen. *Armoiries* : d'azur à une fleur de lys d'or. — 1. JOHANN, \* 17 sept.

1780 à Liestal, peintre de scènes du moyen âge suisse, restaurateur des fresques de l'hôtel de ville de Bâle en 1822. † 28 mai 1861 à Liestal. — 2. JAKOB,



frère du n° 1, \* 22 mai 1790 à Liestal, peintre (à ne pas confondre avec JOACHIM, peintre, de Soleure, 1810-1847) ; il se fit connaître par des tableaux de genre, (scènes de la vie paysanne de Bâle-Campagne) et particulièrement par ses peintures des épisodes et des personnages de la lutte entre les deux Bâle. † 4 janv. 1881 à Bâle. — 3. WILHELM, \* 12 févr. 1845 à Liestal, instituteur primaire à Ramlingen et Gelterkinden, maître secondaire à Bâle ; auteur de *Heimat und Volk in Poesie und Prosa*, 1884 ; *Onkel Fritzens Testament*, 1889. † 22 août 1895 à Bâle. — 4. KARL-JAKOB, \* 4 janv. 1883 à Liestal, pasteur à Buchegg 1907-1919 et depuis 1919 à Waldenburg ; auteur de *Chronika des weiland. Reiterknechts Ambrosi Schwerter* et de *Die Gottesnot in Luggar*, ainsi que d'autres récits du temps de la Réformation. — Archives d'État Bâle-Campagne. — *ULB.* — *DSC.* — *SKL.* — *Basellandschaftl. Ztg.* 13 avril 1861 ; 23 août 1895. — *Landshäfler*, 28 mai et 12 juin 1923. [O. G.]

**C. Canton de Berne.** SENN. Des familles, dont le nom provient du métier de pâtre (Senn) et qui n'ont aucun rapport avec les Senn de Münsingen, sont bourgeoises de diverses communes de l'Oberland bernois (Thoune, Unterseen), de l'Emmental (Sumiswald, Walterswil), ainsi que de Berne (où elles sont venues de Thoune depuis 1895). RUODI Sennen apparaît à Ersigen en 1263 (*FRB*). — TRAUOGOTT, de Zimmerwald, \* à Maisprach 9 sept. 1877, peintre, établi à Anet ; s'est spécialisé depuis quelques années dans la représentation du paysage du Seeland. — *SKL.* [H. Tr.]

**D. Canton de Genève.** Famille originaire de Neuchâtel, admise à l'habitation à Genève 1762, puis à la bourgeoisie 1771. Elle a donné deux membres du Conseil représentatif : JÉRÉMIE-MARC, 1767-1833, et DAVID-FRANÇOIS, son frère, 1769-1826, — FRANÇOIS-LOUIS, fils du premier, 1799-1873, D<sup>r</sup> en chirurgie, chirurgien de l'hôpital 1833-1840, membre du Conseil représentatif 1829-1842, du Grand Conseil 1845-1848. — *Bull. soc. méd.*, 1873. — P.-L. Dunant : *Notice Laus.* 1873. — Archives d'État Genève. [H. G.]

**E. Canton de Lucerne.** Familles des districts de Hochdorf, Sursee et Entlebuch connues depuis le XIV<sup>e</sup> s. — 1. RUDOLF, juge à Rotenburg 1389. — 2. HANS, juge à Büron 1457. — 3. HANS, de Neudorf, ammann de Münster 1522-1531. — *Gfr. Reg.* — Arch. d'État Lucerne. P.-X. W.

**F. Canton de Saint-Gall.** I. RUDOLF DER SENNE, ministériel des Rorschach 1276. HAINI Senn est probablement son descendant ; il détenait au XIV<sup>e</sup> s. des biens de cette famille. — *USTG III, IV.* — II. Famille éteinte de Saint-Gall. — ULRICH, économiste de l'hôpital du Saint-



Esprit 1346. — *USTG III, V.* — III. Famille de Wil. — HAINI est cité en 1366. *Armoiries* : d'argent au croissant couronné de gueules soutenu de trois coupeaux de sinople. — 1. KASPAR, abbé de Kreuzlingen 1474-1481. † 1494. C'est par confusion avec Ulrich Sârri que l'on a cru que son père Ulrich avait été bourgmestre de Saint-Gall en 1440. — 2. HANS, bailli impérial à Wil 1534. — 3. JUSTUS,

1592-1629, profès au couvent de Saint-Gall 1608, fut envoyé en 1626 à Fulda pour y réformer le couvent ; prieur de Hersfeld, il revint en 1629 à Saint-Gall. † 22 oct. 1629 en soignant les pestiférés. — 4. CÆCILIA, sœur du n° 3, prieure du couvent de Weesen. † 1653. — 5. ALBERT, D<sup>r</sup> med., 1866-1914, oculiste, auteur de divers travaux. — *USTG IV.* — K. Steiger : *Schweizer Äbte... aus Wiler Geschlechtern*, p. 61, 126. — G. Richter : *Zur Reform der Abtei Fulda*, dans *Quellen... zur Gesch... Fulda VI*, p. 12. — *LLH.* — *St. Gall. Nbl.* 1915, p. 47. — Arch. du couvent. — [J. M.] — IV. Famille de Buchs, citée depuis 1484 dans le rentier de la paroisse de Buchs. — 1. NIKOLAUS, \* 16 mai 1798 à Buchs, maître à l'école de Pestalozzi à Yverdon, au gymnase catholique cantonal de Saint-Gall depuis 1824, l'un des fondateurs de la société d'art de Saint-Gall ; appelé en 1829 à Berne à l'école réelle de la ville, nouvellement fondée. Bourgeois d'honneur de Berne 1865. † 1<sup>er</sup> décembre 1867. — *SBB 3.* — *Intelli-*

genzblatt 1867. — SKL. — M. Diem : *Hundert Jahre Kunstpflege in St. Gallen*. — 2. NIKOLAUS, \* 1<sup>er</sup> févr. 1833 à Buchs, maître d'école, administrateur en divers lieux, historien local actif, auteur de 25 publications dont *Werdenberger Chronik*, 1859-1862 ; *Toggenburger Archiv*, 1865 ; *Rheintaler Urkunden*, 1866 ; *Archiv Jenatz*, 1869 ; *Kirchengesch. Urkunden aus der Ostschweiz*, 1872 ; *Offnungen, Land-, Dorf- u. Hofrechte aus der Ostschweiz*, 1873 ; *Chronik der Veste und Herrschaft Wartau*, 1883. † 11 sept. 1884. — Voir ASG IV. — E.-F. v. Müllinen : *Prodromus*. — 3. MICHAEL, \* 1840 à Buchs, émigra en Amérique à l'âge de quinze ans, fonda en 1869 à Entreprise une maison de commerce, éleva le bâtiment des postes de Lasita au Kansas, devint sénateur de cet État ; publiciste. † à Lasita 4 sept. 1923. — *St. Gall. Nbl.* 1924. — 4. WALTER, \* 4 févr. 1844 à Buchs, d'abord maître secondaire et inspecteur des écoles à Saint-Gall, puis propriétaire d'une imprimerie et éditeur à Rüslikon (Zurich), fondateur de *Alpenpost*, rédacteur et éditeur de la *Schweiz. Industrie- und Handelszeitung*, etc. ; auteur de *Chronicum Helveticum*, 1892 et suiv. ; *Charakterbilder schweiz. Landes und Lebens*, 2 vol., 1870 et 1883 ; *Das Prättigau*, 1875 ; *Das Buch von General Dufour*, trad. en français ; *Garibaldi, sein Leben und seine Taten*, 1883 ; *Schweiz. Ehrenhalle*, 1885. † 20 juin 1913. — Voir *St. Gall. Nbl.* 1914. — *ZWChr.* 1913, n° 29. — 5. NIKOLAUS, \* 31 oct. 1844 à Buchs, D<sup>r</sup> med., s'établit en 1853 à Asford, au Wisconsin (États-Unis), médecin, entre autres, à Chicago 1893-1898, premier chirurgien à l'hôpital Saint-Joseph. Il donna des cours aux collègues médicaux et à l'université, fut président de la Chicago Medical Society, membre honoraire de la Royal Society of Surgeons de Londres, représentant des États-Unis aux congrès médicaux internationaux de Berlin 1890 et Moscou 1897. Participa à la guerre hispano-américaine comme médecin général du 6<sup>e</sup> corps d'armée et directeur des lazarets. † 2 janv. 1908. — *Illinois Staatszeitung* 1908. — *Milwaukee Herald* 1908. — *Werdenberger u. Obertoggenburger* 1908, n° 8. — *St. Gall. Nbl.* 1909. — 6. LEO, \* à Buchs 27 juil. 1871, D<sup>r</sup> jur., avocat, ammann de Buchs 1903-1909 et 1922-1924, député au Grand Conseil 1903-1914, ammann du district de Werdenberg depuis 1924, colonel de cavalerie. — [A. Mü.] — V. Famille éteinte de Rapperswil. — BÜRGI, directeur de la léproserie an der Fluh 1391. — HANS, avoyer, 1444, 1452, économiste de l'hôpital 1452. † avant 1467. — LL. — Arch. de Rapperswil. [M. Schn.]

G. Canton de Schaffhouse. Famille bourgeoise de Schaffhouse apparaissant dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> s., éteinte en 1824. Un Senn de Lörrach devint bourgeois de Schaffhouse en 1895. *Armoiries* : d'or au pentagramme de gueules. — 1. HANS, bailli de Paradies 1552. — 2. HANS-KONRAD, bailli de Rüdlingen 1681, député dans les bailliages tessinois 1684, trésorier 1687. — 3. MICHAEL, frère du n° 2, 12 oct. 1651 - 12 mai 1725, architecte de la ville 1688, député dans les bailliages tessinois



1696 et 1697, intendant de l'arsenal 1699, bailli de Rüdlingen, Buchberg et Ellikon 1702, trésorier 1707, banneret, vice-bourgmestre, bourgmestre 1710. — 4. JONAS, \* 5 août 1647, peintre, † après 1701. — 5. TOBIAS, 1683-1756, horloger, député dans les bailliages tessinois 1733, bailli de Löhringen (Thayngen ?) 1734 et de Schleithelm 1745, intendant de l'arsenal 1735. — Reg. généal. de Schaffhouse. — LL. — BVGSch. XI. [STIEFEL.]

H. Canton d'Uri. Famille bourgeoise de Wassen et Göschenen depuis le XV<sup>e</sup> s. *Armoiries* : écartelé aux 1 et 4 de gueules au chef pal d'argent, aux 2 et 3 d'or à trois roses de gueules posées en pal. — ARSENIUS (Josef-Maria), de Göschenen, \* 31 juil. 1803, capucin, instituteur à Altdorf 1842, professeur à Andermatt 1850-1852 ; supérieur de Realp 1860-1867, il y créa une nouvelle maison d'école et un hospice ; excellent botaniste. † 26 août 1881 au couvent d'Altdorf. — Obituaire de Wassen. — *Urner Wochenblatt* 1881, n° 35-37 ; 1914, n° 51. — *Gfr.* 24, p. 116 ; 42, p. 88 ; 61, p. 211. —

*Nbl. von Uri* 1912, p. 80 ; 1913, p. 107 ; 1917, p. 108 ; 1922, p. 50 ; 1928, p. 82. [Fr. GISEN.]

I. Canton de Zurich. Famille de Fischental, où elle était déjà établie en 1549 ; elle est actuellement bourgeoise des communes voisines. Le nom se rencontre encore plus tôt en 1450 à Ober-Wolfensberg (Bauma) et en 1467 à Rütli. — [J. FRICK.] — JAKOB, du Leimenacher (Com. Fischental), \* 20 mars 1824, libraire à Zurich 1856-1862, écrivain à Saint-Gall, travailla aux archives d'État ; fut de 1868 à 1879 agent d'émigration et agronome à Montevideo. Découragé par des échecs, il se noya dans le lac de Zurich le 3 mars 1879. Auteur de *Grüne Wälder*, 1861-1862, avec Robert Weber ; *Chelleländer Schliückli*, 1864 ; *Bürgermeister Hans Waldmanns Leben und Ausgang*, 1865 ; *Vom Silberstrom*, 1879. A laissé une autobiographie : *Ein Kind d. Volkes*, publiée en 1888 par Otto Sutermeister. — Dora Rudolf : *Kd. Meyer u. sein Freundeskreis*. — E.-F. v. Müllinen : *Prodromus*. [E. D.]

SENNHAUSER (SENNHUSER). Famille du Toggenbourg, probablement de Sennhuse, Com. Wila (Zurich), citée depuis 1324. ULRICH der Sennhuser 1361. La famille est mentionnée à Kirchberg au XV<sup>e</sup> s. — *USIG* III, IV. — F. Rothenflue : *Toggenb. Chronik*, p. 231, 376. — 1. JOSEPH-ANTON, de Kirchberg, 1824-1900, fit prospérer vers 1850 l'industrie de la broderie dans le canton de Saint-Gall et s'occupa à la rénovation de l'intérieur de la cathédrale de Saint-Gall 1889-1892. — A. Fäh : *Das Zentenario der Erfindung unserer Stickmaschine*, dans *St. Gall. Jahrbuch* 1928, p. 112. — Le même : *Die Schicksale der Kathedrale St. Gallen*, p. 54. — 2. ADOLF, D<sup>r</sup> jur., de Lütisburg, \* 12 déc. 1878, député au Grand Conseil, membre de la cour de cassation. — DSC. [J. M.]

SENNHEIM, von. Vieille famille éteinte du Petit-Bâle dont elle était bourgeoise depuis 1321. *Armoiries* : d'or à un chevron de sable accompagné en pointe d'une flèche du même. — 1. HUGO, du Conseil du Petit-Bâle 1349-1358. — 2. JOHANN, fils du n° 1, *Amtmann* et avoyer du Petit-Bâle 1360-1396, cellier épiscopal. — 3. DIETRICH, petit neveu du n° 2, cité de 1416 à 1459 comme conseiller des vigneron, avoyer du Petit-Bâle et échevin libre du tribunal de la Sainte-Vehme de Westphalie ; capitaine des Bâlois à la guerre de Saint-Jacques. — 4. JAKOB, cité dès 1435, † 1477, fils du n° 3, avoyer du Petit-Bâle et conseiller ; banneret des Bâlois devant Héricourt en 1474 et devant Morat en 1476. — 5. HEINRICH, 1450 environ-1510, fils du n° 4, pharmacien, du Conseil et membre des Sept, capitaine dans l'expédition de Heitersheim 1489 et député à la réception de l'empereur Maximilien 1493, bienfaiteur des chartreux bâlois. — *VB*. — *Basler Chroniken*. [C. Ro.]

SENNWALD (C. Saint-Gall, D. Werdenberg, V. DGS). Com. et paroisse. Au VIII<sup>e</sup> s., *Silva Sennius* dans *vita s. Galli*. Le comte Albrecht v. Werdenberg-Bludenz vendit en 1396, à Eberhard von Sax le cadet, son domaine personnel de Sennwald, qui constitua dès lors une partie de la seigneurie de Sax. Les habitants se joignirent en 1407 à la Ligue du lac. Sennwald forma une paroisse en 1422 ; une chapelle y existait depuis longtemps déjà, filiale de Bendern en Liechtenstein. Pour l'affaire Hotterer, voir cet article. Le village et son église furent incendiés durant la guerre de Souabe, mais l'hostie fut préservée. L'église fut bientôt reconstruite et ornée de fresques et de vitraux armoriés, de Lukas Zeiner. Le pape Jules II confirma en 1506 au couvent de St. Luzius, à Coire, la propriété de l'église paroissiale de Saint-Gall, à Sennwald, dite Rotenkirch, avec la grande dime qui en dépendait. Ulrich von Sax et son épouse Agnes von Lupfen fondèrent en 1513 et 1528 deux bénéfices à l'église paroissiale de Sennwald, dans laquelle la famille avait ses tombeaux. La Réforme fit son apparition à Sennwald en 1518, avec le chapelain Jakob Pösch. Ulrich-Philipp von Sax autorisa en 1563 le pasteur d'Altstätten à prêcher à Sennwald, à enlever les images et autels ; il installa un prédicateur en 1564. Lors de la vente de la seigneurie de Sax, en 1615 et 1625, Sennwald passa aussi à Zurich. 453 personnes périrent de la peste en 1629 ; il y eut en 1702 un gros incendie de forêt ; les torrents causèrent des inondations en 1713 et 1770 ; l'église fut agrandie en 1752 ; un fort éboule-

ment descendit de la montagne en 1769. *Population* : 1819, 2447 hab. ; 1837, 2736 ; 1920, 2775. — Bibliographie de l'art. SAX. — ASA 1887, 1927. — *Jahresb. der hist. Sammlungen St. Gallen* 1914. — Brennwald : *Schweizerchronik*, dans QSG. — G. Mayer : *St. Luzi bei Chur*. — *Jahrbuch des historischen Vereins Liechtenstein* XII, 1912. [A. M.]

**SENSEBRÜCKE** (C. Fribourg, D. Singine, Com. Wünnenwil. V. DGS). Hameau. Le 12 fév. 1467, Berne et Fribourg décidèrent que la Singine serait, depuis Grasbourg, la limite entre les deux États. Fribourg renonça à tous droits sur Gümmenen et obtint, en compensation, le péage de la Singine. Il y établit une maison de péage (1473), y entretint un pont et un péager qui prit dans la suite le titre de bailli, y bâtit une chapelle en l'honneur de saint Béat (1599). Le 15 octobre 1534, Fribourg rattacha à la paroisse de Wünnenwil les habitants de Sensebrücke qui jusque-là fréquentaient l'église de Neuenegg. Nouveau pont en fer construit en 1891. — LL. — Kuenlin : *Dict.* II, art. *Singine*. — *Dellion* : *Dict.* XII. [J. N.]

**SENSER**. Famille de Berne florissante aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s. *Armoiries* : de gueules à deux étoiles d'or rangées en fasce et accompagnées en pointe de trois coupeaux de sinople. — HEINZMANN, avoyer de Büren 1495. — RUDOLF, fils du précédent, bailli de Wangen 1512, banneret 1513, du Conseil de guerre dans la campagne de Milan 1515 ; prit part à la conclusion du traité de Gallarate. † 1517, dans une députation à Fribourg. — LL. — Tillier III. — W. Stettler : *Wappenbuch* (à la Bibl. de Berne). [H. Tr.]

**SENT** (C. Grisons, D. Inn, Cercle Unterengadin. V. DGS). Vge et Com. comprenant les hameaux de Zuort, Crusch, Surén, Uina dadeint et Uina dadoura. Outre l'église paroissiale, Sent possédait autrefois encore celle de Saint-Pierre sur une colline voisine ; il n'en subsiste que les murs. Près de Chünettas se dressait le gibet de la commune de Sot-Muntfallun (Schleins, Remüs, Sent et Schuls). A Sent se rattachent les bains du val Sinestra, trois sources ferro-arsénieuses. Autrefois le territoire communal s'étendait dans le val Paznaun. Registres de paroisse dès 1774. — Voir en général l'art. ENGADINE. — Fz. Hammerl : *Beitr. zur Gesch. des Unterengadins*. — Otto Stolz : *Ergänzungen zu den Beiträgen zur Gesch. des Unterengadins*. — B. Puerger : *Il cudesch cotschen da Ramosch*, dans *Annalas* XIV. [B. P.]

**SENTI**. I. Nom de famille répandu dans la Ligue des X Juridictions (Grisons), à Malix, Seewis en Prätigau et Jenins. — 1. ANTON, podestat de Tirano 1779-1781. — 2. CLEMENS, secrétaire de la Ligue 1784. — LL. [B. H.]

II. Famille de Walsers, citée au XV<sup>e</sup> s. à Churwalden, Seewis en Prätigau, Jenins et Maienfeld. *Armoiries* : une marque de maison. HANS Senti, de Jenins, bourgeois de Flums 1619. — 1. JUSTUS, D<sup>r</sup> med., \* 3 fév. 1809 à Flums, médecin, juge de district, député au Grand Conseil, un des chefs des libéraux saint-gallois de l'Oberland lors du Sonderbund. † 11 mai 1898. — 2. ALFRED, D<sup>r</sup> rer. oec., \* 5 janv. 1888 à Flums, adjoint au bureau de statistique de la ville de Zurich dès 1923 ; collabora à *Statistik der Stadt Zürich*, à *Zürcher statist. Nachrichten*, 1925-1929. — 3. RICHARD, D<sup>r</sup> jur., \* 8 janv. 1888 à Flums, prêtre, vicaire à Saint-Gall 1913-1915, professeur de religion à l'école cantonale de Saint-Gall depuis 1915 ; auteur de *Rechte und Pflichten der Laien nach der Schrift* ; *Der Index der verbotenen Bücher* ; *Benito Mussolini* ; *Die Stellung des Papstes im heutigen Italien* ; *Titus Lenherr, Domkustos in St. Gallen*. — Voir JHGG 1912. — BM 1915. — KSA 29. — *St. Galler Tagblatt* 1898, n° 111. — *St. Galler Nbl.* 1899. [A. M.]

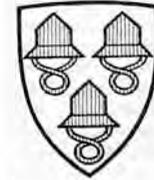
**SENTIER (LE)** (C. Vaud, D. La Vallée. V. DGS). Vge et Com. Village créé en 1544 par les communiens du Lieu, le long d'un sentier (*sendey*), dans un terrain marécageux et boisé. École dès 1643, transformée en hôtel de ville en 1719. En 1646, Le Sentier devint le chef-lieu de la commune du Chenit, qui se séparait du Lieu. Le temple, construit en 1612, dépendit tout d'abord du Lieu et de l'Abbaye, puis eut en 1704 un pasteur indépendant. Il fut reconstruit en 1725, puis en 1898 après un incendie. Registres de baptêmes dès

1688, de mariages dès 1705, de décès dès 1728. — Voir DHV. [M. R.]

**SENTINELLE (LA)**. Journal fondé à La Chaux-de-Fonds en 1890 comme organe de l'Union des sociétés ouvrières, plus tard organe du parti socialiste. Quotidien dès 1913. *La Sentinelle* ne parut pas de 1907 à 1911. [L. M.]

**SEON** (C. Argovie, D. Lenzbourg. V. DGS). Com. et Vge paroissial. En 853, *Sewa* ; 1241, *Sewon* ; 1270, *Seon*. *Armoiries* du village : d'argent à trois glands feuillés de sinople.

De vestiges romains et des monnaies ont été trouvés en divers lieux, aussi beaucoup de tombeaux préromains avec des objets. Bien qu'il n'y ait ni trace, ni mention d'un château, Seon est le berceau d'une famille de ministériaux des Kibourg, de laquelle on connaît WERNER, bienfaiteur de Saint-Urbain, cité de 1212 à 1226. *Armoiries* : d'argent à trois chapeaux d'arme de gueules. On ne sait pas si la



famille devint bourgeoise d'Aarau ou s'éteignit de bonne heure. Il y eut certainement à Aarau une famille von Seon, de 1270 jusqu'à la première moitié du XV<sup>e</sup> s., portant les armoiries ci-dessus et représentée au Conseil. — JOHANS, cité de 1336 à 1385, avoyer d'Aarau 1343-1348 et 1355-1360, bourgeois de Zurich et membre du Conseil de cette ville dès 1350, avoyer de Zurich 1385. Le couvent de Königsfelden acquit avec le temps bien des possessions et des droits à Seon. A l'époque bernoise, le village formait une juridiction du bailliage de Lenzbourg. Le statut local est de 1479. Un curé est signalé à Seon en 1275. L'Autriche avait le patronage de l'église ; elle était représentée en 1359 par le duc Friedrich von Teck, qui le donna en son nom au chapitre de Schönenwerd. Ce dernier le céda à Berne en 1539 ; il passa en 1803 au canton d'Argovie. L'église fut restaurée en 1708 et en 1821 et 1822 ; le clocher est de 1856. L'école de district existe depuis 1860. Un grand incendie ravagea le village le 7 mars 1788. Registres de baptêmes dès 1641, de mariages et de décès dès 1648. — *Arg.* 27, p. 76 ; 28, p. 24 ; 30, p. 53. — W. Merz : *Gemeindegewappen*. — Le même : *Burganlagen u. Wehrbauten* II. — Le même : *Rechtsquellen Aargau ; Landschaft*. — Le même : *Wappenbuch Aarau*. — J. Lüscher : *Heimatkunde von Seon*. — G. Meuly : *Gesch. der Bez.-Schule Seon*. — *Heimatkunde Seetal* I, p. 51 ; II, p. 13, 40, 70. [H. Tr.]

**SÉPEY** (C. Vaud, D. Oron. V. DGS). Hameau de la commune de Vuilliens, connu dès 1250, dépendant de la seigneurie de Vuilliens, puis constitué au XV<sup>e</sup> s. en seigneurie indépendante. Aymon de Genève-Lullin, le dernier bailli de Vaud, la possédait en 1536. Elle passa plus tard aux Villarzel. Anne-Marie de Villarzel l'apporta en 1688 à son époux J.-Et. Clavel de Ropraz. Les Clavel possédèrent Sépey jusqu'à la Révolution. Leurs héritiers ont vendu Sépey en 1759 à deux frères Burnand dont un descendant, le peintre Eugène Burnand possédait encore une partie du domaine. Il y a peint plusieurs de ses tableaux. — A. Burnand : *L'enlèvement de M<sup>me</sup> de Sépey*, dans RHV 1914. — Ch. Pasche : *La contrée d'Oron*. — DHV. [M. R.]

**SÉPEY, M<sup>me</sup> de**. Voir VILLARZELL.

**SÉPEY (LE)** (C. Vaud, D. Aigle, Com. Ormonts-dessous. V. DGS). Vge En 1231, *Seppetum*. Localité ancienne où se trouvait un *Marterey*, cimetièrre antérieur à l'an 1000. Elle a suivi les destinées politiques d'Ormont-dessous. — DHV. [M. R.]

**SEPH** (aussi SEPP), ABRAHAM, D<sup>r</sup> med., converti au catholicisme, pratiqua à Münster vers 1673, médecin de la ville de Lucerne 1675-1695. — Melch. Estermann : *Stiftsschule von Beromünster*. — P.-X. Weber : *Luzerner Sanitätspersonal bis zur Helvetik*, dans *Korrespondenzblatt der ktl. Beamten* 1929. — LLH. [P.-X. W.]

**SEPIBUS, de** (AD SEPES, ZEN ZÜNEN, ZYNEN, ZINER). Vieille famille valaisanne tenant son nom de son ancien berceau de zen Zünen près de Goppisberg (Mörel). MATTHAEUS ZEN ZÜNEN 1430. Au XVI<sup>e</sup> s., des membres de la famille revêtirent la charge de sautier et plus tard de châtelain de Martisberg ; la famille s'établit

à Grengiols (GEORG est cité en 1554, THOMAS le précéda probablement). Elle émit au XVII<sup>e</sup> s. des branches à Mörel, Betten (éteinte), Ried-Mörel (éteinte), Lax (éteinte), Bister et Filet où vivent encore des Zinner, Albinen (éteinte) et plus tard à Naters (éteinte), Sion et Sierre. — 1. GEORG, de Grengiols, major de Mörel 1591. *Armoiries* : coupé d'azur à la croix d'or accompagnée de deux étoiles du même, et d'argent à trois fleurs de



gueules ligées de sinople, mouvant de trois coupeaux d'or. — 2. GEORG, de Grengiols, fils du n° 1, major de Mörel 1606, 1612 et 1630. † avant 1638. — 3. PETER, fils du n° 1, major de Mörel 1609, 1624 et 1634; capitaine du dizain de Rarogne. — 4. HILARIUS, fils du n° 1, notaire, curial, major de Mörel 1636. † 6 janv. 1648. — 5. JOHANN, de Mörel, D<sup>r</sup> theol. et protonotaire apostolique, curé de Grengiols 1635-1641, chanoine 1642, curé de Sion 1649, grand sacristain 1651, official et vidomme d'Ansec, vidomme de Pinsec 1657, favorisa les mouvements scientifique et artistique du Valais. † 10 mars 1669. — 6. JOHANN, notaire, major de Mörel 1688, gouverneur de Saint-Maurice 1681 et 1682. † vers 1693. — 7. IGNAZ, frère du n° 6, souvent major de Mörel, gouverneur de Saint-Maurice 1709-1710, capitaine de dizain 1701-1730, colonel sous la Morge 1729-1730. † 1730. Fut anobli au service de France. — 8. IGNAZ-EUGEN, fils du n° 7, 1711-1784, notaire, souvent major de Mörel, gouverneur de Saint-Maurice 1739-1740, capitaine de dizain 1732-1756. — 9. MORIZ-EUGEN, fils du n° 8, \* 1729, notaire, souvent major de Mörel, gouverneur de Saint-Maurice 1753-1754, capitaine de dizain 1756-1778. — 10. KASIMIR, fils du n° 9, \* 1758, major de Mörel 1779, s'établit à Naters où il ouvrit une école pour notaires assez fréquentée; fut à plusieurs reprises, jusqu'en 1840, grand châtelain et président du dizain de Brigue. — 11. LEOPOLD, fils du n° 9, 1759-5 juil. 1832, major de Mörel 1781 et 1789, gouverneur de Saint-Maurice 1781-1782 et 1794-1795, capitaine de dizain 1781-1798, grand bailli 1807, 1815, 1827, 1831; chevalier de l'ordre de Léopold d'Autriche et de la Légion d'honneur. — 12. KASPAR, fils du n° 11, 1788-1877, capitaine au service de France, major au service de Naples 1859. — 13. LEOPOLD, fils du n° 12, 1814-1885, préfet et membre du Grand Conseil, conseiller d'État 1851-1871, juge à la cour d'appel après 1871. — 14. ALFONS, fils du n° 12, 1820-1898, du Grand Conseil et grand châtelain de Mörel. — Généalogie de F. Schmid. — *Furrer III*. — *Wall. Bote* 1877, n° 23; 1895, n° 91. — *Gaz. du Valais* 1885, n° 82. [D. I.]

**SÉPRAIS** (C. Berne, D. Delémont, Com. Boécourt, V. DGS). Vge. En 1260, *Cesprais*; 1264, *Pratum*; 1374, *Sepray*. L'abbaye de Bellelay possédait à Séprais des terres qu'elle échangea avec celle de Lucelle en 1264. Il y avait un moulin qui fut vendu en 1289 à l'abbaye de Bellelay. La peste noire y fit des ravages en 1634. Séprais a sur son territoire des mines de fer qui furent exploitées autrefois et dont le minerai alimentait les fonderies de Delémont et d'Undervelier. *Population*: 1920, 429 hab. — Trouillat. — A. Daucourt : *Dictionnaire I*. [G. A.]

**SEPRIO, SEPRIASCA, CASTEL-SEPRIO**. Ancien municipie romain auquel succéda, vers l'époque carolingienne, le comté de Seprio, qui avait comme centre le *castrum*, ou Castel-Seprio. La *civitas sepriensis*, citée en 777 et 807, avait le droit de battre monnaie. La *pieve* de Riva-San Vitale et peut-être le val Lugano appartirent à la seigneurie longobarde de Seprio. Le comté du même nom, dont le premier comte est mentionné en 841, embrassait une partie du territoire méridional du canton du Tessin actuel : les *pievi* de Riva-San Vitale et de Balerna et Mendrisio (1170). Le comté perdit son importance politique après la paix de Constance en 1183 et fut de fait réuni à Milan. Le château de Castel-Seprio, un des plus forts de la Lombardie, fut détruit en 1287 par les Milanais. Castel-Seprio est aujourd'hui un village de la commune de Carnago (Italie). Lorsque les chanoines du dôme de Milan renoncèrent à leurs

droits seigneuriaux sur la Léventine en 1487, ils reçurent en compensation la douane sur le vin de la *pieve* de Castel-Seprio. — Voir Hidber : *Urkunden-Register*. — *Arch. stor. d. Svizzera Italiana* 1926. — *Riv. arch. com.* 1929. [C. T.]

**SEPT, MICHEL**, originaire de Reverea (Savoie), bourgeois de Genève 1477, syndic 1529 et premier syndic 1534. † 1541. Il fut un des citoyens qui cherchèrent à soustraire Genève aux empiètements du duc de Savoie. Il fut un des huit « fugitifs » envoyés par les Conseils à Berne et à Fribourg pour y jurer la combourgeoisie, 1526. — Ses fils, JEAN-BAPTISTE et JEAN-BALTHASARD, de la faction des libertins, auditeurs de 1544 à 1553, échappèrent par la fuite au châtiment suprême, 1555. — Sordet : *Dict.* — *Journal du syndic Balard*. — Ed. Favre : *Combourgeois*. [Th. P.]

**SEPTIMER** (C. Grisons, V. DGS). Col. D'après l'*Itinéraire d'Antonin*, qui donne les stations de *Tintione* (Tinzin), *Summolaco* (Samolaco) et Côme, le Septimer aurait déjà été utilisé à l'époque romaine. Planta : *Das alte Rätien*, p. 80, assure que le nom et la création de la route remontent à Septime Sévère, empereur de 194 à 211. Le *xenodochium sancti Petri* que Louis-le-Débonnaire restitua en 831 à l'évêque de Coire (*Cod. dipl.* I, n° 19) est très probablement l'hospice de St. Peter du Septimer. Au IX<sup>e</sup> s. déjà, un important trafic utilisait les cols grisons, et certainement aussi le Septimer, car, en 843, Lothaire I accorda à l'évêque de Coire d'avoir un bateau de transport sur le lac de Walenstadt à côté des quatre bateaux royaux (*Cod.* I, n° 26). En 958, Otto I donna à l'évêque Haribert le péage de Coire et en 960 celui du val Bregaglia (*Cod.* I, n° 53 et 56), ce qui fit du Septimer dès le X<sup>e</sup> s. le principal passage grison détenu par l'évêché. L'importance qu'il avait au XIII<sup>e</sup> s. ressort du traité de paix entre Côme et Coire de 1219 (*Cod.* I, n° 186). Le Septimer fut surtout fréquenté sous les Hohenstauffen. Henri VI y passa en 1191, revenant d'Italie, ainsi que lors de son second voyage à Rome en mars 1194. Sous les barons de Vaz et déjà sous les Werdenberg, le trafic de la Viamala et des passages du Rheinwald s'accrut. Jakob von Castelmur entreprit, le 5 mars 1387, la construction d'un chemin et d'une route par le *Septmann*, pour qu'il fût carrossable; l'évêque lui accorda en compensation le droit de percevoir un péage perpétuel (*Cod.* IV, n° 108). Le 25 janv. 1359, Charles IV interdit de faire de nouvelles routes aux Grisons et ordonna de n'utiliser que celle accoutumée depuis longtemps (Septimer) (*Cod.* III, n° 40). Le Septimer subit une concurrence sensible du fait de la création de la route de la Viamala de 1470, donnant accès aux passages du Rheinwald. Quatre sociétés de transport se partageaient le Septimer : Lenz (avec Churwalden), Tinzin (depuis 1706 tout l'Oberhalbstein), Stalla avec Marmels, et le Bregaglia. On ne peut établir si la route pavée de Stalla au val Bregaglia par le Septimer est d'origine romaine ou médiévale. On ne peut avec vraisemblance l'attribuer entièrement à Jakob von Castelmur, qui ne doit avoir fait qu'améliorer un chemin existant. La route de Coire par le Julier et la Maloja, construite de 1820 à 1840, enleva au Septimer toute son importance. — F. Berger : *Die Septimer Strasse*. — Aloys Schulte : *Gesch. des mittelalterlichen Handels u. Verkehrs*, avec bibliogr. — Hermann Pfister : *Das Transportwesen*. — Stephan Buc : *Beitr. zur Verkehrsgesch. Graubündens*. — G. Bener : *Studie zur Gesch. der Transitwege durch Graubünden*. — G. Gilli : *Das Strassennetz von Graubünden*. [L. J.]

**SÉQUANAISE**. Voir MAXIMA SEQUANORUM.

**SÉRASSET, NICOLAS**, 1806-1886, de Delémont, curé de Develier 1830-1869. Historien, a publié : *Vie des saints qui ont illustré le Jura*, 1834; *L'Abbeille du Jura ou Recherches historiques, archéologiques et topographiques sur l'ancien Evêché de Bâle*, 2 vol., 1840-1841. — ASG V b. [A. Sch.]

**SERAZZI**. Famille à Cimalmotto (Campo Vallemaggia). Elle est probablement originaire de Novara, où elle est mentionnée déjà en 1432. *Armoiries* : d'azur à un château d'argent, accosté en chef de deux étoiles d'or et posé sur une champagne de sinople; au chef d'or

chargé d'une aigle de sable couronnée (1756, variantes). — 1. JOHANNES-CASPAR de Seraxii de Novaria, était en 1432 vicaire du capitaine ou gouverneur du duc de Milan à Bellinzone. — 2. GIUSEPPE, de Cimalmotto, 1760-1837, délégué en 1801 des commerçants de Novara à la Consulta de Lyon réunie par Napoléon Bonaparte. — AHS 1914. — G. Pometta : *Briciole di Storia bellinzonese*. — BStor. 1887, 1908. [C. T.]

**SERBIE**, dès 1918 **YOUgoslavie** (Royaume des Serbes, Croates et Slovènes). Les premiers Suisses qui entrèrent en relations un peu étroites avec la Serbie durent être au service de l'empire, et durent séjourner quelque temps à Belgrade durant les expéditions contre les Turcs. Le général Nicolas Doxat, cité de 1682 à 1738, se fit un nom comme constructeur de la forteresse de Belgrade. Au commencement du XIX<sup>e</sup> s., les commerçants glaronnais visitaient surtout les Balkans; plus tard des bourgeois d'autres cantons se joignirent à eux. Ch. Bé-tant fut, de 1863 à 1881 premier secrétaire du ministère serbe des affaires étrangères. Durant la guerre, la Suisse s'occupa des Serbes avec un intérêt tout particulier (prof. A. Reiss, C. Sturzenegger). La colonie s'accrut au cours des ans jusqu'à 500 personnes environ, tandis que 1200 Yougoslaves environ habitent la Suisse. Leur groupe est fait d'éléments très variés; la plupart fréquentent des établissements d'instruction. Un traité de commerce et d'établissement, du 28 févr. 1907, règle les relations réciproques. La Serbie a une représentation diplomatique en Suisse depuis 1917. Noms des ministres : S. Gronitch 1917-1918, M. Yovanovitch 1918-1927, J. Markovitch 1927-1929, J. Choumenkovitch depuis 1929. Des consulats existent en outre à Bâle depuis 1925 et à Genève depuis 1909. Un consul honoraire était établi à Zurich de 1889-1903. Depuis le 20 déc. 1925, le représentant de la Suisse en Roumanie est également accrédité auprès du roi des Serbes, Croates et Slovènes; il n'existe plus depuis lors qu'un consulat honoraire suisse à Belgrade (consulat depuis 1908). La Suisse possède en outre un consulat à Zagreb depuis 1920. [Baz.]

**SERCES**, JACQUES, d'une famille reçue à l'habitation à Genève en 1689 (?), \* 1695 à Genève, † 1762 à Londres. Pasteur en Hollande, vicaire à Appleby (Lincolnshire), pasteur à la chapelle royale de St. James à Londres. A publié entre autres : *Brevis et pacifica de articulis fundamentalibus disquisitio, qua ad protestantium concordiam mutuaque tolerantiam via sternitur*, 1719; *Traité sur les miracles*, 1729; *Poperly an enemy to Scripture*, 1736. — Voir *Livre du recteur*. — Heyer : *Catal. des thèses de théologie*. — *Catal. Compagnie des pasteurs de Genève*. — *Catal. Bibl. publ.* — LLH. — Arch. d'État Genève. [H. G.]

**SEREGNO**, de **SEREGNIO**. Ancienne famille de Lugano, où elle est mentionnée déjà en 1292. Elle était originaire de Seregno (Lombardie); elle détenait encore au XVII<sup>e</sup> s. des fiefs de l'évêque de Côme à Lugano. Elle a compté des notaires, des membres des autorités de la ville et des peintres. Au XV<sup>e</sup> s., on mentionne les Seregno à Bellinzone, originaires probablement de Lugano ou de Varese; leur nom se transforma au XVII<sup>e</sup> s. en Serennus et devint plus tard Sereni. — 1. THOMAXIUS, cité de 1292 à 1312, † av. 1335, reçut en fief, en 1296 et 1299, différents fiefs de l'évêque de Côme aux environs de Lugano. Il fut le premier des Seregno vassaux de l'évêque de Côme. — 2. ANTONIOLUS, arrière-petit-fils du n° 1, cité de 1381 à 1405 comme notaire pour Lugano et la vallée. En 1381, il reçut, avec ses deux frères, l'investiture des biens de l'évêque de Côme déjà détenus par ses ancêtres. — 3. FRANCESCO, capitaine ou gouverneur du val Lugano en 1463. On ne sait s'il est apparenté à la famille de Lugano. — 4. CRISTOFORO, voir sous CRISTOFORO DE SEREGNO. Ses peintures à Santa-Maria et San-Pietro et Stefano à Bellinzone sont de 1470 et non de 1417. L'artiste est cité de 1448 à 1493. † entre 1494-1496. À ajouter à ses œuvres des fresques à Bellinzone (1455-1456), Lugano (1480), à Rossura (1463), Ascona (1466), à Roveredo, Grisons (1476). — 5. NICOLAO, peintre, neveu du n° 4, voir sous NICOLAO DE LUGANO. — 6. BERNARDINO, frère du n° 5, cité de 1410 à 1496, procureur de Lugano

1481. On ne sait s'il est identique à Bernardino, *Spingardiere* et peut-être ingénieur militaire, qui était en 1495 au service du duc de Milan à Bellinzone. — 7. ALESSANDRO, sculpteur et stucateur, probablement de Lugano. Fit en 1667-1668 des stucs au château de Eggenberg; en 1668, en collaboration, ceux du mausolée de Ferdinand II à Graz. — L. Brentani : *La collegiata di Bellinzona*. — Le même : *Miscellanea*. — Le même : *Codice diplomatico ticinese*. — *Rassegna d'arte* 1915. — BStor. 1891, 1903, 1907, 1928. — SKL. — AS I. — *Period. d. soc. stor. com.* IV. — Wastler : *Kunstleben am Hofe zu Graz*. [C. TREZZINI.]

**SERENA**, de **SERENIS**. Famille tessinoise d'Arono, où elle est citée au début du XVII<sup>e</sup> s.; une branche s'établit à Lugano au milieu du XVIII<sup>e</sup> s. On ne sait si elle est apparentée au Seregno de Lugano. — 1. DOMENICO, architecte et ingénieur militaire; travailla en 1632, pour le roi d'Espagne, dans le duché de Milan, entre autres aux fortifications de Tortona. La Bibliothèque ambrosienne possède de lui des gravures de Valenza, qui ont été publiées en 1696. — 2. ANGELO, professeur de mathématiques militaires à Milan. Il dressa la carte de la région du Lac Majeur, publiée à Milan en 1690. — BStor. 1899, 1902. — SKL. [C. T.]

**SERENI**. Ancienne famille de Bellinzone dont le nom dérive de Seregno. Une branche acquit la bourgeoisie de Lucerne en 1719. *Armoiries*: d'azur à la bande d'argent chargée de trois étoiles d'or, accompagnée au canton senestre du chef d'un soleil d'or, au canton dextre de la pointe d'un croissant du même; au chef d'or chargé d'une aigle de sable couronnée (variantes). — 1. LUIGI, lieutenant baillival de Bellinzone 1633, nommé la même année conseiller de la ville par les cantons. — 2. PELLEGRINO, † av. 1727 lieutenant baillival de Bellinzone. — AHS 1914, 1916. — G. Pometta : *Briciole di storia bellinz.* — AS I. — LL. — Art. SEREGNO. — [C. T.] — JOHANN-BAPTIST, D<sup>r</sup> en droit civil et canon, interprète du ministre d'Espagne, bourgeois de Lucerne 1719. — JOHANN-JOSEF-LEOPOLD, 1722-1778, curé de Buttisholz, chanoine de Lucerne 1767, chevalier du Saint-Sépulcre. — LL. — Th. v. Liebenau : *Das alte Luzern*. [P.-X. W.]

**SERERHARD**. Famille de Jenaz (Grisons). — NIKOLAUS, de Zernez, \* 1689 à Küblis, pasteur de Seewis de 1716 à sa mort 1756. Auteur de *Einfalte Delineation aller Gemeinden gemeiner dreien Bünden*, ouvrage étrange mêlé de superstitions et de prophéties, qui a été publié par Moor dans *Bünd. Geschichtschreiber u. Chroniken VII*, 1872. — G. v. Wyss : *Historiogr. in der Schweiz*, p. 294. [C. J.]

**SERF, SERVAGE**. Dès l'époque carolingienne, et sous l'influence des circonstances économiques et de l'insécurité des temps, le servage s'étendit et finit peu à peu par englober la presque totalité de la population rurale. Le serf, successeur de l'esclave antique, était au bas de l'échelle sociale. Sa condition, très dure au début, s'est améliorée à partir des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s., puis disparut définitivement à la Révolution française. On était serf par la naissance, et on le devenait par mariage avec un conjoint de condition servile, par la guerre, par condamnation de justice, par donation et par oblation. Dans une situation un peu meilleure que les serfs travaillant la terre pour le compte d'un seigneur étaient les serfs domestiques, élevés et nourris dans la maison du maître, et les serfs de maisons religieuses. Le serf était soumis, entre autres, à un impôt de capitation ou cheveau, à la taille et à la mainmorte. Il était attaché à la terre et vendu avec elle.

Il obtint au cours des temps de pouvoir posséder, à titre viager ou d'usufruitier, la terre qu'il cultivait; il put même la transmettre à ses descendants directs, s'ils vivaient en commun avec lui. Lorsque les descendants faisaient défaut ou n'habitaient pas en commun avec le père, la terre faisait retour, par droit d'échute, au maître; c'est ce que l'on appelait la mainmorte. La mainmorte est devenue la caractéristique de la condition servile; elle a donné son nom au mortuaire ou mainmortable; elle s'est exercée très longtemps, même à l'égard de personnes arrivées à une haute situation, que leur origine rangeait dans la condition servile.

La taille représentait l'impôt prélevé sur le travail du serf, tandis que celui-ci payait encore d'autres redevances pour son droit de tenure. A la rigueur du droit, la taille à la miséricorde pouvait être levée par le seigneur aussi souvent et pour la somme qu'il jugeait bon, mais en pratique, la taille se réduisit à une redevance fixe, prélevée à une date déterminée. Le serf avait droit au pécule, économisé peu à peu sur le produit de son travail. C'est ce qui lui permit de se racheter de sa condition. Les affranchissements, dictés souvent par les besoins financiers des seigneurs, se firent soit à titre individuel, soit à titre collectif, à des époques et à des conditions variables avec les régions. Certains cantons suisses, n'ont plus connu de serfs dès le XIII<sup>e</sup> s.; ailleurs, les affranchissements ont été provoqués par la Réforme, etc. — Voir les art. AFFRANCHISSEMENT et PERSONNES, CONDITION DES. — Paul Darmstädter: *Die Befreiung der Leibeigenen (Mainmortables) in Savoyen, der Schweiz und Lothringen*. — A. Luchaire: *Manuel des institutions françaises*. [L. M.]

**SERGEANS** (SERGENT). Famille de Peseux, bourgeoise de Neuchâtel dès le XV<sup>e</sup> s. — 1. BENOIT, 1741-1819, colonel au service de Hollande, député aux Audiences générales de Neuchâtel. — 2. CHARLES-LOUIS, capitaine au régiment Meuron au service de la C<sup>ie</sup> hollandaise des Indes avant 1793. — 3. BENOIT-HENRI, tué à Smolensk. — Archives d'Etat Neuchâtel. [L. M.]

**SERGEY** (C. Vaud, D. Orbe. V. DGS). Vge et Com. En 1694, *Chargey*. Il fit partie de la châtellenie savoyarde des Clées et actuellement de la paroisse de Rances. Tombe du premier âge du fer, ruine de villa romaine. — Voir *DHV*. — D. Viollier: *Carte archéologique*. [M. R.]

**SERGY, de**. Famille, probablement vaudoise, mentionnée à Fribourg au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> s. — 1. ANTOINE, recteur des écoles de Fribourg 1474. — 2. LOUIS, fils du n<sup>o</sup> 1, \* à Fribourg, notaire 1505, envoyé officieux du gouvernement de Fribourg à Genève (déc. 1525). — 3. MARGUERITE, fille du n<sup>o</sup> 1, cistercienne à Bellevaux 1503, dernière abbesse du monastère 1507-1536. En 1535 et 1536, Marguerite de Sergy, émue par les débuts de la Réforme et les bruits de guerre qui circulaient dans le pays, se présenta deux fois devant le Conseil de Lausanne et demanda la protection du Conseil pour son couvent. — Henri Naef: *Fribourg au secours de Genève 1525-1526*. — Édouard Favre: *Combourgeois, Genève, Fribourg, Berne*. — Ernest Chavannes: *Notice sur l'abbaye de Bellevaux*, dans *MDR XXXIV*. — E.-F. v. Müllinen: *Helvetia Sacra II*. [J. N.]

**SERI** (SERRI). Famille éteinte de Saint-Gall. ANNA dicta Saerrina 1279; JOHANN der Serri, bourgeois de Saint-Gall 1346. — ULRICH, administrateur de l'hôpital du Saint-Esprit, vice-bourgmestre 1423, bourgmestre 1430, 1433, 1436, 1440. — *LL*. — *USIG III-V*. [J. M.]

**SÉRIANT**. Famille éteinte de Bienne et de Soleure. — RICHARD, cordonnier à Bienne, du Conseil 1332-1364. — Furent secrétaires de ville et notaires à Bienne: HERMANN 1400; PETER (1440) - † 1484 et son fils HANS, qui subit des dommages dans l'affaire de Bendicht Peppet, s'en alla à Soleure en 1500, y fut du Grand Conseil 1504, secrétaire de ville 1517, *Altrat* 1518. Dernier de la famille. — *FRB*. — C.-A. Blösch: *Gesch. v. Biel II*, 145. — *LL*. [H. T.]

**SERLOT**, JEAN-ANTOINE, de Vesoul, 1750-1820, habitant 1784, reconnu genevois 1792. Membre de l'assemblée nationale genevoise 1793, commissaire national 1793, maire de Plainpalais 1801-1805. A publié: *Poids, titre et valeur des différentes espèces d'or et d'argent*, 1786. — Sordet: *Dict.* — Friderich: *Plainpalais*, 62. — Arch. d'Etat Genève. [H. G.]

**SERIX** (C. Vaud, D. Oron, Com. Palézieux. V. DGS). Grand domaine où a été fondée en 1863 une colonie agricole sous les auspices de la Société d'utilité publique de la Suisse romande, destinée aux enfants vicieux de la Suisse romande. — *DHV*. [M. R.]

**SERMENT**. Famille originaire de Lorraine, reçue bourgeoise de Genève en 1597. — 1. JEAN-MARC-ÉLIE, 1749-1813, membre de l'Assemblée nationale 1793, juge de paix 1794, du Conseil législatif 1796. — 2. J.-HENRI,

petit-fils du n<sup>o</sup> 1, 1825-1880, avocat, rédacteur au *Journal de Genève* 1847-1849; apôtre des idées libérales et de l'antiesclavagisme. A publié: *Lettres et dialogues d'un pauvre d'esprit*, 1863; *Le Libéralisme*, 1860; collaborateur à la *Bibliothèque universelle*. — 3. WILLIAM, fils du n<sup>o</sup> 2, 1853-1899, rédacteur au *Soir*, 1884, puis au *Journal de Genève*, jusqu'à sa mort, pour la politique cantonale et fédérale. L'un des fondateurs de l'Association démocratique (libérale) et du Cercle démocratique dont il a été l'un des premiers présidents. — *JG*, 2-4 avril 1880, 31 oct.-1<sup>er</sup> nov. 1899. — *Un siècle de vie genevoise* (1929). — Sordet: *Dict.* — Arch. de Genève. [H. G.]

**SERMOND**, FRANZ, de Bormio (Valtelline), fondeur de cloches, bourgeois de Berne 1567, † 1588. On lui doit un grand nombre de cloches pour des églises suisses, entre autres la grande cloche de midi de la collégiale de Berne 1583 et l'une des cloches de la cathédrale de Lausanne. — *SKL*. [H. Tr.]

**SERMONDI**, FRANCESCO, en religion Franz von Bormio, \* à Bormio, † 23 avril 1583 à Aldorf, capucin 1566; missionnaire dans la Haute-Italie et la Valteline, ami de Charles Borromée. Provincial de la province de Milan 1576, il parut pour la première fois à Aldorf et à Stans en 1578; définitiveur général et commissaire général de son ordre pour la Suisse 1581, contribua à fonder la même année, les couvents de capucins d'Aldorf, Stans et Lucerne, fondeur de la province suisse des capucins. — Burgener: *Helvetia sancta II*. — *Chronica prov. helvet. O. Cap.* — E. Wymann: *Karl Borromeo u. die Eidgenossen*. — F. Steffens u. Reinhardt: *Nuntiaturber. I*. — *Schweiz. Franziskus Kalender* 1918, 49. [J. T.]

**SERMUZ** (C. Vaud, D. Yverdon, Com. Gressy. V. DGS). En 1177, *Semmurs*. Hameau où existaient en 1177 une église et en 1228 un prieuré relevant du Grand Saint-Bernard. En 1453, la chapelle Saint-Nicolas de Sermuz relevait de l'église d'Épandes. Au temporel, la localité dépendait de la seigneurie de Belmont. Sur une crête, au Châtillon, on remarque les restes d'un retranchement près duquel on a trouvé des monnaies romaines et des squelettes. — *DHV*. [M. R.]

**SERNEUS** (C. Grisons, D. Oberlandquart, Cercle et Com. Klosters. V. DGS). Vge, paroisse autonome depuis 1723. Les Autrichiens l'incendèrent en 1622; il brûla aussi en 1742. Ses bains possèdent une forte source sulfureuse anciennement connue. L'église a été fort habilement transformée en 1929. [J.-R. TRÜGG.]

**SERNFTAL** (C. Glaris. V. DGS). Vallée du Sernft. Des trouvailles de monnaies romaines près du Plattenberg, dans le voisinage d'Engi, et l'emploi d'ardoises de la vallée du Sernft pour la toiture d'une construction romaine près de Klotten (Zurich) indiquent que la contrée fut occupée par les Romains. La vallée passa sous la domination du couvent de Säckingen en même temps que la vallée de la Linth. Elle dépendait originellement, au point de vue ecclésiastique, de l'église principale de Glaris; toutefois, les habitants construisirent, en 1261 déjà, à Matt, une chapelle, érigée en église paroissiale en 1273 par l'évêque de Constance. Celle-ci se racheta en 1282 de ses obligations vis-à-vis de Glaris. En 1528, la vallée adopta la foi nouvelle. Au XVII<sup>e</sup> s. on commença à exporter fortement les ardoises tirées du Plattenberg, près d'Engi-Matt; elles trouvèrent marché dans la vallée principale, dans le reste de la Suisse et jusqu'en Angleterre, en Danemark et en Suède. Les communications avec Schwanden n'étaient assurées que par un chemin muletier, tracé sur la rive Sud du Sernft et souvent menacé par les avalanches et les éboulements. C'est ce chemin qui prit Souwarof, les 4 et 5 oct. 1799, lors de sa célèbre retraite devant les Français dans la direction d'Elm et du Panix. De 1822 à 1828 fut construite une route carrossable sur la rive Nord du Sernft, de Schwanden à Matt; en 1840, elle fut prolongée jusqu'à Elm. La surpopulation et l'indigence provoquèrent, vers 1845, une forte émigration aux États-Unis, où fut fondée la colonie New-Glarus. L'industrie fut introduite peu après dans la vallée. D'autre part, les ardoisières périllicitaient (éboulement d'Elm 1881). En 1904-1905 fut construit le chemin de

fer électrique Schwanden-Elm, qui introduisit le tourisme dans la vallée. — Gottfr. Heer : *Gesch. des Landes Glarus I et II*. — G. Heer, dans *JHVG* 43. — *Gemälde der Schweiz* VII.

**SERODINE.** Famille tessinoise originaire de Fusio, établie à Ascona déjà au XV<sup>e</sup> s. *Armoiries* : d'azur à trois monts de sinople surmontés en chef d'une comète d'argent accostée de deux étoiles du même (variantes).



— 1. CRISTOFORO, \* vers 1550, † av. 1633, d'Ascona ; suivant SKL, aurait été peintre et architecte. On ne connaît aucune œuvre de lui. — 2. GIOVANN-BATTISTA, fils du n° 1, \* vers 1587, † av. 1626, sculpteur et stucateur. Fit à Rome la statue de la Vierge sur le fronton de l'église Santa-Francesca romana (1614) ; son chef-d'œuvre est constitué par les stucs de la façade de la maison Serodine (aujourd'hui Borrani) à Ascona (1620). — 3. GIOVANNI, fils du n° 1, \* vers 1595 à Ascona, † 1631 à Rome, peintre, sculpteur et architecte que l'on a souvent cru identique au précédent. Élève de Michelangelo da Caravaggio. Au Tessin, on lui attribue les plans de l'église de la Madonna della Fontana à Ascona et la statue de l'enfant Jésus du maître autel. Il est surtout connu comme peintre. Fit à Rome : saint Laurent (aujourd'hui à l'abbaye de Valvisciolo près de Rome), la décollation de saint Jean-Baptiste au palais de Venise, la transfiguration pour San Salvatore in Lauro (aujourd'hui peut-être en Angleterre), saint Michel pour San Pietro in Montorio (peut-être en Espagne), saint Barthélemy pour Sant'Andrea della Valle (disparu). A laissé aussi plusieurs tableaux au Tessin, notamment à Ascona. Fait chevalier par Urbain VIII. — 4. ANDREA, fils du n° 1, \* vers 1584 à Ascona, † 1665 à Locarno, prêtre, D<sup>r</sup> en droit civil et canon, protonotaire apostolique, prélat domestique du pape, archiprêtre de Locarno de 1627 à sa mort. — 5. BERNARDINO, peintre et stucateur, auteur de fresques dans l'abside de San Vittore de Muralto, sur la maison Remonda à Locarno (détruite), dans l'église de San Vittore (Mesolcina), où il fit aussi des stucs (1645), la fresque de l'Assomption (1637) et peut-être la décoration des autels latéraux à la Madonna della Fontana à Ascona. — *BStor.* 1885, 1892, 1906, 1928. — *AHS* 1914, 1919. — *SKL.* — *Pagine nostre* II, IV. — G. Simona : *Note di arte antica*. — J.-R. Rahn : *Wanderungen*. — Le même : *Kunst u. Wanderstudien aus der Schweiz*. — P. Yegezzi : *Esposizione storica*. — St. Francini : *La Svizzera italiana*. — V. de Vit : *Il Lago maggiore*. — G. Bianchi : *Artisti ticinesi*. — G. Merzario : *I maestri comacini*. — J.-C. Füssli : *Gesch. best. Künstler*. — A. Oldelli : *Dizionario*. — S. Borrani : *Il santuario della Madonna della Fontana*. — Le même : *I fratelli Serodine di Ascona e l'opera loro*. — *ASA* 1907. — LL. [C. TREZZINI.]



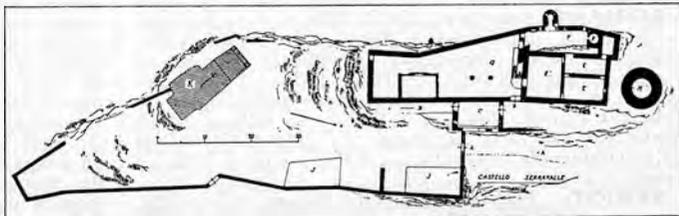
Giovanni Serodine.  
D'après une gravure sur cuivre  
dans J.-C. Füssli :  
*Gesch. d. besten Künstler*.

**SERRA** et **SERRAS.** Noms donnés dans les Grisons à des retranchements ou à des letzi élevés à différentes époques pour fermer les vallées. Le lieu dit Serra dans l'alpage de Jenaz rappelle la letzi qui barrait la traversée du Prätigau au Schanfigg. La Serra près de Zernez commandait l'ancienne route de l'Ofenberg de sa tour à trois étages. Cette tour et les murailles existaient déjà au

temps de Campell. Serra près de Scansf fermait la voie de l'Engadine ; Campell dit qu'il y avait un portail au milieu ; non loin se trouvait au moyen âge une chapelle dédiée à saint Georges. Cellula Serras fut, selon Nüschele, le nom du couvent de Churwalden au IX<sup>e</sup> s. Si le fait est exact, il y eut aussi là une fermeture de la vallée. Serras est aussi un lieu-dit près de Schuls vers 1370 ; il y eut donc là une letzi. C'est l'équivalent de la Sarra des pays romands. — F. Jecklin : *Rechts- und Herrschaftsverhältnisse im Unterengadin*, dans *JHGG* 1922. — Erwin Pöschel : *Das Burgenbuch von Graubünden*. [L. J.]

**SERRAVALLE** (C. Tessin, D. Blenio, Com. Seimione. V. DGS). Ancien château qui fermait la vallée de Blenio et joua un rôle important dans l'histoire de cette vallée au moyen âge. En 1235, *Seravale* ; 1292, *Sirivalle* ; 1371, *Castrum Sarreavallis* ; XV<sup>e</sup> s., *Saravalle*. La construction du château remonte probablement à Alcherius de Torre (1462-1468), alors bailli-recteur de Blenio, du parti impérial. Vers 1468, le château dut tomber au pouvoir des chanoines de Milan, seigneurs des vallées ambrosiennes. Torre s'en empara en 1476, sur l'ordre de Frédéric I, qui était venu dans la vallée et en reçut la garde, mais après la défaite de l'empereur à Legnano, le château retomba dans les mains des troupes milanaises et de Blenio. Il fut détruit peut-être après 1481. Vers 1230, les Orelli, recteurs de Blenio, rebâtièrent la forteresse, qu'ils habitaient en 1235. Dès cette époque et jusqu'au début du XV<sup>e</sup> s., le château fut la résidence ordinaire des recteurs de Blenio ou de leurs vicaires. Peu après 1343, il passa à Giovanni Visconti d'Oleggio, recteur de Blenio, puis aux Pepoli en 1356. Il fut détruit par les gens de Blenio dans leur révolte contre Taddeo Pepoli en 1402-1403, et ne se releva plus de ses ruines. La chapelle, encore existante et ornée de peintures de 1583, est probablement une construction du XVI<sup>e</sup> s. avec des parties d'une église plus ancienne. Des fouilles du château ont été commencées en 1928, sous la direction de l'architecte E. Probst. — K. Meyer : *Blenio u. Leventina*. — Le même : *Die Capitanei von Locarno*. — J.-R. Rahn : *I Monumenti*. — *BStor.* 1890, 1892, 1906, 1908, 1927. — *PS* 1927. — *Nachrichten d. schw. Vereinigung z. Erhaltung d. Burgen u. Ruinen* 1928, n° 5. [C. T.]

**SERRE.** Nom de plusieurs familles genevoises. I. — ANDRÉ, orfèvre, \* à Échallon, reçu bourgeois de Genève 1461 ; fournit à plusieurs reprises des bijoux au duc de Savoie Amédée IX. † après 1474. — *SKL.* — Covelle : *LB.* — F. Borel : *Les foires de Genève*. — *MDG* VIII, 410. — *Mém. et doc. Soc. savoies. d'hist.* XXIV, 435. — Archives d'État Genève. — II. A une famille originaire du Dauphiné, reçue à l'habitation en 1696, puis à la bourgeoisie de Genève en 1705, appartient : — JEAN-ADAM, 1704-1788, physicien, chimiste,



Plan du château de Serravalle. D'après un dessin de la *Revue de l'Assoc. suisse pour la conserv. des châteaux et ruines*, 1929.

peintre et musicien. Inventa un baromètre-enregistreur, tira du platine une couleur brune pour l'émail ; a écrit plusieurs opuscules sur l'harmonie et une lettre sur les seiches du lac de Genève. — Covelle : *LB.* — Sordet : *Dict.* — *SKL.* — Molinier : *Dict. des émailleurs*. — Senebier : *Hist. litt. Genève* III, 326. — III. Une autre famille, originaire de Grenoble, reçue à l'habitation en 1672, à la bourgeoisie de Genève en 1726, a donné entre autres : — ALBERT-AUGUSTE-JULES, 1789-1872, du Conseil représentatif 1826-1841, diacre de la bourse allemande et de la bourse française, légua à la Société

d'histoire ses livres et ses médailles. — Sordet : *Dict.* — Covelle : *LB.* — *Mémorial Soc. histoire I.* — MDG XIX, 159, 197. [H. G.]

**SERRIÈRES** (C., D. et Com. Neuchâtel. V. D.G.S.). Vge. En 1195, *Sarrieres*; 1228, *Sarreses*. On a trouvé en 1837 aux Battieux un cimetière romain, de 150 tombes environ, et en 1858, au même endroit, des tombes burgondes; en avril 1908 les vestiges d'une villa romaine dans le bas du village. La chapelle, dédiée à saint Jean, avait pour collateur le chapitre de Saint-Imier; la ville de Bienne, protectrice de ce dernier, exerçait la collation avant la Réforme. Elle la vendit à la ville de Neuchâtel en 1617. Sur la foi d'Antoine Froment, on a cru longtemps que Emer Beynon, curé de Serrières, était favorable à la foi nouvelle et avait reçu Farel en décembre 1529; en réalité Beynon fit d'abord opposition à la Réforme, puis il devint le premier pasteur de Serrières. Le village, paroisse en 1228, fut réuni au spirituel à Pesève de 1536 à 1883; il forme dès lors une paroisse autonome. École en 1634. L'industrie se développa à Serrières dès la fin du moyen âge; une fabrique de papier y fut fondée en 1477, la fabrique de chocolat Suchard en 1826. Le comte de Neuchâtel fit frapper sa monnaie à Serrières de 1620 à 1622; en 1784, des industriels de Serrières, Erhard Borel et les frères Roulet, frappèrent de la petite monnaie pour la ville de Strasbourg. Il n'y a jamais eu d'imprimerie à Serrières et c'est à tort que l'on appelle « Bible de Serrières » la Bible imprimée à Neuchâtel, en 1535, par Pierre de Vingle. — Matile. — E. Quartier-la-Tente : *Le C. de Neuchâtel*, 1<sup>re</sup> série, 1. — G.-A. Matile : *Notice sur des tombeaux romains découverts près de Serrières en 1837*, dans *MHN III*, 197. — *MN* 1908, p. 149 et 167. — Arthur Piaget : *Doc. inédits sur la Réformation I.* — Willy Habicht : *Les industries de Serrières*. [L. M.]

**SERRO** (SERRI, CERRO). Famille de Roveredo (Grisons) qui a compté plusieurs architectes importants, dont l'activité s'est déployée dans les pays de langue allemande. — JOHANN, dirigea la construction de la cathédrale de Kempten, commencée en 1651 par Michael Beer et achevée en 1666. — A.-M. Zendralli : *Baumeister u. Stukkatoren*. [L. J.]

**SERTORIO, SERTORI**. Famille tessinoise de Cimo. — 1. PIETRO, sculpteur, vivait au XVII<sup>e</sup> s.; travailla notamment à Plaisance, au château et au palais des ducs Farnèse, aux palais Mandelli, Landi, Anguisola et Scotti. — 2. DOMENICO, fils du n<sup>o</sup> 1, architecte de la ville de Lodi, où il construisit l'évêché vers 1730, l'église de la Maddalena, les palais Bargni et Modignani, etc. — 3. MICHELE et — 4. PIETRO-GIACOMO, architectes, fils du n<sup>o</sup> 2. Ils succédèrent à leur père comme architectes de la ville de Lodi et travaillèrent à la cathédrale, construisirent l'église du couvent de San Filippo, l'*ospedale maggiore* et de nombreux palais : Sommariva, Nepoti, Ferandi, Migliavacca, etc. En dehors de Lodi ils élevèrent les palais Barni et Mella, les couvents et églises de Brembio et Villanuova, etc. Ils vécurent dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s. — 5. GIUSEPPE, fils du n<sup>o</sup> 3, architecte, à Plaisance. — 6. GIOVAN-BATTISTA, peintre, bourgeois de Lugano, \* à Lugano le 25 mars 1805, † 11 avril 1871; fit de nombreux tableaux pour plusieurs églises tessinoises et particulièrement du Valsolda (Italie) et plusieurs portraits à l'hôpital de Lugano. Professeur à l'école de dessin de Lugano dès 1845. Critique d'art et poète. — St. Francini : *La Svizzera italiana*. — SKL. — G. Bianchi : *Artisti ticinesi*. — P. Vegezzi : *Esposizione storia*. [C. T.]

**SERTORIUS** (SCHAPPELER), CHRISTOPH, de Saint-Gall, \* 1472, maître de latin 1503, puis prêtre à Memmingen (Souabe); ayant adhéré aux doctrines de Luther, il devint prédicateur et réformateur de cette ville. Aux côtés de Vadian et de Seb. Hofmeister, de Schaffhouse, il présida le deuxième col-

loque religieux de Zurich en 1523; comme homme d'église, ayant à cœur la transformation des conditions morales et sociales selon l'esprit de l'évangile, il fut pris dans les remous de la guerre des Paysans de 1525. Il réussit à se disculper du soupçon d'avoir rédigé et publié les séditieux *Douze articles des paysans de Souabe*. Toutefois, dans un colloque religieux à Memmingen, il avait formellement contesté la légalité des dîmes, ce qui entraîna son bannissement par l'évêque d'Augsbourg. Il revint en 1527 à Saint-Gall où il occupa diverses fonctions jusqu'à sa mort, le 25 août 1551. — Hagenbach : *Kirchengesch.* III, p. 162. — *Corpus Reformatorum XCV* (Œuvres de Zwingli, p. 324). — E. Egli : *Analecta ref.* I, p. 130. — Le même : *Kommentar zu Sabbata*, p. 553. — Bernet : *Verdienstvolle Männer...* p. 1. [Schg.]



Christoph Sertorius. D'après une gravure de H. Merz (Bibl. Nat., Berne).



Michel Servet. D'après une gravure sur cuivre de C.-V. Sichein (Coll. Maillart).

**SERVET** (SERVEDE), MICHEL, médecin espagnol, \* 1511 à Tudela, † 1553 à Champel (Genève), adversaire passionné du dogme de la trinité, considéré comme fon-

damental par les catholiques et les protestants, hostile aussi au baptême des enfants. Géographe, et surtout physiologiste distingué, il découvrit la petite circulation du sang, ou circulation pulmonaire. Après avoir vécu à Paris et à Lyon, il devint médecin de l'archevêque à Vienne en Dauphiné. Là il composa et imprima clandestinement (1553) sa *Restitutio christianismi*, qu'il prétendait opposer à l'Institution de Calvin. Dénoncé à l'Inquisition romaine, Servet fut arrêté à Vienne le 4 avril 1553. S'étant évadé, il vint à Genève, fut reconnu par Calvin et accusé devant le magistrat. Celui-ci, ayant consulté les Églises suisses (Bâle, Schaffhouse, Zurich, Berne), condamna Servet au bûcher comme hérétique et blasphémateur (27 oct. 1553). Ce supplice provoqua une controverse violente entre Castellion d'un côté, Calvin et Bèze de l'autre, sur la punition des hérétiques par le magistrat. Près de l'emplacement du bûcher de Servet, à Champel, on a élevé en 1903 un monument expiatoire. — Hauck-Hertzog : *Realencyclopädie* XVIII, 228. — E. Choisy : *Calvin, éducateur des consciences*. — N. Weiss, dans *Bull. protest. franç.* 1908. — S. Castellion : *Traité des hérétiques*. — A. Rilliet : *Relation du procès contre M. Servet*, dans MDG III. — BT 1922, 45. — AHVB 23, 264, 317. [E. Ch.]

**SERVICE MILITAIRE ÉTRANGER.** Les hommes de la Suisse primitive ont toujours aimé les guerres et les expéditions lointaines. Au XIII<sup>e</sup> s. déjà ils s'en allèrent en Italie, en France, en Allemagne, guerroyer pour le compte de l'empereur ou des villes italiennes (camp de Faënza, 1240 ; siège de Besançon, 1289). Les guerres d'indépendance retinrent, pour un temps, les Suisses chez eux. Une fois la liberté assurée, les cantons affermirent leur situation par des conquêtes et se mêlèrent à la grande politique européenne (guerres d'Italie 1499-1515). Marignan abattit leur puissance militaire et les rendit dépendants de la France. La Réformation, qui divisa profondément le Corps helvétique, acheva de l'affaiblir et lui enleva toute possibilité de politique offensive. Ne pouvant plus faire la guerre pour leur propre compte, les Suisses coururent par milliers sous toutes les bannières. Les gouvernements des cantons cherchèrent d'abord à enrayer ce mouvement par des lois et des ordonnances sévères. Ce fut peine perdue. Mieux valait tirer le meilleur parti de cette émigration militaire en la légalisant et en l'ordonnant. Une série de traités d'alliance avec les rois et les princes voisins permirent aux cantons de leur fournir des troupes tout en s'assurant des avantages politiques et économiques. Mais on interdit les enrôlements irréguliers et individuels de mercenaires, véritable plaie pour le pays. Le service étranger dura jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> s.

Les Suisses créent et instruisent l'infanterie européenne. Les guerres de Bourgogne, de Souabe, d'Italie, firent de la Confédération une force militaire de premier ordre. L'infanterie suisse détrôna la chevalerie et restaura la discipline du rang et les évolutions en ordre serré, perdues depuis les Romains. Les piquiers suisses servirent de modèle à toutes les infanteries d'Europe, leur tactique fit école. Appelés par le roi de France, Louis XI, 6000 Suisses servirent d'instructeurs aux Français et créèrent le premier corps d'infanterie régulière, au camp de Pont de l'Arche, en 1480. Charles VIII, pour s'attacher les Suisses d'une façon durable, créa, en 1497, la compagnie des Cent-Suisses de la garde, chargée de veiller sur la personne du roi. La garde suisse pontificale fut créée en 1505 par le pape Jules II. En 1483, 10 000 Confédérés appelés par le roi d'Espagne, Ferdinand le catholique, instruisirent l'infanterie espagnole. Le roi de Hongrie, le duc de Savoie, Venise et les condottiers italiens firent aussi instruire leurs troupes par des Suisses. Ceux-ci furent également les maîtres des lansquenets allemands.

Du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution française. C'est en 1444, à la bataille de Saint-Jacques-sur-la-Birse, que les Français apprennent à connaître la vaillance des Suisses. Louis XI s'allie avec eux en 1470. Ils aident Charles VIII à conquérir l'Italie en 1494, sauvant son armée à Fornoue. En 1507, ils emportent Gênes d'assaut et contribuent à la victoire d'Agnadel (1509). A Mari-

gnan, François I<sup>er</sup> comprend qu'il vaudrait mieux avoir de pareils soldats pour alliés que pour ennemis. Il leur offre la paix perpétuelle, signée à Fribourg en 1516, et s'allie avec eux en 1521. Ils se font hâcher à la Bicoque (1522) et à Pavie (1525). La victoire de Cérisoles (1544), remportée grâce aux 6000 Suisses de Guillaume Frölich, empêche la France d'être écrasée par Charles-Quint.

Pendant les guerres de religion en France, les Suisses s'illustrèrent à Dreux (1562). Le régiment Pfyffer sauva Charles IX à la célèbre retraite de Meaux (1567). Les Suisses aident Henri IV à gagner la couronne de France à Arques (1589), à Yvry (1590). Ils forment, à ce moment, plus de la moitié de l'infanterie française.

XVII<sup>e</sup> siècle. Pendant la guerre de Trente ans, 80 000 Suisses servent la France, l'Espagne, Gustave-Adolphe, roi de Suède, et Venise. Ils sont en Valteline avec le duc de Rohan (1635), à Rocroy (1643), aux sièges d'Arras et d'Aire, à Lens (1648), où s'illustra le général J.-L. d'Erlach-Castelen, de Berne ; à Lutzen (1632), en Catalogne, au Piémont et en Serbie. Louis XIV renouvelle l'alliance en 1663 et rend les régiments suisses permanents. Ils porteront désormais le légendaire uniforme rouge. Ils jouent un rôle glorieux aux sièges de Mons (1691), de Namur (1692), aux batailles de Steinkerke (1692), de Neerwinden (1693). Les cantons protestants s'allient à la Hollande en 1690 et lui donnent six régiments. L'amiral d'Erlach commande la flotte danoise et s'empare de l'île de Rugen en 1678 ; François Le Fort († 1699), de Genève, fut le créateur de la marine de guerre russe.

XVIII<sup>e</sup> siècle. Les régiments suisses de France, de Hollande, d'Espagne, de Savoie, d'Autriche et de Pologne (54 000 h.), prennent part à la guerre de Succession d'Espagne (Oudenarde 1708 ; Malplaquet 1709 ; Denain 1712). A la guerre de Succession d'Autriche, les régiments Courten, Bettens, Diesbach et les gardes suisses sont cruellement éprouvés à Fontenoy (1745). Pendant la guerre de Sept ans, les régiments Planta et Diesbach couvrent la retraite de l'armée française à Rossbach (1757). Le régiment jurassien d'Eptingen se distingue à Corbach (1760), celui de Muralt en Corse. Au service d'Angleterre, les Suisses font campagne aux Indes et en Amérique. Le général Haldimand, d'Yverdon, est gouverneur du Canada. Le colonel Bouquet, de Rolle, est vainqueur des Peaux-Rouges. Parmi les généraux on peut citer : François de Pesmes de Saint-Saphorin, lieutenant-général au service d'Angleterre (1668-1737) ; François de Reynold, lieutenant-général en France (1642-1722) ; Maurice de Courten, lieutenant-général en France (1692-1766) ; Nicolas Doxat, feld-maréchal en Autriche (1682-1738) ; Scipion de Lentulus, de Berne, général de cavalerie en Prusse (1714-1786) ; Antoine Zurlauben, de Zoug, lieutenant-général en France (1720-1795) ; Victor de Besenval, de Soleure, lieutenant-général en France (1721-1791).

Révolution et Empire. En mai 1789, les régiments suisses Salis-Samaden, Lullin-Châteauvieux, Diesbach, Reinach, arrivent à Paris pour renforcer la garnison commandée par Besenval. Le 14 juillet, quelques invalides et 32 Suisses du régiment Salis défendent la Bastille ; 21 Suisses sont massacrés. A Aix, le régiment Watteville est menacé ; il est rappelé en Suisse. A Nancy, le régiment Châteauvieux se révolte. Le 10 août 1792, à Paris, les insurgés attaquent les Tuileries. Écrasé par le nombre, le régiment des gardes-suisses se défend héroïquement. Les survivants sont massacrés en septembre, dans les prisons ; 800 hommes périssent.

Sous le Directoire, la France lève six demi-brigades dans la République helvétique. Une partie est détruite aux Antilles. Au service d'Angleterre figurent les régiments Roverea, Bachmann, Salis, Watteville, Roll, Paravicini. Ils combattent en Egypte, aux Indes, au Canada. Le régiment Meuron prend d'assaut Seringapatam (1799).

Sous l'Empire, en vertu de l'alliance de 1803 les quatre régiments suisses, le bataillon de Neuchâtel (les Canaris), le bataillon du Valais, prirent part aux campagnes de Naples, d'Espagne, de Russie et de 1813-1814. La division suisse couvrit la retraite de la grande armée à Polotzk et à la Bérésina (1812). Des Suisses

prirent part à la bataille navale de Trafalgar (1805). Il y eut six régiments suisses au service d'Espagne. Pendant les Cent-jours, les régiments suisses de France refusèrent de rentrer au service de Napoléon. Ils furent rappelés en Suisse et la Diète leur fit distribuer la médaille de la fidélité helvétique. Parmi les généraux qui se sont distingués : Jean Reynier, de Lausanne (1771-1814) ; Theodor von Reding, de Schwyz (1755-1809) ; Pierre Ameys, d'Albeuve (1764-1830) ; Henri Jomini, de Payerne (1779-1869) ; Guiseppantonio Mainoni, du Tessin (1754-1807) ; Théophile Voirol, de Tavannes (1781-1853).

*Le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle.* En France, les six régiments suisses de la Restauration sont formés en 1816. Le régiment Courten prend part à la campagne de 1823 (prise du Trocadero). En 1830, à la Révolution de juillet, les Suisses couvrent pour la dernière fois de leurs cadavres les pavés de Paris en défendant Charles X. La Suisse rappelle ses troupes de France. Le roi Louis-Philippe crée la Légion étrangère pour conserver quelques centaines de Suisses sous les drapeaux français. A Naples, la division suisse est décimée dans les rues, à la révolution de 1848 ; elle combat en Sicile en 1849 (prise de Messine et de Catane). La révolte de 1859 (Affaire des drapeaux) provoque le licenciement des Suisses de Naples. Le service capitulé prend fin. Quelques centaines de Suisses restent cependant en Italie ; ils forment la brigade étrangère du général von Mechel, de Bâle, qui cultive les Garibaldiens au combat de Ponte della Valle et défend le passage du Garigliano en 1860 et la forteresse de Gaëte.

Au service de Rome, la brigade suisse pontificale se bat à Vicence (1848). Le régiment Schmid s'empare de Pérouse en 1859, le régiment Courten de Sinigaglia et d'Ancône. Le régiment de carabiniers participe à la bataille de Mentana en 1867 et défend Rome en 1870 sous le général de Courten. Une compagnie suisse prend part à la défense de Venise ; une autre combat pour l'indépendance de la Grèce. Le général Heidegger, de Zurich et Hahn, de Berne, s'illustrèrent dans cette campagne.

Pendant la guerre de Crimée, l'Angleterre recrute en Suisse une légion de deux régiments, licenciés en 1856. Plus de 4000 Suisses prennent part à la guerre de Sécession en Amérique. Quelques centaines de Suisses s'enrôlent dans l'armée des Indes néerlandaises et au Congo belge. Plus de 10 000 volontaires combattent pendant la guerre mondiale (1914-1918) dans les rangs de la Légion étrangère, en France. La garde pontificale, recrutée par engagements individuels sans capitulation, est la seule troupe suisse au service étranger qui subsiste encore actuellement.

*INCONVÉNIENTS DU SERVICE ÉTRANGER. 1. Politique intérieure de la Confédération.* Influence néfaste des ambassadeurs et agents étrangers résidant en Suisse. Pour arriver à leurs buts, ils sèment des germes de discorde. Les cantons se groupent suivant leurs sympathies : les uns tiennent pour la France, d'autres pour l'Espagne ou pour l'empire. La tutelle de la France devint insupportable au XVIII<sup>e</sup> s. Les ambassadeurs de France allaient jusqu'à convoquer la Diète. Leur résidence de Soleure était un centre d'intrigues. Des hommes de lettres cherchèrent à réagir contre l'influence française et la dénationalisation (Béat de Muralt, Albert de Haller, J.-J. Rousseau). Le service étranger favorisa la transformation des aristocraties en oligarchies.

*2. Politique extérieure.* Grâce au morcellement des forces militaires du pays, canalisées par les États voisins, la puissance militaire de la Suisse fut annihilée. Toute possibilité de reprendre son rôle européen lui fut enlevée. Le service étranger affaiblissait les milices nationales en les privant de bons éléments. Les cantons auraient pu se constituer une armée de premier ordre en rappelant leurs régiments à l'étranger. Prisonniers de la diplomatie de leurs alliés, ils ne purent que rappeler les régiments de France en 1792 et 1815.

En accordant des troupes à des puissances rivales, les cantons risquaient de voir leurs ressortissants se rencontrer les armes à la main, à l'étranger. Grâce à une clause spéciale insérée dans les traités, le cas ne s'est produit qu'exceptionnellement : à Yvry, où Henri IV

intervint lui-même ; à Malplaquet, où le régiment May, Bernois-Hollandais, attaqua le régiment May, Bernois-Français et à Baylen.

*3. Inconvénients économiques.* Dépopulation des campagnes ; agriculture négligée ; pays encombré de soldats impropres au travail.

*4. Inconvénients d'ordre moral.* Dénationalisation par excès d'influences étrangères et décadence des mœurs (le jeu, le luxe, l'oisiveté). Au XVI<sup>e</sup> s., Zwingli avait déjà reconnu les dangers du service étranger et le combattit avec violence. Il réussit à détourner quelque temps Zurich des capitulations. Plus tard, les pasteurs protestants tonnèrent du haut de la chaire contre les mœurs dissolues rapportées de l'étranger par les soldats.

On a souvent accusé les Suisses de vénalité. Il y a là exagération et calomnie. Ils recevaient une solde comme tous les autres soldats. Mais l'on sait que cette solde était irrégulièrement payée ou manquait souvent tout à fait. L'histoire des relations diplomatiques entre la Suisse et la France est remplie de réclamations des cantons pour arriérés de solde. Beaucoup d'officiers se ruinaient au service en payant leurs hommes de leur poche. Des régiments restèrent plusieurs années sans solde et continuèrent à se battre sans se plaindre. En 1598, la couronne de France devait 36 millions de livres d'or aux Suisses pour soldes non payées. A la minorité de Louis XIV, la dette se montait à 70 millions. Ces sommes ne furent jamais entièrement remboursées. Après les guerres de la Fronde, les troupes suisses furent réduites à la plus grande misère, mais elles ne cessèrent de donner l'exemple de la fidélité à leur parole, malgré le manque de solde. Il est donc plus juste de parler du désintéressement des Suisses que de leur vénalité. Officiers et soldats restaient à l'abri de tout reproche et vivaient souvent de privations ; il n'en était pas de même de certains magistrats des cantons, qui se laissaient acheter par les agents des puissances et tiraient des pensions de plusieurs côtés à la fois.

*AVANTAGES DU SERVICE ÉTRANGER. 1. Avantages politiques.* Le Corps helvétique, déchiré par les luttes religieuses, était sans pouvoir central. Les alliances et les capitulations militaires furent, pendant cette période, les seuls intérêts communs à tous les cantons et presque l'unique objet des délibérations de la Diète. Grâce à son influence dans les cantons, la France qui avait tout intérêt à maintenir ses alliés aussi unis que possible, sauva quelquefois la Suisse d'un démembrement ; l'ambassadeur du roi prévint des conflits et apaisa des discordes (pendant la guerre de Trente ans, après celles de Villmergen). Les régiments suisses à l'étranger ont contribué, dans une large mesure, à créer le sentiment national suisse, en mélangeant dans leurs rangs les races et les confessions, en détruisant des préjugés et des antipathies. Au pays on était Bernois ou Zurichois, Grison ou Schwyzois, sujet vaudois de LL.EE. ou du prince de Neuchâtel, au régiment on ne connaissait que des Suisses. Le rapprochement se faisait mieux que dans la patrie divisée.

*2. Avantages militaires.* Malgré la décadence de la Suisse, le peuple resta un peuple de soldats. Grâce au service étranger, ses vertus militaires purent briller et se développer dans nos régiments où s'étaient réfugiées nos traditions. Notre réputation militaire resta intacte. Tant que les Suisses se battirent avec honneur sur tous les champs de bataille de l'Europe, la Confédération malgré sa faiblesse eut droit de vivre.

Le service étranger était une admirable école de guerre pour les officiers suisses. Ils ont eu comme maîtres, les plus grands hommes de guerre : La Trémoille, Turenne, Condé, Marlborough, Gustave-Adolphe, le prince Eugène, Napoléon. Beaucoup d'officiers rentrés de l'étranger mirent leurs talents au service du pays ; parmi les généraux : Sacconay, J.-L. d'Erlach-Castelen, S. de Lentulus, Ch.-L. d'Erlach, Alois de Reding, Watteville, Bachmann, Guiguer de Prangins, Dufour (les quatre derniers ont commandé l'armée suisse mobilisée au cours du XIX<sup>e</sup> s.). En 1798, les troupes qui sauvèrent l'honneur national, à Neuenegg, au Rotenthurm, étaient formées de soldats rentrés du service de France, de Hollande et d'Espagne.



Grenadier du 3<sup>me</sup> régiment suisse (de May) sous Napoléon, 1806-1812. Bonnet à poil noir avec l'aigle jaune et le plumet rouge et blanc; tunique rouge avec col et parements noirs; gilets et pantalons blancs; guêtres noires.



Soldat du régiment valaisan de Courten en Sardaigne, 1774-1785. Tricorne noir portant cocarde bleue; tunique bleu violet, col et parements et retroussis jaunes; gilet et pantalons blancs; guêtres noires.



Officier du 1<sup>er</sup> régiment suisse en Hollande, 1815-1829. Shako noir, garni de jaune avec pompon noir et vert; tunique bleu foncé, épaulettes blanches, col et parements rouges; pantalons gris fer.



Feldweibel en grande tenue du 1<sup>er</sup> régiment suisse au service du roi des Deux-Siciles, 1825-1836. Bonnet à poil noir avec cordelière jaune, plumet blanc; tunique rouge avec larges parements bleus, brandebourgs jaunes; pantalons blancs.



Officier au régiment suisse de Roll en Angleterre, 1800. Bicorne noir bordé d'or avec plumet rouge et blanc, tunique rouge à col et parements bleus; brandebourgs blancs; pantalons blancs et bottes noires.



Régiment suisse en Espagne, de Courten (Bilbao) 1795. Bicorne noir avec plumet rouge; tunique bleu clair, avec retroussis et parements rouges; gilet et pantalons blancs; guêtres noires.



Sous-officiers de grenadiers et de la compagnie de mousquetaires du régiment grison Buol-Ried au service de l'empire 1705-1713. Bonnet à poil noir bordé de jaune; tunique gris clair à parements rouges; gilet et pantalons jaune clair, guêtres rouges et cravate bleue et blanche.



Caporal et feldweibel du régiment Nideröst (catholique) au service de l'Empire, 1734-1736. Tricorne noir bordé de blanc, tunique blanche à parements bleus et boutons d'or; gilet, pantalons et guêtres blancs; cravate rouge.

D'après la collection de A. Pochon-Demme, Berne.

3. *Avantages économiques.* Les traités garantissaient aux ressortissants des cantons des avantages commerciaux et de nombreux privilèges. En France surtout, les Suisses étaient exempts de toute taille, droit d'aubaine et impôts quelconques. Ils avaient le droit d'acquérir des immeubles et de tester. Leurs marchandises étaient affranchies de droits de péage et de douane. Ces privilèges remontent aux lettres patentes accordées par Louis XI, en 1481, aux soldats suisses servant dans le royaume.

4. *Avantages pour la culture.* Le service étranger a maintenu la Suisse en contact avec la civilisation européenne. Il contribua puissamment au développement intellectuel des Suisses ; beaucoup d'officiers et de soldats avaient l'occasion de vivre dans les grandes capitales, de voyager, de profiter des sociétés, des bibliothèques, des universités et des écoles. Le service étranger a formé des savants : le général de Zurlauben ; des écrivains : Bêat de Muralt, le général de Besenval ; des poètes : Gaudenz de Salis-Seewis ; des historiens militaires : les généraux Jomini et Dufour. Il a propagé le goût des arts et des lettres. L'architecture de nos belles demeures du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> s., s'inspire des nobles lignes de l'art français de la meilleure époque.

5. *Bénéfices moraux.* Nous pouvons tirer de l'histoire du service étranger d'innombrables exemples de discipline, de courage, de grandeur d'âme, d'abnégation, presque toute notre histoire militaire s'est déroulée hors de nos frontières et la gloire de nos régiments a rejailli sur leur patrie. Cet héritage fait partie de notre patrimoine moral. L'uniforme rouge a incarné pendant des siècles, aux yeux de l'Europe, la fidélité à la foi jurée poussée jusqu'au mépris de la mort. A l'heure actuelle, nous bénéficions encore de cette réputation. Le service étranger ne peut être jugé qu'en le replaçant dans son cadre, en tenant compte de l'état d'esprit des siècles passés, alors que les soldats étaient partout des professionnels.

*Bibliographie.* Zurlauben : *Hist. militaire.* — May de Romainmôtier : *Hist. mil.* — Général Susane : *Hist. de l'infanterie française.* — Fieffé : *Hist. des troupes étrangères au service de France.* — R. Maag : *Gesch. der Schweizertruppen im Kriege Napoleons I.* — Le même : *Gesch. der Schweizertruppen in franz. Diensten.* — Le même : *Gesch. der Schweizertruppen in neapolitan. Diensten.* — Le même : *Die Schicksale der Schweizer-Regimenter in Napoleons I.* — P. Daniel : *Abrégé de l'hist. de la milice franç., 1773.* — Ph.-A. Segesser : *Ludwig Pfyffer.* — Aug. von Gonzenbach : *Der General H.-L. v. Erlach.* — Rud. von Steiger : *Die Schweizer-Regimenter in... neapolitan. Diensten.* — K. Morell : *Die Schweizerregimenter in Frankreich.* — F. Lecomte : *Les Suisses au service de Napoleon I<sup>er</sup>.* — C. Folletète : *Le rég. de l'évêché de Bâle au service de France.* — O. Schmid : *Der Baron von Besenval.* — Besenval : *Mémoires.* — J. Amiet : *Le chevalier Victor de Gibelin.* — W.-F. von Mülinen : *Das franz. Schweizer Garde-Regiment am 10. Aug. 1792.* — Aug. von Gonzenbach : *Der 10. Aug. 1792.* — C. de Mandach : *Le comte Guill. de Portes.* — Marcel Godet : *Un officier neuch. au service de France. Louis de Marval, dans MN 1909.* — H. de Schaller : *Souvenirs d'un off. frib.* — Aug. Burnand : *Le colonel Henry Bouquet.* — Ed. Secrétan : *Le général Amédée de La Harpe.* — *Ambassade du maréchal de Bassompierre en Suisse l'an 1625, 1668.* — F. Girard : *Hist. des off. suisses.* — Gasp. Schumacher : *Journal et souvenirs (1798-1830).* — P. de Vallière : *Honneur et fidélité.* — F. Leupold : *Die Schweizertruppen in der Schlacht bei Cerisole.* — Frey : *Die Schweizer auf Karls VIII. Zügen nach Neapel.* — Tony Borel : *Une ambassade suisse à Paris.* — W.-F. von Mülinen : *Die Schlacht von Malplaquet.* — Ponet : *Une famille val. au service de France : les de Courten.* — Ed. de Courten : *Généalogie et services de la famille de Courten.* — F.-H. Haller : *Vie de R.-Scipion de Lentulus.* — F. Barbey : *Journal d'un garde-suisse, dans Rev. de Paris 1908.* — Max de Diesbach : *Les dernières années du rég. de Diesbach.* — O. de Watteville : *Le rég. de Watteville.* — J. Cart : *Le 10 août 1792, dans Rev. des études hist. 1909.* — Pfyffer d'Altshofen : *Rec. de pièces rel. au monument de Lucerne.* — *Das Reg. von Roll, dans Nbl.*

*Feuerwerkerges. Zürich 1893.* — Th. Hellmüller : *Die roten Schweizer.* — R. de Steiger : *Souvenirs d'Abraham Rösselet.* — *A la mémoire de Nicol. Franç. de Bachmann.* — W.-F. von Mülinen : *Gesch. der Schweizer Söldner.* — *Souvenirs des campagnes de L. Begos.* — Sainte-Beuve : *Le général Jomini.* — J. Zumstein : *Erlebnisse eines bern. Reisläufers.* — N. v. Salis-Soglio : *General Hans Wolf von Salis.* — Ph.-A. Segesser : *Die Beziehungen der Schweizer zu Mathias Corvinus.* — G. degli Azzi : *L'insurrezione e le Stagi di Perugia del Giugno 1859.* — Voir aussi les articles : AOUT (10), CAPITULATION, CENT-SUISSES, GARDES-SUISSES (garde pontificale) et la Bibliographie qui y est indiquée. [P. de VALLIÈRE.]

**SERVIEN.** Famille française, reçue bourgeoise de Montagny (Vaud) en 1892. — PROSPER, \* 26 déc. 1874, notaire à Yverdon, municipal 1914, député 1910-1929, président du Grand Conseil 1924. — PS 1924. [M. R.]

**SERVIEZEL** (C. Grisons, D. Inn, Cercle Unterengadin). I. Ruine d'un château à l'Ouest de Martinsbruck. L'ancienne route passait devant, d'où le nom : défilé (*Serra*) de Wezilo (Wiezle). Probablement une fondation des seigneurs de Remüs. — II. Ruine d'un château près de Remüs, également construit par les seigneurs de ce nom à une date inconnue. — E. Pöschel : *Burgenbuch*, p. 276. [L. J.]

**SERVION.** Famille bourgeoise de Genève au XV<sup>e</sup> s. *Armoiries* : d'argent au cerf de gueules passant sur trois coupeaux de sinople, les pattes antérieures agenouillées. HENRI et son fils JEAN reçurent de l'empereur Sigismond, le 1<sup>er</sup> août 1431, une lettre d'annoblissement, de concession d'armoiries et de privilège de monnayer ; cette lettre fut confirmée en faveur de Jean le 24 oct. 1442 par l'empereur Frédéric III. — 1. HENRI, marchand et hôtelier, conseiller 1410, 1413, 1428, 1429, syndic 1409, 1422, 1426, député auprès de l'empereur pour les affaires de la ville. — 2. JEAN, fils du n<sup>o</sup> 1, conseiller 1429, 1443, 1457, 1459, 1462, syndic 1446, 1452, 1458, 1461 ; député auprès de l'empereur en 1441 ou 1442. Lors de son passage à Genève, le 23 oct. 1442, l'empereur Frédé-



Jean Servion présente son manuscrit. D'après une ancienne chronique.

ric III descendit dans sa maison. Servion copia et retoucha le texte de la traduction usuelle en français de la Bible. Son manuscrit, enrichi de miniatures et exécuté de 1455 à 1462, est conservé aujourd'hui à la Biblio-

thèque cantonale de Lausanne. L'auteur s'y intitule premier valet de chambre de l'empereur Frédéric et écuyer d'écurie du duc de Savoie. C'est probablement le même Jean Servion qui composa en 1464-1465 les *Gestes et croniques de la Maison de Savoie* (éd. F.-E. Bollati, Turin 1879). — Archives d'État de Genève, Turin et Vienne. — R. C. imp. I, II. — Galiffe : *Not. gén.* I. — Galiffe : *Matériaux* I. — E.-H. Gaullier, dans *BIG* III. — E. de Muralt, dans *Revue de théologie* 1878. — Arthur Piaget : *Martin le Franc*. — S. Berger : *La Bible française au moyen âge*. — Marius Besson : *L'Église et la Bible*. [P.-E. M.]

**SERVION** (C. Vaud, D. Oron, V. DGS). Vge et Com. Au XII<sup>e</sup> s. *Salvion*. Possession d'une famille noble de ce nom, qui en vendit, en 1259, l'avouerie à Pierre de Savoie. Servion fut rattaché au domaine direct de Savoie, puis de Berne. Chapelle Saint-Maurice, filiale de Mézières en 1453, et aujourd'hui encore. — Voir *DHV*. [M. R.]

**SERVITES** (*Servi sanctæ Mariæ Virginis*). Ordre religieux fondé à Florence en 1233, qui eut deux maisons au Tessin : à Cugnasco et à Mendrisio. Cette dernière remontait à 1541 ; elle était d'abord à la Torre, puis fut transférée en 1476 dans l'ancien hôpital San Giovanni. L'église a été construite en 1503, et le couvent fut supprimé en 1852. — Wetzler u. Welte : *Kirchenlexikon*. — E.-F. v. Müllinen : *Helv. sacra* II, 68. — M. Heimbucher. *Orden u. Kongreg.* I, 71. — A. Baroffio : *Memorie storiche*. — S. Borroni : *Ticino sacro*. — G. Buetti : *Note storiche religiose*. — *BStor.* 1879, 1890. — *I santuari d'Italia* II, n° 7. — Voir art. SCHËNTAL. [C. T.]

**SERWERT** (SERVERT, SERWART). Famille de Wil (Saint-Gall), originaire de la Bourgogne, établie d'abord à Rickenbach. HANS est cité à Wil en 1689. Un autre rameau, habitant Sommeri, acquit en 1753 la bourgeoisie du couvent de Saint-Gall. *Armoiries* (du n° 1) : d'argent à une marque de maison de sable (variante). — 1. FRANZ, de Rickenbach, 1643-1708, profès à Saint-Gall 1660, curé de Nesslau 1681-1683, intendant de Rorschach 1700-1703. — 2. FLORENTIN, 1685-1774, d'abord Dr med., puis prêtre, capucin 1745. Mort en odeur de sainteté. — 3. LORENZ, capitaine des terres de l'abbaye 1782. — 4. JOSEPH-PETER, officier au service d'Espagne dans le régiment Dunant, lieutenant-colonel 1785. — 5. FLORENTIN, capucin, 1812-1892, gardien à Nâfels, Schüpfheim, Wil 1872-1875, senior de la province. — Arch. du couvent. — *LLH*. — S. Wind : *Gesch. des Kap.-Klosters Wil*, p. 197, 200. — M. Künzle : *Die Schweiz. Kapuzinerprovinz*, p. 400. — *KKZ* 1892, p. 46. [J. M.]

**SÉSEGNIN, SÉZEGNIN** (C. Genève, Rive gauche, Com. Avusy, V. DGS). Vge où l'on a trouvé, près de la route allant à Avusy, un cimetière avec tombes à dalles de l'époque barbare. Il dépendait des terres de Saint-Victor, nommé dans la transaction de 1302 entre ce prieuré et le comte de Genevois. La famille de la Grave y possédait des biens ; dès 1758 Joseph-Alexis de la Grave est baron d'Avusy et de Sezegin. Le village fut réuni avec Avusy au territoire de Genève en 1816. — Voir R. Montandon : *Genève des origines aux invasions barbares*. — *Regeste genevois*. [L. B.]

**SESSA** (C. Tessin, D. Lugano, V. DGS). Com. et paroisse. En 1244, *Sexa* ; 1309, *Sexxa* ; 1335, *Saexa*. On y a trouvé des monnaies romaines et, en 1929, à Bonzaglio, des tombes anciennes dont on ignore l'origine. La commune est citée en 1335 ; mais, à côté de la *vicinanza* existait, au moyen âge, une corporation nombreuse de *capitanei*. Suivant L. Simona, l'empereur Frédéric I<sup>er</sup> aurait donné en 1154 des biens sis à *Assisum* à l'abbaye de Disentis ; il est toutefois difficile d'identifier *Assisum* avec Sessa. On ignore à quel endroit s'élevait le château de Sessa ; il est possible qu'il se trouvait dans la partie Sud-Ouest du village, où l'on voit encore des constructions remarquables avec des chapiteaux romains. En 1240, il était aux mains des *capitanei*. Dans la première moitié du XV<sup>e</sup> s., Sessa devait fournir 29 soldats au duc de Milan. Une école

est signalée en 1599. L'ancienne maison, dite des landvogt ou de l'ancien tribunal, contient des fresques et des armoiries des baillis. Grand pressoir datant de 1407. Mines d'or, d'argent et de plomb exploitées de



Maison de l'ancien tribunal à Sessa. D'après une photographie.

1856 à 1880 environ près du hameau de Costa. Au spirituel, Sessa relevait de la grande paroisse d'Agno et contribuait, jusqu'en 1696, à l'entretien de sa collégiale. L'église San Martino est mentionnée en 1288 avec un chapelain ; dans la première moitié du XV<sup>e</sup> s., elle avait un recteur. La paroisse date du milieu du XVI<sup>e</sup> s. ; elle embrassait les communes de Sessa (moins le hameau de la Costa) et de Monteggio et les paroisses actuelles de Castelrotto et de Cremenaga (Italie). Castelrotto en fut détaché en 1582, Cremenaga en 1842. Le titre de prévôtale fut accordé à l'église paroissiale San Martino en 1672. L'édifice actuel, consacré en 1696, a été construit entre 1609 et 1630 sur l'emplacement de l'ancienne église. Autres églises : Santa Maria di Corte, fondée en 1334, transformée en 1599 et 1670, reconstruite entre 1684 et 1692 ; celle de Sant' Orsola fut achevée en 1602 ; celle de Santa Lucia à Suino, citée en 1599, a été rebâtie en 1638 et restaurée en 1812-1818 ; celle de San Rocco à Beredino était en construction en 1599. L'évêque eut le droit de libre collation de San Martino jusqu'en 1886. Maître-autel monumental en bois sculpté, achevé vers 1670, dû à Antonio Pini de Bellagio et à Carlo-Antonio Ramponi de Sessa. Baptistère en bois sculpté remarquable. Le décanat de Sessa fut créé en 1746 ou 1747. *Population* : 1591, 1000 hab. environ (toute la paroisse) ; 1801, 687 (commune) ; 1920, 564. Registres de baptêmes et de mariages dès 1588, de décès dès 1689. — S. Monti : *Atti*. — E. Maspoli : *La pieve d'Agno*. — St. Francini : *La Svizzera italiana*. — G. Simona : *Note di arte antica*. — *AS* I. — *BStor.* 1884, 1890, 1891, 1927. — K. Meyer : *Die Capitanei von Locarno*. — L. Brentani : *Cod. diplom. ticinese*. — *Monitore di Lugano* 1921. — *Mon. hist. patr.* XVI. — E.-A. Stückelberger : *Cicerone im Tessin*. — *LL*. [C. TREZZANI.]

**SESSA, de.** Famille noble de Sessa déjà citée au XIII<sup>e</sup> s. Elle formait la nombreuse corporation des *capitanei* ou nobles de Sessa, laquelle avait son organisation, une chapelle de patronage dans l'ancienne église de San Martino et, au XIV<sup>e</sup> s., était alliée aux *capitanei* de Locarno. En 1508, la corporation comptait encore une dizaine de familles. Au milieu du XIII<sup>e</sup> s., les *capitanei* étaient investis du château de Sessa, qui était un fief impérial. Les Sessa se répandirent en Lombardie, et il est probable que les Sessa de Sala de Bedero (Valtravaglia, Varese), qui en 1277 figuraient comme une des deux cents familles nobles de Milan, de même que les Sessa de Gemonio (Varese) cités au XVI<sup>e</sup> s. appartenaient à cette famille. La filiation est certaine pour les Sessa de Daverio (Varese), où ils sont mentionnés en 1501. Aux *capitanei* se rattacherait, entre autres,

les anciennes familles de Sessa : Corradini, Ceruti, Galeazzi, Bianchi et Marchesi. Ces deux dernières succédèrent dans le droit de patronage de la chapelle, transférée en 1599 de l'église San Martino à la nouvelle église Sant' Orsola. Le nom de Sessa se rencontre encore en 1778 uni à celui de Marchesi. — 1. GERARDO, suivant Giulini, des Sessa de Milan ; suivant Savio, originaire de Reggio. Chanoine de Parme, puis cistercien et abbé de Tiglieto (Acqui), évêque de Novare 1210, légat pontifical pour la Lombardie, la même année cardinal-évêque d'Albano, archevêque de Milan 1211. † à Crémone 16 déc. 1211. — 2. GUFREDUS de Sexxa, podestat de la Léventine dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. — 3. GALVAGNUS de Sexxa, vicairé de la Léventine vers 1306-1308, pendant environ deux ans, pour Gastone della Torre, alors un des ordinaires du Chapitre et ensuite archevêque de Milan. — 4. ENRICO, dont l'origine est discutée entre Milan, Valtravaglia et Reggio. Tatti et Ballarini le disent originaire de Sessa, où il aurait fait construire un palais, que la tradition locale indique encore aujourd'hui. Evêque de Pesaro 1357, d'Ascoli 1358, de Brescia 1363, de Côme de 1369 à sa mort vers 1380. Légat pontifical à Venise 1372 ; fait prisonnier en 1376 à Bologne par Ugolino dei Balduini. — 5. MARTINO, fonda en 1334 l'église et la chapellenie de Santa Maria di Corte à Sessa. — 6. GASPARE, voir art. GASPARE, n<sup>o</sup> 5. — 7. FILIPPO, légua en 1494 les capitaux nécessaires pour la fondation de la chapelle et de la chapellenie de la Sainte Vierge dans l'église San Martino de Sessa. — 8. SILVESTRO, cité en 1501 comme membre de la corporation des nobles de Sessa, mais habitait Daverio. Lui, ou son père GIACOMO, sont peut-être la souche des Sessa de Daverio. — K. Meyer : *Die Capitanei von Locarno*. — Le même : *Blenio u. Leventina*. — BStor. 1891, 1909. — E. Maspoli : *La Pieve d'Agno*. — A. Oldelli : *Dizionario*. — AS I. — *Archiv. Stor. lomb.* 1918. — *Period. d. Soc. Stor. com.* XI. — S. Borrani : *Ticino Sacro*. — C. Cantù : *Storia d. diocesi di Como*. — Savio : *Gli antichi vescovi d'Italia. La Lombardia*. — Giulini : *Mem. stor. di Milano*. — Tatti : *Annali di Como*. — Ballarini : *Compendio d. cronache d. città di Como*. — LL. [C. TREZZINI.]

**SESSAFRET** (plus tard SAISSAFRATGA) (C. Grisons). Siège du tribunal et de la landsgemeinde des gens libres établis au-dessus de la forêt de Flims, cité par le *Habsb. Urbar*. Selon actes du 23 févr. 1521 aux archives de Seewis et du 21 avril 1521 à celles de Kästris, Sessafret se trouvait sur la rive du Rhin près de Kästris, non loin du pont sur le fleuve. Plus tard, quand les gens libres externes (de Laax) eurent été exclus, le tribunal ne siègea plus là, mais bien à Seewis et avant tout à Laax. — L. Joos : *Wo befand sich die Gerichtsstätte der Freien von Laax?* dans *BM* 1930. [L. J.]

**SESSELI**. Famille de sculpteurs et peintres d'Énsingen (Soleure). — URS-JOSEF, 18 févr. 1797 - 14 févr. 1872, sculpteur, membre de l'académie de Vienne, auteur d'autels et de statues pour diverses églises suisses, et d'une statue de Tell. — MARIE, \* 13 févr. 1870 à Genève, paysagiste. — SKL. [H. Tr.]

**SESSINGER** ou **SESINGER**. Famille fribourgeoise éteinte. *Armoiries* : une tête de sanglier arrachée (émaux inconnus). — 1. MARTIN, reçu dans la bourgeoisie de Fribourg en 1533, percepteur de l'ohmgelt 1525, des Soixante 1529, des Secrets 1530, du Petit Conseil 1531-1554, directeur de l'arsenal 1532, bailli de Corserey 1536-1539, de Bellegarde 1539-1542, recteur de l'hôpital de Notre-Dame 1542-1545, bourgmestre 1548-1551, banerier du quartier de l'Auge 1553-1554. † à Fribourg le 16 juin 1554. Il fut anobli par Charles-Quint et devint seigneur de Middes, Tornly et Trey. Par le mariage de sa fille Elisabeth avec Hans Reyff, ces seigneuries passèrent dans la famille Reyff. — 2. NICOLAS, fils illégitime du n<sup>o</sup> 1, légitimé en 1587, ayové de la commanderie de Saint-Jean 1587-1591. — LL. — P. de Zurich : *Catalogue*, dans *AF* 1919. — J.-K. Seitz : *Die Johanniter Priester-Komturei Freiburg*, dans *FG* XVIII. — Général. Daguet (mns. aux Arch. d'État de Fribourg). [J. N.]

**SESSLER**. Familles des cantons de Bâle et de Zurich.

A. Canton de Bâle. Famille de Rotenburg a. T. (Alle-

magne), bourgeoise de Bâle 1527 ; elle y est éteinte. — Une autre famille de ce nom, originaire de Frommern (Wurtemberg) et reçue à la bourgeoisie de Bienne en 1817, est encore florissante à Berne. — JEAN, 5 janv. 1822 - 13 sept. 1897, industriel à Bienne, conseiller communal et président de commune, député au Grand Conseil, au Conseil national 1861-1863, au Conseil des États 1865-1868. — *Zum Andenken...* (1897). — ARNOLD, fils du précédent, 1850 - 15 nov. 1918, avocat à Berne, président du tribunal 1888-1893. — *Hst.* 37, p 376. [H. Tr.]

B. Canton de Zurich. Famille de meuniers et boulangers de Zurich, devenue bourgeoise avec HEINI, charpentier, de Pfullendorf, en 1424 et HERMANN, meunier, d'Ueberlingen. *Armoiries* : d'or à la roue de moulin de sable, ou d'or au losange de gueules surmonté d'une demi-roue de moulin du même, accompagné d'un S du même et d'une anille d'argent. — KONRAD, bailli de Wollishofen 1503-1509. — LL. — F. Hegi : *Glückshafenrodel*. — Egli : *Actensammlung*. — *Zürcher Steuerbücher* I. [† F. H.]

**SESSONS, CESSON, PIERRE de**. Evêque élu de Genève dont le règne se place entre celui de Bernard Chabert, élu archevêque d'Embrun le 13 avril 1213, et celui d'Aymon de Grandson, évêque en 1215. Nul document n'indique qu'il ait été confirmé. — Voir *Regeste genevois*, 147. — *MDR* XII, 167. — *MDG* VII, 39 et 347. — Fleury : *Hist. Église de G.* I, 80. [G. V.]

**SESTI, DAVIDE**, prêtre, de Rancate, \* dans ce village en 1878 ; D<sup>r</sup> phil. et theol. à Rome, prêtre 1901, professeur au séminaire de Lugano 1901-1903, curé de Sessa 1903-1913, doyen 1906, archiprêtre et doyen de Riva-San Vitale dès 1913. On lui doit l'initiative des fouilles du célèbre baptistère de Riva-San Vitale ; écrit entre autres : *Il culto pubblico al B. Manfredo Settala*, 1917 ; *Il ven. Nicolò Rusca*. [C. T.]

**SESTIÉ**. Famille originaire d'Aigues-Mortes, reçue à l'habitation en 1695 et à la bourgeoisie de Genève en 1770. — AMI-DANIEL-FÉLIX, \* 1803 à Genève, † 1857 à Paris, médecin, chef de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, à Paris, chevalier de la Légion d'honneur 1833. A publié, entre autres, un *Traité de pneumonie* et un *Traité sur l'adème de la glotte*. — Sordet : *Dict.* — Archives d'État Genève. [H. G.]

**SETH** (C. Grisons, D. Glenner, Cercle Ruis. V. DGS). Com. de montagne relevant au moyen âge des Fryberg ; elle passa en 1343, à l'extinction des Fryberg, aux seigneurs de Werdenberg-Sargans, avec le château de Jörgenberg près de Waltensburg, puis à ceux de Rhäzüns, enfin à la seigneurie oberlandaise de Jörgenberg. Seth demeura rattaché à cette dernière, puis à la juridiction de Waltensburg qui lui succéda, jusqu'en 1734 ; à cette date, Waltensburg devint juridiction particulière, tandis que le reste, soit les communes de Ruis, Andest, Schlans et Seth, formait la juridiction de Ruis. Au spirituel, Seth relevait à l'origine de l'église de Ruschein ; elle adressa au tribunal de la Ligue, le 26 mai 1526, une demande d'en être détachée à cause de l'état défectueux et dangereux des routes. La séparation admise en principe ne fut longtemps pas reconnue par les autorités ecclésiastiques. Après arbitrage du différend, l'évêque Johann VI d'Aspermont admit la séparation le 27 oct. 1644 et Seth fut dès lors autonome. L'église paroissiale est dédiée à saint Florin ; il existe en outre les chapelles de St. Luzius, St. Ambrosius et St. Joh. Baptista. Seth avait avec Ruis des intérêts communs pour les questions de trafic. — H. Wartmann : *Rät. Urkunden*. — Th. v. Mohr : *Regesten von Disentis*. — Arch. et registres d'église de Seth. [P.-A. V.]

**SETTALA, MANFREDO**, dit bienheureux, ermite de la famille milanaise des Settala. Il renonça aux honneurs, se fit prêtre, fut le premier curé de Cuasso al Piano et se retira sur la montagne de San Giorgio (au-dessus de Riva-San Vitale) près de l'ancienne chapelle. Il y mourut en 1217 en odeur de sainteté. Son corps se trouve dans l'église paroissiale de Riva-San Vitale ; Manfredo est honoré comme bienheureux à Riva et dans les paroisses environnantes. — S. Borrani : *Ticino Sacro*. — C. Cantù : *Storia della diocesi di Como*. — D. Sesti : *Il culto pubblico al B. M. Settala*. [C. T.]

**SETTERICH, JEAN**, \* vers 1535, † 1595 à Fribourg-

en-Brigau, Dr en droit, chanoine de la cathédrale de Bâle, prévôt de Moutier-Grandval 1577. — *Rev. suisse cath.* 20.

[A. Sch.]  
**SETTIER.** Famille éteinte d'*Altbürger* de la ville de Soleure. MICHEL, de la vallée d'Aoste, devint bourgeois en 1561. Le dernier fut JOSEF, chanoine de Schönenwerd, 1795-1875. *Armoiries* : taillé d'azur à deux besants d'or et d'or à un tourteau d'azur. — 1. FRANZ-VIKTOR-JOSEF, 1693-1788, officier au régiment des gardes-suisse de France dès 1722, aide-major 1729, chevalier de Saint-Louis 1735, colonel par commission 1740, capitaine 1741, brigadier 1747, maréchal de camps 1759, démissionnaire 1760; *Jungrat* 1778, interprète. — 2. JOSEF-VIKTOR-ANTON, fils du n° 1, 1770-1836, *Oberamtmann* de Balstal. — LL. — LLH. — P. Wirz : *Bürgergeschlechter*. — Alex. Schmid : *Kirchensätze*. — May de Romainmôtier : *Hist. militaire* 1788. — G. v. Vivis : *Bestallungsbuch*. — Arch. d'État Soleure. [† v. v.]

**SETZTAB.** Famille de merciers représentée au Conseil de Zurich ; devenue bourgeoise en 1454 avec HANS, d'Augsbourg. *Armoiries* : d'or à une marque de maison ou de commerce de sable, surmontée d'un chevron du même. — 1. MICHEL, du Petit Conseil 1489, bailli de Rieden et Dietlikon 1495, du val Maggia 1522. — 2. NIKLAUS, bailli de Männedorf 1498, 1500, 1504, du Neumatt 1506-1530, de Stadel 1531, député à la Diète pour l'affaire d'Itingen. — 3. ONOPHRUS, aubergiste *zum Elsasser*, adversaire de la Réforme, fut martyrisé au cours de la « guerre des ruches » ; il injuria en 1517 la bannière uranaise. Capitaine en 1525 des mercenaires zuricois au service du duc Ulrich de Wurtemberg, il poussa les Confédérés à abandonner Stuttgart qu'ils occupaient ; fut banni en 1526 de Zurich pour sept ans à cause d'une chanson humoristique contre Zwingli. — LL. — AS I. — E. Egli : *Actensammlung*. — F. Hegi : *Glückshafenrodel*. — Strickler : *Ref. Aktensammlung*. — Dok. Waldmann. — ASA V, p. 16. — *Bullingers Chronik*. — A. Feyler : *Beziehungen des Hauses Württemberg*, p. 267. — ASG I, p. 351. [† F. H.]

**SEURET**, ALPHONSE, 1848-1914, vicaire à Delémont, directeur du collège de Delle après le Kulturkampf ; a publié en 1878, à Fribourg, *Fleurs d'exil* ; *Perce-neige*, 1881 ; *Sans épine*. — *Rev. suisse cath.* 10. [A. Sch.]

**SEUZACH** (C. Zurich, D. Winterthur. V. DGS). Vge paroisial et Com. avec Ober-Ohringen et Unter-Ohringen. *Armoiries* : d'argent au cheval noir sellé et bridé de gueules. Le nom dérive de *sauciacum* = arbrisseaux. Au XIV<sup>e</sup> s., *Soezach*, puis *Souzach*, *Soitzach*, *Seuzach*. Le village dépendait de la seigneurie de Kibourg avec laquelle il passa à Zurich pour former une partie du bailliage intérieur jusqu'en 1798. Sous la République helvétique, il fut rattaché au district d'Andelfingen, sous l'Acte de médiation, au district de Winterthur. L'église est citée en 1275 dans le rentier de l'évêché de Constance. Sa forme actuelle date de peu avant la Réformation ; elle fut agrandie en 1646 et rénovée en 1733. Une réserve de poudre conservée sous le toit détruisit celui-ci en 1748. Restaurations en 1772, 1783, 1825, 1848 et 1901. La collation passa en 1494, par vente, à l'hôpital de Winterthur qui la conserva longtemps ; le Conseil de la ville l'acquiert ensuite et l'exerça jusqu'en 1856. Le premier pasteur, élu en 1523, Heinrich Goldschmied, desservit d'abord Seuzach et Hettlingen aussi assez longtemps ; il réintroduisit le chant dans ses paroisses. La société de chant fondée en 1600 à Seuzach doit être la plus ancienne du canton. L'école secondaire date de 1837. Le château disparu de Heimenstein était sis au Nord du village. Dans les champs qui l'en séparent eut lieu en 1799 un combat entre Français et Autrichiens. Registres de paroisse dès 1732. [Th.]

**SÉVAZ** (C. Fribourg, D. Broye. V. DGS). Vge et Com. de la paroisse de Bussy depuis 1904, auparavant de celle d'Estavayer. *Armoiries* : d'azur à deux colonnes d'argent au chef du dernier chargé de trois roses de gueules boutonnées d'or et feuillées de sinople. Au XI<sup>e</sup> s., *Silva*. Sévaz est mentionné pour la première fois en 1056. En 1177, le pape Alexandre III confirma à l'hospice du Saint-Bernard toutes ses possessions, entre autres, la *cella de Silva*. Un prieuré du Saint-Bernard

exista, en effet, à Sévaz dès 1167. En 1528, Sébastien de Montfaucon incorpora le prieuré à la mense capitulaire de la collégiale de Saint-Nicolas à Fribourg ; le prieur Jean Buceril consentit à cette aliénation, mais la maison du Saint-Bernard fit valoir ses droits sur Sévaz. A la suite de transactions passées en 1602 et 1603, le prieuré fut attribué définitivement au chapitre de Fribourg. Une chapelle, dédiée à saint Nicolas, est mentionnée à Sévaz dès le XIV<sup>e</sup> s. ; elle fut restaurée en 1874. Sévaz faisait partie du mandement d'Estavayer ; les grandes forêts, qui

donnèrent au village son nom, étaient la propriété des seigneurs d'Estavayer qui les firent défricher, en partie, durant le XIV<sup>e</sup> s. L'évêque de Lausanne avait des droits sur la dime de Sévaz. *Population* : 1832, 57 hab. ; 1920, 87. — Grangier : *Annales d'Estavayer*. — Kuenlin : *Dict.* II. — A. Dellion : *Dict.* V. — Fuchs-Raemy : *Chronique frib.* — ASHF IV, 192. — H. Jacard : *Essai de toponymie romande*, dans MDR VII. — *Status ecclesiarum* 1886. [J. N.]

**SEVELEN** (C. Saint-Gall, D. Werdenberg. V. DGS). Com. et paroisse. En 1208, *Sevellum* ; 1262, *Sevelon* ; 1304, *Sevelin*. Le pape Innocent III confirma en 1208 au couvent de Churwalden la possession d'un domaine à Sevelen. Selon Tschudi, l'évêque de Coire Heinrich III construisit en 1255, sur un rocher en amont du village, le château de Herrenberg appelé aussi la Maison forte de Sevelen. Les évêques Berthold III et Siegfried de Coire hypothéquèrent Sevelen avec toutes dépendances, et probablement le château de Herrenberg, au comte Hugo II von Werdenberg. Un conflit entre l'évêque Hartmann de Coire et le comte Rudolf von Werdenberg fut tranché en 1397 en ce sens que le comte deviendrait propriétaire du domaine avec appartenances et de la collation de l'église, moyennant paiement à l'évêque de 900 livres. Les frontières entre Sevelen et Wartau furent délimitées en 1434. Le village passa en 1482 au comte Hans-Peter von Sax-Misox qui le revendit avec la seigneurie de Werdenberg. La paroisse date de 1200 environ. Un curé est cité en 1235. Une chapelle fut dédiée à saint Ulrich en 1490, une autre, dédiée à sainte Catherine, existait en 1495 à Räfis. Saint Jean-Baptiste était patron de celle de Sevelen. En 1515, lors du soulèvement des gens de Werdenberg contre Glaris, le curé du village, Johannes Häsli, ayant pris une part active à l'affaire, fut arrêté et incarcéré au château de Werdenberg. La commune accepta peu après la Réforme. La peste emporta 380 personnes en 1629. Le Sevelenbach causa d'importants dégâts en 1849 ; débordement du Rhin en 1835. 77 maisons brûlèrent le 25 mars 1892, avec l'église. Sevelen fut rattaché en 1803 au district de Sargans, en 1831 à celui de Werdenberg. La collation passa en 1803 au gouvernement saint-gallois, en 1814 à la paroisse. *Population* : 1819, 1065 hab. ; 1920, 2005. Registres de baptêmes et de mariages dès 1737, de décès dès 1607. — ASA 1887, 1897, 1901, 1903. — T. et G. v. Mohr : *Cod. dipl.* — C. Wegelin : *Regesten von Pfäfers*. — A. Nüscher : *Gotteshäuser*. — Krüger : *Die Grafen von Werdenberg*, dans MVG 22. — N. Senn : *Werdenberger Chronik*. — D.-H. Hilty : *Die werdenberger Gotteshäuser*. — J.-G. Gremiger : *Altes u. Neues aus der Kirchengem. Sevelen*. — J. Winteler : *Die Grafschaft Werdenberg... unter Glarus*. — U. Reich-Langhans : *Beitr. z. Chronik der Bez. Werdenberg u. Sargans*. — H. Gabathuler : *Orts- und Flurnamen der Gem. Wartau und Sevelen*. — A. Näf : *Chronik*. [A. Mü.]

**SÉVERY** (C. Vaud, D. Cossonay. V. DGS). Vge et Com. En 979, (*de*) *Siviriaco*. Localité avec cimetière romain et cimetière burgonde distincts. L'abbaye de Saint-Maurice y avait des biens en l'an mille et Rodolphe III, roi de Bourgogne, en donna d'autres à Romainmôtier. Fief du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s., d'une famille portant ce nom, puis de la famille Moret de Payerne, des Chalons, des Gruyère-Aigremont et enfin, dès 1668, de la famille Charrière qui en restaura le château en 1768 et le possède encore aujourd'hui. Chapelle Saint-Maurice de style roman, filiale de Pampigny, restaurée en 1911. — DHV. [M. R.]

**SÉVERY, de.** Voir CHARRIÈRE, de.

**SÉVERY, de.** Famille noble vaudoise. *Armoiries* : de gueules à la boucle d'or, arpillonnée du même, accompagnée en pointe de trois coupeaux d'azur. — 1. OGER, chanoine de Lausanne vers 1165. — 2. PIERRE, chevalier 1200, qui pourrait être fils d'un seigneur de Vullierens. — 3. JEAN, † 1323, chanoine de Lausanne 1313, de Lyon 1307, sacristain et vicaire général de Lyon 1324. — 4. HENRI, † 1397, moine à Romainmôtier 1347, prieur de Vauluse 1360, de Payerne 1369, de Romainmôtier 1371, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne 1381, évêque de Rodez 1385, l'un des familiers du pape Clément VII à Avignon. Il fonda à Romainmôtier la chapelle Saint-Jean-Baptiste, où l'on voit encore son tombeau. La famille s'est éteinte à la fin du XVI<sup>e</sup> s.

— F. de Gingins : *Un monument sépulcral à Romainmôtier*. — M. Reymond : *Hist. de Romainmôtier*. [M. R.]

**SEVIN, PIERRE**, de Paris, ingénieur et géomètre, naturalisé fribourgeois en 1695. Il fit un plan de fortifications pour la ville de Fribourg, dressa les plans de Surpierre et d'Illens et ouvrit, à Fribourg, en 1712, une école de géomètres. — SKL. [J. N.]

**SEVOGEL.** Famille patricienne de Bâle, éteinte à la fin du XV<sup>e</sup> s., d'origine inconnue, venant peut-être de la seigneurie de Laufenburg et mentionnée à Bâle pour la première fois en 1322-1323. *Armoiries* : d'or à deux croissants adossés d'azur à la bordure de gueules. — HENMANN (Heinmann) seigneur de Wildenstein, conseiller des *Achtbürger* 1427. † 1444 comme commandant en chef des Bâlois à Saint-Jacques sur la Birse. — Meyer-Krauss : *Collectaneen* (Mns. à la Bibl. univ. Bâle). — W.-R. Stähelin : *Wappenbuch*. — K. Vischer-Merian : *H. S. von Basel u. sein Geschlecht*. — Bas.C. 4. — K. Dändliker : *Gesch. der Schweiz* II. — LL. — Wurstenen : *Chronik*. — *Allg. Schw. Ztg.* 1880, n° 129. [Th. NORDMANN.]

**SEYDOUX.** I. Famille fribourgeoise mentionnée à Sâles et à Vaulruz dès 1433. Une branche, domiciliée à Villarod, fut reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1737. *Armoiries* : de sable à deux tibias passés en sautoir surmontés d'une tête de mort, le tout d'argent. — EMMANUEL-JOSEPH-AUGUSTIN, \* à Fribourg en août 1725, secrétaire de l'évêché, protonotaire apostolique, chanoine de Saint-Nicolas 1765, curé de Fribourg 1770-1812, doyen du chapitre 1789, membre de la cour épiscopale. † à Fribourg 9 sept. 1812. — LLH. — Dellion : *Diet.* IV, 545; V 75; VI 346, 360, 436. [J. N.]

II. Famille originaire de Vaulruz, naturalisée vaudoise en 1805. — JEAN, \* à Vevey 1796, † à Bougival 1875, bourgeois de Vevey 1805, se fixa en France; industriel à Cateau Cambresis, député de Cambrai au corps législatif 1851-1870, commandeur de la Légion d'honneur. — de Montet : *Dictionnaire*. [M. R.]

**SEYLAZ.** Famille fribourgeoise, du Bas-Vully, où elle est mentionnée dès 1478 et où elle existe encore. Des familles de ce nom sont citées à Courgevax en 1440, à Meyriez en 1483, à Morat en 1505; dans cette dernière localité il semble bien que le nom se soit germanisé en celui de Roggen. — Rôles d'impôts 1428 à 1505. — Archives du Bas-Vully. [R. M.]

**SEYLER.** Voir SEILER.

**SEYSSSEL.** Une des plus illustres familles de Savoie, dont quatre membres intéressent la Suisse. — 1. LOUIS de la Chambre-Seyssel, vidonne de Genève 1472 et 1481. — 2. CHARLES de Seyssel, protonotaire apostolique, précepteur des antonins de Chambéry, fut élu évêque de Genève par le chapitre en 1490, mais la duchesse-régente de Savoie, Blanche de Montferrat, lui opposa Antoine Champion, évêque de Mondovi et chancelier de Savoie. Le roi Charles VIII de France le soutint; les syndics de Genève se déclarèrent alors pour lui. Le pape Innocent VIII trancha le différend en faveur d'Antoine Champion (1491). Lorsque Philippe de Savoie renonça à l'évêché de Genève (1510), Charles de Seyssel prit enfin possession de son siège épiscopal. Il ne semble pas avoir beaucoup soutenu les citoyens contre les prétentions duciales. † à Moirans (Dauphiné) 1513. — 3. CLAUDE, seigneur de Villeneuve, frère du n° 2, châtelain d'Évian et de Féterne 1480-1490, intervint militairement à Genève (1490) en faveur de son frère Charles. † 1499. — 4. CLAUDE, fils illégitime de

Claude, maréchal de Savoie, cousin des n°s 2 et 3, D<sup>r</sup> en droit, conseiller et maître des requêtes de l'Hôtel du Roi (de France). Évêque de Marseille 1511, archevêque de Turin 1517. † 1520. Fut chargé de missions en Suisse par Louis XII; la première fois en mai-juin 1508, lorsque le roi intervint dans l'affaire Du Four en faveur de Charles III de Savoie; la seconde, lors de la rupture des relations franco-suisse : il se tint en observation à la frontière suisse (1512), et en février-mai 1513, comme ambassadeur extraordinaire, fit partie de la mission infructueuse que dirigea Louis de La Tremoille. — P. de Viry : *Armorial de Savoie*. — Bonivard : *Chroniques*. — J.-A. Gautier : *Hist. de Genève*. — J.-A. Gallifé : *Matériaux pour l'hist. de Genève*. — Ed. Mallet : *Mémoire sur l'élection des évêques*, dans MDG V. — BSHG I, p. 489. — E. Rott : *Inv. sommaire*. — Le même : *Représ. diplom. I*. — Kohler : *Les Suisses dans les Guerres d'Italie*, dans MDG XXIV. — Article SAVOIE (MAISON DE). [HENRI GRANDJEAN.]

**SEYTES** (V. DCS). Nom donné dès le XIV<sup>e</sup> s. aux différentes sections administratives de la vallée des Ormonts (Vaud). On comptait au début 8 seytes, plus tard 7 : quatre dans la commune d'Ormont-dessous et quatre, puis trois, dans celle d'Ormont-dessus. Chaque seyte avait ses bourgeois ressortissants, en même temps bourgeois de la grande commune. — DHV. [M. R.]

**SFONDRATI, Cælestin I**, abbé de Saint-Gall, \* 10 janv. 1644 à Milan, fils du comte Valerian Sfondrati, commissaire général de l'armée espagnole en Italie; il entra en 1656 à l'école du couvent de Saint-Gall à Rorschach, et devint profès à Saint-Gall en 1660. Maître au couvent de Kempten 1666, professeur de philosophie à Saint-Gall 1668, de théologie 1672, maître des novices 1675, official et professeur de droit ecclésiastique 1678, professeur de droit ecclésiastique à l'université de Salzburg 1679, il y conquit le grade de D<sup>r</sup> theol. et de D<sup>r</sup> en droit civil et canon.

Il y écrivit, à l'occasion de la lutte contre les 4 articles gallicans du 19 mars 1682, son œuvre principale : *Regale sacerdotium Romano Pontifici assertum*, qui parut en 1684 sous le pseudonyme de Eugenius Lombardus. En 1683, il était appelé de Salzburg à Saint-Gall, official pour la seconde fois en 1684. Le pape Innocent XI lui offrit l'évêché de Novare, qu'il refusa, ayant été élu le 17 mars 1687 abbé de Saint-Gall. Durant son abbatiat, il sut maintenir la paix entre les deux confessions dans le Toggenbourg et éviter une attitude trop ouvertement favorable à l'Autriche. Il fit paraître en 1688, contre le gallicanisme : *Gallia vindicata* et en 1692, sans nom d'auteur : *Neopotismus theologice expensus*. Son renom était déjà si grand qu'il obtint trois voix lors de l'élection pontificale de 1691. Le 12 déc. 1695, le pape Innocent XII le créa cardinal de Sainte-Cécile; il résigna ses fonctions d'abbé le 10 janv. 1696, atteignant Rome le 9 févr., mais y tomba bientôt malade et y mourut le 4 sept. 1696. Il avait publié en 1695 *Innocentia vindicata*; durant sa maladie, il rédigea encore *Nodus predestinationis... dissolutus*, qui parut en 1697 et dont la mise à l'index fut vainement demandée par cinq évêques français, parmi lesquels Bossuet. Ses *cursus theologicus* (première éd. 1670) et *cursus philosophicus* (première éd. 1686) furent utilisés par la suite comme manuels scolaires à Saint-Gall. *Armoiries* : écartelé aux 1 et 4 d'azur à deux fasces ondées d'or, accompagnées de deux étoiles du même; aux 2 et 3 d'argent à un arbre feuillé de sinople. — Aug. Egger : *Jubiläums Erinnerungen*, 1896. — J. Eisinger : *C. Sf.*, dans *Monatsrosen* 34, p. 402. — A. Schei-



Cælestin Sfondrati.  
D'après une gravure sur cuivre.

wiler : *Kardinal C. Sf.*, dans *Schweizer Rundschau* 1921. — H. Hurter : *Nomenclator Literarius recentioris Theologiae* II, 359. — *ADB.* — *Hist. Nbl. Uri* 1900. [J. M.]

**SFORZA.** Famille italienne qui succéda aux Visconti dans le duché de Milan (1450-1535). — MUZIO-ATTEN-  
DOLLO, \* 1369 à Cotignola (Romagnes), † 1424, condottiere, prit le premier le nom de Sforza. — 1. FRANCESCO, fils naturel du précédent, 1401-1466, condottiere, épousa en 1441 Bianca-Maria, fille naturelle de Philippe-Marie, dernier des Visconti, duc de Milan. Il combattit la République ambrosienne et s'empara du duché en 1450. Par le traité du 7 avr. 1450, il libéra les cantons et leurs sujets de tous droits et péages à Bellinzone. — 2. GALEAZZO-MARIA, fils du n° 1, 1444-1476, conclut avec les Confédérés la capitulation de Lucerne, du 26 janv. 1467, qui garantissait à Uri la possession de la Léventine, accordait aux cantons la franchise douanière jusqu'aux fossés de Milan et instituait une procédure équitable en cas de différends. Le 30 janv. 1475, il signa une alliance secrète avec Charles-le-Téméraire, prit fait et cause pour ce dernier et lui permit de lever des mercenaires dans le duché de Milan. Sa veuve, Bonne de Savoie, 1451-1504, gouverna le duché à titre de régente. Elle renouvela, le 10 janv. 1477, la capitulation de 1467 avec les Suisses et leur paya 32 000 florins. Mais des démêlés surgirent, notamment avec Uri, ce qui provoqua la guerre de Giornico (1478). Bonne renonça à la régence en 1480. — 3. GIAN-GALEAZZO-MARIA, fils du n° 2, 1469-1494. C'est sous son règne que la situation juridique de la Léventine fut réglée par la renonciation définitive des chanoines de Milan à leurs droits souverains sur la vallée (1487). — 4. LODOVICO dit le *Mora*, fils du n° 1, 1451-1508, conclut une capitulation militaire, le 1<sup>er</sup> oct. 1498, avec les cantons de Berne, Lucerne, Schwyz et Unterwald. Mais, pendant la guerre de Souabe, il appuya secrètement l'empereur ; il lui fournit des armes, de l'argent et des vivres. Chassé de son duché par Louis XII en 1499, il y rentra au printemps de 1500, avec l'aide de 6 000 Suisses. Poursuivi par les troupes du roi, il se renferma à Novare, puis tenta de se sauver à Bellinzone, mais il fut trahi par un Uranais, arrêté par les Français, le 10 avr. 1500, et emprisonné en France. Il avait succédé à son neveu (n° 3), mais de fait il gouvernait le duché de Milan depuis 1480. — 5. OTTAVIANO, fils du n° 1, † 1477 dans l'Adda, reçut en 1477 l'investiture du val Lugano, qu'il possédait en fait depuis le 11 févr. 1476. — 6. ASCANIO-MARIA, fils du n° 1, † 27 mai 1505, évêque de Pavie 1479, cardinal 1484, reçut en fief, en 1482, le val Lugano avec Mendrisio et Balerna ; en 1483, on lui assigna 13 500 fl. pris sur les entrées de ces localités. — 7. MASSIMILIANO, fils du n° 4, 1491-1530, put prendre possession du duché de Milan en 1512, grâce à la protection de Jules II et des Confédérés. Le 29 sept. et le 3 oct. 1512, il signa avec les Suisses un traité et une alliance, par lesquels il s'engageait à leur payer 150 000 ducats par termes annuels de 25 000 ducats et, à partir de 1514, une pension annuelle de 40 000 ducats. Le duc leur abandonnait définitivement les seigneuries de Lugano, Locarno et Domodossola. Les Suisses devenaient les protecteurs du duc. Après l'invasion française de 1513, les Suisses, vainqueurs à Novare, rendirent le duché à Massimiliano. La défaite de Marignan, 1515, mit fin au règne de Massimiliano. — 8. FRANCESCO-MARIA, fils du n° 4, 1492-1535, dernier duc de Milan ; fit cause commune avec les Confédérés, en 1531, dans leur guerre contre le châtelain de Musso. Il paya aux Confédérés une indemnité de guerre de 30 000 fl. — *Period. d. soc. stor. com.* II. — Dierauer. — *BStor.* 1879-1882. — C. Cantù : *Storia d. diocesi di Como.* — G. Magenta : *I Visconti e gli Sforza.* — *AS I.* — P. Vegezzi : *Esposizione storica.* [C. Trezzini.]

**SGANZINI,** CARLO, de Vira-Gambarogno, \* 19 juin 1881, D<sup>r</sup> phil., directeur de l'école normale cantonale de Locarno 1915-1923 ; dès 1923 professeur de philosophie à l'université de Berne. A publié en 1927 : *Giovanni-Enrico Pestalozzi.* [C. T.]

**SGIER.** Voir SCHGIER.

**SHELLEY,** PERCY-BYSSIE, poète anglais, 1792-1822, séjourna deux fois en Suisse, en août 1814 à Lucerne et Brunnen, et en 1816 à Sécheron près de Genève ;

il habita avec Byron à Cologne. Ses lettres et ses poèmes contiennent beaucoup de souvenirs de la Suisse. — Charles-J. Elton : *An Account of Shelley's Visits to... Switzerland.* Londres 1894. — Hélène Richter : *Lebens-gesch. von P. B. Shelley.* Weimar 1898. — G. Schirmer : *Die Schweiz im Spiegel englischer und amerikanischer Literatur.* [P. WEGMANN.]

**SHUTTLEWORTH,** ROBERT-JAMES, botaniste, du Lancashire (Angleterre) \* 1810 dans le Devonshire, vécut de 1833 à 1871 à Berne, † le 19 avr. 1874 à Hyères. Ses héritiers firent don au musée d'histoire naturelle de Berne de sa grande collection de coquillages. Auteur de plusieurs ouvrages sur la botanique, D<sup>r</sup> phil. h. c. de l'université de Bâle. — *Mitteil. der Naturf. Ges. Bern* 1874, p. 98-104. — *Journal Conchyl.* 23, p. 99. — *Nachrichtenblatt der deutschen Malakozool. Ges.* 7, 8. — W. Horn u. S. Schenking : *Index lit.* ent. I, III/IV. [H. T.]

**SIALM.** Famille de Disentis (Grisons). Elle fit autrefois partie des gens du couvent. Le nom est une forme abrégée de *Anselm*, vieux romanche *Ansialm*.



*Armoiries* : coupé de gueules à une étoile d'or à huit rais et d'argent à trois pals d'or. — JOHANNES Anselm (Ashelm) fut nommé en 1425 par l'abbé landammann de la paroisse conventuelle de Disentis, arbitre du litige entre les barons de Rhäzüns et les habitants de la vallée supérieure, puis dans les débats de ces derniers avec les comtes de Sax-Misox ; troisième *Landrichter* de la Ligue Grise

1426. — JOSEF-SEBASTIAN, 1793-1880, landammann de Disentis 1839-1840, député au Grand Conseil 1838-1840. — Th. v. Mohr : *Reg. des Klosters Disentis.* — H. Wartmann : *Rät. Urkunden.* — P.-A. Vincenz : *Festschrift zur Fünfhundert-Jahrfeier des Grauen Bundes.* — *Bündner. Staatskal.* [P.-A. V.]

**SIBAND** (SYBAND). Famille éteinte de la ville de Schaffhouse, originaire de Gottbrecht en Allgäu, bourgeois 1588. *Armoiries* : de gueules à une étoile d'or à huit rais. — 1. HANS-ULRICH, 1607-1671, prévôt de corporation 1661, bailli de Merishausen 1663. — 2. HANS-ULRICH, fils du n° 1, 1640-1704, prévôt de corporation 1688, bailli de Schleithem 1690. — *Reg. gén. de la ville de Schaffhouse.* — LL. [STIEBEL.]

**SIBER.** Voir SIEBER.

**SIBILLON.** Famille éteinte, originaire de Lausanne, bourgeois de Fribourg, citée du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s. — ROLET, conseiller de la ville de Fribourg en 1398, posséda l'un des fiefs Tierstein à Niederried, † entre le 25 nov. 1398 et le 6 avr. 1399. — ÉTIENNE, † 1521 à Lausanne, chanoine de Genève 1485, de Lausanne 1495. — P. de Zurich : *Les fiefs Tierstein*, dans *ASHF XII.* — J. Gumy : *Regeste d'Hauterive.* — Archives d'État Fribourg. — *Recueil diplom. Fribourg* V, 26, 30, 147, VII, 156. — M. Reymond : *Dignitaires.* [G. Cx. et M. R.]

**SIBLINGEN** (C. Schaffhouse, D. Schleithem. V. DGS). Com. et Vge paroissial. *Armoiries* : de gueules au soc de charrue au naturel accompagné d'une serpe de même. En 876, *Sibelinga* ; 965, *Sibelingen* (= gens de *Sibilo*). Au Tüelwasen et en divers lieux, on a fait de riches trouvailles de ruines et d'objets ménagers ; des tuiles des XXI<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> légions prouvent une colonisation romaine importante, de Claude à Aurélien. On a découvert aussi des tombeaux allemandiques. A côté de plus anciens propriétaires fonciers, le couvent de Rheinau, qui y reçut en



876 un domaine impérial, et le chapitre des chanoines d'Ehningen, doté en 965 par le comte Kuno von Ehningen, apparaissent aussi plus tard dans le moyen âge les Fürstenberg, les Habsbourg aînés, Henkart et divers bourgeois de Schaffhouse, ainsi que les fondations ecclésiastiques d'Allerheiligen et de Sainte-Agnès de Schaffhouse, Paradies et Berau. Toutefois les principaux possesseurs du sol sont les avoyers de Randenburg et, dès le commencement du XIV<sup>e</sup> s., l'hôpi-

tal de Schaffhouse, dont l'importance s'accroît avec ses acquisitions successives. La dime appartenait déjà en 1155 aux évêques de Constance desquels elle passa en fief et arrière-fief aux comtes de Lupfen et Wurtemberg pour devenir, en 1340, propriété du couvent de Katharimental; la ville de Schaffhouse l'acquiert en 1658. La basse juridiction passa en 1398 des Randenburg et en 1427 d'Ulmann Trüllerei et d'Anna de Rossberg à l'hôpital, qui acquit également celle des autres petites seigneuries foncières. La ville de Schaffhouse, qui exerçait déjà en 1490 le droit de lever de la troupe, incorpora en 1559 Siblingen au bailliage de Neunkirch. Quoique le village appartint au Mandat du Randen, la haute juridiction paraît cependant avoir relevé du landgrave du Klettgau jusqu'au passage des droits de souveraineté sur cette région à Schaffhouse. Le château de Walterskirch sur le Siblinger-Randen fut détruit en 1282 par Rodolphe de Habsbourg, assure J.-J. Rüeger. Le village fut pillé en 1633 par les troupes d'Altringer. Au spirituel, Siblingen relevait déjà en 1155 de l'évêque de Constance. D'abord filiale de Neunkirch, il devint paroisse autonome en 1640, et la très ancienne chapelle St. Michael fut agrandie à cette occasion-là; la paroisse reçut un bénéfice en 1806 provenant du partage du fief de l'église de montagne de Neunkirch. Registres de paroisse dès 1640. — *Festschriften* de la ville et du canton de Schaffhouse 1901. — *BVGSch.* VII et XI. — *US.* — J.-J. Rüeger: *Chronik.* — Gg. Hedinger: *Landgrafschaften u. Vogteien im Gebiete des Kts. Schaffhausen.* — C.-A. Bächtold: *Pfarrpfründen.* [STIEFEL.]

**SICHEM, CHRISTOPH van**, l'ainé, graveur, d'origine néerlandaise, orna de gravures sur bois l'ouvrage paru à Bâle en 1573: *Die XIII Orte der löbl. Eydgenossenschaft.* — *ADB* 34. [C. Ro.]

**SICHER, FRIDOLIN**, \* 6 mars 1490 à Bischofszell où il devint organiste en 1513, puis à Saint-Gall de 1516 à 1529; titulaire du bénéfice de Saint-Michel à Ensisheim (Alsace) 1531, il paraît être revenu plus tard à Saint-Gall où il mourut le 13 juin 1546. On lui doit un cahier d'orgue, 14 copies calligraphiées de rituels et d'œuvres musicales conservées à la Bibl. du couvent de Saint-Gall, ainsi qu'une chronique sur les événements des années 1515-1531, consacrée particulièrement aux régions de Saint-Gall et de Thurgovie; elle a été publiée par E. Götzinger dans *MVG* 20. — *LL.* — E. Refardt: *Musiker-Lex. der Schweiz.* — *SVB* 45, p. 272. — G. von Wyss: *Historiographie.* [A. SCHEIVLER.]

**SICHLER.** Famille originaire de Rothweil, dès 1885 de Bremgarten (Berne). — ALBERT, 27 mai 1870-19 oct. 1928, d'abord relieur, entra en 1896 à la Biblioth. nat. à Berne, prépara les articles sur les chemins de fer, l'insurrection et l'éducation pour *BSL*; auteur d'articles sur l'art du relieur. — Voir *DSC.* — *Zur Erinnerung...*, 1928. [W.-J. M.]

**SICKEL, THEODOR von**, 18 déc. 1826-21 avril 1908, professeur à l'académie impériale de Vienne 1857, membre de la direction centrale des *Monumenta Germaniae historica* 1874, auteur d'une série de publications de documents, dont *Ueber Kaiserurkunden in der Schweiz*, 1877; *Beiträge zur Diplomatik VI* (actes diplomatiques d'Otto I<sup>er</sup> pour l'église de Coire); *Die Urkunden Ludw. d. Frommen für Cur; St. Gallen unter den Karolingern*, dans *MVG* III et IV. Membre honoraire de la Société générale d'histoire suisse 1863. — W. Erben: *Th. Sichel.* — *ASG* 10, p. 498. [W. G.]

**SICKINGER, GREGORIUS**, d'une famille d'Egisheim, devenue bourgeoise de la ville de Soleure 1561; \* 1558, peintre, dessinateur, graveur et héraldiste, auteur de bois pour la chronique bâloise de Wurtsisen, de plans des villes de Fribourg en Suisse et en Brisgau, de Berne; il travailla pour bien des couvents et des prélats suisses. † 1616 (?). — F.-A. Zetter et J. Zemp: *G. Sickinger.* — *ASA* 1896. — *Schweiz. Blätter f. Exlibris-Sammler* II, 3 et 4. — *SKL.* [H. Tr.]

**SIDLER.** Familles des cantons de Fribourg, Lucerne, Schwyz, Zoug et Zurich.

**A. Canton de Fribourg.** Des branches de la famille de Zoug furent reçues bourgeoises de Fribourg en 1672, 1755 et 1795 et y existent encore. Plusieurs peintres, appartenant à la confrérie de Saint-Luc à Fribourg sont

cités au XVIII<sup>e</sup> s. — Max de Diesbach: *Livre des ordonnances de la Confrérie de Saint-Luc.* — Archives d'État Fribourg. [G. Cx.]

**B. Canton de Lucerne.** I. Famille patricienne éteinte de la ville de Lucerne. NIKLAUS devint bourgeois en 1514. *Armoiries*: d'azur au croissant d'or accompagné



de trois coupeaux de sinople en pointe et d'une étoile d'or en chef. Le dernier doit être HANS, † 1596. — 1. **BURKHARD**, boucher, bailli de Habsbourg, Root, Gisikon et Wäggis 1426, de Rothenbourg 1427, capitaine 1430, bailli de Willisau, Ruswil et Entlebuch 1432-1443, envoyé à Schwyz 1440, ammann 1443, avoyer 1445, du Petit Conseil 1423. † 1447 (?). — 2. **RUDOLF**, capitaine des fusiliers 1442, du Petit Conseil 1444, bailli de Rothenbourg 1451, remplaçant du bailli de Ruswil 1474, bailli 1475. — 3. **OSWALD** ou **KASPAR**, † 1515 à Marignan. — 4. **NIKLAUS**, ammann des chevaliers teutoniques de Hitzkirch 1526, bailli de Habsbourg 1537, du Petit Conseil 1539, bailli de Ruswil 1548, de Rothenbourg 1553. † 1553. — 5. **BEAT**, du Petit Conseil 1554, bailli de Ruswil 1561. † 1569. — 6. **HANS-KASPAR**, juge et banneret du district de Meggen 1709. — *LL.* — *LLH.* — *Gfr.* — G. v. Vivis dans *AHS* 1905. — Le même: *Bestallungsbuch.* — Le même: *Geneal. Notizen.* [† v. V.]

II. Familles des districts de Lucerne et Hochdorf depuis 1320, diverses réceptions de bourgeois dans la ville. — 1. **JOHANN**, du Petit Conseil 1320. — 2. **BURKARD**, bailli de Weggis 1407, 1411, 1415. † à Arbedo. — 3. **BERINGER**, de Bremgarten, boucher, maître batelier, bourgeois 1402, du Petit Conseil 1414; il pilotait en 1425 le bateau du marché qui fit naufrage en aval de Buchenrain dans sa course à Zurich; 30 personnes furent noyées et il fut exclu durant quelque temps du Conseil. † après 1443. — P.-X. Weber: *Aus der Gesch. des Weinmarktplatzes von Luzern*, p. 23. — 4. **MARTIN**, de Nottwil, député à l'Assemblée nationale 1798, à la Diète 1802. — 5. **JOHANN**, de Hohenrain, du Grand Conseil 1816, du Petit Conseil 1831-1840. — *Luz. Hauskalender* 1904. — *Gfr. Reg.* — E. Kopp: *Urkunden I.* — Th. v. Liebenau: *Gesch. der Fam. v. Hertenstein.* — Kas. Pfyffer: *Gesch. II.* — *Zeitglocken* 1926. [P.-X. W.]

**C. Canton de Schwyz.** — 1. **WILHELM** (Philemon), 5 nov. 1842-6 déc. 1915, capitulaire du chapitre d'Einsiedeln, pendant de longues années professeur de mathématiques et de physique, historien réputé. Auteur entre autres de: *Die Schlacht am Morgarten.* — 2. **ARMIN**, \* 17 avril 1853 à Küsnacht (Schwyz), † 6 janv. 1917 à Saint-Maurice, prof. de musique et organiste au collège Saint-Michel à Fribourg 1878-1894, professeur au collège de Saint-Maurice 1894-1917. A laissé de nombreuses œuvres musicales pour orchestre et fanfare, dirigé la musique La Landwehr à Fribourg 1879-1891 et 1892-1894. Contribua pour une grande part à la réforme du chant sacré et à son développement dans le canton de Fribourg. — *Freib. Nachrichten* 1917, n<sup>o</sup> 5, 8, 12. — *Liberté* 1917, n<sup>o</sup> 5. — *Etr. frib.* 1918. — *Monat-Rosen* 1916-1917. — *Echos de Saint-Maurice* 1916-1917. — Ferd. Macherel: *Le corps de musique de Landwehr.* — G. Corpataux et A. Collomb: *La Landwehr 1804-1929.* [G. Cx.]

**D. Canton de Zoug.** Famille de Risch et de Zoug. *Armoiries*: d'azur à un croissant accompagné d'une



étoile en chef et de deux en pointe, le tout d'or. **HEINRICH**, de Risch, devint bourgeois de Zoug en 1444. — 1. **GEORG**, du Conseil interne 1635, trésorier 1634-1644, ammann 1650 et 1659, souvent député à la Diète. — 2. **HEINRICH-LUDWIG**, 27 sept. 1694-12 mai 1764, professeur de grammaire à Zoug, curé de Villmergen 1728-1758, protonotaire apostolique, doyen du chapitre de Mellingen. — 3. **JOSEF-BERNHARD**, 10 août 1732-14 janv. 1799, capitaine, maître banneret et du Grand Conseil. Organiste de la ville durant quelque temps, il composa et publia quelques pièces de musique. — 4. **GEORG-DA-**

MIAN, 24 nov. 1744-30 mars 1824, officier au service de France, du Conseil interne de Zoug 1768, major du pays 1769, chef d'état-major 1787, 1789, vice-amman et amman, bailli du val Maggia 1790-1792.

— 5. **Georg-Joset**, fils du n° 4, 25 juin 1782-27 mai 1861; à dix-sept ans, en 1799, il était déjà secrétaire de la Chambre d'administration du canton des Waldstätten, du Conseil de Zoug 1809, vice-landammann 1814 et landammann alternativement de 1818 à 1832. Grâce à sa largeur de vues et son éloquence, il joua, déjà dans cette période, un rôle important dans la politique fédérale. En 1839, il s'établit à Zurich, devint bourgeois

de cette ville, député au Grand Conseil et de 1848 à sa mort, au Conseil national.

— A. Wickart dans *Zuger Nbl.* 1918. — W.-J. Meyer: *Zuger biogr.* — *ADB* 34. — 6. JOHANN-BAPTIST, 6 janv. 1806-29 janv. 1893, aumônier dans les troupes pontificales 1833-1849, puis professeur au gymnase de Zoug, recteur en 1861 de l'école industrielle nouvellement fondée, curé de la ville 1863-1881.

— H.-A. Keiser: *Ein Erinnerungsblatt*, dans *Jahresber. kant. Industrieschule* 1893-1894. — *Gfr.* 48. — *KKZ* 1893.

— 7. GEORG-JOS. 30 août 1831-9 sept. 1907, fils du n° 5, professeur de mathématiques à l'école cantonale de Berne 1856-1880,

à l'université 1866-1898. Auteur de mémoires sur l'astronomie, la physique et les mathématiques. — *Mitt. Nat. Ges. Bern* 1907. — *VSNG* 1908. — *Vierteljahrsschrift Nat. Ges. Zürich* 1908. — 8. ERNST, 8 mai 1869-1<sup>er</sup> déc. 1922, D<sup>r</sup> med., directeur de la polyclinique cantonale de Zurich 1903, de la clinique ophtalmologique 1919. — *Rektoratsrede et Jahresber. der Univ. Zürich* 1922-1923. — 9. J.-ERNST, \* 13 juil. 1878, peintre et écrivain, peintre de portraits et de paysages. — *SKL*. — *LL*. — *LLH* (sous Seidler). — *Gfr.* 23, 291. — H.-A. Keiser: *Zuger Schriftsteller*, dans *Jahresber. Industrieschule* 1874-1875 et 1878-1879. [W.-J. MEYER.]



Georg-Josef Sidler.  
D'après une lithographie  
d'Antonio Veladini  
(Bibl. Nat., Berne).

E. **Canton de Zurich**. Famille de la ville de Zurich. — 1. JOHANNES, prévôt de corporation 1416. — 2. PETER, prévôt de corporation 1476, bailli d'Altstetten. — 3. JOHANNES, prévôt de corporation 1489. — *LL*. — 4. GOTTHARD-RUDOLF, \* 1845 à Affoltern am Albis, † 3 nov. 1924 à Aeschi près de Spiez, maître de district à Leuggern, de mathématiques et de sciences naturelles au progymnase de Thoune 1876-1926, directeur d'école depuis 1890. — *NZZ* 1924, n° 1658. [E. D.]

**SIDWALD** (C. Saint-Gall, D. Ober-Toggenburg, Com. Krummenau, V. DGS). Hameau, appelé aussi Neu St. Johann à partir du transfert du couvent de St. Johann en 1629; ancien siège du tribunal et de rassemblement des gens du haut Toggenbourg. Le droit coutumier du Thurtal y fut rédigé en 1487. Des nobles de Sidwald, probablement originaires comme ceux de Krummenau du château de Wintersberg, sont cités de 1209 à 1412; ils n'ont pas de manoir. — *USG* III-V. — M. Gmür: *Rechtsquellen* II. — F. Rothenflue: *Chronik*, p. 89. — J.-J. Hagmann: *Toggenburg*, p. 191. — *St. Galler Nbl.* 1911, p. 21. — K. Wegelin: *Gesch. d. Landschaft Toggenburg* I, p. 124. — *ZSK* XIV, p. 17. [H. E.]

**SIEBEL**, JOHANNA, écrivain, \* 29 avril 1874 à Gummersbach près de Cologne, institutrice à Zurich 1902, épousa en 1909 l'avocat E. Zürcher; auteur de la biographie de la première femme médecin suisse: *Leben v. Frau Dr. Marie Heim-Vöglin*, des romans: *Die Odendahl*; *Des Lebens Lehrling*; des nouvelles: *Zwischen Schuld u. Schicksal* et des poèmes: *Das Arosler Kirchli*; *Mutter u. Kind*; *Lebensweg*. — *DSC*. [P. W.]

**SIEBENHART**, SIMON, d'Augsbourg et non de

Fribourg-en-Brigau, comme on l'a cru longtemps. Voir SCHIEBENHART.

**SIEBENMANN**. Famille du canton d'Argovie, citée déjà en 1350 à Holderbank, depuis 1492 dans le bailliage de Biberstein, et bourgeoise d'Aarau 1591, venant de Kültigen. *Armoiries*: de gueules au croissant renversé d'or chargé d'un 7 du même, et en pointe trois coupeaux de sinople (variantes). — W. Merz: *Wappenbuch... Aarau*. — [H. Tr.] — **Friedrich**, \* 22 mai 1852 à Uerkheim, D<sup>r</sup> med., professeur extraordinaire à l'université de Bâle 1892, directeur de la nouvelle clinique oto-laryngologique de l'université de Bâle 1896, professeur ordinaire 1904, bourgeois de Bâle 1899. D<sup>r</sup> h. e. de l'université de Lausanne, membre honoraire d'une série de sociétés savantes, auteur d'un certain nombre de monographies en oto-laryngologie, de 100 travaux plus ou moins importants sur la thérapeutique des maladies du larynx, du nez et des oreilles, la plupart dans des revues médicales. Ce fut l'un des plus notables spécialistes de son temps. † 1928. — Voir Rud. Thommen: *Die Univers. Basel* 1884-1913. — Alb. Teichmann: *Die Univ. Basel...* 1885-1895. — *Wer ist's?* — *DSC*. [Th. NORDMANN.]

**SIEBENTHAL**, von. Famille de la commune de Gessenay (Berne). *Armoiries*: coupé mi-parti, au 1 de gueules, au 2 fascé de gueules et d'argent de quatre pièces, et d'or au dragon de sable. RODOLPHUS de Sibenthal est cité en 1166. Le nom indique que la famille est originaire du Simmental (Siebenthal). — 1. BENDICHT, trésorier de Gessenay 1713, banneret du pays 1714. — 2. JOHANNES, 18 juin 1693-16 janv. 1774, trésorier de Gessenay 1726-1728, banneret du pays entre 1729 et 1753, châtelain 1734, 1740. — 3. JOHANNES, fils du n° 2, 4 août 1720-14 janv. 1774, secrétaire de Gessenay 1747-1753, banneret entre 1754 et 1766. — 4. JOHANNES, petit-fils du n° 2, 5 mars 1752-27 août 1826, secrétaire de Gessenay 1780-1785, 1792-1797, 1803, banneret 1786, 1790, sous-préfet 1798-1799, préfet 1815. — 5. JOHANN-GOTTLIEB, 5 mai 1829-15 juin 1916, arrière-petit-fils du n° 4, juge de district, député au Grand Conseil. — 6. EMLI, fils du n° 5, \* 13 oct. 1867, notaire et juge de district à Berne. [R. M.-W.]

**SIEBER**, SIBER. Familles des cantons de Bâle, Valais, Vaud et Zurich.

A. **Canton de Bâle**. SIEBER. Famille originaire de Weinsberg (Wurtemberg), bourgeoise de Bâle 1835. — LUDWIG, \* 1833 à Aarau, † 1891 à Bâle, maître au gymnase de Bâle 1855-1864, directeur de la Bibliothèque universitaire 1871-1891, député au Grand Conseil, au synode de l'église, président de la Société d'utilité publique, chevalier de la Légion d'honneur, auteur et éditeur de nombreuses publications. — *ADB* 34. — *ASG* VI, p. 474. — *ZZ* 32. [C. Ro.]

B. **Canton du Valais**. SIBER (SYBER). Vieille famille valaisanne citée à Ernen, où elle est éteinte depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> s., et à Lax depuis 1600. — 1. JOHANN, d'Ernen, capitaine en France, bailli d'Évian 1550-1551, capitaine du dîzain de Conches 1562. — 2. GEORG, d'Ernen, major de Conches 1590 et 1611. — 3. MICHAEL, d'Ernen et Lax, notaire, major de Conches 1601 et 1615. — 4. MELCHIOR, d'Ernen, major de Conches 1659. — Voir *BWG* VI. — Lauber: *Walliser-Landeschronik*. [D. I.]

C. **Canton de Vaud**. SIBER. Famille d'origine prussienne, bourgeoise de Jongny (Vaud) 1826. — 1. JACOB, 1807-1880, graveur sur métaux et médailleur à Lausanne. — 2. HENRI, 1831-1905, fils du n° 1, banquier à Lausanne, fondateur du *Bulletin financier suisse*; municipal et directeur des finances de la ville de Lausanne 1894-1897. — *Livre d'Or*. [M. R.]

D. **Canton de Zurich**. SIBER (aussi SIEBER). Famille éteinte de Zurich. Une autre a été reçue à la bourgeoisie au XVIII<sup>e</sup> s. et une troisième est originaire des anciennes communes suburbaines de Zurich. — 1. JOHANN-HEINRICH, \* 8 avril 1754, directeur de l'école de Zurich pour enfants de la campagne 1811. Auteur d'une autobiographie 1820, de recueils de poésies laïques et religieuses et d'ouvrages en prose. — Schollenberger: *Grundriss*. — 2. JOHANN-KASPAR, 15 déc. 1821-22 janv. 1878, élève et ami de Th. Scherr, maître secondaire à Wipkingen, Flaach

et Wetzikon, maître à l'école de district de Morat 1842, rédacteur du *Murtner Wächter*; il prit part à la seconde expédition des Corps-français. Rédacteur de la *Berner Zeitung*, puis maître secondaire à Uster. Membre fondateur du parti socialiste, député au Grand Conseil 1857; il fonda *Der Unabhängige* en 1865. Conseiller d'État, chef du département de l'Instruction publique 1869. — *NZZ* 1878, n° 50. — *Bund* 1878, 394. — *Der pädagogische Beobachter*, annexe à *SL* 1898, n° 25. — Hans Wattleit: *Aus dem Leben K. Sibera's*, dans *FG* 14. — O. Hunziker: *Gesch. d. Schweiz. Volksschule*. — 3. GUSTAV, 27 juil. 1857 - 7 août 1924, fabricant de soieries; sa maison prit par la suite le nom de Siber & Wehrli, à Zurich. Il participa aux négociations de traités de commerce, fut un important représentant de l'industrie zuricoise de la soie et rédigea un rapport sur la soie à l'Exposition universelle de Paris. — *NZZ* 1924, n° 1397. — 4. MAX, 15 août 1858 - 27 févr. 1899, frère du n° 3, propriétaire de plantations à Sumatra, expert forestier du gouvernement portugais en Afrique, inspecteur des forêts à Winterthur 1893, rédacteur de *Schweiz. Fischereizeitung*. — *NZZ* 1899, n° 58, 59. — *ZP* 1899, n° 50. — *Die Schweiz*, 1899. — 5. GUSTAV, de Küsnacht, \* 22 nov. 1864, d'abord agriculteur, puis sculpteur, élève de Richard Kissling; s'établit à Küsnacht. Auteur de projets pour un monument à Tell, il acheva en 1894 celui de Jonas Furrer, à Winterthur. — *NZZ* 1898, n° 7. — *SKL*. — *DSC*. [P. KLÉBL.]

**SIEBENEN** (C. Schwyz, D. March, V. DGS). Vge paroissial; en 970, *Siebeneichen*. Une chapelle, filiale de Tuggen, est citée en 1370. Elle fut consacrée à nouveau en 1606, sous le patronage de saint Nicolas. Aux termes des accords de 1625 et 1663, le curé de Schübelbach, qui s'était détaché de Tuggen en 1536, devait y tenir le culte à certains jours. Jusqu'en 1905, les habitants de Siebnen durent se rendre à Schübelbach, Galgenen ou Wangen pour le culte dominical. Église construite en 1925, paroisse 1929. Wangen déposa auprès du Tribunal fédéral un recours de droit public contre la fondation de la paroisse de Siebnen, mais il fut débouté le 8 nov. 1929. Siebnen forme ainsi une paroisse autonome tout en se rattachant politiquement aux trois communes de Schübelbach, Galgenen et Wangen. On entreprit en 1875 déjà la construction d'une église protestante pour la Marche; elle fut achevée en 1878. Kaspar Honegger créa en 1834 à Siebnen une filature et des tissages mécaniques, actuellement Wirth & C<sup>ie</sup>. La fondation de l'église protestante et de l'école secondaire sont pour la plus grande partie son œuvre. P. Rüttimann ouvrit en 1896 une fabrique de meubles, qui occupe aujourd'hui, avec sa filiale de Lachen, 400 ouvriers et est la plus grande de la Suisse. A Siebnen se trouve aussi l'usine des forces motrices du Wäggitäl. — *Zur Erinnerung an die Einweihung der protest. Kirche in Siebnen*, 1878. — Caspar Honegger, 1915. — *Das Wäggitäl*, guide, 1923. — A. Spiess: *Zur Einweihung der Herz Jesu-Kirche in Siebnen*, 1927. [R-r.]

**SIEGEN**. Vieille famille de Löttschen (Valais). — 1. HANS, de Löttschen, sculpteur, auteur de stalles d'église à Ermen 1666. — 2. PETER, de Ried, 1825-1916, guide remarquable du Löttschentäl 1869-1889; il accompagna le géologue E. v. Fellenberg, le topographe Imfeld, les écrivains alpins Geslie Stephen, Coolidge et Weilermann. Sa maison de Ried était un petit musée fort visité. — Renseignements de J. Siegen. — 3. JOHANN, de Blatten, \* 4 juin 1886, curé de Feschel 1912-1914, prieur de Kippel 1912, s'occupa de recherches historiques, auteur de *Gletscher Märchen*; *Löttschentäl*. — *BWG* VI. [D. I.]

**SIEGENTHALER**. Famille de Trub (Berne), tenant son nom du hameau de Siegenthal dans la commune de Landiswil (Emmenthal). Au XVI<sup>e</sup> s. von Siegenthal. — FRIEDRICH, \* 22 avril 1872, agriculteur, député au Grand Conseil 1910-1926, président de l'Association centrale des producteurs suisses du lait, conseiller national depuis 1919. — *DSC*. — *AAF* 1930. — [H. Tr.] — ULRICH, de Trub, 1862-15 nov. 1928, notaire, président du tribunal de Konolfingen 1895, préfet 1902-1927, lieutenant-colonel d'infanterie. — *Bund* 1928, 545. [H. T.]

**SIEGERSHAUSEN** (C. Thurgovie, D. Kreuzlingen.

V. DGS). Vge dans la paroisse d'Alterswilen. En 1227, *Sigehardishusin*. La seigneurie de Kastell y avait des biens, la juridiction appartenait au chapitre de la cathédrale de Constance et était exercée par le bailli épiscopal de Gottlieben. — *TU*. — Pup. Th. — H.-G. Sulzberger: *Evangelische Kirchengemeinden*, mns. à la Bibl. cantonale. [HERDI.]

**SIEGFRIED**. Élève préféré de Wilhelm von Hirsau, abbé du couvent d'Allerheiligen à Schaffhouse de 1080 à sa mort, 28 oct. 1096. Sous sa direction, la fondation prit un grand essor, il l'agrandit, construisit la collégiale actuelle et fonda la bibliothèque (plus tard *Ministerialbibl.*). Avec Burkh. de Nellenbourg, il créa le couvent de St. Agnes à Schaffhouse, l'ermitage de Marie à Wagenhausen 1083 et probablement celui de sainte Fida à Grafenhausen; il collabora à la réorganisation du couvent de Muri et à la nouvelle fondation de St. Peter en Forêt-Noire. Ardent partisan des guelfes contre Henri IV, il fut un solide appui pour l'évêque de Constance Gebhart III (1084). — Melch. Kirchofer: *Neujahrs-geschenke* II, 1823. — *Festschrift des Kts. Schaffhausen* 1901. — *SKL*. — Josef Hecht: *Romanischer Kirchenbau des Bodenseegebietes* I. [STIEFEL.]

**SIEGFRIED**. Familles d'Argovie, Bâle et Zurich. A. Canton d'Argovie. Famille très considérée de Zofingue dont elle est bourgeoise depuis 1498. *Armoiries*: d'azur au croissant d'or surmonté d'une flèche d'or, accompagnée de deux étoiles du même, à trois coupeaux de sinople en pointe. La famille a fourni à Zofingue beaucoup de conseillers, de fonctionnaires, un certain nombre d'ecclésiastiques, et un avoyer: — URS, 1579-1657. — C. Schauenberg-Ott: *Stammregister v. Zofingen*. — 1. Samuel-FRIEDRICH, 1809-1882, conseiller d'État argovien et colonel,

du Conseil national 1848-1849, du Conseil d'administration du chemin de fer du Central suisse 1852-1856, puis inspecteur d'exploitation de la ligne de Lucerne, directeur du chemin de fer Central suisse 1869-1879. — *BJ* 1923, p. 193. — 2. **Hermann**, \* 14 févr. 1819 à Zofingue, d'abord maître d'école, étudia les sciences naturelles à partir de 1841, puis les mathématiques supérieures à Genève, fut employé depuis 1844 par Dufour aux relevés de l'atlas topographique, particulièrement aux feuilles au 1:50 000<sup>e</sup> des Alpes centrales et orientales, du Tessin et du Valais. Officier instructeur de la division du génie de l'état-major général, il fut nommé le 30 déc.

1865 chef de l'état-major général et directeur du bureau topographique fédéral, comme successeur de Dufour; il établit alors ce bureau à Berne. Colonel de l'état-major général 1867. † 5 décembre 1879. Il a donné son nom à l'édition de l'Atlas topographique de la Suisse à l'échelle originale des levés. — Art. CARTOGRAPHIE. — Wolf: *Gesch. der Vermessungen*. — L. Held: *Die Schweiz. Landestopogr. unter... H. Siegfried*, dans *JSAC* 1880. — *ADB*. — *NZZ* 1879, n° 587, 589, 590. — Emil Burckhardt: *Dufour und Siegfried*. — 3. HANS, \* 15 juil. 1837, d'abord négociant, se rendit en 1881 à Winterthur pour se vouer entièrement à la botanique, en 1896 à Bülach. † 11 juin 1903. Grand connaisseur suisse des potentes. Liste de ses œuvres dans *VSNG* 1903, nécrol. — 4. FRITZ, fils du n° 1, \* 31 déc. 1847, caissier de l'État argovien depuis 1888, s'occupa d'œuvres d'utilité publique; colonel. † 15 févr. 1920. — *SZG* 1920, p. 57. — 5. WALTER, fils du n° 1, \* 20 mars 1858 à Zofingue, écri-



Hermann Siegfried.  
D'après une gravure sur cuivre  
de Friedrich Weber (Bibl. Nat.,  
Berne).

vain à Partenkirchen en Bavière, auteur d'une série de nouvelles dont *Um der Heimat willen*, 1897, de roman *Tino Moralt*, 2 vol., 1890, et *Fermont*, 1893, de son autobiographie : *Aus dem Bilderbuch eines Lebens*, 2 vol., 1926, 1929. — DSC. — Richard Sexau : *W. Siegfried*, dans *Die schöne Literatur* 29, cahier 3, Leipzig. — W. Burgherr : *W. Siegfried*, dans *Hausfreund* V, p. 89. — *Heimatstimmen* XII, p. 109. — 6. HÉLÈNE, fille du n° 5, \* 1895 à Partenkirchen, entra en 1915 dans la Croix-Rouge allemande. † 25 octobre 1918 au lazaret de Frohnau (Mark) au service des malades, auteur d'un journal publié par son père sous le titre : *Eine Schwester vom Roten Kreuz*. [H. Tr.]

**B. Canton de Bâle.** Famille originaire de Zofingue, devenue bourgeoise de Bâle en 1889 avec TRAUGOTT, Dr, greffier à la cour d'appel. — PAUL, fils du précédent, \* 1878, Dr jur., juge d'instruction à Bâle 1904-1914, procureur général 1914-1919, écrivain depuis 1919, auteur de *Wetterleuchten*; *Das brennende Herz*; s'occupe d'histoire de la ville de Bâle. — DSC. [C. Ro.]

**C. Canton de Zurich.** SIEGFRIED (aussi SYFRIG). I. Famille de Zurich, déjà citée en 1414. *Armoiries* : d'azur à une étoile à six rais d'or accompagnée en chef d'un croissant et en pointe de trois coupeaux de sinople. L'ancêtre de la famille actuelle est DANIEL Syfrid, d'Oberrieden, à qui la bourgeoisie fut renouvelée en 1563. — HANS-RUDOLF Syfrig, seigneur justicier de Flaach 1785. — Egli : *Wappenbuch*. — *Zürcher Bürgerbuch*. — JOHANN-JAKOB, \* 2 août 1800 à Zurich, † 10 déc. 1879, maître de langues à l'école cantonale de Trogen 1832-1833, puis maître d'histoire naturelle à l'institut pour garçons de la campagne et à l'école secondaire de Zurich jusqu'en 1853. Auteur de *Die Pflanzen*, 1840; *Bibliographische Notizen über die zürcher. Naturforscher, Geographen, Ärzte und Mathematiker*, 1846; *Der Schweiz. Jura*, 1851; *Schweiz. Vaterlandskunde*, 1854; *Gesch. der Schweiz. naturforsch. Ges.*, 1855; *Die Gletscher der Schweiz*, 1874. — VSNG 1888, p. 111. — [E. D.]

II. Famille de l'ancienne commune de Wipkingen, de Zurich depuis 1893, citée à Wipkingen depuis 1629. Elle y posséda longtemps le cellier. — [J. FRICK.] — *Armoiries* : d'azur à une étoile d'argent à six rais surmontée d'un croissant. L'ancêtre est HANS-HEINRICH Syfrig, venu en 1676 de Thalwil à Wipkingen. — HEINRICH, dessinateur et graveur, \* 31 déc. 1814 à Wipkingen, † 22 juil. 1889, auteur de vastes panoramas. — SKL. [E. D.]

**SIEGMUND.** Famille de Siebnach (Bâle-Campagne), bourgeoise de Bâle en 1816 avec PETER-LUDWIG, fabricant de savon. *Armoiries* : coupé, au 1 d'or à un dextrochère armé de gueules tenant trois roses du même, au 2 d'azur. — 1. JOHANN-BENJAMIN, fils du prénommé, 26 mars 1803 - 4 mars 1878, Dr med., médecin connu, propriétaire d'un établissement de bains. — 2. JOHANN-JAKOB, 29 mai 1807 - 31 déc. 1881, peintre paysagiste. — 3. ARNOLD-BENJAMIN, fils du n° 1, \* 1843 à Bâle, † 29 oct. 1922, administrateur de l'abattoir de Bâle 1870-1922, président de la société protectrice des animaux de Bâle, inventeur de masque pour abattre les animaux. Dr h. c. de l'université de Zurich 1906. — 4. LUDWIG-JAKOB, fils du n° 1, \* 7 janv. 1854 à Bâle, † 1929, Dr jur., revêtit de nombreuses charges politiques et judiciaires ; administrateur du registre foncier. Autorité en matière de registre foncier et de registre du commerce. Rédigea



Ludwig Siegmund.  
D'après une photographie.

sur l'ordre du Conseil fédéral un *Handbuch für die Schweiz. Handelsregisterführer*, et une *Instruktion für die Grundbuchverwalter*, 1911. — Meyer-Krauss : *Basler Collectaneen* (mss. Bibl. univ. Bâle). — *Basler Nachrichten*, 26 févr. 1929. — *Nationalzeitung*, févr. 1929. — F. Weiss : *Kirchen und Klöster*, p. 91. — BJ 1941. — Papiers de famille. [Th. NORDMANN.]

**SIEGWART.** Famille de maîtres verriers de la Forêt-Noire, établie depuis 1723 dans le canton de Lucerne. *Armoiries* : de gueules à une tour ou haut-fourneau d'argent, ouverte de deux portes de sable; de la porte inférieure sort un bras d'azur armé d'une épée, et de la porte supérieure sort une colombe d'argent, tenant une bannière d'azur passant en chef et portant la devise *Virtus et Fides*. La famille créa et exploita des verreries à auf der Hirsegg dans l'Entlebuch, 1723-1775; au Südel, 1723-1744; au Sörenbergli, 1741-1780; dans la Fontanne à Romoos, 1741-1781; au Kragen, 1764-1835; et au Thorbach, 1837-1870. Durant la première période, la fabrication du verre eut un caractère artistique. Leur industrie fut transplantée en 1818 à Hergiswil, puis aussi depuis 1851 à Küssnacht. — 1. XAVER, 1826-1896, dernier maître verrier de l'Entlebuch. — Leo Siegwart : *Jubiläumsschrift der Glashütte Hergiswil*, 1928. — 2. LEO, agriculteur à Doppleschwand, auteur de contributions à l'histoire locale. — SAV XXVI. — [P.-X. W.] — 3. Konstantin Siegwart-Müller, \* 10 oct. 1801 à Lodrino (Tessin), où son père Johann-Baptist avait une verrerie; bourgeois d'Uri 1826, avocat, s'établit à Lucerne en 1832 et devint bourgeois d'Oberkirch; secrétaire d'État 1834, plus tard député au Grand Conseil, rédacteur de la *Schweiz. Bundeszeitung*. Il sortit en 1839 du parti radical et se mit aux côtés de Josef Leu d'Ebersol avec les conservateurs; à la fin de 1839, il perdit son poste de secrétaire d'État. De nouveau député au Grand Conseil 1841, puis conseiller d'État sous le régime conservateur, avoyer et président de la Diète 1844. Croyant à l'impossibilité d'éviter une lutte décisive entre le protestantisme et le catholicisme, le radicalisme et le conservatisme, à la suite des violentes discussions confédérales au sujet des couvents d'Argovie, de l'appel aux jésuites et des expéditions de corps-francs, il poussa à une crise rapide tout en cherchant à se mettre en relations avec les puissances européennes conservatrices, et particulièrement avec Metternich. Président du Conseil de guerre du Sonderbund 1845, avoyer 1846. Après la défaite du Sonderbund, il s'enfuit au Valais, puis en Lombardie, à Innsbruck, où il écrivit une *Denkschrift* pour Metternich, et enfin à Rappoltsweiler. Il revint au pays en 1857 et vécut à Altdorf jusqu'à sa mort, le 13 janv. 1869. Auteur de mémoires (3 vol., 1863-1866) : *Der Kampf zwischen Recht und Gewalt... und mein Anteil daran*, 1864; *Ratsherr Jos. Leu von Ebersol*, 1863; *Der Sieg der Gewalt über das Recht*, 1866, etc. — Barth III, p. 855. — ADB. — Ph. v. Segesser : *Kleine Schriften* II. — P.-Em. Scherer : *Briefe von K. Siegwart-Müller an Fr. Hurter*, dans *Jahresber. Sarnen* 1913-1914 et 1914-1915. — [Alb. Curti] : *Die Charaktere d. Herren Siegwart-Müller und Vinz. Müller aus Uri*. — J.-E. Siegwart : *Ein Wort des Dankes und der Rechtfertigung für meinen Vater sel.*, 1869. — Fr. v. Hurter : *Geburt und Wiedergeburt...* — Bernh. Meyer : *Erlebnisse...* — W. Ceschli :



au Sörenbergli, 1741-1780; dans la Fontanne à Romoos, 1741-1781; au Kragen, 1764-1835; et au Thorbach, 1837-1870. Durant la première période, la fabrication du verre eut un caractère artistique. Leur industrie fut transplantée en 1818 à Hergiswil, puis aussi depuis 1851 à Küssnacht. — 1. XAVER, 1826-1896, dernier maître verrier de l'Entlebuch. — Leo Siegwart : *Jubiläumsschrift der Glashütte Hergiswil*, 1928. — 2. LEO, agriculteur à Doppleschwand, auteur de contributions à l'histoire locale. — SAV XXVI. — [P.-X. W.] — 3. Konstantin Siegwart-Müller, \* 10 oct. 1801 à Lodrino (Tessin), où son père Johann-Baptist avait une verrerie; bourgeois d'Uri 1826, avocat, s'établit à Lucerne en 1832 et devint bourgeois d'Oberkirch; secrétaire d'État 1834, plus tard député au Grand Conseil, rédacteur de la *Schweiz. Bundeszeitung*. Il sortit en 1839 du parti radical et se mit aux côtés de Josef Leu d'Ebersol avec les conservateurs; à la fin de 1839, il perdit son poste de secrétaire d'État. De nouveau député au Grand Conseil 1841, puis conseiller d'État sous le régime conservateur, avoyer et président de la Diète 1844. Croyant à l'impossibilité d'éviter une lutte décisive entre le protestantisme et le catholicisme, le radicalisme et le conservatisme, à la suite des violentes discussions confédérales au sujet des couvents d'Argovie, de l'appel aux jésuites et des expéditions de corps-francs, il poussa à une crise rapide tout en cherchant à se mettre en relations avec les puissances européennes conservatrices, et particulièrement avec Metternich. Président du Conseil de guerre du Sonderbund 1845, avoyer 1846. Après la défaite du Sonderbund, il s'enfuit au Valais, puis en Lombardie, à Innsbruck, où il écrivit une *Denkschrift* pour Metternich, et enfin à Rappoltsweiler. Il revint au pays en 1857 et vécut à Altdorf jusqu'à sa mort, le 13 janv. 1869. Auteur de mémoires (3 vol., 1863-1866) : *Der Kampf zwischen Recht und Gewalt... und mein Anteil daran*, 1864; *Ratsherr Jos. Leu von Ebersol*, 1863; *Der Sieg der Gewalt über das Recht*, 1866, etc. — Barth III, p. 855. — ADB. — Ph. v. Segesser : *Kleine Schriften* II. — P.-Em. Scherer : *Briefe von K. Siegwart-Müller an Fr. Hurter*, dans *Jahresber. Sarnen* 1913-1914 et 1914-1915. — [Alb. Curti] : *Die Charaktere d. Herren Siegwart-Müller und Vinz. Müller aus Uri*. — J.-E. Siegwart : *Ein Wort des Dankes und der Rechtfertigung für meinen Vater sel.*, 1869. — Fr. v. Hurter : *Geburt und Wiedergeburt...* — Bernh. Meyer : *Erlebnisse...* — W. Ceschli :



Konstantin Siegwart-Müller.  
D'après une lithographie de Zimmermann.

*Anfänge des Sonderbundes*, dans *Festgabe zur Einweihung der Universität Zürich 1914*. — A. Winkler : *Siegwart-Müller's Abrechnung mit dem Sonderbund*, dans *Schweiz. Rundschau 1926*. — Le même : *Polit. Schweizerbriefe aus der Sonderbundszeit*, dans *Amalthea-Almanach 1922*. — Le même : *Die Führer des Sonderbundes*, dans *Neue Zürch. Nachrichten 1924*, n° 81. — Le même : *Des Fürsten Fr. v. Schwarzenberg Anteil am Sonderbunds-krieg*, dans *ZSG 1922*. — Le même : *Die österr. Politik u. d. Sonderbund*, dans *ZSG 1919*. — Le même : *Österreichs mat. Hilfe*, dans *ZSG 1920*. — [H. D.] — 4. ALFRED, fils du n° 3, D<sup>r</sup> med., \* 5 mars 1831, chirurgien-major au premier régiment étranger du pape Pie IX sous les ordres du général Schmid, 1858-1860, chevalier de l'Éperon d'or, médecin à Altdorf. † 12 mars 1894. — 5. JOSEF-ERNST, fils du n° 3, \* 5 juil. 1834, ingénieur et apiculteur. † à Altdorf 9 juin 1913, auteur de *Ein Wort des Dankes und der Rechtfertigung für meinen lieben Vater sel.*, 1869. — 6. PAUL, petit-fils du n° 3, \* à Flüelen 17 févr. 1876, architecte, auteur des églises de Menziken et de la chapelle de la Göschenalp. † à Aarau 15 févr. 1924. — 7. ALFRED, petit-fils du n° 3, \* 30 août 1885, D<sup>r</sup> jur., professeur de droit civil suisse à l'université de Fribourg depuis 1912. — *Gfr.* 61, 68. — *SB 1924*. — *DSC.* — *Festgabe auf die Eröffnung des Histor. Museums von Uri*, 1906. — *Urner Nbl.* 1909. — *Lusser* : *Gesch. von Uri*. — [Karl Gisler.] — 8. HUGO, de Lucerne, \* 25 avril 1865, sculpteur, auteur du monument de Haller devant l'université de Berne. — *DSC.* — 9. HANS, frère du n° 8, architecte, 19 févr. 1867 - 24 mai 1927, inventeur des poutres, tuyaux et mâts qui portent son nom, et de grenades à main. — *DSC.* [P.-X. W.]

**SIERINO**, GIOVANNI, sculpteur sur bois, fit en 1575, en collaboration, le plafond renaissance de l'église Santa Maria in Castello de Giornico. — *SKL.* [G. T.]

**SIERNE** (G. Genève, Rive gauche, Com. Veyrier. V. DGS). Hameau cité dès 1260, autrefois plus important. Il faisait partie des terres du chapitre. Il était le centre d'une paroisse avec église dédiée à saint Pierre, rattachée avant 1516 à la paroisse de Troinex et abandonnée au milieu du XVI<sup>e</sup> s. Le pont sur l'Arve a remplacé un bac ; construit en bois en 1782, puis de nouveau en 1806, il fut détruit en 1814, au moment de l'arrivée des troupes autrichiennes, et rétabli en 1824. — *Régeste genevois.* — Archives d'État Genève. [L. B.]

**SIERRE** (G. Valais, D. Sierre. V. DGS). Com. et Vge. Au VI<sup>e</sup> s., *Siderium* ; 1052, *Siderus* ; 1131, *Sidro* ; 1179, *Sirro*. *Armoiries* : de gueules au soleil d'or. Des objets préhistoriques ont été découverts à Villa, à Muraz, Goubin, Glarey, Géronde ; ils sont conservés au musée de Valère. Des statuettes de bronze sont au musée de Genève. Les vestiges romains sont encore plus nombreux : tombeaux et monnaies, inscription votive encastrée dans le clocher de l'église.

Sierre fut une des villas données par le roi burgonde Sigismond à l'abbaye de Saint-Maurice, apparemment avec la contrée de ce nom et le Val d'Anniviers en 515. La *curtis* avait son siège primitivement à Villa-Muraz, demeure de l'*actor* et du *villicus* qui l'administraient au nom du monastère. En 1052, l'église de Sion acquit des biens à Sierre et à Vissoie par le testament de l'évêque Aymon de Maurienne-Savoie. Ce fut, sans doute, l'origine des droits

de l'évêché sur Sierre. Le territoire de Sierre appartenait dès le XI<sup>e</sup> s., à la mense épiscopale. Celle-ci était représentée par deux officiers : le vidomme, probablement successeur de l'avoué qui administrait d'abord



Sierre vers 1860. D'après une gravure sur acier de J. Riegel (Bibl. Nat., Berne).

la justice, et le major. Ce dernier fut remplacé en 1293 par un châtelain. Ces officiers habitaient deux châteaux au Vieux-Sierre. La communauté se constitua au XIII<sup>e</sup> s. Elle profita des soulèvements contre l'ancienne noblesse, les la Tour en 1375 et les Rarogne en 1417, pour obtenir des libertés et des privilèges, notamment la présentation de candidats pour la charge de grand châtelain, puis la nomination de ce dernier, ainsi que des charges militaires de grand banneret et de capitain général. Ces emplois firent surgir une nouvelle noblesse patricienne : les Courten, les Platéa, les Preux, les Chastonay. Au cours de la révolte contre les Rarogne, en 1417, les deux châteaux épiscopaux de Sierre furent ruinés. En 1798, Sierre se joignit aux patriotes du Haut-Valais et l'année suivante, il eut à souffrir de l'occupation des troupes françaises et vaudoises. Il résista aux menées de Turrau pour incorporer le Valais à la France, même après la dissolution de ses autorités légitimes. Vers 1840, Sierre, dont le grand bailli dirigeait les destinées, fit cause commune avec le Haut-Valais et devint le siège de son gouvernement. Les Bas-Valaisans l'occupèrent après le combat de Saint-Léonard. A Sierre, l'élément français domina au moyen âge ; après la victoire de la Planta, la langue allemande prévalut jusqu'à Sion, mais, au cours du XIX<sup>e</sup> s., le français reprit le dessus jusqu'à la rivière de la Raspille. Sierre eut de bonne heure une chapelle à Villa, desservie par l'abbaye de Saint-Maurice, puis par l'évêché ; l'église paroissiale date du XI<sup>e</sup> s. La construction du Vieux-Sierre provoqua la création d'un second centre paroissial au prieuré de Géronde, avant 1233 ; cette église fut remplacée en 1331 par celle des SS. Théodule et Catherine au Marais, où existait une chapelle depuis 1310. L'église actuelle a été élevée en 1682, et agrandie en 1922. Il existe un vicariat, fondé en 1666, par Mathias Will, bénéfice auquel on incorpora les biens de la cure de Villa supprimée. Le rectorat, fondé par la famille Courten, remonte à 1720. Temple protestant de 1904. Les fabriques d'aluminium de Chippis datent de 1905, le chemin de fer Sierre-Montana-Vermales, de 1908 ; écoles industrielle et commerciale ouvertes en 1928 ; l'asile de Saint-Joseph en 1904 ; l'hôpital du district en 1925. Sierre eut plusieurs fois à souffrir d'épidémies de peste et d'inondations, notamment de la crue du Rhône en 1763. La châtellenie de Sierre comprenait, outre le bourg,

Villa et Muraz, qui formaient le tiers inférieur ; la noble contrée avec Miège, Musotte, Veyras, Venthône, Anchettes, pour le tiers du milieu ; Mollens, Randogne, pour le tiers supérieur. Toutes ces localités constituaient une grande bourgeoisie. Chalais, Vercorin et Chippis, qui en dépendaient, obtinrent par la suite un vice-châtelain. De la bannière de Sierre relevaient la châtellenie de Granges et le Val d'Anniviers. — Gremaud. — Rivaz : *Topographie*. — B. Rameau : *Les châteaux et seigneuries du Valais*. — Archives d'État et locales. [Ta.]

**SIERRE, de.** Famille noble valaisanne, dont le premier représentant connu est Girard de Sidro en 1131.

*Armoiries* : d'azur au chevron abaissé d'or accompagné en chef de trois étoiles à six rais du même et en pointe d'un château d'argent. — 1. GUILLAUME, major de Sierre 1179. — 2. PIERRE, chevalier, à Loèche en 1227. — La famille a possédé la majorité de Sierre jusqu'en 1285. A partir du XVI<sup>e</sup> s., plusieurs de ses membres furent majors d'Héremence : ANTOINE, 1515, MATHIEU, 1527 ; MICHEL, 1550 ; JEAN, 1601 ; PIERRE, 1695 ; GASPARD, 1703 ; PIERRE, 1782. — PIERRE, capitaine d'Héremence 1709. — PIERRE Sierro, major de Vex. — FRANÇOIS, banneret de Vex. — ANTOINE-THÉODORE, 178-1829, chanoine du Grand Saint-Bernard, prieur du Simplon. — CANDIDE, 1840-1874, missionnaire capucin, tué au Brésil. — JEAN-PIERRE, curé de Saint-Léonard, où il construisit l'église actuelle en 1895, directeur du séminaire de Sion. — PIERRE, 1853-1928, D<sup>r</sup> med., établi à Sion, a laissé des notes inédites sur Héremence. [Ta.]



**SIIEVI.** Familles bourgeoises de Waltensburg, Bonaduz et Disentis (Grisons), éteintes dans le Tavetsch. Celle de Waltensburg joua au XVII<sup>e</sup> s. un rôle politique et produisit comme ammanns : — 1. JAKOB, podestat de Bormio 1679. — 2. PANKRAZ, podestat de Teglio 1697. — LL. — F. Jecklin : *Amtsteute*. [L. J.]

**SIGBERG.** Famille du Vorarlberg, de ministériaux des comtes de Montfort, quelque temps aussi de ceux de Werdenberg. *Armoiries* : de sable à la panthère coupée d'or et d'argent. Vers le milieu du XIV<sup>e</sup> s., une branche des Sigberg acquit le château et la seigneurie de Neu-Aspermont, la basse juridiction de Malans-Jenins et la tour de Klingenhorn ; elle entra au service de l'évêque de Coire qui lui remit en fief le château d'Ober-Ruchenberg près de Trimmis. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle déjà, certains membres de la famille remplissaient des charges ecclésiastiques dans l'évêché. — WERNER, chanoine de Coire, souvent témoin et caution 1283-1335. La famille s'éteignit dans la descendance mâle à Neu-Aspermont avec Bernhard ; sa fille URSULA céda Aspermont à Diebold von Schländersberg entre 1465 et 1477. — Mohr : *Cod. dipl.* II et III. — *Feldkircher Gymnasialprogr.* 30. — Ulmer : *Burgen und Edelsitze*. — Art. ASPERMONT. [A. M.]

**SIGELMANN.** Famille noble de Delémont, éteinte, d'origine bourgeoise. *Armoiries* : coupé d'argent à la fasce abaissée ondée et surmontée de trois fleurs de lys de sable, et de sable à la fasce d'or. — ERASME, maître bourgeois de Delémont en 1425. — JEAN-HENRI, maire de l'évêque de Bâle, à Bienne, 1492. — ERASME, bailli de Porrentruy 1537. — Une branche se fixa à Neuenbourg sur le Rhin avec JEAN-HENRI qui reçut en fief le droit de chasse mouvant du château d'Istein. — NICOLAS obtint à titre d'héritage des fiefs à Monsevelier en 1562. — MELCHIOR, conseiller de Wurtemberg, mourut sans hoirs mâles en 1665. Ses fiefs passèrent à la branche de Neuenbourg et de ceux-ci aux nobles Staat. — A. Quiquerez : *Armorial* aux archives cantonales de Berne. — AHS 1906, p. 45. [H. T.]

**SIGG.** Familles des cantons de Genève, Schaffhouse et Zurich. **A. Canton de Genève.** — 1. JEAN, \* 1865 à Zurich, † 1922 à Genève, d'une famille de Dörflingen, naturalisé genevois en 1899. Après avoir été dans l'enseignement, il milita pour la cause ouvrière et représenta le parti socialiste au Grand Conseil genevois 1890-1919, au Conseil national 1912-1920, au Conseil

des États 1920-1922. Secrétaire ouvrier pour la Suisse romande 1898-1921. Auteur de : *La protection légale du travail en Suisse*, 1911. — [Ed. DEFOUR.] — 2. HENRI, fils du n<sup>o</sup> 1, \* 1890, à Genève, technicien, fit de 1910 à 1913 des voyages d'études dans l'Oural, D<sup>r</sup> es sciences 1916, professeur extraordinaire de minéralogie et de pétrographie à l'université de Lausanne, † 14 fév. 1920. — VSNG 1922. [M. SPALINGER.]

**B. Canton de Schaffhouse.** SIGG, SIGGH. Familles de Dörflingen, Merishausen vers 1545 et Schaffhouse 1488. Des membres de la première devinrent aussi bourgeois de Schaffhouse en 1890 et 1893. *Armoiries* anciennes : d'azur au fer à cheval d'argent surmonté d'une marque de maison d'or ; nouvelles : d'azur à une marque de maison d'or posée sur trois copeaux de sinople ; II. d'or à la tête d'aigle de sable bequée d'or. — 1. JOHANN-GEORG, 1731-1803, orfèvre. — 2. JOHANNES, 1782-1855. et — JOHANN-GEORG, son fils, 1820-1878, furent peintres et verriers. — US. — Reg. gén. de Schaffhouse. — LL. [STIEBEL.]

**C. Canton de Zurich.** I. Vieille famille d'Ossingen, où elle habitait déjà en 1450 ; elle est actuellement répandue dans la contrée. Le nom dérive probablement du prénom Siegfried. HANS-KONRAD, bailli pour le couvent de St. Katharinen à Trüllikon du milieu du XVIII<sup>e</sup> s. à 1798. — [J. FRICK.] — FERDINAND, \* 15 déc. 1877 à Baden près de Vienne, fonda en 1908 à Bienne une fabrique d'articles en aluminium qu'il transféra en 1916 à Frauenfeld et rendit très florissante ; elle occupait en 1930 plus de 700 ouvriers. † 8 fév. 1930 à Nice. — *Thurgauer Ztg.* 1930, n<sup>o</sup> 34. — [LEISI.] — II. — JOHANNES, de Klein-Andelfingen, \* 10 août 1874 à Berlin, rédacteur du *Volksrecht* 1907-1915, député au Conseil national 1914-1918, inspecteur fédéral des fabriques 1918-1929, conseiller d'État 1929. [M. SPALINGER.]



Jean Sigg.  
D'après une photographie  
(Coll. Maillart).

**SIGGELI.** Familles du district de Hochdorf, du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> s. — RUDOLF, de Hochdorf, seigneur de Nunwil 1439-1454. — Melch. Estermann : *Pfarrgesch. v. Hochdorf*. — Gfr. 35. — JAKOB, chef du soulèvement du bailliage de Hochdorf 1570. — Kas. Pflyffer : *Gesch.* I, p. 272. — Gfr. Reg. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

**SIGGENTAL** (C. Argovie, D. Baden. V. DGS). Deux communes Ober-Siggental et Unter-Siggental réunissant chacune un certain nombre de villages ; la première : Kirchdorf, Oberrussbaumen et Unterrussbaumen ; la seconde : Obersiggingen et Untersiggingen et d'autres hameaux. *Armoiries* : de gueules à deux clefs d'argent posées en sautoir pour Unter-Siggental et à deux clefs posées en sautoir devant une troisième en pal pour Ober-Siggental. Au spirituel, les catholiques des deux communes dépendent de la paroisse de Kirchdorf, les réformés de celle de Baden. Les deux communes datent de 1803. Pour la basse juridiction, une partie de la population dépendait avant 1798 du couvent de Saint-Blaise, qui avait beaucoup de possessions dans la vallée, ainsi que la collation de Kirchdorf ; une autre partie relevait du bailliage kibourgeois de Baden, depuis 1415 du bailliage confédéral du même nom, qui administra depuis cette date aussi la haute juridiction. A part la majorité de Saint-Blaise à Kirchdorf, il en existait une autre, appartenant à la seigneurie, à Siggingen. Au cours de plusieurs guerres, surtout de celle de Zurich et lors des luttes entre Russes et Français en 1799, la région souffrit beaucoup des



pillages et des déprédations. Des troubles dans la vallée précédèrent le « Stecklikrieg » de 1802. — *Arg.* 27, p. 81 ; 30, p. 16, 18. — W. Merz : *Gemeindewappen.* — J. Kreienbühler : *Ein Beitrag zur Gesch. des Siggingen.* [H. Tr.]

**SIGGINGEN.** Voir SIGGENTAL.

**SIGGINGEN (MEYER VON).** Voir MEYER VON SIGGINGEN.

**SIGIRINO** (C. Tessin, D. Lugano, V. DGS). Com. et paroisse. En 1292, *Sezellino* ; 1335, *Sezelino* ; 1462, *Sezerino*. La commune est mentionnée en 1335. En 1296 l'église cathédrale de Côme possédait à Sigirino de nombreuses terres. Une tour a existé au-dessous du village ; au lieu dit Castellaccio, au-dessus du village, il a dû exister un ouvrage fortifié. En 1292 on parle d'une localité *in Castris*. Dans la première moitié du XV<sup>e</sup> s., la commune devait fournir 24 soldats au duc de Milan. Au début du XIX<sup>e</sup> s. Sigirino était chef-lieu du cercle du même nom, mais ne l'était déjà plus en mai 1805. Au spirituel, Sigirino releva de la grande paroisse d'Agno ; au XVI<sup>e</sup> s., il figure comme sous-paroisse ; la paroisse fut constituée en 1625. L'église paroissiale Sant' Andrea est citée en 1292. L'édifice actuel remonte au XVI<sup>e</sup> s. ; grande restauration au XVIII<sup>e</sup> s., consécration en 1776. Il possède un clocher de l'époque romane. San Rocco est cité en 1599 et fut agrandi en 1694 ; San Giovanni Battista fut agrandi à la fin du XVI<sup>e</sup> s. *Population* : 1591, environ 400 hab. ; 1920, 232. Registres de baptêmes dès 1602, de mariages dès 1596, de décès dès 1610. — L. Brentani : *Codice diplomatico ticinese.* — S. Monti : *Atti.* — E. Maspoli : *La Pieve d'Agno.* — G. Simona : *Note di arte antica.* — *Monitore di Lugano* 1921. — *BStor.* 1888, 1890, 1904. — E.-A. Stückelberg : *Cicerone im Tessin.* [C. T.]

**SIGIRINO.** Magister PETRUS de Sigirino, architecte du XVI<sup>e</sup> s., reconstruisit, avec Jacobus de Beltramello de Torricella, l'église de Torricella. — *SKL.* [C. T.]

**SIGISBERT** (saint), accompagna Colomban et Gall d'Irlande en Gaule et en Bourgogne et s'établit d'abord à Urseren où il bâtit une chapelle, puis il se rendit par le Crispald dans la région du haut Rhin, la Cadi actuelle des Grisons ; il y éleva une chapelle dédiée à la Vierge Marie et fonda en 614 le couvent de Disentis. Son disciple Placidus, de la maison des Victorides, l'aida financièrement dans cette entreprise. Ils furent ensemble les apôtres de la contrée. Placidus mourut martyr vers 630 ; Sigisbert mourut en 636 ; leur anniversaire commun, agréé par le Saint-Siège depuis 1905, a lieu le 11 juillet. — P.-A. Schumacher : *Album Disertinense.* — J.-G. Mayer : *Gesch. des Bistums Chur I.* — *Proprium Curienne.* — ZSK 1913. — P.-E. Martin dans *Mélanges Ferd. Lot.* [J. SIMONET.]

**SIGISMOND**, roi des Burgondes (515-523). Fils du roi Gondebaud, il fut associé à la royauté du vivant de son père, et il promulga la *lex Burgundionum* et la *lex romana Burgundionum* rédigées sous l'inspiration de Gondebaud. Sigismond s'était converti vers 500 au catholicisme, et il déploya un grand zèle religieux. Le 30 avril 515, il tint à Saint-Maurice une grande assemblée d'évêques et de comtes, et quinze jours après il dota de biens importants le monastère d'Againe qu'il avait fondé l'hiver précédent. Il fut en outre l'inspirateur du concile d'Epaone près Vienne, du 15 sept. 517. Il eut néanmoins un règne agité. On voit, par une lettre de l'archevêque Avit de Vienne, qu'un soulèvement s'était produit contre lui à Genève. Sigismond avait été marié deux fois, la première avec une fille du roi Théodoric des Goths, dont il eut un fils, Sigéric. Sa seconde femme accusa ce dernier d'avoir conspiré contre son père, et Sigismond fit mettre à mort son enfant. Ce crime souleva contre lui les fils de Clovis et de la reine Clotilde, parents de la première épouse de Sigismond. Ils lui déclarèrent la guerre, le battirent à Vézeronce, puis le poursuivirent jusque dans sa retraite à Versailleux (Ain, France). Là, un de ses familiers, Trapsta, le livra à l'ennemi, ainsi que sa femme et ses deux autres fils, Gislaar et Gondebaud. Le roi Clodomir les garda prisonniers pendant une année. Mais un frère de Sigismond, Godemar, ayant pris les armes contre lui pour recouvrer son royaume, le roi franc fit jeter les captifs

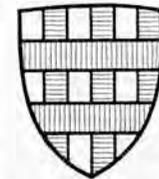
dans un puits où ils moururent. C'était le 1<sup>er</sup> mai 523 à Saint-Peravy-la-Colombe ou à Coulommiers dans la Beauce. Une douzaine d'années plus tard, l'abbé de Saint-Maurice obtint les corps des victimes et les fit inhumer dans l'église Saint-Jean, construite dans l'enceinte de son monastère, probablement par Sigismond lui-même. Plus tard, ce dernier fut honoré comme un saint, et l'église paroissiale de Saint-Maurice lui a été dédiée. — Grégoire de Tours : *Hist. franc.* — A.-L. Jahn : *Gesch. der Burgundionen.* — M. Besson : *Monasterium Acaunense.* — M. Reymond : *La charte de Saint-Sigismond.* [M. R.]

**SIGLISDORF** (C. Argovie, D. Zurzach, V. DGS). Com. et Vge dans la paroisse de Schneisingen. La basse juridiction fut rattachée jusqu'en 1798 au bailliage de Klingnau, dépendant de l'évêché de Constance ; la haute juridiction passa en 1415 au comté de Baden et au bailliage d'Ehrendingen. Une chapelle St. Margarethen est citée en 1370, filiale de Schneisingen. — A. Nüscheler : *Gotteshäuser III*, p. 612. [H. Tr.]

**SIGNAU** (C. Berne, D. Signau, V. DGS). Vge paroissial et Com. avec Schüpbach et Schweissberg. *Armoiries* : celles des seigneurs de Signau. L'ancienne seigneurie comprenait encore Biglen, Eggwil et Röthenbach (qui en fut détaché de 1399 à 1529). Elle fut remise en 1363 par les seigneurs de Signau en fief à Anastasia v. Signau, comtesse de Kibourg ; la comtesse Anna et Egon de Kibourg la vendirent en 1399 à la ville de Berne qui la céda, sans la haute juridiction, à Johannes von Büren. Par la fille de ce dernier, Clara von Büren, Signau devint copropriété de Ludwig von Diesbach, qui racheta les autres parts. Ludwig von Diesbach vendit la seigneurie en 1528 à Antoine Morelet, qui la céda à Berne en 1529. De cette date à 1798, 50 baillis se succédèrent au château neuf, situé au Sud-Ouest du village, pillé le 6 mars 1798 et démolé après 1804. — *BT* 1893-1894, p. 20 ; 1905, p. 243.

L'ancien château de Signau était situé en face du nouveau, au-dessus de Steinen. Il appartenait en 1335 au comte Hugo de Buchegg. Le droit de patronage de l'église appartenait au seigneur ; à la fin du XIV<sup>e</sup> s., il fut hypothéqué à Thüring von Schweinsberg et en 1402 à Martin Schilling, recteur de l'église. Un vicariat exista aussi à Signau de 1524 à 1766. L'école secondaire date de 1865. Le fond de la vallée fut asséché en 1856 par le canal du Schüpbach. *Population* de la commune : 1764, 1325 hab. ; 1920, 2752 ; du village : 756. Registres de baptêmes et de mariages dès 1589, de décès dès 1728. Au sujet des droits seigneuriaux et du village, voir J. Schnell et M. von Stürler : *Uebersicht über d. ältern Rechtsquellen d. Kts. Bern.* — H. Kasser : *Bernbiet I*, p. 92. — A. Jahn : *Chronik.* — E.-F. von Mülinen : *Beitr. I.* — C.-F.-L. Lohner : *Kirchen.* — LL. [H. T.]

**SIGNAU, von.** Barons de l'Emmental bernois. *Armoiries* : palé d'argent et d'azur de six pièces, à deux fasces de gueules brochant (elles manquent dans la *Zürcher Wappenrolle*). —



1. WERNER, de Sigenowo, témoin en 1130, 1146. — 2. ULRICH, et — 3. BURKART, témoins en 1146. — 4. WERNER, témoin 1175. — 5. WERNER, chevalier, fit une donation à Saint-Urbain entre 1212 et 1224 ; il est probablement l'ancêtre des Schweinsberg-Attinghausen. — 6. HEINRICH, donzel, cité de 1233 à 1256. — 7. HEINRICH, fils du n° 6, devint après une guerre, bourgeois de Berne en 1277. — 8. ULRICH, fils du n° 6, chevalier, cité de 1284 à 1306. — 9. ULRICH, fils du n° 7, chevalier, cité de 1314 à 1362, reçut en fief en 1314, de l'évêque de Lausanne, plus de 200 serfs dans la paroisse de Signau, et en 1313 de l'abbé de Saint-Gall, la mayorie et la basse juridiction de Rorbach ; époux de la comtesse Anastasia von Buchegg, il hérita avec Burkart Senn des biens et fiefs des Buchegg. Les neuf suivants sont ses enfants : — 10. ANASTASIA, épousa en 1325 le comte Eberhard de Kibourg et reprit en 1363 la seigneurie de Signau. † 1382. — 11. ULRICH, prévôt de la cathédrale de Strasbourg 1337-1339. — 12. BERCHTOLD, chanoine de

Strasbourg 1345. — 13. ROBERT (Rubel), donzel, reçu en fief en 1347, de Charles IV, les fiefs des Buchegg, en commun avec Burk. Senn. — 14. MATHIAS, cité de 1329 à 1393, fit mettre Berne au ban de l'empire à Rotweil en 1362, laissa Signau à sa sœur Anastasia, envoya un défi en 1384 à Berne et à d'autres villes; bailli autrichien en Alsace 1391. — Son fils HENMAN, † à Sempach. — 15. HUGO, prieur de Lucerne 1355-1400, dernier de la famille. — 16. ANNA, épouse du comte K. von Freiburg, puis du duc H. von Teck. — 17. JOHANNA, épouse d'U. von Schwarzenberg et du comte H. von Fürstenberg. — 18. MARGARETHA, abbesse de Fraubrunnen 1369-1370. — FRB. — R. Durrer: Tables généalogiques dans *JSG* 24. — M. von Stürler: *Bern. Geschlechter*, mns. à la Bibl. de Berne. — E.-F. von Müllinen: *Beitr.* I. [H. T.]

**SIGNER** (SIGENER, SINGER). Famille des deux Appenzell, citée vers 1400. *Armoiries*: d'argent à un fanion de gueules à la croix alésée d'argent, l'extrémité de la hampe d'azur, planté sur un mont de sinople. — 1. GREGORIUS, d'Appenzell, bénédictin, prêtre 1680, doyen de l'abbaye de Pfäfers 1700-1706. — 2. JOHANN-JOSEF-ANTON, d'Appenzell, 1727-1783, secrétaire d'État 1750, *Landeshauptmann* 1759, vice-landammann 1770, député à la Diète. — 3. JOHANN-JAKOB, de Stein, 1790-1859, maître d'école à



Herisau 1809, membre fondateur de la société des chanteurs appenzellois et de la conférence des instituteurs du Hinterland 1824; il se construisit une maison d'école en 1825; auteur de nombreuses contributions aux *Verhandlungen* de la société appenzelloise d'utilité publique. — 4. JOHANNES, de Hundwil, 1854-1921, fabricant de textiles, juge cantonal 1907-1920, président de la société cantonale d'agriculture et promoteur d'organisations de secours aux malades. — 5. JAKOB, d'Appenzell, \* 1877, sculpteur, dessinateur et héraldiste, auteur d'une chronique du château et de la ville d'Arbon ornée de nombreuses armoiries (mns.), d'un armorial des communes appenzelloises (mns.), de nombreuses contributions à *AHS*; publia en 1926, avec E.-H. Koller: *Appenzell. Wappen- und Geschlechterbuch*. — AU. — A. Eugster: *Gen. Herisau*. — AJ 1904. — Koller et Signer: *Appenzell. Geschlechterbuch*. [A. M.]

**SIGNORA** (C. Tessin, D. Lugano, V. DGS). Com. de la paroisse de Colla. Au moyen âge, Signora dut faire partie de la grande *vicinanza* de Colla, probablement avec une certaine autonomie locale. En 1686 il est mentionné comme commune et rachetait son obligation de contribuer à l'entretien de l'église San Lorenzo de Lugano. Le *patriziato* ou *vicinanza* fut en commun avec Scareglia jusqu'en 1863; ses biens furent aliénés en 1898. La chapelle San Giuseppe remonte à 1819. *Population*: 1870, 215 hab.; 1920, 86. — *Monitore di Lugano* 1923. — S. Monti: *Atti*. [C. T.]

**SIGNY** (C. Vaud, D. Nyon, V. DGS). Vge et Com. En 1017, *Suniaco*; en 1166, *Signei*. Localité donnée en 1017 par le roi de Bourgogne à l'abbaye de Saint-Maurice et qui passa au siècle suivant aux seigneurs de Prangins. L'abbaye de Saint-Claude en reçut de ces derniers la dime. Bonmont y avait des biens et son église dépendait en 1481 du chapitre de Genève. Des Prangins, la localité passa après 1293 sous la mouvance directe des comtes de Savoie. — DHV. [M. R.]

**SIGRIST, SIEGRIST**. Familles des cantons d'Argovie, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Unterwald, Valais et Zurich.

**A. Canton d'Argovie**. — HANS Siegrist, de Brugg, \* 1860 à Constantinople, D<sup>r</sup> med., médecin à Brugg depuis 1888, ammann de la commune 1896-1917, député au Grand Conseil depuis 1889 et président 1902-1903, conseiller national 1911-1920, médecin cantonal depuis 1921, lieutenant-colonel des services sanitaires. — Liste de ses œuvres dans *DSC*. [H. Tr.]

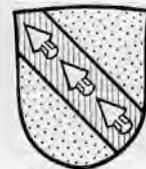
**B. Canton de Glaris**. — MICHEL Sigrist, des Grisons, acheta en 1584 le droit de communier de Schwanden. De là la famille émit des branches à Luchsingen, Linthal où

elle acquit le droit de paroisse en 1654, et dans d'autres communes glaronnaises. Elle n'acquies qu'en 1834 la bourgeoisie cantonale. — Gottfr. Heer dans *JHVG* 23 et 26. [Nz.]

**C. Canton de Lucerne**. SIGRIST. Familles des districts de Hochdorf et Lucerne connues dès le XIII<sup>e</sup> s., de ceux de Sursee et Willisau dès le XIV<sup>e</sup>. — 1. HANS, ammann de Münster 1464-1487. — 2. JAKOB, sautier d'Adelwil 1565-1589, ammann du couvent de Neuenkirch. — 3. JAKOB, juge et banneret du district de Meggen 1589-1621. — 4. JOSEF, d'Ettswil, capitaine 1825, lieutenant-colonel 1831, maréchal à Naples. — 5. LUDWIG, de Menznau, du Grand Conseil 1831, juge cantonal 1841, conseiller d'État 1845. — 6. ALOIS, de Menznau, 1843-1900, D<sup>r</sup> jur., juge cantonal 1873, auteur de la collection des arrêts du tribunal cantonal antérieurs à 1871. — *Cfr.* 56, p. XXVII. — 7. JOSEF, d'Eschenbach et Schüpfheim, \* 1865, curé de Schüpfheim 1897, doyen du chapitre d'Entlebuch, chanoine non résident de Soleure. — *Vaterland* 1922, n<sup>o</sup> 253. — 8. JAKOB, D<sup>r</sup> jur., d'Eschenbach et Lucerne, frère du n<sup>o</sup> 7, \* 1869, avocat à Hochdorf, membre du tribunal cantonal lucernois 1900-1904, et conseiller d'État 1908, chef du département de Justice jusqu'en 1920, puis de celui de l'instruction publique; conseiller aux États 1920. Auteur des avant-projets de la loi d'introduction du code civil suisse de 1911, de la loi d'organisation judiciaire et de procédure civile de 1913, de la loi d'impôt de 1922 et de la loi scolaire du 22 nov. 1929. — *Cfr. Reg.* — *JSG* XIX. [P.-X. W.]

**D. Canton de Schaffhouse**. SIEGRIST, SIEGRIST, SIGRIST. Familles citées à Schaffhouse depuis 1540; elles ne paraissent pas avoir d'origine commune. *Armoiries* de la famille Sigerist encore florissante: d'or à la bande de gueules chargée de trois socs de charnu d'argent (variante: une demi-roue de moulin).

— 1. GEORG, de Tengen, bourgeois de Schaffhouse 1545. — 2. HANS-GEORG, bailli du Reiat 1673, député dans les bailliages tessinois 1674, † 1703. — 3. JOHANNES, 1733-1794, orfèvre, secrétaire du Conseil 1766. — 4. BERNHARD, 20 nov. 1773 - 24 févr. 1843, d'abord or-



févre et maître à l'école des juifs à Randegg; fit comme lieutenant et capitaine au service de France, la campagne d'Espagne 1808, celle de Russie 1812, d'Allemagne 1813, assista aux batailles de Wavre 1814, et des Quatre-bras 1815; chevalier de la Légion d'honneur 1815, reçut de la Confédération la médaille de fidélité. Juge de paix à Schaffhouse 1822, plus tard maître d'école à Altenburg. Ses mémoires: *Meine Reisen in den Jahren 1802-1815* ont paru partiellement dans *BVGSch.* VI. — 5. JOHANN-KONRAD, 1746-1821, premier *Amtmann* schaffhousois de St. Georges à Stein 1815. — 6. JOHANN-KONRAD, fils du n<sup>o</sup> 5, 1774-1833, secrétaire de ville, premier secrétaire de la Chambre d'administration 1798, secrétaire d'État 1803; du Petit Conseil et trésorier 1814-1829, bourgmestre, membre du gouvernement cantonal 1831, trésorier d'État et député à la Diète. — R. Lang: *Gesch. des Kts. Schaffhausen 1798-1803*. — *Festschrift des Kts. Schaffhausen* 1901. — *Regierungskalender*. — 7. JOHANNES, 1725-1802, orfèvre à Saxe-Gotha. — 8. JOHANNES, fils du n<sup>o</sup> 7, \* 22 sept. 1774, médaille, à Leipzig vers 1804 (?). — SKL. — 9. LAURENZ, 1831-1911, président du Conseil de bourgeoisie. — 10. CARL-BERNHARD, 13 oct. 1836 - 16 sept. 1899, conseiller d'État 1895. — [STIEFEL.] — 11. KARL-KONRAD-Benedikt, à Berne, 7 nov. 1846 - 15 oct. 1917, ferblantier, fonda en 1872 la première fabrique suisse d'objets en fer blanc. Membre du comité de l'Union suisse des arts et métiers 1897-1915, du Conseil d'administration de la Caisse nationale d'accidents à Lucerne 1912-1917, du Conseil de la Banque Nationale 1906-1917. Député au Grand Conseil de Berne 1891-1896, colonel d'infanterie. — [C. SIEGRIST.] — 12. HENRI-ERNEST, \* 7 avril 1891 à Paris, D<sup>r</sup> med., professeur d'histoire de la médecine à Leipzig. — Registre généalogique de Schaffhouse. — Voir LL. [STIEFEL.]

**E. Canton d'Unterwald**. SIGRIST. Vieille famille pa-

roissienne de Lungern où elle est éteinte, de Kerns où elle est citée dès 1399, éteinte vers 1650, de Sachseln où elle s'éteint en 1599; communnière de Kägiswil depuis 1584 environ, et autrefois aussi de Schwändi. — 1. WALTER Sigrist, de Tiesselbach de Lungern, cité en 1380, aurait été landammann en 1386 et serait tombé à Sempach où il commandait les Obwaldiens, selon une tradition ultérieure qui n'est pas absolument invraisemblable. — 2. JOHANN, de Kerns, juge et conseiller 1533, landammann 1554. — 3. NIKOLAUS, de Kerns, bailli du Rheintal 1546. — 4. HEINT, de Kerns, juge et conseiller 1534, intendant des bâtiments 1562. — 5. **Jakob-Benedikt**, fils du sautier Bartholomäus, de Kerns, \* 1566, reçu à l'âge de dix ans une bourse du gouvernement pour aller à Turin, entra en 1583 au couvent d'Engelberg, en fut nommé administrateur en 1589 par le nonce; curé de Giswil 1593, de Sachseln 1596, substitut de l'abbé 1602, abbé 1603; il rétablit énergiquement la discipline intérieure et les droits illimités de seigneurie sur la vallée. † 10 mars 1619. — Küchler: *Chroniken von Kerns*. — Le même: *Chronik von Sarnen*. — Le même: *Gesch. von Sachseln*. — P. I. Hess: *Die Sigeriste von Kerns*, dans *OG IV*. — R. Durrer: *Bruder Klaus*. [R. D.]

F. **Canton du Valais**. SIGRIST (MATICULARIUS). Nom de plusieurs familles, de Loèche, Naters, Saas, Viège, Ernen, Fiesch, etc., qu'elles devaient à la fonction d'administrateur de la fortune de l'église. — 1. JOHANN, de Brigade, sculpteur, fin du XVII<sup>e</sup> s. — 2. ANTON, de Brigade, constructeur d'autels; on lui doit ceux en style baroque de Hohenfluh, Mörel 1732 et Schindellegi 1741. — SKL. — *Die Kunstdenkmäler d. Schweiz I*. — 3. CHRISTIAN, d'Ernen, major de Conches 1725 et 1729. — 4. JOHANN-HEINRICH, fils du n° 3, major à plusieurs reprises, capitaine du dizain de Conches 1742-1757, gouverneur de Saint-Maurice 1745 et 1746. — 5. VALENTIN, fils du n° 4, major à plusieurs reprises, banneret de Conches 1767-1798, trésorier général 1771, gouverneur de Saint-Maurice 1773 et 1774, secrétaire d'État 1785, grand-bailli 1791-1798, membre de la chambre d'administration 1799, grand châtelain de Conches de 1802 à 1805, conseiller d'État 1807. † 9 avril 1808. — Voir *BWG VI*. — Archives d'État du Valais. [D. I.]

G. **Canton de Zurich**. SIEGRIST. I. Vieille famille de l'ancienne commune de Veltheim, actuellement de Winterthur, déjà citée à Veltheim en 1461. — II. Famille de Rafz, où elle est citée en 1515, actuellement répandue aussi à Wil. Plusieurs de ses membres furent sous-baillis de Rafz. — [J. FROCK.] — 1. JOHANN, de Rafz, \* 21 mars 1816, † 27 août 1885 à Feuerthalen, peintre à la gouache à Lausanne, Genève et Feuerthalen, travailla surtout pour la maison d'édition Bleuler au château de Laufen; on lui doit de remarquables panoramas du Rigi et du Faulhorn. — 2. SALOMON, \* 1880, peintre et graveur à Zurich. — SKL. [H. KELLER.]

III. SIGRIST; à l'origine SIGRISTLING. Famille noble éteinte, de Winterthur. *Armoiries*: de gueules au bras d'azur tenant une hache du même contournée, emmanchée d'or. ULRICH der Sigriste 1365. — JOHANN, du Conseil 1379 et 1395, administrateur de l'hôpital vers 1400. — LL. — *Zürcher Wappenrolle*, p. 150-151. — *Wappenbuch der Herrenstube zu Winterthur*. [E. D.]

**SIGRISWIL** (C. Berne, D. Thoune, V. DGS). Com. et paroisse, qui embrassent les localités suivantes: Eschlen, Endorf, Gunten, Meiersmaad, Merligen, Raust, Ringoldswil, Schwanden, Sigriswil, Tschingel, Wiler. Sigriswil doit probablement son nom à un Alamanne appelé Siegfried. *Armoiries*: de gueules à une hotte au naturel remplie d'herbes et de fleurs de sinople soutenue de trois coupeaux du même. Sigriswil racheta en 1347, pour 300 livres, les droits du comte Eberhard de Kibourg, passa en 1384 à Berne et forma une juridiction avec Steffisbourg. De 1471 à 1832, Sigriswil fut le siège d'un tribunal libre, dont le président, nommé par l'avoyer de Thoune, fonctionnait comme chef de la commune. Une commune bourgeoise et une commune d'habitants existèrent à partir de 1834, mais la première disparut en 1868. Ses forêts et allmends passèrent à la seconde, qui revendit les allmends à des corporations et à des particuliers. D'après la chronique

de Strättlingen, l'église aurait été construite par Rodolphe II, roi de Bourgogne en 933 et était dédiée à saint Gall. On peut en tout cas admettre avec assez de certitude qu'une église existait à Sigriswil au X<sup>e</sup> s. Comme elle se trouve sur une élévation et était entourée de fortes murailles, il est probable qu'elle servait aussi, au début, à des buts défensifs. Au XII<sup>e</sup> s., le patronage appartenait aux Bremgarten et fut donné en 1223, 1226, 1233, au couvent d'Interlaken. En 1671, l'église fut la proie d'un incendie, qui anéantit de nombreux vitraux, des boiseries sculptées et des fresques. Dans le nouvel édifice, construit par Abraham Dünz, la nef fut allongée de dix pieds. L'église a été consacrée en 1679. Les beaux fonts baptismaux datent du XV<sup>e</sup> s. En 1822, les joueurs de trompette furent remplacés par un orgue. Population: en 1920 (commune) 3469 hab.; village, 440. Registres de baptêmes dès 1671, de mariages dès 1645, de décès dès 1719. — Voir T. Hagenbuch: *Sigriswil am Thunersee*. — C. Howald: *Sigriswiler Chronik* (mss. à la Bibliothèque de Berne). — Fr. Lehmann: *Sigriswil*. — G.-J. Kuhn, dans *Alpina III* et dans *Alpenrosen* 1815. — AHS 1914, 44; 1921, 1922 (armoiries dans l'église). — E.-F. v. Müllinen: *Beiträge I*. — Adolf Schaer: *Sigriswil, eine Heimatkunde*. 1929. [Ad. Sch.]

**SIGRON**. Famille du canton des Grisons, propriétaire à Obervaz déjà en 1498, d'où elle émit une branche à Tiefenkastral. — 1. JOHANN, podestat de Bormio 1539. — 2. SIGRON, podestat de Bormio 1603. — 3. JAKOB-SIGRON, podestat de Bormio 1633. — 4. JAKOB-SIGRON, président de la syndication 1685, podestat de Morbegno 1695. — 5. Sœur AGATA, prieure du couvent de Kazis 1738-1741. † 1780. [J. SIMONET.]

**SILBERISEN**. Famille de Baden, bourgeoise 1460, éteinte à la fin du XVII<sup>e</sup> s. *Armoiries*: roupé de gueules et de sable à trois (2, 1) anneaux d'or sertis de pierres d'azur. — CHRISTOPH, \* 1541, conventuel de Wettingen 1560, abbé 1563, déposé en 1580 à cause d'une mauvaise administration; il reprit sa charge de 1584 à 1594, puis démissionna définitivement pour se vouer à des travaux d'histoire. † 21 juil. 1608. De son époque datent des manuscrits illustrés du couvent (actuellement à la Bibl. cant. d'Aarau), parmi lesquels une grande chronique suisse, achevée en 1576 et la copie en deux volumes de celle de Werner Schodoler, toutes ornées de dessins à la plume, enluminés, et précieux pour l'histoire des mœurs et du costume. — ADB. — E.-F. v. Müllinen: *Helvetia sacra I*, p. 203. — G. v. Wyss: *Gesch. d. Historiogr.* — *Turicensia* 1891, p. 52. — J. Zemp: *Bilderchroniken*. — SKL. — W. Merz: *Wappenbuch... Baden*. [H. Tr.]

**SILBERMANN**. Célèbre famille saxonne de facteurs d'orgues. — 1. ANDREAS, \* 1678, † 1734 à Strasbourg, travailla à Bâle en 1711 à l'orgue de la cathédrale, fit en 1712 un nouvel instrument pour l'église Saint-Pierre et pour celle de Saint-Léonard. — 2. JOHANN-ANDREAS, \* 1712 à Strasbourg, † 1783, fils du n° 1, construit en 1761 de nouvelles orgues pour la cathédrale d'Arlesheim près de Bâle, pour l'église française de Bâle 1767, pour celle de Saint-Théodore au Petit-Bâle 1770. — BJ 1927. [C. Ro.]

**SILBERNAGEL**. Famille de la ville de Bâle, originaire de Heuchelheim près de Landau (Bavière), devenue bourgeoise en 1816. — ALFRED, \* 1877, avocat et notaire, président du tribunal civil 1907-1923, précurseur d'une réforme dans la procédure pénale contre la jeunesse et d'une meilleure protection juridique pour les enfants illégitimes; auteur de l'initiative pour la création à Bruxelles d'un office international pour la protection de l'enfance. Président honoraire de l'Association internationale pour la protection de l'enfance; il fonda en 1926 la société philhellène *Hellas*. Auteur de nombreux travaux de droit comparé sur la protection de l'enfance, etc. [H. J.]

**SILENEN** (C. Uri, V. DGS). Com. et Vge paroissial. *Armoiries*: celles de la famille von Silenen. En 857, *Silana*; 1257, *Silenon*; plus tard *Silinen*, du ahd. *sil*, lat. *fossa* = *Silinun* = colonie dans un lieu étroit. La chapelle passa par donation du roi Louis-le-Germanique au couvent de SS. Félix et Régula à Zurich en 853. Les possessions du Fraumünster, de Silenen aux Schöllenen,

étaient administrées par un *Meier*, dont la charge fut remplie par la famille von Silenen de 1243 à 1363. La « Schweiz » de Silenen et Gurtellen, avec l'élevage en grand des moutons et du gros bétail appartenait au *Salland* du Fraumünster. Les comtes de Rapperswil, les couvents de Wettingen, d'Engelberg et d'Étenbach avaient aussi des biens dans l'ancienne paroisse de Silenen qui englobait les communes actuelles de Gurtellen, Wassen et Göschenen. En 1426, les paroissiens rachetèrent à l'abbesse de Zurich la charge du *Meier* et la collation de l'église. Wassen fut détaché de la paroisse avec Göschenen en 1623, et Gurtellen, Bristen et Amsteg en 1902. L'église paroissiale, dédiée à saint Albin, fut détruite par une avalanche, rebâtie et inaugurée en 1347. L'édifice fut encore reconstruit en 1481 et 1754, et orné de sculptures et d'autels de Ritz. La commune de Silenen était avant 1848 la cinquième du canton d'Uri; elle englobe actuellement les paroisses de

**SILENEN, von.** Famille du canton d'Uri, qui se transplanta de Silenen, son berceau, à Lucerne et au Valais. *Armoiries* : d'or au lion rampant de gueules. La famille de chevaliers et ministériaux de Silenen est issue des « an der Matten » de Silenen. HEINRICH an der Matta von Silenen et KONRAD an der Matten sont cités dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. — 1. WERNER, chevalier, *Meier* de Silenen 1243-1258, témoin 1243, 1256, 1258; le comte Rodolphe de Habsbourg l'établit premier des 4 notables chargés, le 23 déc. 1257, d'arbitrer la réconciliation des Izelin avec les Gruoba. — 2. **Arnold**, fils de Konrad susmentionné, *Meier* de Silenen 1290-1309; à la tête du pays



comme landammann en 1291, il fut de ce fait l'un des fondateurs historiques de la Confédération, et il conclut aussi le 16 octobre 1291 l'alliance avec Zurich. Il est encore le 25 juin 1309 arbitre à Engelberg entre le couvent et les gens de la vallée. — 3. GREGOR, serviteur du Fraumünster de Zurich, auquel il donna le 13 févr. 1283 divers biens et sa maison de pierre à Unter-Silenen. — 4. KONRAD, fils du n° 2, transplanta la famille au Valais et épousa à Viège la riche Aymoneta de Platea. — 5. RUDOLF, petit-fils présumé du n° 2, *Meier* de Silenen 1331-1358 avec son frère Heinrich, n° 6, possédait d'importantes terres aussi dans le Schächental. — 6. HEINRICH, seul titulaire de la charge de *Meier* de Silenen 1360-1365, arbitre 1348, 1365. — 7. **Arnold**, réunit les biens de la famille en Uri à une partie de ceux du Valais, et entra par son épouse Verena de Hunwil en possession du château de Küssnacht et de la charge de *Meier* d'Emmen. Secrétaire du pays d'Uri 1392-1419, *Meier* de Silenen jusqu'en 1426, date à laquelle la charge cessa d'exister, député à la Diète et membre du Conseil d'Uri 1404-1418, ammann de Zoug 1407, bailli de Léventine 1413-1416, envoyé auprès du duc de Milan 1426, arbitre 1413, souvent témoin, bienfaiteur de l'église paroissiale de St. Albin à Silenen, qu'il orna de vitraux.

— 8. **Jost**, fils du n° 7, \* vers 1435 à Küssnacht, chanoine de Lucerne 1457, prévôt de Beromünster 1469. C'est sous son administration que fut fondée l'imprimerie de Beromünster en 1470. Zélé partisan de la France, il fut à plusieurs reprises chargé de missions en Suisse par Louis XI; il travailla au rapprochement des Confédérés avec ce monarque, fut un des négociateurs de la Paix perpétuelle de 1474; fit partie de la délégation française à la Paix de Fribourg en 1476. Coadjuteur de l'évêque de Grenoble 1475, évêque de Grenoble 1479, de Sion 1482. En cette qualité, il renouela l'alliance du Valais avec Lucerne, Uri et Unterwald en 1484, fit alliance avec Berne en 1489. En 1495, il fut à la tête des Valaisans qui, avec les Confédérés, rejoignirent l'armée de Charles VIII à Verceil, le 7 octobre. Trois jours après, la paix était signée, et les Suisses durent rentrer dans leurs foyers où il furent accueillis avec des reproches. L'adversaire de Silenen, Georges Supersaxo profita de cette circonstance pour provoquer un soulèvement des Hauts-Valaisans en 1496. L'évêque, assiégé dans Sion, dut résigner ses fonctions. Il mourut au milieu de l'année suivante. — 9. ALBIN, frère du n° 8, capitaine de la garnison d'Yverdun 1475, capitaine dans les troupes lucernoises à Morat et à Nancy; créé chevalier à Nancy. Acquit en 1495 la seigneurie de Rüssegg, qu'il revendit peu après à la ville de Lucerne. — 10. KASPAR, fils du n° 9, servit en France sous Charles VIII, dans la campagne de Naples; bailli d'Ebikon 1497, capitaine 1505, puis colonel de la garde pontificale à Rome. † 1517 à Rimini. — 11. KASPAR, fils du n° 10, capitaine de la garde pontificale 1558. † 1564, dernier de la famille. — LL. — LLH. — ASG 1881, p. 391. — *Landleutenbuch*, aux arch. d'État. — J.-A. Imhof: *Liber genealogiarum* (mns.). — F.-V. Schmid: *Gesch.* — E. Wymann: *Schlachtjahrzeit*. — Zeller-Werdmüller: *Denkmäler*. — G. Abegg: *Beitr. zur Gesch. des Urner Schulwesens*. — *Gfr. Reg.* — ZSK 1910, p. 162. —



Silenen en 1830. Tour du château des nobles de Silenen et chapelle des 14 Apotropeés. D'après une aquarelle de J. Meyer.

Silenen, Bristen et la partie de celle d'Amsteg située sur la rive droite de la Reuss. Le long de l'ancienne route du Gothard, à Ober-Silenen (Dörfli), se dresse la tour des Silenen, probablement l'ancienne mayorie; elle fut restaurée en 1897 par le canton. Les Silenen eurent pour successeurs les Troger. Au Sud se trouve la chapelle des 14 Apotropeés qui doit avoir été bâtie en 1081. Elle fut relevée de l'incendie de 1666 et ornée de peintures; elle a été l'objet d'une restauration artistique en 1925. A 500 m. au Sud de la tour des Silenen se dresse la ruine de Zwing-Uri, qui aurait été détruite en 1291 lors du soulèvement contre les juges (baillis) étrangers. Elle a passé en 1928 à la Société des châteaux suisses. Lors des luttes entre Français et Autrichiens en 1799, il y eut plusieurs rencontres à Silenen. Le 25 septembre, le général Lecourbe, avec 6000 hommes, força le passage du pont d'Amsteg. En mai 1687, la commune de Silenen eut fort à souffrir d'un vaste incendie de forêt qui dura une semaine. Registres de baptêmes dès 1580, de mariages dès 1741, de décès dès 1760. — LL. — LLH. — MAGZ VIII. — A. Nüscher: *Die Burg Silenen*. — H. Zeller-Werdmüller: *Die Denkmäler aus der Feudalzeit in Uri*. — ASG 1881, p. 391. — ZSK 1910, p. 161. — W. Gschli: *Origines*. — *Schweiz. Rundschau* 1905, n° 6. — K. Gisler: *Der Turm zu Silenen*, dans *Schweizerfamilie* 1920, n° 24. — *Bürgerhaus in Uri*. — *Burgen und Schlösser der Schweiz*, 2<sup>e</sup> livr., p. 30. — *Gfr. Reg.* — *Nbl. von Uri* 1898, 1899, 1900, 1901, 1906, 1912, 1914, 1916, 1919, 1920, 1921, 1922, 1924, 1925. — F.-V. Schmid: *Geschichte des Kts. Uri*. — K.-F. Lusser: *Leiden und Schicksale*. — A. Lütolf: *Sagen und Legenden aus Uri*. — Jos. Müller: *Sagen aus Uri*. — *Urner Wochenblatt* 1901, n°s 44-45; 1903, n° 38; 1922, n°s 19, 20; 1925, n° 42; 1928, n° 34. — *Gothard-Express* 1912, n°s 2 et 3. — *Uri, Land u. Leute*. [F. GISLER.]

*Schweiz. Rundschau* 1905, p. 427. — R. Durrer : *Die Schweizergarde in Rom.* — *Nbl. v. Uri* 1909, p. 5, 25; 1913, p. 49, 53. — W. Gschli : *Origines.* [Fr. Gisler et L. S.]

**SILIMAND, SILIMANDI, SILLIMAN.** Famille d'origine italienne, bourgeoise de Genève en 1530, où elle est éteinte. Elle a donné plusieurs membres du Conseil des Deux-Cents. *Armoiries* : d'azur au chevron accompagné en chef d'un croissant renversé et à dextre et à senestre d'une étoile, le tout d'or; en pointe un cyprès de sinople. Une branche fixée à Neuchâtel y est devenue bourgeoise en 1729; elle se continue à Bordeaux. — 1. ANTOINE-HENRY, 1766-1837, boursier de Neuchâtel, juge aux Trois-États 1813. — 2. HENRI, fils du n° 1, 1796-vers 1840, négociant, fondateur de la maison Silliman et C<sup>ie</sup>, à Bordeaux. — Galiffe : *Not. gén.* III. — E. Quartier-la-Tente : *Familles bourgeoises de Neuchâtel.* — *La Soc.*



du Jardin de Neuchâtel.

[H. Da.]

**SILLERY, NIC. BRULART.** Voir BRULART.

**SILLIG, FRÉDÉRIC-ÉDOUARD,** 1804-1871, de Frankenthal (Saxe), bourgeois de La Tour de Peilz (Vaud) 1849, professeur, pédagogue distingué, fondateur de l'Institut de Bellerive à La Tour de Peilz. — *Livre d'Or.* [M. R.]

**SILS IM DOMLESCHG** (roman. SEGLIAS) (C. Grisons, D. Hinterrhein, V. DGS). Vge et Gom. où l'on a trouvé des objets romains. Sur le territoire communal se dressaient les châteaux de Hohenrätien, Balenstein, Campi et Ehrenfels. Une famille du nom, qui fait son apparition au commencement du XIII<sup>e</sup> s., probablement établie à Ehrenfels, devait fournir le bouffon de l'évêque de Coire et appartenait de ce fait aux ministériaux de ce dernier. Elle tenait aussi en fief épiscopal la charge d'ammann du Domleschg. A l'origine, Sils dépendait de Schams et ne fut rattaché au Domleschg probablement que lors de l'acquisition de ce comté par l'évêque en 1456. En 1472, le comte de Werdenberg-Sargans ratifia, à la suite de l'arbitrage de Friess, la dépendance de Sils de la juridiction de Fürstenau. Sils appartient depuis 1851 au cercle du Domleschg. La Réforme y pénétra déjà dans les vingt premières années du XVI<sup>e</sup> s. L'église St. Cassian, sise entre le village et les châteaux de Campi et Balenstein ne servit plus qu'aux services funèbres lorsqu'une autre eut été édiflée dans Sils. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> s., les hautes eaux du Rhin et de la Nolla causèrent de grands dégâts; en 1807, la plus grande partie des cultures sur les rives du Rhin furent emportées. Le village fut presque complètement incendié en 1887. Le château construit au XVIII<sup>e</sup> s. par la famille Donaz sert actuellement de bâtiment scolaire et communal. Registres de paroisse dès 1630. — P.-C. Planta : *Currät. Herrschaften.* — W. v. Juvalta : *Forschungen zur Feudalzeit.* — T. et C. v. Mohr : *Cod. dipl.* — Muoth, dans *JHGG* 1897. — H.-L. Lehmann : *Die Republik Graubünden* 1797. — E. Camenisch : *Ref.-Gesch.* — E. Lechner : *Thuisis und die Hinterrheintäler.* — E. Pöschel : *Burgbuch.* — P. Liver : *Vom Feudalismus zur Demokratie I* dans *JHGG* 1929. [P. GILLARDON.]

**SILS IM ENGADIN** (roman. SEGL) (C. Grisons, D. Maloja, V. DGS). Com. de la Haute Engadine comprenant Sils-Maria, Sils-Baselgia, Fex et Gravasalyvas. *Maria* dérive de *Majoria* = majorie; *Baselgia* indique le lieu de l'église principale. *Silses* est cité pour la première fois dans un rentier épiscopal du XI<sup>e</sup> s. L'évêque y avait une écurie à l'usage des chevaux de transport utilisés au trafic par le Julier et l'Engadine. Sils tirait aussi de ce trafic son principal revenu, à côté de l'agriculture et de la pêche. Il formait une *Porte*, ou associa-

tion de transport, avec Silvaplana et Saint-Moritz. Le château de Chasté, dont il subsiste quelques restes, dut être un fief de l'évêque, puis des Planta. Sils racheta en 1437 le *castlano* de *Sellio* de cette vassalité. Plus tard, le château paraît avoir de nouveau passé à des particuliers sans que les droits que la commune avait sur lui fussent complètement éteints. Il en résulta en 1586 un conflit entre les héritiers de Johann Maurus (Castelmur ?) de Sils, propriétaires du château et la commune de Sils. Celle-ci dut payer 400 florins à l'autre partie, mais conserva le château. Sils dépendit de tout temps au point de vue politique de la juridiction d'ob Fontana merla et ainsi de la Ligue de la Maison-Dieu. Il avait un ammann en propre. Les affaires criminelles relevaient de la haute-juridiction de la Haute-Engadine. Cet état de choses est resté sans grands changements jusqu'à nos jours. Au spirituel, Sils constitua avec Silvaplana et St. Moritz la paroisse supérieure d'ob Fontana merla. Son église principale était dédiée à saint Michel; il y avait aussi des chapelles à Sils-Maria et



Sils Maria vers 1860. D'après une gravure sur acier de A. Fesca (Bibl. Cantonale, Coire).

Fex. La Réforme ne fit son apparition qu'en 1552 avec le réformateur et réfugié italien Vergerius. Sils devint à l'époque moderne une station climatique et à ce titre le séjour préféré du philosophe Nietzsche. Registres de naissances dès 1726, de mariages et de décès dès 1790. — Mohr : *Cod. dipl.* — P.-C. Planta : *Currätische Herrschaften.* — E. Camenisch : *Ref.-Gesch.* — E. Pöschel : *Burgbuch.* — Regestes d'archives aux Arch. d'État. — U. Campell : *Topogr.* [P. GILLARDON.]

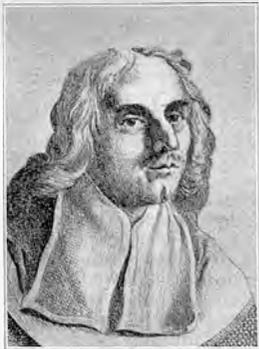
**SILVA.** Nom de famille tessinoise. Les de la Silva sont signalés à Lumino dès 1168 et à Melano en 1255. Les Silva de Morbio-Inferiore, mentionnés dans cette localité au XVI<sup>e</sup> s. déjà, sont probablement originaires de Lezzeno (Lac de Côme). Cette famille s'est éteinte en 1879; ses *Armoiries* : coupé, au 1 d'argent à un lion passant de gueules adextré de trois sapins de sinople; au 2, fascé, enté, ondé de six pièces d'argent et de gueules (variante). Les Silva de Morbio-Inferiore ont donné plusieurs artistes — 1. **Francesco**, \* à Morbio 1560, † 1641, sculpteur et stucateur. Quelques auteurs lui attribuent les bas-reliefs du portique de Saint-Pierre à Rome. Il travailla à Loreto (grande fontaine sur la place de la basilique), dans les cathédrales de Côme, de Fabriano, à Varese, Tirano, Locarno. On lui doit entre autres 140 statues dans dix des chapelles des mystères de la vie de Jésus-Christ le long de la montée à Santa-

Maria del Monte, au-dessus de Varese; la restauration des églises Sant'Anna et Sant'Ignazio à Côme; les statues des chapelles de la Nativité et de la descente du Saint-Esprit à la Madonna del Sasso sur Locarno (1621). Il est peut-être identique à Francesco Silva qui était *plebano* de Balerna en 1623, 1625, 1636. — 2. **Agostino**, fils du n° 1, 1628-1706, sculpteur, stucateur et architecte. Parmi ses nombreux travaux, il faut citer : la plus



Francesco Silva.  
D'après une gravure sur cuivre  
de R. Schellenberg.

grande partie des statues des deux chapelles des mystères de la Madonne del Soccorso à Lenno (lac de Côme) (1665-1667); le groupe de l'Ascension dans la cathédrale de Côme (1666-1669); les bas-reliefs en terre cuite dans l'église de Morbio-Inferiore; des stucs à San Marco et dans l'église des dominicains (chapelle Odescalchi) à Côme, et, avec son fils Francesco, les stucs et les décorations de l'église paroissiale de Careno (lac de Côme). Comme architecte, il fit les plans du palais Volpi à Côme, des palais épiscopaux de Balerna et Loverciano à Castel-San-Pietro, de l'église paroissiale de Castel-San-Pietro



Agostino Silva.  
D'après une gravure sur cuivre  
de R. Schellenberg.

(1678), etc. C'est peut-être lui qui était *plebano* de Balerna en 1693. — 3. **PAOLO**, \* probablement 1645, *plebano* de Balerna 1675-1676. — 4. **SIMONE**, D<sup>r</sup> en droit canon, † 5 mai 1681 à 83 ans, prévôt de San Fedele à Côme; fonda en 1681, à Morbio-Inferiore, un bénéfice à son nom. — 5. **DOMENICO**, dit Selva mais appartenant probablement à la famille Silva, cité à Rome de 1606 à 1621, travailla dans la basilique Santa-Maria Maggiore et à la construction du palais apostolique. — 6. **GIOVANNI-FRANCESCO**, fils du n° 2, \* 1660, † 1738 à Bonn, sculpteur à Rome, dans les Marches d'Ancone et à Bologne. A Rome, il fut un des *virtuosi* du panthéon. On lui doit la statue de saint Antoine à Genestrerio, des stucs dans l'oratoire de la Vierge à Morbio-Superiore, une *gloria* des anges dans la basilique Saint-Antoine à Padoue. Il travailla avec son père à Lenno et à Careno. Appelé par le prince-électeur de Cologne, il devint architecte de sa cour et acquit une grande renommée. — 7. **CARLO-FRANCESCO**, \* 1660 à Morbio-Inferiore, † 1727 à Milan. Il abandonna assez tôt la sculpture pour s'adonner à l'architecture. Il construisit entre autres, à Côme l'église Sant'Eufemia, à Milan l'escalier d'honneur du palais Visconti. Il dévia le Pô à Crémone et construisit le grand pont de Marignano, ce qui lui valut d'être nommé par l'empereur Charles VI ingénieur de la cour. On lui doit aussi la fameuse forteresse de Pizzighetone, à propos de laquelle il fut accusé de haute trahison; il put faire la preuve de son innocence, mais mourut peu après. Fit construire à ses frais, à Morbio-Inferiore, l'église Saint-Roch. — 8. **CARLO-ANTONIO-BENEDETTO**, fils du n° 6, 1705-1788, sculpteur et stucateur; travailla à Bologne (à Saint-Ignace et Saint-Dominique), Orvieto, Foligno, Città di Castello, Pérouse, Balerna (église paroissiale). — 9. **FRANCESCO-ANTONIO**, fils du n° 8,

\* 1731, peintre, a laissé des fresques à Bologne, à Rome et à Côme. Vivait encore en 1784. — 10. **GIOVANNI**, \* à Morcote suivant *SKL*; étudia à Bologne 1758-1760. Peintre décorateur et d'histoire. A Morcote on ne trouve aucune trace de lui. — *SKL*. — J.-C. Füssli: *Gesch. d. besten Künstler*. — *Arch. stor. lomb.* XI, XII. — P. Vegezzi: *Esposizione storica*. — G.-P. Corti:

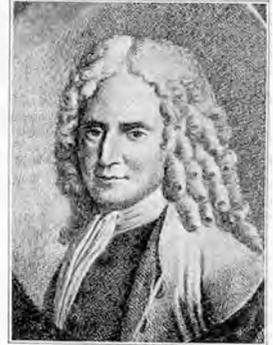
*Famiglie patrizie d. C. Ticino*. — *AHS* 1916. — St. Francini: *La Svizzera italiana*. — L. Brentani: *L'antica chiesa... in Bellinzona*. — *BStor.* 1879, 1883, 1885, 1901, 1903, 1904, 1909, 1915. — *I Santuari d'Italia* 1928, VI; 1929, VI. — Fl. Bernasconi: *Le maestranze ticinesi*. — A. Oldelli: *Dizionario*. — G. Bianchi: *Artisti ticinesi*. — S. Monti: *Atti*. — G. Simona: *Note di arte antica*. — *LL*. — *Riv. archeol. com.* 1910, 1916. [C. TREZZINI.]

**SILVAPLANA** (rom. SALAPLAUNA) (C. Grisons, D. Maloja. V. DGS). Com. et Vge. Le nom rappelle une ancienne forêt située dans la plaine au bord du lac. A Silvaplana se rattachent les trois villages voisins de Surlej, Campfer et Albanas. La première mention ne date que de la fin XIII<sup>e</sup> s., mais l'ancienne route romaine, qui vient de Chiavenna et quittait la vallée à Silvaplana pour se diriger au Nord par le Julier, permet de conclure à une colonisation fort ancienne. Du fait de sa situation, le village était le siège d'une association de transport (*Porte*) Sils-Silvaplana-Saint-Moritz, qui assurait le trafic par le Julier et en aval de l'Engadine. Politiquement, la localité se rattachait, comme Sils, à la juridiction d'ob Fontana merla, de la Ligue de la Maison-Dieu. Elle avait aussi son propre ammann. Les litiges importants relevaient de l'ammann de la juridiction, tenu de connaître des cas, durant trois semaines à Samaden, la quatrième alternativement à Silvaplana et à Sils. Le village relève depuis 1851 du cercle de la Haute-Engadine, identique à l'ancienne haute-juridiction. Au spirituel, il formait avec Sils et Saint-Moritz la paroisse supérieure d'ob Fontana merla et son église était dédiée à la Vierge Marie. La Réforme ne fut adoptée qu'en 1555, probablement aussi sous l'influence du réfugié et réformateur Vergerius. Registres de paroisse dès 1750. — P.-C. Planta: *Die currät. Herrschaften*. — E. Gamenisch: *Ref.-Gesch.* — U. Campell: *Topogr.* — F. Sprecher: *Chronik*. — E. Pöschel: *Burgenbuch*. — *Reg. des arch. com. aux Arch. d'État*. [P. GILLARDON.]

**SILVESTRE** ou **SYLVESTRE**. Familles des cantons de Genève et de Vaud.

**A. Canton de Genève.** Plusieurs familles genevoises portent ce nom; l'une est originaire de Dienville près Troyes en Champagne, bourgeoise de Genève en 1555; une autre, de Thorens en Faucigny, bourgeoise en 1559. A une troisième famille, originaire de Chêne, reçue à l'habitation en 1786, citoyenne en 1792, appartient: — 1. **HENRI**, \* 1842 à Genève, † 1900 à La Tour-de-Peilz, professeur à l'école des Beaux-Arts de Genève: 1871. Son fils — 2. **ALBERT**, \* 1869, lui succéda comme professeur, 1895-1920. — A. Bourdillon: *H. Silvestre et ses Nos anciens et leurs œuvres* 1902, 1905. — *PS* 1906. — *SKL*. — Covelle: *LB*. — *Arch. d'État Genève*. [H. G.]

**B. Canton de Vaud.** Plusieurs familles bourgeoises de Nyon 1502, d'Aigle 1631, de Morges 1639, de Vevey 1690, venant probablement toutes de France, cette dernière de Manosque en Provence. Elle a donné: — 1. **DAVID**, † 1700, régent à Moudon, pasteur à Avenches 1678, à Saint-Cierges 1682, à Morat 1688-1700. — 2. **DAVID**, 1691-1734, fils du n° 1, neveu du major Davel, étudiant en théologie, dut, après l'exécution de son oncle, s'exiler en Hollande où il mourut. — *RHV* 1918. [M. R.]



Carlo-Francesco Silva (n°7).  
d'après une gravure sur cuivre  
de R. Schellenberg.

**SILVESTRELLI (AFFAIRE).** Le 5 févr. 1902, le commandeur Giulio Silvestrelli, ministre plénipotentiaire du gouvernement italien à Berne depuis le 10 sept. 1901, rendit attentif le président de la Confédération, M. Zemp, au cours d'un entretien, à un article paru dans le journal anarchiste *Il Risveglio*, du 18 janv. 1902, qui contenait des allusions calomnieuses pour la mémoire du roi Humbert. Le Conseil fédéral déclara, le 25 février, qu'aux termes de l'art. 42 du droit pénal fédéral, l'injure publique faite à un souverain étranger n'était passible de poursuites qu'à la double condition que le gouvernement intéressé requit cette poursuite et se déclarât prêt à accorder la réciprocité à la Confédération. Silvestrelli répondit à cette note avec raideur, rendant le Conseil fédéral responsable de telles publications, sur quoi, le Conseil fédéral écarta, le 12 mars, les accusations et les reproches du ministre. Ce dernier s'obstina dans son point de vue et refusa comme inadéquante la solution juridique. Le Conseil fédéral chargea alors son représentant à Rome, le ministre Carlin, de s'en ouvrir au ministre Prinetti et de solliciter de lui le rappel de Silvestrelli. Cette démarche étant restée infructueuse, le Conseil fédéral rompit les relations avec le représentant de l'Italie, à quoi le gouvernement italien répondit en cessant de recevoir Carlin. Grâce à l'intervention de l'Allemagne, les relations entre la Suisse et l'Italie furent rétablies le 30 juillet, les deux ministres étant rappelés en même temps et remplacés par des chargés d'affaires. La légation de Belgique s'était chargée entre temps des intérêts suisses à Rome. Silvestrelli se rendit aussi impossible à Madrid par la suite. — Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale du 15 avril 1902, dans *FF* 1902, II. — J. Winiger : *Bundesrat J. Zemp*, p. 473. [H. T.]

**SILVESTRO**, de Melide, sculpteur à Rome, cité depuis 1561. En 1565, il sculpta, avec Roeco de Montefiascone, les armoiries papales à la Scala regia du palais du Vatican. — *SKL.* — *BStor.* 1885. [C. T.]

**SILVIO**, ENRICO, dit d'Asti, mais originaire, semble-t-il, de Mezzovico, \* 1556, † à Rome 1612. Il entra dans l'ordre des Carmes. Clément VIII le nomma théologien de la Congrégation de Auxiliis et ensuite vicaire général de l'ordre 1596. Nommé général en 1598, il réforma l'ordre, auquel il donna de nouvelles constitutions, et l'accrut de 44 nouvelles maisons. Evêque d'Ivrea en 1612, il mourut avant de prendre possession de son diocèse. — *LL.* — S. Borroni : *Ticino Sacro.* — *AHS* 1925. [C. T.]

**SILVIUS**, PUBLIUS ANNEIUS. Voir SALVIUS.

**SIMEON.** Famille de Lenz et Alvaneu (Grisons). — 1. JAKOB Simeon von Buchberg, \* 1719, chanoine de Coire 1744, curé de Sargans et Meran, † 1776. — 2. HERMENEGLD, de Lenz, \* 1822, gardien de la cathédrale de Coire, professeur de morale au séminaire de prêtres de Coire 1868, curé de la cathédrale 1880-1892, cistercien à Marienstadt (Nassau) où il mourut le 11 avril 1905. — C.-M. Tuor : *Die residierenden Domherren.* — G. Mayer : *St. Luzi bei Chur.* — 3. JAKOB-ANTON, d'Alvaneu, \* 1832, professeur et économiste au collège de Schwyz, curé de Churwalden 1877-1890, chanoine et administrateur épiscopal. † 1890. — 4. JOSEF-ANTON, de Lenz, \* 1843, curé de Reams et chanoine de Coire. † 1908. — 5. GEORG, de Lenz, \* 1859, professeur à Disentis, curé à Medels et Brienz, chanoine de Coire, vicaire épiscopal. † 1914. — 6. ANTON, de Lenz, \* 1872, archiviste épiscopal, chancelier épiscopal depuis février 1921, chanoine de Coire 1925. — J. Simonet : *Die Weltgeistlichen Graubündens.* [J. SIMONET.]

**SIMMEN, SIMEN.** Familles des cantons des Grisons, Tessin et Uri.

A. **Canton des Grisons.** SIMMEN, aussi SIMON. Les Simmen du Rheinwald, d'Obersaxen et du Prätigau (Fideris), sont probablement des Walsers. A Coire ils sont bourgeois depuis 1856. — 1. CHRISTIAN Simmen, d'Alvaneu, *Obmann* en 1708 dans un conflit entre Tiefencastel et les communes de la juridiction de Belfort. — 2. CHRISTIAN-ANTON, landammann de la juridiction de Belfort 1771. — 3. SEBASTIAN Simon (origine incertaine), podestat de Plurs 1575. — 4. ULRICH Simon, de Malans, podestat de Teglio 1577. — Les

Simmen de Zernez se nomment au XVI<sup>e</sup> s. Simon. — *LL.* — *LLH.* — Th. Mohr : *Dokumentsammlung.* — Diétr. Jäcklin : *Wappen der Bürgergeschlechter von Chur.* — [L. J.] — JOHANN-PETER, d'Alvaneu, professeur de philosophie à l'université de Vienne, plus tard chanoine de St. Stephan de cette ville. † comme prieur de cette cathédrale 1776. — J. Simonet : *Die Weltgeistlichen Graubündens.* [J. S.]

B. **Canton du Tessin.** SIMEN. Famille d'Andermatt venue à Bellinzone vers 1750 et reçue à la bourgeoisie vers 1810. *Armoiries* : d'azur à un croissant renversé d'or accompagné en pointe de deux étoiles du même. — RINALDO, 8 mars 1849 - 20 sept. 1910, chef du parti radical tessinois, journaliste, fondateur et codirecteur des journaux : *L'Impavido*, *Il Tempo*, 1874, *Il Doveve*, 1878 ; directeur du *Ginnasta*, 1869-1880. En 1890, il fut le chef de la révolution de septembre et président du gouvernement provisoire. Député à la constituante 1892, conseiller d'Etat 1893-1905, député au Conseil des États 1893-1905, président 1899. Directeur du V<sup>e</sup> arrondissement des C. F. F. 1905. — *AHS* 1925. — S. Dotta : *I Ticinesi.* — *L'Educatore* 1910, 1923. — *Inchiesta fed. sui fatti dell' 11 settembre 1890.* [C. T.]

C. **Canton d'Uri.** SIMMEN, SYMON, SIMEN. Famille de la vallée d'Urseren connue depuis le XV<sup>e</sup> s. *Armoiries* : d'azur au croissant accompagné en pointe de deux étoiles. MARTIN, d'Hospental, et MARTIN, d'Andermatt, † à Marignan 1515. — 1. HANS, ammann de la vallée d'Urseren avant 1558, député au renouvellement de la combourgeoisie avec Uri 1532. — 2. JOSEF (Franz-Josef), jésuite, de Realp, \* 28 juil. 1801, provincial de la province de Haute-Allemagne 1839-



Rinaldo Simen.  
D'après une photographie.

1842, recteur de Fribourg en Suisse 1842, recteur et professeur au séminaire de Lucerne 1845-1847, puis professeur au collège catholique supérieur de Londres, assistant à Rome. † 9 déc. 1850 à Galero près de Rome. — 3. ANDREAS (Josef-Fidel), frère du n<sup>o</sup> 2, de Realp, \* 1<sup>er</sup> sept. 1808, capucin, gardien de Schwyz 1845 et 1872, à Schüpfheim 1848, Sursee 1854, Rapperswil 1856, Zoug 1859, Olten 1865, Soleure 1868, définitiveur de la province suisse 1860-1865, † 10 nov. 1877 à Lucerne. — 4. JOSEF (Josef-Anton-Florentin), jésuite, \* 8 déc. 1832, missionnaire 1870, professeur au collège S. Leopoldo du Brésil 1872 ; il en devint bientôt directeur et l'agrandit notablement ; supérieur et curé du territoire missionnaire de Santa-Cruz 1887-1890, de S. Sebastiao du Gabon 1892, de nouveau à S. Leopoldo comme spirituel depuis 1908, puis à Bom Principio. † 25 sept. 1914. — La famille a donné encore bien des religieux réguliers et séculiers, des conseillers, juges de la vallée, juges, baillis de village, etc. — E.-F. v. Müllinen : *Helvetia sacra*, p. 45. — *Wochenblatt von Uri* 1845, n<sup>os</sup> 28, 42. — *Sonntagsblatt für das kath. Volk* 1860, p. 424. — R. Hoppeler : *Ursern im Mittelalter.* — *Sonntag* 1920, n<sup>o</sup> 36. — *Vaterland* 1920, n<sup>o</sup> 185. — *Urner Wochenblatt* 1901, n<sup>o</sup> 42 ; 1914, n<sup>o</sup> 51 ; 1920, n<sup>os</sup> 31, 32. — E. Wymann : *Schlachtfahrzeit.* — *ZSK* 1927, p. 31. — *Gfr. Reg.* — *Hist. Nbl. v. Uri* 1909, p. 98 ; 1917, p. 70 ; 1918, p. 61, 68 ; 1926, p. 91 ; 1927, p. 42 ; 1928, p. 3, 71. — P. Leopold Durgai : *Hist. Reminiscenzen über die Kapuziner aus dem Urserental.* [F. GISTLER.]

**SIMMENEGG** (C. Berne, D. Obersimmental, Com. Boltigen. V. DGS). Ruines d'un château entre Enge et Boltigen. On n'est pas renseigné sur les origines du château ; en 1276, il est appelé *Simieca* dans un acte de vente passé par le couvent de Sels (Alsace). La seigneurie de Simmenegg passa, en 1346, des Strättlingen à Johann von Bubenber, en 1353 aux Gruyère, en

1354 aux Weissenburg et à Thüring von Brandis. A la mort de Johann von Weissenburg, 1368, Brandis fut seul propriétaire de la seigneurie. Le neveu de ce dernier, Rudolf von Aarburg, reçut Simmenegg en fief, en 1375, de l'empereur Charles IV, mais pendant longtemps ses droits ne paraissent guère avoir existé que sur le papier. Sa parenté lui contestait l'héritage, et les droits seigneuriaux étaient exercés par Mangold von Brandis. Sous ce dernier eut lieu, en 1377, un soulèvement des sujets de la seigneurie ; le conflit fut apaisé par la médiation de Berne en 1378. Rudolf von Aarburg fit en 1385 un traité de combourgeoisie avec Berne et parvint en définitive à posséder la seigneurie ; il la vendit, avec la collation de Boltigen et de la chapelle du château, en 1391, à Berne. La seigneurie fut incorporée à la châtellenie du Haut-Simmental, et le château, abandonné à son sort tomba en ruines au cours des années. Sur l'Eichstalden non loin de la ruine de Simmenegg et sur la Festi, au-dessus de Wöschbrunnen, on trouve des vestiges de château. Eichstalden et Festi ne sont pas connus dans l'histoire, mais ils peuvent avoir été en rapport avec Simmenegg. — J. Imobersteg : *Das Simmenthal*. — D. Gempeler : *Heimatkunde des Simmenthals*. — L. v. Tschärner : *Rechtsgesch. des Obersimmenthals*. [H. A.]

**SIMMENTAL** (C. Berne, V. DGS). Vallée dont le nom officiel, encore fréquemment usité dans le pays, fut jusqu'en 1694 : *Siebental*. Armoiries : du Bas Simmental : de gueules au château d'argent ; du Haut Simmental : d'or à l'ours de sable issant. Anciennement, le Simmental se divisait en plusieurs seigneuries et était en outre habité par de nombreux hommes libres, surtout dans la partie supérieure. Les gens du Haut et du Bas Simmental formaient entre eux deux communautés qui réglaient leurs affaires, à l'origine probablement dans des assemblées annuelles, plus tard surtout par l'entremise de leurs commissions (chambres du pays). Les principales familles seigneuriales furent les Strättligen, Weissenburg, Scharnachtal, Brandis, Aarburg, Bubenberg, Erlach, Rarogne, Gruyère et Tüdingen ; la ville de Fribourg y exerça aussi des droits durant quelque temps. Berne acquit la majeure partie du Simmental par conquête ou achat : la seigneurie de Mannenberg I en 1386 ; Simmenegg 1391 ; Mannenberg II-Reichenstein en 1494 ; la juridiction de la Lenk en 1502 ; le Bas Simmental avec Weissenburg, Erlenbach, Diemtigen et Wimmis en 1439 et 1449 ; Reutigen en 1486 et 1494 ; la baronnie de Spiez ne fut incorporée à un district qu'en 1798 et rattachée au Bas Simmental en 1803. Les gens de la vallée possédaient de toute ancienneté certaines prérogatives qui s'en allèrent au cours des temps. En temps de guerre, ils marchèrent souvent avec les habitants des vallées voisines pour leur propre compte. Ils se distinguèrent par leur vaillance à Laupen en 1339 (ceux de Weissenburg), dans la seconde guerre de Villmergen 1712 et à Neuenegg 1798, mais ne récoltèrent pas de lauriers au siège de Rheinfelden pendant la guerre de Zurich 1445 et à la guerre des Paysans 1653. Ils signèrent divers traités, dont quelques-uns de leur propre chef, comme la paix de Mannenberg entre les gens du Haut Simmental et ceux de Frutigen en 1340, au cours des hostilités entre Fribourg et Berne à l'époque de la guerre de Laupen ; le traité de paix des gens du Haut Simmental, du Gessenay et du Valais au Dürrensee en 1393, qui mit fin aux luttes contemporaines de la guerre de Sempach ; enfin, le *böser Bund* des Oberlandais lors de la guerre de Zurich, en 1445, dirigé contre les autorités et dissous l'année suivante par un arbitrage fédéral. Tandis que les deux moitiés de la vallée négociaient généralement ensemble, par suite de la communauté de leurs intérêts, une révolution éclatée en 1799 dans le Haut Simmental fut rapidement étouffée par le gouvernement helvétique avec l'aide des habitants du Bas. Sous l'impulsion du pasteur Peter Kunz d'Erlenbach, la Réformation s'introduisit facilement dans le Bas Simmental tandis qu'elle rencontra une forte opposition dans le Haut.

L'occupation principale des gens de la vallée fut de tout temps l'élevage du bétail, l'exploitation des prairies et des alpages. Le cheval d'Erlenbach diminue d'importance tandis que le bétail bovin de la vallée a acquis un

renom mondial. Des industries autrefois exploitées, comme la poterie de Blankenburg, la filature de la soie et la broderie, ne purent se maintenir que peu de temps. Le tissage du coton et du lin est l'industrie à domicile de toute la vallée. L'hôtellerie et l'industrie des étrangers furent favorisées par les bains d'ancienne réputation de Weissenburg, La Lenk, Rotbad et Grimmelalp. Le chemin de fer Spiez-Erlenbach date de 1897 ; Erlenbach-Zweisimmen de 1902 ; Montreux-Oberland, section Gstaad-Zweisimmen, de 1905 ; Zweisimmen-La Lenk, de 1912. — Dan. Langhans : *Das Siementhal*, 1753. — J. Imobersteg : *Das Simmental*. — D. Gempeler-Schletti : *Heimatkunde des Simmenthals*. — G.-F.-L. Löhner : *Kirchen*. — L. v. Tschärner : *Rechtsgesch. des Obersimmenthals*. — Le même : *Rechtsquellen des Simmenthals*. — Le même : *Herrschaft Mannenberg*. — W.-F. v. Müllinen : *Die Herren von Strättlingen*, dans *Festschrift Bern 1895*. — E.-F. v. Müllinen : *Reichsfryherren von Weissenburg dans Schweiz. Geschichtsforscher* I. — E. Jörin : *Der Kanton Oberland*. [H. A.]

**SIMMLER**. Famille de Rheinau, à l'origine probablement chargée de fournir les petits pains (*Semmel*) au couvent de Rheinau, d'où son nom. — 1. PETER, \* 1486, prieur du couvent de Cappel, adopta en 1526 la foi évangélique, participa en 1528 à la dispute religieuse de Berne ; pasteur de Cappel de 1529 à sa mort 1557, administrateur des revenus de la localité jusqu'en 1541. La ville de Zurich lui donna la bourgeoisie en 1534. Il prépara avec Heh. Bullinger senior, en 1526, les *Annales coenobii Cappellani*, publiées en 1760 par Johann-Jakob. — LL. — E.-F. v.

Müllinen : *Prodromus*. — 2. Josias, fils du n° 1, \* 6 nov. 1530 à Cappel, † 2 juil. 1576, théologien et historien, professeur d'exégèse du Nouveau Testament au Carolinum de Zurich 1552 et pasteur à Zollikon jusqu'en 1557, diacre à St. Peter de Zurich jusqu'en 1562. Auteur de *Epitome bibliothecae Conradi Gessneri*, 1559 ; *De principis astronomiae libri duo*, 1558 ; d'œuvres de polémique et d'un ouvrage sur la doctrine de la Trinité, 1568 ; il traduisit en latin plusieurs ouvrages de Bullinger, ce qui le fit connaître dans tout le monde protestant. A publié plusieurs biographies :

*Oratio de vita Petri Martyris*, 1563 ; *Vita Gessneri*, 1563 ; *Narratio de ortu, vita et obitu Bullingeri*, 1575. Mais Simmler est surtout connu par ses ouvrages d'histoire et de géographie suisse : *Descriptio Vallesiae*, 1574 ; *De republica Helvetiorum libri duo*, 1576. Ce dernier, qui devait être une continuation de la chronique de Tschudi, a été donné seulement en extraits ; il connut au moins 28 éditions jusqu'en 1738, puis fut publié de nouveau par Leu ; il fut jusqu'en 1798, même à l'étranger, le manuel le plus apprécié de droit politique suisse. Par l'entremise de son petit-fils, le bourgmestre Johann-Heinrich Waser, les documents laissés par Simmler passèrent à la Bibl. de la ville de Zurich. — *ADB* 34. — *Nbl. des Waisenhausen in Zürich* 1855. — E.-F. v. Müllinen : *Prodromus*. — J.-J. Siegfried : *Bibliogr. Notizen* 1846. — Ses fils Rudolf et Caspar furent les ancêtres de deux branches de la famille.

a) — 3. Rudolf, \* 1568, D<sup>r</sup> med., professeur de logique au Collegium humanitatis 1602, au Carolinum et chanoine 1605. † 15 févr. 1611. Auteur d'une série d'ouvrages de logique, de *Hieroglyphicon nobilitatis Christianae*, 1601 ; *Disp. de terminis vocis simplicis*, 1605 ; *Themata miscellanea*, 1609, etc. Parmi ses fils, Johann-Wilhelm et Hans-Heinrich firent souche de deux rameaux. — 4. JOHANN-WILHELM, \* 6 sept. 1605 à Zurich, pasteur d'Uetikon 1629, de Herrliberg 1631, inspecteur



Josias Simmler.  
D'après une lithographie  
(Bibl. Nat., Berne).

de « l'alumnat » dans l'ancien Hof de Zurich 1638-1670. † 14 mars 1672. Comme poète, il chercha à mettre en pratique les principes d'Opitz ; il donna la préférence aux poésies religieuses et didactiques dans ses *Teutsche Gedichte*, 1648, *Tischzucht*, etc., et composa beaucoup de chants et de proverbes en vers. — *ADB* 43. — Bächtold. — *NZZ* 1930, n° 1770. — 5. JOSIAS, fils du n° 4, 1633-1699, administrateur du chapitre du Grossmünster 1689. — 6. HANS-WILHELM, fils du n° 4, 1637-1714, *Amtmann* de Cappel 1680. — 7. PETER, fils du n° 4, D<sup>r</sup> med. à Marburg 1670, auteur de *De singultu*, 1669 ; *De pleuritide*, 1670. — *LL.* — *LLH.* — 8. HANS-HEINRICH, 1609-1686, fils du n° 3, maître monnayeur 1645, bailli de Birmenstorf. — 9. HANS-RUDOLF, \* 1633, fils du n° 8, dans sa jeunesse secrétaire de l'amiral Ruyter de Hollande, du Grand Conseil 1666, examinateur pour l'église et les écoles 1670, capitaine 1673 ; il défendit en 1678 Strasbourg contre les Français ; membre du Conseil et bailli de Rümlang 1682, obmann des bailliages communs 1686. † 1689. — 10. HANS-CASPAR, fils du n° 9, 1672-1734, *Amtmann* de Winterthour 1717. — *LL.* — *LLH.* — 11. JOHANN, d'une ligne collatérale, petit-fils du n° 3, \* 1693, peintre, *Amtmann* de Stein a. Rh. 1740. † 1748 en ce lieu. Élève de Johann-Melchior Füssli et d'Antoine Pesne à Berlin, il parcourut la Turquie avec l'ambassadeur comte Virmont ; auteur d'un grand nombre de portraits. — *SKL.* — *LL.* — 12. *Johann-Jakob*, pasteur, historien, neveu du n° 11, \* 1716, † 5 août 1788 à Zurich, inspecteur des « alumnats » 1748-1785. Il se voua aussi à l'histoire de la Réformation. Ses livres, extrêmement précieux et sa riche collection de manuscrits passèrent à la Bibl. de la ville de Zurich et sont très utilisés pour les recherches d'histoire ecclésiastique. Auteur de quelques mémoires de théologie et de *Sammlung alter und neuer Urkunden zur Beleuchtung der Kirchengeschichte vornehmlich des Schweizerlandes*, 2 vol., 1759-1763. — *ADB* 34. — E.-F. v. Müllinen : *Prodromus.* — *LL.* — *LLH.*

b) — 13. HANS-RUDOLF, arrière-petit-fils du n° 2, \* 1639, chambellan du baron de Bodelschwing 1662-1668, pasteur de Schwamendingen 1670, diacre à Winterthour 1672, au Fraumünster 1682, archidiacre et chanoine 1692. † 6 janv. 1706, laissant des sermons et *Winterthurerische zweifache Ehrengedächtnis*, 1683. — 14. DIETHELM, fils du n° 13, 1687-30 avril 1742, pasteur de Wipkingen 1745, de Rorbas 1721, diacre 1734, archidiacre et chanoine à Zurich 1737. Presque tous les membres de cette branche furent pasteurs. — *LL.* — *LLH.*

c) Branches d'origine inconnue. De 1810 à 1918, la paroisse de Trüllikon fut desservie d'une façon ininterrompue par la même famille Simmler. — C. Wirz : *Etat.* — Elle a donné entre autres : — 15. EMANUEL, \* 27 juin 1850 à Trüllikon, † 24 avril 1929 à Männedorf, pasteur de Trüllikon 1883-1913, longtemps doyen du chapitre d'Andelfingen et corédacteur du *Christlicher Volksfreund.* — *NZZ* 1929, n° 831. — *Pfarrkalender* 1930. — *ZP* 1929, n° 98. — *ZT* 1930, p. 233. — 16. RUDOLF-THEODOR, \* juil. 1833 à Wollishofen, † 1873 à Zurich, chimiste, maître à l'école cantonale de Coire 1859-1861, puis privat-docent à l'université de Berne ; maître à l'école d'agriculture de Muri 1864-1872, au Strickhof (Zurich) 1872. Auteur de nombreuses analyses d'eaux minérales, d'ouvrages d'histoire naturelle et de statistique. — *VSNG* 1874, p. 19. — *Alpenpost* 6, p. 44. — *Zschr. f. Schweiz. Statistik* 10, p. 44. [E. DEJUNG.]

**SIMON.** Familles des cantons de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Grisons, Neuchâtel, Saint-Gall, Vaud.

**A. Canton de Bâle.** — *Simon*, ingénieur et auteur de reliefs topographiques, \* 1857 à Allschwil près de Bâle, étudia à l'École polytechnique de Zurich et, poussé par le professeur Albert Heim, se voua à la topographie. Il fit en 1879 un panorama de l'Alvier. Ingénieur au bureau fédéral du génie pour la défense du pays 1880-1886, puis fonctionnaire au bureau topographique fédéral à Berne, † 27 avril 1925. Ses principales œuvres sont les reliefs de la Haute-Engadine, 1883, et du massif de la Jungfrau, 1889 ; un gigantesque relief de l'Oberland bernois ; il exécuta de 1893 à 1899 des tra-

vaux topographiques au Tyrol pour le compte du Club alpin germano-autrichien. — *SKL.* — *DSC.* — *Bund*, 27. juil. 1911. — *Deutsche Ztg.* 1905, n° 295. [C. RO.]



**B. Canton de Berne.** I. Famille bourgeoise de Berne des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. — 1. JOHANNES, boucher 1370. — 2. PETER, du Petit Conseil 1392. — 3. PETER, du Petit Conseil 1462, *Schützenmeister* à Grandson 1476, banneret 1477. — *LL.* — II. Famille bourgeoise de Berne depuis 1804, 1805, 1836, originaire de Bolligen, établie à Berne vers le milieu des XVIII<sup>e</sup> s. comme fabricants de soie. *Armoiries* : d'azur à deux étoiles d'or surmontées d'un croissant renversé du même et accompagnées en pointe de trois coupeaux de sinople. — 4. ANTON-GOTTLIEB, 1770-1855, fabricant de soie, du Grand Conseil dès 1825, landammann 1833, président du Grand Conseil 1852-1853. — *BT* 1858, 272 ; 1892, 241. — H. Türler dans *Bern. Bilder* 238. — [H. T.] — 5. FRIEDRICH-RUDOLF, 1828-1862, d'abord pharmacien, se voua aux beaux-arts ; élève de Barthélémy Menn à Genève 1847, à Paris 1849, il passa l'hiver à Hyères (France) et l'été en voyages ; très en vogue à son époque dans les tableaux de genre. — *SKL.* — *SBB* V. — *Nbl. der Kunstges. Zürich* 1871. [B. SCHMID.]

**C. Canton de Fribourg.** SIMON, SYMON. Famille encore existante, originaire de Siviriez, où elle apparaît en 1595, et qui joua un certain rôle dans cette localité. Un Gabriel Simon, originaire de Tincave en Tarantaise, naturalisé fribourgeois en 1700, fit un don de 1000 écus à l'école de Bulle en 1741. — A. Dellion : *Dict.* II, 274 ; XI, 137, 141. — Archives d'État Fribourg. [G. Cx.]

**D. Canton de Genève.** SIMON, SYMOND, SYMANT, SYMANT. Plusieurs familles. I. — 1. LAURENCIUS SYMONDI dit Picard ou Le Picard, bourgeois de Genève 1484 ; du Conseil des Soixante 1527. † 1537. — 2. JACQUES, fils du n° 1, \* vers 1482, † 1562 ; des Soixante 1535, du Petit Conseil 1538, trésorier 1539-1541. Rayé des Soixante en 1541 comme suspect d'être « artichaut ». En 1531, avait été chargé, avec Baudichon de la Maisonneuve, de faire reconstruire les murailles de Saint-Gervais. — 3. PIERRE, fils (?) du n° 2, acquit en 1542 le fief de Pierre Taccon et en 1543 des censés des Jussy. C'est probablement lui qui, avec ses frères Claude et Claudon, fut condamné au banissement perpétuel en 1555 comme « perriniste ». Fut un des principaux adhérents au complot ourdi contre Genève par les « fugitifs », dernière manifestation du parti perriniste (1563). — Galiffe : *Généalogie* (mns.). — Covelle : *LB.* — Sordet : *Dict.* — J.-A. Gautier : *Hist. Genève.* — F. De Crue : *Le complot des fugitifs en 1563*, dans *MDG* XX. — Th. Dufour : *Mns.* — Archives d'État, Genève. — II. Un autre PIERRE Simon, du pays de Liège, reçu habitant de Genève en 1557, fut probablement l'inventeur de divers engins d'artillerie et d'un livre sur la *Défense des villes*, 1559. — Th. Dufour : *Mns.* — Archives d'État, Genève. — III. D'une famille de Sainte-Croix (Vaud), reçue à l'habitation de Genève en 1722, il faut mentionner — LOUIS, horloger. Fut chargé par le Conseil d'établir le carillon de la cathédrale Saint-Pierre en 1748, et une méridienne (1760). — Sordet : *Dict.* — Archives d'État, Genève. [H. G.]

**E. Canton des Grisons.** Voir SIMMEN.

**F. Canton de Neuchâtel.** SIMON, SIMOND. Plusieurs familles originaires de Neuchâtel, Lignières, Travers, Boveresse, La Brévine, La Chaux-de-Fonds. Une famille du Cerneux-Péquignot, Simon-Vermot, est devenue neuchâteloise en 1815 ; elle a donné — CLAUDE-ANTOINE, \* 25 déc. 1759, † 3 févr. 1806 à Bayenbach (Autriche), colonel d'artillerie en France ; officier de la Légion d'honneur. — G. Brasey : *Le colonel Simon-Vermot*, dans *MN* 1900. — *Biogr. neuch.* II, sous Vermot. — [L. M.] — CHARLES, de Lignières, \* 1867, pasteur à Corgemont 1891, à La Neuveville dès 1912, auteur de travaux historiques. [H. T.]

**G. Canton de Saint-Gall.** Famille originaire de Niederurnen (Glaris), bourgeoise de Saint-Gall depuis

1855. *Armoiries* : de gueules à deux fasces d'argent accompagnées d'une étoile d'or à six rais et en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. **Bernhard**, \* 29 févr. 1816 à Niederurnen, architecte autodidacte, travailla de 1839 à 1854 en Russie, surtout à Saint-Petersbourg, à des palais, maisons de campagne et châteaux pour l'aristocratie ; membre de l'académie impériale russe des beaux-arts 1853 ; il s'établit en 1855 à Saint-Gall. Membre du Conseil d'administration et directeur d'exploitation du chemin de fer saint-gallois-appenzellois Winterthur-Saint-Gall-Rorschach 1854-1859, liquidateur du chemin de fer Est-Ouest à Berne, il eut aussi le mérite de liquider le Jura Industriel ; auteur du kurhaus de Saint-Moritz et de la halle à boire de Tarasp. Il collabora avec mérite à l'agrandissement de Saint-Gall et en 1861 à la reconstruction de Glaris (hôtel de ville, église) ; il acquit en 1868 du canton de Saint-Gall les anciennes propriétés du couvent de Pfäfers à Ragaz et, pour cent ans, la concession de la source thermique et des bains de Pfäfers ; il devint ainsi propriétaire des hôtels « Hof » et « Quellenhof » et fondateur de la station internationale de Ragaz. † 28 juil. 1900. — 2. **Fridolin**, fils du n° 1, \* 1846, architecte, propriétaire des hôtels de Ragaz, député au Grand Conseil. — J. Dierauer : *Bernhard Simon*, dans *St. Gall. Nbl.* 1918 — *St. Gall. Nbl.* 1901, p. 45 ; 1918, p. 34. — *St. Gall. Centenarbuch*, p. 442. [J. M.]



Bernhard Simon.  
D'après une photographie.

drale de Lausanne. — *In memoriam Jules Simon* 1906. — *Encore quelques pages de Jules Simon* 1908. — 2. **HENRI**, \* 27 oct. 1864 à Grandson, négociant, juge de paix de Grandson 1895-1897, député au Grand Conseil dès 1897, syndic de Grandson 1914-1919, conseiller d'État 1919, président 1930, député au Conseil des États 1901-1928, président de ce corps 1924.

D'autres familles Simon sont mentionnées à Lausanne 1573, Les Théolyres 1581, Publoz 1603. [M. R.]

**SIMONA**. Famille tessinoise citée à Massagno au XVI<sup>e</sup> s. et à Locarno, dont elle est bourgeoise déjà au XVI<sup>e</sup> s., — 1 et — 2. **DOMENICO** et **GIACOMO**, de Massagno, maîtres-constructeurs, travaillèrent en 1528-1529 à la construction de l'église San Rocco à Lugano. — 3. **GIORGIO**, de Locarno, † 30 juin 1919 à 81 ans, archéologue, s'intéressa au château de Locarno, dont il dressa en grande partie le plan primitif. Collaborateur de J.-R. Rahn et de la *Rivista archeol. comense*. Auteur de *Note di arte antica*, 1914. — 4. **PAOLO**, \* 15 mars 1873 à Locarno, D<sup>r</sup> theol. et phil., prêtre 1897, curé de Novaggio 1898, de Palagnedra 1900-1927, de Muralto 1927-1929, de Gravesano 1929. Professeur et recteur du séminaire de Lugano 1916. — 5. **LUIGI**, frère du n° 4, \* 1874 à Locarno, D<sup>r</sup> theol., prêtre 1897, curé de Crana 1898, de Lavertezzo 1903, prévôt d'Agno dès 1916. Il publia en collaboration la traduction du russe : *A. Benoï : Lugano e dintorni*, 1913 ; *Palagnedra e la sua chiesa*, 1925. — *L. Brentani : Miscellanea storica*. — *BStor.* 1915. — *L'Educatore* 1921. — *L. Simona : Palagnedra e la sua chiesa*. [C. T.]

**SIMOND**. Familles des cantons de Genève et Vaud. **A. Canton de Genève**. — **LOUIS**, 1766-1831, d'origine française, se fit naturaliser Genevois en 1822, après avoir séjourné aux États-Unis et en Angleterre. Du Conseil représentatif 1824 et maire de Versoix. Auteur de *Voyages en Amérique* ; *Voyages en Suisse* et d'autres voyages en Angleterre et en Italie. — *Galette : Not. gen.* III. [H. Da.]

**B. Canton de Vaud**. Familles du Lieu 1370, du Chenit 1646, d'Yverdon 1826. — 1. **FRANÇOIS**, 1797-1868, syndic d'Yverdon, député au Grand Conseil 1853, préfet d'Yverdon 1862-1868. — 2. **EDWIN**, † à Alexandrie, 13 mars 1911, à 56 ans. Fils d'un directeur de banque anglo-égyptienne, il s'occupa essentiellement d'agronomie, et en outre fonda le Musée d'Alexandrie qu'il enrichit d'objets de l'antiquité grecque et égyptienne. Il fut créé bey par le khédive Thovfik. — *GL*, 15 mars 1911. [M. R.]

**SIMONE**. Plusieurs artistes de ce nom ne sont connus que par l'indication de leur lieu d'origine. — 1. **SIMONE DE MAESTRO PAOLO D'AROGNO**, s'engage en 1502, avec d'autres Tessinois, à faire des travaux hydrauliques à Pérouse. — 2. **SIMONE DE BELINZONE**, *faber murarius*, † à Milan 6 avril 1544. — 3. **SIMONE DE CAMPIONE**, cité comme architecte militaire à la Spezia en 1474. — 4. **SIMONE DE CARONA**, *lapicida*, cité à Venise en 1501. — 5. **SIMONE DE LIGORNETTO**, stucateur, cité à Rome en 1614. — 6. **SIMONI MUNISINI DE LUGANO**, architecte et constructeur, fut chargé, en 1564, de construire la chapelle du Saint-Sacrement dans l'église Santa Maria de Bettona (Ombrie). — 7. **SIMONE DE TORRICELLA**, fondeur de cloches, cité en 1532. — Voir *SKL.* — *BStor.* 1881, 1885, 1888, 1903. — *P. Vezzezi : Esposizione storica*. — *G. Merzario : I Maestri camocini*. — *P. Paoletti : L'architettura e la scultura in Venezia*. [C. T.]

**SIMONET**. Familles des cantons de Genève et des Grisons.

**A. Canton de Genève**. Famille originaire de Sostegno (Piémont), établie à Carouge (Genève) avec **JEAN-BAPTISTE**, en 1814. — 1. **JEAN-LOUIS**, fils du précédent, \* 2 févr. 1828 à Carouge, † 9 août 1889 à Chêne-Bougeries, graveur, fonda à Genève un atelier de gravure, joaillerie et émaillerie 1854. — 2. **JOHN-PIERRE**, fils du n° 1, \* 9 mai 1859 à Genève, † 10 avril 1915 à Florence, peintre à Genève, où il fonda en 1901 une école privée. — *SKL.* — *Archives d'État Genève*. [H. G.]

**B. Canton des Grisons**. **SIMONET (SIMONETT)**. Famille citée à Andeer, Lohn, Obervaz, Disentis et Medels ; à Roveredo, *Simonetta*. Elle doit être venue d'Italie. Sa descendance de la célèbre famille noble milanaise des Simonetta n'est pas établie. Celle-ci portait dans ses armes le lion issant et la couronne comtale. *Armoiries* : coupé d'azur au croissant d'argent et de sinople à l'étoile d'or. — 1. **SIMON**, landammann de Schams 1566, 1569 et 1570. — 2. **MOSES**, petit-fils du n° 1, landammann 1643, podestat de Bormio 1649. — 3. **CHRISTIAN**, \* 1830 à Andeer ; † à Saint-Gall 1893, ingénieur de district du Hinterrheinal (auteur du projet de la route d'Avers). Il collabora à la construction de la ligne Arth-Rigi 1873, à celle du Gothard ; ingénieur d'exploitation de la V. S. B. à Saint-Gall. — 4. **CHRISTOPH**, frère du n° 3, 1838-1896, négociant à Vérone ; revenu au pays, il y remplit des fonctions publiques (président du tribunal de district). — 5. **SIMON**, fils du n° 4, 1872-1926, ingénieur de section lors de la construction de la ligne de l'Albula, ingénieur d'exploitation du tronçon Filisur-St. Moritz ; il établit en 1906 l'usine de la Rabiusa, la section de ligne Samaden-Pontresina, celle d'Asti-Chivano ; la ligne du Centovalli en 1912, et un grand nombre d'usines hydrauliques (Wägital, Barberine) ; il fonda en 1920 la maison Simonett & C<sup>ie</sup>, construisit le viaduc des C. F. F. à Grandfey près de Fribourg, élabora un projet de ligne du Saint-Bernardin. — 6. **GIOVANNI Simonetti**, de Roveredo, \* 1652, † 1712 à Berlin, s'est fait connaître comme stucateur et architecte dans le Sud et le Nord de l'Allemagne (Berlin). — 7. **JULIUS**, 1659-1729, fut comme le précédent, architecte en Allemagne. — De Schams, la famille se répandit à Obervaz pendant la Réforme, peut-être aussi dans l'Oberland. — 8. **J.-JAKOB**, D<sup>r</sup> theol., \* 1863 à Obervaz, professeur et préfet à Schwyz 1889-1898, curé de St. Moritz 1898-1905, de Churwalden 1905-1912, sextaire de la cathédrale 1912, auteur d'un certain nombre de travaux historiques ; *Gesch. von Obervaz* en trois parties ; *Die kathol. Weltgeistlichen* ; dans *JHGG* 1919, 1920 et 1921 ; collaborateur au *DHBS*. — 9. **PETER-LAURENZ**, frère du n° 7, \* 1873, provincial de la

province des capucins au Tessin 1919-1921, gardien du couvent à Lugano. — J.-J. Simonet : *Gesch. von Oberuz.* — Renseignements de Christoph Simonet, Zillis. — M.-A. Zendrali : *Misoxer Baumeister*, dans *BM* 1927. — Le même : *Graub. Baumeister u. Stukkatoren in deutschen Landen*. [L. J.]

**SIMONI** (DE SIMONI, SIMONIUS), SIMON, philosophe et médecin, de Lucques (Italie), réfugié pour cause de religion à Genève avant 1561; bourgeois de Genève 1565. Professeur en philosophie à l'académie 1565, chargé de donner un cours de médecine 1567. Il quitta Genève la même année, après une querelle avec le pasteur de l'église italienne, pour laquelle il fut traduit devant le Conseil et destitué. Avec lui tomba le premier essai d'un enseignement officiel de la médecine à l'académie. Simoni mena dès lors une vie errante, tantôt professeur, tantôt médecin, à Paris, Heidelberg, Leipzig, etc. Auteur de nombreux ouvrages, dont deux au moins furent imprimés à Genève. † en Pologne. — Bayle : *Dict.* — Ch. Borgeaud : *L'Académie de Calvin*. — L. Gautier : *La médecine à Genève*, avec bibliographie. [E.-L. B.]

**SIMONI**. Nom de famille tessinoise, qui se rencontre, entre autres, à Ascona (de Simoni ou de Simonibus); à Sigrino (de Simon, della Simona 1567), où cette famille avait en 1591 le patronage de l'église Sant'Andrea; à Rasa (della Simona). *Armoiries* des Simoni d'Ascona : une tour ouverte (1648, émaux inconnus). — 1. EMANUELE, † à Ascona 1644. Il jouit à Rome de la faveur du cardinal Barberini, devenu plus tard pape sous le nom d'Urbain VIII, dont il obtint plusieurs privilèges pour l'église d'Ascona, où il fonda trois bénéfices. — 2. BARTOLOMEO-ISIDORO, \* 5 mai 1684, † à Ascona 25 août 1754; de 1724 à sa mort prévit d'Ascona. — 3. GEREMIA, de Rasa, \* 1855, † à Zurich 12 févr. 1929; médecin à Locarno et depuis 1906 environ à Zurich. Député au Grand Conseil tessinois, à la constituante tessinoise de 1892. — *AHS* 1919. — V. De-Vit : *Il Lago Maggiore*. — A. Oldelli : *Dizionario*. — *BStor*. 1883. — *AS I*. [C. T.]

**SIMONIN**. Familles de Berne et de Genève.

**A. Canton de Berne**. — HENRI, de Bémont, \* 1855 à Porrentruy, † 5 nov. 1927, avocat, prés. du tribunal de Delémont 1882-1884, juge à la Cour suprême de Berne 1884-1904, puis conseiller d'État jusqu'à sa mort. Député au Conseil national 1904-1917. Auteur de plusieurs monographies et études concernant le droit et l'histoire du Jura bernois. — *ASJ* 1928. [A. Sch.]

**B. Canton de Genève**. Famille reçue à la bourgeoisie en 1617 avec — 1. JEAN, \* à Montbéliard vers 1569, † à Genève 1621, maître graveur. — 2. JEAN, fils du n° 1, 1618-1693, graveur et horloger. — 3. JEAN, fils du n° 2, 1660-1697, maître orfèvre. — *SKL*. — Sordet : *Dictionnaire*. — Archives d'État de Genève. [H. G.]

**SIMONIUS**. Famille originaire de Ravensburg (Wurtemberg), bourgeoisie de Bâle 1848. — 1. ALFONS, 23 oct. 1855 - 26 mai 1920, ingénieur, industriel, président de la Société de Banque suisse depuis 1906, colonel d'artillerie. — 2. AUGUST, \* 7 juil. 1885, neveu du n° 1, privat-docent de droit romain à l'université de Bâle 1915, professeur extraordinaire 1918, professeur ordinaire 1920, recteur de l'université 1922. — Articles nécrologiques. — *DSC*. [C. Ro.]

**SIMPLON** (SEMPIONE) (C. Valais, V. DGS). Col, route, hospice. Le passage du Simplon a été probablement utilisé déjà du temps des Romains. Le versant Nord, ainsi qu'entouraient les trouvaillies faites, était colonisé aux âges de la pierre, du bronze et du fer. D'après une inscription, découverte à Vogogna (Val d'Ossola), une voie de communication, probablement un sentier pour piétons, a été établi par les Romains, par-dessus la montagne, vers 195 apr. J.-C. En 489, les Burgondes con-

duits par Gondebaud traversèrent le Simplon pour se rendre en Italie. Au VI<sup>e</sup> s., les Longobards durent à plus d'une reprise passer la montagne pour venir apporter l'incendie dans la vallée du Rhône. Passèrent encore le



Simplon au milieu du XIX<sup>e</sup> s. D'après une lithographie de Deroy (Bibliothèque Nationale, Berne).

Simplon : le pape Grégoire X en 1275 et l'empereur Charles IV en 1391.

La construction de la route actuelle, ordonnée par Bonaparte, dura de 1801 à 1805. Une communication postale régulière par le Simplon existait déjà au XVII<sup>e</sup> s. Dès 1640 un courrier partait chaque semaine de Genève pour se rendre à Milan en passant par Brigue et le Simplon. Un service régulier par diligence eut lieu de 1808 au 1<sup>er</sup> juin 1906, date d'ouverture de la ligne de chemin de fer Brigue-Domodossola par le tunnel.

**Hospice**. Le premier hospice, cité en 1235, dépendait de la maison de Salgesch de l'ordre des chevaliers de Malte, commanderie de Conflans (Savoie). On peut encore en voir les derniers vestiges sur la Spitalmatte. En 1590 les chevaliers de Malte vendirent cet hospice, dit de Saint-Jacques, à Bartholomäus Perrig, de Brigue, lequel le céda, la même année, à l'hôpital Saint-Antoine de Brigue. Quand l'hospice eut disparu, le chevalier Kaspar von Stockalper, de Brigue, fit construire vers 1650, une maison en forme de tour. Elle est appelée l'ancien hôpital. Stockalper y accueillit et hébergea gratuitement les voyageurs. En 1801, Bonaparte ordonna de construire au Simplon un hospice semblable à celui du Grand Saint-Bernard et desservi par des chanoines de cette maison. Les moines du Saint-Bernard s'installèrent en 1809, provisoirement, dans la maison Stockalper. La construction du nouvel hospice commença en 1811; elle fut interrompue en 1814, à la chute de Napoléon, et terminée en 1835, par les soins des religieux du Grand Saint-Bernard, lesquels avaient acheté la maison du gouvernement valaisan. — Voir article ALPES (CHEMIN DE FER DES). — Raph. Reinhard : *Pässe u. Strassen*. — D. Imesch : *Werte der Wohltätigkeit im Kt. Wallis*, dans *Nbl. Zürcher Hilfses*. 1901. — Le même : *Zur Gesch. der S.-Pässe*, dans *Ber. der Jahresversammlg. des schweiz. Forstvereins* 1904. — F.-O. Wolf : *Brig u. der Simplon*. — F. Barbey : *La route du Simplon*. — Marc Henrioud : *Les anciennes postes valaisannes et les communications intern. par le Simplon*. — *JSAC* 40. — *NZZ* 1905, n° 266-268. [L. S.]

**SIMPLON** (all. SIMPELN) (C. Valais, D. Brigue, V. DGS). Com. et Vge paroissial. En 1235, *Semplon*. La localité prit de l'importance à la suite des traités conclus avec la société de commerce de Milan par les évêques Henri de Rarogne vers 1250, son successeur en 1271-1272 et Boniface de Challant en 1291, pour le transport

des marchandises par le Simplon. En 1291, Bôniface de Challant acquit des seigneurs de Castello à Novare, la seigneurie de Simplon; il la donna en fief aux comtes de Blandrate. La tour de la seigneurie fut transformée en 1545 en maison d'habitation; elle a complètement disparu. Simplon eut à souffrir de nombreuses attaques ennemies et de catastrophes. Les Longobards tentèrent en 569, les Sarrasins en 911 et 937 de franchir la montagne; en 1476, une bande de Lombards fut repoussée victorieusement par les gens de Brigue à Gstein, en aval du village. Le 27 mai 1800, le général Bethencourt y passa avec 1000 Français et Suisses. Le 3 mars 1814, le capitaine V. Gattlen occupa Simplon avec 630 hommes pour le défendre contre l'ennemi venant d'Italie. Un éboulement de montagne détruisit en 1579 le vieux village d'Éggen; le 13 déc. 1813, une masse de neige pénétra jusque devant l'église et écrasa 2 personnes et 15 chevaux. Le 19 mars 1901, le Rossbodengletscher glissa dans la vallée; il ensevelit 2 personnes et recouvrit une grande surface de prés. La *Comper* ou *Gumper* Simplon était composée pour  $\frac{2}{3}$  du village du même nom et pour  $\frac{1}{3}$  de la juridiction libre Im Wald. S'y rattachait aussi l'ancienne commune de Eggen. L'église paroissiale, dédiée à saint Gothard, est mentionnée déjà en 1267, la chapellenie en 1333. L'église a été reconstruite en 1667 et l'édifice actuel date de 1725. Les gens du Simplon firent vœu en 1501 de se rendre chaque année en procession à Gondo, pour se préserver de la peste. Le 8 juin 1799, 76 Autrichiens furent enterrés au cimetière de Simplon; ils étaient tombés à Taferna, dans un combat contre les Français. *Population*: 1798, 250 hab.; 1920, 333. Registres de baptêmes dès 1669, de mariages dès 1641 et de décès dès 1640. — S. Furrer: *Gesch. u. Statistik*. — *BWG* II, 448, 427. — Arch. locales. — Art. SIMPLON, COL DU. [L. Mr.]

**SINDICATO, SINDICATORI** (syndics, syndicateurs). Nom donné à la commission que le gouvernement ducal de Milan envoyait dans le Tessin pour contrôler l'administration civile et judiciaire des gouverneurs et des vassaux. Sous la domination suisse, on désignait sous ce nom la délégation, composée d'un représentant de chaque canton souverain, qui venait tous les deux ans dans les bailliages tessinois. Le *sindicato* devait contrôler l'activité civile et judiciaire des baillis et de leurs subalternes; il servait d'instance de recours contre leurs décisions et rendait lui-même des jugements. Il nommait, en outre, la plus grande partie des fonctionnaires du bailliage et faisait prêter serment au bailli. Le représentant de Zurich était président du *sindicato*, pour les quatre bailliages des douze cantons. — Voir AS I. — *BStor.* 1895, 1896. — O. Weiss: *Die tessinischen Landvogteien*. — Du Cange; *Glossarium*. [C. T.]

**SINISTRA (VAL)** (C. Grisons. V. DGS). La plus grande vallée latérale gauche de Basse-Engadine, avec une station climatique et thermale. Les sources, captées à nouveau de 1898 à 1900, étaient connues depuis des siècles. Un pot trouvé lors des travaux de 1898 et actuellement au musée rhétique, datant du XIV<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup> s., prouve qu'on y puisait alors déjà de l'eau et que l'on s'y baignait d'une façon primitive, dans des cuves de bois. Une route, de Sent à la source, a été construite en 1881. — Gustav Nussberger et Th. Lardelli: *Val Sinistra*. [L. J.]

**SINGEISEN**. Familles des cantons d'Argovie et de Bâle.

**A. Canton d'Argovie**. SINGISEN, SINGYSEN. Famille éteinte de Mellingen. *Armoiries*: d'azur à trois étoiles d'or. L'ancêtre fut RUDGER, qui vivait encore vers 1500. — 1. RUDOLF, son fils, fut souvent avoyer de 1547 à sa mort 1577. — 2. HIERONYMUS, fils du n° 1, souvent avoyer de 1600 à sa mort 1624. — 3. Johann-Jost, ou *Jodocus*, fils du n° 1, fut l'un des plus notables abbés de Muri (Argovie); \* 1557, profès à Muri 1574, prêtre 1581, curé de Bünzen 1585-1596, abbé de 1596 à sa mort, le 2 nov. 1644; il releva l'ordre et la discipline du couvent, fit fleurir la science, fut le principal fondateur de la congrégation bénédictine suisse, bienfaiteur d'églises et de couvents; il était considéré bien au delà des frontières du pays et est tenu pour le second fonda-

teur du couvent. — E.-F. v. Mülinen: *Helvetia sacra* I, p. 108. — ZSK 1919, p. 99. — M. Kiem: *Muri*. — Konrad Kunz: *Die Beziehungen des J. J. Singens zu seiner Vaterstadt Mellingen*. [H. Tr.]

**B. Canton de Bâle-Campagne**. Famille bourgeoise de Liestal déjà au commencement du XVI<sup>e</sup> s. et qui donna à la ville plusieurs avoyers ce même siècle. *Armoiries*: d'azur à la croix d'argent et à la demi-fleur de lys d'or surmontées d'une étoile du dernier accompagnée de deux faux d'argent. Avant qu'éclatât la guerre des Paysans, JAKOB fut délégué de Liestal à l'assemblée des agriculteurs à Huttwil. — NIKLAUS, \* 26 juil. 1770 à Liestal, membre du Grand Conseil à Bâle, bourgeois de Binningen 1820 et propriétaire du château de ce village. Partisan actif et décidé de la campagne lors des luttes séparatistes, puis président du landrat, conseiller d'État 1833-1838, membre de la délégation à la conférence de négociation de Zurich 1833. † 6 févr. 1845 à Binningen. — Arch. d'État Bâle-Campagne. — *Amtsbl. d. Kts. Baselland*. — K. Gauss: *Gesch. d. Stadt Liestal*. — S. Brodbeck: *Gesch. der Stadt Liestal*. — K. Weber: *Die Revolution im Kt. Basel*. — A. Bernoulli: *Basel in den Dreissiger Wirren*. — A. Seiler: *Stammbaum der Bürgergeschlechter von Liestal*. — W. Merz: *Burgen des Sissgau* I. [O. G.]

**SINGENBERG** (C. Thurgovie, D. Bischofszell, Com. Sitterdorf). Domaine et ancien château au-dessus de la Sitter. En 1277, *Singinberc*. A l'extinction des écuyers-tranchants de Singenberg, vers le milieu du XIII<sup>e</sup> s., le château et la seigneurie revinrent à l'abbé de Saint-Gall, qui les remit en fief à Rudolf von Güttingen en 1277, plus tard à Konrad von Landegg. Durant les négociations de paix qui mirent fin aux hostilités entre l'abbé Wilhelm et le roi Rodolphe au sujet de Schwarzenbach, Singenberg dut être livré quelque temps au capitaine royal von Baldegg en 1287. En 1296, il fut hypothéqué à Johann von Luterberg, en 1337 aux barons de Bürglen, en 1344, pour plus d'un siècle, à ceux de Heidelberg. Les Appenzellois s'emparèrent du château en 1405 et l'endommagèrent à tel point qu'en 1431, il n'est plus question que de son emplacement. Le fief de Singenberg comprenait alors la ruine, la ferme et des biens à Ebnat, Holenstein, Zihlschlacht, Sitterdorf et Hohentannen, les moulins de Singenberg et Sitterdorf, la basse justice sur Sitterdorf. Quand les Heidelberg s'éteignirent, le fief passa en 1473 aux Schenken v. Kastell d'Éttlishausen, et revint en 1565 à l'abbé, faute de descendance mâle; l'évêque le revendit bientôt à des paysans. Ceux-ci utilisèrent la ruine comme carrière et en tirèrent les matériaux nécessaires à la construction de l'église de Sitterdorf, plus tard aussi au relèvement de la tour de l'église de Zihlschlacht. Les dernières fondations ont été explorées vers 1860. Le domaine qui s'y rattache s'appelle encore actuellement Singenberg. — Bibliographie sous SINGENBERG, VON. [HERDT.]

**SINGENBERG, von**. Famille thurgovienne de ministériaux des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s., remplissant auprès de l'abbé de Saint-Gall la charge d'écuyer-tranchant. *Armoiries*: d'azur au cerf d'argent issant (d'or selon le manuscrit de lieds de Paris). Les seigneurs d'Anwil portant les mêmes armes de gueules sur argent, leur parenté est probable. Les écuyers-tranchants s'appellent dans les actes et obituaires tantôt d'après leurs possessions à Sitterdorf, tantôt de Fromannshausen, relativement tard seulement de Singenberg. Quoique G. Meyer von Knouau ait depuis longtemps débrouillé l'écheveau des complications apportées par la tradition dans l'arbre généalogique, il subsiste encore bien des obscurités. — 1. ULRICH, de Sitrundorf, 1167. — 2. OPERT, fils du n° 1 (?). — 3. ULRICH II, fils du n° 2, chevalier 1209, † avant 1219. — 4. Ulrich III, fils du n° 3, chevalier, 1209, compléta en 1219 les donations faites par son père au couvent de Saint-Gall; témoin pour l'abbé 1222 et 1227, se rendit auprès du roi à Ulm 1228 et fonda avec Ulrich Blarer l'hôpital du Saint-Esprit à Saint-Gall. † vers 1230. Cet Ulrich est le



minnesänger duquel 30 lieds environ nous sont parvenus. C'est à son activité poétique que le château de Sitterdorf devrait le nom de Singenberg. — 5. RUDOLF, fils du n° 4, dit Rüdelin (Bartsch, n° 26), 1243, 1244. — 6. ULRICH IV, fils du n° 5, écuyer-tranchant de Singenberg, d'après Kuchmeister, dernier de la famille. † probablement vers 1250, pas en 1267. — TU. — USIG. — LL. — TB 11, p. 68. — A. Naef : *St. gallische Burgen*, 1845. — Pup. Th. — J.-A. Pupikofer dans *Gemälde der Schweiz*. — *Collectanea Pupikofer* V, mns. à la Bibl. cantonale. — Stumpf. — J.-R. Rahn : *Architekturdenkmäler*. — ASG III, p. 288. — G. Meyer von Knonau dans *Kuchmeister, Nüve Casus*, dans *St. Gall. Geschichtsquellen* 5, 1881, p. 88. — *Nbl. St. Gall.* 1866. — Joh. Meyer : *Materialiensammlung zur Gesch. der Burgen... im Thurgau*, mns. à la Bibl. cantonale. — F.-H. v. der Hagen : *Minnesänger*, n° 48. — K. Bartsch : *Die Schweizer Minnesänger*, dans *Bibl. älterer Schriftwerke der deutschen Schweiz*, vol. 6. — W. Wackernagel et M. Rieger : *Walter von der Vogelweide...* 1862. — ADB. — K. Zangemeister : *Die Wappen ... der Grossen Heideberger Liederhandschrift*, 1892. [HELD.]

**SINGER.** Familles Grisons, Lucerne et Schaffhouse. A. **Canton des Grisons.** Famille de Celerina et Davos, éteinte à Sûs. Une famille apparaît au XVIII<sup>e</sup> s. à Kazis. — ANTON, ammann de la juridiction de Thusis 1775, vicaire de la Valteline 1779, *Landeshauptmann* 1785. — LLH. — Th. Mohr : *Dokumentensammlung*. — F. Jecklin : *Amtsleute*. [L. J.]

B. **Canton de Lucerne.** Famille représentée dans la plupart des charges publiques du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s. — JAKOB, du Tyrol, architecte, habitant 1756, bourgeois 1785 ; éleva, en partie avec son frère Johann-Anton, l'église de Luthern 1752, et celle de Hochdorf 1756-1758, etc. † 1792. — JOSEF, fils du précédent, 1784-1827, à Lucerne, bâtisseur d'églises, créa l'écluse du Renggbach 1812. — ALOIS, conseiller d'État 1840-1841. — *Gfr. Reg.* — Aug. am Rhy : *Das Bürgerhaus*. — Jos. Mühle : *Die Baumeisterfamilie Purtschert*. — SKL. — Th. v. Liebenau : *Das alte Luzern*. — R. Durrer : *Kunstdenkmäler von Unterwalden*. — Linus Birchler : *Kunstdenkmäler des Kts. Schwyz*. [P.-X. W.]

C. **Canton de Schaffhouse.** L'une des plus anciennes familles bourgeoises de Stein a. Rh. Indépendamment de la famille établie déjà en 1402, un Singer de Diessenhofen obtint en 1496 la bourgeoisie de Stein. *Armories* : de gueules à un (aussi deux) lion d'or tenant une flèche dans ses pattes. — 1. JOHANN-KONRAD, bourgmestre 1784. — 2. HANS, dit Schmid, laissa un bref manuscrit sur la guerre de Souabe. — Is. Vetter : *Geschicht. Büchlein*. — Le même : *Steiner Chronik* (mns.). — Gg. Winz : *Alphabetische Sammlung*. — Armorial de la société de musique de Stein. — Tableaux des armoiries des bourgmestres et conseillers de Stein. — LL. — ULRICH, bourgeois de Schaffhouse, maître d'école de la ville 1509. — *Festschrift Schaffhouse*, 1901. [STIEFEL.]

**SINGER, SAMUEL**, \* 12 juil. 1860 à Vienne, D<sup>r</sup> phil. et jur., privat-docent à Berne 1891, professeur extraordinaire 1896, professeur de philologie germanique à l'université de Berne 1904-1930, bourgeois de Berne 1921, auteur de *Die deutsche Kultur im Spiegel des Bedeutungslehnborts*, 1903 ; *Schweizer Märchen*, 1903 ; *Alte schweiz. Sprichwörter*, 1916 ; *Die Dichterschule von St. Gallen*, 1922 ; *Schweizerdeutsch*, 1928 ; *Die mittelalt. Literatur der deutschen Schweiz*, 1930 ; *Studien über Wolfram von Eschenbach*, etc. — *Festschrift z. 70. Geburtstag*. [L. S.]

**SINGY.** Famille fribourgeoise, bourgeoise de plusieurs communes des districts de la Broye et du Lac. — ERNEST, prêtre, D<sup>r</sup> phil. et theol., \* 12 nov. 1870, professeur à Châtel-Saint-Denis 1895, directeur de l'école secondaire de Bulle 1897, curé du Val-de-Ruz 1904, de Villars-sur-Glâne 1904, aumônier à Pensier 1912, coadjuteur à Fribourg 1913, curé de Givisiez 1920, professeur à Meaux 1922, à Tunis 1923. — *Catal. du clergé du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg* 1925. [J. N.]

**SINNER.** Familles du district de Willisau depuis le XV<sup>e</sup> s. — HEINRICH, *Amtmann* de Saint-Urbain et aubergiste à Langnau 1457. — HANS, de Langnau, ammann, juge 1468. — JAKOB, de Richental,

chef dans la guerre des Paysans 1653, député à l'assemblée populaire de Schötz, fut puni. — MELCHIOR, de Richental, \* 1772, employé municipal 1800, député au Grand Conseil 1814-1837. — *Gfr. Reg.* — *JSG XVIII-XX*. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

**SINNER, von.** Famille patricienne de Berne, qui joua surtout au XVIII<sup>e</sup> s. un grand rôle. Baronifiée en 1706. *Armories* : à l'origine de gueules au gant d'or ; dès le XVII<sup>e</sup> s., de gueules à une main dextre d'argent et à la bordure du même. La particule date de 1785. HANS, membre des Deux-Cents 1455 ; un autre HANS en 1485. La famille a probablement quelques relations de parenté, non établies, avec les négociants Sinner de Bâle. La filiation commence avec — 1. HEINRICH, † 1543, franciscain, gardien à Königsfelden, qui renonça à l'état ecclésiastique et épousa vers 1525 Agnes von Müllinen, ancienne prieure du couvent ; des Deux-Cents 1536. — 2. PHILIPP, fils naturel du n° 1, *Watmann* ; vitrail à ses armes au Musée national suisse. — 3. HEINRICH, 1549-1581, fils du n° 2, notaire, bailli de Chillon 1581. — 4. HEINRICH, fils du n° 3, 1578-



Johann-Rudolf von Sinner. D'après un portrait à l'huile.

1634, châtelain de Wimmis 1610, directeur des blés 1620, bailli de Fribourg 1626. — 5. ABRAHAM, fils du n° 4, 1608-1650, grand sautier, bailli de Romainmôtier. — 6. **Johann-Rudolf**, 1632-1708, fils du n° 5, créa le renom de sa famille. Notaire, bailli de Wangen 1668, du Petit Conseil 1679, le premier de la famille ; directeur du sel 1683, trésorier français 1684. Élu avoyer en 1696, il participa comme tel à beaucoup de missions ; en 1706, à la prestation de l'alliance avec Venise ; il s'occupa avec succès, dans l'affaire de la succession de Neuchâtel 1707, à combattre le candidat de la France en faveur du roi de Prusse. L'empereur lui délivra, le 12 mars 1706, un diplôme de baron héréditaire et les armes de la famille furent écartelées : aux 1 et 4 de Sinner, aux 2 et 3 d'argent à la croix pleine de gueules. — *SBB* 2. — *AHS* 1896, 66. — 7. HANS-RUDOLF, 1658-1742, fils du n° 6, grand sautier, bailli de Lenzbourg 1699, sénateur 1712, trésorier allemand 1716 ; souvent ambassadeur. — 8. BERNHARD, fils du n° 6, *Obristwachtmeister* au régiment néerlandais de Müllinen. — 9. JOHANN-JAKOB, 1666-1758, chevalier de Saint-Marc, bailli de Lausanne 1707. — E.-F. v. Müllinen : *Prodromus*. — E. Lerch : *Bern. Commerzienrat*. — 10. VINZENZ, fils du n° 6, 1699-1749, capitaine-commandant de la garde suisse en France, colonel au service impérial 1704-1710, bailli de Moudon 1712, d'Échallens 1730. — 11. ABRAHAM, fils du n° 6, 1672-1751, lieutenant de la garde suisse en France 1694, trésorier allemand 1710, bailli de Lenzbourg 1716 ; député à Genève 1734, acquit en 1736 la baronnie de Grandcour près de Payerne, où il fit bâtir le nouveau château. — 12. SIGMUND, fils du n° 6, 1675-1754, capitaine au service impérial 1706, bailli d'Yverdon 1726, colonel. — 13. PHILIPP-HEINRICH, 1694-1759, fils du n° 7, du Petit Conseil 1742, banneret 1749, trésorier français 1752 ; refusa en 1749 la charge d'avoyer. — 14. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 10, 1702-1782, bailli de Gessenay 1749. — 15. JOHANN-BERNHARD, fils du n° 10, 1708-1778, capitaine-lieutenant au service de la Sardaigne 1739, bailli de Sumiswald 1752, général d'artillerie et colonel d'un régiment au pays, chef du corps d'artillerie de la République ; éminent par ses connaissances en génie militaire et civil. — 16. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 11, 1699-1747, bailli de Buchsee 1744. — 17. **Friedrich**, fils du n° 11, 1713-1791, entreprit de grands voyages ; bailli d'Interlaken 1750, baron de Grandcour qu'il vendit en 1755 pour se vouer entièrement aux affaires de

l'État. Du Petit Conseil 1761, banneret 1766, trésorier allemand 1767, avoyer 1771. Ses capacités d'homme d'État et sa pondération le désignèrent particulièrement pour faire partie de missions : c'est ainsi qu'il contribua dans une bonne mesure à apaiser les troubles de Genève et de Neuchâtel. Le roi de Prusse lui accorda l'ordre de l'Aigle noir en 1788. Ami des arts et des lettres. Wiel-



Friedrich von Sinner.  
D'après un portrait à l'huile.

land fut quelque temps précepteur de ses fils. — **SBB 2.** — 18. **SIEGMUND-FRIEDRICH**, fils du n° 12, 1716-1794, ammann de l'hôtel de ville et administrateur des biens du chapitre. — 19. **CARL-PHILIPP**, fils du n° 12, bailli de Moudon 1765. — 20. **JOHANN-RUDOLF**, fils du n° 13, 1736-1806, seigneur de Valleyres et Worb, avoyer de Thoun 1787, du Petit Conseil 1793. — 21. **LUDWIG-PHILIBERT**, fils du n° 13, 1740-1809, colonel du second régiment de dragons 1785, gouverneur de Payerne, inspecteur général de la cavalerie. — 22. **ACHILLES-FRIEDRICH**, fils du n° 15, 1752-1777, bibliothécaire. — 23. **VINZENZ**, fils du n° 16, 1736-1833, bailli d'Yverdon 1789. — 24. **GOTTLIEB**, fils du n° 16, 1741-1816, bailli de Bonmont 1785. — 25. **Johann-Rudolf**, fils du n° 16, 1730-1787, seigneur de Ballaigues.



Joh.-Rudolf von Sinner (n° 25).  
D'après un portrait à l'huile.

Érudit distingué. Nommé directeur de la bibliothèque de Berne en 1748 déjà, il publia les catalogues des imprimés et des manuscrits de ce dépôt. Bailli de Cerlier 1776 à 1781, il continua à se livrer à l'étude et à entretenir de nombreuses relations scientifiques et littéraires. Son principal ouvrage : *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale* parut à Neuchâtel de 1781 à 1782; il avait donné l'*Essay sur l'éducation publique* en 1765; *Les Satyres de Perse*, 1765; *Essay sur le dogme de la métamorphose et du purgatoire enseigné par les Bramins de l'Indostan*, 1771, et *Éloge d'Albert Haller*, 1778. — **SBB 2.** — **AHS 1896, 66.** — **Ad. Burri** : *J. A. Sinner*. — 26. **LUDWIG-RUDOLF**, fils du n° 17, 1748-1790, major en France et au pays. — 27. **ABRAHAM-FRIEDRICH**, fils du n° 17, 1751-1810, bailli d'Avenches 1788, fondateur de la branche encore florissante des Sinner de Landshut. — La descendance de — 28. **ACHASVERUS-CARL**, fils du n° 15, 1754-1821, préfet de Schwarzenbourg 1803, architecte de valeur (*BT 1924*; *Maison bourgeoise XI*; *SKL*) est actuellement éteinte. — 29. **FRIEDRICH-LUDWIG**, petit-fils du n° 17, 1773-1847, seigneur de Märchligen, colonel de dragons. — 30. **JOHANN-RUDOLF**, petit-fils du n° 29, 1831-26 févr. 1901, d'abord officier et chambellan en Autriche, plus tard président du Conseil de bourgeois à Berne, colonel fédéral et chef de l'état-major général. — 31. **EDUARD**, frère du n° 30, 1834-1894, conseiller communal, président du Grand Conseil; rapporteur de la commission d'économie publique, il joua à ce titre un certain rôle dans la réforme des finances bernoises. — 32. **CARL-LUDWIG**, fils du n° 28, 1781-1848, généalogiste, historien. — E.-F. v. Müllinen : *Prodromus*. — **ASG 10.** — Son fils **BEAT-RUDOLF**, architecte (*SKL*) a laissé **CARL-RUDOLF**, 1843-26 sept. 1899, auteur de travaux histo-

riques. — Une branche éteinte dans les mâles, descend de — 33. **NIKLAUS**, 1577-1629, notaire, bailli de Signau. Elle a donné une série d'ecclésiastiques; ainsi que — 34. **NIKLAUS**, châtelain de Frutigen 1681. — 35. **ABRAHAM**, 1670-1737, bailli de Laupen 1727, peintre. — 36. **SIGISMUND-VICTOR**, 1722-1792, bailli de Sumiswald 1764. — 37. **GABRIEL-RUDOLF-FRIEDRICH**, 1764-1811, fils du n° 36, bailli d'Aarberg 1797 et 1803-1811. — 38. **GABRIEL-RUDOLF-LUDWIG**, fils du n° 37, \* 1801, † à Florence 1860, sous-bibliothécaire à Paris 1842-1850, Dr phil., helléniste, auteur de *Bibliographie der Schweizergeschichte 1786-1851*. — E.-F. v. Müllinen : *Prodromus*. — **LL.** — **AGS.** — Généalogies appartenant à la famille. — Mémoires mns. de l'avoyer Friedrich. — A. Zesiger : *Die Stube zum Mittlen Löwen*.



Joh.-Rudolf von Sinner (n° 30).  
D'après une photographie.

**SINNERINGEN** (C. et D. Berne, Com. Vechigen. V. DGS). Vge où l'on a découvert des tombeaux celtiques dans la Sanderen, une villa romaine assez vaste, avec des bains, au Käpplihubel, et des monnaies romaines, vers 1700. — A. Jahn : *Kt. Bern*, p. 377. — *Alpenrosen* 1882, n° 43. — [O. T.] — *L'advocacia Sinneringen* appartenait en 1261 aux comtes de Kibourg. Plus tard, divers bourgeois de Berne, généralement de petite noblesse, furent titulaires de fiefs, de dîmes et de biens à Sinneringen. L'hôpital inférieur de Berne y avait des revenus. Le plus ancien possesseur cité du domaine du château est Abraham Dünk, directeur de l'assistance à Berne; il le vendit en 1684 à Niklaus von Diesbach, dans la famille duquel la propriété resta durant quatre générations. Lors de la faillite de N. v. Diesbach, en 1800, le château passa à Joh.-Karl von Bonstetten et resta à ses descendants, sauf durant une interruption, jusqu'en 1926.

Sinneringen a donné son nom à une famille mentionnée aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. — **JOHANNES** et **RUDOLF** de Sinneringen étaient à la fin du XIII<sup>e</sup> s. bourgeois de Berne; **RUDOLF** fut membre du Petit Conseil en 1324. **HEINRICH** et **BERCHTOLD**, furent bourgeois de Thoun, le premier en 1351, l'autre en 1384. — **LL.** — **FRB.** — W.-F. v. Müllinen : *Beitr. IV.* — Rentier de Sinneringen, propriété de la famille de Bonstetten. — *Bürgerhaus XI.* [F. Moser.]

**SINS** (C. Argovie, D. Muri, Com. Meienberg. V. DGS). Vge paroissial. En 1236, *Sins*; 1246, *Sinz*; 1261, *Sindes*; du ahd. *sind* = chemin (passage sur la Reuss). L'histoire politique de cette commune est celle de Meienberg. Un curé y est cité la première fois en 1245. Les comtes de Tierstein exerçaient la collation de l'église et possédaient quelques biens à Sins; ils les remirent en fief aux seigneurs de Baldegg. A la fin du XIV<sup>e</sup> s., la collation passa aux seigneurs de Hüenberg, en 1422 au couvent d'Engelberg, en 1867 à la paroisse. La tour de l'église a été reconstruite en 1493; le bâtiment fut agrandi en 1607 et 1745. Le 20 juil. 1712, Sins fut le théâtre d'une rencontre malheureuse pour 1400 Bernois commandés par le colonel F.-S. Monnier contre les forces plusieurs fois supérieures des Zougais, Schwyzois et Unterwaldiens. Au cours de la guerre du Sonderbund, le colonel Elgger fit sauter le pont sur la Reuss en 1847; il fut rétabli par le canton de Zoug. — *Arg.* 26, p. 5; 30, p. 50, 54. — Bibliogr. de l'art. **MEIENBERG.** — Dierauer IV. [H. Tr.]

**SINS, ALT, NEU, VOIR SÜNS.**

**SINTRAM.** Célèbre calligraphe de l'école de calligraphie de Saint-Gall sous Ekkehart IV, aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles; ses ouvrages étaient préférés à ceux de bien d'autres couvents d'Allemagne. On conserve de lui à

Saint-Gall l'*Evangeliar*, pour la reliure duquel Tutilo sculpta ses tables d'ivoire, † un 18 décembre. — I. v. Arx : *Gesch. des Kts. St. Gallen* I, p. 99. — SKL. [J. M.]



Sins. La reddition de 1712. D'après une gravure sur cuivre de J.-B. Bullinger (Bibl. Nat., Berne).

**SION.** Ancien couvent à Klingnau (Argovie). Voir KLINGNAU.

**SION** (BERG SION) (C. Saint-Gall, D. See, Com. Gommiswald, V. DGS). Couvent de prémontrés. Le 14 déc. 1761, le prêtre Joseph Helg fonda sur la prairie de Buchholz un couvent d'adoration perpétuelle, fondation qui fut ratifiée par l'assemblée communale de Gommiswald du 5 févr. 1762. Le sous-bailli Vinzenz Anselm Vettiger éleva la petite chapelle de Lorette, consacrée le 8 sept. 1765. Helg s'installa en 1766 dans le nouveau couvent, l'agrandit, lui donna le nom de Berg Sion, et y introduisit des nonnes du couvent souabe de Schussenried, de l'ordre des prémontrés. L'église conventuelle actuelle fut inaugurée le 24 mai 1772. Helg vint à bout de l'opposition qui se manifesta au sein du landrat du comté d'Uznach en 1775 contre sa fondation. Toutefois, il mit en question l'existence de Berg Sion en cherchant à créer d'autres couvents d'adoration perpétuelle à Jestetten près de Schaffhouse et à Rome ; au retour de cette ville, il se vit interdire par l'évêque de Coire le séjour à Berg Sion. Un incendie détruisit en 1849 les bâtiments agricoles. — J. Widmer : *Gesch. der Gem. Gommiswald*, p. 23. — LLH. — I. v. Arx : *Gesch. des Kts. St. Gallen* III, p. 608. [J. M.]

**SION** (C. Valais, D. Sion, V. DGS). Com., chef-lieu du canton du Valais. I. *Nom.* Sion, all. *Sitten*, apparaît dans une inscription du I<sup>er</sup> s. de l'ère chrétienne : *Sedunum* (*Sedunensis*) ; plus tard *Sidun* (*um*), *Sidunensis*, *Sidonensis*. Ce nom est probablement composé de *Sedo* (demeure) et *dunum* (château, hauteur) ; c'est-à-dire château sur une colline. *Sedunum* a donné son nom aux *Seduni*.

II. *Armoiries* : parti d'argent à deux étoiles de gueules et de gueules. Des arabesques dans le champ de gueules ont été transformées souvent, dès le XVI<sup>e</sup> s., en une lettre S.

III. *Préhistoire.* La fondation de Sion remonte à plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. Les trouvailles préhistoriques permettent de reconnaître que la ville

a débuté sur le seuil entre les collines de Valère et de Tourbillon ; elle n'a pas tardé à se développer dans la dépression Ouest, le long de la rivière, la Sionne. C'est là que se trouvait, au XII<sup>e</sup> s., le plus ancien quartier de la ville, la cité, tandis que l'établissement primitif perdait peu à peu, au cours des temps, de son importance et fut abandonné après le grand incendie de mai 1788 ; à la place des maisons se trouvent aujourd'hui des vignes et des vergers.

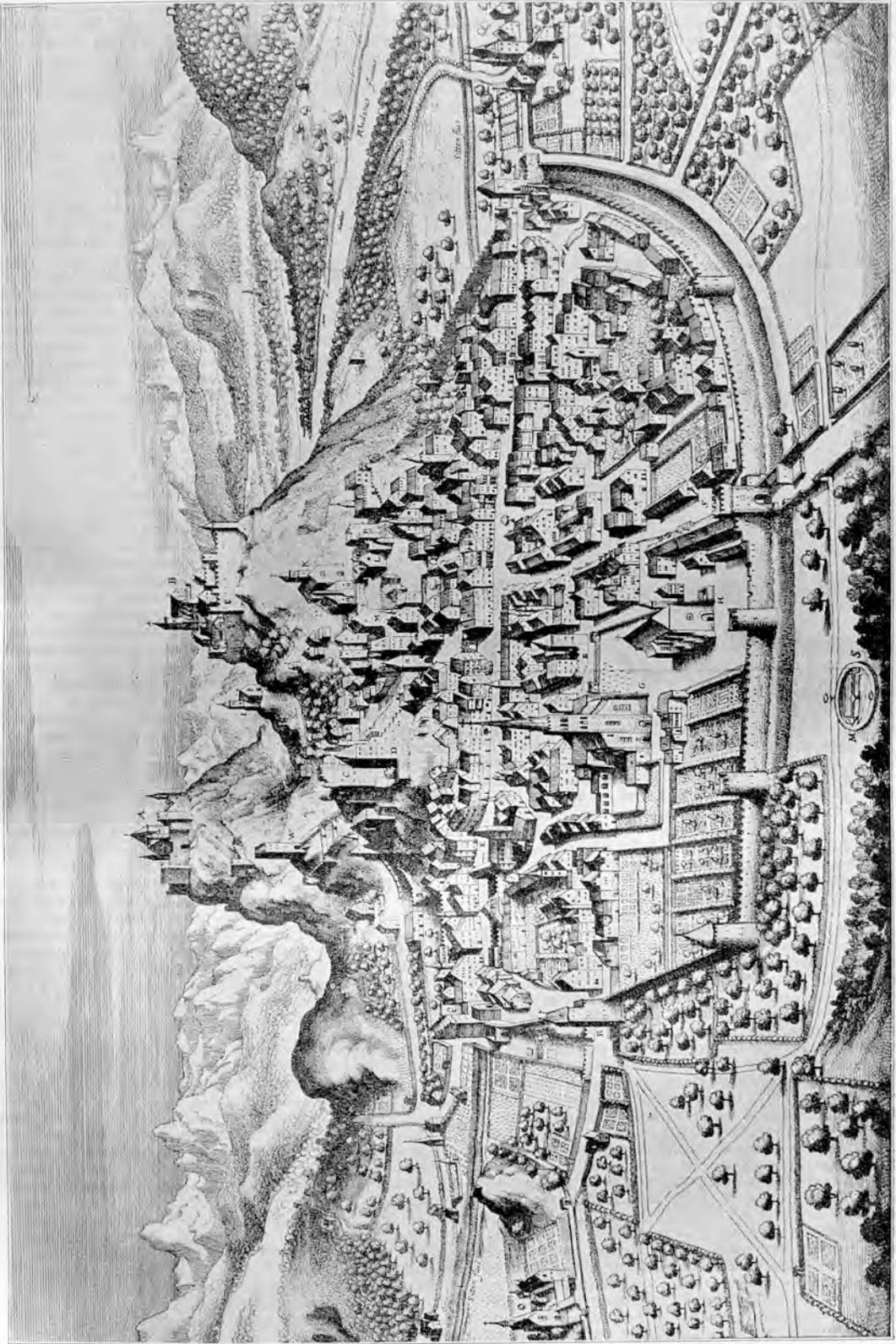
A l'époque *néolithique*, Sion était déjà une localité importante. Le versant Sud de Tourbillon fut d'abord colonisé, puis les pentes voisines. On a retrouvé de cette époque un cimetière au Sud-Est de Tourbillon. Il contenait, outre des squelettes, de nombreux tessons de poterie, avec des empreintes digitales. D'après la couleur, ces tessons se divisent en trois groupes : rouge clair, gris blanc et rose jaunâtre. De cette époque datent encore des monuments en pierre sur la pente Nord de Tourbillon et à Valère et une hache en serpentine. En creusant les fondations d'une maison dans la ville, en 1904, on a trouvé un ciseau de silex poli.

La colonie continua d'exister à l'âge du bronze. En 1890, un cimetière a été mis au jour entre Valère et Tourbillon ; il contient une centaine de tombes, dont une commune. Le mobilier présente une grande analogie avec les ustensiles et les objets de parure trouvés dans les palafittes de l'âge du bronze. Ce sont, entre autres, des fibules, des broches, des agrafes de bronze, ornées de cercles gravés. Ce genre d'ornementation est digne d'être remarqué ; il s'est développé à l'âge du fer et a été désigné sous le nom caractéristique d'« ornement valaisan ». Poignards, lances et agrafes de bronze témoignent que les environs de Sion étaient habités à cette époque, alors que la ville s'étendait dans la plaine, à l'Ouest de la Sionne. Trouvailles dans le cimetière de la rue de Lausanne et au Nord de la ville, dans les fondations du Petit Séminaire en 1927 (ossements en terre libre, anneaux de bronze, bracelets).

L'âge du fer a aussi laissé de nombreuses traces à Sion. Les anciens cimetières continuèrent à être utilisés. Ainsi, celui de l'actuelle rue de Lausanne, de l'âge du bronze, est devenu une nécropole de l'époque de Hallstatt. Les environs de la ville : Sous le Sex, Clavoz, Planta, Montorge, Châteaneuf, ont livré de nombreux objets de La Tène. Anneaux, lourdes agrafes, bracelets avec l'ornement valaisan ont été trouvés dans le sol en grand nombre. On peut présumer du fait que ces objets ayant été trouvés dans la ville et les localités voisines, que *Sedunum* avait gagné une certaine importance à l'époque celtique. Il formait une ville au moins un siècle et demi avant l'ère chrétienne, et lorsque les Romains arrivèrent, c'était un centre important.

IV. *De l'époque romaine à 1032.* Les habitants de l'ancien *Sedunum*, avec leurs voisins les *Vérages* et les *Nantuates*, se défendirent avec succès contre les Romains sous Galba à Octodurum (57 av. J.-C.). Il s'écoula encore un demi-siècle jusqu'à ce que les Romains fussent maîtres de la vallée du Rhône. Cette conquête fut faite par l'empereur Auguste. Il résulte du monument de la victoire de La Turbie que sept ans avant l'ère chrétienne les *Sédunois* et leurs voisins étaient déjà sujets de Rome. Ils ne prirent pas au tragique la perte de leur liberté et, en l'an 8 (?) av. J.-C., ils élevèrent un monument à Auguste, leur protecteur. En passant sous la domination romaine, *Sedunum* prit la religion du vainqueur. L'empereur y avait, pour le représenter, un *praefectus*. De la série des *praefecti* de *Sedunum*, deux sont connus. Le premier, Campanus, fils de Valeria, vivait au III<sup>e</sup> s. sous le règne de Dioclétien Vallerius ; d'après la tradition il aurait construit le château de Valère. Vers cette époque, le christianisme avait pris pied à *Sedunum* ; dans la première moitié du IV<sup>e</sup> s., la majorité de la ville devait être chrétienne. On conserve de cette époque une inscription de 377 avec le monogramme du Christ ; elle passe pour la plus ancienne inscription chrétienne qui se trouvait sur un bâtiment officiel au Nord des Alpes. Elle émane du second *praefectus* connu, Pontius Asclepiodotus, qui fit restaurer le bâtiment du gouvernement et l'orna de l'inscription précitée, sans doute, parce que ses sujets étaient chrétiens. Sion gagna en





Sion en 1642. D'après une gravure sur cuivre de Matth. Merian.

importance lorsque l'évêque Heliodore vint s'y établir, vers 585, après avoir quitté Octodurum. Son successeur, Leudemundus, s'empressa de venir se réfugier dans cette place forte en 613.

La résidence de l'autorité temporelle était à Valère. C'est là que fut construit, au VI<sup>e</sup> s. ou même plus tôt,

(1376), plus tard *Pratum* et *Pratifori*, à l'Ouest. — Voir Gremaud I. — *Chartes séd.*, dans *MDR XVIII*. — J. Heierli et W. Gëchli : *Urgesch. des Wallis*. — Stückelberg : *Reliquiem und Reliquiare*. — *ASA 1870* et suiv. [L. Mr.]

V Dès 1032. La donation faite par Rodolphe III de Bourgogne à l'évêque Hugues, en 999, du comté du Valais, amena un changement profond dans l'histoire de Sion. Désormais le prélat séduois fut le souverain du pays et le seigneur de Sion ; il exerça ces droits d'une façon effective jusqu'au XVII<sup>e</sup> s., puis d'une façon nominale jusqu'à la révolution de 1798. L'histoire de Sion se confond dès lors avec celle du Valais pendant le moyen âge. Le prince-évêque avait à Sion quatre officiers : le vidomne, le major, le sautier et le métral. Le vidomne présidait le plaid ; il rendait la haute et moyenne justice, droit qu'il n'exerça plus, à partir du XII<sup>e</sup> s., que dans les mois de mai et octobre. Dans les autres mois, la haute et moyenne justice était rendue par le major. La basse justice et la police étaient du ressort du sautier. Sion avait perdu une partie de ses droits sous la domination franque. En vertu de la donation de Rodolphe III, il devint un



Sion au commencement du XIX<sup>e</sup> s. D'après une aquarelle de Gabr. Lory, fils.

une église qui, d'après une tradition fondée, reposerait sur les fondements d'un temple païen. En tout cas, la cathédrale Notre-Dame existait du temps de Charlemagne, puisque l'évêque Altheus fit don à cette église, avant 800, d'un superbe reliquaire (voir illustr. *DHBS I*, p. 256). La même église reçut de riches donations de l'évêque Vulfinus vers l'an 900. De la cathédrale dépendait, sous les carolingiens, une école, dont des fragments de manuels de calligraphie sont conservés aux Archives de l'État, à Sion. Outre l'église de Valère, il existait avant l'an mille, une autre église Notre-Dame dans la basse ville. Des spécialistes prétendent que le clocher de la cathédrale actuelle remonte au X<sup>e</sup> ou même au IX<sup>e</sup> s. D'après une chronique, l'évêque Walter (877-895) doit avoir commencé la construction de cet édifice, qu'aurait terminé l'empereur Othon I<sup>er</sup> (936-973).

Sous les Romains, Sedunum connut la même administration que les autres villes de l'empire ; elle suivit les destinées du pays. Ses habitants étaient des esclaves, des affranchis ou des libres, propriétaires ou non propriétaires. Ils se réunissaient en assemblées populaires, avaient à leur tête deux *dumvirs*, pour rendre la justice et faire régner l'ordre, un président de commune et des fonctionnaires (*decuriones*). Ils reçurent de l'empereur Claude (41-54) le droit latin et devinrent peu à peu, de mœurs et de langue, complètement romains.

Après 443, Sion appartient au royaume des Burgondes, dès 534 à celui des Francs ; il devint siège épiscopal vers 585 et capitale du comté du Valais en 999, dans le royaume de Bourgogne. En 1032, la ville fut incorporée à l'empire. C'est alors que commence l'histoire proprement dite de la ville impériale et épiscopale de Sion. La division de la ville en quatre quartiers, telle qu'elle a subsisté jusqu'à une époque récente, est mentionnée déjà au XII<sup>e</sup> s., mais elle remonte très haut dans le moyen âge : 1. *Cita*, la vieille ville, à l'Est de la Sionne, contre les collines ; 2. *Malacuria* (probablement désignation celtique et romaine, *Mala = curia*), place du tribunal, au Nord ; 3. *Glaviney*, au Sud-Est ; 4. *Vicus Prati*

de l'évêché. Ses citoyens obtinrent de l'évêque Landri, en 1217, la première charte traitant de l'état des personnes, de leurs droits civils, des mesures de police et de procédure, du marché, mais ne mentionnant pas encore des avantages politiques. Une véritable organisation n'apparaît que dans les statuts de 1267, sous Henri de Rarogne. Ils prévoyaient un plaid ou assemblée publique, présidé par l'évêque ou le vidomne, assisté de ses officiers et réunissant, en mai et en octobre, les citoyens propriétaires. Les franchises accordées en 1338 par l'évêque Philippe de Chamberlach consacrent la coutume.

Sion avait à sa tête, depuis 1323, des syndics aidés par des procureurs, primitivement consuls. Il devait à l'évêque le service militaire, mais quand ses citoyens suivaient la cavalcade ou entraient en campagne pour leur souverain, les gens de Salins venaient occuper la ville. Quelques évêques essayèrent inutilement d'enrayer le développement de Sion. Amédée VI de Savoie, pour soutenir la cause de Guichard Tavelli, piller et brûla la ville en 1352 et occupa, entre autres, le château de Tourbillon. Sous prétexte de rétablir sur le siège valaisan son cousin, l'évêque Édouard de Savoie, Amédée VII, le comte Rouge, saccagea et incendia de nouveau la ville en août 1384 ; des garnisons occupèrent les châteaux environnants jusqu'en 1392. Sion connut encore la dévastation et l'incendie en 1416 et 1448, par Guichard et les Bernois. Assiégée par une puissante armée savoyarde, la ville ne dut la délivrance qu'à la victoire de la Planta, le 13 nov. 1475, qui amena la conquête du Bas-Valais sous le belliqueux prélat Walter Supersaxo.

Au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., Sion réussit à rendre plus lâches les liens qui le rattachaient à l'évêque, à la fois souverain et seigneur territorial. Et cela grâce aux secours que la ville lui apporta contre la Savoie et la noblesse indigène, puis au développement du commerce florissant, dû à sa situation sur la route du Simplon. Ses marchés étaient fréquentés par des marchands étrangers, notamment des Lombards qui y tenaient boutique

avec établissement de change. La ville parvint à une certaine autonomie. Déjà un Conseil général avait remplacé le plaid annuel, probablement lors de l'arrivée des Chevron au vidomnat en 1344. Il élisait les syndics, au nombre de trois, puis de deux. En 1523, on institua un Petit Conseil composé du châtelain, du vidomne, remplacé après 1560 par le vice-châtelain, du banneret, des syndics et de douze délégués des quartiers, et un Grand Conseil de 32 membres, qui n'eut pas une longue existence. Les syndics perdirent peu à peu de leur importance, et Sion se donna un Conseil présidé par un bourgmestre, qui prit en mains l'administration de la ville.

Sion obtint du Concile de Constance l'autorisation de choisir le châtelain de la majorité. Cette charge avait été acquise par l'évêché en 1373, mais abandonnée de fait par l'évêque André de Gualdo en 1435. Le châtelain devint désormais le personnage influent du dizain. On lui associa deux officiers militaires, nommés à vie par les délégués des communes : le grand banneret et le capitaine général, commandant des troupes du dizain. Sion apparut alors, non seulement comme centre du dizain, mais aussi du pays entier. Les trois officiers précités constituaient avec les délégués des communes le Conseil du dizain.

Une période de paix de près de trois siècles suivit la conquête du Bas-Valais (1475). La ville en profita pour étendre ses droits et ses possessions, notamment : vidomnat de Sion (1560), dont un vice-châtelain remplit désormais les fonctions ; vidomnat de Bramois (1563) ; seigneurie de Granges (1603). En 1798, les Haut-Valaisans occupèrent Sion défendu par une garnison helvétique. Après la défaite de la Morge, la ville fut pillée par les troupes franco-helvétiques du général Lorges (17 mai 1798). Le nouveau régime modifia l'ancien état de choses. Sion eut un seul Conseil de 24 membres, présidé par le bourgmestre. Sous l'empire il devint une préfecture et eut un maire à sa tête. Après 1830, il fit cause commune avec les dizains inférieurs, qui réclamaient une part équitable et abrita, en 1840, les autorités du Bas-Valais, tandis que le gouvernement Haut-Valaisan siégeait à Sierre. Après les escarmouches de Bramois et de Saint-Léonard, Sion redevint la capitale du canton, avec siège du Grand Conseil et du tribunal d'appel.

La constitution de 1848 fit passer l'administration dans les mains des municipalités. Sion eut un Conseil municipal de 15 membres et un Conseil de bourgeoisie.

Sion apparut au spirituel comme l'église-mère du diocèse après le transfert d'Octodurum, avec siège à Valère. L'église de Valère, dédiée d'abord à la Vierge Marie, plus tard à sainte Catherine, fut transformée en collégiale, tandis que Notre-Dame du Glarier devenait la cathédrale. L'évêque habitait la tour impériale ou tour des Calendes, cédée plus tard au chapitre. Vers 1600, Sion compta nombre d'adeptes de la foi nouvelle, favorisés par l'influence de quelques familles. Toutefois, la fermeté de quelques évêques réussit à maintenir la foi catholique. Un temple protestant existe à Sion depuis 1870. L'église inférieure fut souvent victime de l'incendie, notamment en 1352, 1403 et le 18 oct. 1417. Sion eut à souffrir d'épidémies de peste et d'inondations périodiques de la Sioune, surtout en 1740 et 1778 ; l'incendie du 24 mai 1788 consuma une grande partie de la cité. Vers 1840, les remparts furent abattus pour permettre à la ville de s'étendre. Les bâtiments principaux sont : l'hôtel de ville (1660) ; la maison Supersaxo-Lavalley (Renaissance) ; la cathédrale ; Valère et Tourbillon ; l'évêché (1840), le palais du gouvernement (1848), le collège-lycée cantonal, dont le rez-de-chaussée abrite la bibliothèque cantonale et les archives. (Voir les art. TOURBILLON et VALÈRE).

**Écoles.** La population de Sion parlait le français, mais après la conquête du Bas-Valais en 1475 la langue allemande prit une place importante dans la ville. L'élément romand est de nouveau en majorité depuis le nouveau régime,  $\frac{4}{5}$  d'habitants de langue française et  $\frac{1}{5}$  de langue allemande. Le chapitre ouvrit une école au XII<sup>e</sup> s., sinon plus tôt. Vers 1500, l'évêché, la diète et les dizains s'occupèrent de l'école. Les jésuites ouvrirent, sous Hiltbrand Jost, un collège à Sion et à Brigue et enseignèrent jusqu'à leur expulsion en

1847. Sion abrite actuellement les écoles suivantes : gymnase, école industrielle supérieure, école de commerce ; écoles normales pour les deux sexes ; petit séminaire, grand séminaire. Une école de droit subsista de 1807 à 1907.

**Hôpitaux.** Au moyen âge, Sion comptait déjà trois hôpitaux : Saint-Jean, cité en 1163 ; celui de la Vierge Marie dès 1287, vers la porte de Conthey, et celui de Saint-Georges au Nord, où se trouve encore la chapelle. Dans le voisinage de la ville s'élevait une maladière ou léproserie, connue dès 1272, avec la chapelle Sainte-Marguerite démolie vers 1880. A ces institutions il convient d'ajouter les vieilles confréries de bienfaisance, du Saint-Esprit 1250, de la Vierge 1272 ; plus tard les orphelinats ainsi que l'œuvre de Saint-Vincent de Paul, etc.

**Population :** 1323, 480 familles ; 1354, 80 familles ; 1798, 2 201 hab. ; 1850, 2 926 ; 1900, 6 048.

**Bibliographie.** Gremaud. — Le même : *Chartes sédu-noises*. — B. Rameau : *Les Châteaux du Valais*. — S. Furrer : *Hist. du Valais*. — Le même : *Statistique*. — Rivaz : *Topographie*. — L. Ribordy : *Documents*. — P.-A. Grenat : *Hist. moderne du Valais*. — H. Evéquoqz : *Hist. de l'organisation communale de Sion*. — L. Meyer : *Statistique*. — H. Schiner : *Le département du Simplon*. — Archives bourgeoises, aux Archives de l'État. [Ta.]

**SION (CHAPITRE DE).** Il est mentionné pour la première fois en 1043, mais sa fondation est antérieure.

A l'origine, les chanoines, aux termes de la *regula canonica*, menaient vie commune qui fut supprimée dans la première moitié du XII<sup>e</sup> s.

Un siècle plus tard environ, le nombre des prébendes fut limité. On comptait en 1275, 13 canonicats ; en 1320, 22 ; en 1364, 31 ; aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s., de 24 à 25. Le nombre des chanoines fut fixé en 1642 à 24, dont 12 résidents et 12 non-résidents. Après 1847, deux sièges furent supprimés, de sorte que le chapitre comprend actuellement 10 chanoines résidents. On ne crée plus de non-résidents ou titulaires, mais seulement des chanoines honoraires. Le chapitre était seigneur de plusieurs localités ; il faisait exercer ses droits par les vidomnes ou châtelains, ainsi à Molignon, Nax, Vex, Gordona, etc. Autrefois, le chapitre possédait aussi la collation de plusieurs paroisses et le droit de nommer les notaires publics du pays. La nomination de l'évêque, qui était du ressort du chapitre, fut réclamée au XVI<sup>e</sup> s. par les dizains, lesquels abandonnèrent seulement au chapitre le droit de présentation de quatre candidats. Le chapitre était aussi intéressé au gouvernement temporel du pays ; il envoyait comme chaque dizain ses députés au landrat et apposait son propre sceau aux traités conclus par l'État et aux statuts du pays. Les Valaisans lui arrachèrent aussi ces droits au cours d'une lutte tenace. — *Das Domkapitel von Sitten u. s. Wappen*, dans *AHS* 1924. [D. I.]



Sceau du chapitre de Sion vers 1300.

**SION (DIOCÈSE DE).** I. ÉTENDUE. Le diocèse de Sion comprend actuellement : 1. Tout le canton du Valais, à l'exception de 5 communes. Quatre d'entre elles : Salvan, Finhaut, Vernayaz et Choëx relèvent de Saint-Maurice. Saint-Gingolph dépend d'Annecy. 2. Dans le canton de Vaud, le district d'Aigle jusqu'à l'Eau Froide, donc sans Villeneuve qui appartient à Lausanne, et sans Lavey-Morcels qui dépend de Saint-Maurice. Ces limites ont peu varié depuis les temps anciens.

Seule la commune de Gondo était autrefois une paroisse du diocèse de Novare; elle fut incorporée en 1822 à celui de Sion par le pape Pie VII. Le diocèse de Sion comprend les onze décanats de Ernen, Brigue, Viège, Rarogne,

dré III confirma en 1171 les droits de ce dernier sur Aoste et Sion. Il appartenait au cardinal Schiner d'obtenir l'autonomie de son église. Le pape Jules II mit fin à la situation de dépendance de Sion et plaça le diocèse sous l'autorité immédiate de Rome; en 1510 d'abord, puis définitivement en 1513.



Sion vers 1865. D'après une gravure de Jak.-Lorenz Rüdüsühli.

Loèche, Sierre, Sion, Ardon, Martigny, Saint-Maurice et Monthey, avec 134 paroisses et 13 rectorats.

II. HISTOIRE. *Armoiries* : de gueules à une crose d'évêque et une épée passées en sautoir, surmontées d'une mitre d'argent, les rubans de sinople. Jost von Silenen (1482-1496) plaça les armoiries de sa famille dans l'écu épiscopal et se servit de la crose, de l'épée et de la mitre comme cimier. Ses successeurs suivirent son exemple.

Le premier évêque connu du diocèse signa au Synode d'Aquilée en 381 *Theodorus episcopus Octodurensis*; il assista encore au Conseil d'église de Milan en 390. Comme saint et patron du pays, il est honoré sous le nom de saint Théodore, plus tard et notamment dans la partie française du canton, sous celui de saint Théodule, tandis que dans la partie allemande, il est appelé St. Jodro et St. Joder. Il avait sa résidence à Octodurum (Martigny) et fonda à Saint-Maurice, en l'honneur des martyrs de la légion thébaine, une église et un couvent. Les successeurs restèrent à Martigny jusqu'à l'évêque Heliodore qui, pour se protéger contre les invasions des Longobards (entre autres celle de 574) et les inondations de la Dranse transféra son siège à Sion, vers 585 ou plus tard. Dans les actes du 2<sup>m</sup>e concile de Mâcon, en 585, on relève la signature d'un représentant de l'évêque de Sion : *Missus Heliodori ep. a Sedunis*. Il est possible que cette signature signifie autre chose, mais il est certain que l'évêque Leudemond fixa sa résidence à Sion en 613.

Le diocèse fut dès l'origine soumis à un archevêché. A la fin du IV<sup>e</sup> s., la Gaule fut divisée en un certain nombre de sièges métropolitains. En 450, le pape Léon I<sup>er</sup> attribua à l'archevêque de Vienne les églises de Genève, Grenoble, Valence et Tarentaise. Le Valais formait avec la Tarentaise la province des Alpes Pennines. C'est ainsi que Sion dépendit de l'archevêché de Vienne et non de celui de Milan ou de Lyon. En 575, il relevait encore de Vienne, mais à la fin du VII<sup>e</sup> s., cette situation commença à se modifier, et au VIII<sup>e</sup> s., Sion et Aoste formèrent une province ecclésiastique avec la Tarentaise. Sion fut ainsi détaché de Vienne et rattaché à l'archevêché de Tarentaise. Le pape Alexan-

dré III confirma en 1171 les droits de ce dernier sur Aoste et Sion. Il appartenait au cardinal Schiner d'obtenir l'autonomie de son église. Le pape Jules II mit fin à la situation de dépendance de Sion et plaça le diocèse sous l'autorité immédiate de Rome; en 1510 d'abord, puis définitivement en 1513.

Les évêques habitaient la ville de Sion, mais Landri de Mont (1209-1232) et ses successeurs pendant deux siècles résidèrent au château de Tourbillon, puis, à partir de Walter Supersaxo (1457-1482), à Tourbillon en été et au château de Majorie, acquis en 1373, en hiver. L'incendie du 24 mai 1788 détruisit ces deux habitations. La maison dite Blatter devint la résidence épiscopale jusqu'à ce que, en 1840, l'évêque F.-M. Rotten eut construit près de la cathédrale, sur l'ancienne muraille de la ville, le palais actuel des évêques.

*Séminaire et centres d'instruction.* Le diocèse de Sion n'avait pas d'institut qui lui fût propre pour la formation du clergé. Dès le XIII<sup>e</sup> s., des Valaisans étudiaient la théologie à la Sorbonne de Paris, à Fribourg-en-Brigau, à Bologne, à Rome, à Milan, à Vienne, etc. Le premier séminaire épiscopal fut fondé à Gêronde (Sierre) en 1748 par l'évêque J.-J. Blatter. Cette école fut transférée à Sion en 1781, à Gêronde de 1800 à 1801, à Loèche-les-Bains de 1809 à 1811. L'école de théologie de Valère fut ouverte en 1817 et installée en 1874 dans le séminaire de prêtres construit au Nord de la cathédrale par P.-J. de Preux. En 1927 a été créé le petit séminaire, à l'aide des dons volontaires du clergé, du gouvernement et du peuple; il est destiné aux élèves du gymnase qui désirent se vouer à la prêtrise.

*Fondations.* Les évêques Hiltprand de Riedmatten (1585), Adrien II (1607) et Hiltprand Jost (1624), adressèrent des requêtes à Rome pour obtenir des places gratuites dans un établissement romain en faveur d'étudiants en théologie. Des théologiens valaisans étudiaient à Vienne en 1626, aux frais du pape, et Urbain VIII accorda aux Valaisans, par bulle du 1<sup>er</sup> juin 1627, deux places gratuites au collège de cette ville. Autres fondations : 1. Fondation Charles Borromée au séminaire de Milan 1584, rétablie 1676-1681. Des 45 places accordées aux théologiens suisses, le Valais en eut deux, en 1794 trois, puis, à partir de 1842, de nouveau deux. 2. Fondation Bonivini et Blatter. Ig. Bonvin, de Lens, chanoine, fonda le 14 janv. 1727 au chapitre St. Barbara à Vienne deux places gratuites pour des théologiens valaisans. Sa famille et les gens de Lens avaient la préférence. Cet exemple fut suivi le 15 oct. 1751 par l'évêque J.-J. Blatter, qui remit 6666 fl. pour une fondation de deux autres places gratuites. Depuis 1858, les bénéficiaires de ces quatre places gratuites se rendaient non plus à Vienne, mais à Innsbruck au nouvel institut des jésuites pour prêtres. Par suite de la capitalisation d'une partie des intérêts, il a été possible d'arriver, vers 1890, à accorder dix places gratuites. Cette situation dura jusqu'à la guerre mondiale, puis la fondation fut victime de l'inflation.

*Publications.* 1. Statuts synodaux de Guichard Tavelli, du 6 janv. 1370; jamais publiés (Gr. V, 370); 2. Statuts de Hiltprand Jost, du 25 avril 1626; imprimés en 1635 et 1883; 3. *Diocesis Sedun. Synodus celebrata* 13, 14, 15 Sep. 1926 (*Acta et decreta*), 1927; 4. *Missale*

*Sedunense*, des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> s., dans *Chartes sèdun.*; 5. *Breviarium Eccl. Sèd.*, imprimé en 1482; 6. *Mandements des évêques de Sion*, publiés à partir de 1747; 7. *Directorium Romano-Sedunense*, publiés à partir de 1799 avec *Status cleri*; 8. *Pfarrblätter*, dès 1909. — Voir art. SION, ÈVÈCHÈ; VALAIS, TOURBILLON, MAJORIE, VALÈRE. — Archives d'État, Sion. [L. Mr.]

**SION (ÈVÈCHÈ DE).** L'histoire de l'évêché de Sion est étroitement liée à celle du pays du Valais jusqu'en 1798. C'est pourquoi nous renvoyons à l'art. VALAIS, afin de n'étudier ici que les particularités de l'évêché et les droits temporels de l'évêque comme comte du Valais. Durant tout le moyen âge, il fut le souverain du pays; il avait reçu des droits seigneuriaux par donations de l'empereur, dont il était le représentant: *comes et praefectus terrae (Reipublicae) Val.* Il réunit en sa personne, jusqu'en 1798, l'autorité ecclésiastique et la puissance temporelle du pays. Dans la division opérée par Louis-le-Pieux en 839, le *Comitatus Vallisiorum* s'étendait jusqu'au lac Léman et à Chillon. Mais bientôt le comté du Chablais s'étendit sur la partie inférieure de la vallée, de sorte que vers l'an 1000 la frontière du comté du Valais se trouvait au-dessous de Martigny, à la croix d'Ottan. Pierre II de Savoie imposa à l'évêque Henri de Rarogne, en 1260, un échange qui fut confirmé par les traités de 1384 et 1390. En vertu de cet échange, la séparation des terres épiscopales et des terres savoyardes était formée par la Morge à Conthey. Dès lors, il ne resta plus à l'évêque que le Haut-Valais, en amont de la Morge, mais en 1475 les Haut-Valaisans conquièrent le Bas-Valais jusqu'à Saint-Maurice, et en 1536 jusqu'au delà de Saint-Gingolph.

*Origine du pouvoir temporel.* De violents conflits éclatèrent au XVI<sup>e</sup> s. entre l'évêque et ses sujets à propos de la concession du pouvoir temporel du premier. On ne doutait pas de cette concession, puisque l'acte existait en copie vidimée; on se disputait sur l'époque où elle avait eu lieu. L'évêque et son chapitre s'en rapportaient à une donation de Charlemagne, la *Carolina*, que contestaient les représentants du peuple. Ils appelaient la *Carolina* une falsification et une invention. Là résidait le différend. En faveur de la concession il existait deux récits mis par écrit. L'un était la légende que le moine d'Einsiedeln Ruodpert avait écrite au XII<sup>e</sup> s. sur saint Théodore et dont une copie du XIII<sup>e</sup> s. existait aux archives de Valère (A.A. SS. III, *Augusti* 278). L'autre était la légende écrite par un inconnu à Zurich sur Charlemagne (*Gall Chr. XII Instr.* 448, 449). Ces deux récits témoignent que Charlemagne avait fait le don en question à saint Théodore. Bien que ces récits soient légendaires, la critique ne peut toutefois en rejeter le fond sans autre. Il était dans les habitudes de Charlemagne de confier la protection des frontières de son empire à des vassaux fidèles; ériger en comté l'importante vallée du Rhône et la placer sous l'autorité de l'évêque, répondait bien à ses plans. On ne connaît pas, à la vérité, l'étendue de ce comté, et les droits seigneuriaux ne furent pas, au cours des temps, être exercés sans interruption ni toujours de la même manière (*BWG I*, 4). La seconde donation est celle faite par Rodolphe III de Bourgogne en 999 à l'évêque Hugues; elle paraît être une confirmation de la première. Cette concession, avec ses droits féodaux et seigneuriaux, fut confirmée par l'empereur Henri VI en 1189 à l'évêque Guillaume d'Écublens. Jusqu'alors, les évêques avaient reçu leurs droits en fief du comte de Savoie; ils reprirent dorénavant le comté directement de la main de l'empereur. Toutefois, les évêques ne durent pas se réjouir longtemps de dépendre immédiatement de l'empire. Les ducs de Zähringen et la maison de Savoie émirent constamment des prétentions sur le Valais, jusqu'à ce que, en 1211, les Valaisans battirent Berthold V près d'Ulrichen. La Savoie tenait encore fermement à ses droits de souveraineté. En 1425, elle inféoda, pour la dernière fois, les régales du Valais à André de Gualdo. Les droits régaliens furent confirmés par les empereurs Charles IV à G. Tavelli en 1365, par Charles-Quint au cardinal Schiner en 1517, et enfin par Ferdinand II à Hiltl. Jost en 1629. En 1475, les communes rendirent l'évêque

indépendant de la Savoie et reconquirent le Bas-Valais. Mais elles tendirent dès lors à une plus grande autonomie et à une plus grande participation à l'administration du pays. Il en résulta des frottements et



La cathédrale de Sion au milieu du XIX<sup>e</sup> s. D'après une lithographie de Deroy (Bibl. Nat., Berne).

l'on commença à disputer au sujet de la *Carolina*; il y eut de l'aigreur entre les deux camps et un soulèvement éclata en 1628. Le 7 janv. 1634, l'évêque Hiltl. Jost dut renoncer à ses droits seigneuriaux et à ses privilèges; ils avaient été renouvelés par l'empereur au cardinal Schiner.

Jusqu'en 1627, la seigneurie du Valais avait été plutôt une principauté absolue. L'année suivante, les représentants du peuple soulevé fondèrent la république qui dura une année; ils émirent de la monnaie, sur laquelle l'effigie de l'évêque était remplacée par sept étoiles, représentant les sept dizains. Dès 1628, les Valaisans par l'intermédiaire de leurs communautés prirent une part importante à l'administration du pays. L'évêque restait cependant leur prince; il présidait le landrat et soignait les affaires avec le grand bailli et le secrétaire d'État. L'évêque Walter Supersaxo (1457-1482) fit, le premier, frapper monnaie en 1479; la dernière monnaie valaisanne fut émise en 1777 par F.-F. Ambüel.

*Élection des évêques.* Les rois de Bourgogne, et plus tard les empereurs, ont à plusieurs reprises fait sentir leur influence dans les élections des évêques de Sion (voir R. Poupardin: *Le royaume de Bourgogne*, 298). Dans la suite, le choix des évêques fut de la compétence du chapitre cathédral et ce droit lui fut acquis exclusivement par le 24<sup>e</sup> canon du IV<sup>e</sup> concile de Latran (1215). Mais les comtes de Savoie s'immiscèrent souvent dans ces élections. Il arriva même, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s., que le chapitre fut divisé en un parti savoyard et un parti national; il en résulta une double élection, ainsi en 1273 à la mort de Rodolphe de Valpelline et en 1287 après celle de Pierre d'Oron. Ce fut une raison suffisante pour que le pape, notamment Nicolas IV en 1289 et Jean XXII en 1323, fit lui-même la nomination. La Savoie, toutefois, ne restait pas inactive; à chaque élection elle cherchait à placer ses partisans. Mais les

Valaisans finirent par être fatigués de cette ingérence étrangère ; ils exigèrent que des hommes du pays fussent placés sur le siège épiscopal. Lors du soulèvement contre le sire de Rarogne, Guillaume de Rarogne fut expulsé du pays en 1417 et le concile de Constance élit l'année suivante André de Gualdo, archevêque de Calozza. A la mort de ce dernier, en 1437, Guillaume VI de Rarogne fut nommé par le chapitre de concert avec les communes. Ce mode d'élection devint un précédent et fut observé, quoique non reconnu par Rome, pendant 485 ans. Matthieu Schiner fut, il est vrai, nommé en 1499 par le pape lui-même, mais encore de son vivant, les Valaisans décidèrent par la paix de Sion, du 12 sept. 1517, qu'à l'avenir l'évêque serait désigné par le chapitre et les représentants du pays. Cette décision reçut une forme légale par le décret du Grand Conseil, du 22 mai 1807. Mais le nouveau droit ecclésiastique y mit fin, et en 1919, l'évêque actuel fut désigné par le pape Benoît XV.

*Législation temporelle.* Comme seigneurs temporels les évêques de Sion ont donné au Valais des statuts qui ont influencé la vie publique jusqu'à notre époque. Il faut citer : le code de procédure, du début du XIV<sup>e</sup> s., édicté par l'évêque et le landrat ; les statuts de Walter Supersaxo, de 1474, jamais publiés ; le droit coutumier du cardinal Schiner, 1511-1514 ; les statuts de Hildebr. de Riedmatten, 1571 (*Statuta Vallesiae*), qui ont été traduits en français et en allemand et imprimés en 1843. Les relations entre l'Église et l'État, qui avaient une administration séparée, se sont continuées de nos jours. L'autorité temporelle des évêques

prit fin à la République helvétique, en 1798. La constitution de 1802 prescrit à l'art. 32 : l'évêque, comme chef de cette église catholique, a le droit de siéger au landrat avec voix délibérative. La constitution de 1815 accorde à l'évêque un siège au Grand Conseil et un suffrage de quatre voix. Celle de 1839 laisse au clergé deux places dans les autorités législatives, dont une peut être occupée par l'évêque. Le dernier évêque qui porta le titre de prince du Saint-Empire fut P.-J. de Preux (1843-1875). Après 1844, l'évêque eut un siège au Grand Conseil et son clergé deux. Une assemblée populaire tumultueuse, tenue le 2 déc. 1847, résolut de supprimer les immunités du clergé, et à la révolution de 1848, on décida de rendre incompatibles les fonctions ecclésiastiques et les fonctions civiles (art. 69). Le 11 janv. 1848, les biens de l'Église furent déclarés propriété de l'État. Un accord du 24 mai 1859, conclu définitivement le 7 sept. 1879, intervint entre l'État et l'évêché au sujet du coup de force de 1848. Le mode d'élection de l'évêque fut fixé par décision du siège apostolique du 30 déc. 1918 et porté à la connaissance du gouvernement cantonal. Le 26 déc. 1920, l'incompatibilité des fonctions ecclésiastiques et civiles, introduite en 1848, fut supprimée par le Grand Conseil.

Voir L. Mengis : *Die Rechtsstellung des Bistums Sitten im Kt. Wallis.* — A. Häusler : *Rechtsquellen des Kts. Wallis.* — Gremaud. — Art. VALAIS. — W. Liebeskind : *Das Referendum der Landschaft Wallis.* — Le même : *Bischof Walters II. Auf der Flüe Landrecht.* — V. Bieler : *Notice sur les rapports entre l'Église et l'État en Valais depuis 1847.* [L. Mr.]

*Liste des évêques de Sion :*

Les plus anciens catalogues des évêques de Sion datent du XVI<sup>e</sup> s., celui du chanoine Branschen (aux archives de Valère) a été dressé en 1576.

*Avec siège à Marligny (episc. Octodurensis).*

Theodore I (saint) ; appelé plus tard dans les textes français, Théodule, en allemand St. Jodel, Joder, 380-391.

Salvius, dès le XI<sup>e</sup> s. plutôt Silvius (saint), 448.

Protais I, 2<sup>e</sup> moitié du V<sup>e</sup> s.

Theodore II, 515-516 (?).

Constance, 517.

Rufus, 541-549.

Agricola, 565.

*Avec siège à Sion dès 585 (?) (episc. Sedunensis).*

Heliodore, 585.

Leudemond, 612-617 (613-614).

Protais II, 650.

Amé, 672. † 690, abbé de St Romericus.

Villicaire, 765-780 (du couvent de Saint-Maurice), auparavant archevêque de Vienne.

Althée, entre 768 et 814. † 23 sept. évêque de Sion et en même temps abbé de Saint-Maurice.

Abdalong, 824, évêque de Sion et abbé de Saint-Maurice.

Heiminus, 825-840, évêque de Sion et abbé de Saint-Maurice.

Walter I, 877-895. † 16 mars. Archevêque de Rodolphe I de Bourgogne.

Asmundus, 932.

Vulfin, après 895. † 11 février.

Mainfroid, vers 940.

Amizo, 983-985.

Hugues, 998. † 14 octobre 1017.

Eberhard, fils de Rodolphe III de Bourgogne (?) vers 1020.

Aymon I de Savoie, 1037, † 13 août 1054.

Ermanfroid, 1055. † 10 déc. 1088. Souvent légat du pape et chancelier de Bourgogne.

Gausbert, 1092.

Villencus, 1107. † 6 oct. 1116.

Boson I. † 30 janv 1138.

Garin (saint) (Guérin) 1138 vers 1150, † 27 août.

Louis, 1150. † 13 mai 1160.

Amédée de la Tour, 1162. † 28 déc. 1168.

Guillaume de Blonay, 1177.

Conon, 1178. † 22 juin 1181.

Guillaume I d'Écublens, 1184. † 9/10 juil. 1196.

Nantelme d'Écublens, 1196. † 12 mai 1203.

Guillaume II de Saillon, 1203. † 3 juil. 1205.

Landri de Mont, 1206. † 10 avril 1237.

Boson II de Granges, 1237. † 2 juil. 1243.

Henri I de Rarogne, 1243-1271 (premier évêque connu de la partie allemande du pays).

Rodolphe de Valpelline, 1271. † 24 mai 1273.

Henri II de Rarogne, 1273. † 14 oct. 1274 (non consacré).

Pierre d'Oron, 1274. † 18 févr. 1287.

Boniface de Challant, 1290. † 18 juin 1308.

Aymon II de Châtillon (Aoste) 1308. † 16 juil. 1323.

Aymon III de la Tour, 1323. † 24 avril 1338.

Philippe de Chamberlach (Gascogne) 1338-1342.

Guichard Tavelli, 1342. † 8 août 1375.

Édouard de Savoie, 1375-1386. † 4 nov. 1395, archevêque de Tarentaise.

Guillaume III de la Beaume, 1386.

Humbert de Billens, 1388-1392, élu par le pape à Avignon, mais jamais accepté par le Haut-Valais.

Henri III de Blanches de Vellate, 1392-1393.

Guillaume IV de Rarogne, le Bon, 1389 (confirmé 1393) - 1402.

Guillaume V de Rarogne, 1402-1417, non-consacré, chassé du pays.

André de Gualdo, administrateur de l'évêché 1418-1431, puis évêque jusqu'à sa mort, 17 avril 1437.

Guillaume VI de Rarogne, 1437. † 11 janv. 1451.

Guillaume VII Huhn (d'Étain, diocèse de Verdun), 1451-1454. † 28 oct. 1455.

Henri IV Asperlin, 1451 (1454). † 15 oct. 1457.

Walter II Supersaxo, 1457-1482.

Jost de Silenen (Uri), auparavant évêque de Grenoble, 1482-1493. † 1498.

Nicolas Schiner, 1496-1499. † 1510.

Mathieu Schiner, 1499-1522 (1511-1522 cardinal titulaire de Sainte-Pudence).

Philippe II de Platea, 1522-1523, pas consacré. † 1533.

Adrien I de Riedmatten, 1523 (confirmé 1532). † 1548.

Joh. Jordan, 1548-1555.

Hildebrand de Riedmatten, 1556 (1558). † 1604.

Adrien II de Riedmatten, 1604 (1603). † 1613.

Hildebrand Jost, 1613 (1614). † 1638.

Bartholomé Supersaxo, 1638. † 16 juil. 1640.

Adrien III de Riedmatten, 1640 (1642). † 1645.

Adrien IV de Riedmatten, 1646 (1650). † 1672.

Adrien V de Riedmatten, 1672 (1673). † 1704.

François-J. Supersaxo, 1701. † 1734

Joh.-Jos. Blatter, 1734. † 1752.

Joh.-Hiltprand Roten, 1752 (1753).  
† 19 sept. 1760.  
François - Frédéric Ambuel, 1760  
(1761). † 1780.  
François - Melchior Zen - Ruffinen,  
1780. † 1790.  
Joseph-Antoine Blatter, 1790 (1791).  
† 1807.

Joseph-Nav. de Preux, 1807. † 1817.  
Aug.-Sulpice Zen - Ruffinen, 1817.  
† 1829.  
Maurice - Fabian Roten, 1830. †  
1843.  
Pierre-Jos. de Preux, 1843 (1844).  
† 1875, le dernier qui porta le titre de *S. R. I. Princeps*.

Adrien Jardinier, 1875. † 1901.  
Jules - Maurice Abbel. coadjuteur,  
1895, évêque 1901. † 1918.  
Victor Bieler, dès 1919. Depuis trois  
siècles, le premier évêque choisi  
directement par Rome.

[L. Mr.]

**SIONNET** (C. Genève, Rive gauche, Com. Jussy. V. DGS). Vge. En 1386, *Synnel*; 1427, *Senuet*; dès lors *Sionnez* et Sionnet. En 1373, il ressortait entièrement à la juridiction épiscopale. Dès la fin du XIV<sup>e</sup> s., à part quelques hommes et terres qui appartenaient au chapitre de Saint-Pierre, il était considéré comme terre de Saint-Victor et fut, à ce titre, incorporé au mandement de Jussy-l'Évêque lors de l'établissement de la Réforme. Lors du conflit entre Genève et Berne au sujet de Saint-Victor, les Bernois l'occupèrent en 1539, pour le rétrocéder sept ans après à Genève. Le traité de Turin de 1754 confirma cette possession. Sionnet fit jusqu'à la Réforme partie de la paroisse de Compois; dès lors, il se rattache à celle de Jussy. Pendant la Révolution, il fut le théâtre de « batteries » qui servirent de prétexte à la fameuse expédition de Jussy par les montagnards, 1794. *Population*: 1843, 98 hab.; 1920, 53. — A. Corbaz: *Un coin de terre genevoise*. — Reg. de la paroisse de Jussy. — Archives d'État Genève. [A. Cz.]

**SIORDET**. Famille de Bellosy en Savoie, établie à Genève vers 1588, bourgeoise en 1619. *Armoiries*: coupé d'azur à la couronne d'argent et de gueules à trois têtes de lévrier d'or, accolées d'azur, 2 en chef adossées et 1 en pointe, à la devise d'argent brochant sur le trait du coupé. — JACQUES-MARC, 1795-1839, membre du Conseil représentatif, du tribunal de commerce et de la Chambre des étrangers. — 2. STEPHEN-DANIEL, 1798-1834, frère du n° 1, capitaine dans l'armée des Indes. — 3. FRÉDÉRIC-JAQUES-STEPHEN, 1834-1884, fils du n° 1, pasteur à Genève. — 4. JAMES-ERNEST, petit-fils du n° 4, \* 1870, pasteur à Bex, Chexbres, Lausanne, puis aux Eaux-Vives, modérateur de la Compagnie des pasteurs. — 5. ROBERT-LOUIS, 1813-1883, consul de Suisse à Hambourg. — Galiffe: *Not. gén.* VII. — F. Chaponnière: *Frédéric Siordet*. [A. Ch.]

**SIRE**. Familles d'origine française. — 1. HUGONIN, maître-plâtrier et peintre décorateur à Fribourg de 1453 à 1476; il peignit la chaire de l'église Saint-Nicolas, à Fribourg. Il fut reçu dans la bourgeoisie de Fribourg en 1467 et mourut en 1476. — 2. CLAUDE, originaire de Morteau, fut reçu dans la bourgeoisie d'Estavayer en 1656. — 3. BLAISE, de Morteau, sculpteur, fit, en 1701, le tabernacle de l'église des dominicains à Estavayer. — SKL. — Ph. Grangier: *Annales d'Estavayer*. — A. Daubigny: *Le monastère d'Estavayer*. — A. Dellion: *Dict.* V, 168. [J. N.]

**SIRNACH** (C. Thurgovie, D. Münchwilen. V. DGS). Vge et Com., paroisses catholique et protestante. En 790, *Villa Sirinach*; 882, *Sirinachs*. *Armoiries*, selon le registre des charges de Fischingen: d'or à la bande d'argent chargée de trois coquilles de Saint-Jacques de gueules. On a trouvé une hache de l'âge du bronze dans une tourbière et un tombeau allemandique avec une lame de couteau et un seramasax près du cimetière. Au XIII<sup>e</sup> s. vivaient sur le territoire de la commune, les chevaliers de Büfelden et,



jusque dans le XIV<sup>e</sup> s., ceux de Gloten. L'église Saint-Remigius est citée la première fois en 1228. C'est en ses murs que se réconcilièrent, le 24 août 1292, le duc Albert d'Autriche et l'évêque de Constance, Rudolf II, après leur guerre pour la possession de Winterthur. Le couvent de Fischingen, qui avait déjà en 1244 plusieurs possessions à Sirnach, y reçut en 1253 un domaine (Fronhof) de l'évêque et s'incorpora l'église en 1362. Le village formait avec Büfelden et Gloten une partie du bailliage de Tannegg, dont l'évêque détenait depuis 1409 la basse juridiction; ce bailliage passa également à Fischingen par l'arbitrage de 1639 et lui resta jusqu'en 1798. Par con-

tre, Hofen dépendait directement du bailli de Thurgovie qui le faisait administrer par un bailli spécial. Le 13 janv. 1529, la Réforme fut introduite à Sirnach, mais le culte catholique eut lieu concurremment de nouveau depuis 1569 et une chapellenie fut créée en 1737. L'église a été rebâtie en 1868. La tentative de l'abbé de Fischingen d'introduire en 1715 une foire hebdomadaire à Sirnach, échoua devant l'opposition des marchés environnants. A une époque plus récente, le village a pris un grand essor par l'introduction de la filature et du tissage du coton. *Population*: 1880, 720 hab.; 1920, 2440. Registres de la paroisse évangélique: de baptêmes dès 1620, de mariages dès 1626, de décès dès 1672; de la paroisse catholique dès 1648. — Keller et Reinert: *Urgesch. des Thurgaus*. — TU. — LL. — LLH. — Pup. Th. — K. Kuhn: *Thurg. sacra*. — H.-G. Sulzberger: *Thurg. Kircheng.* mss. à la Bibl. cant. — J. Natter: *Aadorf*. — P. Geiger: *Eschlikon*. [LEIS.]

**SIRO**, GIACOMO del, de Prugiasco (Tessin), \* 29 nov. 1830, † 3 mars 1886 à Bellinzona, D<sup>r</sup> en droit, avocat et notaire. Président du tribunal de Blenio 1865-1868, juge au tribunal cantonal dès 1875. [C. T.]

**SIRVEN**, PAUL, \* à Saint-Ay (Loiret, France), le 21 janv. 1865; professeur de littérature française à l'université de Lausanne 1905-1928, directeur de l'école des sciences sociales 1927-1928. [M. R.]

**SISELEN** (C. Berne, D. Cerlier. V. DGS). Com. et Vge qui constituait de tout temps une paroisse avec Finsterhennen. Au XII<sup>e</sup> s., *Sisilli*; au XIII<sup>e</sup> s., *Siselo*, *Siselle*; au XIV<sup>e</sup> s., *Sisellon*. Le couvent de Saint-Jean, les seigneurs de Jegistorf et surtout les comtes de Neuchâtel-Nidau y avaient des biens. La dime appartenait en fief mâle aux châtelains de Cerlier. Le village fut cependant rattaché jusqu'en 1798 à la seigneurie, puis au bailliage de Nidau, au district du Seeland de 1798 à 1803, à celui de Cerlier dès lors. Les habitants tentèrent vainement en 1814 de se faire rattacher à celui de Nidau. Siselen formait une circonscription du bailliage. Le clocher remonte au moins au XII<sup>e</sup> s.; la nef doit dater du XVI<sup>e</sup> s. saint Sylvestre en était patron. Au milieu du XV<sup>e</sup> s., elle était dans un état bien négligé. La collation appartenait jusque dans le XIII<sup>e</sup> s. au chapitre de la cathédrale de Lausanne et passa, on ne sait quand, aux comtes de Neuchâtel-Nidau, puis à Berne en 1388. Le curé s'engagea en 1480 envers Berne à bâtir et entretenir le presbytère moyennant exemption des redevances. Berne fit recouvrer le chœur à neuf en 1498 et fit don d'un vitrail armorié. Siselen était situé sur l'ancienne route postale Aarberg-Neuchâtel. La paroisse comptait 14 feux en 1453; le village 53 maisons en 1783; 64 maisons et 387 hab. en 1827. Registres de baptêmes dès 1553, de mariages dès 1615, de décès dès 1728. — P. Aeschbacher: *Die Grafen von Nidau*. — Le même: *Stadt u. Landvogtei Nidau*. — W.-F. von Müllinen: *Beiträge* VI. [AESCHBACHER.]

**SISGAU**. Le *pagus Sisigaugensis* cité en 835 (le nom doit avoir quelque rapport avec Sissach, *Sissiacus*) était une partie du plus ancien Augstgau, divisé, probablement sous Charlemagne, en Sisgau, Frickgau et Buchgau. Les limites du Sisgau étaient à l'origine le Möhlinbach jusqu'à l'Erfermatte, siège du tribunal de l'Augstgau; elles se dirigeaient ensuite vers le ruisseau de Lehnen qu'elles suivaient en aval jusqu'à Niederrothenfluh; de là, elles longeaient l'Ergolz jusqu'à la Schafmatt, la ligne de partage des eaux jusqu'à la Wasserfalle, le Bogental jusqu'à la source de la Lucelle, le cours de celle-ci jusqu'à son confluent avec la Birse. A l'Est en particulier, mais aussi à l'Ouest, le Sisgau subit un amoindrissement de territoire, notamment par la création de la seigneurie de Rheinfelden, qui provoqua un transfert de la frontière le long du Vio-

lenbach. Cette région conserve l'ancienne division en décanats. Le 1<sup>er</sup> mai 1041, Henri III donna en franc-alleu à l'évêque de Bâle Theodorich le comté *in den Gauen Augstgau und Sigsau gelegen*; ce dernier le remit en fief au comte Rudolf, ancêtre présumé des comtes d'Alt Tierstein et de Homberg. Le comté resta dans la maison jusqu'à Wernher III de Homberg. Rodolphe II de Habsbourg en fut l'héritier; ses deux sœurs Gertrud et Heilwig l'apportèrent en fief commun à leurs époux Ludwig et Hermann von Froburg. Les Froburg-Waldenburg et les Froburg-Homburg en héritèrent. La part de ces derniers passa en 1303 de Hermann von Homburg à Wernher von Homburg qui admit son frère Ludwig et son beau-père Rodolphe de Habsbourg en copropriété. Au décès de ces deux derniers, le comté passa à Wernher II von Homburg et à Jean I de Habsbourg; le premier étant mort, le second en demeura seul possesseur. La maison de Habsbourg-Laufenbourg en fut héritière jusqu'à son extinction en 1408. Le dernier des Froburg admit en 1363 Sigmund von Tierstein comme copropriétaire. Au décès de Johann von Froburg en 1366, Rodolphe de Habsbourg et Sigmund von Tierstein se partagèrent le comté, mais à la mort de J. de Habsbourg le fief resta aux seuls Tierstein. Aux Tierstein succédèrent les Falkenstein, qui cédèrent le comté à Bâle en 1461. Mais les Tierstein-Pfeffinger émirèrent des prétentions sur le Sigsau et obtinrent gain de cause auprès de l'évêque; en 1510, ils vendirent le fief à Bâle avec l'autorisation de ce dernier. L'évêque Jaques-Christoph Blarer de Wartensee tenta vainement de le racheter; par l'accord de Baden, du 1<sup>er</sup> avril 1585, il renonça définitivement à son droit de réemption en faveur de la ville moyennant le paiement par celle-ci de la somme de 200 000 florins; Bâle devint ainsi définitivement propriétaire du comté. La guerre inoffensive du Rappenkrieg, de 1591-1594, naquit du désir de la ville de récupérer sa dépense par l'élévation de l'ohmgeld dans le territoire acquis. — *ULB.* — *FRB.* — Felix Stähelin: *Die Schweiz in römischer Zeit*, p. 310, 316. — W. Merz: *Burgen des Sigsaus IV*, p. 113. — Th. Burckhardt-Biedermann: *Die Kolonie Augusta-Raurica*, p. 76. — *BZ XIV*, p. 143. — K. Gauss: *Die Landgrafschaft im Sigsau*.

[K. GAUSS.]  
**SISIKON** (C. Uri. V. D.G.S.). Com. et Vge. En 1173, *Sysinchon*; 1189, *Sisinchun*; 1261, *Sisikon*; 1367, *Zisikon*. Le nom dérive de *Siso*, domaine de *Sising*. Le chapitre de chanoines de Beromünster y possédait déjà des biens en 1173, provenant de donations des comtes de Lenzbourg; le Fraumünster de Zurich et les couvents de Wettingen et Muri y avaient aussi des possessions. Une chapelle existait déjà en 1223; elle fut élevée au rang d'église paroissiale en 1387 et séparée de l'église-mère d'Altdorf. Une partie du village, avec l'église, fut détruite en 1417 par le Wildbach; l'église paroissiale actuelle a été inaugurée en 1447 et agrandie en 1878. La paroisse semble avoir été supprimée au commencement du XVI<sup>e</sup> s.; elle fut rétablie en 1543. Registres de baptêmes dès 1675, de décès et de mariages dès 1767. La commune souffrit beaucoup, de 1798 à 1801, de l'occupation des troupes françaises et autrichiennes et des combats qui s'y livrèrent. Un important promontoire rocheux se détacha entre le 14 et le 15 mai 1801 du Buggisgrat et tomba dans le lac, provoquant une énorme vague qui fit 14 victimes à Sisikon et y détruisit beaucoup de maisons. C'est dans la paroisse qu'est sise la chapelle de Tell dont l'image figure dans les armoiries communales. Registres de paroisse dès 1651. — *LL.* — *LLH.* — F.-V. Schmid: *Gesch. des Freistaates Uri*. — K.-F. Lusser: *Der Kt. Uri*. — Le même: *Gesch. des Kts. Uri*. — W. Echsli: *Origines*. — *Gotthard-Express* 1911, n° 5. — *ZSK* 1912,

p. 43-55; 1927, p. 19, 25, 26. — *Gfr. Reg.*, surtout vol. 28. — *Uri, Land. u. Leute*. — *Nbl. v. Uri* 1897, p. 50; 1909, p. 9; 1906, p. 65; 1916, p. 9; 1919, p. 1-42; 1921, p. 48; 1923, p. 43. [Friedr. GISLER.]



Sisikon en 1836. D'après une aquarelle de D.-A. Schmid.

**SISIKON, von** (SISINKER, SISIKER). Famille éteinte au XV<sup>e</sup> s., du canton d'Uri et dont le berceau était à Sisikon. HEINRICH et CONRAD, témoins du côté des Izelin en 1257. — ULRICH, député à la conclusion de la paix avec Glaris, 7 juil. 1315. — HEINRICH Sissiker envoyé du Conseil d'Uri à Stans 1395 et à Lucerne 1398. — *LL.* — AS I. — W. Echsli: *Origines*. — E. Wymann: *Schlachtjahrzeit*, p. 71. — *Gfr. Reg.* — *Nbl. v. Uri* 1906, p. 29; 1908, p. 22; 1909, p. 15; 1913, p. 76. [Fr. GISLER.]

**SISMONDI, Jean-Charles-Léonard** Sismonde dit de Sismondi, 1773-1842, économiste et historien. Il appartenait à une famille réfugiée du Dauphiné, reçue à la bourgeoisie de Genève en 1692; il ajouta Sismondi à son nom patronymique à la suite de prétentions à une origine toscane. Il fit d'abord un apprentissage dans la banque Eynard à Lyon. Pendant la Révolution, il séjourna en Angleterre et en Toscane, où il s'occupa d'agriculture, il publia en 1801, à Genève, un *Tableau de l'agriculture toscane*, puis en 1803 un *Traité de la richesse commerciale*. Secrétaire de la Chambre de commerce de Genève 1806, du Conseil représentatif 1814. M<sup>me</sup> de Staël l'emmena dans ses voyages en Allemagne (1804) et en Italie (1808). Principales publications: *Histoire des républiques italiennes du moyen âge*, 1807, 1809, 1818; *Hist. des Français*, dès 1820; *Nouveaux principes d'économie politique*, 1819; *Études sur l'économie politique*, 1837; *Hist. de la chute de l'empire romain*, 1835; *La vie et les écrits de Paul-Henri Mallet*, 1807. Il a composé aussi un roman: *Julia Severa ou l'an 492*, 1822. Un cours qu'il donna en 1812 sur la littérature du midi de l'Europe eut un grand succès

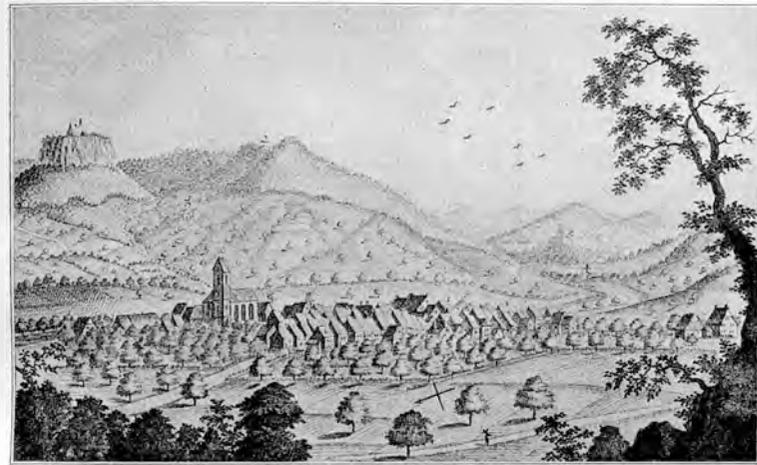


Jean-Charles-Léonard Sismondi. D'après une gravure sur cuivre (Bibl. Nat., Berne).

et fut imprimé à Paris en 1813, 1819, 1829. Il fut nommé professeur de philosophie 1809, puis professeur honoraire d'histoire 1820 à l'académie de Genève. Des chaires lui furent aussi offertes au Collège de France et à la Sorbonne. Après sa mort ont été publiés en 1857, des *Fragments* de son journal, et en 1864 ses lettres à M<sup>me</sup> d'Albany. — Voir de Montet : *Dict.* — P. Kohler : *M<sup>me</sup> de Staël.* — Ph. Godet : *Hist. litt.* — Galiffe : *Not. gén.* — MDG XXIII. — M. Herking : *Ch. V. v. Bonstetten.* — A. Babel : *Sismondi et les origines de la législation du travail.* — A. Aftalion : *L'œuvre économique de Sismondi.* — Ch. Borgeaud : *L'université de Genève II.* [H. Da.]

**SISSACH** (C. Bâle-Campagne, D. Sissach. V. DGS).  
Com. et Vge paroissial, chef-lieu du district du même

Frobург aux Eptingen, qui devinrent ainsi collateurs de Sissach. Lorsque la seigneurie de Farnsburg, avec le comté du Sigau, eut passé aux comtes de Tierstein, les Eptingen cherchèrent à constituer une seigneurie indépendante à Sissach, mais l'évêque s'y opposa. En 1350 déjà, il reprit aux Eptingen la dime du quart. Et quand Sigmund von Tierstein voulut inféoder la haute juridiction sur Sissach, à Hartmann d'Eptingen, ce dernier n'obtint pas l'assentiment épiscopal et dut se contenter pour lui personnellement du droit auquel il aspirait. A sa mort, les siens furent cependant investis de ce droit par Rudolf Hofmeister, avoyer de Berne, au nom des barons mineurs Thomas et Hans von Falkenstein. A la mort d'Hans-Heinrich d'Eptingen, Thomas von Falkenstein remit le fief à Conrad



Sissach en 1757. D'après une gravure sur cuivre de Ch. de Mechel (Bibl. Nat., Berne).

nom. En 1226, *Sissaho* ; 1265, *Sissach* ; 1277, *Sissacha* (*ach*, de *acus* = lieu). Sur la Sissacherfluh, où l'on a trouvé des objets de silex et une pointe de flèche de bronze et des tessons de la période de Hallstatt, des recherches récentes ont démontré l'existence d'un ancien refuge couvrant tout le plateau et entouré d'un mur d'enceinte. Du côté Nord était situé la « maison », ce qui a permis d'attribuer la construction à la période de La Tène III. A Sissach même, on a trouvé trois haches de l'âge du bronze. A l'époque celtique déjà, qui n'est représentée que par une monnaie, la route se dirigeait de Sissach sur Olten et la Schafmatt par la vallée de l'Ergolz. Sissach était certainement colonisé sous les Romains, ainsi qu'en témoigne son nom, ainsi que la Wilmatte et le lieu dit Ebnet, où des monnaies romaines et un petit cheval de bronze ont été trouvés ; peut-être aussi le Steinacker, du XV<sup>e</sup> s. La période alémanique est représentée par des tombes au cimetière et ailleurs, ainsi que par des fers de lances longues de deux pieds. Au Margarethenbrunnen était célébré un culte alémanique ; il fut remplacé par le culte chrétien. Sissach, avec son église dédiée à saint Jacques, englobait les villages d'Itingen et d'Ifkon (disparu), Böckten, Thürnen, Diepflingen, Rümelingen (devenu autonome en 1501), de Zunzgen (rattaché en 1830 à Tenniken). Un domaine impérial était situé à Sissach ; le comte Hartmann de Habsbourg le tenait en fief de l'empire en 1276 et le remit, au nom de son père le roi Rodolphe, à Jakob von Kienberg. Le reste du village appartenait en propre aux Froburg, qui tenaient Sissach de l'héritage des anciens Honberg. Une partie dut cependant passer aux Habsbourg qui la remirent en fief aux Kienberg. En 1289, Werner d'Ifental donna ses possessions à Sissach au couvent de Saint-Urbain. Les seigneurs de Kienberg possédaient, en fief des Habsbourg, une moitié de la dime en 1276 ; on l'appelait la dime de Clewli. L'autre moitié, avec le domaine, le vidomnat, neuf granges et le droit de patronage rattaché au domaine, passa des

Münch von Münchenstein, en se réservant toutefois la haute juridiction sur Etter. L'ancien fief des Froburg échut à Götz-Heinrich d'Eptingen : basse juridiction, pâture et pacage, amendes et échutes, etc., la taverne et la collation. La haute juridiction, avec la seigneurie de Farnsburg passa en 1461 à Bâle, qui chercha alors à acquérir toute la seigneurie. Quand le 20 sept. 1463, la branche des Eptingen de Blochmont y eut donné son assentiment, Götz-Heinrich d'Eptingen vendit, le 15 janv. 1465, le village et la collation de Sissach à Bâle. Sissach fut réuni à la seigneurie de Farnsburg. Au Glünggis bühel près du village siègeait un des tribunaux du Sigau. L'église de Sissach, dans laquelle le chapitre du Sigau se rassemblait, fut renouée en 1525 et reçut de ce chapitre un vitrail armorié. Le premier pasteur réformé fut Peter Werli de Schaffhouse, qui prit part à la dispute de Berne de 1528. Un grand incendie ravagea Sissach en 1723 ; onze maisons et quelques granges furent détruites. Le pasteur Sébastien Spörlin fonda à Sissach, en 1808, la première école normale d'Etat selon les principes de Pestalozzi. — *ULB.* — Arch. d'Etat Bâle-Campagne. — *BZ IX*, p. 369. — W. Merz : *Burgen des Sigaus III*, p. 260. — D. Bruckner : *Merkwürdigkeit.*, p. 2003. — L. Freivogel : *Die Landschaft Basel*, p. 65. — *Aus der Frühgesch. der Sissacherfluh*, dans *Basler Nachrichten*, 28 sept. 1927, annexe 2. — E. Wirz : *Ein Jahrzehnt Sissacher Schulgesch. 1798-1808.* — *Basellandschaftl. Zeitung*, 12 mai 1928, 17 octobre 1923. — K. Gauss : *Die Basellandschaftlichen Schulen von der Zeit der Helvetik bis 1831-1832.* [K. GAUSS.]

**SISSACH, von.** Famille éteinte, originaire de Sissach, bourgeoisie de Zofingue, Aarau, Rheinfelden, Liestal et Bâle, aussi établie à Schaffhouse de 1392 à 1511. *Armoiries* : parti de gueules et d'argent à deux bras adossés de l'un en l'autre, les mains en chef. — BERTHOLD, prieur et remplaçant de l'abbé Walter 1392-1395, abbé du couvent d'Allerheiligen à Schaffhouse sous le nom de Berthold II, de 1396 à sa mort en 1425 ; il reçut en 1418 le pape Martin V. — *Festschrift des Kts. Schaffh.* 1901. — *US.* — J.-J. Rüeger : *Chronik.* [STIEFEL et K. G.]

**SITKUST** (SICKUST, SIDKUST, SITTKUST). Famille de Zurich, citée la première fois en 1357, éteinte avant 1605. *Armoiries* : d'argent au perroquet de sinople sur une champagne du même. — 1. HANS, douzenier 1465, participa à la bataille de Morat 1476. — 2. FELIX, des Dix-huit du constable 1489. — Plusieurs membres de la famille furent douzeniers des corporations du Safran ou des cordonniers. — 3. HEINRICH, chanoine du Grossmünster. † 1531, adversaire de Zwingli. — Dürsteler : *Geschlechterbuch.* — Egli : *Actensammlung.* — Pestalozzi : *Die Gegner Zwinglis am Grossmünsterstift.* [E. H.]

**SITTERDORF** (C. Thurgovie, D. Bischofzell, Com. Zihlschlacht. V. DGS). Vge, paroisse catholique et

protestante. En 787, *Sidruna* ; 1167, *Sitrundorf*. Pupikofer et Sulzberger mirent au jour, en 1861, les fondations d'une villa romaine dans la prairie de Kill. Dans le territoire communal se dressaient au moyen âge les châteaux de Blidegg et Singenberg. L'église Saint-Martin est citée depuis 1215 ; elle fut aménagée à neuf en 1515 et transformée en 1813. La chapelle de Degenau est aussi déjà citée en 1351 ; elle était dédiée à saint Nicolas, actuellement à sainte Madeleine. Les possesseurs de Singenberg eurent jusqu'à la ruine du château la basse juridiction et la collation de Sitterdorf. Les collateurs ultérieurs furent les comtes de Toggenbourg jusqu'en 1419, les propriétaires de Blidegg, qui vendirent en 1734 leur droit à l'abbé de Saint-Gall. Depuis le XV<sup>e</sup> s., Sitterdorf constituait l'une des sept juridictions saint-galloises relevant du tribunal criminel de Thurgovie, dans lesquelles l'abbé exerçait la haute justice ; seuls les malfaiteurs passibles de la peine de mort comparaissaient devant le tribunal de Thurgovie. Dans la guerre de Souabe, Sitterdorf fut la place de rassemblement du landsturm de la région. Soutenue par Friedrich Riff, du château de Blidegg, la paroisse adopta la foi nouvelle à l'unanimité à la fin de 1528, malgré l'opposition de l'abbé ; cependant la messe fut réintroduite en 1567 par les efforts de Dietrich Riff. La commune comptait encore, en 1712, 1100 réformés et 180 catholiques seulement. Aujourd'hui, les catholiques sont en majorité. Les fiefs domaniaux près de Blidegg dépendent à l'origine de Bernhardzell pour le spirituel, mais ils se joignirent à Sitterdorf en 1529. Dans l'année de famine de 1692-1693, la commune compta 183 pauvres à domicile et 118 mendiants ; 32 personnes moururent de faim. Le doyen Hans-Jakob Scherb requit et obtint le secours de la ville de Zurich. Registres de la paroisse protestante dès 1651. — Keller et Reinerth : *Urgesch. des Thurgaus*. — *TU.* — *LL.* — Pup. Th. — K. Kuhn : *Thurgovia sacra*. — H.-G. Sulzberger : *Thurg. Kirchgemeinden*, mns. [Leist.]

**SITTINGER, JOHANN**, de Buchs, conventuel au Hof à Lucerne, de 1442 environ à 1470 ; gardien 1450, auteur de l'obituaire de Littau ; il commença celui du Hof. — *Gfr. Reg.*, surtout IV, p. 217. [P.-X. W.]

**SITZBERG** (C. Zurich, D. Winterthour, V. DGS). Hameau, paroisse fort étendue. L'histoire ancienne de la localité est celle de la paroisse-mère de Turbenthal. Le nom ne fait son apparition qu'en 1836, lorsque les habitants de la montagne de la commune de Turbenthal furent autorisés à construire leur propre église. Les travaux furent exécutés par les paroissiens eux-mêmes. Les paroisses réformées du canton de Zurich et divers particuliers soutinrent l'entreprise de leurs dons. L'église a été inaugurée en 1838. Le pasteur habita Hambegg jusqu'à l'érection d'un presbytère. [Th.]

**SITZMANN** (autrefois aussi HITZMANN). Famille de Sempach, citée du milieu du XVI<sup>e</sup> s. au milieu du XIX<sup>e</sup>. — 1. JOHANN, proviseur à Münster avant 1550, secrétaire de ville et maître d'école à Sursee 1550-1558, notaire du couvent de Beromünster 1558-1573, où sont conservés son journal et ses autres manuscrits. — Ser. Beck : *Festschrift der Schule in Sursee* 1903, p. 10. — Melch. Estermann : *Stiftschule Münster*, p. 89. — 2. JEREMIAS, ancien avoyer 1684. — 3. JEREMIAS, secrétaire de ville 1711-1738, avoyer entre 1740 et 1748. — *Gfr. Reg.* — Josef Bölsterli : *Heimatkunde von Sempach*. — AHS 1929, p. 418. [P.-X. W.]

**SIVIRIEZ** (C. Fribourg, D. Glâne, V. DGS). Com. et Vge. Anciennes formes : au XII<sup>e</sup> s., *Sevrei*, *Sevirei*, *Severiacus*, *Sivriei* ; en 1228, *Sivrie*, de (*fundum*) *Severiacum* = domaine d'un Severius, gentile romain. Le village est mentionné dès le XII<sup>e</sup> s. En 1262, Pierre II de Savoie y acquit des propriétés de Rodolphe d'Écublens. Siviriez suivit les destinées du comté de Romont et devint fribourgeois en 1536. Population de la commune : en 1900, 557 ; en 1920, 572 hab. La paroisse, formée de cinq villages, Chavannes-les-Forts, Prez, Le Saulgy, Siviriez et Villaranon, faisait partie, en 1228, du décanat de Vevey. Un curé résidait à Siviriez dès le milieu du XII<sup>e</sup> s. L'église, dédiée à saint Sulpice, fut agrandie et reconstruite en 1559, 1586, 1665, 1681, 1804. En 1551, le gouvernement de Fribourg attribua

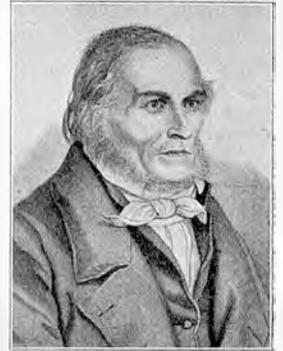
la collation du bénéfice de Siviriez au clergé de Romont ; celui-ci y renonça en 1868 et le droit de nomination revint à l'évêque du diocèse. Des chapelles existaient à Chavannes-les-Forts et à Prez ; les deux chapelains remplissaient, au XVIII<sup>e</sup> s., les fonctions de régents de l'école. A Drogne, fut ouvert, en 1880, un institut d'éducation pour les enfants coupables ou vicieux. — H. Jaccard : *Essai de toponymie*, dans *MDR VII*. — J. Stadelmann : *Études de toponymie*, dans *ASHF VII*. — *ASHF IV*, 62. — Fr. Kuenlin : *Dict. II*. — A. Dellion : *Dict. XI*. — Léon Genoud : *Manuel des œuvres du C. de Fribourg*. [J. N.]

**SNELL**. Famille originaire du duché de Nassau. — 1. **Ludwig**, 1785-1854, homme politique, \* à Idstein en Nassau, émigra en 1827

à la suite des poursuites intentées aux démocrates allemands, s'établit à Bâle où il collabora bientôt par la plume aux mouvements politiques. Devenu bourgeois de Küssnacht (Zurich), il fut rapidement l'un des chefs les plus influents de la politique radicale suisse. Il formula en 1830 les prétentions du mémoire d'Uster et dirigea, de 1831 à 1834, la rédaction du nouveau journal *Der Schweiz. Republikaner*. Professeur extraordinaire de philosophie à l'université de Zurich, professeur de sciences politiques à Berne 1834-1836.

Un des chefs du parti national opposé au gouvernement, il fut soupçonné de relations avec la Jeune Suisse, arrêté, relâché faute de preuves, et après sa démission de professeur, exilé du canton. On le revit à Zurich lors du mouvement populaire de 1839 ; il prit part plus tard aux

luttres provoquées par la suppression des couvents argoviens et l'appel des jésuites à Lucerne. Auteur de : *Beherrigungen bei der Einführung der Pressfreiheit*, 1829 ; *Erzählungen der kirchlichen Veränderungen.*, 1834 ; *Das verletzte Völkerrecht an der Eidgenossenschaft*, 1834 ; *Quelques mots au sujet de la suspension du consul suisse à Rome*, 1837 ; *Handbuch des schweiz. Staatsrechts*, 2 vol., 1837-1848 ; *Bedeutung des Kampfes der liberalen kath. Schweiz mit der römischen Kurie.*... 1839 ; *Der Geist der neuen Volksschule in der Schweiz*, 1840 ; *Ueber den Protestantismus und seine Gefahren*, 1841 ; *Die Jesuiten u. der Ultramontanismus in der Schweiz*, 1847 ; *Leitende Gesichtspunkte für eine schweiz. Bundesrevision*, 1848 ; en collaboration avec Ch.-W. Glück et A. Henne : *Geschichtliche Darstellung der kirchl. Verhältnisse der kath. Schweiz*, 1859. — Voir ADB 34. — *Umriss zu einem Lebensbild L. Snell's von einem seiner Freunde*, 1854. — H. Grunholzer : *Rede am Grabe des sel. Dr. L. Snell*, 1854. — Heintz Stiefel : *Dr. L. Snell's Leben u. Wirken*, 1858. — A. Stern dans *Schweiz. Rundschau* 1895. — 2. **Wilhelm**, 1789-1851, frère du n° 1, réfugié allemand en Suisse en 1820, professeur à Bâle 1821. En 1824, le gouvernement prussien demanda inutilement son extradition. Snell prit part en 1830, aux côtés de Bâle-Campagne, au conflit avec la ville,



Ludwig Snell.  
D'après une lithographie de F. Irmingier (Bibl. Nat., Berne).



Wilhelm Snell.  
D'après une lithographie (Bibl. Nat., Berne).

devint en 1833 professeur à Zurich, en 1834 à Berne. Avec son frère, il fut un des chefs du parti national et influença fortement la jeunesse comme professeur de droit public (J. Stämpfli et N. Niggeler furent ses gendres). Il fut par ses discours le principal promoteur de l'expédition de corps-francs du printemps 1845. Déposé de son poste de professeur et expulsé du canton de Berne, cette mesure fut cependant annulée par le nouveau gouvernement de 1846. De nouveau professeur en 1850. Auteur de : *Naturrecht*, 1857. — Voir *W. Snell's Leben u. Wirken*, 1851. — *ADB* 34. — Concernant les deux Snell voir F. Haug : *Sturm- u. Drangperiode der bern. Hochschule*, 564. — 3. RUDOLF, \* 1823, fils du n° 2, paysagiste et maître de dessin à Zurich dès 1860, connu par ses tableaux de l'Oberland bernois ; il s'établit à Berne en 1893 et y mourut en 1898. — *SKL*. [B. СНИМЛ.]

**SNEWLI**. Voir SCHNEWLI.

**SOAVE**. Famille de Lugano, dont on ignore l'origine. — 1. **Giovanni-Francesco**, \* 10 juin 1743 à Lugano, † 17 janv. 1806 à Pavie. Religieux somasque dès 1759, éducateur et écrivain, grand promoteur de l'école populaire. A publié de nombreux manuels scolaires et des traductions du grec, du latin, du français, de l'allemand et de l'anglais. Le recueil de ses œuvres principales a été publié en 19 vol. de 1815 à 1819 à Turin. Parmi ses œuvres originales il faut citer : *Novelle morali*, 1782-1784, qui eurent des centaines d'éditions et furent traduites en plusieurs langues ; *Idillii*, 1780 ; *Ricerche intorno all' istituzione naturale d'una società e di una lingua*, 1772 ; *Del modo di formare una lingua universale*, 1773 ; *Istituzioni di logica e di metafisica*, 1775, qui fut un manuel employé généralement en Italie à cette époque ; *Vera idea della rivoluzione francese*, sous le pseudonyme de *Glicerio luganese*, 1795. Il collabora à la publication périodique, *Scelta degli opuscoli interessanti sulle scienze e sulle arti*, qu'il dirigea ensuite pendant 22 ans. Au Tessin, Soave exerça une grande influence sur le clergé et sur la population du Luganais et sur les événements politiques de 1797 à 1798 à Lugano. Professeur de belles-lettres pour les novices de son ordre 1765, puis à l'académie des pages de la cour de Parme ; professeur à l'université de cette ville 1768-1771, à la Brera de Milan 1773. En 1786, il fut chargé de la réorganisation des écoles de Lombardie, directeur des écoles normales, fondateur du collège national de Modène. Il perdit ses charges lors de l'entrée des Français en 1796, abandonna la Lombardie et enseigna à Lugano. Directeur du Collegio Clementino à Rome, professeur à l'université de Modène et directeur des études 1802, à l'université de Pavie de 1803 à sa mort. Napoléon le nomma parmi les 30 membres de l'Istituto nazionale ; membre de l'Académie des occulti. — 2. FELICE, frère du n° 1, \* 1749 à Lugano, † 29 avril 1803, architecte à Milan, Gènes, Côme, etc. Auteur entre autres de : palais Crivelli à Luino, palais Anguissola, Greppi, Alari, Bova, etc., à Milan ; l'église de Pandino (Crémone). Professeur de géométrie et de dessin au grand orphelinat de San Pietro in Gesate à Milan 1774-1801 ; architecte du dôme de Milan 1790 à 1804, fit les projets pour la façade (1791) qui furent adoptés, mais réduits par Pollak en 1802. A laissé une histoire inédite du dôme de Milan. — 3. GEROLAMO, † 20 oct. 1838 à Lugano, capucin, custode général de la province de Novare jusqu'en 1808, de la province tessinoise 1808-1811, 1831, gardien du couvent de Lugano dès 1811. — A. Oldelli : *Dizionario*. — A. Avanzini : *Francesco Soave e la sua scuola*. — C. Brentani : *Le vie della vita*. — Stef. Francini : *La Svizzera italiana*. — P. Laghi : *Glorie artistiche ticinesi*. — P. Vegezzi : *Esposizione storica*. — Fl. Bernasconi : *Le maestranze ticinesi*. — *SKL*. — *Arch. stor. lomb.* XII. — *BStor*. 1884-1886, 1889, 1893. — O. Weiss : *Die Tessin. Landvogteien*. — E. Pometta : *Come il Ticino*. [C. TREZZINI.]

**SOAZZA** (C. Grisons, D. Moesa, Cercle Mesocco, V. DGS). Com. du val Mesocco, politiquement indépendante déjà en 1359, longtemps soumise spirituellement à la collégiale de San Vittore, à qui elle devait encore la dime en 1626. La commune acquit en 1710, pour 1000 talers, l'alpage d'Ingamba sur le territoire de Lostallo. Le chemin qui, de Soazza, se rend à Chiavenna par-dessus la Forcola, était autrefois très fréquenté et

amenait un certain trafic au pays. Registres de paroisse dès 1736. — Voir art. MESOLCINA. — B. Puorger : *Der Anschluss der Mesolcina an Graubünden*, dans *JHG* 1917. — S. Tagliabue : *La Signoria dei Trivulzio in Valle Mesolcina*. [B. P.]

**SOBERNHEIM**, GEORG, \* 1865, professeur à Halle 1901, entreprit en 1903 un voyage d'études aux États de la Plata pour essayer un procédé personnel de vaccination préventive contre l'inflammation de la rate (vaccination simultanée). Professeur ordinaire d'hygiène et de bactériologie à l'université de Berne dès 1918, directeur de l'institut d'études des maladies infectieuses. Ses œuvres principales se rapportent à l'étude des sérums et vaccins. [L. S.]

**SOBRIO** (C. Tessin, D. Léventine, V. DGS). Com. et paroisse. En 1227, *Suorio* ; 1238, *Subrio* ; 1319, *Sourio* ; 1567, *Sorium* et *Souri*. Le village appartenait au moyen âge à la *vicinanza* de Giornico et en 1227 il apparaît comme appartenant à la *degagna de medio*. Le 16 févr. 1759 un incendie détruisit 58 maisons et 72 étables. Au spirituel Sobrio fit d'abord partie de la paroisse de Giornico, à laquelle il paya une redevance jusqu'à 1834 et à son clergé une dime jusqu'au début du XX<sup>e</sup> s. Dès 1585, il forme une paroisse avec Cavagnago et est autonome à partir de 1611. L'église paroissiale S. Lorenzo est déjà mentionnée au XIII<sup>e</sup> s. Elle a été agrandie entre 1567 et 1570. *Population* : 1567, 40 ménages ; 1824, 380 hab. ; 1920, 168. Registres de baptêmes dès 1694, de mariages et de décès dès 1692. — P. D'Alessandri : *Atti di S. Carlo*. — K. Meyer : *Blenio u. Leventina*. — *BStor*. 1921. — Magistretti : *Liber notitiae Sanctorum Mediol.* — *ASHR*. — *LL*. [C. T.]

**SOCIALISTE SUISSE (LE PARTI)**. Jusqu'en 1914, nous pouvons distinguer deux phases dans l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse au XIX<sup>e</sup> s. La première phase qui est liée au mouvement ouvrier allemand en Suisse remonte à l'année 1830 ; à la seconde phase appartient le mouvement de Lassalle et la fondation de l'Association ouvrière internationale. Mais les idées anarchistes de Bakounine provoquèrent un déclin rapide de la première Internationale fondée par Karl Marx. Toutefois, ces événements ne manquèrent pas d'exercer une influence sur la classe ouvrière suisse. Les théories socialistes furent discutées en particulier dans la plus importante des associations ouvrières suisses qui existaient alors, la Société du Grütli. Celle-ci n'était pas destinée à être une organisation politique de combat, mais bien un groupement de culture patriotique. Elle refusa notamment d'entrer dans la première Internationale et observa une attitude négative à l'endroit de l'Union ouvrière. Le besoin de cohésion des masses ouvrières qui avaient embrassé les idées marxistes devint de plus en plus grand et provoqua, en 1870, à l'occasion du congrès socialiste de Zurich, la création du parti socialiste démocratique. Le parti publia un journal, la *Tagwacht* et en confia la rédaction à Greulich. Mais le parti nouveau ne constituait pas alors un facteur important de la vie publique suisse. Le Grütli, association des ouvriers de langue allemande, et les sections de la première Internationale furent les principaux propagateurs de l'idée socialiste. L'ancienne association ouvrière, fondée en 1873, eut pour tâche de mettre de l'ordre dans ce chaos et de grouper toutes les organisations du monde prolétaire en Suisse. Mais elle n'était pas viable non plus ; dès ses débuts, la *Tagwacht* accusait des déficits ; le syndicat le plus important, celui des typographes, se tenait à l'écart et le parti socialiste était condamné à l'impuissance.

Le congrès d'Oltén de 1880 déclara pour ce motif la dissolution de l'association ouvrière et fonda sur de nouvelles bases le parti socialiste suisse. Il créa aussi l'Union syndicale suisse. L'organe commun fut la *Arbeiterstimme* qui remplaça la *Tagwacht*. Mais le parti socialiste n'en acquit pas pour autant plus d'importance. En 1883 se constitua un comité d'action au sein duquel les syndicats, la Société du Grütli et le parti furent représentés. Cinq ans plus tard, le parti fut réorganisé complètement sous la direction de Leo Sterk, avocat à Berne. On s'efforça d'exposer d'une façon plus précise les idées socialistes et de faire mieux comprendre aux

ouvriers les principes de la lutte de classes. Mais le Grütli demeura ce qu'il était, une association de culture nationale et cette circonstance prolongea le fâcheux dualisme qui caractérisait le mouvement ouvrier. En 1893, il déclara dans ses statuts qu'il était une organisation prolétarienne et il se rapprocha ainsi davantage du parti socialiste. En 1901, les deux organisations fusionnèrent à Soleure ; la puissante association du Grütli fit adhésion au parti nouveau, bien que celui-ci lui fût inférieur au point de vue numérique. Aux termes des nouveaux statuts, le parti socialiste était constitué de la Société du Grütli, des associations ouvrières cantonales et des unions ouvrières locales. En 1904, le nouvel organisme se donna un nouveau programme qui, se plaçant sur le terrain du marxisme et tenant compte des circonstances spéciales à la Suisse, fixa le but à atteindre au cours des années suivantes.

Le mouvement socialiste poursuivit, dès lors, dans le calme et sans passion son action en Suisse pendant les années qui suivirent. Des innovations de nature interne furent adoptées en vue de supprimer les conflits qui surgissaient toujours de temps à autre entre le parti et le Grütli. Ce dernier s'efforça, en créant des centres d'agitation, d'enrayer la diminution croissante de ses adhérents. Un secrétariat commun fut institué et une révision des statuts, entreprise en 1908, était destinée à donner, tant au parti qu'au Grütli, une force de résistance dans l'ordre politique. Mais le parti paraissait avoir intérêt à ce qu'une nouvelle révision de statuts intervint ; à la journée socialiste de Bâle en 1910, Grimm, délégué de Berne, demanda la création d'une commission nouvelle qui serait chargée d'élaborer de nouveaux statuts. L'association du Grütli craignait de perdre son autonomie et se sentait majorisée. Mais, une fois encore, la rupture put être évitée ; en fait, c'est le parti qui prit la haute main sur les affaires et qui se mit à diriger le cours de la politique socialiste en Suisse. En vertu des nouveaux statuts, adoptés en 1911 à Olten, on considéra comme adhérent toute personne qui déclarait se rattacher aux principes du parti socialiste suisse. Le *Grütli* fut désigné comme organe central.

L'émiettement des forces ouvrières au XIX<sup>e</sup> s. n'avait pas permis à la classe prolétaire d'être représentée au parlement suisse. Aux élections complémentaires du 9 nov. 1890, le parti socialiste fit porter en liste Vogel-sanger et à l'élection définitive du 23 novembre 1890, le premier socialiste fit son entrée au Conseil national. Au cours des années suivantes, 7 socialistes représentèrent un certain temps leur parti au Conseil national, mais ils ne purent exercer sur le parlement aucune influence sensible. Cet état de choses ne fut pas modifié par les résolutions prises en 1902 à la journée socialiste de Winterthour, à teneur desquelles seuls les candidats du parti pourraient être portés en liste. Conformément au programme, le parti se prononça au début du nouveau siècle pour l'adoption du monopole des allumettes et pour la nationalisation des chemins de fer. Le mouvement socialiste gagnait toujours davantage en importance ; au Conseil national, la députation socialiste, à part quelques échecs, marqua bientôt une augmentation (17 membres de 1911 à 1914) et le rayon d'activité de ces parlementaires s'étendit toujours davantage. Les assemblées du parti, de 1904 et 1905, discutèrent le nouveau projet d'organisation militaire qui fut voté l'année suivante par les Chambres. Le parti décida de lancer un referendum et, dans une assemblée extraordinaire tenue à Zoug en 1907, il prit énergiquement position contre ce projet. Lors des discussions suscitées par l'assurance maladie et accidents, Greulich proposa la gratuité des soins donnés aux malades et, comme l'Union ouvrière avait pris la tête du mouvement, le parti recommanda l'adoption du projet du Conseil fédéral élaboré en 1906.

Le mouvement ouvrier moderne embrasse outre l'activité politique, celle des syndicats et des coopératives. On vit se réaliser en Suisse une entente toujours plus complète entre le parti et les syndicats. La journée socialiste de Bâle de 1910 discuta les rapports du parti avec ces derniers ; la question avait été soulevée déjà par le congrès international socialiste de Stuttgart. Le programme du parti, élaboré en 1904, recommandait

d'ailleurs une action commune ; dans une convention qui fut aussi acceptée par l'Union syndicale, le congrès socialiste de 1912 décida que les deux institutions devaient non seulement se compléter, mais aussi se prêter appui mutuel. Il est intéressant de noter la décision prise par le parti au sujet de la grève générale révolutionnaire qu'il déclarait n'être ni réalisable, ni désirable en Suisse. « La grève générale ne peut pas remplacer l'activité normale exercée jusqu'ici par les syndicats. Si le parti se voyait obligé de recourir à la grève générale politique, en vue de défendre des droits constitutionnels, l'Union syndicale devrait être appelée à en délibérer et à prendre aussi une décision à ce sujet. »

Le mouvement coopératif est le troisième élément du mouvement ouvrier moderne. Le parti déclarait entre autres dans son programme de 1904 : « Le parti socialiste suisse tend à développer le mouvement coopératif qui permet aux ouvriers d'exercer une influence, en tant que consommateurs, dans le domaine économique. La coopérative a non seulement pour mission de régulariser les prix et de protéger les consommateurs contre l'exploitation, mais aussi d'entreprendre la production des articles dont l'écoulement normal est assuré afin d'ouvrir les voies à la socialisation des moyens de production. » En Suisse, on n'accorda jamais une grande importance au mouvement coopératif envisagé comme un moyen d'appliquer les doctrines économiques du marxisme. Les sociétés coopératives suisses ont travaillé de préférence avec les syndicats.

En 1894, on vit se créer à Lucerne la première organisation de la jeunesse socialiste. Berne et Bâle suivirent cet exemple, mais ces organismes demeurèrent sans influence et disparurent bientôt. A Zurich, une nouvelle organisation de la jeunesse vit le jour en 1900 ; il en fut de même dans d'autres villes, mais ces groupements ne furent, jusqu'en 1910, que des clubs de discussion pour jeunes gens. Grâce à l'influence étrangère, ils acquirent bientôt plus d'influence. Alors qu'au début les jeunesses socialistes étaient restées indifférentes aux questions politiques, elles formèrent après 1914 des centres où étaient cultivées les doctrines extrêmes du bolchévisme. Le parti ne s'inquiéta pas, tout d'abord, de ces nouvelles formations ; toutefois, divers incidents l'obligèrent à prendre position à leur égard. Le congrès d'Aarau de 1913 adopta des thèses déclarant toutes les décisions du parti obligatoire pour les organisations de la jeunesse socialiste ; une aide morale et matérielle fut assurée dès lors à celles-ci. La Suisse fut représentée aux congrès internationaux de la jeunesse socialiste de 1906, de 1910 et de 1912. En 1906, les organisations de la jeunesse socialiste comptaient 180 groupes et, grâce à une propagande intense, leur nombre s'élevait en 1910 à 420.

Le mouvement des ouvrières en Suisse s'est placé dès l'origine sur le terrain socialiste et s'est mis en opposition avec les associations féministes bourgeoises. Ralliés d'abord à l'ancienne Union syndicale, les associations féministes socialistes, dont les débuts remontent à 1885, durent, à la suite de mesures de réorganisation votées par les syndicats, se déclarer autonomes. Les associations comptaient, en 1903, 3000 ouvrières organisées et 9000 en 1907, mais il leur manquait une activité systématique ainsi qu'un programme nettement arrêté. On chercha à les rattacher au parti socialiste dans l'espoir de leur procurer des moyens financiers. En 1913 et en 1914, le parti s'est occupé à diverses reprises de ce rattachement, mais il ne put se résoudre à incorporer complètement les associations d'ouvrières dans les cadres du parti.

Le prolétariat, une des classes les plus récentes du système économique actuel, produit du capitalisme, a tendu, dès 1864, à réaliser une entente internationale. Des congrès de la I<sup>re</sup> et de la II<sup>e</sup> Internationale eurent lieu en Suisse ; des socialistes suisses ont toujours représenté le parti dans des congrès, mais le mouvement socialiste suisse ne s'est pas laissé détourner de ses voies relativement paisibles par les résolutions des congrès internationaux. La déclaration de guerre vint modifier d'une manière complète toute cette situation.

De 1914 à 1929. Lorsque la guerre éclata, la Société

du Grütli se rangea du côté du gouvernement du pays et le parti socialiste adressa aussi à ses membres des exhortations patriotiques. Les résolutions votées dans les congrès internationaux, et auxquelles avaient adhéré aussi les socialistes suisses, ne furent pas observées. La « trêve » fut conclue entre le prolétariat et la bourgeoisie. L'assemblée de Berne en 1914 décida de reprendre les relations internationales qui avaient été rompues. Au parlement, les députés socialistes sanctionnèrent aussi les mesures prises par le Conseil fédéral ; lors des élections au Conseil national pendant l'automne 1914, le parti marcha la main dans la main avec les bourgeois.

Lors d'une entrevue avec des socialistes italiens, la direction du parti accepta de servir de médiateur entre les partis socialistes des pays belligérants et chercha à faciliter une entrevue sur le territoire de la Confédération. Ce projet n'aboutit pas, mais en proposant, le 22 mai 1915, au sein du comité de direction une réunion des socialistes révolutionnaires de tous les pays, Grimm fut l'instigateur de la célèbre conférence de Zimmerwald. La conférence secrète qui siégea dans cette localité, du 5 au 10 sept. 1915, provoqua les masses à la lutte économique et politique ouverte et fut directement influencée par Lénine et ses adhérents. Le parti socialiste suisse n'était lui-même pas officiellement représenté à cette conférence, mais le congrès socialiste suisse d'Aarau en 1915 approuva les résolutions révolutionnaires des gauches de Zimmerwald. La seconde conférence, qui eut lieu à Kiental, du 24 au 30 avril 1916, donna des directions plus précises en vue du prochain assaut révolutionnaire et fut entièrement dominé par les gauches de Zimmerwald. Le parti socialiste suisse approuva les décisions de la conférence et proclama aussi sa séparation d'avec les réformistes. Les éléments des gauches de Zimmerwald siégèrent au complet en 1917 à Stockholm sous l'influence des bolchévistes russes. Ils se constituèrent en troisième Internationale et lorsqu'en 1917 Lénine s'empara du pouvoir en Russie, les gauches de Zimmerwald furent incorporées à la troisième Internationale. Le parti suisse avait aussi approuvé sans réserve les résolutions de la conférence de Stockholm ; les éléments révolutionnaires prenaient la haute main dans la conduite du parti. Conformément aux instructions données par Lénine, la guerre défensive, jusqu'alors admise, fut condamnée, On déclara que la lutte révolutionnaire était seule capable d'assurer l'avènement du socialisme. Les avertissements des chefs modérés ne furent pas écoutés. Cette évolution du parti vers la gauche se manifesta aussi sur le terrain national. La Société du Grütli n'approuva point cette attitude du parti ; elle n'admettait qu'un « socialisme national » elle entendait demeurer un foyer de patriotisme et décida, en janvier 1915, de maintenir son organisation autonome. La réponse à cette attitude fut la décision du parti « de provoquer une sortie en masse des éléments grütliens de l'association centrale ». La Société du Grütli se sépara donc du parti.

Dans la politique interne l'époque paisible qui suivit fut traversée par des événements qui marquèrent l'orientation toujours plus nette du parti vers la gauche. La jeunesse socialiste, écoutant la voix de chefs étrangers, descendit dans la rue le 1<sup>er</sup> août et provoqua des scènes de tumulte. La question militaire fut de nouveau discutée au congrès de Berne en 1917 à l'instigation des membres révolutionnaires du parti. Ils firent voter une décision qui déclarait la guerre aux institutions militaires et qui incitait les soldats à refuser d'accomplir toutes les obligations militaires de l'État bourgeois. Malgré un amendement qui fut accepté après coup, cette formule absolue provoqua la démission des chefs modérés. Lénine avait laissé à ses partisans, en Suisse, diverses instructions en vue d'éviter que le radicalisme révolutionnaire ne s'adoucît. Une fermentation se manifesta en Suisse. A La Chaux-de-Fonds, le conseiller national Paul Graber, provoqua en 1917 une assemblée de protestation qui fut suivie d'une occupation militaire et des troubles éclatèrent à Zurich en novembre 1917. La première organisation secrète, *Forderung*, dirigée par les Jeunes (*Jungburschen*), tenta, à l'aide des organisations de jeunes gens, de passer à la propagande par le fait.

Le parti a condamné après coup cette activité et chercha en créant, au début de 1918, un comité d'action, à obtenir du Conseil fédéral, avec l'aide de l'Union syndicale et du cartel des employés de chemins de fer, une atténuation à la détresse économique. Dans une séance de ce comité d'action, dit *comité d'Olten*, on discuta aussi le *mémoire sur la guerre civile*, rédigé par Grimm, qui, préconisant des moyens extra-parlementaires, proclamait la grève générale comme étant le dernier moyen à tenter avant la révolution ouverte et la guerre civile. Le comité du parti fut d'accord d'organiser la grève générale au cas où l'Assemblée fédérale ne donnerait pas satisfaction aux exigences d'ordre économique formulées par le comité d'action. Dans une séance subséquente, le plan de grève générale fut écarté par 27 voix contre 11 ; sur ces entrefaites fut convoqué le premier congrès général de la classe ouvrière, qui forme la première étape de la grève générale. La détresse matérielle de la classe ouvrière devenait toujours plus aiguë ; le parti s'occupa de cette question dans des pétitions adressées au parlement et dans des négociations avec les organisations économiques. Les mouvements de salaire au sein des syndicats et les manifestations contre la cherté de la vie se multipliaient de plus en plus. L'agitation révolutionnaire commença à se manifester aussi au parlement ; la « trêve » avec les bourgeois fut rompue.

Le premier congrès général socialiste précité, qui eut lieu à Bâle les 26 et 27 juil. 1918, groupa le parti socialiste, les syndicats et les autres associations et constitua le premier acte de la grève générale. Les récentes grèves et démonstrations et le transfert aux cantons de certaines compétences en matière de contrôle de police des assemblées publiques, ainsi que diverses pétitions adressées au Conseil fédéral par le comité d'action, servirent de thèmes à la discussion. Le congrès décida une dernière fois de négocier amiablement avec le Conseil fédéral ; la grève générale ne devait éclater qu'en cas d'échec de ces pourparlers. Le Conseil fédéral se montra disposé à négocier. A cette époque aussi entra en jeu l'activité de la légation soviétique en Suisse. Le 1<sup>er</sup> oct. 1918, les ouvriers sympathisèrent à Zurich avec les employés de banque qui réclamaient des augmentations de traitement. Le 19 oct. 1918, la direction du parti lança un appel invitant les ouvriers suisses à fêter solennellement l'anniversaire de la révolution russe. L'envoi de troupes à Zurich et les difficultés d'ordre alimentaire obligèrent le comité d'action à siéger à nouveau le 6 novembre. La grève de protestation de 24 heures s'accomplit sans incident, mais à Zurich, elle fut prolongée au delà de ce délai. Dans une nouvelle séance, le comité d'action proclama la grève générale sur tout le territoire du pays pour le lundi 11 novembre à minuit. Les événements se succédèrent rapidement. Dans un appel à la grève rendu public par le comité d'action d'Olten, par la direction du parti, par le comité central de l'Union syndicale et par le groupe des députés socialistes du Conseil national, les exigences d'ordre politique et économique — le programme minimum — furent formulées. Les cheminots ayant aussi proclamé la grève, le mouvement s'étendit bientôt au pays tout entier et le nombre des grévistes atteignit le chiffre de 400 000. La Société du Grütli demeura neutre. Voir art. GRÈVE GÉNÉRALE.

L'ordre de cesser la grève provoqua des mécontentements parmi les éléments avancés du parti ; il se produisit bon nombre de démissions. Le comité directeur du parti déposa son mandat le 25 novembre. Le congrès socialiste de Berne, réuni le 21 déc. 1918, désigna comme Vorort Berne, ville plus modérée que Zurich. Les 22 et 23 déc., le deuxième congrès général ouvrier se réunit pour discuter de la situation nouvelle. Le rapport du comité d'action fut approuvé, ce qui déplut aux éléments avancés. Le tractandum *reconstitution* et le projet d'activité future du mouvement ouvrier furent sanctionnés à une imposante majorité ; le congrès reconnut la nécessité d'une lutte commune de tous les éléments ouvriers par les voies légales et, si besoin était, par une intervention des masses organisées. Le congrès prévoyait

aussi pour l'avenir une entente plus étroite entre le parti et les syndicats.

Lors de cette assemblée et au deuxième congrès général ouvrier, le parti socialiste se libéra du bolchévisme révolutionnaire pour revenir aux principes d'une réforme. Les éléments révolutionnaires constituèrent alors le parti communiste. L'enquête judiciaire ordonnée par le Conseil fédéral sur les menées bolchévistes en Suisse demeura sans résultat. Dans le procès intenté aux chefs de la grève, quelques-uns furent condamnés à des peines privatives de la liberté. Les assemblées de protestation qui eurent lieu à cette époque se comportèrent avec calme. La grève générale eut pour conséquence l'introduction de la journée de 8 heures, postulat formulé par les syndicats, et l'adoption de l'élection au Conseil national selon la proportionnelle. A deux reprises encore, en juin 1919, à Zurich et en août 1919, à Bâle, une grève éclata à nouveau, mais elle prit assez rapidement fin.

Après la conclusion de la paix, les relations internationales entre socialistes furent de nouveau reprises. En février 1919, eut lieu à Berne une conférence tendant à cette reprise de relations et qui fut appelée conférence des « patriotes sociaux ». Dans une assemblée extraordinaire qui eut lieu le 2 févr. 1919, le parti décida de ne pas envoyer de délégués officiels à cette conférence, mais les éléments de gauche l'emportèrent de nouveau. Le président du parti G. Müller, modéré de droite, démissionna aussitôt. La Société du Grütli donna son approbation à cette première conférence internationale d'après guerre.

Lorsque la III<sup>e</sup> Internationale eut pris corps à Moscou du 2 au 6 mars 1919, le parti n'y fut plus représenté officiellement, c'est-à-dire qu'il n'y envoya plus de délégués. Des luttes intérieures se produisirent au sujet de l'adhésion à cette Internationale. Le Comité du parti était favorable à cette adhésion, de même l'assemblée extraordinaire tenue à Bâle les 16 et 17 août ; mais à la votation primaire qui fut demandée, les ouvriers suisses répudièrent, à une écrasante majorité, toute communauté d'intérêts avec Moscou. Nonostante cette décision, la direction du parti chercha de nouveau, en avril 1919, à obtenir l'adhésion des masses à la III<sup>e</sup> Internationale. C'est à ce moment que furent formulées les 21 conditions d'admission fixées par le deuxième congrès de la III<sup>e</sup> Internationale, conditions qui ne voulaient plus rien savoir des partis à tendance réformatrice, ni tenir compte des circonstances politiques et économiques propres à chaque pays. Une assemblée du parti fut convoquée à Berne à titre extraordinaire les 10, 11 et 12 déc. 1920. Elle repoussa les 21 conditions et, par conséquent, l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale, ainsi que le bolchévisme en la forme qu'il revêtait alors.

Le parti se divisa ; les partisans de la tendance extrême-gauche, devenue toujours plus puissante depuis 1914, abandonnèrent le parti et se groupèrent en parti communiste. Le parti communiste et les partisans des tendances extrémistes adhérèrent à la III<sup>e</sup> Internationale ; le parti socialiste se vit contraint de prendre une attitude nette. Il condamna les abus de compétence de certains milieux communistes et déclara la qualité de membre du parti communiste incompatible avec celle de membre du parti socialiste. L'assemblée de 1920 adopta un nouveau programme, différent de celui de 1904 et tenant compte des changements survenus dans la vie politique et économique. Le système des conseils d'ouvriers est considéré comme la base de l'ordre social futur et la dictature admise comme un moyen transitoire entre l'ordre de choses bourgeois et le régime socialiste.

Les efforts de concentration du socialisme international devinrent toujours plus marqués et Berne fut désigné comme siège officiel d'une conférence. Cette conférence de Berne eut lieu le 5 déc. 1920 et groupa les socialistes d'Allemagne et les adhérents des tendances plus modérées qui avaient cours dans les partis socialistes des divers autres pays. Les méthodes de la III<sup>e</sup> Internationale furent condamnées, ainsi que les éléments encore existants de la II<sup>e</sup> Internationale. La dictature et le système des conseils y furent approuvés comme l'avait

fait déjà l'assemblée de Berne de 1920. Le parti socialiste suisse adhéra à cette conférence préalable et délégua des représentants à une conférence plénière à Vienne. Cette dernière, qui eut lieu en février 1921, répudia toute communauté avec la III<sup>e</sup> Internationale, ainsi qu'avec les socialistes de droite et se plaça sur le même terrain que le congrès socialiste suisse de 1920 et que la conférence internationale de Berne de 1920. Le parti socialiste suisse chercha encore, par l'entremise de la conférence de Vienne, à négocier avec la III<sup>e</sup> Internationale. Cette tentative échoua et comme Moscou condamnait aussi la nouvelle création socialiste internationale, la I. A. S. P. (Association internationale des partis socialistes), l'assemblée du parti réunie à Lucerne en 1921, décida de laisser les socialistes suisses libres d'adhérer ou non à cette I. A. S. P. A la conférence de Hambourg, au printemps 1923, l'ancienne II<sup>e</sup> Internationale adhéra à la I. A. S. P. La nouvelle organisation, la S. A. I. (Internationale des ouvriers socialistes), considère que sa tâche est d'unifier l'activité des divers partis socialistes et de l'aiguiller sur des buts communs. Le parti ne s'est décidé qu'à l'assemblée de 1926 à donner son adhésion et fixa dans une résolution quelle devait être l'activité de ses délégués dans les séances de la S. A. I. Au congrès de Bruxelles de 1928, le parti fut représenté pour la première fois en sa qualité de membre et à la journée de Zurich qui eut lieu du 8 au 19 septembre 1928, il a approuvé les décisions de ce congrès.

Dans les années qui suivirent celles de la grève générale, la vie interne du parti s'est déroulée paisiblement. On ne vit pas se renouveler les tentatives révolutionnaires. Les données incomplètes qu'on possède ne permettent pas de juger quelle était l'importance du parti antérieurement à 1900. En 1895, le parti ne comptait pas plus de 10 000 membres. Le nombre de ces derniers s'est élevé à 25 000 de 1900 à 1910 et à 41 000 en 1928.

La Société du Grütli devenue insignifiante au point de vue numérique — elle comptait en 1917 encore 5638 membres et en 1925, 2704 seulement, — s'est dissoute en 1925.

Les élections au Conseil national de 1919 eurent lieu, pour la première fois, selon le système proportionnel et ont valu au parti une augmentation de 21 sièges. Toute idée de compromis avec un autre parti a été écartée. Les élections de 1922, de 1925 et de 1928 furent également inspirées par ces principes. Le recrutement constant des membres a assuré au parti une augmentation croissante du nombre de ses mandataires. Ils sont 59 actuellement (1930).

Après la conclusion de la paix, on vit se manifester dans la plupart des parlements des tendances qui n'étaient pas toujours favorables à l'idée socialiste. La motion Abt, déposée en 1921, a été énergiquement combattue par le parti socialiste qui réserva le même accueil à la loi dite Loi Haerberlin.

Le parti socialiste suisse lutta en vain pour faire triompher une initiative tendant à un prélèvement sur les fortunes. Il a soutenu le postulat de l'assurance-vieillesse et survivants et de l'assurance invalidité. Le problème du logement, la loi sur les traitements, le monopole du blé, le Code pénal fédéral, le statut des fonctionnaires et les traitements du personnel fédéral et en particulier la question des dépenses militaires suscitèrent toujours dans les organes du parti de vives discussions.

La *Tagwacht*, organe central du parti socialiste, l'emporta bientôt sur le *Grütli* qui cessa de paraître en 1926 ; elle est devenue le journal le plus important de la presse socialiste et a surmonté toutes les crises du parti.

*Bibliographie.* E. Schenker : *Die sozialdemokratische Bewegung in der Schweiz von ihren Anfängen bis zur Gegenwart.* — Rapp, et protocoles des journées du parti socialiste suisse, et de la Société du Grütli. — Protocoles des congrès ouvriers suisses, des congrès socialistes internationaux, de l'Union suisse des travailleurs et de l'Union syndicale suisse. — *Politische Rundschau* 1922-1923. — F. Berghoff-Irnig : *Die sozial. Arbeiterbewegung in der Schweiz.* — Voir aussi articles COOPÉRATIF (MOUVEMENT), GRÜTLI (SOCIÉTÉ DU), SYNDICATS. [E. S.]

**SOCIÉTÉ DES NATIONS.** L'idée de la Société des Nations est très ancienne dans la littérature. On peut trouver à toutes les époques des penseurs qui l'ont préconisée, mais elle n'est entrée dans le domaine de la politique pratique qu'avec la guerre de 1914. Dès le mois de novembre 1914, M. Asquith y fit allusion dans un discours, comme l'un des buts de guerre de l'Angleterre ; M. de Bethmann-Hollweg s'y rallia de son côté en 1916. Mais ce sont les messages du président Wilson, en particulier celui du 22 janvier 1917, qui précisèrent la nécessité, aux yeux des alliés, d'une société des nations pour assurer à l'avenir le maintien de la paix. Dans ses quatorze points, il en fit le but de guerre le plus important des États-Unis, donnant ainsi une forme précise à la promesse faite aux combattants que cette guerre serait la dernière.

C'est pourquoi la conférence de la paix constitua, le 22 janv. 1919, une commission pour l'élaboration du Pacte de la Société des Nations, dont le président Wilson prit lui-même la direction. Un premier projet fut élaboré le 14 février, avant le départ du président Wilson pour les États-Unis, et dans deux conférences qui eurent lieu le 20 et le 21 mars, les États neutres non représentés à la conférence de la paix furent invités à présenter sur ce projet leurs observations. Dès le 23 oct. 1917, la société suisse de la paix avait demandé la convocation d'une commission extra-parlementaire pour élaborer un projet de Société des Nations. Cette commission fut nommée en septembre 1918 par le Conseil fédéral. Elle était présidée par M. le conseiller fédéral Calonder et son rapporteur fut le professeur Max Huber. Cette commission ignorait l'état d'esprit des gouvernements alliés et le système qu'elle élaborait allait moins loin dans le sens de la création d'un organe permanent et limitait moins la souveraineté des États que les Alliés n'étaient prêts à le faire. C'est pourquoi ces propositions transmises par la délégation suisse à la conférence de la paix n'ont pas pu exercer sur la rédaction définitive du Pacte une influence déterminante. Le 28 avril 1919, la commission de la conférence de la paix, après avoir longtemps hésité entre Lausanne et Genève, désigna cette dernière ville comme siège de la Société des Nations. Le même jour, la rédaction du Pacte fut arrêtée définitivement. Le 28 juin, il fut signé par la délégation allemande comme partie intégrante du traité de Versailles et il entra en vigueur avec le traité, le 10 janv. 1920. Au cours de l'année 1919, une négociation prolongée eut lieu entre le Conseil fédéral et les puissances alliées et associées sur les conditions dans lesquelles la Suisse pourrait faire partie de la Société des Nations. La constitution fédérale n'exigeait pas absolument que la question fût posée au peuple, mais le Conseil fédéral estima, pour des raisons d'opportunité politique, ne pas pouvoir prendre une décision de cette portée. Il craignait, de plus, que si la neutralité perpétuelle de la Suisse, qui forme la base traditionnelle de la politique de notre pays, n'était pas solennellement reconnue, la réponse du peuple risquât d'être négative. Le Conseil fédéral obtint de la conférence de la paix l'insertion dans l'article 435 du traité de Versailles d'une formule reconnaissant que la neutralité suisse constituait « un engagement international pour le maintien de la paix », d'où il résultait, en vertu de l'article 21 du Pacte, que cet engagement « n'était pas contraire aux dispositions du Pacte de la Société des Nations ». Toutefois, le Conseil suprême des Alliés, saisi par le Conseil fédéral de la question du maintien de la neutralité suisse, renvoya notre gouvernement au Conseil de la Société des Nations. C'est à la suite de ces négociations, que le Conseil de la Société des Nations adopta, le 13 févr. 1920, le texte connu dans notre droit public sous le terme de *Déclaration de Londres*.

Le Conseil reconnaît que la neutralité perpétuelle de la Suisse et la garantie de l'invulnérabilité de son territoire telles qu'elles sont acquises au droit des gens, notamment par les traités et l'acte de 1815, sont justifiées par les intérêts de la paix générale et, en conséquence, sont compatibles avec le Pacte. Il reconnaît que la Suisse « ne sera jamais tenue de participer à une action militaire ou d'admettre le passage de troupes étrangères

ou la préparation d'entreprises militaires sur son territoire ». Par contre, la Suisse « reconnaît et proclame les devoirs de solidarité qui résultent pour elle du fait qu'elle sera membre de la Société des Nations, y compris le devoir de participer aux mesures commerciales et financières demandées par la Société des Nations contre un État en rupture de Pacte et qu'elle est prête à tous les sacrifices pour défendre elle-même son propre territoire en toutes circonstances ». C'est sur la base de ce texte que le 16 mai 1920, le peuple suisse accepta par 414 954 voix contre 322 886 et par 11 cantons et demi contre 10 cantons et demi, l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations.

Entre temps, la Société des Nations avait commencé à fonctionner. Son Secrétariat s'était constitué à Londres dans le cours de l'été 1919. La première conférence internationale du travail fut tenue à Washington au mois de novembre 1919 et le Conseil de la Société des Nations tint sa première session à Paris le 16 janv. 1920. Au cours de l'année 1920, les institutions internationales vinrent s'établir à Genève. Le Bureau international du Travail arriva le premier, le 14 juillet, venant de Gênes, où s'était tenue la conférence relative au travail des marins. Le Secrétariat se fit attendre un peu plus longtemps. La conférence financière fut convoquée à Bruxelles et le Conseil demanda au président des États-Unis de convoquer la première assemblée de la Société des Nations dans cette ville. Mais le président Wilson préféra s'en tenir aux termes du traité et convoqua la première assemblée, pour le 15 nov. 1920, au siège de la Société des Nations, à Genève. Le Secrétariat arriva dans cette ville quelques jours avant l'ouverture de l'assemblée.

La première assemblée fut chargée essentiellement d'un travail d'organisation. Depuis lors, l'assemblée s'est tenue à Genève régulièrement toutes les années dans le courant du mois de septembre. En outre, une assemblée extraordinaire s'est réunie au mois de mars 1926 pour l'admission de l'Allemagne, mais elle n'a pas abouti, en raison de difficultés qui se sont présentées relativement à la composition du Conseil de la Société des Nations. L'Allemagne fut reçue en septembre.

Les organes de la Société des Nations sont :

L'*Assemblée*, dans laquelle chaque État est représenté par une délégation qui possède un seul vote. Le *Conseil*, composé primitivement de neuf membres et qui, depuis la réorganisation de 1926 en quatorze, dont cinq permanents et neuf élus. Le *Secrétariat*, dirigé par le Secrétaire général, actuellement Sir Eric Drummond, et qui est l'organe permanent et administratif de la Société.

L'*Organisation internationale du Travail*, qui fait partie de l'ensemble des institutions de la Société des Nations, a également une conférence qui se réunit annuellement et dans laquelle chaque État est représenté par quatre délégués, dont deux représentent le gouvernement, un les patrons et un les ouvriers. Elle a un Conseil d'administration et un organe administratif permanent, le Bureau international du Travail. Au cours de ses quatorze sessions, la conférence internationale du travail a adopté 31 conventions et 38 recommandations.

Enfin, la Cour permanente de Justice internationale, dont l'assemblée de la Société des Nations a adopté le statut en 1920, a son siège à La Haye. Elle se compose de 15 juges.

La présence à Genève de la Société des Nations a posé au Conseil fédéral diverses questions juridiques. Une difficulté s'est élevée entre la Suisse et la Société des Nations lorsque le Conseil fédéral s'est refusé, le 12 février 1921, à autoriser le passage à travers la Suisse des contingents internationaux qui devaient se rendre à Vilno pour y surveiller le plébiscite tenu sous les auspices de la Société des Nations. Il a fallu régler le statut des fonctionnaires de façon à préciser le sens et la portée des immunités diplomatiques prévues à leur profit par le Pacte. La question des bâtiments de la Société des Nations, pour lesquels la Confédération et le canton de Genève ont offert des terrains, a donné lieu à de longues négociations, ainsi que l'établissement sur le territoire suisse (à Prangins, Vaud) d'une station radiotélégraphique qui passera en temps de crise au service de la Société des Nations.

Un grand nombre de citoyens suisses ont collaboré activement à la Société des Nations et l'ont représentée dans diverses de ses activités. MM. Huber et Calonder ont participé à la solution du conflit des îles Aaland ; MM. de Reynier et de Loës ont été successivement présidents de la commission du port de Dantzig ; M. Calonder a présidé la conférence germano-polonaise et, depuis lors, la commission mixte de Haute-Silésie ; M. Ador a présidé la conférence financière de Bruxelles et M. Rappard la conférence internationale de statistiques ; MM. Nippold, Bonzon et de Reynier ont occupé des fonctions dans le bassin de la Sarre et M. de Reynier a présidé la commission d'échange des populations gréco-bulgares ; M. Dubois, membre du comité financier, a accompli des missions en Hongrie et en Portugal ; MM. Heer et Stucki ont été membres du comité économique ; M. Herold de la commission des communications et du transit ; M. Carrière de la commission consultative de l'opium et de la commission d'hygiène ; M. le professeur de Reynold, de la commission de coopération intellectuelle ; M. Blau, du comité fiscal ; MM. Dubois et Laur, du comité consultatif économique, etc., etc.

A l'Assemblée, M. Motta et M. Gustave Ador ont joué un rôle de premier plan. M. Motta a présidé l'assemblée de 1926, au cours de laquelle l'Allemagne a été admise dans la Société des Nations. Cette admission a été un grand événement pour la Suisse, car elle a fait tomber l'objection principale qui avait été soulevée en 1920 par les adversaires de notre entrée dans la Société des Nations.

*Bibliographie. Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale, concernant l'accession de la Suisse à la Société des Nations, du 4 août 1919.* — William Rappard: *L'entrée de la Suisse dans la Société des Nations*, Copenhague 1923. — Le même: *La politique de la Suisse dans la Société des Nations, 1920-1925.* — Jacques Secretan: *Les immunités diplomatiques des représentants des États membres et des agents de la Société des Nations.* — William Martin et Ernest Bovet: *Dix ans de Société des Nations 1920-1930.* — David Hunter Miller: *The drafting of the Covenant*, New-York, Londres, 1928. — Schücking et Wehberg: *Die Satzung des Völkerbundes*, 2<sup>e</sup> éd., Berlin, 1924. — Olof Hojer: *Le Pacte de la Société des Nations, 1920-1925.* — *Annuaire de la Société des Nations.* — *La Société des Nations, Dix ans de coopération internationale* (édité par la Section d'Informations de la Société des Nations).

**BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL.** — Mahaim: *L'organisation permanente du travail*, Paris 1925. — Georges Scelle: *L'organisation internationale du Travail et le Bureau international du Travail*, Paris 1930. — Fehlinger: *Die internationale Arbeitsorganisation und Ihre Ergebnisse*, Berlin, 1924. — Clément Argentier: *Les résultats acquis par l'Organisation permanente du travail de 1919-1929*, Paris. — *L'organisation internationale du Travail 1919-1929* (édition du Bureau international du Travail, 1930).

**COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE.** — N. Politis: *La justice internationale*, Paris, 1924. — *Rap. annuels de la Cour permanente de Justice internationale.* [W. M.]

**SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE BERNE.** Voir ÉCONOMIQUE (SOCIÉTÉ).

**SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE FRIBOURG.** Voir ÉCONOMIQUE (SOCIÉTÉ).

**SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE GENÈVE.** Comité chargé d'administrer « les biens des anciens Genevois » de 1798 à 1847. Lorsque l'annexion de Genève à la France parut inévitable, la Commission extraordinaire, par l'arrêté du 16 avril 1798, remit « aux citoyens actuels et à leurs descendants », tous les biens de la république, dépendant soit du fisc, soit d'établissements publics ; ces biens devaient toutefois rester communs et indivisibles. Le traité de réunion du 7 floréal an VI (26 avril 1798) prévoit que les citoyens pourront disposer de ces biens à leur gré, à charge d'acquitter les dettes de la république ; cependant sont déclarés inaliénables : l'Hôtel de Ville, les Archives, la Bibliothèque, et sont déclarés propriété nationale les fortifications, l'arsenal et les casernes. En conséquence, la Commission extraordinaire, par l'arrêté du 4 mai 1798, créa pour gérer les

biens dont les anciens Genevois avaient la disposition une société civile : la *Société économique*, et pour gérer les biens de l'Hôpital général, une société semblable : la *Société de bienfaisance*. La Société économique comptait 15 membres, âgés de trente ans au moins, élus par la Commission extraordinaire parmi ses membres ; elle devait se renouveler par cooptation. On ne pouvait faire à la fois partie de la Société économique et de la Société de bienfaisance. La Société tint sa première séance le 4 mai 1798 et se répartit entre quatre bureaux : finances, culte, instruction et éducation, industrie.

Le capital d'entrée était de 4 850 000 florins, dont 1 570 000 en avances à la Caisse d'escompte, dont la Société avait dorénavant la surveillance, 490 000 d'immeubles et 250 000 d'arriérés de la taxe révolutionnaire ; le reste, en argent liquide, valeurs, etc. Malgré les circonstances difficiles et grâce à l'habileté et la prudence de ses membres, la Société parvint à rembourser les dettes, à pourvoir au culte et à l'instruction, à l'entretien des immeubles. En 1809, le revenu avait presque doublé et il y eut même un léger bénéfice. Son rôle politique, pendant l'occupation française, fut très important. Grâce à elle, les institutions qui avaient fait le renom de la cité restaient entre les mains des seuls Genevois ; en elle survivait, amoindri, mais puissant dans certains domaines, le gouvernement de l'ancienne république, avec son esprit. Elle maintenait la cohésion entre les anciens Genevois, aussi le gouvernement impérial lui devint tout à fait hostile : en 1813 on tenta de la dépouiller de ses immeubles et vers la fin de l'année, on saisit ses titres qui furent retrouvés, heureusement intacts, le 31 décembre. A cette époque, elle avançait d'assez fortes sommes au gouvernement provisoire.

La constitution de 1814 prévoit que les revenus de la Société économique seront appliqués aux mêmes dépenses qu'auparavant, mais qu'elle sera sous le contrôle du Conseil d'État dans lequel on prendra son président. L'élection de ses membres sera soumise à l'approbation du Conseil d'État. En revanche, elle ne sera liable que pour le montant de ses revenus. A partir du 1<sup>er</sup> août 1817, la Société fut chargée de recevoir les consignations. Sa situation fut d'abord assez bonne : en 1825 il y eut un excédent, mais tôt après les déficits commencèrent et, à partir de 1830, il fallut la subventionner. La constitution de 1847 déclara la Société dissoute (31 août). Les immeubles servant au culte et à l'éducation furent remis aux communes, la Bibliothèque échut à la ville. Les biens productifs répartis entre les communes furent confiés à une nouvelle institution, la Caisse hypothécaire ; et une partie du capital, qui était alors de 3 172 000 frs., servit à créer une Banque d'escompte de dépôt et de circulation (plus tard Banque de Genève). Ces deux établissements commencèrent leurs opérations le 1<sup>er</sup> juin 1848. Les archives de la Société économique sont déposées aux Archives d'État. — Archives d'État Genève: *Traité de réunion ; Constitutions de 1814 et 1847 ; Rapports de la Société.* — Ch. Borgeaud: *L'Académie de Genève dans l'université impériale.* — Jeanne Heimbrod: *Les finances publiques de Genève sous la Restauration.* [G. V.]

**SOCIN** (SOZZINI). Famille de réfugiés italiens qui descend de la famille patricienne des Sozzini, citée déjà au commencement du XIV<sup>e</sup> s. à Sienna. *Armoiries*: d'argent au lion de sable jouant avec une boule de gueules.

I. *Branche de Sienna.* — 1. *Lelio*, 1525-1562, établi à Zurich depuis 1548 sauf quelques interruptions ; fut en relations avec Calvin et Bullinger qui tentèrent de le convertir à leur conception de la doctrine de la Trinité. Il fraya la voie au socinianisme, de tendance antitrinitaire, mais resta fidèle à la paroisse des réfugiés locarnais ; son neveu Fausto donna le premier une large publicité à ses idées. † à Zurich. — [Adr. St.] — 2. *Fausto* Socin ou Sozini, 1539-1604, neveu du n<sup>o</sup> 1. Socin hérita des papiers de son oncle, s'imprégna de ses idées et les développa systématiquement. Il vécut de 1574 à 1578 à Bâle, d'où il fut appelé en Transylvanie et en Pologne. Là il fonda l'Église des Frères de Pologne (antitrinitaire). En mourant, il laissa inachevé le *Catéchisme de Rakon*, ou catéchisme socinien, qui fut terminé par quelques-uns de ses disciples. Il était l'adversaire des unitariens extrémistes

qui refusait au Christ l'adoration. — Herzog: *Realencyclopädie für prot. Theologie und Kirche*. — *Die Religion in Gesch. und Gegenwart* V p. 770. [E. Ch.]

II. Famille de conseillers bâlois venue de Bellinzona vers le milieu du XVI<sup>e</sup> s. et d'après de vieilles traditions aussi originaire de Sienna; elle descend de PIETRO Sozzini, † 1552 à Bellinzona. Ses fils — 1. ANTON, négociant et commissionnaire expéditeur ainsi que — 2. BENEDIKT, 1536-1602, manufacturier et aubergiste à la Cigogne, acquiert la bourgeoisie de Bâle en 1560 et 1565. — 3. PETER, fils du n° 1, potier d'étain à Mulhouse, fut impliqué dans l'affaire Fininger. — 4. AMBROSIUS, 1558-1647, frère du n° 3, premier pasteur et directeur de l'école à Colmar, adversaire du luthéranisme. — 5. JOSEPH, 1571-1643, fils du n° 2, notaire et aubergiste à la Cigogne, du Conseil 1606, député dans les bailliages tessinois 1615, membre des Treize 1627, *Oberstzunftmeister* 1636, plusieurs fois député à la Diète. — *BVG Bas.* XII, p. 314. — 6. EMANUEL, 1579-1644, frère du n° 5, capitaine au service de Venise et colonel au service de la Savoie et de Venise. — 7. BENEDIKT, 1594-1664, fils du n° 5, notaire et commerçant, membre du Conseil de guerre et du tribunal de guerre fédéral, membre des Treize 1655; député auprès du duc de Savoie en faveur des Vaudois du Piémont et à la conférence pour les négociations de paix qui précéderent la guerre de Villmergen; *Oberstzunftmeister* 1660, député à la prestation de l'alliance française à Paris 1663. — *BVG Bas.* XIII, p. 31. — 8. EMANUEL, 1602-1626,



Emanuel Socin.

D'après une gravure sur cuivre (Bibl. Nat., Berne).

fils du n° 6, † capitaine vénitien au siège de Vérone. — 9. NIKLAUS, 1625-1686, arrière-petit-fils du n° 1, du Conseil et maître de poste impérial; député dans les bailliages tessinois 1674. — 10. Emanuel, 1628-1747, fils du n° 7, lieutenant au service de la Suède durant la guerre de Trente ans, capitaine au quartier du Spalen et économiste du couvent de Steinen 1654, du Conseil 1665, membre des Treize 1667; député à la conférence des cantons protestants à Aarau et *Oberstzunftmeister* 1669, envoyé de Bâle en 1681 et de tous les cantons en 1683 pour saluer Louis XIV à Ensisheim et Colmar. Bourgmestre de Bâle de 1683 à sa mort. Il rétablit l'ordre avec énergie lors des troubles de 1691. — Horner dans *Basler Biogr.* I. — 11. SEBASTIAN, 1630-1695, frère du n° 10, orfèvre, avoyer du tribunal de la ville 1669, bailli de Münchenstein 1670. — 12. ABEL, 1632-1695, frère du n° 10, commissionnaire expéditeur, envoyé des Confédérés à Louis XIV au sujet du conflit concernant les fortifications de Huningue. L'écrit de son voyage a été publié dans *BJ* 1879. — 13 à 15. EMANUEL. ABEL et ROBERT, petits-fils du n° 7, † 1692 capitaines en France à la bataille de Steenkerke. — 16. JOHANN-JAKOB, fils du n° 12, † 1699, membre des Treize 1690. — 17. JOSEF, 1662-1732, frère du n° 16, membre des Treize 1709, bailli de Riehen 1710. — 18. BENEDIKT, 1667-1735, neveu du n° 12, économiste de la prévôté de la cathédrale, bailli de Homburg 1699, avoyer du Petit Bâle 1709. — 19. ABEL, 1729-1808, petit-fils du n° 17, D<sup>r</sup> med., professeur de médecine et de physique à Hanau 1761, auteur de *Anfangsgründe der Elektrizität*; médecin de la cour, conseiller de la cour de Hesse-Nassau, membre de l'académie de Giessen. De nouveau à Bâle dès 1778. — 20. Bernhard, 1777-1854, fils du n° 19, négociant, juge au tribunal criminel 1825, conseiller à la cour d'appel 1827, du Conseil 1833-1851. Le système d'imposition progressive sur les ressources et la fortune, introduit sur sa proposition dans le canton de Bâle-Ville, a servi de modèle pour la Suisse et l'étranger. Par des traités

avec l'étranger, il améliora le trafic postal bâlois. — B. Riggenbach: *B. Socin*, dans *BJ* 1882. — 21. August, 1837-1899, petit-fils du n° 20. D<sup>r</sup> med., professeur extraordinaire de chirurgie à l'université de Bâle 1862, professeur ordinaire 1864, chef d'un lazaret dans les guerres de 1866 et 1870, à Vérone et Carlsruhe; auteur de *Kriegschirurgische Erfahrungen*, etc. Collaborateur au *Handbuch der allg. u. speziellen Chirurgie*. — ADB.

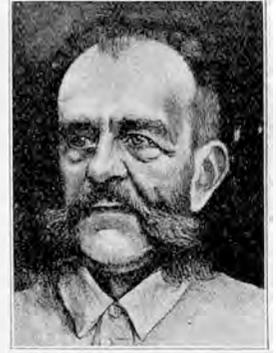
— *Allg. Schweiz. Ztg.* 1899, n° 20. — *Biogr. Jahrbuch* 1899. — *Münchener med. Wochenschr.* 1899, n° 10. — *BJ* 1900.

— 22. Albert, 1844-1899, arrière-neveu du n° 20, D<sup>r</sup> phil., orientaliste, voyagea en Egypte, Syrie et Mésopotamie de 1868 à 1870, en Palestine en 1873. Professeur extraordinaire de langues sémitiques à Bâle 1873, professeur ordinaire à Tubingue 1876, à Leipzig 1890. † en cette ville. Auteur de *Arab. Grammatik*; *Diwan aus Zentralarabien*; *Der neuaramäische Dialekt des Tur Aldin*; *Die neuaramäischen Dialekte von Urmia bis Mosul*; *Bädeters Palaestina*. — ADB. — *Ztschr. des deutschen Palästinavereins* XXII. — 23. ADOLF, 1859-1904, D<sup>r</sup> phil., germaniste, professeur de langue et de littérature allemandes à Bâle; auteur de *Mittelhochdeutsches Namenbuch*; *Basler Mundart und Basler Dichter*; *Schriftsprache und Dialekte im Deutschen*. Inventeur de la sténographie système Socin. — 24. CHRISTOPH, 1887-1919, fils du n° 22, D<sup>r</sup> med. et professeur de médecine à l'université de Lausanne, auteur de diverses publications médicales. — LL. — LLH. — M. Lutz: *Basler Bürgerbuch*. — AGS I. — WB. [Adr. STÜCKELBERG.]

SODER. Famille originaire de Möhlin (Argovie), bourgeoisie de Bâle depuis 1860. — ALFRED, \* 1880, peintre et graveur, maître de gravure à l'école professionnelle de Bâle, obtint en 1914 à la *Bugra* à Leipzig le grand prix de gravure appliquée. — Voir SKL. — DSC. [C. Ro.]

SERENBERG (C. Lucerne, D. Entlebuch, Com. Flüeli. V. DGS). Hameau. Un combat y eut lieu en 1380 à cause de querelles d'alpage entre gens de l'Obwald et de l'Entlebuch. La bannière faite à cette occasion brûla en 1829 dans la tour de Schüpheim quand le village fut incendié. La chapelle date de 1661, mais l'édifice actuel est de 1824. Le service divin fut assumé en 1675 par les capucins de Schüpheim. Les kurhaus furent construits en 1894 et 1899. — *Gfr. Reg.*, surtout vol. 37, p. 118. — Otto Studer: *Beitrag zur Entlebucher Geschichte*, p. 52. — Jos.-Xaver Schnyder: *Geschichte der Entlebucher*. — Al. Lütolf: *Sagen aus den V. Orten*. [P.-X. W.]

SOFINGER. Famille de Fribourg. Voir SEPTINGER. SOGLIO (C. Grisons, D. Maloja, Cercle Bregaglia. V. DGS). Vge et paroisse avec le hameau de Spino-Sottoponte bâti au XVII<sup>e</sup> siècle seulement. Près du village de Soglio on trouve une pierre à écuelle intéressante. *Soglio* est cité en 1219 dans la paix entre Coire et Côme; il avait été incendié dans la guerre qui précéda. L'histoire de Soglio est en grande partie celle de la vallée et de la juridiction d'Unter-Porta. L'église dédiée à saint Laurent, fut après une rénovation, consacrée à nouveau le 16 août 1461. L'église-mère est Sainte-Marie de Castromuro. La Réforme fut introduite vers 1533 dans la vallée par Bartholomäus Maturus et Peter-Paul Vergerius. Le 7 mai 1556, les paroisses de Soglio et Bondo partagent leurs droits aux biens de l'église désormais abandonnée de St.-Gaudentius, en aval de Casaccia. Malgré les défenses des seigneurs de Salis, la jeunesse de Soglio



August Socin.  
D'après une eau-forte de  
W. Balmer  
(Bibl. Nat., Berne).

ôta le 26 déc. 1552 les images et reliques de l'église. Soglio eut bien des démêlés avec les communes voisines à cause du partage des alpages et des charges dans la juridiction d'Unter-Porta. Le village est le berceau des



Soglio vers 1860. D'après une gravure sur acier de A. Fesca (Bibl. cant., Coire).

Salis, qui y possédaient quatre maisons patriciennes : la casa Gubert, bâtie entre 1554 et 1573 ; la casa alta, de 1524 ; la casa Battista, transformée en 1701 ; la casa Max, de 1696. Un violent conflit scolaire éclata en 1835. Gaudenzio Torriani et Lorenzo Pomatti voulaient apporter des réformes à l'école ; ils se heurtèrent à l'opposition des conservateurs Andreas de Salis et ses partisans ; l'affaire s'échauffa au point que le gouvernement dut envoyer le Landrichter Giuseppe a Marca comme commissaire pour apaiser le conflit. Les archives communales sont très riches. Registres de paroisse dès 1650. — Voir Regestes des arch. communales. — *Der neue Sammler*. 1912. — Gaudenzio Giovanoli : *Storia della Bregaglia*. — E. Camenisch : *Bündner Reformationsgesch.* — O. Leonhardi : *Wanderungen durch Graubünden*, 1859. — BM 1898 et 1922. — Bürgerhaus XII. [L. J.]

**SOGUEL**. Famille neuchâteloise, de Cernier, où elle est mentionnée dès le XV<sup>e</sup> s. — FRÉDÉRIC, 6 mai 1841-21 nov. 1903, notaire à Cernier, juge de paix du Val-de-Ruz 1883-1897, député au Grand Conseil dès 1874, au Conseil des États 1875-1877, au Conseil national 1902-1903, conseiller d'État dès 1897, chef du Département des Travaux publics. Il fut un des grands partisans du rachat du Jura-Neuchâtelois et de l'introduction de la représentation proportionnelle dans le canton. — Quotidiens neuchâtelois, novembre 1903. — *Mess. boiteux de Neuchâtel* 1905. [L. M.]

**SOIE (LA)** (C. Valais, D. Sion, Com. Savièse. V. DGS). Ruines d'un château construit en 1209 par l'évêque Landri de Mont, qui fut dès le début l'objet de contestations entre Sion et la Savoie. Elles se terminèrent à l'avantage de l'évêché. Celui-ci fit de ce castel une forteresse frontière et, en même temps, une résidence d'été. Un châtelain habitait aussi la Soie. Bientôt un bourg s'éleva dans le voisinage ; il n'existe plus aujourd'hui. L'évêque Guichard Tavelli habitait la Soie d'une façon permanente ; le 8 août 1375, il fut précipité, avec son chapelain, du haut des remparts par des sicaires. La Soie supporta plusieurs sièges. Occupé momentanément par la Savoie, le château tomba sous les coups des Haut-Valaisans pendant la guerre de Rarogne, et ne se releva pas de ses ruines. — Gremaud. — B. Rameau : *Châteaux du Valais*. — Archives cantonales. [Ta.]

**SOIE**, GASPARD DE LA, \* à Sembrancher 20 juil. 1818, chanoine du Grand-Saint-Bernard 1838, chapelain à

Sembrancher, curé de Bovernier de 1868 à sa mort 27 févr. 1877. Botaniste, étudia spécialement les espèces *Hieracium sempervivum* et la *Rosa*. Président de la Murithienne dès 1868. Collaborateur au Bulletin de cette société. [L. S.]

**SOIRON**. Famille originaire de Mens en Dauphiné, réfugiée à Genève vers 1747. — 1. JEAN-FRANÇOIS, 1756-1812 ou 1813, habile peintre en émail, travailla pour la fabrique et fit aussi de bons portraits ; reçu bourgeois de Genève en 1790, il fut nommé membre de la Société des Arts en 1799. Établi à Paris en 1800, il exposa au salon entre autres des portraits de l'empereur ; il obtint une médaille de 1<sup>re</sup> classe. — 2. FRANÇOIS-DAVID, neveu du n° 1, \* 1764, graveur d'estampes, reçu bourgeois en 1790, se fixa en Angleterre ; parmi ses meilleures pièces, il faut citer *St. James's Park, A tea garden et The Promenade in St. James's Park*. — 3. PHILIPPE-DAVID, fils du n° 1, \* 1783, vivant en 1857, élève de son père, devint un des premiers peintres en émail de Paris ; nommé peintre de la cour de Westphalie en 1810, il revint en France à la Restauration, se mit à la peinture sur porcelaine et travailla pour la manufacture de Sèvres. — SKL. [A. Ch.]

**SOLANDIEU**. Pseudonyme d'Albert Duruz. Voir art. DURUZ.

**SOLARI, SOLARIO**. Nom de famille très répandu au Tessin, qui provient, probablement, des lieux dits Solario, que l'on rencontre fréquemment dans ce canton. On trouve des Solari à Carona (XII<sup>e</sup> s.), Quinto (1224), Olivone (1225), Iragna (1227), Lamone (1296), Sonvico (1326), etc. *Armoiries* : des Solari de Carona : d'argent à une tour de gueules ouverte du champ et terrassée de sinople, accostée de deux lions d'or contrerampants, armoiries de 1481. émaux du XVII<sup>e</sup> s. (variantes) ; de Barbengo : d'azur à une tour d'or ouverte du champ et terrassée de sinople, accostée de deux



lions couronnés d'or contrerampants ; de Faïdo : d'azur à trois bandes échiquetées d'argent et de gueules de deux tires, à un soleil rayonnant d'or brochant sur le tout.

A. *Famille de Carona*. Elle a donné un nombre très considérable d'artistes. Suivant Merzario, il n'y a peut-être jamais eu ni en Italie, ni dans toute l'Europe, une famille qui ait compté une aussi longue succession d'artistes et acquis d'aussi grands mérites dans le domaine artistique. On a souvent fait des confusions à leur sujet et attribué à Campione des Solari de Carona. Dans ce dernier village, les Solari étaient une des familles privilégiées. Les ducs de Milan les avaient exemptés de tous les impôts locaux, privilèges qui furent confirmés sous la domination suisse, encore en 1781. De Carona les Solari se sont établis dans les villages voisins : à Casoro de Barbengo (qu'en 1591 on appelait *Ca' Solario*), Carabbi, Melide (cités en 1446), Lugano, etc. On peut distinguer quatre branches de la famille, dont trois forment de véritables dynasties d'artistes. L'une de celles-ci se fixa, vers le milieu du XV<sup>e</sup> s., à Venise et y ouvrit une *bottega* d'artistes ; ceux-ci devinrent si célèbres qu'ils furent appelés tout simplement du nom de *Lombardi* et leur art, *arte lombardesca*. C'est la branche Solari-Lombardi. A côté des quatre groupes, il y a un certain nombre de personnages dont les rapports généalogiques ne peuvent pas être fixés.

I. *Première branche*. — 1. MARCO, ingénieur et architecte, cité à Milan dès 1387, † 8 juil. 1405. Jusqu'à sa mort, il travailla à la construction du dôme de Milan, dont il fut un des principaux architectes. On l'a dit à tort originaire de Campione. — 2. GASPARE, frère du n° 1, ingénieur et architecte, cité à la construction du dôme de Milan 1393-1402. — 3. Giovanni, fils du n° 1,

architecte et ingénieur, dit à tort de Campione, cité à Milan dès 1427. De 1428 à 1454 il fut architecte de la chartreuse de Pavie. On lui doit notamment le grand cloître et la basilique. Il travailla à l'*Ospedale Maggiore* et dès 1450 à la construction du dôme de Milan, dont il devint, en 1462, l'ingénieur et architecte en chef. Ingénieur ducal, il fut chargé en 1450 de la reconstruction du grand château de Milan; en 1451 de la construction de la forteresse de Pizzighetone; en 1464 du palais de la duchesse à Cassino-Po. Il est identique à Giovanni de Milano. † entre le 31 juil. 1469 et le 31 janv. 1471. — 3<sup>bis</sup> PIETRO, fils du n° 1, cité à Milan dès 1428. En 1447-1452, il collabora à la reconstruction de l'église du Carmine à Milan. † entre 1467 et 1469. — 3<sup>ter</sup> ALBERTO, fils du n° 1, cité à Milan en 1423, † entre 1442 et 1446, probablement identique à ALBERTO, qui travaillait à la construction du dôme de Milan avec le n° 1. — 4. BONIFORTE ou GUINIFORTE, fils du n° 3, † 7 janv. 1482 à Milan, ingénieur, architecte et sculpteur. A l'âge de 22 ans il commença à travailler au dôme de Milan avec son père, à qui il succéda en 1471 dans la direction générale, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il fit notamment les plans et dirigea la construction du *Tiburio* ou coupole centrale. A la chartreuse de Pavie, il dirigea personnellement, dès 1453, toute la décoration sculpturale des édifices; il est l'auteur des magnifiques terres cuites du petit cloître. Vers 1470, il modifia les plans primitifs de la façade. Après 1460, il travailla à l'*Ospedale Maggiore* de Milan, dont il devint ingénieur et architecte en chef en 1465. Il resta à la direction de la chartreuse et de l'*Ospedale* jusqu'à sa mort. Ingénieur ducal, Boniforte travailla, entre autres, au château de Milan en 1466 et à la forteresse du Castelletto à Gênes en 1479; avec son fils Pietro-Antonio, il construisit, à Milan, les églises: Santa Maria Inconornata, San Satiro, Santa Maria d. Pace, Santa Maria d. Carmine, San Pietro in Gessate et la nef de Santa Maria d. Grazie. Ingénieur de la commune de Milan. — 5. FRANCESCO, fils du n° 3, † entre 5 déc. 1467 et 31 juil. 1469, sculpteur, ingénieur et architecte. Vers 1460, il travailla avec son frère Boniforte aux terres cuites du petit cloître de la chartreuse de Pavie et en 1466-1467 à l'*Ospedale Maggiore* de Milan. Ingénieur de la commune de Milan 1464. — 6. GIOVANNI, fils du n° 3<sup>bis</sup>, architecte et ingénieur, cité aussi comme notaire dès 1446. Serait mort en 1485. Ingénieur de la commune de Milan 1470, fut chargé par la ville et par la cour ducal de plusieurs travaux dans les forteresses et châteaux du duché de Milan. Était probablement le même qui, en 1479, travaillait avec le n° 4, au Castelletto de Gênes. — 7. PIER-ANTONIO, de Carona et non de Campione, fils du n° 4, † 1493 à Moscou. Ingénieur, architecte et sculpteur. Il collabora aux travaux de son père, notamment à la construction du dôme et des différentes églises bâties par Boniforte à Milan. Il succéda en 1481 à son père dans la direction de la construction de l'*Ospedale Maggiore* de Milan; il fit pour le dôme la statue de la *Madonna del cozzone*, aujourd'hui au château de Milan (1482-1483) et à Alexandrie (Italie) le monument de l'évêque de Capitani. En 1488, il se rendit à Moscou avec d'autres artistes lombards. Il construisit dans cette ville, en partie du moins, la cathédrale de l'Assomption. Avec Marco Lombardo il fut l'architecte du palais de granit et de la grande salle, dite Solari, qui servait pour le couronnement des tzars. Il est encore l'auteur des murailles et des tours du Kremlin (1491). On lui attribue le Belvédère. Architecte général de Moscou. — 7<sup>bis</sup> AMBROGIO, petit-fils du n° 3<sup>bis</sup> et neveu du n° 6, artiste, travailla à Viterbe 1481. — 7<sup>ter</sup> BERTOLA, fils du n° 3<sup>ter</sup>, architecte, † 8 oct. 1479, travailla à Milan dès 1446. — 7<sup>quater</sup> ALBERTO, fils du n° 7<sup>ter</sup>, † à 54 ans en 1514, à Rome. Travailla à Milan de 1488 à 1492. — 8. *Cristoforo*, dit le *Gobbo*, fils du n° 7<sup>quater</sup>, ingénieur, architecte et sculpteur attribué à tort à Campione par le SKL. Sans aucune culture, il ne savait pas même écrire son nom, Cristoforo déploya une activité artistique de premier ordre. Il travailla à Venise en 1489 (autel de Saint-Georges dans l'église de la Carità, statue du Christ à San Pantaleone, autel du Sacrement à San Pietro de Murano), à Lorette, à Rome 1508, 1512, 1514 (continua

la construction de l'église de San Maurizio), mais c'est en Lombardie qu'il laissa ses œuvres les plus importantes. Sculpteur en 1501 et architecte en chef en 1506 du dôme de Milan, fonction qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il fit pour le dôme de nombreuses statues, notamment celles d'Adam et d'Ève, qui sont les chefs-d'œuvre de la statuaire de cet édifice. On lui doit aussi les portiques de Santa Maria à San Celso, de nombreuses sculptures à San Celso, San Pietro in Gessate, Santa Maria della Grazie et la belle coupole de Santa Maria della Passione et on lui attribue, en collaboration avec Pier-Antonio, le chœur et la coupole de Santa Maria delle Grazie. Sculpteur de la cour ducal en 1495, il est l'auteur du monument de Ludovic-le-More et de Béatrice d'Este, dont les statues sont conservées à la chartreuse de Pavie. On lui attribue le monument de Gaston de Foix à Milan (1526). En 1517, il sculpta le célèbre groupe d'Hercule pour Alphonse I<sup>er</sup> d'Este (aujourd'hui à Vienne). A Gênes, il fit les plans du chœur et de la coupole de la cathédrale (1519); il travailla à la chartreuse de Pavie (entre autre, sculptures au maître-autel). En 1524, il construisit l'église San Cristoforo in Valle à Vigevano, qui n'existe plus, et y sculpta des statues. † de la peste à Milan dans l'été 1527. Il ne faut pas le confondre avec Cristoforo Lombardo dit Lombardino (n° 47). — 9. ANDREA, frère du n° 8, appelé aussi le *Gobbo*, \* vers 1460. Peintre cité à Milan en 1486-1487, à Venise vers 1490, en 1492 à Milan où il fut l'élève de Léonard de Vinci. Son œuvre est très considérable et au début du XVI<sup>e</sup> s., il était considéré comme le meilleur disciple de Vinci. Parmi ses œuvres principales, il faut citer: *La fille d'Hérodiade*, aux galeries de Vienne; *Le portement de la Croix*, à la galerie Borghese à Rome; *Ecce Homo, saint Jean-Baptiste* (1499), *sainte Catherine, la Vierge et l'enfant Jésus en Egypte*, dans la collection Poldi-Pezzoli à Milan; la *Mise en croix* (1503) et la *Vierge au coussin vert*, au Louvre, etc. En 1507 il fut appelé en France pour décorer le château Gailion (Normandie) du cardinal d'Amboise. Les œuvres qu'il y laissa de 1507 à 1509 furent détruites avec le château en 1796 par les révolutionnaires. Seul le tableau de la *Naissance de Jésus* fut épargné et se trouve au Louvre. Suivant Calvi, Andrea se serait rendu à Naples où il peignit en 1513 les fresques de l'église San Gaudioso, détruite par les Français en 1796, ensuite à Rome, où il travailla au Vatican en 1514, puis à Milan. Il est mentionné pour la dernière fois en 1515. La *Découverte* de l'église de Carona lui est attribuée. Sa dernière œuvre, l'*Assomption* de la Sacristia nuova à la chartreuse de Pavie, fut achevée après sa mort par Bernardino Campi. — 10. PAOLO, fils du n° 8, sculpteur, travailla au dôme de Milan; termina, après la mort de son père en 1527, la fontaine de la marquise de Mantoue.

*Deuxième branche. Lombardi ou Lombardi-Solari.* Cette branche s'établit dans la Vénétie vers le milieu du XV<sup>e</sup> s. et un de ses rameaux se fixa à Recanati et exerça son activité artistique dans les Marches d'Ancône. — 11. MARTINO, dit Lombardo de Carona, † 1466, est cité à Milan en 1442. Probablement parent du n° 1, il est l'ancêtre de cette branche que l'on a cru pendant longtemps originaire de Venise. On ne connaît pas sa profession, mais il était très probablement un artiste. On l'a souvent identifié avec Martino Lombardo, architecte à Venise dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> s. — 12. *Pietro*, fils du n° 11, \* vers 1435 à Carona, † en 1515 à Venise. Il est connu ordinairement sous le nom de *Pietro Lombardo* et est le plus célèbre de cette branche. Sculpteur et architecte, il déploya, surtout à Venise et dans la Vénétie, une activité artistique étonnante, tantôt seul, tantôt en collaboration avec ses enfants. De ses œuvres innombrables, nous citerons: à Padoue (1464-1467) le monument A. Roselli, les maisons Roselli, Olzignani, Lugli, Migliavacca, un bénitier et trois reliefs dans la basilique de Saint-Antoine, des sculptures à Santa Giustina. A Venise, il fit, entre autres, les statues et la magnifique décoration sculpturale extérieure et intérieure de l'église Saint-Job, 1470; la décoration de l'église des Frari 1475, avec la reconstruction de la coupole 1494, et les monuments J. Marcello, 1475 et Foscarini, 1485; le monument du doge P. Mocenigo à l'église des SS.

Jean et Paul, 1476-1481 et la décoration de la première cour de la Scuola de Saint-Jean l'Évangéliste; il construisit et décora l'église Santa Maria dei Miracoli 1481-1489, et l'église avec le monastère (détruits) de Sant'Andrea della Certosa; il éleva en 1482 le monument avec le portrait de Dante Alighieri à Ravenne; se chargea, en 1485, de la sculpture du monument de l'évêque Zanetti à Trévise, construisit le chœur et la coupole de la cathédrale de cette ville. De 1489 à 1490, il travailla avec ses fils et Giovanni B. ora à la Scuola grande de Saint-Marc à Venise (aujourd'hui hôpital de la ville), dont il fit la façade. Architecte du palais des doges à Venise de 1498 à sa mort. Il avait travaillé à sa reconstruction après l'incendie de 1483 et laissé des cheminées sculptées et des décorations de portes et fenêtres. En 1500, il acheva l'église San Cristoforo della Pace à Venise; s'engagea à la reconstruction en 1502 de la cathédrale de Cividale; dirigea en 1507 la construction de l'église San Salvatore, dont les plans étaient de son fils Tullio. On doit encore à Pietro plusieurs palais, de nombreuses sculptures dans les églises, des monuments, à Venise, Trévise, Faenza, Belluno, etc. En 1514, il était à la tête de la corporation des sculpteurs. Il est probablement identique au sculpteur Pietro dit de Côme, qui travaillait à Belluno en 1473-1475 et 1477. La collaboration de Pietro avec ses fils est si étroite qu'il n'est pas toujours facile de distinguer les œuvres de chacun d'eux. — 13. TULLIO, fils du n° 12, \* vers 1455, † 17 nov. 1532 à Trévise. Architecte et sculpteur, collabora souvent aux œuvres de son père. Auteur, entre autres, du *Saint-Sépulcre* (détruit) à San Sepolcro de Venise (1484), du chœur et de la coupole de la cathédrale de Treviso (1488-1515), du palais Manzoni à Venise, de l'église de Praglia (1489), des plans de la cathédrale de Belluno (1517), de la Scuola de San Rocco à Venise (1525), et de divers monuments, constructions et sculptures à Saint-Marc, à San Francesco, à SS. Jean et Paul à Venise, à Trévise, Cividale, Feltre, Belluno, Ravenne, etc. Architecte en 1527 de la marquise de Mantoue. — 14. SANTE, fils du n° 13, † 16 mai 1560, à 56 ans, à Venise, où il était né. Architecte, construisit, entre autres, les palais Malipiero-Trevisan, Piovene et Gradenigo (disparu). Auteur des plans de l'église San Giorgio (1536). Il est probablement identique à Sante, sculpteur, qui travaillait en 1547-1550 à l'église et au monastère Santa Maria Formosa, à Venise. — 15. ANTONIO, fils du n° 12, \* vers 1458, † 1515-1516 à Ferrare, sculpteur et architecte, collaborateur de son père et de son frère Tullio. En 1500-1503, il construisit la chapelle du sacrement à la cathédrale de Trévise et fit deux bas-reliefs en bronze à Saint-Antoine de Padoue. Il s'établit en 1505 à Ferrare, où il laissa le monument du duc Borso au cimetière. Souche du rameau des Lombardi-Solari de Recanati.

*Les Lombardi-Solari de Recanati.* Ce rameau est issu du n° 15, dont les trois fils furent les chefs de l'école de sculpture de Recanati. *Armoiries* : une tour accostée de deux lions contrerampants sommée d'une fleur de lys. — 16. AURELIO, fils du n° 15, \* 1501 à Venise, † 18 sept. 1563 à Recanati, sculpteur et fondeur. Cité à Ferrare encore en 1529, il est mentionné à Lorette dès 1539, où il fit entre autres les statues de Jérémie (1539-1542) et de Daniel dans la basilique. Vers 1560, il se fixa avec ses frères à Recanati, où ils ouvrirent une fonderie pour l'exécution en bronze de leurs sculptures. En 1559-1560 il fit, avec ses frères, le beau tabernacle du maître-autel du dôme de Milan, sur l'ordre du pape Paul IV. Aurelio abandonna les Beaux-Arts pour se faire franciscain. Il a été le meilleur artiste des trois frères. — 17. GEROLAMO, fils du n° 15, \* vers 1505-1506, † avant 28 févr. 1590, sculpteur et fondeur. Il travailla à Venise de 1528 environ à 1542 (entre autres frise de la Libreria, 1532) puis dès 1543, à Lorette. Il y fit les statues d'Ézéchiel (1543-1544), de Malachie, de Zacharie (1546-1551), de David (1558), de Moïse (1560), d'Amos (1578-1579), qui ornent la Santa Casa. Vers 1560 se fixa aussi à Recanati, où il ouvrit une école de sculpture; fut directeur de la fonderie. Il est considéré, pour cette raison, comme l'auteur de toutes les œuvres faites en commun avec ses frères. Bourgeois de Recanati 1566 et plusieurs

fois gouverneur de la ville. Fondateur de la chambre apostolique 1572; fit en 1576 les quatre portes de bronze de la Santa Casa suivant les projets de Lodovico, acheva en 1583, avec son fils et ses disciples Calcagni et Vergelli, la statue de la Madone dominant la grande porte de la basilique. — 18. LODOVICO, fils du n° 15, \* vers 1507-1508, † 1575, sculpteur et fondeur; signait tantôt Lodovico Solari, tantôt Lodovico de Ferrara. Il est cité comme sculpteur dans cette ville en 1528, en 1546 et 1559 à Rome, s'établit à Lorette vers 1560, puis à Recanati où il est reçu bourgeois en 1566. Nommé fondeur de la Chambre apostolique en 1570-1571, fit des canons et autres armes pour la ville d'Ancone. Fit le projet de la statue de Grégoire XIII à Ascoli, exécutée par Calcagni et dont son frère Gerolamo dirigea la fonte en 1575-1576. — 19. ANTONIO, fils du n° 17, † entre le 4 juin 1608 et le 14 avril 1610, collabora en 1583 à la statue de la Madone de la façade de la basilique de Lorette. — 20. PIETRO, fils du n° 17, \* vers 1560, † vers le mois de mars 1607, sculpteur et peintre, travailla avec son frère Antonio à la grande porte de la basilique de Lorette, qui fut achevée en 1611. — 21. PAOLO, fils du n° 17, \* 18 oct. 1571, cité la dernière fois le 13 août 1629, sculpteur, travailla à la grande porte de la basilique de Lorette, fit des bronzes, en 1621-1622, pour les archives de la Santa Casa. — 22. GIACOMO, fils du n° 17, fondeur, collaborateur de ses frères, puis notaire et syndic de Recanati. — 23. AURELIO, fils du n° 24, sculpteur, auteur d'un buste de Sixte V.

*Troisième branche.* Issue de BALDASSARE, † avant 1442, elle était probablement apparentée à la première branche. — 24. FLIPPO, fils du précédent, sculpteur fixé à Melide en 1446. Travaillait en 1445-1446 au monument de Giovanni Borromeo dans l'église San Francesco à Milan. † av. 1477. — 25. BALDASSARE ou BALZARINO, petit-fils de Baldassare précité et neveu du n° 24, sculpteur cité à Melide de 1460 à 1492. Travailla au dôme de Milan de 1460 à 1468, à l'église de San Zaccaria à Venise en 1463. — 26. GIORGIO, frère du n° 25, sculpteur à Melide, travailla longtemps, dès 1459, à la façade de l'église San Zaccaria à Venise.

*Quatrième branche. Solari de Lugano.* Elle est originaire de Carona et descend de — 27. ANDREA, † à Lugano 1859, pharmacien. Acquit la bourgeoisie de Lugano vers le début du XIX<sup>e</sup>s. — 28. GIOVANNI, petit-fils du n° 27, † 31 déc. 1895 à Lugano, prêtre, chanoine, puis, pendant longtemps, archiprêtre de Lugano. Camérier secret du pape. — 29. BERNARDO, frère du n° 28, † 2 déc. 1900 à Lugano, prêtre, D<sup>r</sup> theol., chanoine théologal du chapitre de Lugano. — 30. ANTONIETTA, nièce des n°s 28 et 29, peintre.

*Personnages divers. a) de Carona.* — 31. OTTOBUONO, dit parfois de Campione, se chargea en 1491 de la construction d'un palais pour Oberto de Boletto à Gènes. C'est le premier Solari mentionné. — 31<sup>bis</sup> DOMENICO, cité en 1399 avec les nos 1 et 3<sup>ter</sup> à la construction du dôme de Milan. Peut-être identique à Domenico de Carona, cité à Milan en 1378. — 32. TOMMASO DE CARONA, sculpteur, serait un Solari. Travailla au dôme de Milan de 1399 à 1437, notamment avec les nos 1 et 2. Travaux dans l'église paroissiale de Carona. — 33. GIORGIO, sculpteur, très probablement de Carona, cité de 1403 à 1405 parmi les sculpteurs du dôme de Milan. — 34. CORRADOLO, très probablement de Carona, sculpteur et architecte cité en 1411. — 35. ANDREA, sculpteur, travaillait en 1445-1446 au monument Giovanni Borromeo à Milan avec le n° 24. — 36. TOGNOLUS, peintre, travaillait dans l'église Sainte-Marie à Côme en 1469. — 36<sup>bis</sup> STEFANO, dit Lombardo, construisit en 1476, en collaboration, le portail de l'hôpital et le ravelin d'Acervia. — 36<sup>ter</sup> MARTINO, dit de Lugano, travaillait en 1485 à la forteresse de Val di Taro. — 37. MORO LOMBARDO, \* vers 1440, † 1504, architecte et sculpteur à Venise, n'était pas un Solari de Carona comme l'ont dit SKL et d'autres ouvrages, mais il s'appelait en réalité Coducci Mauro (Moretto, Moro) de Lenna (Bergame). — 38. BERNARDINO, sculpteur, travailla avec son frère Gaspare à la basilique de Lorette en 1492. — 39. DOMENICO SOLERIO, sculpteur très apprécié par le duc de Milan en 1494. Il est probablement identique à Domenico du lac de Lugano, architecte, qui travaillait à Rome

avec Stefano de Bissone (1455) et restaura en collaboration la chapelle Santa Petronilla. Le SKL le dit de Sonvico. — 40. GIOVANNI-ANTONIO, sculpteur, fils du n° 38, travailla en 1513 au monument de l'évêque Nicolo Donato dans la cathédrale de Cividale. — 41. GIORGIO, — 42. MICHELE, — 43. ANTONIO, frères, sculpteurs et architectes, travaillèrent à la forteresse de Sinigaglia en 1493-1496. Giorgio, † av. 1496, qui était à Ancône en 1484, est probablement le même qui travailla à la Scuola de Saint-Marc à Venise 1489-1494, et peut-être identique à Giorgio, qui était occupé aux fortifications de Bellinzona en 1477-1478 avec Antonio. Michele reconstruisit la porte del Sasso et restaura les remparts et les tours d'Acervia 1476-1480 ; il travailla aussi à Ancône. — 44. ANDREA LOMBARDO, dit aussi de Lugano, sculpteur en 1506 à Venise, probablement identique à Andrea Lombardo qui travaillait en 1532 à l'hôpital del Cambio à Pérouse. — 45. GIOVANNI, construisit le donjon de Sarzana achevé vers 1513. On ne sait s'il est identique à Giovanni-Antonio Lombardo, de Ciona (Carona), fils de Pietro-Antonio (peut-être le n° 7) qui remplaça le n° 14 dans l'achèvement de l'église San Giorgio à Venise et aurait été en 1565 un des architectes du dôme de Milan. — 46. ALFONSO LOMBARDO, 1497-2 déc. 1537, sculpteur, auteur d'un portrait en marbre de Charles-Quint, ne serait pas un Solari, mais un Cittadella de Lucques. — 47. CRISTOFORO LOMBARDO, dit Lombardino, sculpteur et architecte, probablement de Carona, cité de 1510 à 1555 au dôme de Milan. Travailla à Rome 1513-1514. En 1515, monument L. Curzio à Milan ; 1516, monument Barbavera à l'église Sant' Angelo ; 1537-1540 chœur de Sant' Eustorgio. Dirigea en 1538 la construction de l'église Santa Maria près de San Celso et sculpta le portail Nord (disparu) du dôme ; fit en 1546 les plans de la façade de San Petronio à Bologne. On ne sait s'il est identique à Cristoforo Lombardo qui y entreprit avec d'autres la construction du palais Tropea, aujourd'hui évêché. — 48. TOMMASO LOMBARDO dit aussi de Lugano, sculpteur à Venise dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> s. Élève et collaborateur de J. Sansovino à Venise. Legroupe de la Vierge avec l'Enfant et saint Jean-Baptiste de la chapelle Melio à San Sebastiano est de lui, de même que la statue de saint Jérôme à San Salvatore, des sculptures à Santa Giustina et un buste en marbre de Charles-Quint. Auteur probable des statues du monument Vernier à San Salvatore. — 49. FRANCESCO, sculpteur à Rome en 1581. Trois autres sculpteurs du même nom, et aussi de Carona, sont cités à Rome vers la même époque et jusqu'en 1619, mais on ne sait s'il s'agit d'un personnage unique. — 50. TULLIO, † à Rome 1626 à 49 ans. Il est fils de Gaspere et non du n° 14. Sculpteur à Rome dans les premières années du XVI<sup>e</sup> s. où il fit des travaux en marbre pour Santa Maria della Scala, pour l'église de la Paix et pour la chapelle Sixtine à Santa Maria Maggiore 1606-1614. — 51. SANTINO, \* 1576, † 1646 à Salzbourg, architecte et sculpteur, construisit le palais de l'évêque Paris-Lodron à Salzbourg (aujourd'hui Claverianum) ; dès 1614 il est mentionné comme architecte de la cathédrale de Salzbourg ; en 1615-1617 il fit les marbres revêtant la Sainte Chapelle à Einsiedeln. — 52. GIOVANNI, frère du n° 51, peintre, † probablement 1650 à Salzbourg. Œuvres : *Déposition de la croix* ; la *Cène*, etc. — 52<sup>bis</sup> CARLO, stucateur, travailla de 1633 à 1638 au château du Valentin à Turin. — 53. GIACINTO, sculpteur à Carona, travailla de 1652 à 1667 au clocher de l'église paroissiale. — 54. GREGORIO, sculpteur en 1673 au sanctuaire de Tirano. — 55. GIUSEPPE-ANTONIO, 1722-1788 à Carona, stucateur, chevalier, auteur de deux bustes.

b) *D'autres localités.* — 56. PIETRO, d'Olivone, notaire en 1225, premier membre connu de cette famille. — 57. ARASMINO, dit d'Arogno, sculpteur et architecte, travailla au dôme de Milan de 1411 à 1440, puis architecte de la ville de Milan. — 58. GIUDINO, d'Olivone, juge du val Blenio 1425, un des deux délégués de Blenio à Milan au sujet des contributions de la vallée à la Chambre ducale. — 59. GIOVAN-BATTISTA, probablement de la région de Lugano, agent du roi de Pologne à Milan au début du XVII<sup>e</sup> s. ; le roi avait anobli sa famille. —

60. GIOVANNI-ANTONIO, de Canobbio, maître-constructeur, surintendant des forteresses de Cuneo et Demonte 1707-1712. — 61. PIETRO, de Faido, juré, le principal promoteur du soulèvement de la Léventine contre Uri en 1755. — 62. GIUSEPPE-ANTONIO, de Faido, 22 févr. 1749-16 sept. 1818, capitaine, un des chefs de la révolte de la Léventine contre les Français en 1799. — 63. BARTOLOMEO-ANTONIO, 1807-1868, de Figno (Barbengo), peintre décorateur, travailla à Bergame, à Milan, à Varese, à Lugano, à Gentilino. Ouvrit une école gratuite de dessin à Figno. — 64. GIOACHIMO, 1<sup>er</sup> janv. 1842-8 avril 1910, de Faido, professeur, député au Grand Conseil 1872-1893, président 1878, à la constituante 1891. — 65. SEVERINO, 1847-5 avril 1918, de Barbengo, médecin de l'*Ospedale Maggiore* de Milan, puis de l'établissement de Mombello.

*Bibliographie.* BStor. 1880, 1882, 1883, 1885, 1890, 1892, 1896, 1899, 1903, 1904, 1906-1909, 1911, 1912, 1926. — *Monum. stor. ed artist. del c. Ticino* II, IX. — *Bellezze naturali* IV, XII, XIII. — *Arch. stor. lomb.* V, XII. — *Period. soc. stor. com.* XI. — *Riv. arch. com.* 1926. — *Arch. stor. Svizzera ital.* 1929. — *Educatore* 1918. — *AHS* 1914, 1916, 1925. — G.-P. Corti : *Famiglie patrizie del c. Ticino.* — AS I. — *Pagine nostre* I. — *Popolo e Libertà* 1924, n° 113. — F. Chiesa : *Attività artistica.* — G. Simona : *Note d'arte antica.* — A. Oldelli : *Dizionario.* — Fl. Bernasconi : *Le maestranze ticinesi.* — P. Vegezzi : *Esposizione storica.* — E. Pometta : *Come il Ticino.* — SKL. — ALBK. — G. Bianchi : *Artisti ticinesi.* — G. Merzario : *I Maestri comacini.* — A. Cattaneo : *I Leponti.* — L. Birchler : *Die Einsiedler Stiftskirche.* — A. Heusler : *Rechtsquellen Kts. Tessin.* — K. Meyer : *Blenio u. Leventina.* — L. Brentani : *Codice diplomatico.* — G. Rovelli : *La castellanza di Sonvico.* — E. Maspoli : *La parrocchia di Massagno.* — G. Paoli : *P. Lombardi-Solari e la scuola recanatese di scultura.* [C. TREZZINI.]

**SOLAVERS** (C. Grisons, D. Unter-Landquart, Cercle et Com. Seewis). Ruines d'un château et d'une église près de Grusch, dont la construction, tout au moins celle de la tour qui est démolie depuis longtemps, remonte à l'époque des comtes de Bregenz, cités de 982 à 1150. Après le décès de Rudolf, dernier comte de Bregenz, vers 1150, Solavers passa par héritage au baron Walter IV von Vaz. Sa fille Margaretha von Vaz l'apporta à son époux Ulrich d'Aspermont ; à la mort de celui-ci, en 1333, Solavers parvint à ses cousins Eberhard et Ulrich von Aspermont qui le vendirent en 1338 au comte Frédéric V de Toggenbourg. Les comtes de cette maison habitèrent de temps à autre le château ; Frédéric VII, dernier du nom, y naquit vers 1370. Solavers passa en 1452 aux Vögte von Matsch et commença à tomber en ruine sous le dernier membre de cette famille, Gaudenz ; en 1496, il était déjà partiellement inhabitable. L'église, dédiée à la Vierge Marie était à l'origine église paroissiale de Seewis et Fanas. Au moment de la Réforme, Seewis et Fanas étaient déjà centres de paroisse, tandis que l'église de Solavers devait être tombée en ruines. — *BM* 1920. [A. M.]

**SOLBIOLO**, DOMENICO, architecte, très probablement de Ponte-Capriasca. Il construisit à Milan le palais du duc Ferdinand Gonzaga. En 1559, il travailla à Lugano ; la même année, il fut appelé à Lucerne pour y continuer le palais dit Ritter, actuellement hôtel du gouvernement, où il travailla jusqu'en 1564. On ne peut pas affirmer l'identité de cet artiste avec Domenico d'Aranno, de Ponte-Capriasca, cité à Lugano comme expert en 1547, ou avec Domenico da Ponte, qui travaillait en 1567-1569 à la construction du clocher de la collégiale de Bellinzona. — *BStor.* 1880, 1885, 1895. — G. Bianchi : *Artisti ticinesi.* — P. Vegezzi : *Esposizione Storica.* — L. Brentani : *Miscellanea Storica.* [C. T.]

**SOLDAN**. Famille de Rüsselsheim (Hesse), bourgeoise de Belmont sur Lausanne 1867. — 1. GUSTAVE, † 1883, mêlé au mouvement républicain de la Jeune Allemagne, se réfugia en Suisse, fut professeur à Yverdon 1842, puis à Lausanne, chargé de cours à l'académie 1865-1866. — 2. GUSTAVE, 1848-1902, fils du n° 1, professeur de littérature allemande à l'académie de Lausanne 1875-1877, professeur de littérature romane à

l'université de Bâle 1877-1902. — 3. CHARLES, 1855-1900, frère du n° 2, avocat à Lausanne 1879, juge cantonal 1881, conseiller d'État, chef du département de Justice et Police 1888, juge fédéral 1891-1900, président de ce corps en 1898. Chargé de cours à l'université de Lausanne 1891-1900, auteur de commentaires de droit civil. [M. R.]

**SOLDATI, DEL SOLDATO, SOLDÀ.** Nom de différentes familles tessinoises dont il n'est pas toujours facile d'établir les rapports de parenté ou de filiation. Les Soldati sont mentionnés à Curio en 1484 (issus des Avanzini), à Sonvico et Cimadara au XV<sup>e</sup> s., à Vernate au XIV<sup>e</sup> s., dans la région de Locarno et Vallemaggia en 1561, etc. *Armoiries* des Soldati de Neggio : d'argent à la champagne de sinople et au saint Georges à cheval terrassant le dragon, au naturel ; au chef de gueules chargé d'une aigle de sable ; de Vernate : d'azur à un chevalier armé d'argent, au chef de gueules chargé d'une aigle d'argent (XVIII<sup>e</sup> s.).



I. *Famille de Vernate* mentionnée en 1358. — 1. DOMENICO, dit Soldato, cité en 1494, serait la souche des Soldati de Neggio. — 2. CARLO-ANGELO, \* 2 nov. 1777, † 16 janv. 1849 à Vernate, officier au service de Napoléon 1803-1809, fit la campagne d'Espagne 1808.

*Branche de Bioggio.* — 3. GIOVAN-BATTISTA, † 19 nov. 1858 à Bioggio, à cent ans environ, stucateur, travailla à la collégiale d'Agno et, en 1830, à l'église paroissiale de Bioggio. — 4. GIUSEPPE, \* 1850 à Bioggio, † 27 juin 1805 à Bologne, médecin dans les hôpitaux à Bologne, fonda, avec sa sœur Martina, l'école enfantine de Bioggio.

*Branche de Neggio.* — 5. SEBASTIANO, 1682-1748, peintre ; fit en 1740 les peintures de l'église de la Vierge de Magliasina. — 6. ANTONIO, \* vers 1752 à Bergame, † 31 déc. 1822 à Neggio, stucateur, travailla pour des églises et chapelles à Agno, Neggio, Alzano, et des maisons particulières à Sombreno et Bergame. — 7. AGOSTINO, fils du n° 6, \* 1<sup>er</sup> déc. 1792, † 7 juin 1831 à Neggio, peintre à Bergame, Villa Seriana, Borgomanero et Neggio. — 8. AGOSTINO, petit-fils du n° 7, \* 7 févr. 1857 à Neggio, D<sup>r</sup> en droit, avocat et notaire. Recteur du lycée cantonal de Lugano 1882-1883. Député au Grand Conseil 1883-1891, président 1884, 1889, à la constituante 1891, 1892, au Conseil des États 1889-1892, conseiller d'État 1890-1892, président 1891 ; juge au Tribunal fédéral dès 1892, président de ce corps 1906. Président des tribunaux internationaux pour la liquidation des dommages de guerre entre l'Italie et les anciennes puissances centrales 1923, membre de l'institut belge de droit comparé 1923 ; président du tribunal arbitral austro-hongrois 1930. En 1891, il fut à la tête du mouvement de scission du parti conservateur tessinois, fonda le *Corriere del Ticino* et le parti dit corrieriste. — 9. GIUSEPPE, frère du n° 8, \* 30 mai 1864, † 20 janv. 1913 à Lugano ; il fonda en Argentine les villages de Villa Lugano et Villa Soldati. Au Tessin, il favorisa l'agriculture, fut un des promoteurs du chemin de fer Lugano-Ponte-Tresa ; député au Grand Conseil. — 10. ALBERTO, \* vers 1865, † 1921 à Tucuman (Argentine), membre du gouvernement du Tucuman et ministre de l'instruction publique. — 11. PIO, frère des n°s 8 et 9, \* 18 mai 1871 à Neggio, un des créateurs de l'industrie chimico-pharmaceutique en Argentine, où il organisa une des plus importantes maisons de ce genre.

II. *Divers.* — 12. GIACOMO, probablement de Pontecapriasca, ingénieur militaire et architecte, cité de 1566 à 1591. A Milan d'abord, puis dès 1577 au service des ducs de Savoie, surtout de Charles-Emmanuel. Travailla entre autres, à Nice, Pignerol et aux fortifications de Bastia près de Verceil. — 13. BARTOLOMEO, de Castellan-Pietro, vers 1590-29 sept. 1660, *glebano* de Balerna 1615. — 14. BATTISTA et — 15. GEROLAMO, de Porza, stucateurs du XVIII<sup>e</sup> s. Travaux dans l'église paroissiale de Porza. — 16. ANTONIO, de Mendrisio, † 10 mai 1828 à Mendrisio ; chirurgien de l'hôpital Saint-Jacques à Rome 1788, professeur de chirurgie à Lis-

bonne 1793. Le roi le nomma premier chirurgien de l'hôpital militaire et surintendant des hôpitaux de l'ancienne province d'Alemtejo, puis professeur d'anatomie et de chirurgie à l'hôpital d'Elvas, et finalement oculiste de la cour. En 1807, il rentra à Mendrisio et y pratiqua la médecine jusqu'à sa mort. — 17. GIOVANNI-MARTINO, d'Olivone, 1747-5 déc. 1831, député au Grand Conseil 1808-1813, vota en 1811 pour la cession du Sud du Tessin à Napoléon. Contribua à l'institution du Pio Istituto d'Olivone. — 18. GIACOMO-MARIA, fils du n° 17, 2 févr. 1798-1<sup>er</sup> déc. 1874, député au Grand Conseil 1839, un des fondateurs de la Caisse d'épargne tessinoise. — 19. CARLO, de Sonvico, \* 1865, † 16 sept. 1925 à Lugano, prêtre, curé de Comolengo, Melide, puis pendant trente ans et jusqu'à sa mort, de Torricella. Auteur de deux recueils de poésies : *Solitudine*, 1909 ; *In chordis et organo*, 1921. — 20. SILVIO, architecte, de Sonvico, † à 45 ans le 9 juin 1930. Il construisit notamment le palais dit des douanes à Lugano. — AHS 1901, 1914, 1916, 1925. — G.-P. Corti : *Famiglie patrizie del c. Ticino*. — BStor. 1894, 1902, 1904, 1907, 1910-1912. — St. Francini : *Storia d. Svizzera italiana*. — A. Baroffio : *Storia c. Ticino*. — *Educatore* 1874, 1913. — Galli-Tamburini : *Guida del Malcantone*. — Riv. arch. com. LXVII. — S. Monti : *Atti*. — P. Vegezzi : *Esposizione storica*. — E. Maspoli : *La pieve d'Agno*. — SKL. — G. Bianchi : *Artisti ticinesi*. — S. Dotta : *I Ticinesi*. — DSC. — AAF 1926. — N.-E. Greppi : *Agostino Sol-dati*. — G. Rovelli : *La castellanza di Sonvico*. [C. Trezzini.]

**SOLDENHOFF, ALEXANDER-JULES-JAKOB-JOSEF**, d'origine polonaise, 8 juil. 1849-1 août 1902. Après un assez long séjour en Allemagne, il entra à Bâle en 1873, vint à Genève, à Zurich 1886 et s'y établit comme artiste peintre. — ALEXANDER, fils du précédent, \* 13 nov. 1882, peintre, séjourne surtout à Linthal (Glaris) ou à Francfort-sur-le-Main. Une partie de ses œuvres est au musée de Glaris. — SKL. — DSC. [W. G.]

**SOLDINI.** Famille tessinoise que l'on trouve à Coldrerio (XVII<sup>e</sup> s.), Pedrinato, Mendrisio (XVII<sup>e</sup> s.), Lugano, Locarno, etc. Il est probable que les Soldini du Mendrisiotto ont une origine commune ; ils viendraient d'Espagne. Les Soldini de Chiasso sont originaires de Pedrinato ; ceux de Mendrisio, Rancate et Novazzano, de Coldrerio. *Armoiries* des Soldini de Chiasso : fascé contre fascé de gueules et d'or de quatre pièces, le gueules chargé d'un besant du second, au chef d'or chargé d'une aigle de sable ; de Locarno : d'azur à une colombe essorante d'argent volant vers un soleil d'or au canton dextre du chef, accompagnée de trois coupeaux du même, ou de sinople, mouvant du flanc senestre.



*Soldini de Chiasso.* — 1. PIETRO, de Pedrinato, 1762-1831, souche de cette branche, fut le promoteur des premières maisons d'expédition à Chiasso. En avril 1798 il fut envoyé par l'ancien bailliage de Mendrisio au gouvernement helvétique pour demander la réunion du Mendrisiotto à la Suisse. — 2. BERNARDO, fils du n° 1, 1783-1859, syndic de Chiasso 1827-1840, député au Grand Conseil 1827-1859. — 3. BENIGNO, fils du n° 2, \* 1811, assassiné pour motifs politiques le 24 mai 1852. Avocat, commissaire des guerres des troupes tessinoises 1840, syndic de Chiasso jusqu'à sa mort, député au Conseil national 1848-1852. En 1848, il avait pris part à l'insurrection de Milan contre l'Autriche. — 4. CARLO, fils du n° 2, 1809-1868, syndic de Chiasso, député au Grand Conseil 1860-1868, au Conseil national 1860-1863. — 5. GIUSEPPE, fils du n° 2, 1820-janv. 1896, syndic de Chiasso jusqu'en 1892, député au Grand Conseil, au Conseil national 1868-1872. — 6. PIETRO, fils du n° 5, \* 1853, industriel à Castellanza (Italie), s'acquiert de grands mérites en Italie dans le domaine de la bienfaisance. Grand officier de la couronne d'Italie ; commandeur de l'ordre papal de Saint-Silvestre en 1930. — 7. ADOLFO, fils du n° 5, 8 déc. 1854-24 nov. 1927, syndic de Chiasso 1892-1912, député au Grand Conseil 1890-1897 et dès 1900, président 1903, au Conseil des États 1908-1919 ; du Conseil d'administration du V<sup>e</sup>

arrondissement des C. F. F. — 8. ANTONIO, \* 1854 à Chiasso, sculpteur, élève de Lorenzo Vela, exposa à Milan, Turin, Venise. Auteur entre autres des monuments : colonel Bernasconi à Chiasso, L. Lavizzari à Mendrisio, Pioda à Locarno, Francini à Faïdo, Bolla à Olivone. Il laissa des travaux à Milan, Paris, Berlin, Buenos-Ayres et Berne. Fut parmi les révolutionnaires de septembre 1890 et avec Ronchetti, s'empara de l'arsenal de Bellinzzone. Créa la fédération des émigrants tessinois à l'étranger. Député au Conseil national 1902-1905.



Adolfo Soldini.  
D'après une photographie.

Divers. — 9. ANGELO, de Mendrisio, 29 juil. 1797 - 2 juin 1874, avocat et notaire, syndic de Mendrisio, député au Grand Conseil 1832 - 1839, 1844 - 1852, membre du tribunal cantonal 1855-1856, du tribunal de Mendrisio dès 1885, président de 1871 à sa mort. — 10. GIUSEPPE, de Lugano, \* 26 nov. 1829, député au Grand Conseil 1868-1892. — 11. ANTONIO, de Ligornetto, sculpteur, \* 23 sept. 1839, † 26 juil. 1877 à Ligornetto, a laissé des monuments funéraires à Berne, Lugano, Ligornetto, etc. — AHS 1914.

— G.-P. Corti : *Famiglie patrizie del C. Ticino*. — SKL. — G. Bianchi : *Artisti ticinesi*. — ASHR. — BStor. 1890. — A. Baroffio : *Dell' Invasione francese*. — St. Francini : *Storia della Svizzera italiana*. — S. Dotta : *I Ticinesi*. — DSC. — *Educatore* 1874, 1896, 1928. — *Inchiesta fed. sui fatti dell' 11 settembre 1890*. [C. TREZZINI.]

**SOLDUNO** (C. Tessin, D. et Com. Locarno, V. DGS). Ancienne commune. En 1309, *Soldunum*; 1396, *Soldulo*; 1497, *Soldullo*. *Armoiries* : un agneau pascal. La *vicinanza* de Solduno est déjà citée en 1335. En 1397, le village est incorporé au comté de Stazzona, et en 1497 au comté éphémère d'Angera. L'église San Vittore de Muralto-Locarno avait des droits de dîme à Solduno déjà en 1305, les Orelli des droits fonciers cités en 1309 et en 1539. La commune fusionna avec Locarno en 1928. Ecclésiastiquement Solduno est un rectorat dans la paroisse de Locarno ; on ignore la date de sa constitution, mais il existait déjà en 1663, et en 1591 l'église avait déjà son cimetière. En 1224 on mentionne l'église Saint-Georges près de Solduno. L'église Saint-Jean-Baptiste est déjà citée en 1547, il n'en subsiste que le chœur décoré de stucs. L'église actuelle remonte à 1778-1788 ; elle a été consacrée en 1795. *Population* : 1591, env. 60 ménages ; 1801, 264 hab. ; 1920, 538. Registres de baptêmes dès 1663. — AHS 1922. — BStor. 1879, 1895, 1911. — K. Meyer : *Die Capitanei von Locarno*. — S. Monti : *Atti*. — G. Buetti : *Note storiche-religiose*. — L. Brentani : *Codice diplomatico ticinese*. — *Mon. di Lugano* 1921. [C. T.]

**SOLÈR** (SOLAIR). Famille des Grisons. La tour de Solèr, considérée comme son berceau, se trouvait selon la tradition sur le plateau de Casauma près du hameau de Vattiz. Les restes en furent retrouvés par J. Zemp. La famille est actuellement bourgeoise du Lumbrein, de Vrin, Fellers et Arvigo. — JOHANNES et JAKOBUS de Solario 1259. — Rentier du chapitre de la cathédrale, p. 27. — CONRADUS de Solario et RUDOLFUS de Sulair vers 1325. — Wartmann, p. 354 et 456. — Les von Solèr sont comptés par Campell parmi la noblesse de la Ligue Grise. La famille a donné plusieurs landammans de la vallée. — BM 1927. — E. Pöschel : *Burgenbuch*. [L. J.]

**SOLEURE** (CANTON ET VILLE, V. DGS). Onzième canton, entré dans la Confédération en 1481, en même temps que Fribourg. Anciennes formes du nom : *Salodurum*, *Soladurum*, *Solodori* ; en allemand, *Solotern*, *Solotren*, *Soloturn* (dans le parler populaire *Solodurn*) ; français : *Saleurre*, *Sollerre*, *Soleure* ; italien : *Soletta*. Le nom, d'origine celtique, est un composé de

*Salos* et *durum*, et doit signifier : forteresse de Salos.

I. **Armoiries, bannière, sceaux**, a) *Armoiries*. Dès le V<sup>e</sup> s., la ville de Soleure vénérât les martyrs de la



Soleure. Motif de l'angle supérieur droit de la bannière donnée par Jules II.

légion thébaine, en particulier saint Ours. Le plus ancien sceau de la ville présente ce saint tenant un écu chargé d'une croix pattée ; suivant une vieille tradition, les émaux étaient argent et gueules. Cet écu, non plus chargé de la croix mais coupé aux émaux ci-dessus, à l'exemple de la bannière, se trouve pour la première fois sur un sceau de 1394 environ. D'anciennes représen-



Soleure. Sceau de 1447.

tations de ces armes, dans des chroniques illustrées, sur des vitraux, de vieux tableaux, des fragments de bannières, présentent toutes la division de l'écu en coupé de gueules et d'argent. Lorsque fut constitué le canton de Soleure, celui-ci adopta les vieilles armes de la ville et continue à s'en servir comme emblème, aussi bien que la ville et que le district de Soleure.

b) **Bannière**. La bannière était également coupée de

rouge et de blanc. Les renseignements à son sujet, par suite de plusieurs incendies des archives, sont relativement rares. En 1444, le trésorier paie dix livres à un voiturier pour de la soie rouge et blanche qu'il a apportée de Genève. La bannière donnée par Jules II porte dans l'angle supérieur de droite saint Ours agenouillé devant le Christ. Suivant les prescriptions du Défensional, la bannière employée au XVIII<sup>e</sup> s. portait une croix blanche traversante chargée d'un cartouche aux armes de la ville ; les quatre cantons autour de la croix étaient flammés de rouge et de blanc.

c) *Sceaux*. Le plus ancien sceau connu est apposé sur un document du 28 juil. 1230. Saint Ours est représenté



Soleure. Sceau de 1693.

jusqu'aux genoux tenant un écu ovale chargé d'une croix haute pattée. Légende : S. URSUS SOLODORENSIUM PATRONUS. Un deuxième sceau, apposé sur des documents de 1251 et 1252, donne saint Ours en pied, appuyant la main gauche sur un petit écu triangulaire gothique, chargé de la croix pattée. Légende : SIGILLUM BURGENSEM SANCTI URSI SOLODORENSIUM. Un troisième sceau, employé de 1262 au milieu du XV<sup>e</sup> s., plus grand que le précédent, en navette, porte aussi saint Ours en pied. Légende : SIGILLUM CIVIUM SANCTI URSI SOLODORENSIUM. Le quatrième, très semblable, est plus petit. Il se trouve appendu à une lettre d'alliance de 1318, et fut employé jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> s. ; dans la suite, il servit de contre-sceau au grand sceau de la ville. Un sceau rond, qui apparaît dès 1394, fut également employé comme contre-sceau ; pour la première fois, on y voit l'écu de la ville coupé, de style gothique, surmonté de l'aigle impériale. Lorsque Soleure eut obtenu la complète indépendance de l'empire, il se fit confectionner un sceau superbe, le « grand sceau » : saint Ours se tient sur un nuage, revêtu d'une riche armure, la visière levée, un nimbe autour de la tête ; de la droite, il tient l'étendard à la croix traversante, flottant, de la gauche la poignée de son épée. Il est flanqué de chaque côté d'un écusson à pointe arrondie, coupé ; la partie supérieure est couverte de hachures croisées en diagonale, la partie inférieure d'arabesques. Légende : S. MAIUS CIVIUM SOLODORENSIVM. Il fut employé pour sceller les documents importants de 1447 environ à la fin du XVII<sup>e</sup> s. ; il a été appendu à de nombreux traités d'alliance. Outre les sceaux précités, on utilisa aussi, comme contre-sceau, un petit sceau ne portant que les armes de l'État. Pour sceller les documents des affaires courantes, on fit usage, dès le milieu du XV<sup>e</sup> s., de quatre sceaux de secret ; ils présentent l'écu à pointe arrondie surmonté de l'aigle, la légende, sur les trois plus récents, est en caractère gothique. Le dernier, avec la légende sur une banderolle, a probablement été gravé en 1463 par maître Hans, orfèvre de Bâle. A la fin du XVII<sup>e</sup> s., on voit apparaître

un superbe sceau rond avec la légende : SIGILLUM SECRETUM REIPUBLICAE SOLODORENSIS. Il présente un écu rond posé sur une console, soutenu de deux lions, et surmonté de l'aigle bicéphale couronnée et tenant le sceptre et l'épée. A partir de 1753, un nouveau petit sceau est en usage ; l'écu est dans un cartouche et sa partie supérieure porte les hachures de gueules sous les arabesques. Un grand sceau rond de 1780, porte au lieu de l'aigle une banderolle au-dessus de l'écu. Après celui de la République helvétique, représentant Tell, les sceaux usités au XIX<sup>e</sup> s. portent dans un cadre plus simple les armes de Soleure en écu ovale — E. Schulthess : *Die Städte- u. Landessiegel der Schweiz*, dans *MAGZ IX.* — J. Kälin : *Wappen und Siegel des Standes Sol.*, dans *Jahrb. f. Soloth. Gesch.* 1931 [J. K.]

II. *Préhistoire et Période des Invasions. Généralités*. Le canton de Soleure a été très bien exploré au point de vue préhistorique et archéologique, grâce à l'activité déployée par Meisterhans († 1894), par Heierli († 1912) et ses successeurs. Dans un territoire aussi divisé il ne saurait être question d'une uniformité d'occupation pendant une période quelconque de la préhistoire ou de l'époque qui suivit. L'importance du canton apparaît déjà dans les temps préhistoriques grâce à sa situation favorable au transit. Il y avait, d'une part, la ligne de l'Aar, puis, d'autre part, la communication avec celle du Rhin par les passages du Haut et du Bas Hauenstein. En outre, le Jura, les environs d'Olten en particulier, était une région productrice de diverses sortes de silex, et de fer.

A. *Âges ancien et moyen de la pierre*. Les stations de la région de la Birse doivent être considérées comme l'un des centres de la civilisation magdalénienne. La petite caverne de Tierstein près de Büsserach a été bien étudiée au point de vue de la faune ; ossements de chats sauvages, lynx, loups, martres, blaireaux, ours bruns et des cavernes, marmottes, rennes, bouquetins et d'un rongeur petit et rare, le *Sicista*. On y a trouvé aussi quelques instruments typiques, comme des pointes de lance en bois de renne, qui autorisent l'attribution de cette station au magdalénien. Tout proche de la frontière bernoise, sur le territoire de la commune de Himmelried, se trouve la caverne de Kaltbrunnental de la même époque ; elle a été explorée par Thiessing en 1883 et plus tard par les cousins Sarasin. La trouvaille la plus importante est une pointe de harpon en bois de renne, avec deux séries de crochets recourbés, et en outre environ 280 silex ; cette grotte fut donc aussi habitée à l'époque magdalénienne. Celle de Blauenstein près de Klein-Lützel a dû également être occupée à cette époque. A une phase postérieure, le magdalénien tardif et le mésolithique, doivent appartenir les trouvailles faites dans la région d'Olten. Nous citons : la grotte de Käsloch près de Winznau, soigneusement fouillée en 1905 par MM. Bally junior et A. Furrer ; elle était pauvre en ossements, mais d'autant plus riche en silex. Parmi ceux-ci signalons les petits couteaux triangulaires ou racloirs, et de petits objets, microlithiques, très finement retouchés. Plus tard, Sulzberger a pu retrouver la même civilisation au-dessus de la grotte, dans des stations en plein air, dont le nombre a été considérablement augmenté de 1900 à 1930. Ainsi il a relevé des traces irrécusables de la civilisation du loess au Köppli-Winznau, puis Th. Schweizer les retrouva dans l'abri de Mühliloch en 1921 et 1922 et sur le Hard en 1919, où il mit au jour les vestiges d'une véritable hutte avec pavage en pierre, foyer et installation pour se préserver des infiltrations. Enfin Reverdin arriva aux mêmes constatations lors de ses fouilles du Sälhöhle supérieur. Il dut y avoir donc à cette époque, sur les hauteurs des environs d'Olten des hommes qui ne vivaient pas seulement dans des cavernes ou dans des habitations taillées dans le rocher, mais qui avaient aussi des cabanes légères qu'ils établissaient facilement dans le loess. Ils ne connaissaient pas encore la pierre polie, mais par contre ils étaient passés maîtres dans l'art de confectionner de fins outils de silex. Les objets trouvés, extrêmement nombreux, sont déposés dans les musées de Soleure, Olten et Schönenwerd.

B. *Âge de la pierre polie*. a) *Palafittes*. Sur les deux

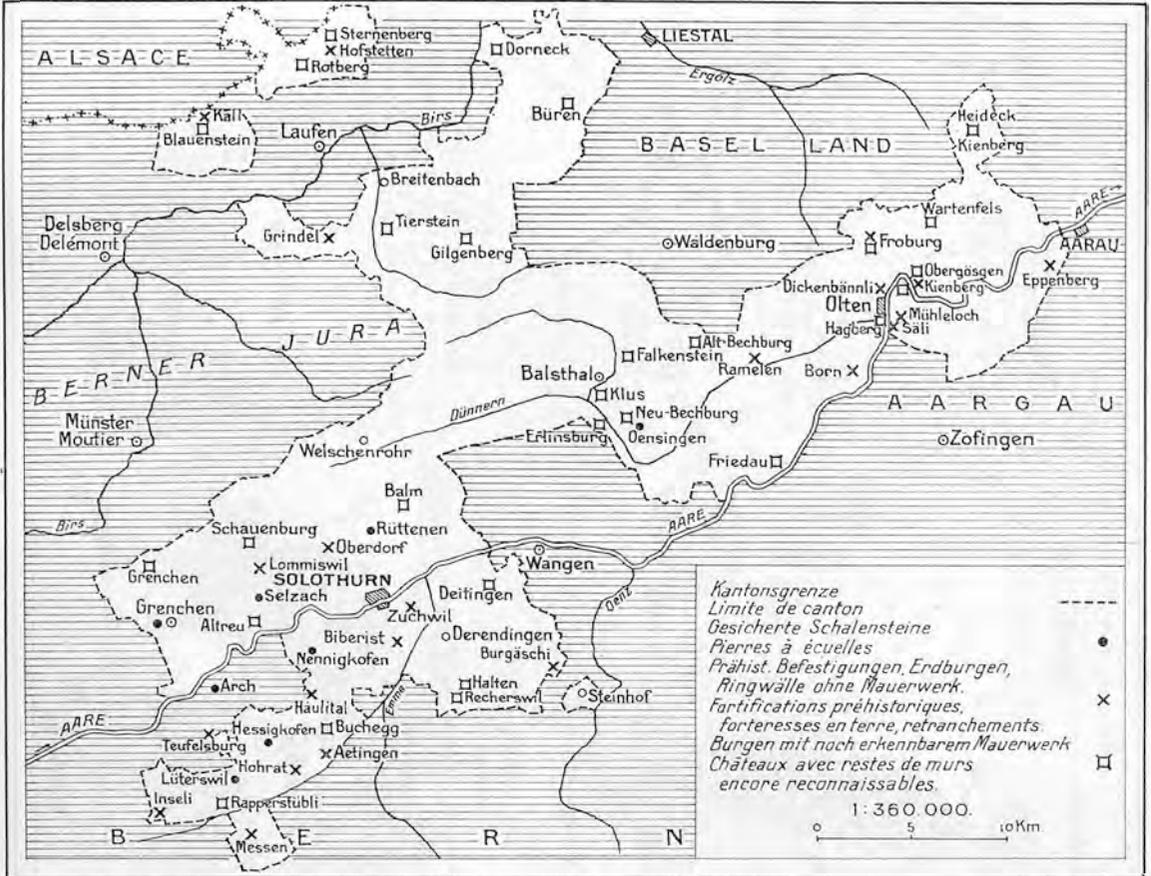






petits lacs qui touchent au canton, celui de Burgäschi et celui d'Inkwil, se trouvent d'importantes stations palafittiques. Lors de fouilles faites en 1901, on a trouvé sur la rive Nord du lac de Burgäschi une grande quantité de pilotis, des planchers recouverts d'écorce de bouleau, des foyers, de nombreux objets de silex, de la céramique et des outils de bois, etc. Ils ont une apparence primitive, mais la présence de céramique ornée à la ficelle témoigne que la station a été occupée jusqu'à la fin du néolithique. La petite île du lac d'Inkwil contient une station néolithique et une autre de l'âge du bronze.

mis au jour : un remblai avec fossé, formant le côté Ouest ; au Nord un mur de défense, de pierres et de terre glaise, et des huttes de même type, mais sans pointes du Dickenbännli. Un établissement contemporain, au Kapuzinerboden sur le Born, est défendu par un remblai de pierres. Plus en aval se trouvent les stations de Mühlloch (trouvaie d'un nucleus taillé dans du cristal de roche), de Härkingen, Wangen, Trimbach-Krottengasse, Rinthel, etc. Il semble que toutes ces colonies aient été fortifiées à l'Ouest, que leurs derniers habitants à l'époque de la pierre se prémunissaient con-



Soleure. Carte des pierres à écuelles, des fortifications préhistoriques et des châteaux du moyen âge.

b) *Stations terrestres.* Celles-ci sont également très nombreuses dans la région d'Olten ; ce sont principalement des établissements fortifiés. Au Dickenbännli près d'Olten on trouve des habitations creusées dans le sol, sur le versant Nord, du côté de Trimbach ; le refuge est défendu à l'Ouest par un profond fossé creusé dans le rocher. Nombreux sont les objets trouvés : tessons de céramique grossière, instruments caractéristiques en silex, pointes de flèche des formes simples aux formes perfectionnées, haches aiguisées encore très primitives. Les plus remarquables sont les petites pointes de silex, à large base, très finement retouchées, que l'on appelle dès lors pointes du Dickenbännli, et de plus grandes pièces, taillées dans du silex rouge laiteux, grossièrement retouchées ; elles rappellent en plus petit, les formes du Grand-Pressigny, qui sont de la même époque. Dans le voisinage, mais hors de la fortification, se trouve un tumulus contemporain avec sépulture à incinération et revêtement de pierre. Une station identique est celle de Ramelen au-dessus d'Egerkingen, où Schweizer a

trouvé un ennemi menaçant, venant de l'Occident, peut-être les hommes de la civilisation du bronze. Trouvaies à Soleure et à Olten.

Des trouvaies isolées ont été faites dans tout le territoire du canton. Elles prouvent qu'une partie de la population était composée de nomades ou de chasseurs, et qu'une autre était groupée en colonies.

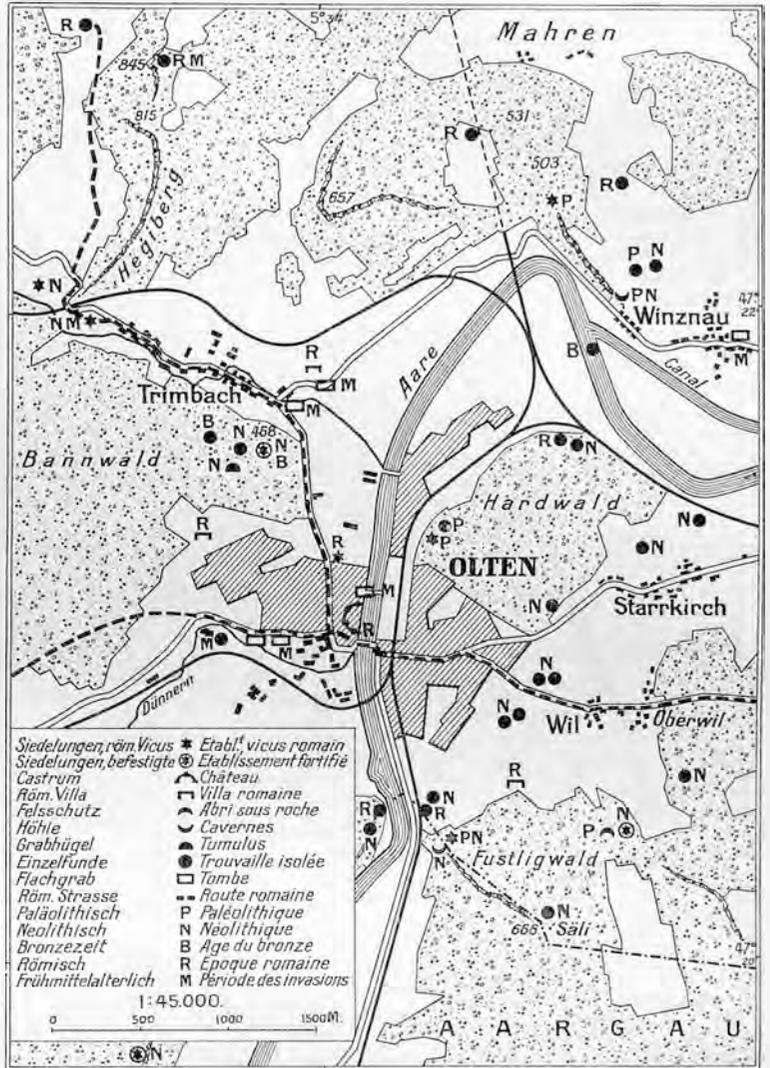
c) *Age du bronze.* Sauf la petite île du lac d'Inkwil, on ne connaît jusqu'à présent aucune autre station lacustre de l'âge du bronze ; il est probable qu'il n'en existe pas. Tout au plus peut-on parler de la région inférieure de l'Emme, où dans les communes de Biberist, Derendingen, Luterbach, de nombreux objets de bronze ont été trouvés, notamment lors de l'établissement du canal de l'Aar à l'Emme ; il y avait entre autres une épée courte et très élégante (musée de Soleure). A Granges existait un atelier de fondeur révélé par ses fragments de haches, de faucilles et d'épées. Un dépôt est signalé à Erlinsbach dans le Niederamt (épingles à cheveux et bracelets, etc.).

Des stations terrestres du bronze doivent exister dans le canton, ainsi à St-Wolfgang, où on a découvert des vestiges d'habitations. Osterloch, dans le voisinage, a livré des tessons de poteries de l'époque du bronze. Des trouvailles isolées se sont faites dans toutes les régions du canton ; il est particulièrement intéressant de constater qu'elles sont plus nombreuses dans le voisinage des châteaux du moyen âge.

D. *Premier âge du fer.* Comme dans tout le reste de la Suisse, la civilisation de Hallstatt n'est représentée dans le canton de Soleure que par des cimetières ; les habitations, naturellement, ne devaient pas se trouver loin de là. Autant que nous le savons, tous les tumulus sont à incinération ; quand l'un d'eux est partiellement à inhumation, comme à Obergösgen, il faut l'attribuer au second âge du fer. Une nécropole de plus de vingt tumulus se trouve dans la forêt au-dessus de Subingen ; en 1903, J. Wiedmer a fouillé onze buttes. Les nombreux objets recueillis sont au musée de Soleure : urnes funéraires et vases, grands et petits, en partie peints, en partie gravés, en partie ornés de filets ; colliers avec dents humaines ; un pendentif de bronze en six grelots, de nombreux disques perforés, brassards en lignite, bracelets en jayet et, ce qui est très caractéristique, de nombreux silex et éclats de silex, ainsi qu'une hache de pierre polie. Le diamètre des tumulus varie entre 9 et 20 mètres ; leur date entre 700 et 600 av. J.-C. Bally junior et A. Furrer ont exploré quatre tumulus contemporains près d'Obergösgen et en ont retiré de nombreux objets. Ainsi qu'on l'avait déjà relevé à Subingen, l'intérieur était muni de pavés. Les trouvailles sont déposées au musée de Schönenwerd : brassards de lignite, torques avec grelot, un grand plat orné de lignes gravées. Des tumulus existent aussi sur les territoires des communes de Gunzgen et de Boningen (Stierenbann et Eichlibann) ; on en a retiré une grande urne, peinte, rappelant celles du Sud de l'Allemagne ; elle est actuellement à Soleure, tandis qu'une autre, trouvée à Boningen, est à Olten. A Oberbuchsiten, deux tombes avec corps couché et mobilier funéraire, datant de la fin du Hallstatt (en particulier un intéressant anneau de pied, en cuir, orné de rivets).

E. *Second âge du fer ou période de la Tène.* Il peut paraître étonnant, au premier moment, que les stations de cette période soient encore si peu nombreuses. Plusieurs noms de localités du canton ont une origine celtique, ainsi Salodurum, Olten, ceux terminés en ach : Bellach, Selzach, Bettlach, Tschoppach, Dornach, auxquels doivent correspondre des stations. Mais on ne connaît jusqu'à présent aucun établissement de l'époque de la Tène. La découverte, due au hasard, des stations d'Økingen et de Rechterswil dans le Wasseramt, où des tombes de l'époque moyenne de la Tène, avec mobilier funéraire, étaient enfouies dans le gravier de l'Emme, témoigne de la façon dont se cachaient les nécropoles de cette période. Une trouvaille semblable a été faite à Dornachbrugg, vers 1920, de plusieurs tom-

bes contenant une torque très bien ciselée et plusieurs fibules d'un style primitif. De l'avis de A. Furrer, le refuge qu'il a exploré sur l'Eppenbergr, est celtique (haut remblai entourant un plateau et fossé à l'extérieur). Les



Soleure. Carte des environs d'Olten; préhistorique, romaine et invasions.

nombreuses trouvailles de monnaies celtiques démontrent que le canton de Soleure était au moins un lieu de passage. On connaît le trésor de Nuningen, découvert en 1850-1851. Les pièces trouvées portent la plupart une tête de femme casquée et un cheval, avec la légende *Kaletedou*, qui se rapporte aux Éduens, tribu de Quintus Docirix. D'autres sont des imitations des monnaies consulaires romaines, ce qui autorise à admettre que le trésor a été enfoui au milieu du dernier siècle avant l'ère chrétienne. Un autre trésor, celui de Balsthal, comptait un certain nombre de monnaies séquanaises, parmi lesquelles un remarquable quinair d'argent du Sud-Ouest de la Rauracique. Des trouvailles isolées de monnaies ont été faites à Soleure, Granges, Mariastein.

F. *Période romaine.* L'importante voie de communication reliant Genève et Avenches au Rhin et au

Bodan par la ligne de l'Aar donna une grande importance à Soleure. A la vérité, le territoire primitif de la ville n'a pas été exploré, en raison des difficultés résultant des constructions qui s'y trouvent. Les plus anciens vestiges romains remontent à l'époque d'Auguste, lorsque le *vicus* celtique passa sous l'influence de Rome (trouvailles de la Storchenplatz, nombreuses monnaies républicaines et du haut empire). Le pont et le

très fréquentées, elles donnaient au bourg une grande animation. Le plus ancien pont, en bois, traversait l'Aar près de Tribiskreuz, tandis qu'un autre, plus récent et également en bois, se trouvait près du pont Wengi actuel. A en juger par la quantité de tessons retrouvés, même de vaisselle plutôt élégante, des ateliers de potiers devaient exister dans le bourg. On doit aussi admettre que des marchands et



Soleure. Plan du castrum romain.

*vicus* se trouvaient certainement là à l'origine. Le premier conduisait dans la région de Bellach (Gurzelen) et vers le Nord (Gröiben et Kaltenhüsern). Soleure dut être un port important pour la navigation, alors intense, de l'Aar. Le *vicus Salodurum* (forteresse de Salos), est mentionné dans une inscription dédiée à Epona, du temps d'Héliogabale, 219; cette dénomination ne s'appliquait pas seulement à la ville mais aussi au relais postal (*mansio*). Celui-ci était administré par un sous-officier de la légion XXII, Opilius Restio. La dédicace à Epona, déesse des chevaux, laisse présumer l'existence d'une chapelle à l'usage des palefreniers. Les importantes routes militaires longeant les deux rives de l'Aar étaient reliées par un pont à Soleure;

des aubergistes s'étaient installés sur les rives de l'Aar (trouvaille de tout un dépôt d'amphores à la Löwengasse). Sur la colline, alors isolée, où s'élève aujourd'hui la cathédrale Saint-Ours, il y avait des temples (dédiés à Apollon ?) et des inhumations y furent faites (probablement le long de l'actuelle Baselstrasse). Soleure acquit une importance stratégique lorsque fut rétablie, vers l'an 300, la ligne de défense du Rhin. On présume que le *castrum*, de la fin de la période romaine, n'a pas été édifié sous Constantin, mais sous Valentinien, vers 370, lorsqu'on chercha à défendre le territoire en deçà du Rhin par un vaste réseau de places fortes. C'est alors que naquit le bourg fortifié, affectant la forme habituelle d'une cloche, sur la rive gauche de l'Aar, avec une tête

de pont sur la rive droite. Il était entouré de murailles épaisses, avec tours rondes, s'élevant sur un terrain de remblais ; à l'intérieur les murs des casernes ont été relevés au Stalden. Les fondations et les caves de toutes



Soleure. Ornement de bronze ciselé trouvé dans les sépultures de Subingen.

les maisons du bourg sont visibles, ainsi que celles de la Löwengasse et du Frithofplatz. La superficie du bourg était d'environ 13 700 m<sup>2</sup>. Les premières traces du christianisme se rapportent à la légende de saint Ours et de ses compagnons, de la légion thébaine ; le culte de sainte Véréne et son ermitage remontent aussi aux temps primitifs du christianisme. La place forte de Soleure, recouverte peu à peu d'habitations, se transforma d'une manière insensible en une ville moyen-âgeuse.

Olten fut aussi à l'origine un *vicus* (Trimbacherstrasse, avec passage présumé de la rivière en aval du pont de bois), puis à l'époque de Valentinien, une place forte, dont le tracé des murs n'est pas fixé exactement, avec un pont qui devait se trouver non loin de l'actuel pont de bois. Il faut admettre que près d'Altreu, à un endroit où le passage de la rivière est sûr, s'élevait aussi un petit *castrum* de la fin de l'époque romaine (pont conduisant à Leuzingen, aux carrières de tuf, monnaies nombreuses). Autour des deux centres de Soleure et Olten, la région était habitée, ainsi qu'en témoignent les vestiges retrouvés de nombreuses maisons de campagne. Du reste, toute la contrée, de Granges à Schönenwerd, était cultivée, car il n'existe guère de commune qui ne recèle sur son territoire un établissement isolé, ou, dans le village même, un groupe de maisons. Dans nombre de localités, l'église marque la place d'un établissement romain autour duquel étaient groupés d'autres bâtiments (Granges, Selzach, Ènsingen, Balsthal, Laupersdorf, Oberbuchsitzen, Egerkingen, Hägendorf, Winznau, Löstorf, Niedererlinsbach, Gretzenbach, Æschi, Kriegstetten, Mes-

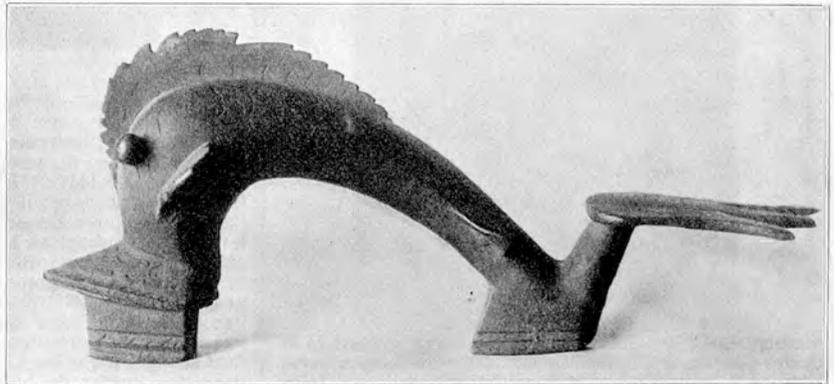
sen). Les fermes romaines étaient généralement simples, mais on a découvert aussi des villas munies de confort : bains, mosaïques, colonnades, peintures murales, riche mobilier, par ex., à la Scharlenmatte près de Flumental, Bellach (trouvaille de la « Vénus de Soleure » au XVI<sup>e</sup> s.), Ènsingen, Löstorf, Niedererlinsbach.

Dans la partie Nord du canton, on connaît des fermes à Breitenbach et Büren. Le Bucheggberg est très riche en fermes simples, dont le centre était Hessigkofen. On a retrouvé dans quelques grottes du Jura (Oberdorf et Rüttenen) des traces d'une population pauvre et nomade. Le III<sup>e</sup> s. a vu, ici comme ailleurs, l'épanouissement de la colonisation romaine ; elle subit un déclin rapide dans la suite.

Les recherches faites au sujet des routes complètent le tableau de la colonisation romaine. Deux voies militaires longeaient l'Aar et passaient par le Haut et le Bas-Hauenstein ; on connaît aussi quelques voies latérales et de communication : celles de Granges par Allerheiligen, Balmburg, Schmiedenmatt, de Friedau-Bärenwil-Wies ; d'Erlimoos, Rohr-Schafmatt, de Mümliswil-Passwang et Wasserfallen, moins certaines, etc. Le Jura lui-même était recouvert de nombreuses habitations et très parcouru (monnaies, établissement du Brüggli au-dessus de Selzach).

La densité de la population et l'intensité du trafic auquel elle se livrait expliquent le grand nombre de trouvailles isolées : monnaies, objets précieux, céramique. Par contre, les tombes romaines sont rares : tombes à incinération à Soleure et environs et à Neuen-dorf ; tombes à inhumation près de la cathédrale Saint-Ours. Des trésors de monnaies ont été découverts aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. à Selzach et à Erschwil ; à une époque plus récente à Ènsingen, Balsthal, Matzendorf et Nuglar. Ils ont fourni la preuve que la vallée de la Dünern était un lieu de passage. Des monnaies d'or, allant des temps primitifs à Valentinien III, ont été trouvées dans toutes les régions du pays.

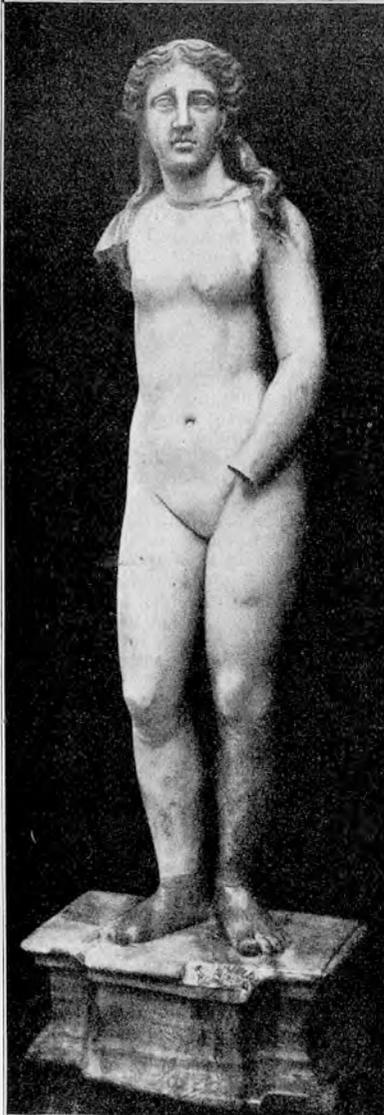
G. *Période des invasions.* La période qui s'étend de l'occupation gallo-romaine aux invasions, soit au début du moyen âge, est encore recouverte de profondes ténèbres. Pour le canton de Soleure, traversé par la frontière des Alamannes et des Burgondes, elle présente plusieurs problèmes particuliers. Il est probable que les influences des Burgondes, venus de l'Ouest et établis à partir de 443, se firent sentir les premières, tandis que les Alamannes pénétrèrent par grandes masses à partir de 450-500 environ, mais ils manquaient encore d'organisation politique. L'occupation du pays, soit



Soleure. Poignée de porte romaine trouvée à Flumental (Scharlenmatte).

par les Burgondes, soit par les Alamannes, se fit en partie à l'amiable et en partie par la violence. La population gallo-romaine, généralement chrétienne, ne fut pas exterminée. Dans le *castrum* même, elle était sûrement en majorité (le christianisme de cette époque est attesté par l'existence de la chapelle Saint-Étienne

*intra muros*). Les nombreux cimetières datant des années 500 à 700 environ confirment en une certaine mesure que la partie du territoire relevant de l'évêché de Lausanne, et dont le *castrum* faisait partie, était burgonde, tandis que celles relevant de l'évêché de Constance, rive droite de l'Aar, et de l'évêché de Bâle, rive gauche de l'Aar en aval de la Sigger, étaient alé-



Soleure. Statue en marbre de Vénus, trouvée à Bellach.

mannes. Les Alamannes avaient, il est vrai, poussé çà et là des points à l'Ouest. Le cimetière de Messen, avec tombes à incinération et à mobilier « barbare », fournit la preuve que les Alamannes y vivaient déjà avant la période des invasions. A la période de transition appartient le cimetière de Hohberg, composé de tombes dallées, où les traditions romaines se manifestent : emploi de tuiles à rebords, anneau avec inscription où l'on croit reconnaître des symboles chrétiens, fibules rondes d'or, bracelets, boucles d'oreilles. Comme dans presque toutes les nécropoles, l'influence mérovingienne ou franque s'y fait sentir. Les nombreu-

ses tombes découvertes à Granges, avec leurs grandes plaques de ceinturon incrustées d'argent, et leurs cercueils plus ou moins soigneusement construits, sont bien burgondes. Le cimetière de Rüttenen est plutôt burgonde, ainsi que ceux d'Oberdorf, qui sont très intéressants parce qu'ils servaient de champ de repos à trois clans qui sont nettement séparés l'un de l'autre. Alamannes, par contre, sont les très grandes nécropoles de Ensingen et Oberbuchsiten, où Fey a exploré, à partir de 1894, environ 150 tombes (objets au Musée national). Le grand nombre de tombes de guerriers, et aussi de chevaliers, est ici caractéristique ; on en peut conclure que le passage situé en cet endroit



Soleure. Statue en bronze de Mercure.

était gardé militairement, et que les Alamannes durent se défendre de temps à autre contre des attaques franques (VI-VIII<sup>e</sup> s.). Le cimetière d'Olten (Lebern) est intéressant parce qu'il se trouvait hors du *castrum*, à l'ancienne Römerstrasse ; celui de Trimbach parce que le cimetière actuel se trouve sur l'ancienne nécropole alémannique (trouvaillé d'un bandage herniaire). Les tombes dallées de Lommiswil remontent à une époque postérieure (peut-être celle de la Haute Bourgogne), parce que le mobilier funéraire y manque. Il n'existe pas trace non plus d'habitations du VI<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> s. ; il faut admettre que les Alamannes en particulier vivaient dans des huttes de bois dont il n'est rien resté. La coutume de placer les morts à l'intérieur des bâtiments romains a été relevée à Soleure, Hessigkofen, Olten, Lostorf, etc. De toutes ces nécropoles on peut conclure à une densité de population relativement élevée.

H. *Pierres à écuelles*. Ce sont des blocs erratiques portant des cavités plus ou moins grandes ; elles se trouvent à Granges, Selzach-Allmend, Rüttenen et dans le Bucheggberg : deux près de Nennigkofen, une à la limite de Leuzingen, deux près de Hessigkofen, une à Lüterswil,

et une récemment découverte à Biezwil. D'autres ont certainement été détruites. D'après les dires de vieilles personnes, des menhirs devaient exister jadis dans le district du Bucheggberg.

I. *Fortifications en terre, refuges.* Des ouvrages de ce genre, de l'époque néolithique, se rencontrent dans la région d'Oltén, à Ramelen près d'Egerkingen. L'enceinte fortifiée de Hofstetten (Hofstetter Köppli) et celle d'Eppeberg doivent remonter au premier ou au second âge du fer. La plupart des autres ouvrages en terre, formés de trois ou quatre levées de terre plus ou moins concentriques avec une esplanade au milieu, comme le Teufelsburg, et le château d'Obergösgen, datent du XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> s., de même que ceux de Bisenlee, Arch, Messen, Halten, Ätigkofen, Balm, Schnottwil, Ätlingen, Hennebühl près de Rotacker. Bon nombre d'entre eux donnent l'impression d'être des fortifications en terre, mais faute de recherches spéciales le dernier mot n'est pas encore dit à leur sujet.

*Bibliographie.* Parmi les très nombreuses publications consacrées à la préhistoire du canton, nous ne mentionnerons que les ouvrages fondamentaux suivants : C. Meisterhans : *Älteste Gesch. des Kts. Solothurn.* — J. Heierli : *Arch. K. des Kts. Sol.* — *Rapp. de la Soc. suisse de préhistoire 1908-1929.* — E. Tatarinoff : *Beitr. zur soloth. Allertumskunde.* — *Jahrbuch für soloth. Gesch.* I-III.

[E. TATARINOFF.]

III. *Histoire.* 1. MOYEN AGE. a) *Époque ancienne et moyenne.* Au début du moyen âge, après les invasions, Soleure fit partie du royaume des Burgondes, sous le roi Gondebaud. Le développement continué que prenait le christianisme mit particulièrement en évidence, tant au point de vue politique qu'ecclésiastique, cette localité (située dans le diocèse d'Avanches-Lausanne), où Ours et Victor, soldats de la légion thébéenne, avaient subi le martyre et où ils étaient inhumés. Il faut admettre que Soleure n'avait pas disparu en tant que ville depuis l'époque romaine. On ne sait d'ailleurs à son sujet rien de précis. De 532 à 534, les Francs conquièrent la Bourgondie et l'Alémanie et incorporèrent Soleure au royaume franc. On sait fort peu de choses sur cette époque qui exerça tant d'influence sur les temps postérieurs. Entre 628 et 638, le roi Dagobert fixa les limites des diocèses de Bâle, de Lausanne et de Constance et détermina en même temps les limites des comtés (l'Argovie fit partie de la petite Bourgogne, le comté d'Augst de celui de Buchs). Le christianisme se répandit dans le pays ; de nombreuses églises furent dédiées à saint Martin de Tours. La vénération dont jouissait au loin et même à la cour du roi, l'endroit où saint Ours avait subi le martyre, explique la fondation d'un chapitre de chanoines réguliers ; il se peut que Soleure ait été sous les rois carolingiens, libéré de tout lien à l'égard du comté. Après le traité de Verdun (843), Soleure fit partie du royaume de Lorraine. Dans le traité de Mersen de 870, Louis-le-Germanique revendiqua pour lui le *Monasterium Sancti Ursi*, c'est-à-dire les droits de suzeraineté sur le chapitre. Le fait qu'elle est mentionnée dans ce document prouve que cette ville avait pris de l'importance. Soleure n'appartint que peu de temps au royaume franc de l'Est, et, à une époque qu'il est malaisé de déterminer, il passa sous la domination du royaume de Bourgogne, fondé en 888. Il est probable que la Haute Bourgogne, à l'époque de son apogée, comprenait tout le territoire qui devint plus tard le canton de Soleure. Dans le royaume, Soleure jouissait d'une situation privilégiée, grâce au chapitre des chanoines de Saint-Ours. Il était le siège d'un palais royal, avec une chapelle consacrée à saint Étienne. Soleure était certainement entouré de fortifications. Des Diètes impériales y tinrent leurs assises. Vers 932, Berthe, épouse du roi Rodolphe II de Bourgogne, érigea le chapitre régulier en un chapitre collégial. Sous Conrad-le-Pacifique (937-993), une église nouvelle fut construite. La ville était sans doute en pleine voie de développement. Lorsque l'empereur Conrad II devint en 1033 roi de Bourgogne, Soleure fit partie de fait de l'empire allemand. Mais sous ses nouveaux maîtres, il demeura ville royale ou ville d'empire. En 1038, 1048 et 1052, la noblesse de la

Haute Bourgogne s'y assembla en présence de l'empereur et des rois. Après la querelle des Investitures, la ville dépendit du rectorat des ducs de Zähringen (1127-1218). Elle était, en tant que ville impériale, administrée par les ducs et demeura domaine de la couronne.



Soleure. Statuette en bronze représentant Charlemagne (?).

Les ducs de Zähringen y exerçaient eux-mêmes, ou par l'organe de fonctionnaires, les droits de souveraineté, de justice et les droits fonciers. En 1182, il est fait mention d'un *Causidicus* ; on n'y connaît pas d'autres magistrats. Les ministériaux (chevaliers), les marchands et les artisans constituaient les classes sociales de la ville.

b) *Fin du moyen âge.* Après la mort de Berthold V, le dernier des Zähringen (12 févr. 1218), Soleure fit directement retour à l'empire. Le roi (ou empereur) allemand, ou son représentant, nomma l'avoyer. Ce



Soleure. Crosse d'abbé datant du XIII<sup>e</sup> s. à Beinwil.

dernier exerçait entre autres, les droits de haute justice, ce qui était, à l'origine, la fonction du bailli d'empire. Aucune charte ne renseigne sur ce qu'étaient les rapports de droit à cette époque ; le droit municipal se développa (voir plus loin le chap. autonomie). Le formidable duel qui mit aux prises le pape et l'empereur provoqua, vers 1250, des divergences entre le chapitre et la bourgeoisie. En 1251, la ville dut résister aux empiètements du chapitre (actes falsifiés de Frienisberg). Après la chute des Hohenstaufen, Soleure se vit de plus en plus réduit à ses propres forces. Même après l'interrègne, la ville ne put plus compter sur une protection suffisante ; elle devait veiller à échapper à la domination des seigneurs voisins (Buchegg, Neu-Kiburg, Habsbourg). Peu à peu, la ville se détacha de l'empire. Poursuivant une lutte analogue, Berne et Soleure conclurent à la fin du XIII<sup>e</sup> s. (vers 1295), une alliance ; ils cherchèrent à conserver leur situation privilégiée de villes impériales contre la noblesse. Cet objectif les orienta vers une politique d'acquisitions territoriales. L'alliance entre Berne et Soleure fut renouvelée en 1308, 1333, 1345, 1351. Ces deux villes combattirent ensemble en 1310 contre les Senn de Münsingen, qui possédaient Balmegg. Lorsque le duc Frédéric d'Autriche et Louis de Bavière se disputèrent la couronne, Soleure s'employa à conclure, le 27 févr. 1318, avec Berne, Bienne, Fribourg et Morat,

une alliance dirigée contre l'Autriche. Sur ces entrefaites, le duc Léopold I<sup>er</sup> assiégea la ville en automne 1318. Elle paraît avoir conclu un accord avec lui, puisqu'en 1322, elle reconnut Frédéric pour roi. Alors que Berne luttait contre la ville de Fribourg et les comtes de Kibourg, dans la guerre dite de Gummenen (1331-1333), l'armée soleuroise subit une défaite sur les bords de l'Emme. C'est probablement la cause des troubles qui éclatèrent dans la ville en 1333. Le Conseil se porta garant de la paix à l'intérieur des murs. Dans la guerre de Laupen, en 1339, Soleure se trouva de nouveau aux côtés de Berne, mais en 1340 elle se réconcilia avec l'empereur Louis qui soutenait les ennemis de Berne ; Soleure en retira des avantages politiques. Une alliance conclue en 1342 avec l'Autriche et Berne, ne modifia en rien cette situation.

Les années 1340 à 1360 furent pour Soleure une époque décisive. Le comte Hugo von Buchegg céda à la ville, vers 1344, la fonction d'avoyer de Soleure qui lui avait été donnée en gage en 1313 par l'empereur Henri VII. En 1360, l'empereur Charles IV accorda enfin aux Soleurois le droit de nommer leur avoyer. Comme cet office conférait un droit de haute juridiction sur le Leberberg inférieur, son acquisition constitua



Soleure. Buste en argent de saint-Ours, du XV<sup>e</sup> s.

le premier agrandissement territorial de la ville. En 1345, Soleure reçut à titre de gage, du comte Imer de Strassberg, la seigneurie de Strassberg-Büren. Une révolution des corporations, dont on ne peut préciser la date, semble avoir remporté quelques avantages à ses promoteurs ; l'ancien Conseil, de 11 membres, fut ren-

forcé par un jeune Conseil de 22 membres. Les corporations furent autorisées à faire des propositions pour le choix des membres du jeune Conseil, mais le choix de ceux-ci appartenait au Conseil ancien, de sorte que celui-ci conserva la prépondérance.

Au milieu du XIV<sup>e</sup> s. la politique soleuroise accuse une évolution ; à la lutte plus ou moins passive qu'elle avait soutenue pour conquérir son indépendance succéda une politique d'expansion toujours plus marquée. Elle franchit les limites étroites de la circonscription municipale. En concluant de nombreux traités de combourgeoisie, Soleure tissa un réseau de relations et de liens politiques. Mentionnons les traités avec les comtes de Strassberg, en 1323, avec ceux de Neuchâtel-Nidau 1364, de Neuchâtel 1343, avec les Senn von Münsingen 1346, avec les comtes de Frobourg, puis avec les couvents de Saint-Urbain 1252, de Saint-Pierre dans la Forêt-Noire 1350, avec les villes de Bienne 1334 et de Berthoud. La combourgeoisie conclue avec Berne dépassa en importance toutes les autres. Avec l'aide de Berne, Soleure pouvait obtenir beaucoup, sans cette aide, en revanche, peu ou rien. Grâce à l'alliance de Berne avec les Waldstätten, en 1353, Soleure entra en contact avec la Confédération. En 1352 et en 1354, Soleure marcha avec Berne contre Zurich. En 1367-1368, la bourgeoisie assista la ville de Berne dans sa lutte contre Jean de Vienne, évêque de Bâle ; les Soleurois combattirent à Pierre-Pertuis, à Moutier et dans la vallée de Delémont. Lorsqu'en 1375 Enguerrand de Coucy lâcha ses bandes sauvages à travers le Jura, pour attaquer l'Autriche, les villes de l'Aar s'organisèrent pour la défense. C'est dans cette lutte opiniâtre que tomba le dernier comte de Neuchâtel-Nidau, Rodolphe IV. Sa mort eut des conséquences décisives pour les territoires qui lui avaient appartenu. Une partie de ses héritiers, les Kibourg, hypothéquèrent aux bourgeois de Soleure, dont les moyens financiers étaient considérables, les seigneuries d'Altreu et de Balm ; ces petits territoires ne pouvaient manquer d'échoir définitivement en partage à la ville. Mais le duc Léopold III voyait de mauvais œil les extensions territoriales de Soleure. Au moyen d'une somme d'argent qu'il emprunta à Fribourg, il racheta à Soleure la seigneurie de Strassberg-Büren. A l'instigation du duc, les comtes de Kibourg cherchèrent à recouvrer Altreu et Balm. Comme la ville et ses bourgeois se refusaient à restituer quoi que ce soit, les comtes de Kibourg tentèrent d'envahir la ville dans la nuit du 10 au 11 nov. 1382. Cette tentative échoua. Si l'on en croit la tradition, c'est grâce à un paysan du nom de Hans Roth, de Rumisberg, que la ville fut délivrée. Tôt après, Berne et Soleure prirent part à la guerre de 1382 à 1384. Leurs troupes assiégèrent les villes d'Olten et de Berthoud qui appartenaient aux Kibourg, elles obligèrent ces fiers dynastes à capituler et leur imposèrent l'humiliation de prendre bourgeoisie à Berne et à Soleure (1384). Mais la question du partage des possessions des Kibourg n'était pas résolue. En 1385, Soleure adhéra à l'alliance des villes souabes et suisses contre le duc Léopold III, mais elle ne prit part à la guerre qu'après la bataille de Sempach (9 juil. 1386) pour se tourner avec Berne contre Enguerrand de Coucy. Celui-ci reçut de l'Autriche en détresse les seigneuries de l'Aar, de Bienne jusqu'à Olten. Les deux villes alliées s'emparèrent de Nidau et de Büren sur l'Aar ; elles entreprirent, en outre, une expédition dans le Fricktal. Cette guerre consacra l'impuissance de l'Autriche et de sa noblesse ; elle aida aux villes et aux campagnes à conquérir le Mittelland. Soleure agrandit aussi son territoire par des achats : Altreu en 1389 et Buchegg en 1391. Büren fut, de 1389 à 1393, propriété commune de Berne et de Soleure ; lors du partage du territoire, Granges fut adjugé à Soleure (1393). Balm demeura en mains des bourgeois de Soleure et de leurs successeurs jusqu'en 1411. Soleure fut en 1393 co-signataire du Convent de Sempach, soit que Berne ait désiré placer Soleure, sans cesse en proie aux troubles, sous le régime appliqué en temps de guerre par la Confédération, soit que l'adhésion de Soleure à ce pacte ait été une conséquence naturelle des liens étroits noués avec la Confédération au cours de cette

guerre. La liquidation de la succession des comtes de Kibourg traîna en longueur jusqu'au XV<sup>e</sup> s. Soleure et Berne reçurent en commun la seigneurie de Bipp en 1413 et celle de Bechburg en 1415 ; cette dernière avait



Soleure. Reliquaire de saint Oswald.

été hypothéquée antérieurement à un bourgeois de Bâle du nom de Konrad von Laufen.

Soleure fut à cette époque tout à fait exclu par Berne du Mittelland ; on pouvait redouter que cette exclusion provoquât à Soleure du mécontentement contre l'ancien allié. Toutefois, la ville de Soleure s'acquitta de ses devoirs d'alliée et participa à la politique d'extension de Berne dans la direction du Sud et de l'Ouest : expédition de 1410 dans le val d'Ossola ; en 1414 au Valais ; en 1425 dans le val d'Ossola (Peter Risse) ; en

1440 Berne et Soleure étaient caution des ducs de Savoie.

La politique d'extension de Soleure se concentra tout naturellement sur le Jura, qui devait devenir bientôt son seul champ d'activité. Le caractère de cette politique fut encore renforcé par la conclusion de nouveaux traités de combourgeoisie : Avec Hans von Blauenstein, créancier hypothécaire de Neufalkenstein, en 1400 ; avec Hans von Falkenstein en 1405, avec le couvent de Beinwil en 1415, avec Rudolf von Neuenstein dans la vallée de la Birse en 1406, avec le chapitre de Moutier-Grandval en 1404, l'abbaye de Bellelay en 1414, les seigneurs de Heidegg dans le Kienberg vers 1430. Outre Bechburg et Bipp, Soleure fit, au début du XV<sup>e</sup> s., d'autres acquisitions : Falkenstein 1402-1420, Altbechburg en 1416, Olten en 1426 et, en commun avec Berne, le comté de Buchsgau 1427. La conquête de l'Argovie, en 1415, ne procura aux Soleurois aucun avantage important. Au contraire, la prépondérance de Berne s'affirma et les chances pour Soleure de s'étendre du côté de l'Est diminuèrent. Depuis que Berne et Soleure étaient devenus voisins, le problème des bourgeois externes devint brûlant (traité de 1427). Dans le Jura une nouvelle rivale se dressait contre Soleure : la ville de Bâle. L'alliance conclue le 23 janv. 1400 entre Berne, Bâle et Soleure contre l'Autriche ne fut pas renouvelée en 1420. Dans le conflit du Toggenbourg, qui éclata entre Zurich et Schwyz, Soleure fut au nombre des médiateurs. Lorsque ce conflit dégénéra en guerre contre l'Autriche, Bâle, Berne et Soleure s'efforcèrent d'améliorer leur situation territoriale (nouvelle alliance des trois villes le 2 mars 1441). Les Soleurois combattirent contre les Autrichiens à Laufenbourg en 1443, et le 26 août 1444, contre les troupes du dauphin de France, à Saint-Jacques sur la Birse ; ils prirent part, en 1445, à la conquête de Rheinfelden. Soleure signa le traité de paix avec la France le 28 octobre 1444. Il occupa Gösigen, qui appartenait à Thomas von Falkenstein, Neuenstein dans la vallée de la Birse et l'importante forteresse de Tierstein. Mais les efforts qu'il déploya pour conquérir de nouvelles seigneuries se heurtèrent à la résistance de Bâle. En 1451, un nouveau traité fut conclu avec Berne au sujet des bourgeois et des questions de douanes. A cette occasion, l'acquisition de Gösigen par Soleure, en 1458, eut pour conséquence des rectifications de frontière entre les villes de l'Aar. Les rapports en furent souvent tendus. Soleure reçut en 1463 Bechburg à l'exclusion de Berne et acquit en 1466, de Künigold von Spiegelberg, Halten-Kriegstetten, que Berne convoitait ; en 1470, Berne lui céda le village de Etingen ; mais les bourgeois de Soleure durent renoncer à Kölliken en 1460 et à Bipp en 1463. Vers 1460, les rapports avec l'Autriche se tendirent de nouveau ; en 1460, Soleure entreprit une expédition contre Ferrette et remporta la victoire au retour dans un combat livré à Courrendlin. Mécontente des résultats de sa politique territoriale, la ville commença, en s'annexant des régions jurassiennes, à étendre puissamment sa souveraineté. Cette extension se manifesta de deux façons : par des combourgeoisies et par des acquisitions d'hypothèques. Soleure reçut comme combourgeois les sujets de la prévôté de Moutier-Grandval vers 1460, les comtes de Tierstein en 1464, la dame Süsli de Gilgenberg, née von Staufenberg en 1462, Hemmann von Ramstein, écuyer en 1466, les paysans de Pratteln en 1467. En 1462, Soleure acquit de Hans von Laufen, bourgeois de Bâle, l'hypothèque sur la seigneurie de Tierstein avec l'avouerie de Beinwil. La politique impatientement cupide de Soleure se manifesta toujours plus nettement. Le 17 juin 1466, Berne et Soleure conclurent avec Mulhouse, une alliance dirigée contre l'Autriche, mais la ville de Bâle et l'évêque de Bâle se sentirent aussi menacés. En pleine paix, Soleure s'empara par force, en janvier 1468, des châteaux de Münchenstein et de Landskron. Mais l'expédition ardemment désirée dans le Sundgau, qui eut lieu en été 1468, ne procura pas à Soleure les avantages rêvés, bien au contraire. La paix de Waldshut (27 août 1468) et le traité de Saint-Omer, qui suivit celle-ci, conclu par le duc Sigismond d'Autriche et Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, firent

passer en mains de la Bourgogne l'Autriche antérieure et mirent fin aux extensions territoriales de Soleure dans la région du Jura. Seuls les combourgeoisies conclues avec le comte de Tierstein (renouvelées en 1487) et avec les Gilgenberg, furent maintenues. Dans les guerres de Bourgogne, Soleure combattit aux côtés de Berne et des Confédérés (en 1474 à Montbéliard, 1475 expéditions de Pontarlier et du Pays de Vaud, 1476 batailles de Grandson et de Morat). Après la victoire, Soleure demanda, en 1477, son admission dans la Confédération, admission que la ville avait vainement sollicitée déjà en 1411 et en 1459. Les cantons forestiers n'étaient pas favorables aux villes de Fribourg et de Soleure, situées à l'Ouest du pays, et ils voyaient de mauvais œil l'orientation de leur politique (alliance séparée des cinq villes). Enfin, grâce à la médiation de Nicolas de Flue, cette admission fut votée le 22 déc. 1481 à la Diète de Stans, où se distingua le chancelier de la ville de Soleure, Hans von Stall. Le pacte fixa, entre autres, une zone de secours dans l'intérieur de laquelle les Confédérés consentaient à venir en aide à Soleure ; il stipula aussi la neutralité de Soleure dans les affaires intérieures de la Confédération, créa un tribunal arbitral et limita la politique extérieure de Soleure. De nouveaux projets d'extension de Soleure eurent un succès partiel ; en 1485, Seewen et la forteresse de Dornach furent acquis. Des coups de force tentés contre Münchenstein et la vallée de la Birse, propriétés de l'évêque de Bâle, portèrent atteinte au prestige de la ville. Dans la guerre de Souabe 1499, Soleure monta la garde à la frontière et s'acquitta d'une gloire éclatante à la bataille de Dornach (22 juillet). Le château de Dornach était défendu par Benedikt Hugi et les Soleurois étaient commandés par Niklaus Konrad ; malgré la rupture des liens qui unissaient la Confédération à l'empire, l'issue de la guerre ne satisfait pas la ville qui n'avait obtenu aucune augmentation de territoire.

Son admission dans la Confédération et ses ambitions territoriales impliquèrent Soleure dans la politique mondiale ; elle se rangea la plupart du temps du côté de la France. Le 22 août 1502 et le 23 mars 1509, elle conclut des traités d'amitié avec la Savoie. Avec les autres Confédérés, elle suivit l'appel du pape Jules II et contribua à arracher Milan aux Français. L'avoyer Niklaus Konrad combattit à Novare en 1513. Mais, avec Berne et Fribourg, Soleure, en signant le traité de Gallerate (8 sept. 1515) tourna le dos à la politique milanaise avant la bataille de Marignan et embrassa de nouveau la cause de la France. A partir de cette époque, l'influence française ne cessa de croître à Soleure. Soleure adhéra naturellement à la paix perpétuelle de Fribourg en 1516 et à l'alliance défensive avec la France de 1521. En 1522, l'ambassadeur de France choisit cette ville pour en faire sa résidence. La petite cité, qui ne jouissait pas de grands avantages matériels, avait besoin de pensions versées par la France pour réaliser ses ambitions politiques.

Dans le premier tiers du XVI<sup>e</sup> s., la ville augmenta encore d'une façon notable l'étendue de son territoire : elle s'incorpora en 1502 les villages de Dornach et de Büren, propriété des comtes de Tierstein ; elle acquit en 1515, la seigneurie de Rotberg-Rodersdorf, en 1509 Hochwald, propriété épiscopale ; après d'opiniâtres négociations diplomatiques avec l'évêque de Bâle, elle reçut en 1522 l'avouerie de Beinwil, compris dans l'héritage des Tierstein, acquit de Berne, à la suite d'échange de serfs, des avantages juridiques et territoriaux dans le bailliage de Kriegstetten, et conclut l'important traité de 1516 qui contenait encore d'autres clauses. Soleure obtint, en outre, de l'évêque de Bâle en 1527, en cédant également des serfs, Petit-Lucelle, Bärshwil et Himmelried ; de la ville de Bâle il ne put obtenir qu'une indemnité en argent. Soleure acheta Gilgenberg en 1527 du chevalier Hans Imer, et le prit en fief de l'évêque de Bâle. Enfin Soleure obtint en 1523-1532 le petit village de Kienberg, fief autrichien. Le duc Ulrich de Wurtemberg, qui fut un certain temps en proie à de graves difficultés financières, hypothéqua Blamont à Soleure de 1525 à 1532. Soleure défendit victorieusement contre la ville de Bâle ses droits de souveraineté sur le

bailliage de Dornach dans une expédition dite *Galgenkrieg* (1531-1532) qui se livra sans combat sanglant. A l'époque de la Réformation, la politique territoriale de Soleure subit un temps d'arrêt, faute de propriété féodale à convoiter. En 1539, la ville acquit de Berne des droits de basse justice à Nennigkofen-Lüsslingen. La politique extérieure de Soleure évolua et pour elle le moyen âge prend fin vers 1530. Sa souveraineté s'étendait dans le comté de la Bourgogne de l'Aar (Bargen), dans la petite Bourgogne, dans le Buchsgau, en Argovie, dans le Frickgau, le Siggau, le Sornegau et le Sundgau. Soleure acquit dans ces régions des droits comtaux avec les droits de basse justice ou sans ceux-là, car bon nombre de seigneuries de la Bourgogne de l'Aar, de la Petite Bourgogne et du Siggau, ne les possédaient pas.

2. AUTONOMIE ET HISTOIRE INTERNE AU XV<sup>e</sup> S. Rodolphe de Habsbourg confirma en 1276 et en 1280 les droits revendiqués par Soleure (et non énumérés). En outre, Soleure fut libéré de toute juridiction externe. C'était sans doute la reconnaissance officielle d'une exemption antérieure. Ces anciennes franchises furent toujours confirmées par les empereurs et rois, au moment de l'octroi de nouvelles libertés, la dernière fois, en 1559, par Ferdinand I<sup>er</sup>. En 1340, l'empereur Louis permit à la ville d'acquiescer le droit de battre monnaie et les péages qu'il lui avait hypothéqués. Vers 1344, la charge d'avoyer fut cédée à la ville. Charles IV octroya en 1365, à la ville le droit d'escorte et la juridiction criminelle dans une zone de trois lieues. En 1376, un marché de Pentecôte fut institué en complément au marché d'automne qui existait déjà en 1048 (?); puis Charles IV octroya le droit de prélever un ohmgeld sur le commerce. En 1381, le Conseil racheta de Pierre de Torberg le droit de monnayage. En 1409, l'empereur Robert hypothéqua à la ville l'impôt sur les Juifs et celui d'empire prélevés à Soleure et la libéra de toutes redevances, des tribunaux étrangers et du tribunal d'empire. En 1414 l'empereur Sigismond céda à la ville la juridiction criminelle de Granges à Flumental. En 1427, des péages furent rachetés. En 1434, Soleure reçut le droit de conférer des fiefs d'empire, en 1499 l'autonomie était réalisée en fait; en 1648 la ville se vit reconnaître une souveraineté de droit international.

Jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> s., les familles de chevaliers dirigeaient les affaires de la ville; plus tard, des familles bourgeoises parvinrent au gouvernement. Les circonstances économiques ne s'y prêtant pas, les onze corporations ne se développèrent pas de façon à créer à Soleure un régime corporatif. Ces corporations servirent plutôt à grouper les bourgeois tant au point de vue militaire qu'au point de vue politique. Dès 1500, il n'existe plus d'obligation de faire partie d'une certaine corporation, celle-ci fut choisie librement par le bourgeois; le caractère religieux et social de celles-ci l'emportait sur tout autre et notamment sur la notion économique. La commune, assemblée des bourgeois de la ville, procédait aux élections, notamment à celle de l'avoyer, mais elle se prononçait aussi sur les affaires politiques importantes. Sous la direction de l'avoyer, Petit et Grand Conseil dirigeaient les destinées de la ville. Les fonctionnaires étaient: le bailli impérial (nommé par le roi); il percevait les impôts d'empire et commandait le contingent militaire impérial de Soleure. Les baillis d'empire furent en 1289, le chevalier Ulrich von Thore, en 1353 Burckhardt Münch von Landkron, en 1358 le duc Rodolphe d'Autriche. Cette fonction fut supprimée vers 1400; l'avoyer, le bourgmestre, le banneret, le trésorier, le *Gemeinmann*, le secrétaire de ville, le grand sautier, le directeur des péages, le directeur des blés, le taxeur des blés, le taxeur des vins, le sous-secrétaire, le secrétaire du trésorier, le sous-directeur des blés, le directeur de l'hôpital, le recteur du Thüringenhaus, l'intendant des bâtiments, les juges, les commissions d'inspection du pain et des moulins, les taxeurs de la viande, les inspecteurs du feu, les messagers de ville, etc.

Les diverses institutions ont poursuivi leur organisation depuis le XIV<sup>e</sup> s. Une tentative oligarchique de renverser la constitution, entreprise par Hans von Stall en 1488, échoua. Un incendie survenu au XV<sup>e</sup> s. détruisit de précieux documents d'archives; ce n'est qu'à

partir du XVI<sup>e</sup> s. qu'on peut se rendre un compte exact des diverses fonctions. Au point de vue économique, Soleure a, au moyen âge, une médiocre importance. On y trouve toutefois, vers 1400, un certain nombre de banquiers, les Schreiber, les Sefride, des Cahorsins et des Lombards.

Soleure divisa son territoire en onze bailliages. Presque pas de seigneuries avec droit de justice. La ville n'imposait à la campagne que peu de sacrifices d'ordre économique ou agraires, mais, au moyen âge, elle lui imposait de nombreux impôts fonciers destinés à couvrir les dépenses extraordinaires: guerres, achats de seigneuries, travaux publics. La ville chercha à développer le droit et à le centraliser. De légers troubles se manifestèrent à diverses reprises en 1453, 1489, 1496, etc. Des soulèvements généraux eurent lieu en 1513 et en 1525. Dans les moments de grande insécurité politique, il y eut des consultations populaires en 1513-1514 et en 1529-1530. Le peuple n'avait d'ailleurs aucun droit à être ainsi consulté par le Conseil. *Bibliographie*, voir sous TEMPS MODERNES.

3. TEMPS MODERNES. a) *Relations extérieures. Troubles de la Réformation.* Lorsque Berne et Bâle eurent adopté définitivement la Réforme en 1528 et en 1529, Soleure, qui était fermement attaché à la foi ancienne, fut appelé, à son tour, à se prononcer sur cette grave question. De nombreux villages et sujets se déclarèrent en faveur de la religion nouvelle; il en fut de même d'une minorité de la bourgeoisie de la ville. Berne exerça sur Soleure une forte pression. La ville ne prit aucune part à la dispute de Berne; elle se borna à y déléguer son secrétaire Hertwig. Le parti réformé de la ville s'accrut au cours des années 1528 et 1529. Toutes les classes de la population s'y trouvaient représentées. Parmi les partisans de la foi nouvelle figuraient l'avoyer Hans Stölli, le banneret Hans Hugi, le trésorier Urs Stark, le *Jungrat* Hans-Heinrich Winkeli, et notamment les bateliers Hans et Rodolphe Roggenbach de la corporation des bateliers qui constituait le noyau du mouvement réformé. Leurs adversaires étaient l'avoyer Peter Heholt, le curé Simon Mägli et le prévôt Louis Läublin. Des troubles éclatèrent le 23 nov. 1529. Les réformés se virent attribuer, le 5 déc. 1529, l'église des cordeliers pour y célébrer leur culte et l'on décida de tenir un colloque religieux à Soleure. Le Conseil interrogea le pays sur ses intentions: dans la première votation, de novembre 1529, la majorité était encore catholique; dans la seconde, de janvier 1530, la moitié du pays était déjà acquise à la Réforme. Les régions du Bucheggberg, de Kriegstetten, de Balm, de Falkenstein-Tal, Gösgen, Dorneck et Tierstein, subissaient l'influence de la Réforme; mais il existait en maints endroits des minorités catholiques. La situation était incertaine. En janvier 1530, Berchtold Haller, de Berne, prêcha durant une courte période à Soleure. Le 7 févr. 1530, les réformés se soulevèrent; ils se recrutaient dans les corporations de bateliers, de bouchers et de boulangers, et exigeaient que le colloque promis fut tenu, mais il fut toutefois ajourné. Le 15 février, Haller retourna à Berne. Tandis que Soleure cherchait à pactiser lors de la première guerre de Cappel, il dut, en 1531, entrer en campagne aux côtés des Bernois. Les cantons victorieux exigèrent de Soleure une contribution de 800 couronnes ou le renvoi des prédicants. La seconde guerre de Cappel entraîna le retour de la ville à l'ancienne foi. Après la mort de Heholt, le réformé Hugi fut évincé en 1532 et Niklaus von Wengi, qui était catholique, fut élu avoyer. La majorité catholique expulsa, le 19 août 1532, le pasteur Völmi de la ville et enleva l'église des cordeliers aux réformés. Le colloque ne fut pas convoqué. En octobre 1533, eut lieu le dernier soulèvement des réformés soleurois; le 30 octobre, l'intervention de Wengi empêcha toute effusion de sang. Quelques réformés, parmi eux les Roggenbach, s'enfuirent sur territoire bernois, les catholiques étant devenus, à Soleure, maîtres de la situation. Berne témoigna sa sympathie aux fugitifs, tandis que les V cantons catholiques, ainsi que Fribourg donnèrent leur appui à Soleure. Ce fut l'affaire dite des « Bandits » ou des Roggenbach. Soleure et son territoire, à l'exception du Bucheggberg, demeurèrent catholiques. Cette con-

fession créa un lien moral puissant qui maintint l'unité du canton dont les territoires étaient disséminés, et l'isola des États de Berne et de Bâle.

b) *Contre-Réformation.* Jusqu'à la Révolution française, Soleure eut pour voisins les cantons réformés de Bâle et de Berne et deux États catholiques : l'évêché de Bâle et l'Autriche. Soleure, demeuré catholique, s'éloigna de Berne dont il dépendait toutefois encore au point de vue politique et se rapprocha des Confédérés catholiques. Mais comme ceux-ci ne pouvaient le protéger qu'imparfaitement contre Berne, en cas d'alerte, Soleure demeura dans une situation critique qui exigeait beaucoup de vigilance. Des tentatives bien explicables, faites en 1545 et en 1555, en vue d'agrandir le territoire de Soleure au détriment de l'évêché de Bâle affaibli et de le fortifier de cette manière, échouèrent. On comprend, dès lors, que Soleure dut observer, à l'égard de Berne, une politique prudente et qu'il ait cherché en France un point d'appui. Cette situation, tout à fait spéciale, fait comprendre toute sa politique.

En 1533, Soleure conclut avec les cinq cantons forestiers, Fribourg et Valais, une alliance, Berne ayant à ce moment soutenu les « Bandits ». En 1540, Soleure tenta de porter secours à Rottweil. La ville intervint en 1546, pour maintenir dans l'ancienne foi le Landeron et Cressier et en 1560 aida aux Glaronnais à pacifier leurs conflits confessionnels ; elle signa, le 11 novembre, une alliance avec les cinq cantons primitifs, d'une part, et la Savoie, de l'autre. Les traités suivants feront clairement comprendre les difficultés toutes particulières auxquelles Soleure fut en proie : le 10 févr. 1577, Soleure renouela sa bourgeoisie avec Berne ; le 9 juin 1578, les VII cantons catholiques, y compris Soleure, jurèrent une alliance perpétuelle avec le Valais à Sion ; Soleure, la France et Berne signèrent, le 8 mai 1579, une alliance avec Genève dans le but de protéger la ville de Calvin ; les VII cantons catholiques s'allièrent avec l'évêque Christophe Blarer de Wartensee pour restaurer la foi catholique dans l'évêché de Bâle (28 septembre 1579). A la même époque, un mouvement de contre-réformation se manifesta très activement à Soleure, auquel le chapitre Saint-Ours s'opposa, au début, sous l'influence de Urs Häni. En 1583, les troupes de Soleure occupèrent l'évêché de Bâle à l'appel de l'évêque ; la partie inférieure de la vallée de la Birse revint au catholicisme. En 1586, Soleure adhéra à la Ligue d'or conclue par les cantons catholiques ; mais, grâce à l'influence de la France elle demeura étrangère à l'alliance avec l'Espagne, conclue par les autres cantons catholiques. En 1587, les capucins s'installèrent dans le pays.

Soleure jouit au XVI<sup>e</sup> s. d'une période de culture intellectuelle à nulle autre égale et qui eut aussi ses conséquences politiques. Un catholicisme modéré permit à l'humanisme d'y prendre pied. Dans la ville résidaient bon nombre de disciples de Glarean : Aal, Eichholzer, Joh. Wagner, Jérôme de Roll et surtout Hans-Jakob von Staal, homme d'âge et de haute culture, qui avait fait de grands voyages. L'humanisme, expression d'une civilisation universelle, servit à atténuer les oppositions confessionnelles.

Durant tout le XVI<sup>e</sup> s., l'État de Soleure fut un chaud partisan de la capitulation militaire conclue en 1521 avec la France. Des Soleurois servaient dans les troupes de François I<sup>er</sup> ; l'un des plus célèbres fut le colonel Wilhelm Fröhlich, de Zurich, bourgeois de Soleure. En 1549, la capitulation militaire fut renouvelée sous le règne d'Henri II. En 1552, Soleure cautionna même ce monarque pour une somme de 60 000 couronnes. Urs zur Matten et Lorenz Aregger se distinguèrent dans les guerres contre les Huguenots. Après la mort d'Henri III, Soleure embrassa la cause d'Henri IV et abandonna la Ligue ; les Soleurois combattirent à Ivry aux côtés d'Henri IV. En 1602, ils conclurent une nouvelle alliance avec la France. Après l'Escalade de Genève, Soleure s'entremet en faveur de Genève en compagnie de Bâle, de Schaffhouse, de Glaris et d'Appenzell ; ainsi le voulait la France.

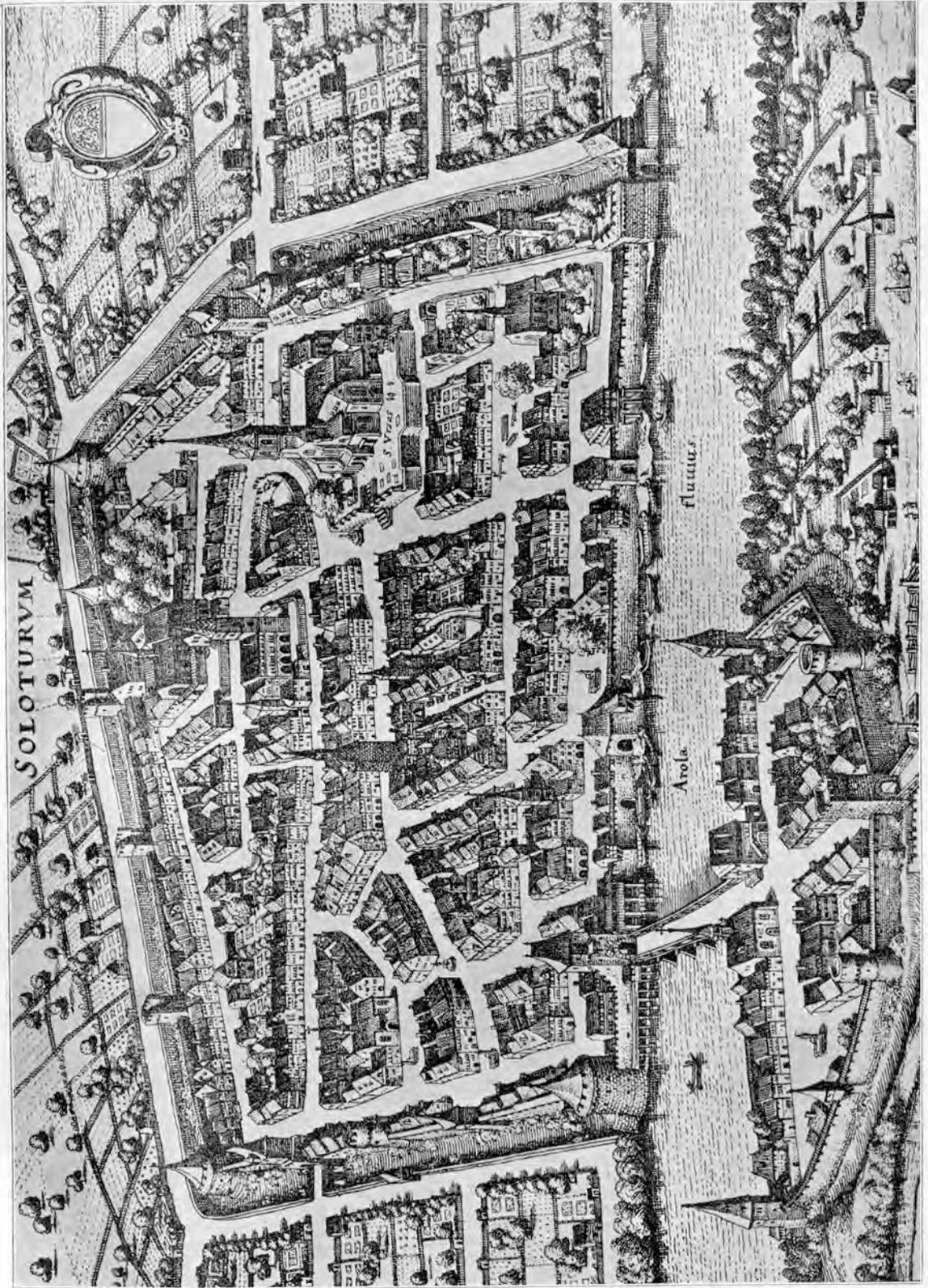
c) *Les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.* La France étant redevenue plus puissante, fut l'arbitre de la politique extérieure soleuroise au XVII<sup>e</sup> s. plus encore qu'au siècle

précédent. En 1616, des troupes furent levées sous le colonel Jost Greder et Soleure consentit un nouveau prêt de 12 336 doublons et de 5000 ducats à la couronne de France. Dans la guerre de Trente ans, l'Autriche reçut de Soleure (1619) un prêt de 20 000 florins ; les raisons de cet emprunt ne sont pas connues. Sous le cardinal de Richelieu, des troupes soleuroises furent employées à combattre contre les Huguenots. En 1630 et en 1635, Soleure leva des troupes pour le service de France, tandis qu'elle refusait à l'Autriche toute prestation de ce genre. Toutefois, Soleure sut conserver une certaine indépendance lorsqu'il intervint auprès de la France, en 1579, en 1595 et en 1638, dans le but de protéger la Franche-Comté et en se fondant sur l'alliance héréditaire conclue avec l'Autriche en 1511. D'une manière générale, le territoire soleurois n'eut, durant la guerre de Trente ans, à subir aucune violation de frontière ; les points menacés qui furent protégés par des levées de troupe, étaient Rodersdorf-Mariastein, Dornegg et Kienberg.

Malheureusement, les relations avec Berne qui avaient encore été supportables vers 1600, se gâtèrent lors de la fâcheuse affaire de Klus en 1632 ; peu s'en fallut qu'une guerre n'éclatât. Des paysans soleurois, conduits par deux baillis, attaquèrent, dans le défilé d'Ensingen, un contingent bernois qui se rendait à Mulhouse par le Haut-Hauenstein. Pour donner satisfaction à Berne, Soleure dut exiler ces baillis, faire décapiter des paysans et payer une indemnité. Les rapports entre les deux États demeurèrent tendus.

Dans la guerre des Paysans de 1653, les paysans soleurois furent l'objet d'excitations de la part des paysans bernois. A l'exception des gens d'Oltén, les sujets soleurois n'avaient pas à se plaindre de l'autorité, ainsi que le déclara leur chef Adam Zeltner, de Niederbuchsiten. Il fallut de fausses nouvelles pour faire sortir les paysans de leur calme. Le gouvernement leur accorda la vente libre du sel et supprima la traite. Malgré cela, des paysans soleurois prirent part aux luttes et adhérèrent à la grande ligue des paysans. Malgré l'intervention du gouvernement soleurois et de l'ambassadeur de France, Adam Zeltner fut décapité à Zofingue. Le même sort fut réservé à Stefan Schluep, de Nennigkofen, qui fut exécuté à Berne. La conséquence pénible fut que Soleure dut payer à Zurich 20 000 couronnes et à Berne 6000 couronnes, à titre de contribution de guerre pour éviter une intervention militaire de ces deux États. Oltén perdit le droit de sceau et ses franchises municipales.

Pendant la première guerre de Villmergen, Soleure fortifia en 1656 le faubourg situé sur la rive droite de l'Aar, afin de se protéger contre une attaque de l'armée bernoise. La construction de la forteresse d'Aarbourg devint, à partir de 1661, une menace permanente pour le canton de Soleure. Les trois événements mentionnés : affaire de Klus, guerres des Paysans et de Villmergen, hâtèrent pour les Soleurois la décision d'acquiescer plus d'indépendance à l'égard de Berne et de se protéger contre leurs propres sujets. On commença à construire le célèbre rempart (1667-1727). Ces travaux nécessitaient des moyens financiers que seule la France était en état de fournir. Le renouvellement de l'alliance des Confédérés avec Louis XIV, célébré en 1663, eut pour conséquence de lier plus étroitement Soleure à la France. Mais cette amitié inégale fut pour Soleure, sous le régime du grand roi, une cause de charges assez lourdes. Quoique Soleure dépendît de la France, il se montrait très chatouilleux pour tout ce qui avait trait à sa souveraineté. Il devait sauver les apparences. Dans la guerre de Dévolution (1667-1669), l'invasion de la Franche-Comté par la France provoqua des troubles à Soleure. Malgré tout, Soleure refusa de conclure une alliance avec l'Espagne, destinée à protéger la Franche-Comté et s'engagea à ne pas adhérer à une alliance avec l'empire et avec la Hollande. De cette façon, le parti français, à la tête duquel se trouvait l'avoyer J.-W. von Steinbrugg, l'emporta sur le parti espagnol que favorisait le secrétaire J.-G. Wagner. Dans la campagne de Hollande, Louis XIV conquiert définitivement la Franche-Comté en 1674. La situation de Soleure, à l'ex-



Solothurn en 1642. D'après une gravure sur cuivre de Matth. Merian.

térieur, en fut encore rendue plus difficile. La ville prouva son indépendance en faisant, en 1684, une alliance avec la Savoie, fomentée contre Berne par J.-V. Besenval qui était d'ailleurs partisan de la France. En 1687, le parti hostile à la France (J.-L. von Roll) chercha vainement à conclure une capitulation militaire avec Venise. En 1689, le Conseil de Soleure parvint à obtenir de Louis XIV, qui avait besoin des troupes de Soleure, le remboursement de la dette qui remontait à l'année 1616. En 1689, l'avoyer Joh.-Viktor Besenval, chef du parti français, dirigeait les destinées de Soleure. Le service mercenaire en France perdit un peu de sa popularité ; il était strict, les troupes n'étaient pas toujours bien payées et beaucoup de Soleurois étaient mécontents. Toutefois, dans la guerre de Succession d'Espagne, Besenval parvint à faire refuser, par Soleure, le recrutement de troupes au profit de l'empire et à accepter, en revanche, d'en recruter pour la France. La crise financière provoquée par Law en 1720 et à laquelle Soleure se trouva mêlé, porta, en 1723, un coup décisif à l'influence prépondérante de la France (chute du parti Besenval).

Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> s., Soleure chercha derechef à améliorer sa situation territoriale. Des conflits avec Berne au sujet de la souveraineté dans le Bucheggberg se terminèrent en 1665 par une transaction qui liquida les points litigieux. Etzelkofen, Safenwil et la moitié de Steinhof furent cédés à Berne. Si l'on en croit les rapports rédigés alors par l'ambassade de France, les fortifications de Soleure étaient spécialement aménagées pour protéger le chef-lieu et la campagne contre Berne. En 1670 et en 1683, des accords secrets furent conclus contre Berne entre les États de Lucerne, de Fribourg et de Soleure. Avant la deuxième guerre de Villmergen, l'intention de Soleure et des cantons catholiques, était aussi de fortifier la petite ville d'Olten. Dans la deuxième guerre de Villmergen, Soleure observa la neutralité. A une faible majorité, il décida d'adhérer à l'alliance dite du *Trücklibund*, conclue avec la France (1714). Après la guerre de Dévolution entre la France et l'Espagne, Soleure acquit de l'évêque de Bâle, en 1669, à des conditions très onéreuses, ses droits de suzeraineté sur le landgraviat du Buchsgau, dans le but de le libérer complètement de l'évêché de Bâle, relevant de l'empire, et qui était, par là même, menacé par la France. Soleure abandonna, en outre, à l'évêché, les droits qu'il avait sur Ettingen et Terwil (acquis vers 1509). Il échangea en 1685, avec Bâle, ses droits sur Oltingen (acquis en 1490) contre des droits de haute justice acquis par Bâle en 1532 à Nunningen. A plusieurs reprises le plan fut caressé d'obtenir de l'Autriche les villes forestières du Rhin, ainsi que le Fricktal ; cette acquisition était toutefois difficile et ce projet échoua.

La politique extérieure de Soleure ne présente aucun fait saillant au XVIII<sup>e</sup> s., notamment à partir de 1723. Des capitulations militaires de peu d'envergure furent conclues avec l'Espagne et la Sardaigne. Depuis la crise de Law, Soleure ne prêta plus guère d'argent aux puissances étrangères ; il était devenu très prudent. Cet État observa, en général, une grande retenue dans ses rapports avec l'étranger. En 1777 eut lieu le renouvellement solennel de l'alliance entre la Confédération et la France dans la nouvelle église collégiale et paroissiale de Saint-Ours. La Révolution française de 1789 et ses conséquences modifièrent d'une façon complète la situation intérieure et extérieure de Soleure.

c) *Histoire moderne, charges et emplois, principes politiques.* La crise de la Réformation une fois conjurée, une tendance aristocratique se manifesta vers la fin du XVI<sup>e</sup> s. ; elle était d'ailleurs conforme à l'esprit du temps. La ville se ferma de plus en plus à l'égard de la campagne et augmenta les taxes d'admission à la bourgeoisie. Toutefois, comparé à ce qui se passait dans d'autres cantons, ce mouvement fut modéré ; la petite ville avait besoin des apports extérieurs. Ce ne fut qu'en 1682 que l'ancien droit de bourgeoisie accusa une tendance absolument exclusive. Au sein de la bourgeoisie se forma un patriciat de fait, si ce n'est de droit, un gouvernement en mains de familles privilégiées (nou-

velle noblesse), grâce à la faculté qu'avait le Conseil ordinaire (Petit Conseil) de recruter ses propres membres. Le service militaire français avait divisé la bourgeoisie en deux classes distinctes, la noblesse militaire et la petite bourgeoisie (commerçants et artisans). Cette nouvelle noblesse acquérait, grâce aux emplois qu'elle occupait dans les cours étrangères, l'esprit de décision nécessaire à la conduite des affaires publiques. Les riches pensions et les présents lui procuraient les loisirs nécessaires au service de l'État. Des troubles électoraux aboutirent à l'adoption d'un règlement sur les élections, adopté en 1653. Plus la majorité des Conseils s'appuyait sur la France seulement, plus aussi se fortifiait l'oligarchie qui dirigeait la ville et république. Cette tendance atteignit son apogée dans les années 1688 à 1723 à l'époque où gouvernait le parti Besenval. Après 1723, l'oligarchie négligea d'achever sa constitution. Le patriciat subsista sans base légale jusqu'en 1798.

La population de Soleure se divisait en anciens bourgeois et nouveaux bourgeois, habitants et domiciliés. Selon le règlement de la bourgeoisie de 1682 étaient anciens bourgeois ceux qui avaient possédé un droit de bourgeoisie avant le 24 juin 1681. Était bourgeois celui qui possédait une maison en ville, qui avait hérité ou acquis le droit de bourgeoisie et prêté le serment requis. Parmi les anciens bourgeois on distinguait deux classes : 1. Les familles patriciennes aptes au gouvernement ou les seigneurs qui occupaient les charges de conseillers, de chanoines ou d'officiers au service étranger. 2. Les familles non patriciennes, incapables à gouverner, qui occupaient les bas offices, « sollicités », tels que gardiens des portes, de l'arsenal, crieur aux vins, etc., mais aussi les professions libérales telles que celles de médecin ou de curés (les chanoines exceptés). Les nouveaux bourgeois étaient ceux qui avaient été admis à la bourgeoisie postérieurement à 1682. Suivant le règlement de 1704, ils n'occupaient que des professions privées. Les anciens et les nouveaux bourgeois prenaient part au *Rosengarten* et faisaient partie d'une corporation. Les habitants étaient depuis 1644 exclus de toutes les fonctions, mais pouvaient faire partie des corporations et formaient une unité militaire. Au point de vue économique, ils possédaient d'importantes libertés et avaient droit aux biens communaux (leur nombre fut limité dès 1682). De 1745 à 1747 ils furent reconnus comme nouveaux bourgeois. Les domiciliés ne pouvaient jouir que de leur maison (de là le terme de *Häuslleute*). A part l'autorisation de séjour, ils ne possédaient aucun droit. Parmi eux se trouvaient des ouvriers (fabrique d'indiennes), des sujets, des artisans, des réformés, des riches et des pauvres. Les Juifs n'avaient pas de domicile et n'avaient que le droit d'exercer le commerce. Le *Rosengarten*, qui s'était appelé précédemment aussi *Baumgarten*, était l'assemblée de la bourgeoisie réunie le 24 juin ; sous le régime patricien, cette assemblée ne s'occupait plus que des élections. Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> s., les bourgeois n'avaient rien d'autre à faire que d'y porter présence et de lever la main pour répondre aux questions solennelles posées par le secrétariat de ville. L'assemblée communale élisait l'avoyer, le banneret, le grand sautier et confirmait le *Gemeinmann* dans ses fonctions. En 1723, l'élection du banneret fut pour la première fois disputée. Le *Rosengarten* était l'unique assemblée des bourgeois instituée par le droit coutumier. Les onze corporations constituaient la répartition politique et militaire de la bourgeoisie ; pour pouvoir prendre part au *Rosengarten*, le bourgeois devait faire partie d'une corporation. Bien qu'un membre de l'Ancien Conseil et deux membres du Nouveau Conseil fussent pris dans chaque corporation, celles-ci n'avaient ni droit de vote, ni pouvoir législatif. Soleure ne fut pas une ville à régime corporatif. Le délégué à l'Ancien Conseil (*Altrat*) était président de la corporation ; c'est entre ses mains que les membres de l'abbaye prêtaient serment ; le prévôt de la corporation était seulement trésorier de celle-ci. Le droit pénal de la corporation était limité aux affaires professionnelles et corporatives. Le caractère religieux de l'institution se manifestait par la participation de

tous les membres aux enterrements, aux processions, aux fêtes de l'Église et par la fondation d'autels. La vie sociale se développait dans le cadre de la corporation. Les corporations, primitivement composées de corps de métiers, étaient les suivantes : 1. Aubergistes (et tonneliers) ; 2. Boulangers (et meuniers) ; 3. Bateliers (et pêcheurs) ; 4. Forgerons (fondeurs de canons et serruriers) ; 5. Tisserands (et jardiniers) ; 6. Cordonniers (et selliers) ; 7. Tailleurs (pelletiers, fourreurs, faiseurs de boutons) ; 8. Bouchers ; 9. Maîtres d'état (tourneurs, charrons, ramoneurs, fabricants de fourches et de râteaux, cordiers) ; 10. Tanneurs (et mégissiers) ; 11. Charpentiers (maçons, tailleurs de pierre, menuisiers). Il n'y avait pas de corporation noble ; les patriciens étaient représentés dans toutes les corporations.

**Conseils.** Un acte mentionne pour la première fois un Conseil, le 24 nov. 1252 ; l'origine de cette institution n'a pas été élucidée. Vers 1344, vingt-deux jeunes conseillers étaient venus s'ajouter aux onze conseillers anciens. Ces trente-trois conseillers formèrent, jusqu'en 1798, le Petit Conseil ou Conseil ordinaire ; le Conseil ancien (*Altrat*) nommait le Nouveau Conseil (*Jungrat*) ; celui-ci l'ancien ; par ce mode d'élection l'Ancien Conseil se complétait toujours lui-même ce qui favorisait la création d'un patriciat. Le Petit Conseil, qui présidait l'avoyer était l'autorité législative, administrative et judiciaire ; il siégeait régulièrement, liquidait les affaires courantes, fonctionnait comme cour d'appel et nommait les fonctionnaires de la ville. Le Grand Conseil remplaça au XVI<sup>e</sup> s. le souverain, qui était la commune et rendait des décisions sur les affaires importantes. Les élections restèrent la seule attribution de la commune. Le Grand Conseil (Conseil et bourgeoisie) se composait de 33 membres du Petit Conseil, de 66 membres du Grand Conseil, de l'avoyer en charge et de l'ancien avoyer (101) ; il portait le titre d'autorité suprême. Mais en fait le Petit Conseil avait la prépondérance, car l'Ancien Conseil nommait les membres du Grand Conseil ; en outre, c'est le Petit Conseil qui décidait quelles étaient les affaires importantes à soumettre au Grand Conseil qu'il convoquait à sa convenance. Le Grand Conseil lutta à diverses reprises contre l'hégémonie du Petit Conseil, par exemple, en édictant le règlement de 1653, par lequel le Grand Conseil pouvait disposer de sommes d'argent importantes et en luttant de 1719 à 1721 à l'occasion de questions financières et dans le but d'obtenir le droit d'initiative. En 1763, il fut interdit de modifier la constitution sans une décision des « Conseils et bourgeoisie ». Le Grand Conseil était, lui aussi, une autorité législative, administrative et judiciaire ; il décidait de la paix et de la guerre, de la capacité civile, des traités d'alliance avec les États confédérés et avec l'étranger ; il disposait des troupes, du trésor de l'État et des régales ; il avait, en outre, le droit de créer des institutions constitutionnelles. Le Conseil secret (autorité patricienne absolue) était pour la forme nommée par le Petit Conseil. Les membres étaient toujours les six magistrats, avoyer, ancien avoyer, banneret, trésorier, secrétaire de ville et *Gemeinmann* et le doyen du Conseil ancien. Le Conseil secret passait pour avoir en mains la direction des affaires politiques. Les questions administratives étaient préparées dans ses commissions, plus tard dans des chambres instituées à cet effet. De 1451 à 1644, l'avoyer demeura en fonctions deux ans de suite, de 1644 à 1798, durant une année seulement ; à partir de 1451, l'avoyer en charge et l'ancien avoyer alternaient. L'avoyer présidait le Petit et le Grand Conseil, ainsi que le Conseil secret et le tribunal de la ville ; la garde urbaine était placée sous ses ordres ; il était aussi président du Conseil de guerre ; il était la personne la plus haut placée et la plus influente. La charge de banneret était, à l'origine, une dignité purement militaire (porte-drapeau) ; plus tard, elle évolua en une charge politique ; le banneret était souvent député à la Diète et devenait la plupart du temps avoyer. Le trésorier était toujours plus fréquemment choisi au sein du Conseil ancien ; il était le plus haut magistrat de l'ordre financier et était élu ensuite à la dignité de banneret. Le secrétaire de ville, instruit et cultivé, jouissait d'une grande considération. Il dirigeait l'assemblée électorale des bourgeois et pré-

sentait souvent part à des missions diplomatiques et à des commissions. Le *Gemeinmann* était la seule personne qui était choisie dans une corporation quelconque par la commune tout entière sans appartenir à un Conseil ; c'était l'homme de confiance de la commune. Toutefois, au XVII<sup>e</sup> s., cette fonction ne fut plus occupée que par un patricien, membre du Conseil et confirmé par la commune ; c'était, la plupart du temps, un membre du nouveau Conseil. Il contrôlait la police des marchés et s'occupait des approvisionnements en denrées. Le bourgmestre était, en 1365, mentionné après l'avoyer et avant le Conseil ; sous le régime patricien c'était un fonctionnaire préposé à la justice, à la police et aux finances de la ville ; il percevait les amendes, les redevances et les taxes exigées des habitants. Le grand sautier fonctionnait comme maître des cérémonies ; il représentait l'avoyer auprès du tribunal de la ville. A partir de 1653, il fut élu selon le mode applicable au *Gemeinmann*.

**Bailliages.** Il existait pour la ville deux fonctions baillivales, celle du bourgmestre (voir ci-dessus) et celle du *Thüringenvogt*, directeur de l'hospice, choisi au sein du Conseil ordinaire par cette autorité elle-même. A la campagne, l'organisation était triple : bailliage, secrétariat et péages. Les limites des onze bailliages (seigneuries) étaient les suivantes (voir carte) : les bailliages du Bucheggberg, de Kriegstetten et de Dorneck correspondaient quant à leurs limites, aux districts actuels : Lebern comprenait Granges, Selzach et Bettlach ; le Leberberg inférieur comprenait Flumental (Balm) ; Falkenstein embrassait Balstal et les villages de Egerkingen, Härkingen et Neuendorf ; Bechburg s'étendait jusqu'aux confins d'Olten ; Olten, siège d'un avoyer, ne comprit longtemps que cette ville elle-même, en 1623 on lui ajouta des droits dans le Niederamt (Werderamt) ; Gösgen se composa du district de Gösgen et du Niederamt jusqu'au moment où des droits sur le Niederamt (Werderamt) passèrent à Olten ; du district actuel de Tierstein il faut retrancher Gilgenberg qui comprenait Nunningen, Mellingen, Zullwil, Fehren et Rothrist. Quatre bailliages internes étaient administrés par la ville par l'organe des membres du Petit Conseil : Bucheggberg, Kriegstetten, Lebern et Flumental ; les sept extérieurs étaient gérés par des membres du Grand Conseil qui résidaient dans leurs châteaux baillivaux : Falkenstein, Bechburg, Olten, Gösgen, Dorneck, Tierstein et Gilgenberg. A Olten le bailli était en même temps avoyer de la ville. La durée des fonctions baillivales était de deux à trois ans, à Olten de six ans. Les baillis dirigeaient toute l'administration à l'exception des péages ; ils touchaient un traitement fixe, plus un supplément pris sur le produit des recettes du bailliage et rendaient leurs comptes à Soleure une fois par an. Ils avaient sous leurs ordres les sous-baillis, présidents des tribunaux de districts et les ammanns des villages. Il existait des secrétaireries rurales à Klus et à Dornach. Les préposés aux péages rendaient leurs comptes à Soleure.

Depuis l'époque de la Réformation, l'autorité traitait les sujets avec ménagements. A l'encontre de ce qui se passait ailleurs, Soleure ne connut, pour ainsi dire, pas de troubles. Cette mansuétude, si souvent vantée, qui exerçait au point de vue politique d'heureux effets sur les sujets, s'alliait souvent à une grande négligence dans l'administration, mais l'État pouvait supporter des négligences de cet ordre, parce qu'il se montrait réservé dans les dépenses affectées aux œuvres d'utilité publique. C'est ainsi qu'en 1792 il possédait une fortune en espèces de 3 à 3 1/2 millions. Seul l'impôt pour les remparts, impôt direct prélevé depuis le rachat des corvées personnelles (1667-1727), était considéré par le peuple comme excessif.

**Economie générale et culture intellectuelle.** Sous le régime patricien, les Soleurois tiraient principalement leurs ressources de l'agriculture et du service militaire étranger. Soleure était une région presque essentiellement agricole. Toutefois, les nouvelles méthodes préconisées en vue d'une meilleure utilisation du sol (culture du trèfle, affouragement à l'étable, utilisation des engrais), se heurtèrent, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s., à la résistance des paysans. Celui qui ne pouvait trouver dans l'agriculture une subsistance suf-

fisante se vouait, la plupart du temps, au service militaire. Soleure fournissait une proportion considérable de troupes au service étranger. Le service de France avait la préférence, mais on vit aussi des Soleurois s'enrôler sous les drapeaux espagnols, vénitiens, sardes, etc. Au XVI<sup>e</sup> s., l'activité industrielle (forgerons, vitriers, tisserands), ne prit aucun développement à la campagne; elle accusa même un certain recul. Cette particularité était une conséquence de l'attitude du patriciat. Celui-ci avait une organisation essentielle-

mentionner des sociétés telles que : Franz Wagner et C<sup>ie</sup>, Franz Gerber et C<sup>ie</sup>, Balthazar Grimm et C<sup>ie</sup>, à Soleure; la création de maisons de commerce et de manufactures de cuir, de coton, de bas, d'indiennes, de rubans de soie, de tabacs, de bonnets et de bas à Olten et dans le Niederamt. Mais, ces créations ne modifièrent pas sensiblement le caractère essentiellement agricole du canton. La vie intellectuelle du peuple était modeste, le sentiment religieux se traduisait par une participation constante aux fêtes de la chrétienté catholique. Le



Soleure. Carte des bailliages

ment militaire. Les bourgeois privilégiés de Soleure sollicitaient régulièrement des charges d'officiers dans les armées étrangères; ainsi le voulaient les traditions de milieu et de famille: la gloire et les profits que leur réservait une brillante carrière, exerçaient une irrésistible attraction. Sept Soleurois parvinrent au grade de lieutenant-général au service de France (sur un total de 42 Suisses); 12 Soleurois devinrent maréchaux de camp en France (sur 62 Suisses). Les patriciens manifestaient peu de goût pour les métiers et pour l'industrie. Soleure, demeuré catholique, ne subit pas l'influence régénératrice du dehors, tandis que dans les cantons réformés, l'arrivée des Huguenots imprima un essor nouveau au commerce et à l'industrie. Ce n'est qu'à partir de 1740 qu'on découvre des traces d'initiatives industrielles prises par les patriciens et d'un appui donné à celles-ci par le gouvernement. Il y a lieu de

patriciat subissait l'influence intellectuelle de la France et, dans une certaine mesure, celle de l'Autriche. Le genre de vie français, la mode, l'art et la littérature de ce pays furent acclimatés à Soleure. Les idées philosophiques qui précéderent la Révolution n'y trouvèrent que peu d'écho. Le gouvernement ne fut pas toujours en mains des mêmes familles patriciennes: les Hugli, Graf, Thoman, Brunner, Kaiser, Sury, Vogelsang, Byss, Schluni, Degenscher, Schenker, Gugger, Schwaller, Weltner et Zeltner se distinguèrent au XVI<sup>e</sup> s.; au XVII<sup>e</sup> s., ce furent les Schwaller, les Frölicher, les Byss, Grimm, Sury, Wallier, Aregger, von Staal, Besenval, von Roll, Greder, Kiefer, Tscharandi, Vigier, Glutz, Steinbrugg, etc.

Bibliographie. J. Amiet: *Das St. Ursus-Pfarrstift der Stadt S.* — J.-J. Amiet: *Sol. im Bunde der Eidgenossen.* — B. Amiet: *Sol. Territorialpolitik* dans *Jahrb. f. sol.*

*Gesch.* I, II. — B. Amiet : *Burgen des Kts. Sol.* — H. Büchi : *Sol. Finanzzustände (1750-1798)*, dans BZ XV. — H. Büchi : *Der Kanton Solothurn 1789-1798.* — *Bürgerhaus des Kts. Solothurn.* — H. Dörfli : *Französische Politik in Solothurn 1667-1737.* — F. Eggenschwiler : *Die territoriale Entwicklung d. Kts. Sol.* — H.-F. Halffner : *Des Klein. Soloth. Schupplatzes II (1666).* — K. Meyer : *Sol. Verfassungszustände z. Zeit des Patriz.* — J. Rahn : *Kunstmaler des Kts. Sol.* — O. Schmid : *Der Baron von Besenval.* — L.-R. Schmidlin : *Sol. Glaubenskampf und Ref.* — K.-E. Schuppli : *Gesch. der Stadtverfassung von Sol.* — F. Schwab : *Die industrielle Entwicklung d. Kts. Sol. I.* — P. Strohmeier : *Der Kanton Sol.* — Sury d'Aspremont : *Landvogteien und Landvögte der Stadt und Republik Sol.* — E. Tatarinoff : *Die Beteiligung Solothurns am Schwabenkrieg bis zur Schl. von Dornach.* — Le même : *Die Belagerung Solothurns i. d. Gesch.* — U. Vièr : *Gesch. des Kts. Sol.*

*Périodiques. Sol. Wochenblatt* 1810. — *Neues Sol. Wochen oder Monatsbl.* — *Urkundio.* — *Histor. Mitteilungen zum Oltner Tagblatt.* — *Mitteilungen des Hist. Vereins des Kts. Sol.* — *Jahrbuch für sol. Geschichte* 1928. [B. AMIET.]

4. ÉPOQUE MODERNE (1798-1930). On ne peut guère faire remonter les origines du Soleure moderne qu'à quelques années avant 1798. Les idées des philosophes du XVIII<sup>e</sup> s. ne trouvèrent d'écho que dans les villes de Soleure et d'Olten. Elles furent propagées par des aristocrates et par des membres du clergé : K.-S. Glutz-Ruchti, Fr.-Ph.-J. Glutz-Blotzheim, le chantre Hermann, le chanoine Fr.-Ph. Gugger, etc., et plus tard par un certain nombre de bourgeois de la ville de Soleure groupés autour du premier journal du pays, le *Sol. Wochenblatt* et l'*Helvetischer Hudibras*. C'étaient entre autres, le notaire U.-J. Lüthy, l'imprimeur Fr.-J. Gassmann, le médecin de ville P. Schwendemann, l'abbé Schmid. L'esprit nouveau se manifesta dans les efforts déployés par la Société économique (fondée en 1761) pour attirer l'industrie dans ce canton exclusivement agricole et pour réaliser des réformes dans le domaine de l'école et de l'église (sous l'influence des idées chères à Joseph II). On lui doit aussi la suppression des derniers vestiges de la main morte (1785). La campagne ne fut pas touchée par les tendances nouvelles ; le Conseil réprima par des condamnations les manifestations de mécontentement dans la ville de Soleure de 1782 et 1785. Dès le début de la Révolution française, une forte réaction se produisit dans l'intérieur du pays contre les doctrines des philosophes, et les manifestations révolutionnaires furent étouffées. Le gouvernement et le peuple prirent, à l'égard de l'extérieur une attitude nettement antirévolutionnaire. Les émigrés furent accueillis avec empressement ; le secrétaire de légation Bacher, expulsé. L'exportation en France et le transit à travers ce pays furent supprimés ou rendus plus difficiles. En 1792, le dernier agent diplomatique français quitta l'ambassade de Soleure. Les événements politiques qui se déroulaient à la frontière, notamment l'occupation de l'évêché de Bâle, provoquèrent des mesures militaires, des violations de frontières et de nombreux conflits et incidents. Dès l'occupation des vallées du Jura par les troupes françaises, l'hostilité plus ou moins voilée du Conseil se mua en une complaisante faiblesse envers les exigences des Français. Dès le 21 janv. 1798, le Conseil entra dans la voie des concessions à l'égard de la campagne ; le 3 février, il se déclara gouvernement provisoire et se mit à élaborer, malgré une proclamation du 11 février et non sans arrière-pensée, une révision de la constitution. L'intervention de Berne, sur laquelle on avait compté, ne s'était pas produite. Soleure s'effondra devant l'attaque des Français. Le 2 mars, le chef-lieu capitula ; les partisans de la Révolution qu'on appelait les « Patriotes », furent libérés de leurs chaînes. C'est dans leur sein que le général Schauenbourg choisit, le 3 mars, les membres du gouvernement provisoire. Ce dernier tenta de protéger le pays contre le pillage de l'armée française ; il prépara, en outre, la transition entre l'ancien et le nouvel ordre de choses. Le premier de tous les

cantons, Soleure adopta, le 22 mars, la constitution unitaire.

La République helvétique (1798-1803). Durant cette période, Soleure forma une préfecture avec cinq districts. Les fonctions publiques furent autant que possible confiées à des amis de la Révolution ; toutefois les aristocrates, partisans des réformes, tels Louis de Roll, reçurent des emplois publics. Peu de Soleurois acquirent une grande influence dans l'État unitaire ; c'étaient, outre le directeur V. Oberlin, U.-J. Lüthy, et P.-J. Zeltner, le premier comme sénateur et partisan des idées modérées, le second comme ministre de Suisse à Paris. Dans les populations rurales, le nouvel ordre de choses ne prit pour ainsi dire pas pied ; le peuple des campagnes était trop peu préparé à ce bouleversement politique. L'attachement aux doctrines religieuses, l'antipathie que suscitait la domination étrangère, les pillages, les perceptions, l'obligation de loger des troupes et la perception d'impôts extraordinaires ne rendirent pas sympathiques à cette population les nouvelles idées politiques. La suppression des corporations et des privilèges urbains engagèrent la population de la ville à adopter une attitude réactionnaire que s'efforçaient d'exploiter les patriciens lourdement frappés par les contributions. Lorsque l'approche des armées autrichiennes mit en péril, au printemps 1799, l'existence de la République unitaire, des symptômes de contre-révolution se manifestèrent à Soleure. La perception des impôts se heurta à des résistances ; des arbres de liberté furent abattus et des soldats français massacrés à Olten. Le commissaire du gouvernement, W. Huber, envoyé sur les lieux en janvier 1799, institua des Conseils de guerre et procéda à des arrestations et à des prises d'otages ; des condamnations capitales furent même prononcées contre des campagnards et l'obéissance fut rétablie, du moins en apparence. Mais les révolutionnaires et le gouvernement helvétique n'inspirèrent dès lors plus aucune confiance. En février 1800, l'*Altrat*, A. Glutz, dont les opinions étaient fédéralistes, succéda au préfet Zeltner. Lors de la première diète cantonale (août 1801), dans laquelle Unitaires et Fédéralistes luttaient les uns contre les autres, le parti réactionnaire l'emporta. Le préfet Glutz avait été remplacé temporairement par Lüthy, mais après le coup d'État fédéraliste, cette mesure fut rapportée et l'administration ainsi que les tribunaux furent purgés dans la mesure du possible de tout élément révolutionnaire. La seconde diète cantonale eut un caractère encore plus conservateur. La constitution de la Malmaison, amendée dans un sens fédéraliste, fut adoptée par le canton de Soleure. Le *Stecklikrieg*, qui éclata après le départ des troupes françaises (septembre 1802) trouva à Soleure un sol propice aux mesures réactionnaires. Sous le commandement de Wachs, des colonnes de paysans insurgés déposèrent les autorités nommées par le régime unitaire. Le 22 septembre, le gouvernement fut confié à une commission provisoire qui fit adhésion à la diète de Schwyz. Toutefois on dut constater que la Révolution avait exercé quelque influence sur la population de la campagne. Le 2 oct. 1802, l'aristocratie dut annoncer dans une proclamation qu'elle renonçait à ses privilèges politiques. L'intervention du Premier Consul rétablit dans leurs charges les autorités constitutionnelles (22 oct.). La majorité des diètes de 1801 et de 1802 élut comme députés à la Consulta à Paris deux partisans des idées anciennes, P. Glutz-Ruchti et J.-B. Frey. Les cinq communes du Bucheggberg y déléguèrent X. Zeltner et l'ancien directeur P. Ochs, de Bâle. La ville de Soleure y envoya aussi des députés pour y défendre ses intérêts. Le 10 mars 1803, les autorités helvétiques abdiquèrent ; une Commission gouvernementale, composée de sept membres, choisis dans les deux partis, avec P. Glutz-Ruchti à leur tête, fut chargée de préparer l'entrée en vigueur de l'Acte de médiation.

L'Acte de médiation (1803-1813). L'Acte de médiation proclama la souveraineté du canton de Soleure et rétablit ses limites antérieures ; il maintint la division du pays en cinq districts. Chaque district fut divisé en quatre arrondissements électoraux. Le droit de vote et l'éligibilité furent déterminés par des dispositions rela-

tives à l'âge, à la fortune, etc. Un Grand Conseil de 60 membres concentrait le pouvoir suprême et fut chargé de l'activité législative; l'autorité exécutive supérieure était remise à un Petit Conseil, composé de 21 membres; l'autorité judiciaire supérieure était exercée par une Cour d'appel de 13 membres. A la tête des Conseils se trouvaient les deux avoyers. Il n'était pas question d'une séparation effective des pouvoirs. Les membres du Grand Conseil étaient nommés à vie. Un mode électoral compliqué comportait des élections directes et indirectes et des règlements minutieusement conçus écartaient du pouvoir les classes inférieures de la population. La ville de Soleure était privilégiée, parce qu'elle formait un district autonome et était favorisée en outre par le mode électoral. L'exercice des confessions auxquelles se rattachait le peuple était garanti, comme aussi le rachat des dîmes et des cens fonciers. Les premières élections au Grand Conseil donnèrent une forte majorité au parti favorable à l'ancien état de choses; le parti aristocratique avait la haute main dans le Petit Conseil, bien que ce dernier n'eût que dix bourgeois de la ville sur 21 membres; le républicain le plus notable de Soleure, U.-J. Lüthy, en faisait partie. Sous l'Acte de médiation, P. Glutz-Ruchti et H. Grimm de Wartenfels, alternèrent comme avoyers. A Soleure, l'époque de l'Acte de médiation est dénuée d'événements importants. Les projets que nourrissait le gouvernement français au sujet des enclaves du Leimenthal et de Petit Lucelle, causèrent au gouvernement des soucis constants. Le Conseil voua toute son attention aux indemnités territoriales. Soleure manifesta à l'égard de la France un esprit de complète subordination, surtout en ce qui touchait au service mercenaire et au maintien du blocus continental. Ces deux mesures pesaient lourdement sur le pays, mais l'administration de l'État offrait une image plus réjouissante. S'inspirant des institutions antérieures à la Révolution, on jeta à cette époque les bases sur lesquelles les générations suivantes devaient édifier et perfectionner l'organisation de l'État. A côté des soins consacrés à l'organisation des rouages administratifs et judiciaires, on vit une grande activité se manifester dans presque tous les domaines; la situation financière, toujours précaire, imposait à vrai dire, à ces innovations, des limites assez strictes. La suppression du régime de l'assolement et de la commune pâture fit à cette époque de notables progrès. L'autorité chercha à développer l'agriculture en instituant des primes en faveur des éleveurs de bétail, et des cours d'arboriculture. La loi de 1804 rendit difficile le rachat des charges foncières. C'est à cette époque que remonte la première réglementation légale en matière forestière. Le mauvais état des finances ne permit pas de réaliser de grandes améliorations dans le domaine des routes, cela d'autant plus qu'il fallait compter avec la résistance des villages. Dans les métiers, on en revint en fait à la corporation obligatoire. La fondation des usines métallurgiques de Roll ouvrit la série des créations industrielles soleuroises au XIX<sup>e</sup> s. En 1810 fut instituée une Caisse cantonale d'assurance contre l'incendie. La convention de partage de 1803 acheva de fixer le départ entre les biens de l'État et ceux de la ville. La politique financière fut caractérisée par le souci anxieux d'équilibrer le budget de l'État. On préleva des impôts sur la fortune pour couvrir les frais d'occupation des frontières en 1805 et en 1809. Le gouvernement institua des primes et introduisit des cours d'école normale pour favoriser la diffusion de l'instruction publique, mais le succès de cette mesure ne fut pas considérable, et le Conseil ignorait systématiquement la méthode de Pestalozzi. En 1808, l'historien Robert Glutz fonda la *Literarische Gesellschaft*. Lüthy et son groupe publièrent à partir de 1810 le *Sol. Wochenblatt*, où ils ouvrirent la voie à l'étude des documents de l'histoire suisse. En matière ecclésiastique, Soleure abandonna les principes formulés par le régime de la République helvétique; les rapports entre l'Église et l'État redevinrent ce qu'ils avaient été avant la Révolution. Le premier acte du gouvernement fut de rendre aux couvents la libre disposition de leurs biens. Ce ne fut qu'en 1814 qu'aboutirent les efforts déployés en vue de rattacher le canton à un seul diocèse.

*La Restauration (1814-1831).* L'arrivée des troupes alliées mit fin, le 21 déc. 1813, à l'Acte de médiation et rétablit le régime aristocratique. Le 8 janv. 1814 les survivants de l'ancien régime patricien, sous la conduite d'Hermenegild von Aregger, s'emparèrent de l'Hôtel de ville et de l'arsenal. Une protestation faite par 29 membres du Grand Conseil auprès de la Diète de Zurich demeura sans effet et le centre de la résistance, la petite ville d'Olten, fut réduit au silence par deux occupations de troupes et par des arrestations; elle se vit imposer en outre le paiement des frais de procédure. Un coup de main tenté par les « Patriotes », le 2 juin 1814, et qui avait été préparé cette fois-ci dans les districts de Kriegstetten et du Bucheggberg n'eut qu'un succès éphémère; l'intervention militaire de Berne consacra la défaite finale des troupes de la campagne. Deux nouvelles levées de boucliers (celle du 21 oct. appelée « guerre des saucisses » et celle du 12 nov.) échouèrent aussi et leurs auteurs furent condamnés à des peines sévères, prison, amendes et autres sanctions. Le Grand Conseil attendit une année entière avant de prononcer, sous la pression de la Diète et des puissances étrangères, une amnistie conditionnelle. Entre temps la constitution avait été élaborée. Un premier projet, daté du 8 juillet, fut modifié sur l'intervention des diplomates étrangers. La nouvelle constitution, du 17 août 1814, fut durant seize ans la loi fondamentale du canton. La ville avait une prépondérance marquée sur la campagne; sur les 101 membres du Grand Conseil, 68 représentaient le chef-lieu. Le Conseil nommait lui-même ses membres, en partie par l'élection indirecte, en partie selon son libre choix. Les fonctions étaient exercées à vie et l'éligibilité liée à certaines conditions. Le Petit Conseil, qui était nommé par le Grand Conseil, comptait 21 membres y compris deux avoyers. Les bourgeois de la ville y avaient la majorité, comme aussi dans la Cour d'appel dont les 14 membres étaient élus par le Grand Conseil qui les choisissait dans son sein. La séparation des pouvoirs n'existait plus à aucun degré. La religion du canton était la foi catholique-romaine. L'exercice du culte réformé était garanti au district du Bucheggberg. La liberté d'industrie et de trafic, ainsi que l'accès aux emplois publics étaient assurés aux citoyens du canton. Dans la politique fédérale, Soleure représentait la réaction et Berne le traînait à la remorque de sa politique. L'insécurité qu'éprouvait l'aristocratie en 1814 sur sa propre situation, une politique dépourvue de plan et l'obligation de ménager Berne firent manquer au canton la seule occasion qui lui était offerte d'améliorer ses frontières. La déclaration de Vienne du 20 mars 1814 partagea entre Berne et Bâle l'ancien territoire de l'évêché de Bâle et, malgré tous ses efforts, Soleure s'en alla les mains vides.

L'aristocratie conserva d'une manière générale la législation et le système administratif de l'époque de la Médiation, mais à l'encontre de l'activité déployée à l'époque précédente, elle fit preuve d'une grande inertie. Dans l'intérêt du patriciat, on conclut avec la France en 1816, avec les Pays-Bas en 1818 et avec Naples en 1824, des capitulations militaires. L'organe radical argovien, *Der Schweizerbote*, fut interdit et la censure exercée sévèrement. L'industrie et le commerce étaient tyrannisés par les corporations et marquèrent peu de progrès. On fit peu de chose en faveur de l'école populaire; toutefois des hommes tels que J. Lüthy, le curé Denzler, le chapelain K. Lang, etc., s'acquiescèrent dans ce domaine de sérieux mérites et tout au moins les écoles des villes d'Olten et de Soleure firent de notables progrès. En matière financière, on s'obstina à conserver, sans tenir compte des dommages économiques qu'elles pouvaient provoquer, les anciennes sources de revenus, mais il fallut introduire en 1814 et en 1815 des impôts de guerre extraordinaires et permanents, des impôts directs, abhorrés de la population, des taxes spéciales pour la gendarmerie et des droits d'uniforme. Soleure supporta mieux que la plupart des autres cantons les années de disette 1816 et 1817, grâce aux approvisionnements qu'avait rassemblés l'autorité. L'assistance à laquelle ces événements donnèrent forcément une cer-

taine ampleur, fut réglée par la loi de 1817, mais celle-ci revêtait plutôt le caractère d'un programme d'avenir. La répartition de 2000 Heimatlose entre les diverses communes mit un terme à un état de choses devenu insupportable. L'administration de la justice fut améliorée par l'ordonnance de 1817, le régime forestier par l'introduction de cours pour forestiers. Soleure adhéra au Concordat monétaire conclu en 1825 entre divers cantons. A l'instigation de Bâle, on commença en 1826 et en 1828 la construction de la route inférieure et supérieure du Hauenstein, comme voies d'accès au Gothard ; ce fut le début du grand développement des voies de communication soleuroises au XIX<sup>e</sup> s. En 1819 et en 1829 des caisses d'épargne furent créées à Soleure et à Olten. Fait important pour le développement intellectuel et religieux du canton, le Grand Conseil refusa en 1816 de rétablir les jésuites. Les plus grands succès obtenus par le gouvernement sur le terrain de la politique religieuse furent la réorganisation du diocèse de Bâle prévue par le traité de 1828 et le choix de Soleure comme résidence épiscopale. Le clergé comptait bon nombre de partisans des idées de Wessenberg.

Le régime libéral (dit régime d'Olten 1831-1856). Bien que peu avant 1830 un mouvement plus avancé se séparât toujours davantage de l'élément conservateur, ce furent la révolution de 1830 et les mouvements libéraux auxquels elle donna lieu en Suisse qui déterminèrent la chute du régime sous lequel Soleure dominait tout le pays. Le cri de ralliement partit d'Olten où les répressions de 1814 et les condamnations sévères prononcées à cette époque n'étaient pas oubliées. Outre J.-B. Reinert, d'Oberdorf, c'étaient surtout des citoyens d'Olten qui avaient pris la direction du mouvement : Joseph Munzinger, J. Trog, etc. La lutte débuta par des articles publiés dans la presse étrangère au canton ; elle fut provoquée aussi par des distributions de feuilles volantes. Elle prit un caractère aigu lors de l'assemblée populaire de Balsthal, du 22 déc. 1830, où les chefs libéraux réussirent à grouper autour d'eux toute la population rurale. Ils exigeaient en première ligne que la souveraineté du peuple fût reconnue sans réserve. L'œuvre constitutionnelle du gouvernement se trouvait ainsi dépassée ; sous la menace d'une attaque contre le chef-lieu, le gouvernement céda, divisé d'ailleurs, et introduisit dans la constitution nouvelle les conditions essentielles formulées par l'assemblée de Balsthal. Dans la votation populaire du 11 janv. 1831, cette constitution fut adoptée par 5228 oui contre 613 non. Le 14 avril s'accomplit le changement de régime. La nouvelle constitution, qui était en réalité un compromis, donnait au peuple un pouvoir suprême. En fait celui-ci était exercé par son représentant, un Grand Conseil de 109 membres élu au moyen d'une triple procédure électorale, en partie directement et en partie indirectement. Les deux tiers des représentants furent concédés à la campagne, ce qui constituait encore un privilège notable en faveur du chef-lieu. Pour être élu au Grand Conseil, il fallait posséder le droit de vote et jouir d'un droit de bourgeoisie dans une localité du canton. La moitié des membres du Grand Conseil élus par le mode direct devaient quitter leur charge tous les trois ans ; des autres membres, un tiers sortait tous les deux ans. Le Petit Conseil se composait de 17 membres qui se renouvelaient par tiers tous les deux ans. La constitution adopta dans ses grandes lignes le principe de la séparation des pouvoirs. La liberté confessionnelle tant catholique que protestante — cette dernière pour le Bucheggberg, — la liberté du commerce et de l'industrie, le droit de pétition et la liberté de la presse étaient garantis. La constitution pouvait être dans certaines circonstances, révisée au bout de dix ans.

La législation et l'administration de l'époque amenèrent dans leur ensemble une transformation complète de l'État dans un sens libéral. Cette évolution s'accomplit d'une manière décisive ; l'autorité y apporta toutefois beaucoup de prudence et tint compte des intérêts légitimes. Les chefs comprenaient que la majorité du peuple était demeurée conservatrice et qu'il fallait la préparer aux idées nouvelles. Outre la réorganisation de l'administration et de la justice dans l'État et dans les

districts, l'autorité eut à élaborer une loi sur les communes qui fut votée en 1831 ; cette loi créa la commune politique et prépara les voies au libre développement de l'organisme communal. En libérant l'agriculture d'en-traves surannées, par le moyen des lois de 1833, 1837 et 1844, sur le rachat des dîmes et des cens fonciers, la législation sut attacher les paysans au régime nouveau. Une ordonnance sur le régime hypothécaire, qui fut très discutée, devint en 1837 le complément nécessaire du registre foncier créé en 1824 et contribua au développe-



Soleure. Relief en bois peint du XVI<sup>e</sup> s., représentant saint Eligius dans l'église de Bettlach.

ment du crédit agricole. Une loi de 1836, demandée par le peuple, céda les forêts et les allmend aux communes, qui les gèrent désormais sous le contrôle de l'État ; la nouvelle législation forestière de 1839 assura une exploitation plus rationnelle des forêts. Une des œuvres les plus importantes de cette époque fut la construction de nombreuses routes dont l'ouverture devait assurer la prospérité du commerce et de l'industrie. En 1834 les corporations furent abolies ; une Caisse d'épargne cantonale fut fondée en 1837. Le gouvernement voua une attention toute spéciale à l'instruction publique. En 1837, le droit d'établissement et la naturalisation furent réglementés dans un esprit libéral. Le droit pénal créé par la République helvétique reçut sur de nombreux points de notables adoucissements ; la procédure pénale et surtout la procédure civile furent révisées dans le but

d'accélérer les procès. De 1842 à 1847 fut promulgué le code civil, rédigé par J.-B. Reinert, qui fut bien accueilli par la population. La codification du droit pénal qu'on avait aussi envisagée ne put être réalisée à cette époque. Nonobstant toutes ces innovations, la politique financière réussit à se contenter des moyens mis à sa disposition sans percevoir de nouveaux impôts. Les comptes d'État, les budgets et les bilans furent désormais rendus publics. Si le régime libéral, par l'activité qu'il déploya dans les domaines législatif et administratif, sut inspirer confiance au peuple, les tendances qu'il manifesta en matière de politique religieuse soulevèrent l'opposition de la majeure partie du clergé et des éléments conservateurs de la population. L'association conservatrice, fondée en 1832 aux bains d'Attisholz, devint l'antagoniste de l'association patriotique libérale fondée en 1831 pour défendre la nouvelle constitution. Lors de la transformation subie par l'établissement supérieur d'instruction la victoire demeura aux libéraux. A l'occasion d'un conflit suscité par l'élection du prévôt du chapitre Saint-Ours et Saint-Victor, le gouvernement parvint à subordonner ce dernier au pouvoir civil ; en revanche, il essuya un échec au Grand Conseil dans la lutte provoquée par les articles de Baden (1834), le peuple s'étant attroupé devant l'Hôtel de ville et ayant pris une attitude menaçante. Au surplus la politique du parti libéral en matière ecclésiastique évita prudemment toute exagération et repoussa l'idée d'une suppression des couvents. C'est à l'occasion de ces luttes qu'on vit surgir la presse politique du canton : le *Solothurner-Blatt*, dont les tendances étaient libérales, et les organes des conservateurs, le *Sol. Wochenblatt* renouvelé, la *Schildwache am Jura* et dès 1841 l'*Echo vom Jura*. A l'expiration des dix années prévues, les libéraux songèrent à opérer la révision constitutionnelle dans un sens propice à leurs idées. Le parti conservateur, à la tête duquel se trouvait le conseiller L. Gugger et le rédacteur Th. Scherer, encouragé par la réaction qui se manifestait à Zurich et à Lucerne, suscita une lutte dont l'issue exerça une influence décisive sur l'orientation politique du canton. Il répandit dans le peuple une pétition qui préconisait, outre certaines réformes d'ordre religieux, un plan étendu de réformes démocratiques : élections directes, droit de veto, etc. ; c'était un moyen tenté pour engager les radicaux à renverser le régime d'Olten. Mais le Grand Conseil, lors des débats consacrés à la constitution, passa outre à ces demandes et interpréta l'article 57 de la constitution de 1831 en déclarant que si le peuple refusait le nouveau projet de constitution, l'ancienne demeurerait en vigueur pour dix ans encore. L'assemblée de Mümliswil protesta contre ce procédé et elle lança un appel au peuple ; des symptômes d'agitation se manifestèrent, surtout dans le Schwarzbubenland, et le gouvernement de Munzinger dut prendre une attitude énergique. Persuadé qu'un coup d'État se préparait, il tint ses séances le 6 janv. 1841 à la caserne ; il déclara siéger en permanence, fit arrêter les chefs du parti adverse, leva des troupes et recourut à l'intervention des cantons voisins, Bâle-Campagne, Berne et Argovie. Le 10 janv. 1841, la nouvelle constitution fut adoptée par 6289 voix contre 4277. Pour de longues années le parti conservateur ne devait plus constituer un danger pour le gouvernement libéral ; il cessa pour ainsi dire d'exister. La constitution de 1841 n'apporta que peu de modifications essentielles au régime existant. Le privilège d'une forte représentation au Grand Conseil, concédée au chef-lieu, fut totalement aboli et le nombre des élections directes fut augmenté. La durée des fonctions fut fixée à dix ans, la moitié de l'assemblée devant être renouvelée tous les cinq ans. Le nombre des députés au Grand Conseil fut réduit à 105, celui des membres du Petit Conseil et de la Cour d'appel à 9 membres. En 1842, le Conseil d'État introduisit le système des départements en lieu et place des commissions. La constitution de 1851, conséquence de l'adoption de la constitution fédérale, était déjà fortement influencée par les idées démocratiques ; elle comportait en fait d'innovations progressistes l'élection directe des députés au Grand Conseil par le peuple avec renouvellement intégral et périodique de toutes les

autorités, la séparation complète entre le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire, la réduction à 7 membres du nombre des conseillers d'État et des juges au tribunal suprême. Des desiderata plus étendus, tels que le remaniement des arrondissements électoraux, le droit de veto, l'inéligibilité des fonctionnaires au Grand Conseil, furent écartés. Sans provoquer aucune agitation, le projet de constitution fut adopté par 6204 voix contre 4415 fournies par les conservateurs et par les adversaires radicaux du projet.

Sur le terrain fédéral, le gouvernement libéral, contrairement au régime précédent, se montra partisan du progrès et de la centralisation. En 1833, il se prononça en faveur de la révision du Pacte fédéral, que le peuple repoussa néanmoins le 30 juin par 4030 voix contre 1875. Lors des troubles de Bâle (1831-1833), la population sympathisa avec celle de Bâle-Campagne, mais le gouvernement observa une stricte neutralité et fit son devoir de membre de la Confédération. Dans le domaine militaire, dans celui des postes, du commerce et des douanes, le gouvernement se rallia aux idées centralisatrices ; il tenta aussi de réaliser des améliorations au moyen de concordats. Dans les luttes confessionnelles des années 1840 et suivantes, le gouvernement prit une attitude conciliante qui fut très appréciée, mais qui lui valut le ressentiment des radicaux ; il interdit les levées de corps-francs, se prononça contre les jésuites et contre le Sonderbund et fournit son contingent dans la campagne de 1847. En 1848, le canton perdit en la personne de Munzinger, élu conseiller fédéral, son véritable chef politique.

De la révision de la constitution de 1856 au *krach bancaire* de 1887. Dans les années de 1840 à 1850, et plus encore à partir de 1850, l'activité du parti libéral se ralentit, surtout en raison du départ de Munzinger et de la mort de Reinert survenue en 1853. La tendance radicale démocratique, qui n'avait pas jusqu'alors réussi à triompher, reçut un appui nouveau en la personne de chefs jeunes et capables : Wilhelm Vigier, Kaspar Affolter et Simon Kaiser. Armés d'un programme où ils préconisaient le développement de l'État dans un sens démocratique et formulant des prétentions précises dans l'ordre matériel, ils ouvrirent la lutte contre un gouvernement qui se croyait à l'abri de tout risque et déchaîna dans le canton, en 1856, une grande agitation grâce à leur *rotas Büchlein* et à une pétition qui réclamait la révision de la constitution. Les chefs libéraux leur répondirent par la publication du *grauen Büchlein*. La votation populaire du 15 mars 1856 renversa le régime d'Olten par 6823 voix contre 6119. Les conservateurs s'étaient joints aux partisans de la révision. Après des discussions très animées au sein de la constituante et dans la presse, le peuple adopta la nouvelle constitution, le 1<sup>er</sup> juin 1856, par 8164 oui contre 2270 non, le « parti gris » s'étant abstenu. Cette constitution contenait le droit de veto si souvent réclamé par l'opposition, mais elle maintenait l'ancienne division des arrondissements électoraux. Elle octroyait au peuple des droits plus étendus pour la nomination des fonctionnaires des communes et des districts et, pour réaliser une séparation plus stricte des pouvoirs, elle déclarait inéligible au Grand Conseil les fonctionnaires de l'administration publique. Le rouage de cette dernière fut simplifié et le Conseil d'État réduit au nombre de cinq membres. La constitution renfermait entre autres un postulat tendant à la création d'une banque hypothécaire et de prêts. Les élections donnèrent la majorité au « parti rouge ». Vigier et Affolter entrèrent au Conseil d'État ; S. Kaiser devint directeur de la Banque de Soleure nouvellement fondée. Les membres du « parti gris » furent écartés des fonctions publiques non sans quelque dureté. Ayant à sa tête le chancelier d'État S. Lack et l'avocat B. Hammer, ce parti constitua désormais l'opposition, mais il ne put triompher de l'habileté de Vigier et disparut momentanément. Il ne reprit de l'importance qu'au moment où Albert Brosi, Leo Weber et d'autres jeunes, qui avaient élaboré un programme progressiste, le reconstituèrent et le fortifièrent. Dans la révision partielle de la constitution, en 1867, les droits du peuple reçurent une

nouvelle extension par l'élection directe des fonctionnaires de districts les plus importants. On y inséra le principe de l'imposition de l'industrie et des revenus et celui du développement du crédit par l'État. La création de la Caisse hypothécaire en 1868 fut la réalisation pratique de cette disposition. L'agitation et la lutte politique furent très vives, lorsque le gouvernement élabora en 1868, en se fondant sur cette revision constitutionnelle, une loi sur les traitements des fonctionnaires et une loi fiscale qui exonérait d'impôt la propriété foncière. Cette violation du principe de l'égalité des citoyens devant la loi fournit l'occasion d'un recours adressé aux autorités fédérales ; elle fut exploitée par les « gris » qui tentèrent de renverser le régime de Vigier en réclamant une revision totale de la constitution. Ils s'efforcèrent de gagner la faveur populaire en exposant un programme encore plus démocratique, mais Vigier fut meilleur tacticien. Il proposa une revision partielle qui donnait raison à l'opposition sur les points les plus importants et coupa ainsi l'herbe sous les pieds de l'adversaire. Après une lutte extraordinairement violente, la revision totale fut repoussée, le 21 févr. 1869, par 8937 voix contre 6527 et le 10 octobre la revision partielle fut acceptée par 7710 oui contre 3482 non. La revision partielle de 1869 étendit encore dans une mesure notable les droits populaires. Elle transforma la démocratie représentative en une démocratie directe en introduisant le referendum obligatoire et le droit d'initiative. L'élection des députés au Conseil des États fut confiée au peuple qui se vit octroyer aussi le droit de déposer le Grand Conseil et le gouvernement.

Vigier devait une bonne partie des succès remportés de 1856 à 1869 à l'aide des conservateurs, ce qui l'avait engagé à observer une certaine réserve en matière de politique religieuse. En 1869 le parti conservateur se reconstitua sur une base démocratique et avec un programme religieux. Ses chefs étaient J. Sury de Bussi, Franz Tugginer et Karl von Haller. Des luttes confessionnelles se préparèrent à partir de 1865 environ et surtout depuis le concile du Vatican et la proclamation du dogme de l'Infaillibilité, contre lequel avait protesté, le 29 avril 1871, l'assemblée des libéraux dite « assemblée de la caserne ». La conséquence fut la fusion des partis rouges et gris lors du « blanchissage de Langenthal », du 19 mai 1872, les deux partis s'étant prononcés ensemble pour la revision constitutionnelle fédérale de 1872. Dans le Kulturkampf qui s'ouvrait, le parti radical démocratique fusionna, parti de Vigier et de Brosi, affrontant le parti religieux conservateur. Cette lutte (voir les chapitres ÉGLISE CATHOLIQUE et ÉGLISE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE) qui débuta par l'intervention des autorités cantonales en faveur du curé P. Gschwind, de Starkkirch, et par la déposition de l'évêque E. Lachat, par la conférence diocésaine du 11 févr. 1873, et dont le point culminant fut la suppression des chapitres Saint-Ours et Saint-Victor à Soleure et Saint-Leodegar à Schönenwerd, ainsi que du couvent de Mariastein (4 oct. 1874), aboutit à la création de l'Église catholique-chrétienne du canton et consacra la victoire du principe de l'Église d'État. La nouvelle constitution adoptée par le peuple par 7556 voix contre 5492 au milieu de cette époque troublée n'était pas seulement une adaptation nécessaire à la constitution fédérale de 1874. Elle réglait encore d'une manière précise les rapports de l'État et de l'Église et proclamait l'entière liberté de croyance et de conscience. Enfin elle plaçait tout le domaine de l'instruction publique sous la direction et le contrôle de l'État. Le Kulturkampf ne se termina qu'en 1885 par l'élection au siège épiscopal du prévôt Fr. Fiala. La fusion des partis libéraux, que vint couronner en 1874 l'entrée de Brosi au gouvernement, ne réalisa qu'une partie des espoirs qu'elle avait suscités. En effet, l'adoption des impôts directs échoua en 1879 et l'activité du gouvernement fut entravée par les déficits toujours plus considérables du compte d'État. Le 18 mars 1886 mourut le landammann Vigier, l'homme d'État le plus remarquable de cette époque.

L'administration du régime Vigier se caractérise par une activité intense et la réalisation de grandes choses avec des moyens financiers modestes. Le gouvernement

libéral n'avait pas su jusque-là profiter de la situation favorable de Soleure pour créer un réseau ferroviaire cantonal. La concession accordée en 1852 au chemin de fer Central suisse eut pour conséquence la création de la ligne du Hauenstein par Olten-Aarbourg, de la ligne Olten-Aarau et de la ligne Herzogenbuchsee-Soleure-Bienne ; ces diverses lignes furent ouvertes à l'exploitation en 1856, 1857 et 1858. La construction des lignes Soleure-Berthoud (chemin de fer de l'Emmenthal) et de la ligne régionale Olten-Soleure-Lyss (1876) ainsi que de la ligne du Jura, Bâle-Delémont-Bienne, vint améliorer d'une manière sensible le réseau soleurois. Ces diverses lignes furent construites sans subvention de l'État ; en revanche l'État et les communes de Soleure et d'Olten fournirent une subvention pour la construction de la ligne du Gothard. Le développement du réseau routier cantonal, étroitement lié à la création du réseau ferroviaire, fut assuré par les lois de 1857 et de 1867. La vie économique du canton se transforma d'une manière complète dans l'espace de quelques dizaines d'années. C'est aussi à cette époque que sous l'impulsion de Vigier, le canton, d'agricole qu'il était, devint un canton industriel. L'industrie des chaussures (C.-F. Bally) fut fondée par l'initiative privée à Schönenwerd et à Olten ; l'horlogerie introduite à Granges et dans le Leberberg (U. Schild-Rust) ; la filature Emmenhof au bord du canal de l'Emme ; la fabrique de papier de Biberist et la carderie de laine de Derendingen ; la fabrique de cellulose à Attisholz, une manufacture de tabacs et une fabrique de montres à Soleure et à Langendorf, etc. Le tissage des rubans de soie fut importé de Bâle dans le Schwarzbubenland. Le résultat fut une profonde modification des conditions économiques et sociales du pays naguère encore entièrement agricole. En 1882, on comptait déjà dans le canton 6342 ouvriers occupés dans 60 établissements industriels. L'agriculture fut encouragée par des subventions allouées à la Société d'agriculture qui déploya des efforts considérables, par des primes annuelles octroyées aux éleveurs de bêtes à cornes et de chevaux et notamment aussi par une série de travaux de drainage et de correction de rivières (Dünne, Emme). L'artisanat se développa en revanche dans une mesure beaucoup moins grande et eut beaucoup à souffrir ; on s'efforça de remédier à cette situation en organisant des expositions, en créant à Soleure une halle aux métiers et en instituant des écoles professionnelles à Soleure et à Olten. Après les expériences faites lors de la mobilisation de 1857 et à l'occasion de l'occupation des frontières du Tessin, l'organisation militaire exigeait des sacrifices considérables pour que l'artillerie et l'infanterie fussent équipées d'une manière conforme aux exigences de l'époque ; le gouvernement chercha à harmoniser cette organisation avec les prescriptions fédérales ; à partir de 1874, cette tâche incombait en majeure partie à la Confédération. En 1859, un code pénal, rédigé par S. Lack, remplaça le code pénal de la République helvétique ; en 1874, lors de la revision de ce code, la peine de mort fut abolie. Par décision du 3 juin 1859, le magasin du Kreuzacker fut transformé en un établissement pénitentiaire terminé en 1861. La loi sur la procédure en matière criminelle et de police, de 1832, fut remplacée en 1863 par un code de procédure pénale qui introduisit le principe de la publicité des débats oraux (le jury et le ministère public). Il subit deux revisions en 1874 et en 1885 ; la dernière s'inspirait de la procédure pénale de l'empire allemand. La revision du code civil fut sans cesse renvoyée en raison des espérances qu'entretenait la perspective d'un code civil suisse ; il en fut de même de la revision du code de procédure civile de Reinert, qui datait de 1839. On se contenta d'améliorer ces codes par des adjonctions et des amendements de détail. Le mauvais côté de l'administration du régime Vigier fut sa politique financière. La cause doit en être attribuée d'une part aux luttes politiques, d'autre part à la répugnance invincible qu'éprouvait le peuple pour des impôts directs devenus toutefois indispensables. Malgré toutes les prestations exigées, il était devenu impossible de trouver de nouvelles sources de revenus ; les conflits qui s'étaient produits entre les partis eurent

pour effet d'abaisser, par une sorte de concurrence, les impôts sur le sel et les taxes militaires. L'impôt direct sur l'industrie et le revenu, créé en 1868, ne pouvait être perçu en raison de son caractère illégal, et la loi d'impôt de 1879 succomba sous les coups des conservateurs et en raison de l'aversion de toutes les couches de la population. Depuis les débuts des années 1860 commença, voilée ou avouée, l'ère des déficits d'exploitation; depuis 1870 ils atteignirent des proportions insupportables.

*Du krach bancaire à l'époque actuelle (1887-1930).* Le début de l'époque nouvelle a été marqué par le krach dit des banques et par la révision constitutionnelle de 1887 qui en fut la conséquence. La Banque de Soleure et la Caisse hypothécaire reposaient sur des principes qui étaient devenus inadmissibles. Elles étaient toutes deux des institutions privées, mais l'État était garant de toutes leurs pertes. La réforme bancaire proposée par le parti radical (motion C. von Arx 1882) et qui tendait à transformer ces deux instituts en une banque cantonale, se heurta à la résistance des actionnaires et du parti conservateur. Elle aboutit toutefois en 1885, par 7405 oui contre 1893 non. La liquidation des deux banques révéla non seulement l'incapacité et la légèreté des organes directeurs de la banque, mais elle amena au jour des faux, des abus de confiance et des escroqueries dont un membre du Conseil d'État s'était rendu coupable. La perte totale subie par l'État se monta finalement à 2 1/2 millions de francs. Le parti de l'opposition composé des conservateurs et d'un groupe de radicaux mécontents jugea l'occasion favorable de muer cette crise bancaire en une crise générale de confiance du peuple à l'égard du parti radical et chercha à provoquer la chute du régime au moyen d'une révision constitutionnelle. Par 10 604 voix contre 700, la révision de la constitution fut décidée le 15 mai 1887. La lutte à laquelle donnèrent lieu les élections à la constituante se déroula au milieu du mécontentement du peuple contre l'administration. Cette circonstance, le passage à l'opposition de plusieurs constituants radicaux et le fait qu'un compromis, conclu entre les partis dans l'arrondissement d'Oltén-Gösgen, ne fut pas respecté (trahison de Gösgen) rendit extrêmement critique la situation du radicalisme qui détenait le pouvoir depuis 1831. Dans la constituante, les partis se contrebalançaient presque et dans la commission spéciale appelée à discuter la constitution, l'opposition se trouvait même en majorité. Toutefois le projet succomba par 49 voix contre 50 sur le point décisif de la répartition nouvelle des arrondissements électoraux. Mais le parti radical ne parvint pas à faire passer une disposition constitutionnelle autorisant le gouvernement à prélever immédiatement un impôt direct. Le 23 oct. 1887, la nouvelle constitution, qui était en somme un compromis que votèrent tous les partis, fut acceptée par 7344 voix contre 2122. Elle porte le sceau de son époque, tout empreinte de défiance qu'elle est à l'égard des autorités cantonales. Elle a étendu les droits populaires, le droit d'initiative, le referendum et le droit de déposition et réduit à quatre ans la durée des fonctions des autorités et des fonctionnaires de l'État et des communes. Elle a confié au peuple et aux communes toute une série d'autres nominations: Conseil d'État, suppléants des juges, forestiers de districts, huissiers de districts, officiers d'état civil, curés, etc. L'insertion de dispositions qui sont proprement du ressort législatif, par exemple la fixation des traitements des maîtres d'école, porte la marque de cette défiance. Le droit de vote fut étendu aux faillis ordinaires et les limitations apportées jadis à l'éligibilité des ecclésiastiques au Grand Conseil furent supprimées. La constitution a adopté le principe de la représentation des minorités dans l'élection de toutes les autorités cantonales. L'organisation des écoles, des communes, des tribunaux et des églises demeura en majeure partie sans changement; toutefois la gratuité du matériel scolaire à l'école primaire fut votée et la distinction entre communes bourgeoises, communes d'habitants et paroisses fut définitivement et officiellement consacrée. Les causes d'ordre financier qui avaient provoqué la révision inspirèrent les dispositions sur l'impôt direct et une

série de dispositions transitoires destinées à augmenter les recettes et à réduire les dépenses. Le résultat principal de cette lutte provoqué par le changement de constitution fut que le parti radical put se maintenir au pouvoir malgré une situation pleine de périls. Aux élections suivantes, il reconquit même ses anciennes positions, dirigé qu'il était par A. Brosi, O. Munzinger et Casimir von Arx. Toutefois, en vertu du principe de la représentation des minorités, il concéda aux conservateurs un siège au Conseil d'État et au Conseil national. La transformation toujours plus marquée que subissait le canton au point de vue social et économique exerça une répercussion toujours plus grande sur la vie publique et sur l'orientation des partis. La révision de 1887 avait été déjà fortement dominée par ce facteur. Mais à partir de 1887 l'aile gauche du parti ouvrier, fondé en 1883, se sépara toujours davantage et vint renforcer les rangs de l'opposition. Ce parti réclamait l'introduction d'un système électoral plus juste, celui de la représentation proportionnelle, tandis que le parti radical envisageait comme essentiel le rétablissement de l'équilibre financier qui avait motivé la révision. Ses tentatives pour rétablir cet équilibre à force d'économies et de retranchements demeura sans résultat, comme aussi celle d'introduire l'impôt direct (votation populaire du 7 mai 1893). Une révision partielle de la constitution reçut le 17 mars 1895, par 8358 voix contre 2776, la sanction du peuple. Cette révision est l'aboutissement du principe démocratique dans le canton, principe qui s'est développé par étapes dès 1830 avec toutes ses conséquences. La constitution introduit en effet l'initiative en matière constitutionnelle et l'application de la proportionnelle aux élections cantonales et aux élections communales dans les centres importants. La révision servit de base à la réforme financière, renvoyée depuis si longtemps; elle permit l'introduction de l'impôt direct. Le développement politique du canton s'est dès lors accompli dans la voie ainsi tracée sans subir de modifications très profondes. Ni les inquiétudes ni les espoirs qu'avait éveillés la proportionnelle ne se réalisèrent au premier abord. Les premières élections au Grand Conseil faites selon le mode proportionnel, en 1896, donnèrent aux radicaux une majorité de 67 sur 108 députés et les élections suivantes ont consacré cette répartition. Les partis de minorité s'accrurent fortement; à côté du parti conservateur devenu le parti populaire soleurois, surgit le troisième parti formé des socialistes. A une époque dominée par les questions matérielles, les préoccupations économiques ont pénétré dans la politique et ont influencé toujours davantage les partis politiques tout en les désagrégeant. Toutefois le parti populaire a réussi à retenir dans ses cadres, comme précédemment, les paysans et les chrétiens sociaux. De son côté, le parti radical est parvenu à s'attacher les éléments jeunes-radicaux et démocratiques et à empêcher la formation d'un parti paysan proprement dit. Cette situation qui s'accusa encore davantage à l'époque difficile de la guerre mondiale fit perdre au parti radical la majorité absolue dans le canton aux élections de 1917. La collaboration des deux partis de minorité aboutit à faire reconnaître le principe de la représentation des minorités dans les commissions et les emplois. C'est ainsi que le deuxième parti minoritaire a obtenu un siège au Conseil d'État. En 1929 les radicaux dirigés par R. Schöpfer ont reconquis la majorité absolue au Grand Conseil, si ce n'est dans le peuple.

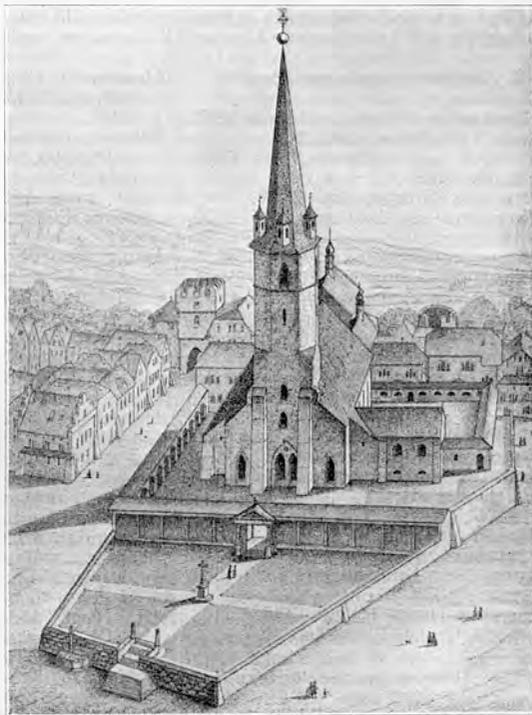
Dans le domaine économique et social, l'évolution commencée sous le régime Vigier est parvenue à son complet développement. Soleure est devenu un des cantons les plus industriels de la Suisse. En 1923, 24 671 ouvriers étaient occupés dans 317 établissements soumis à la loi sur les fabriques, à quoi il faut ajouter encore les ouvriers travaillant à domicile. La proportion des habitants occupés dans l'industrie, de 44,52 % qu'elle était en 1888, a atteint 57 % en 1920. Certaines entreprises: chaussures, horlogerie, métallurgie et papier, se sont transformées en puissantes sociétés anonymes. De nouvelles industries (usines métallurgiques S. A. à Dornach, fabrique d'isolateurs à Breiten-

bach, fabriques de vis à Soleure, etc.) se sont installées. Soleure n'est dépassé par aucun autre canton quant à la diversité de ses industries. L'agriculture a continué à se développer dans les branches de la production laitière et de l'élevage du bétail. Alors qu'elle occupait le 34,58 % de la population en 1888, elle ne représentait plus en 1920 que le 20,2 %. Après un long arrêt dans la construction des lignes de chemin de fer, le réseau cantonal a pris en 1898 une nouvelle extension tant pour le transit que pour le gros trafic. On vit s'ouvrir comme lignes à voie normale ou à voie étroite, les tronçons Soleure-Moutier (chemin de fer du Weissenstein), Censingen-Balsthal, Langenthal-Jura, Moutier-Granges, Birsigthal, Birseck, tunnel de base du Hauenstein, Soleure-Berne, Soleure-Niederbipp). Durant cette époque, l'État s'est appliqué à exécuter les dispositions de la constitution de 1887. Il faut mentionner au premier plan la restauration des finances qu'a permis de réaliser la loi sur l'impôt cantonal du 17 mars 1895, et qui a mis fin à la série des déficits. Le principal mérite en revient au conseiller d'État R. von Arx et au président de la banque, Casimir von Arx. L'équilibre du ménage cantonal fut rapidement rétabli et assis sur une base solide. Après une période d'économies excessives et qui allaient à contrefin, l'État fut de nouveau à même de satisfaire à des tâches nouvelles nombreuses ; de plus il a pu surmonter la crise de la guerre et n'a éprouvé des déficits quelque peu importants que dans les trois années critiques de l'après-guerre. La nouvelle Banque cantonale s'est révélée pour l'État une source précieuse de revenus. L'aide à l'agriculture, prévue par la constitution, a été accordée au moyen de subventions versées aux entreprises d'assurances et d'instructions agricoles (nomination d'un maître itinérant, fondation d'écoles complémentaires agricoles, d'une ferme modèle), au moyen d'améliorations foncières et de réumions parcelaires, par la création d'un fonds contre les épizooties, par l'appui accordé aux éleveurs de bétail, etc. Dans le domaine de l'instruction publique, on a perfectionné l'œuvre accomplie antérieurement. La principale innovation fut l'introduction et la réglementation de l'instruction professionnelle.

Mais le véritable caractère de cette époque est la transformation de l'État en un État social et humanitaire. La conséquence est une forte extension de l'activité de l'État et des communes qui s'exerce tantôt d'une manière indépendante, tantôt avec le concours de la Confédération, tantôt encore d'une façon indirecte pour soutenir et favoriser l'initiative privée et l'esprit public. Dans cet ordre d'idées, on a vu les assurances subir un notable développement : assurance vieillesse, caisses de retraites, assurance maladie et accidents, etc. Des asiles pour les bourgeois ont été créés avec l'aide de l'État à Olten et Breitenbach ; le sanatorium pour tuberculeux à Allerheiligen (1911) et l'asile cantonal des vieillards à Soleure (1916) ; en 1894, on inaugura un asile pour les enfants faibles d'esprit à Kriegstetten ; en 1908 fut constitué un fonds en vue de la fondation d'un asile pour les aveugles. Ces préoccupations d'ordre social ont abouti à la promulgation d'une loi sur la protection des ouvrières (1896), à la création d'un inspectorat des métiers ou des fabriques (1904) et d'un office du travail (1915) ; elles se sont traduites par la création d'un fonds de chômage en faveur des sans-travail et par des mesures prises par le canton et les communes pour obvier au chômage. L'assistance, qui était pratiquée antérieurement par les communes et par des associations privées pour l'éducation des indigents, s'est notablement développée sous l'empire des tendances nouvelles. La loi sur l'assistance du 17 nov. 1912 a complété l'organisation qui existait jusqu'alors ; elle a assuré des contributions aux communes, organisé l'assistance aux pauvres et alimenté au moyen d'une majoration de l'impôt le fonds d'assistance institué en 1911. Les asiles Saint-Joseph destinés aux indigents ont été créés à Granges et à Däniken. *Population* du canton : en 1796, 49 939 hab. ; 1870, 74 608 ; 1900, 100 762 ; 1920, 130 236.

*Bibliographie.* P. Strohmeier : *Der Kt. Solothurn*. — H. Büchi : *Vorgesch. der helvet. Revolution* II, dans

*MHVSol.* 14. — F. von Arx : *Die aristokrat. Regierung u. die Patrioten des Kts. Solothurn 1798*. — Fr. Fiala : *U. J. Lüthy*, dans *Urkund* I. — A. Lätt : *Ratsherr U. J. Lüthy*, 1826. — ASHR. — L. Altermatt : *Der Kt. Solothurn in der Mediationszeit*. — F. v. Arx : *Die Restauration im Kt. Solothurn*. — Le même : *Die Regeneration im Kt. Solothurn*. — J. Derendinger : *Gesch. des Kts. Solothurn 1830-1840*, dans *BZ* 18. — H. Büchi : *Die Zehnt- und Grundzinsablösung im Kt. Solothurn*, dans *Jahrb. f. sol. Gesch.* II. — R. Baumann : *Ein Beitrag zur Gesch. der sol. Buchdruckerei u. der sol. Zeitungen bis 1848*. — A. Mojonier : *Die soloth. Ver-*



Soleure.

Ancienne église Saint-Ours en 1762. D'après un dessin.

*fassungsreform des Jahres 1856*, dans *Jahrb. f. sol. Gesch.* II. — F. Schwab : *Die industrielle Entwicklung des Kts. Solothurn I. — Ein Gang durch die Politik des Kts. Solothurn*, 1917. — E. Niggli : *Der Kt. Solothurn*, dans *Gedenkschrift zur Jahrhundertfeier des Bistums Basel*, 1928. — A. Affolter : *Staatliche Entwicklung des Kts. Solothurn seit 1814*. — G. Schanz : *Die Steuern der Schweiz* II. — F. Ackermann : *Der Finanzhaushalt des Kts. Solothurn*. — M. Weber : *Die neuere Entwicklung der Staatssteuern des Kts. Solothurn*. — A. Brosi : *Straf. u. Gefängniswesen im Kt. Solothurn* (Proposition de l'association pour la réforme pénale et pénitentiaire, 1879). — Le même : *Beitrag zur Gesch. der Volksschule im Kt. Solothurn*. — F. von Arx : *Geschichte der höhern Lehranstalt in Solothurn*. — H. Lätt : *Das Gemeindegesetz des Kantons Solothurn*. — H. Büchi : *Solothurn 1830-1930*, dans *Lueg nit verby*, 1930. — Le même : *Hundert Jahre Solothurner Freisinn*. — J. Kaufmann-Hartenstein : *Die humanitären und gemeinnützigen Bestrebungen im Kanton Solothurn*. — H. Kaufmann : *Die Volkszählungen im Kanton Solothurn 1692-1900*. — Bulletin du Grand Conseil, lois, rapports de gestion du Conseil d'État. [H. Büchi.]

5. AVOYERS. Au temps du rectorat des Zähringen apparaît le premier avoyer (*causidicus*), nommé par le duc. A la suppression du rectorat, la nomination de l'avoyer

releva du roi ou de son représentant. Pendant l'inter-règne et sous Rodolphe de Habsbourg, la charge fut revêtue par des ministériaux des Kibourg. Henri VII hypothéqua en 1313 l'office d'avoyer au comte Hugo von Buchegg, qui l'exerça lui-même ou le remit à d'autres. En 1325, le comte institua la ville héritière de la charge d'avoyer ; il promit de nommer chaque année, à la Saint-Jean ou dans les deux mois qui suivent, un avoyer choisi dans le Conseil. La remise effective de l'office eut lieu peu avant la mort du comte, probablement en 1345. Dorénavant, l'avoyer qui n'était encore que président du tribunal, devint le véritable chef de l'État ; il fut à la tête du Conseil et s'occupa aussi des affaires communales ; celles-ci étaient administrées au XIV<sup>e</sup> s. par un bourgmestre comme président de commune. En 1360, l'empereur Charles IV donna en toute

propriété l'office d'avoyer à la ville. La nomination annuelle de la Saint-Jean resta en vigueur, mais l'avoyer en charge pouvait être confirmé. La plupart des avoyers conservaient leurs fonctions un certain temps. En 1451, il fut décidé que l'avoyer en charge et l'ancien avoyer prendraient le pouvoir à tour de rôle tous les deux ans ; dès 1644, l'alternance eut lieu toutes les années. L'ancien avoyer était le suppléant de l'avoyer en charge ; en cas de décès de ce dernier, il lui succédait avec le titre de lieutenant d'avoyer. Mais, à partir de 1652, un nouvel avoyer était nommé le jour de l'enterrement du décédé, et il prenait immédiatement le pouvoir qu'il conservait jusqu'à la fin de l'année, puis il passait ancien avoyer. Sous l'Acte de médiation, l'avoyer entra en charge le 1<sup>er</sup> janvier et non plus le 24 juin.

### I. Avoyers nommés par l'empire.

Albertus (*causidicus*), cité vers 1182.  
Rudolf der Riche, cité 1227.  
Heinrich von Attiswile, cité 1249, 1250, 1252.  
Otto von Oltlingen, cité 1268.  
Hartmann von Baldwile, cité 1270, 1271.  
Werner von Utzenstorf, cité 1281.  
Kuno von Gampelen, cité 1288.  
Walter von Aarwangen, cité 1290.  
Ulrich der Riche, cité 1295, 1308, 1313.

### II. Avoyers

#### nommés par Hugo von Buchegg.

Ulrich Multa, cité 1313, 1314.  
Hugo von Buchegg, cité 1315.  
Heinrich von Buchegg, cité 1316.  
Ulrich der Riche, cité 1323-1325, 1335.  
Werner von Wolhusen, cité 1326.  
Pantaleon von Gebestrass, cité 1327.  
Konrad von Durrach, cité 1329-1334, 1336, 1339.  
Hug von Durrach, cité 1337.  
Johann Grans, 1340-1345.

### III. Avoyers nommés par la ville.

Hug von Durrach, cité 1346.  
Johann von Durrach, cité 1348.  
Johann Grans, cité 1357, 1360, 1367, 1369.  
Jost der Riche, cité 1361, 1365, 1374.  
Werner von Kilchon, cité 1364, 1366.  
Konrad von Durrach, cité 1372.  
Mathias von Altreu, cité 1377.  
Hermann von Durrach, 1384-1411.  
Jakob von Wenge, 1412, 1413, 1418-1420.  
Imer von Spiegelberg, 1413-1418.  
Johannes Wagner, 1420-1422.  
Hermann von Spiegelberg, 1422-1451.  
De 1451 à 1644 la durée des fonctions est de deux années.  
Niklaus von Wenge, 1451, 1452, 1459, 1460, 1463, 1464, 1467, 1468.  
Burkhard von Buchegg (appelé aussi B. Fröwi), 1453, 1454.  
Ulrich Byso, 1455, 1456, 1461, 1462, 1465, 1466, 1468, 1469, 1472, 1473, 1476, 1477, 1480, 1481, 1484, 1485.  
Hartmann vom Stein, 1457, 1458.  
Konrad Vogt, l'aîné, 1470, 1471, 1474, 1475.  
Konrad Vogt, le jeune, 1482, 1483, 1486, 1487, 1490, 1491.  
Hermann Hagen, l'aîné, 1478, 1479.

Hermann Hagen, le jeune, 1484, 1485, 1488, 1489, 1492, 1493, 1496, 1497.  
Niklaus Conrad, 1494, 1495, 1498, 1499, 1502, 1503, 1506, 1507, 1510, 1511, 1514, 1515, 1519 à sa mort, 10 avril 1520. Lieutenant d'avoyer du 22 sept. 1516 au 24 juin 1517.  
Daniel Babenberg, 1500, 1501, 1512, 1513, 1516, déposé en novembre 1516. † 1517.  
Urs Byss, 1504, 1505, 1508, 1509. † 1515.  
Peter Hebold, 1517, 1518, 1522, 1523, 1526, 1527, 1530, 1531 à sa mort, 9 oct. 1531.  
Hans Stölli, 1520, 1521, 1524, 1525, 1528, 1529. † 1534. Lieutenant d'avoyer du 10 oct. 1531 au 24 juin 1532.  
Niklaus von Wenge, 1532, 1533, 1536, 1537, 1540, 1541, 1545, 1546, 1548, jusqu'au 10 déc. † 1549. Lieutenant d'avoyer, 11 octobre 1542-24 juin 1543 ; 7 déc. 1547 - 24 juin 1548.  
Urs Hugi, 1534, 1535, 1538, 1539, 1542, jusqu'au 2 oct. † 1543.  
Urs Schluni, 1543, 1544, 1547 à sa mort, 6 déc. 1547.  
Urs Sury, 1549, 1550, 1553, 1554, 1557, 1558, 1562, 1563, 1566, 1567. Lieutenant d'avoyer du 16 août 1559 au 24 juin 1560. † 1569.  
Konrad Graff, 1551, 1552, 1555, 1556, 1559, jusqu'au 14 août. † 1560.  
Urs Schwaller, 1560, 1561. † 16 nov. 1562.  
Urs Ruchti, 1564, 1565, 1568, 1569, 1572, 1573, 1576, 1577, 1580, 1581. † 3 juin 1583.  
Urs Wielstein, 1570, 1571, 1574, 1575. † 1577.  
Urs Sury, 1578, 1579, 1582, 1583, 1586, 1587, 1590, 1591. † 1593.  
Stephan Schwaller, 1584, 1585, 1588, 1589, 1592, 1593. † 1595.  
Laurenz Aregger, 1594, 1595, 1598, 1599, 1602, 1603, 1606, 1607, 1610, 1611, 1614, 1615, jusqu'au 11 janv. 1616. † 15 juin 1616.  
Wolfgang Dägenscher, 1596, 1597, 1600, 1601. † 1603.  
Peter Sury, 1604, 1605, 1608, 1609, 1612, 1613, 1616, 1617. Lieutenant d'avoyer 13 janv. - 24 juin 1616. † 2 janv. 1620.  
Hans - Georg Wagner, 1618, 1619, 1622, 1623, 1626, 1627, 1630, jusqu'au 11 déc. † 26 févr. 1631.  
Wernher Saler, 1620, 1621. † 3 août 1623.

Joh. von Roll, 1624, 1625, 1628, 1629, 1631, 1632, 1635, 1636, 1639, 1640, 1643, jusqu'au 21 oct. Lieutenant d'avoyer, 13 déc. 1630 - 24 juin 1631, 28 mars - 24 juin 1639. † 28 oct. 1643.  
Wernher Brunner, 1633, 1634, 1637, 1638, jusqu'au 26 mars 1639. † 7 sept. 1639.  
Hieron. Wallier, 1641 - 1642. † 27 oct. 1644.  
De 1644 à 1798 la durée des fonctions est d'une année.  
Johann Schwaller, dans les années paires 1644-1652. † 2 nov. 1652.  
Moritz Wagner, dans les années impaires 1645-1653. † 23 déc. 1653.  
Hans-Ulrich Sury, élu le 4 nov. 1652 et dans les années paires 1654-1658. † 7 avril 1660.  
Hans-Jakob vom Staal, élu le 24 déc. 1653 et 1655. † 13 mai 1657.  
Joh.-Wilhelm von Steinbruck, dans les années impaires 1657-1675. † 25 août 1675.  
Joh.-Friedr. Stocker, dans les années paires 1660-1674. † 3 juil. 1674.  
Peter Sury, élu le 4 juil. 1674, 1676, 1678. † 21 sept. 1679.  
Joh.-Georg Wagner, élu le 26 août 1675 et dans les années impaires 1677-1687. † 16 oct. 1691.  
Franz Sury, dans les années paires 1680-1700. † 24 févr. 1701.  
Joh.-Viktor Besenval, dans les années impaires 1689-1713. † 23 déc. 1713.  
Urs Sury, élu le 28 févr. 1701 et dans les années paires 1702-1706. † 21 juin 1707.  
Joh.-Ludw. von Roll, dans les années paires 1708-1716. † 16 janvier 1718.  
Joh.-Friedr. von Roll, élu le 26 déc. 1713 et dans les années impaires 1715-1721. † 14 avril 1723.  
Joh.-Jak. Glutz, dans les années paires 1718-1722. † 8 févr. 1723.  
Hieron. Sury, élu le 11 févr. 1723 et dans les années paires 1724-1736. † 12 oct. 1736.  
Joh.-Jos. Sury von Steinbruck, dans les années impaires 1723-1741. † 23 mars 1742.  
Jos.-Bened. Tugginer, élu le 15 oct. 1736 et dans les années paires 1738-1742. † 5 mai 1743.  
Franz-Viktor Buch, élu le 26 mars 1742 et dans les années impaires 1743-1763. † 23 juin 1765.  
Urs-Viktor von Roll, élu le 8 mai 1743 et dans les années paires 1744-1758. † 23 avril 1759.

Franz-Viktor von Roll, élu le 26 avril 1759 et dans les années paires 1760-1772. † 8 juin 1773.  
 Urs-Viktor Schwaller, dans les années impaires 1765-1777. † 27 nov. 1778.  
 Karl-Stephan Glutz, élu le 11 juin 1773 et dans les années paires 1774-1794. † 23 juin 1795.  
 Ludw.-Bened. Tugginer, dans les an-

nées impaires 1779-1791. † 27 févr. 1793.  
 Urs-Viktor Wallier, dans les années impaires 1793 - 1797, jusqu'au 2 mars 1798. † 11 août 1799.  
 Jos.-Fidel Grimm, 1796. † 20 févr. 1815.  
 Jak.-Jos. Glutz-Ruchti, élu le 6 avril 1803, 1805, 1807, 1809, et dans les années paires 1812-1830, en

1814 jusqu'au 8 janvier. † 4 avril 1835.  
 Daniel-Balt.-Jos. Grimm, 1804, 1806, 1808, 1810, 1811, 1813. † 19 nov. 1821.  
 Jos.-Hermenegild Arregger, élu lieutenant le 9 janv. et avoyer le 21 mai 1814, et dans les années impaires 1815-1831 jusqu'au 14 mars 1831. † 7 déc. 1834. [St. PIRCESCH.]

6. LA VILLE DE SOLEURE A PARTIR DE 1798. La constitution de la République helvétique enleva à la ville de Soleure son autorité sur le reste du canton. Elle déclara ses propriétés bien national et fit d'elle une municipalité. Les ressources nécessaires à l'accomplissement de ses différentes tâches furent mises à sa disposition. Soleure fut administré par une chambre communale. En 1803, la ville forma l'une des cinq circonscriptions électorales du canton, et fut divisée en quatre quartiers. A la suppression du régime helvétique, en 1803, Soleure redevint le siège du premier des tribunaux du pays. Ce tribunal fut chargé d'administrer les biens de la commune. La constitution urbaine de 1804 détermina les compétences des diverses autorités placées sous le tribunal de la ville : le Conseil de ville, composé des membres du tribunal et de trois membres des *Rät und Burger*, à qui était confiée plus spécialement l'administration de la ville ; le Conseil dit des *Rät und Burger*, formé du Conseil de ville et de 22 représentants des corporations ; enfin venaient les corporations, qui décidaient de toutes les affaires ne relevant pas des autorités précitées. La majorité absolue des corporations formait la majorité absolue de la commune. Le Conseil de ville remettait à sept commissions le soin de liquider les affaires ; celles-ci siégeaient chaque semaine : Commissions des finances, des forêts, des constructions, de l'assistance, des orphelins, des écoles et de la police. Une loi organique fut donnée à la ville en 1832. Le Conseil communal, composé de 43 membres (un par cent habitants), nommait un Conseil administratif de 9 membres, parmi lesquels le gouvernement désignait l'ammann. Cette organisation prit fin en 1840, et la ville fut soumise sans restriction à la loi sur les communes. Le Conseil communal, de 46 membres, ayant à sa tête un ammann et son suppléant, administrait la ville au moyen d'une commission administrative de cinq membres et d'une commission des écoles. Les corporations avaient été supprimées entre temps. L'organisation urbaine reposait essentiellement sur la commune bourgeoise, laquelle comprenait aussi la paroisse. Par contre, une paroisse évangélique, constituée en 1835, restait en dehors de cette organisation. Celle-ci fut modifiée en 1871. A la suite de l'adoption de la Constitution fédérale de 1874, une réorganisation devint nécessaire. Les attributions de la commune d'habitants et de la commune bourgeoise furent séparées en 1876 et l'on créa deux administrations distinctes. Les questions d'organisation ecclésiastiques furent enlevées à la commune d'habitants en 1887, et deux paroisses, l'une catholique-romaine, l'autre catholique-chrétienne, se constituèrent.

Les modifications que subit la ville de Soleure en matière politique et d'organisation eurent leur répercussion dans le domaine économique. Ses propriétés et sa fortune avaient été déclarées bien national par la République helvétique. Afin qu'elle pût accomplir sa tâche, on lui avait accordé les ressources nécessaires ; ainsi en 1799, elle reçut 1860 arpents de forêts et la montagne appelée *Stadtberge*. L'acte de séparation, du 21 avril 1801, énumère les tâches et les revendications économiques de la ville ; l'acte de dotation, du 7 sept. 1803, lui assigna les capitaux et les ressources nécessaires pour l'accomplissement de sa tâche administrative. La remise de ses capitaux dura jusqu'en 1807. Lors de la séparation de la commune bourgeoise et de la commune d'habitants, en 1876, la première conserva toute la part de fortune qui était en forêts, pâturages et fonds, dont les revenus furent employés à l'accomplissement des tâches qui lui incombait, notamment le service des orphelins et celui de l'assistance. Un conflit s'éleva au

sujet de l'église Saint-Ours, que la commune d'habitants revendiquait comme édifice public. Finalement elle y renonça, par l'accord du 30 août 1916, en faveur de la paroisse catholique romaine. Les prétentions de la paroisse catholique-chrétienne à cet édifice furent fixées en 1930 par le Tribunal fédéral à 25 000 fr.

*Constructions.* Les fortifications, ceignant la ville, furent disparaître sous l'influence des idées nouvelles et des besoins pratiques. Le 13 mars 1835, le Grand Conseil décida de commencer la démolition des remparts appartenant à l'État. En 1837 tombèrent les avant-corps de la porte de Bâle et du *Ritter*, le bastion Sud-Est touchant l'Aar. Entre 1850 et 1860 eut lieu la démolition des fortifications devant la porte de Bienne, celle du Wassertor, du bastion Saint-Georges avec le Katzenstegerturm. A la suite du développement des constructions à l'Ouest et de nouvelles artères, furent sacrifiées : la porte de Bienne en 1872, les fortifications du faubourg en 1875, la porte de Berne en 1877. Vers 1880, on commençait à démolir le bastion Saint-Victor au Nord, lorsqu'un mouvement d'opposition se manifesta dans la ville et provoqua l'arrêt des travaux en 1883. Après de longues négociations entre le canton et la ville, celle-ci acquit la partie Nord des fortifications, avec le sus-dit bastion, aujourd'hui bastion Saint-Ours, pour 40 000 fr. D'autre part, l'État fit démanteler en 1905 la *Turnschanze*, située sur la rive Sud de l'Aar, ce qui déclencha un mouvement de protestation en Suisse. Il faut citer parmi les édifices construits à partir du XIX<sup>e</sup> s. : l'*Amthaus* (1867-1869), le musée et le *Saubau* (1898-1900), l'église protestante (1867) remplacée par une construction monumentale en 1923-1925, l'hôtel des postes (1894), l'école du Hermesbühl, terminée en 1909, le nouvel hôtel de la Banque cantonale (1867-1868, agrandi en 1907), ceux de la Banque du commerce (1910) et de la Banque populaire suisse (1929). L'intérieur de la cathédrale Saint-Ours a été complètement restauré en 1917-1918 ; la *Curia Basileensis* acquit en 1921 la maison Haller pour en faire la résidence de l'évêque de Bâle, et en 1926 le château de Steinbrugg, pour y installer un séminaire de prêtres. De 1926 à 1929 furent élevées les nouvelles constructions de l'hôpital bourgeois avec asile de repos et maison d'isolement. Un peu avant 1880, les deux ponts de bois ont été remplacés par des ponts métalliques ; le pont monumental de Rôti, en béton et pierre, date des années 1923-1925. On cessa, en 1819, d'enterrer à Saint-Ours et on ouvrit le cimetière de St. Katharina. Dès l'ouverture à l'exploitation de la ligne Herzogenbuchsee-Soleure-Bienne, en 1857, les terrains sis entre la porte de Bienne et la gare plus à l'Ouest commencèrent à se couvrir d'habitations ; la ville s'étendit toujours davantage vers le Nord-Ouest. A la fin des années 1890 on éleva aussi des constructions autour de la gare du Nouveau-Soleure, bâtie en 1876. L'essor de l'horlogerie fit surgir en 1900 le quartier industriel, tandis qu'au Nord-Ouest et sur les hauteurs se développèrent les quartiers de la Steingrub et du Schöngrün. L'accroissement de la population pendant les années de guerre de 1915 à 1919 provoqua la construction des quartiers du Dilitsch, de Hubelmatt, du Blumenstein et du Glacimatte et l'extension du Nouveau-Soleure, de Schöngrün et de Forst.

*Population.* Restée sans grands changements depuis 1692, la population de la ville était en 1808 de 3839 âmes ; 5370 en 1850 ; 10 025 en 1900 ; 14 052 en 1930. Au point de vue confessionnel elle se répartit comme suit : protestants, 6038 ; catholiques romains 5869, catholiques-chrétiens 1033. En 1836, les protestants étaient au nombre de 139.

*Écoles.* L'acte de séparation, de 1801, attribua à la ville l'ancien collège des jésuites, qui était l'institut d'enseignement supérieur, avec les fonds qui en dépendaient. La nomination des professeurs fut réservée au gouvernement. La ville avait la propriété, l'État la jouissance des bâtiments. En 1881, le canton renonça à l'utilisation des bâtiments du gymnase et du collège moyennant remise des fonds du collège et quelques indemnités ; il transforma l'ancienne caserne, précédemment hôtel des ambassadeurs, pour y installer l'école cantonale en 1882. Les locaux abandonnés furent utilisés par la ville pour l'extension de ses propres écoles.

Le corps enseignant primaire au service de la ville se composait en 1809 de trois maîtres à l'école des garçons et de deux maîtresses à l'école des filles. Une école d'horlogerie a été créée en 1884 ; elle s'est agrandie d'une division pour rhabilleurs en 1930.

*Bibliothèque et Musée.* La Bibliothèque de la ville, fondée en 1760 par le châtre Hermann, a fusionné en 1929 avec celle des professeurs et étudiants, anciennement bibliothèque du collège des jésuites, et avec la Bibliothèque cantonale, pour former une Bibliothèque centrale. Celle-ci est une fondation publique qui a débuté le 1<sup>er</sup> janv. 1930.

Le Musée, ouvert en 1900, contient des objets de diverses provenances : le cabinet d'histoire naturelle, commencé en 1820 par Hugi et cédé à la ville en 1827, la collection de tableaux de la Société des Arts, cédée en 1879, augmentée de dépôts de cette dernière, de la fondation Gottfried Keller, de particuliers et des acquisitions faites par la ville.

L'ancien arsenal, construit de 1610 à 1614, renferme une des plus riches collections d'armes et d'armures de la Suisse et de précieux trophées de batailles, etc.

*Bibliographie.* U.-P. Strohmeier : *Solothurn mit seinen Umgebungen*, 1840. — L. Altermatt : *Der Kl. Sol. in der Mediationszeit. — Führer durch Solothurn*, 1905. — *Denkschrift zur Eröffnung von Museum und Saalbau der Stadt Sol.* — H. Dietschi : *Das hist. rechtl. u. finanz. Verh. d. Stadt Sol. zur Kantonsschule.* [J. K.]

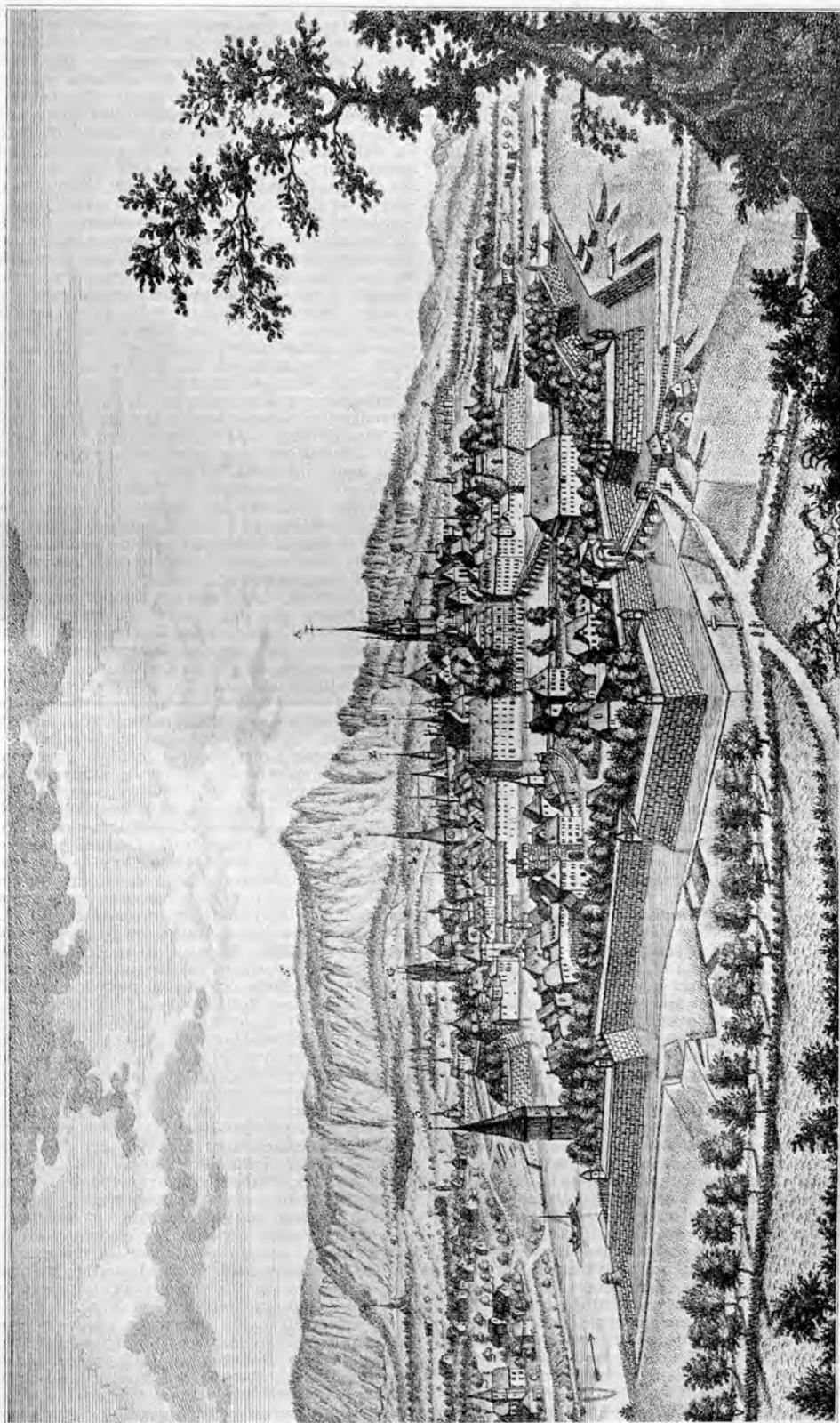
#### IV. Développement de la civilisation. A. ÉGLISE.

1. *Église catholique.* a) *Des débuts au XI<sup>e</sup> s. A.* L'histoire du martyre de saint Victor et de saint Ours qui aurait eu lieu vers 302 à Salodurum a été souvent étudiée par la critique ; celle-ci a reconnu que beaucoup de détails se rapportaient à une époque postérieure, mais elle n'a pas contesté le fait lui-même. Ce dernier suppose l'existence sur les lieux d'une communauté chrétienne, si modeste fût-elle. La tradition prétend que saint Vérene fit la première un pèlerinage sur les tombes des martyrs ; or l'existence de cette sainte est établie d'une manière irréfutable. Tôt après l'édit de tolérance rendu par Constantin, on voit apparaître les premiers évêchés organisés de la *Civitas Helvetiorum* et de la *Civitas Augusta Raurica* dont faisait partie le territoire du canton de Soleure actuel. Soleure était situé presque à égale distance d'Aventicum et d'Augusta Rauracorum. La brève mention consacrée à Victor et à Ours dans la « Passion des Thébéens » de l'évêque Euchérius de Vienne (434-449) prouve que leurs tombeaux situés dans Soleure, qui était alors un castrum, jouissaient d'une notoriété étendue. Les Burgondes, établis après 443 sur le territoire soleurois, étaient déjà chrétiens, bien qu'ils eussent aussi subi l'influence arienne. La reine des Burgondes, Theudesind, qui était catholique, fit, entre 473 et 500, transporter les reliques de saint Victor à Genève, dans la basilique de Saint-Victor construite dans ce but. A la suite de cet événement, il dut exister aussi à Soleure une église dédiée à saint Ours, qui dès cette époque apparaît seul mentionné durant le moyen âge. Après la victoire remportée par le roi franc Clovis sur les Alamannes, les Burgondes étendirent leur empire au Nord et à l'Est ; en 514 le roi Sigismond abandonna l'arianisme pour embrasser la foi catholique. Le siège de l'évêché fut transféré, d'Avenches en ruines, à Vindonissa. Suivant une ancienne tradition qui n'est pas sans fondements, saint Fridolin parcourait, vers 500, les villages de la région de Tierstein. L'extension du christianisme reçut, en 534, une nouvelle impulsion lorsque le pays fut tombé sous la domination des Francs Mérovin-

giens. Après le partage de 561, à partir duquel l'Aar forma désormais la frontière entre la Bourgondie et les pays des Alamannes, le siège de l'évêché fut de nouveau transféré de Vindonissa à Avenches, tandis que l'Alémanie avait son siège épiscopal à Constance. Les Alamannes qui se livrèrent à une nouvelle invasion, en 610, à la suite de dissentiments des princes mérovingiens ont probablement, lors des combats qu'ils soutinrent, détruit les lieux du pays qui étaient consacrés au service divin. Ils repoussèrent les Burgondes et occupèrent définitivement le territoire soleurois actuel. Celui-ci fut dès lors réparti entre trois évêchés ; la région située sur la rive droite de l'Aar dépendait de Constance, celle de la rive gauche de l'Aar, en amont de la Sigger releva d'Avenches-Lausanne, enfin la région en aval de la Sigger fut rattachée au diocèse d'Augst-Bâle ; cette division demeura sans changement jusqu'à la République helvétique. Favorisée par les Mérovingiens, la christianisation des Alamannes s'intensifia, les couvents d'Alsace lui ayant donné une forte impulsion. Suivant la tradition, Colomban et Gall évangélisèrent la région. Au temps du roi Dagobert (628-638), le couvent de Grandval, dont le premier abbé fut saint Germain, fut fondé dans la vallée de Moutier par celui de Luxeuil ; il étendit son influence jusque dans la vallée de Balsthal. L'extension prise par ce mouvement et le choix du nom des patrons d'églises permettent de conclure qu'il y avait sur le territoire soleurois, dès la fin du VI<sup>e</sup> s. et jusqu'au milieu du VIII<sup>e</sup>, un nombre important de paroisses plus ou moins organisées. Le fait que les communes de Schönenwerd, d'Eggenberg et de Wöschnau restèrent soumises à l'autorité spirituelle de Gretzenbach, même après la fondation du monastère de Werd, prouve que l'église de Gretzenbach existait déjà et que la circonscription territoriale de cette paroisse était fixée. L'église de Biberist est mentionnée en 763 ; elle possédait des dîmes ; le chapitre de Saint-Ours se chargea dès son institution de la direction spirituelle de la ville — *a primaeva ecclesiae suae fundatione* — ainsi que de celle de l'église Saint-Martin à Zuchwil et de l'église Sainte-Marie à Oberdorf.

Vers 742, la reine Werthrada, épouse de Pépin et mère de Charlemagne, fonda à Soleure un monastère, probablement un chapitre régulier, qui, lors du partage de l'empire carolingien en 870, fut attribué à Louis-le-Germanique. A la même époque, un évêque Rapert construisit sur l'île de l'Aar, sur le territoire de Gretzenbach, le petit monastère de Werd (voir article SCHÖNENWERD). Ce monastère fut sans doute aussi dès le début un chapitre régulier. La dynastie royale de Bourgogne (888-1032) qui manifestait une vénération toute particulière pour les reliques de la Légion thébénne de Saint-Maurice, favorisa aussi celles de Soleure où elle possédait une résidence. En 892, l'évêque Boso de Lausanne fut consacré dans l'église Saint-Ours ; la reine Berthe, veuve du roi Rodolphe II, convertit vers 932 le chapitre régulier de Saint-Ours en un chapitre séculier ; elle dota son église et ordonna qu'elle fût reconstruite afin qu'on pût y déposer les reliques thébéennes qu'elle avait découvertes. La consécration de l'église eut lieu en 1049. La reine Berthe fut aussi la bienfaitrice de l'église collégiale de Schönenwerd où elle fit procéder à des travaux de construction. A la campagne, la noblesse, comme au temps des Mérovingiens et des Carolingiens, suivit l'exemple des souverains. De nouvelles églises furent fondées ; de nouvelles paroisses se détachèrent des paroisses étendues et s'organisèrent d'une façon autonome.

b) *Du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles.* Les fondations d'églises se multiplièrent sur le sol soleurois du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> s. En 1085, les comtes d'Eggisheim fondèrent le couvent de bénédictins de Beinwil et les Froburg bâtirent vers 1130 le monastère de Schöthal qui abrita aussi des moines bénédictins ; les seigneurs de Montfaucon ayant institué vers 1123 l'abbaye de cisterciens de Lucelle, le comte Hugo de Soyhières fonda en 1138 à Petit-Lucelle un couvent de cisterciennes, que ses avoués, les comtes de Tierstein, transformèrent bientôt en un chapitre de chanoines augustins. En 1257, il existait à Wangen



Solothurn en 1757. D'après une gravure sur cuivre de D. Herrliberger.

sur l'Aar une prévôté de bénédictins et à Leuzingen, en 1270, un petit prieuré de moines de Cluny. En 1280 la bourgeoisie de Soleure accueillit des franciscains et les installa dans la résidence impériale abandonnée. En 1354 se trouvait déjà à Soleure une communauté de béguines qui se divisa bientôt en deux branches, dont l'une adopta, en 1421, la règle de saint François et devint le couvent Saint-Joseph. Ces trois siècles virent surgir de nombreuses églises et chapelles.

Il existe de cette époque des listes dans les trois évêchés qui permettent de déterminer les décanats et les paroisses existant sur le territoire soleurois. Dans l'énumération ci-après, nous donnons la date de la première mention de la paroisse. Evêché de Lausanne, 1228 : Décanat de Soleure, désigné aussi parfois sous le nom de décanat de Saint-Imier : Flumenthal, Selzach, Granges (1100) ; la chapelle de Bettlach (1359) était desservie par Granges ; Oberdorf (1327) et Wedelswile (1182) par Soleure. Evêché de Bâle, 1301 : Décanat de Saint-Jean à Bâle : Gempen et la chapelle du Hochwald (1332) étaient pourvus par le chapitre de la cathédrale. Décanat de Leimen : Dornach, Metzleren, Hofstetten, Witterswil, Kleinfützel (1131), Rodersdorf (1277), Rohr (1253), Grindel, Bärschwil (1147), Büserach (1193), Erschwil (1152), Oberkirch, Meltingen, Beinwil (1085). Décanat du Sissgau : Seewen (1085), Nuglar (1139), Büren (1195). Décanat du Buchsgau : Waldkirch (1262), Bannwil, Niederbipp (1263), Oberbipp (1257), Emsingen, Oberbuchsiten (1201), Egerkingen (1294), Oberkappel, Hängendorf (1036), Fülenbach (1253), Wolfwil (1299), Wangen, Balstal (1255), Laupersdorf (1179), Matzendorf, Mümliswil (1237), Holderbank, Olten (1240), Lostorf (1147), Trimbach (1240), Stüsslingen, Obergrögen (1161). La chapelle de Welschenrohr (1179) était desservie par Moutier-Grandval. Décanat du Frickgau : Erlinsbach (1070), Kienberg (1276). Evêché de Constance, XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> s. : Décanat de Berthoud : Biberist (763), Kriegstetten (1276), Deitingen (1244), Messen (1278). L'église de Hüniken (1341) était déjà desservie par Kriegstetten, celle de Balm (1255) par Messen, la chapelle d'Eschi (1525) par la prévôté de bénédictins de Saint-Pierre à Herzogenbuchsee, Subingen (1476) par Deitingen, Zuchwil (1327) par Soleure. Décanat de Büren : Oberwil (1255), Lüsslingen (1251), Ättingen (1275). Décanat d'Aarau : Starrkirch (1036), Gretzenbach (1220).

Le XIV<sup>e</sup> s. et la première moitié du XV<sup>e</sup>, où les guerres furent nombreuses, provoquèrent de graves dommages d'ordre matériel et spirituel. Les églises d'Ätikofen et d'Hessikofen, mentionnées en 1027, ainsi que d'autres encore, ont sans doute disparu de bonne heure. L'expédition des Gugler en 1375 ruina à tel point les paroisses de Wolfwil et de Fülenbach qu'elles durent dans la suite être rattachées à d'autres ; les églises d'Oberwerd, Friedau, Oberkappel, Waldkirch, Wedelswile, disparurent ainsi que le prieuré de Leuzingen. En 1388, les Bernois incendièrent le couvent de Schönenwerd ; celui de Beinwil fut pillé et brûlé en 1445 et souvent aussi dans les époques subséquentes.

Le prévôt du chapitre Saint-Ours, Hemmerli (1423-1455), s'opposa avec vigueur aux tendances de la ville libre impériale de Soleure de s'approprier le plus possible de droits ecclésiastiques. Il lutta aussi avec zèle contre la vie séculière du clergé. Le mouvement de réforme s'accrut après la découverte en 1473, lors de la reconstruction de la chapelle Saint-Pierre, de nouvelles reliques thébéennes qu'on envoya de tous les côtés. La ville de Soleure, alors en pleine prospérité et qui venait d'être admise au rang des États confédérés, aida puissamment à cette évolution. Celle-ci se manifesta par la construction d'un grand nombre d'églises et de chapelles. On en connaît aujourd'hui plus de quarante qui ont été fondées au cours des cinquante années qui précédèrent la Réformation. Cette activité constructive témoigne d'une vie religieuse intense et d'un esprit de sacrifice qu'il faut mentionner pour mieux comprendre l'attitude du Conseil et du peuple soleurois dans la crise imminente de la Réformation.

c) Du XVI<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. Les troubles politiques et religieux des années 1520-1540 ne pouvaient

rester sans influence sur le territoire soleurois parcouru par une importante voie de communication et presque entièrement entouré par les terres de Berne et de Bâle. Le soulèvement des paysans du Sundgau en 1525 entraîna aussi à sa suite les paysans soleurois mécontents de la politique de la ville. Tandis que les habitants de la vallée de Laufen pillaient le couvent de Petit-Lucelle, les paysans de Dorneck, de Tierstein et de Gilgenberg chassèrent les moines de Beinwil et dévastèrent à tel point le couvent qu'il ne se releva de ses ruines que beaucoup plus tard. Ils profanèrent les églises et les endommagèrent si gravement que les paroisses de Meltingen, de Bärschwil, d'Erschwil, de St. Pantaleon, de Hochwald et de Gempen, sans moyens financiers, durent renoncer à célébrer leur culte. Dans les troubles suscités par la Réformation, en faveur de laquelle Berne chercha par tous les moyens à gagner le peuple soleurois, les images et les autels de nombreuses églises furent détruits de 1529 à 1533 ; beaucoup de paroisses furent ruinées ; celle de Kienberg, d'Holderbank, de Laupersdorf, de Welschenrohr, d'Oberbuchsiten et de Wangen disparurent, tant à la suite de ces dévastations que du manque de desservants. La conversion au protestantisme du Bucheggberg rompit d'une manière durable l'unité spirituelle du canton.

Le Conseil qui, sans l'aide de supérieurs ecclésiastiques, avait maintenu l'ancienne foi dans le canton, s'opposa, sous l'influence de la France, aux réformes prescrites par le Concile de Trente. Le nonce Bonhomini arriva cependant en 1579 à gagner le Conseil en faveur de ces mesures. L'autorité soleuroise édicta des mandements dans le but de réformer le clergé, de provoquer la conclusion de mariages réguliers et d'instituer des registres de baptêmes et de mariages. Le synode de Delémont, qui siégea en 1581, exerça une influence heureuse dans ce domaine. Le couvent de franciscains, supprimé à la Réformation, fut occupé de nouveau dès 1546 par des moines venus d'Allemagne ; les capucins furent admis à Soleure en 1588 et en 1589 le couvent de Beinwil ouvrit ses portes à des moines d'Einsiedeln. Les jeunes patriciens fréquentaient avec prédilection les écoles fondées par les jésuites et ceux-ci furent appelés par le Conseil, en 1646, pour collaborer à la cure d'âmes et pour prendre en mains l'enseignement supérieur à Soleure. En 1647 les capucins s'établirent aussi à Olten. Les béguines étaient entrées en 1609 dans l'ordre des capucines et s'installèrent en 1618 dans le nouveau couvent *Nominis Jesu*, tandis que les franciscaines occupèrent dès 1644 le nouveau couvent Saint-Joseph. En 1646 les visitandines s'installèrent aussi dans un couvent neuf et y ouvrirent un pensionnat de jeunes filles. Déjà en 1559, le coadjuteur de Lausanne reconsecra les églises profanées de la ville et du Leberberg ; en 1581, le coadjuteur de Constance en fit autant pour les églises du district de Kriegstetten ; en 1590, celui de Bâle également pour les églises de Dorneck, Tierstein et de Gilgenberg ; en 1602 et 1615-1616, les évêques de Lausanne s'employaient à relever le chapitre de Saint-Ours. Le prince-évêque Christophe Blarer parcourait en 1604 les parties soleuroises de son diocèse, et en 1635, le coadjuteur J.-B. d'Angelo visitait les mêmes paroisses avec un grand succès. On vit pendant cette période de Contre-réformation d'anciennes paroisses reprendre vie : Welschenrohr en 1569 et 1606, Oberbuchsiten 1604, Wangen 1610, Bärschwil 1619, Wolfwil 1622, St. Niklaus 1627, St. Pantaleon 1628, Kienberg 1628, Holderbank 1644, Meltingen 1648, Neuendorf 1649. Les églises dévastées furent restaurées ; environ dix-sept nouvelles églises ont été construites et nombre de chapelles érigées. Dans chaque région du canton un lieu de pèlerinage attirait les fidèles : Oberdorf, Wolfwil, Schönenwerd, Notre Dame de la Haie à Meltingen, Mariastein. La religion s'emparait de nouveau en plein de l'âme populaire.

L'aristocratie, plus puissante après la guerre des Paysans de 1653, jouait dans les affaires d'Église et selon l'exemple de la France le rôle d'un *episcopus forensis* au pouvoir illimité. Dans les trente-six paroisses dans lesquelles le Conseil possédait en 1750 le droit de collation, trente-cinq bourgeois de la ville fonctionnaient comme

curés, Dans les chapitres de Soleure et de Schönenwerd, les chanoines se recrutaient presque exclusivement parmi les bourgeois de la ville. Le Conseil s'identifiait avec la religion catholique et l'époque de 1653 à 1798 est une continuation de l'effort donné par la Contre-réformation. Le couvent de Mariastein, dont l'arrivée des bénédictins de Beinwil, en 1648, avait nécessité la construction, inaugura en 1655 sa nouvelle église, siège d'un pèlerinage célèbre. En 1664 les franciscains de Soleure agrandirent leur couvent ; les capucins firent de même en 1665 et en 1672 vinrent s'installer à Dornach. En 1668, le Conseil décida d'accueillir d'une manière définitive l'ordre des jésuites ; la construction du collège commença tout de suite et en 1689 l'église des jésuites fut consacrée. Chargés de la direction du gymnase, les jésuites commencèrent aussi à enseigner, dès 1694, à côté des franciscains, la philosophie, dès 1719 la théologie pratique et à partir de 1766 la théologie spéculative. Ce furent principalement le Conseil et la bourgeoisie de la ville de Soleure qui favorisèrent la construction de ces divers édifices. Ils travaillèrent aussi de la façon la plus active et la plus généreuse à l'érection et à la dotation de nouvelles paroisses, églises et chapelles à la campagne. Il est peu d'églises qui n'aient reçu à cette époque leurs meilleurs calices, monstrances et tableaux. De nouvelles paroisses furent instituées : Henthäl en 1674, Fülenbach 1679, Äschi 1683, Kappel 1687, Günsberg 1695, Bettlach 1706, Luterbach 1717, Gänsbrunnen 1720, Ramiswil 1743, Gempen 1756, Hochwald 1756, Wiferswil 1791. Dans vingt-huit paroisses, de nouvelles églises furent édifiées à cette époque et, outre celles-ci, de nouvelles chapelles et, comme couronnement de toute cette œuvre édificatrice, on vit s'élever à Soleure la nouvelle église Saint-Ours, construite par Pisoni de 1762 à 1773.

d) De 1798 à l'époque actuelle. Le peuple soleurois prit en haine la République helvétique à cause de l'hostilité qu'elle témoigna à la religion. Il est significatif que le gouvernement issu de l'Acte de médiation en 1803 restitua aux couvents, dès ses débuts, les biens qui leur avaient été ravis et leur en laissa l'administration. Ce gouvernement chercha à rétablir les relations avec les anciens évêchés et fit tous ses efforts pour réunir en un seul évêché les territoires répartis entre les trois diocèses de Lausanne, de Bâle et de Constance. En 1814, cette union fut obtenue par l'incorporation du canton entier au diocèse de Bâle, et en 1828 Soleure devint le siège du nouvel évêché. Si à l'occasion des discussions relatives au rétablissement de l'évêché, des hommes d'État soleurois s'inspirèrent des grands principes libéraux, les chefs du gouvernement instauré en 1830 proclamèrent le principe de l'absolutisme de l'État qu'ils avaient puisé aux universités allemandes ; combiné avec le césaro-papisme des anciens gouvernants, cet absolutisme revêtit bientôt un caractère nettement hostile à l'Église. Ils entrèrent en conflit avec le peuple soleurois demeuré fidèle à l'Église. Le gouvernement et le Grand Conseil réussirent, en 1832, à convertir en une institution laïque et mixte l'ancien collège ecclésiastique, malgré 90 pétitions populaires et, en 1834, ils profitèrent d'une élection prévôtale disputée pour placer le chapitre Saint-Ours et Saint-Victor sous la dépendance de l'État, ce qui donna lieu à un conflit permanent entre l'Église, la commune municipale de Soleure et l'État, et permit à l'État d'accaparer au bénéfice de son établissement supérieur d'instruction une partie toujours plus considérable des revenus du chapitre. Par contre, en 1835, un mouvement populaire s'opposa à l'adoption des articles de Baden et du décret sur le placet ; l'attitude du peuple dans les années 1840 à 1850 prévint aussi la suppression des couvents. La création de treize nouvelles paroisses : Himmelried en 1804, Niederbuchsitzen 1804, Härkingen 1805, Erschwil 1822, Niedergösgen 1838, Walterswil 1840, Herbetswil 1843, Ramiswil 1857, Schönenwerd 1859, Gunzgen 1860, Grindel 1864, Wysen 1865, Subingen 1857, et l'érection d'au moins seize nouvelles églises paroissiales entre 1803 et 1870 témoignent de l'esprit religieux du peuple soleurois. Selon la convention épiscopale de 1828, les États faisant partie du diocèse devaient créer à Soleure un séminaire.

Soleure, qui s'était engagé à édifier le bâtiment affecté à ce but, traîna les choses en longueur. Comme les évêques et les États insistaient, le Grand Conseil soleurois supprima, le 31 déc. 1857, le couvent des franciscains dans les locaux duquel le séminaire fut installé le 4 janvier 1860. Depuis la promulgation du *syllabus*, la conférence diocésaine, dirigée par Augustin Keller, entra en opposition toujours plus vive avec l'évêque et le conflit qui surgit au sujet du livre de morale de Gury, en 1869, servit de prétexte à la suppression du séminaire. Le 20 avril 1871, les radicaux prirent position contre le dogme de l'Infaillibilité et le 18 septembre 1871 un Congrès catholique suisse, siégeant à Soleure, organisa la résistance contre l'autorité du pape et de l'évêque et proclama la séparation d'avec l'Église catholique romaine en formulant des prétentions à la co-jouissance des églises et des biens ecclésiastiques. De même que la séparation s'était opérée sur le terrain religieux, ainsi la situation politique se précisa le 19 mai 1872 dans l'assemblée de Langenthal où les chefs du parti rouge et du parti gris se constituèrent en parti radical du canton de Soleure. Grâce à l'appui du Bucheggberg et des protestants immigrés, ce parti l'emporta à une faible majorité sur les catholiques fidèles à l'Église et dès lors les événements se succédèrent rapidement : le curé Paulin Gschwind, à Starrkirch, qui s'était élevé contre la doctrine et la discipline catholiques et qui avait été pour ce motif exclu de l'Église catholique par l'évêque, fut protégé par le gouvernement et par le Grand Conseil ; l'autorité favorisa la création de paroisses vieille-catholiques ; la loi sur la réélection des ecclésiastiques fut votée le 22 déc. 1872 ; le 11 févr. 1873, l'évêque fut déposé et expulsé du canton ; le clergé demeura fidèle à l'évêque fut frappé de sanctions ; le couvent de Mariastein et les chapitres de Soleure et de Schönenwerd furent supprimés le 4 oct. 1874 et le 26 sept. 1876, un enseignement religieux commun à toutes les confessions fut introduit dans les écoles primaires. Le Conseil fédéral ayant déclaré cette dernière mesure inadmissible, elle fut remplacée par un enseignement non confessionnel et l'enseignement du catéchisme fut limité à un seul après-midi de congé par semaine. La perte matérielle résultant de la confiscation des biens des couvents et du partage opéré avec l'Église vieille-catholique est estimée à cinq millions au moins.

En 1879, les efforts pacificateurs de la majorité des États diocésains, provoqués par la situation religieuse intenable du diocèse, ainsi que la nomination de l'évêque Lachat comme administrateur apostolique du Tessin aboutirent enfin en 1884 à la reconstitution de l'évêché de Bâle, à la tête duquel fut appelé, le 19 janv. 1885, le prévôt du chapitre de Saint-Ours, Frédéric Fiala. L'apaisement du Kulturkampf ne se produisit que très lentement dans le canton de Soleure, et la législation issue de ce mouvement est demeurée en vigueur jusqu'à ce jour. Les sept communes les plus éprouvées : Soleure, Granges, Olten, Dulliken, Schönenwerd, Trimbach, et Niedergösgen s'organisèrent en nouvelles communautés religieuses ; dans tout le canton les catholiques demeurés fidèles, unis par l'adversité, s'efforcèrent de panser les blessures infligées au pays par cette lutte confessionnelle. Ils s'appliquèrent aussi, en procédant à l'agrandissement de nombreuses églises et en construisant douze nouveaux bâtiments de culte, à satisfaire aux besoins créés par l'augmentation de population, due à l'industrie, et au mélange croissant de cette population. A côté des dépenses régulières auxquelles ils durent faire face, ils réunirent dans ce but, depuis l'époque du Kulturkampf, près de huit millions. La réunion de toutes les régions du pays dans un seul et même diocèse ainsi que le nombre croissant des paroisses a nécessité une nouvelle division du canton en quatre décanats : Soleure avec 16 paroisses, le Buchsgau avec 18, le Niederamt avec 19 et Dorneck-Tierstein avec 20. La prolongation des études théologiques de quatre à cinq années, ordonnée par Mgr. Jos. Ambühl, élu en 1925, entraîna le transfert du séminaire à Soleure, où il a été installé à Steinbrugg, ancienne maison de campagne de la famille Sury, en 1928.

*Bibliographie.* Ouvrages anciens mentionnés par L.-R. Schmidlin : *Die soloth. Schriftsteller von den ältesten Zeiten bis zum Ende des 17. Jahrh.* — Le même : *Die katholisch-theologische und kirchliche Literatur des Bistums Basel 1750-1892*, dans BSL. — J.-B. Brosi : *Das Christentum in Helvetien zur Römerzeit*, dans *Urkundio I.* — A. Lütolf : *Die Glaubensboten in der Schweiz vor Gallus.* — E. Egli : *Urs und Viktor in Solothurn.* — P.-U. Winstörfer : *Das alte St. Ursusmünster.* — Jak. Amiet : *Das St. Ursus-Pfarrstift der Stadt S. seit seiner Gründung.* — Alex. Schmid : *Die Kirchensätze des Kts. S.* — [Th. Stampfli] : *Gründung und Entwicklung des Kapitels Buchsgau.* — F. Eggenchwiler : *Das Kloster Beinwil (mns.).* — P.-L. Eschle : *Gesch. der Wallfahrt und des Klosters Mariastein.* — F. Fiala : *Das Franziskanerkloster und der letzte Franziskaner in S.* — Le même : *Die Freunde und Schüler P. Girards im Franziskanerkloster in S.* — L.-R. Schmidlin : *Das St. Josephskloster der Franziskanerinnen in S.* — F. Fiala : *Dr. Felix Hemmertin, Propst des St. Ursenstiftes in S.* — L.-R. Schmidlin : *S. Glaubenskampf und Reformation im 16. Jahrh.* — Siegf. Wind : *Das Kapuzinerkloster S. einst und jetzt*, dans *St. Ursuskalender 1929.* — Le même : *Gesch. der Kapuziner in S.* (en préparation). — Le même : *Das Kapuzinerkloster in Dornach.* — J. Pflüger : *Das Kloster St. Nominis Jesu zu S.*, dans *St. Ursenkal.* 1890. — B. Bury : *Das Gotteshaus Nominis Jesu in S.*, dans *St. Ursen Glocken 1918.* — J.-U. Burkhardt : *Das Kloster Mariae Heimsuchung zu S.*, dans *St. Ursenkal.* 1889. — F. Fiala : *Gründung und Gesch. des Jesuitenkollegiums*, dans *Geschichtliches über die Schulen von S.* — J. Kälin : *Die Jesuitenkirchen in S.*, dans *Soloth. Anzeiger 1917*, nos 86, 105, et *St. Ursenkal.* 1926. — F. Schwendimann : *St. Ursen-Kathedrale des Bistums Basel und Pfarrkirche von S.* — L.-R. Schmidlin : *Gesch. des Priesterseminars in S.* — Le même : *Die Kirchensätze des Kts. Sol. II.* — B. Bury : *Eugenius Lachat, Bischof von Basel.* — L.-R. Schmidlin : *Dr. Friedrich Xaver Odo Fiala, Bischof von Basel.* — H. Dommann et J. Kälin : *Die Gründung des neuen Bistums Basel, et Wiederaufrichtung und Ausbau*, dans *Gedenkschrift : Das Bistum Basel.* — E. Niggli : *Der Kanton S. im Bistum Basel.* [J. MÄSCH.]

2. *Église réformée.* L'histoire de l'église réformée du canton de Soleure, abstraction faite de l'époque la plus récente, est limitée à la région du Bucheggberg, en rapports étroits avec Berne. Dans le chef-lieu, la doctrine nouvelle ne put prendre pied que d'une manière passagère au XVI<sup>e</sup> s. La défaite des réformés à Cappel entraîna l'abrogation du mandement de 1529 qui instituait la liberté confessionnelle et les troubles qui s'ensuivirent aboutirent à la suppression du culte réformé à la campagne, où la plupart des communes avaient accueilli des prédicateurs. Berne tenta, mais sans succès, de maintenir la foi réformée dans les communes où elle avait un droit de collation (Erlinsbach, Granges, Selzach, Egerkingen, Olten, Trimbach, Stüsslingen). Elle réussit, par contre, dans le Bucheggberg, où elle possédait les droits de haute juridiction ainsi que la collation des communes de Ättingen, Lüsslingen et Oberwil. Après une lutte acharnée, Berne obtint que Soleure lui conférât, par le traité de 1539, la haute main en matière confessionnelle dans le Bucheggberg. Pourtant Soleure conservait toutefois la police des mœurs. A Kriegstetten, où Berne possédait la haute justice dans la plus grande partie du bailliage, la tentative d'introduire la foi nouvelle échoua devant la résistance de la population. Soleure s'obligea pourtant, dans le même traité, à fermer l'église et à ne pas créer de difficultés aux réformés, si une majorité se prononçait pour la foi nouvelle. En vertu de ce traité, six droits de collation que Berne possédait sur territoire soleurois furent échangés contre six droits de même nature que Soleure possédait sur terre bernoise. C'est ainsi que furent fixés pour une longue durée les limites des deux confessions sur le territoire du canton de Soleure. Ce traité a été de tout temps la base des rapports réciproques des deux États.

Le traité de 1577 mit fin aux tentatives faites par Soleure, lors de la Contre-réformation, de réintroduire la foi catholique dans le Bucheggberg. Le chapitre

Saint-Ours céda à Berne la collation de Messen et Berne l'autorisa, à titre de contre-prestation, à réintroduire le culte catholique dans l'église de Kriegstetten, sous la réserve, prévue dans le traité de 1539, que si la majorité de la paroisse se prononçait en faveur de la foi réformée, elle serait autorisée à élire un pasteur, et que les protestants isolés pourraient fréquenter les cultes d'une église bernoise du voisinage. Dans le Bucheggberg la pratique de la foi réformée fut de nouveau garantie. La police des mœurs demeurait en mains de Soleure. Balm, dont la collation avait été cédée en 1560 par Saint-Urbain à Soleure, ce qui provoquait des conflits, fut incorporé à la paroisse de Messen.

Le dualisme qui existait dans le Bucheggberg et à Kriegstetten, et qui fut la source de difficultés sans cesse renouvelées d'ordre juridique et confessionnel, fut réglé grâce au traité de Wynigen de 1665. Berne céda à Soleure ses droits de haute justice sur Kriegstetten. En outre, en ce qui concernait la doctrine, les traités de 1539 et de 1577 furent confirmés. Les paroisses réformées étaient garanties contre tout danger qui aurait pu menacer leur existence dans la suite, grâce à leur adhésion régulière à l'église nationale bernoise. Un inspecteur des églises fut créé à cette époque. Se fondant sur des arrangements conclus verbalement, Berne voulut introduire aussi un consistoire dans le Bucheggberg. Le conflit qui en résulta fut apaisé dans une annexe insérée en 1668 dans le traité de Wynigen, annexe à teneur de laquelle Berne se voyait attribuer la discipline ecclésiastique. Mais la résistance de Soleure empêcha Berne d'instituer des consistoires et d'exercer en fait la discipline ecclésiastique. Le traité de Wynigen fut ratifié par le Grand Conseil des deux États, mais il ne fut pas dressé en expédition définitive ni scellé, à cause de divergences d'interprétation. Il n'a été suivi d'exécution d'abord qu'en partie et c'est en 1742 seulement que la situation put être définitivement réglée ; mais il ne fut plus question de la discipline ecclésiastique.

En ce qui concerne la constitution de l'église, le service divin, la vie de l'église et les tendances religieuses, nous renvoyons à l'article consacré à Berne. Mentionnons le mouvement anabaptiste qui tint longtemps en échec l'église officielle à cause de la réglementation peu claire des rapports de l'église et du mélange des compétences. En 1532, Soleure se plaignait des agitations provoquées par les anabaptistes. En 1537, Berne incita Soleure à sévir contre cette secte qui avait des adhérents à Ättingen et à Lüsslingen. Au XVIII<sup>e</sup> s., nous trouvons souvent la mention d'assemblées d'anabaptistes tenues dans le Bucheggberg. Le sort des pasteurs dans le Bucheggberg n'était nullement enviable. Ils se trouvaient parfois dans une situation difficile. Ils appartenaient à l'église nationale bernoise ; ils venaient pour la plupart de la ville de Berne et étaient, pour autant qu'il s'agissait de leur activité officielle, soumis aux lois bernoises, mais ils résidaient sur le territoire d'un canton catholique, aux ordonnances duquel ils devaient aussi obéir. Ils souffraient de la méfiance que l'autorité soleuroise leur témoignait et avaient souvent des raisons de se plaindre. Cette méfiance n'avait pas seulement pour cause la différence des religions, mais aussi l'impression, qui n'était pas toujours mal fondée, que ces pasteurs étaient des agents de Berne et que leur gouvernement se servait d'eux de temps à autre comme d'instruments de sa politique.

L'Acte de médiation concéda au canton de Soleure la pleine souveraineté sur le Bucheggberg, mais garantissait à cette région la liberté confessionnelle. La chambre réformée du Conseil d'église soleurois exerçait la surveillance en matière ecclésiastique. A teneur du Concordat de 1806, le lien qui unissait à Berne l'église réformée soleuroise, continua d'exister. Soleure reçut le droit d'élire les pasteurs des paroisses d'Ättingen, de Lüsslingen et de Messen. Berne se réservait le droit de présentation. Les fonctions ecclésiastiques bernoises étaient accessibles aux Soleurois. Les pasteurs du Bucheggberg étaient, comme précédemment, sous la surveillance du chapitre bernois de Büren. La liturgie et les usages de l'église bernoise étaient seuls pratiqués. Les deux États se garantissaient réciproque-

ment la propriété des biens ecclésiastiques et des revenus relatifs à leur collation. Les deux cantons contrôlaient en commun l'existence et l'administration de ces biens.

En 1817 le Concordat fut confirmé et complété ; il institua les consistoires conformément à l'ordonnance bernoise sur la matière (1820) ainsi qu'un tribunal matrimonial supérieur ; ces institutions furent d'ailleurs supprimées lors du mouvement politique de 1831. Les consistoires continuèrent à fonctionner provisoirement, mais ils étaient sans efficacité et disparurent tout à fait en 1842. Des tribunaux appelés à juger les mœurs avaient déjà été introduits en 1803. Actuellement les rapports des deux églises sont réglés par le Concordat de 1875. Les dispositions essentielles sont les suivantes : les paroisses du Bucheggberg ainsi que la paroisse réformée de la ville de Soleure continuent à faire partie de l'église nationale bernoise. Elles ont adhéré à l'association synodale bernoise et envoient des délégués au synode. Dans toutes les affaires intérieures de l'église, elles sont soumises aux décisions du synode et du Conseil synodal. Ces décisions doivent être ratifiées par l'État de Soleure. Les ecclésiastiques sont élus d'après les dispositions réglementaires de l'église bernoise. Les gouvernements des deux cantons ont le droit de ratifier les élections. Une annexe au Concordat, de 1884, contient des dispositions nouvelles sur les élections. Nonobstant cette réglementation, de nombreux conflits ont éclaté lors de la nomination de pasteurs ou de Conseils de paroisses ou par suite de divergences des deux législations cantonales. Cette insécurité juridique nécessita une révision qui fut entreprise en 1909, mais qui échoua.

La forte immigration de réformés qui se produisit au XIX<sup>e</sup> s. et qui, plus que partout ailleurs, modifia la situation confessionnelle du canton, eut pour conséquences la création de nouvelles paroisses dans d'autres parties du canton. Celle de Soleure et environs fut fondée en 1835, soutenue financièrement par les contributions de particuliers et par dix cantons qui ont acquis de cette manière un droit de patronage et de contrôle ; celle d'Olten, fut fondée en 1859, grâce à l'appui de l'Association protestante de Bâle ; elle a depuis 1915 un diacre à Trimbach ; Balsthal a, dès 1873, une association protestante qui célèbre des cultes ; la paroisse de Balsthal-Gäu a été créée en 1893 grâce à l'appui de Bâle ; Granges-Bettlach, en 1880 ; Schönenwerd possède depuis 1880 une association protestante qui célèbre des cultes ; elle a été érigée en paroisse en 1899. Derendingen, en 1897 ; Biberist-Gerlafingen en 1898 ; le Gäu en 1920, paroisse autonome dont le conducteur spirituel est le pasteur de Trimbach. De ces paroisses relèvent toutes les communes du Leberberg, du Wasseramt, de la Vallée, du Gäu, et du Niederamt. Les réformés des autres régions du canton appartiennent à une diaspora divisée en six arrondissements. Soleure et Olten (y compris Trimbach) ont aujourd'hui trois postes de pasteur et célèbrent aussi un culte en langue française. Schönenwerd et Derendingen ont chacune deux pasteurs.

Au point de vue du droit public et ecclésiastique, les paroisses soleuroises ont une situation double. Elles dépendent toutes de la souveraineté soleuroise. Mais les événements historiques n'ont pas permis d'instituer une association synodale et une corporation homogène et autonome. Les communes du Sud du canton font partie, ainsi que celles du Bucheggberg, de l'association synodale bernoise. Olten a appartenu jusqu'en 1898 à l'association synodale de Bâle-Ville et avait adhéré au règlement de l'église de cette cité. Actuellement, elle ne se rattache plus à une association synodale ; Balsthal, Schönenwerd et le Gäu se trouvent dans la même situation. En 1905, les ecclésiastiques ont fondé une association cantonale des pasteurs soleurois et, en 1911 un premier lien a été créé entre les paroisses, savoir l'Association des paroisses réformées du canton de Soleure.

Les autres organisations religieuses du canton sont : l'Église méthodiste, la nouvelle communauté apostolique à Soleure et la Société anthroposophique à Dornach.

*Bibliographie.* Fr. Hemmann : *Die reformierte Ge-*

*meinde in Solothurn.* — L. Schmidlin : *Solothurns Glaubenskampf und Reformation.* — R. Steck : *Die Reformation in Solothurn.* — E. Blösch : *Gesch. der schweiz. ref. Kirchen.* — E. Kocher et A. Furrer : *Gedenkschrift der Solothurner Protestanten.* — E. Kocher : *Das Malefizgericht u. die Chorgherichte im Bucheggberg.* — G. Appenzeller : *Die ref. Kirchengemeinde Solothurn 1835-1925.* — J. Derendinger : *Die ref. Kirchengemeinde Olten 1859-1929.* [St. PIVASCH.]

3. *Église catholique-chrétienne.* L'excitation causée par les décisions prises, le 18 juil. 1870, par le Concile du Vatican au sujet du pouvoir universel et l'infailibilité doctrinale du pape ne fut nulle part plus vive que chez les catholiques soleurois attachés au parti radical. Des assemblées de protestation très fréquentées se réuni-



Soleure. Porte de Bienne avant sa démolition en 1872.  
D'après une photographie.

rent dans la ville de Soleure en avril et le 18 sept. 1871. Une assemblée populaire, à laquelle assistaient 2000 personnes venues de toute la Suisse, se réunit le 1<sup>er</sup> déc. 1872, à l'église paroissiale d'Olten. Elle jeta les bases d'une organisation ecclésiastique proposée par le professeur Walter Munzinger, sous la forme de communautés catholiques indépendantes de Rome. Une de ces communautés s'était déjà formée à Starrkirch, où la majorité des électeurs s'était rangée aux côtés du curé Paulin Gschwind, destitué par l'évêque Lachat. Cet exemple fut suivi par Olten au printemps de 1873 ; l'ancien professeur d'exégèse Édouard Herzog, sorti de l'église catholique romaine, fut nommé curé de la paroisse nouvelle. D'autres communautés se formèrent à Trimbach, Schönenwerd et Soleure, plus tard, à Granges et Niedergösgen. En 1875, le comité central de l'association suisse des catholiques radicaux convoqua à Olten les délégués des paroisses et des communautés. Cette assemblée se constitua, le 14 juin, dans l'église paroissiale, en synode de l'église catholique-chrétienne de Suisse, adopta la constitution ecclésiastique qu'on lui présenta et désigna les autorités constituées, le bureau du synode et le Conseil synodal. Le landammann Albert Brosi fut nommé président du synode, dont le secrétaire fut choisi en la personne du conseiller national Leo Weber. Le synode fut composé de 131 membres dont 34 ecclésiastiques. Le deuxième synode, réuni comme le premier à Olten et siégeant les 7 et 8 juin

1876, nomma évêque Édouard Herzog, professeur de théologie à Berne. Dans la suite, les synodes se réunirent fréquemment à Olten, parfois à Soleure, Granges, Schönenwerd et Trimbach. Les Soleurois prirent constamment une part importante à la direction de l'église catholique-chrétienne de Suisse. De 1887 à 1907, le professeur Peter Dietschi fut président du Conseil synodal; cette charge fut assumée de 1909 à 1919 par Adolf Christen. L'administration financière de l'évêché fut assurée pendant quarante ans (1889-1929) par le curé Emil Meier, d'Olten. Depuis 1909, la société de la Diaspora suisse est présidée par le curé Richterich, de Schönenwerd. Les tribunaux accordèrent, selon le droit fédéral, leur protection aux communautés de l'église catholique-chrétienne, reconnue par l'État, lorsqu'elles revendiquèrent leur part à la fortune de l'église catholique dans les cas où un partage à l'amiable ne put être réalisé.

[X. STÖCKER.]

2. ÉCOLES. a) *L'école populaire.* Les origines de l'école populaire dans le canton de Soleure, remontent aux dernières décades du XV<sup>e</sup> s. Le maître d'école Heinrich Gasser, probablement un pédagogue itinérant, est cité en 1496. En 1520, le Conseil de Soleure institua l'école allemande, la première école officielle propre à la ville, dirigée par un maître. Vers 1530 fonctionnait en outre un proviseur payé par la cité auquel il y a lieu d'ajouter, ici comme ailleurs, des pédagogues privés.

En 1541 eut lieu une réorganisation scolaire de la ville. À côté de l'école du proviseur, latine, il y eut deux écoles allemandes, l'une de garçons, l'autre de filles. La surveillance de ces dernières appartenait au Petit Conseil, plus spécialement au trésorier et au secrétaire, directeurs de l'école. L'enseignement comprenait la lecture et l'écriture, en partie aussi le calcul. Le salaire du maître était formé des écolages acquittés par les élèves et d'une contribution de la ville: d'abord le logis gratuit et, en outre, en 1534, une somme de 8 livres, dès 1538 de 20 livres, dès 1561, de 16 livres et 4 boisseaux de blé.

On rencontre à la même époque la mention expresse d'écoles dans la campagne: en 1530 à Oberbuchsitzen, en 1541 à Olten, en 1553 à Balstal, en 1554 à Granges. Le Conseil les tolérait sans vouloir les subventionner. Les décrets du concile de Trente apportèrent une vie nouvelle à l'école. L'église devait dès lors diriger l'instruction. Des trois évêchés parvinrent des ordres de fonder des écoles. Les prescriptions du synode de Delémont, de 1581, furent particulièrement importantes et fécondes. Le Conseil créa en 1582 une institution permanente, une commission scolaire, formée de membres du chapitre et du Conseil (H.-J. vom Staal et le colonel W. Tugginer); il édicta en outre une nouvelle ordonnance scolaire, qui mettait l'accent sur l'éducation morale et religieuse. Dans les deux dernières décades du XVI<sup>e</sup> s., on cite toute une série d'écoles de campagne, auxquelles le Conseil s'intéressait. Hans-Jakob vom Staal, l'érudite secrétaire de ville, fut un remarquable pionnier du développement de la culture. Vers la fin du siècle commença le déclin de l'enseignement à la campagne comme à la ville, causé par la réaction au sein du Conseil contre les écoles de campagne et le désintéressement à l'égard de celles de la ville. De 1630 à 1650, à la suite du relèvement du coût de l'existence pendant la guerre de Trente ans et des nombreux avertissements de l'évêque de Bâle, on vit fleurrir passagèrement les écoles de campagne. Leur nombre s'accrut, des maîtres permanents furent nommés, leur salaire s'améliora. L'idée que tous les enfants devaient aller à l'école gagna du terrain. L'enseignement était généralement limité à l'hiver et la fréquentation fixée habituellement à trois ans. L'école du Bucheggberg, territoire soumis à Berne pour les affaires scolaires et religieuses, participa dès le commencement au développement des écoles bernoises, auquel nous renvoyons.

L'arrivée des jésuites provoqua en 1646 une réorganisation des écoles de la ville. L'enseignement inférieur fut donné dès lors par l'école allemande de garçons, par celle des filles et par celle des « principes », classe de latin pour débutants dépendante du chapitre; l'école du chapitre devant de ce fait être comptée aujourd'hui au

nombre des écoles populaires. L'école allemande était fréquentée par des bourgeois de condition inférieure, celles des filles par les indigentes; tandis que les familles patriciennes donnaient des précepteurs à leurs fils et confiaient leurs filles à l'école du couvent des visitandines, créée en 1645. À part les écoles officielles, il y avait toujours plusieurs écoles privées, appelées *Nebenschulen*, dont l'existence était subordonnée à l'agrément du Conseil.

Le siècle qui suivit la guerre des Paysans fut une période de profonde dépression pour les écoles. Le manque de pédagogues, dû à l'absence d'immigrants allemands, l'éloignement où la guerre avait porté la ville envers l'instruction des campagnes, la disparition du besoin de culture dans le pays portèrent un grand coup à l'école. Durant ce siècle, le Conseil n'édicta pas une seule ordonnance générale sur les écoles campagnardes. Même pour celles de la ville manquèrent l'intérêt et l'esprit de sacrifice. Il n'y eut que quelques écoles nouvelles privées, enseignant le français, à cause de l'ambassade de France.

Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s., sous l'influence des idées nouvelles, naquit une activité réformatrice, dont les chefs furent le chanoine F.-P. Gugger et l'avoyer K.-Stephan Glutz. Mais comme la majorité des hommes d'État étaient opposés au progrès des lumières, leurs efforts n'aboutirent qu'à quelques tentatives isolées. Le Conseil adressa en 1765 une circulaire concernant la nomination de pédagogues capables, et dans une ordonnance de 1768 nous rencontrons pour la première fois la notion de l'école obligatoire, de la Saint-Martin à Pâques. Les parents qui garderaient leurs enfants à la maison seraient cependant tenus à payer l'écolage.

Le développement de l'école de l'orphelinat, qui remonte au commencement du XVIII<sup>e</sup> s. et qui est dû au nouveau programme d'éducation et d'enseignement du conseiller F.-P. Glutz, fut le point de départ de la réforme scolaire de tout le canton. Son plan était de faire de l'école de l'orphelinat une école normale sur le modèle de celle de Saint-Urbain; il y envoya deux maîtres pour y étudier la méthode employée, et organisa ensuite l'école de l'orphelinat. Les manuels de Saint-Urbain y furent introduits. L'enseignement fut approprié aux professions futures des élèves, destinés avant tout à être des artisans; il comprenait aussi la correspondance, des compositions sur des thèmes professionnels, la comptabilité, le dessin à main levée et géométrique. Une grande importance était accordée à l'éducation.

L'école normale de l'orphelinat servit à la formation du personnel enseignant. Alors qu'au XVI<sup>e</sup> et dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> s., les pédagogues sortaient généralement des écoles latines des villes et des couvents et possédaient une certaine teinture d'humanités, leurs successeurs, durant la période de déclin, n'avaient fréquenté que leur école de village et acquis un supplément de connaissances auprès d'un maître d'école qu'ils aidaient dans sa tâche. Leur culture était mince, leurs connaissances se réduisaient souvent à de simples formules, à des pratiques et à des artifices, qu'ils transmettaient à leurs successeurs. En 1782, quelques communes seulement envoyèrent leurs maîtres se perfectionner à l'école de l'orphelinat. En 1783, 41 maîtres de la campagne suivirent les cours de celle-ci; en 1784, il y en eut 42. Se basant sur d'anciens édits du Conseil, la commission scolaire décréta que l'école durerait de la Saint-Martin à la semaine de Pâques et que la fréquentation serait obligatoire de l'âge de 7 à 13 ans. Les enfants devaient acquitter un écolage. Les branches d'enseignement étaient la religion, la lecture, l'écriture et le calcul. La commune choisissait son maître d'école avec l'agrément du curé. L'élève devait fréquenter un cours pédagogique à Soleure, recevait un brevet accompagné de la nomination définitive par le gouvernement. Des examens avaient lieu chaque année, et les écoles étaient visitées soigneusement. Le Conseil poussa aussi à la construction de bâtiments scolaires, avec habitations pour le personnel enseignant. Vers 1780 et 1790, il s'en construisit toute une série. Celui de Soleure fut élevé en 1779, derrière l'église Saint-Ours, sur les plans



Hans Trog et Anna-Maria v. Arx, d'Oltén.  
Peints par Joseph Reinhard en 1791. Mus. hist., Berne.



Jos. Gumell, Anna-Maria Hagimann et une autre femme  
de Derendingen.  
Peints par Joseph Reinhard en 1791. Mus. hist., Berne.



Urs-Victor Müller et Elisabeth Müller, de Trimbach.  
Peints par Joseph Reinhard en 1791. Mus. hist., Berne.



Jakob v. Arx et Elisab. Guldinmann, de Lostorf.  
Peints par Joseph Reinhard en 1791. Mus. hist., Berne.

SOLEURE



Infanterie  
Fusilier 1792.

Sapeur d'artillerie

Tambour

Corps francs  
Officier de chasseurs  
à cheval, 1804.



Infanterie  
Sous-officier de la  
compagnie de l'État.

Fusilier de la milice  
1813.

Artillerie  
Officier  
1813.

Caporal  
1830.

de Pisoni ; l'ancien avait dû faire place lors de la reconstruction de l'église.

La République helvétique fut une période de calme. Le Conseil d'éducation, nouvellement créé, entra en activité en décembre 1798, mais vu les circonstances déplorables, il ne fit rien de remarquable. En 1802, Urs-Josef Lüthy fut placé à la tête du Conseil et lutta avec énergie pour maintenir l'école à son niveau. Il s'efforça de procurer aux maîtres un meilleur salaire et intervint contre le logement des troupes dans les bâtiments scolaires ; en automne, il fit payer des primes pour encourager la fréquentation des écoles d'été.

L'Acte de médiation conserva le Conseil d'éducation. Son ordonnance scolaire de 1803 rendit la fréquentation obligatoire, sous menace de punitions. Les curés et les commissaires devaient visiter l'école chaque semaine et chaque mois. Par l'ordonnance de 1804, chaque commune fut tenue de bâtir une maison d'école dans un délai de trois ans et de créer un fonds scolaire. L'enseignement fut gratuit. Pour la formation pédagogique des maîtres, des cours furent donnés en 1807 et 1808 à Deitingen ; à partir de 1811 des cours de répétition eurent lieu à l'hôtel de l'ambassade à Soleure.

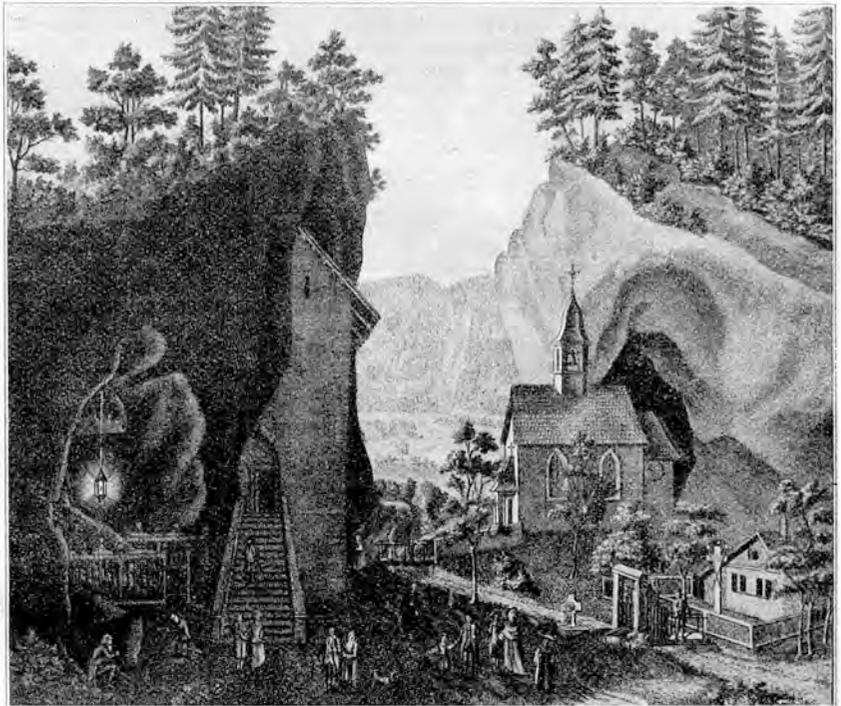
Les maîtres du Bucheggberg se formaient au canton de Berne. En 1803, encouragé par Lüthy, Pfeiffer, qui s'était approprié les nouvelles méthodes auprès de Pestalozzi à Berthoud, ouvrit une école privée à Soleure. Mais elle fut fermée en 1804 par décision du Conseil.

Sous la Restauration, l'école fut dirigée à peu près dans le même esprit. Un décret du Grand Conseil de 1823 supprima les cours professionnels pour instituteurs de Soleure ; d'autres, par contre, devaient être donnés dans diverses localités du canton sous la direction de curés capables, ce qui devait en diminuer le coût et les rendre plus accessibles aux maîtres de la campagne. Le curé Dänzler en donna à Zuchwil et à Oberdorf jusqu'en 1830. Les écoles de Soleure et d'Olten furent souvent améliorées, ce qui ne fut pas sans influence sur le reste du canton. L'école normale de l'orphelinat fut transformée en école réelle. Vers 1820, l'école des bourgeois, comme on la nommait alors, fut réunie au collège, puis aux écoles de la ville.

Après la révolution de 1830, les autorités mirent sans tarder la main à l'ouvrage pour transformer tout l'enseignement. En 1832 parut la loi sur l'école populaire, obligeant chaque commune comptant 40 élèves à créer une école primaire et à l'entretenir. La fréquentation fut rendue obligatoire et gratuite. L'État se chargeait de la formation du personnel. La loi créait aussi une école de perfectionnement pour garçons et une école de travaux féminins pour les filles. Le Bucheggberg fut soumis à la législation scolaire soleuroise. Malgré toute l'ardeur des autorités, la loi ne put être complètement exécutée. Les lois scolaires de 1845, 1852 et de 1858 n'amènèrent pas de changements importants. On sacrifia en 1858 l'école de perfectionnement.

Un esprit nouveau et progressiste apparaît dans la loi de 1873, encore en vigueur. Elle introduisit de nouvelles branches d'enseignement (comptabilité, perspec-

tive géométrique, histoire naturelle et hygiène), une école obligatoire de perfectionnement pour les garçons, créa les commissions scolaires et la commission du matériel d'enseignement. Dans tout ce qui concerne



Soleure. L'ermitage Sainte-Vérene en 1795. D'après une gravure sur cuivre de L. Midart.

l'instruction : manuels, matériel scolaire, enseignement, d'importants progrès furent faits grâce à l'activité du directeur de l'école normale, P. Gunzinger.

Le Kulturkampf souleva un débat au sujet des écoles privées. Les cercles ecclésiastiques conservateurs sollicitaient la liberté d'enseignement en faveur des écoles confessionnelles. Par le moyen d'une pétition, on chercha à obtenir le droit pour des associations d'ouvrir des écoles. La loi de 1832 contenait déjà le principe de la fréquentation obligatoire des écoles publiques primaires, mais des exceptions étaient admises. Les lois de 1852 et 1858 maintenaient les mêmes dispositions. Celle de 1873 est muette sur ce point. Aussi, après bien des luttes, la constitution de 1875 trancha sans équivoque en faveur du monopole d'État de l'enseignement. Elle plaça tous les établissements publics d'instruction sous la direction exclusive de l'État, institua la fréquentation obligatoire des écoles publiques à l'exclusion des écoles privées, pour l'enseignement primaire ; elle fit dépendre l'ouverture d'établissements d'instruction privés d'une autorisation de l'État et les soumit à la surveillance de celui-ci. La constitution de 1887, actuellement en vigueur, reprit ces diverses dispositions sans les modifier. Elle créa enfin un Conseil d'éducation de cinq membres et introduisit la gratuité du matériel scolaire pour l'école primaire.

Une extension fut donnée à l'école populaire par l'introduction des écoles de district (loi de 1837). A part celles déjà existantes à Soleure, Olten et Schönenwerd, on en ouvrit à Neuendorf, Granges, Mümliswil, Winznau. Elles n'eurent pas un égal succès ; les deux dernières furent fermées au bout de quelque temps. Les lois de 1861 et 1875 leur donnèrent une nouvelle impulsion et plusieurs nouvelles écoles de district furent ouvertes. Il y en a actuellement 24. Elles comptent deux à trois années d'enseignement et font suite à la

sixième année primaire. La gratuité des manuels d'enseignement a aussi été introduite pour elles en 1930.

Pour la formation des instituteurs, on ouvrit en 1834 le premier séminaire officiel à Oberdorf, sous la direction de Roth. Les cours duraient de 6 à 19 semaines; ceux de perfectionnement de 8 à 13 semaines; en 1845 furent institués deux cours annuels. Le séminaire a été transféré à Soleure en 1857, et fut réuni en 1888 à l'école cantonale. Il comptait quatre cours annuels en 1909.

b) *Enseignement supérieur.* Le plus ancien établissement d'instruction du canton est l'école du chapitre de Saint-Ours, probablement aussi ancienne que le chapitre lui-même, qui doit dater du VIII<sup>e</sup> s. Jusqu'au XII<sup>e</sup> s., l'histoire de l'école est entourée d'une obscurité complète. Un acte de 1182 nomme un magister Otto, premier directeur connu de l'école. On peut conclure d'un document de 1208 qu'elle comprenait une classe de débutants et une section supérieure, qui jouissaient d'un bon renom. Deux maîtres y sont nommés en même temps: le maître Vivianus et l'écolâtre Ludwig. Vers la fin du XIII<sup>e</sup> s., elle perdit son rang par suite des circonstances nouvelles (universités, écoles bourgeoises, culture insuffisante des chanoines); au XIV<sup>e</sup> s., la culture scientifique à Soleure ne devait pas être très développée: l'école du chapitre était devenue l'école préparatoire latine (école de grammaire) et l'école bourgeoise; des maîtres laïques y enseignaient aussi. Les statuts du chapitre, rédigés par Felix Hemmerli, en 1424, nous font connaître le caractère de cette école au XV<sup>e</sup> s. Elle était fréquentée par des élèves qui habitaient au couvent et par des fils de bourgeois de la ville. Un maître y enseignait. Vers la fin du siècle, le Conseil avait de l'influence sur sa nomination et le droit de surveillance; l'école du chapitre était aussi devenue celle de la ville.

Ce n'était pas la seule école supérieure du canton. Celle du couvent de Schönenwerd florissait au commencement du XV<sup>e</sup> s. et le couvent de Beinwil en avait une autre, qui fut transférée plus tard à Mariastein. La fondation, en 1280, à Soleure du couvent de franciscains y fit apparaître un lecteur de théologie et de philosophie. Toutes ces écoles admettaient aussi des élèves laïques.

A partir de l'ouverture de l'école allemande en 1520, celle du chapitre fut appelée école latine. Elle comptait deux maîtres au XVI<sup>e</sup> s., trois au commencement du XVII<sup>e</sup> s., et fut transformée en 1616 en un gymnase de quatre classes qui n'eut pas de succès et fut remplacé au bout de cinq ans déjà par l'école latine de trois classes. Cette institution ne suffisait pas aux besoins de l'époque; beaucoup de bourgeois envoyaient leurs fils dans les écoles de jésuites de l'étranger. Cela explique l'accueil bienveillant fait par Soleure à la demande des jésuites d'y fonder un collège. Le Conseil décida en 1646, non sans rencontrer d'opposition, de les admettre à titre provisoire, et le collège des jésuites s'ouvrit en novembre 1646 avec 150 élèves. A la fin de l'année scolaire, il y avait 189 élèves et 250 la deuxième année. Quand leur situation fut assurée, le Conseil leur accorda, en 1668, l'autorisation d'établissement définitif et en 1676 commença les travaux de construction de leur collège. L'établissement, qui était une école du degré inférieur, comptait cinq classes; il subsista durant 70 ans sous cette forme. Il devint ensuite école moyenne, c'est-à-dire un gymnase avec lycée pour la philosophie et la théologie. Il existait en outre une école supérieure avec cours de philosophie et théologie au couvent des franciscains. En 1773, lors de la suppression de l'ordre des jésuites, le Conseil, pour assurer la continuation de l'école, confia l'enseignement au collège des professeurs. Ceux-ci furent au début presque exclusivement des anciens jésuites; ils faisaient ménage commun.

De violentes attaques dirigées contre le collège à cause de son esprit de stagnation, de son enseignement scolastique, etc., provoquèrent une réorganisation de l'école. La loi de 1832 supprima le collège et créa l'école supérieure d'instruction et d'éducation du canton de Soleure, où pouvaient enseigner des professeurs laïques. Ce fut le début d'une ère de développement conforme à l'esprit du temps. Le nombre des élèves diminua d'abord notablement, puis remonta à son ancien niveau.

L'institution comprit comme auparavant un gymnase, un lycée et une section de théologie. Répondant au besoin d'une formation plus pratique, la loi de 1839 y joignit une section technique (école réelle centrale). La loi de 1857 donna à l'établissement le nom d'école cantonale et remplaça l'école réelle centrale par une école des arts et métiers, préparant à l'École polytechnique. Une section commerciale, annexée à l'école des arts et métiers, fut instituée en 1866. L'ancienne école du chapitre subsista jusqu'en 1863 pour l'enseignement des « principes », puis fut incorporée à l'école cantonale comme première classe du gymnase. La loi de 1874 supprima le lycée et prolongea la durée des études au gymnase; en 1892, la section commerciale, séparée de l'école des arts et métiers, devint une école de commerce à trois classes. Les filles furent admises en 1889 à la section pédagogique et en 1898 à l'école de commerce, en 1900 au gymnase et à l'école des arts et métiers. Actuellement, l'école cantonale comprend un gymnase de 7 ½ années d'études, une école réelle de 6 ½ années, une école normale de 4 années et une école de commerce de 3 années. La section de théologie, qui n'avait plus de professeurs et d'élèves depuis 1885, fut formellement supprimée en 1909.

Les écoles moyennes privées furent de tout temps peu nombreuses dans le canton. Vers 1860, 1870 et 1880, il en exista quelques-unes: les instituts Breidenstein à Granges, Misteli à Kriegstetten et plus tard à Soleure, Meier et Heutschi à Soleure. Tous furent fermés au bout de vingt à trente ans. L'institut Breidenstein, 1864-1896, acquit seul une importance scientifique notable, parce qu'il préparait à l'École polytechnique fédérale.

c) *Enseignement professionnel.* Les bases constitutionnelles d'un enseignement professionnel ne furent posées que relativement tard, en 1887, et l'organisation légale n'eut lieu qu'en 1909. L'école industrielle des dimanches et jours fériés avait été fondée à Soleure en 1836; en 1860, la ville ouvrit une école pour ouvriers, précurseur de l'école actuelle de perfectionnement professionnel. Il en existe aujourd'hui 17 autres dans le canton, et à Soleure, depuis 1884, une école d'horlogerie. La première école agricole de perfectionnement fut ouverte en 1896 au Bucheggberg. Le manque de professeurs fit créer en 1904 l'institut de maîtres d'agriculture itinérants, remplacé en 1909 par l'école cantonale d'agriculture d'hiver, comportant deux cours de six mois. Il existe en outre 18 écoles de perfectionnement agricole. Pour la préparation des commerçants, à part l'école cantonale de commerce, il y a l'école de commerce et de transit d'Olten, ouverte en 1912 et les écoles de perfectionnement de la Soc. suisse des Commerçants à Soleure (1862), Olten-Balsthal, Schönenwerd, Granges et Breitenbach. Les jeunes filles ont à leur disposition l'école ménagère cantonale de Soleure et quinze autres établissements semblables dans le canton. Selon la loi de 1909, la fréquentation des écoles de perfectionnement professionnel peut être déclarée obligatoire par les communes, ce qui a été fait par toutes les plus grandes.

*Bibliographie.* J. Möschi: *Die soloth. Volksschule vor 1830* (4 vol.). — Le même: *Die sol. Schule in ihrem Auf- u. Ausbau.* — F. Fiala: *Geschichtl. über die Schulen v. Sol.* — F. v. Arx: *Gesch. der höhern Lehranstalt in Sol.* — A. Brosi: *Beitrag zur Gesch. der Volksschule des Kts. Sol.* — A. Lätt: *Ratsherr Urs Jos. Lüthy.* — J. Derendinger: *Der Kt. Sol. 1830-1841.* [St. P. Sca.]

C. LITTÉRATURE. Soleure ne possède aucun monument en vieux ou en moyen haut allemand. Le fait est d'autant plus étonnant qu'on vit surgir de bonne heure sur le territoire de l'actuel canton de Soleure, deux foyers de vie religieuse, partant aussi de vie intellectuelle. L'un d'entre eux, le chapitre Saint-Ours à Soleure ne témoigne d'une activité littéraire qu'à l'époque du prévôt Felix Hemmerli (1421) qui fut lui-même écrivain. C'est uniquement grâce à ses œuvres que nous sommes en mesure d'apprécier le poème didactique et satirique, intitulé *Speculum morum* (miroir des mœurs), du prêtre Jakob de Soleure. L'autre foyer de vie religieuse, le couvent de Saint-Leodegar à Schönenwerd, eut, en la personne de Hesso de Reinach, un poète renommé à l'époque même où florissait la littérature de moyen

haut allemand. Mais ce prévôt Hesso de Rinach, qui composa deux poèmes, descendait d'une famille de ministériaux d'Argovie. Ces poèmes d'amour du poète argovien, qui passa vingt ans de sa vie à Schönenwerd dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s., est le germe modeste qui, jeté dans la terre soleuroise, allait devenir l'arbre opulent de la poésie suisse au moyen âge. On a conservé un poème lyrique, composé par un secrétaire du Conseil qui vivait dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> s., et qui continua la tradition du moyen haut allemand. Mais cette complainte en quatre strophes *Ich mag's die lenge nit vertragen* accuse des traces manifestes de décadence.

Au XVI<sup>e</sup> s., le théâtre populaire fut cultivé avec prédilection à Soleure. Le Conseil assura les frais de ces représentations qui comportaient de nombreux personnages et qui duraient deux jours ; les magistrats les plus en vue y prenaient souvent part et ces manifestations artistiques revêtaient le caractère de véritables fêtes populaires. Mais ce genre de représentations parut bientôt insuffisant. On vit surgir des auteurs dramatiques. Vers le milieu de l'année 1549, la bourgeoisie de Soleure exécuta une œuvre composée par le plus remarquable auteur dramatique de cette cité, Joh. Aals († 1551) : *Tragödia Johannes des Täufers*. On vit alors rivaliser avec Aals sur la scène en carp en air : Hans von Rütté († 1588), Joh. Wagner (*Carpentarius*, † 1590), l'organiste du chapitre Joh.-Wilhelm Stapfer († 1616), l'inconstant curé Jakob Schertweg († 1630) et le marchand de fer Georg Gotthart († 1619).

Au XVII<sup>e</sup> s., l'art dramatique se meurt. On ne rencontre plus à cette époque d'auteurs dramatiques dignes de mention ; la belle époque du drame populaire est passée. Le théâtre des jésuites vint se substituer aux représentations en plein air données par la bourgeoisie soleuroise. Chaque année, les Jésuites faisaient représenter, à la fin de la période scolaire, une comédie jouée en latin, ayant de préférence un caractère religieux, et, au printemps, une pièce de carnaval ou un jeu de Pâques ou de Carême, en allemand. Le baroque fit son apparition et avec lui l'opérette et l'opéra. Mais le caractère de ces représentations scolaires fut modifié par une décision du Conseil, qui ordonna en 1766 que les drames, joués par les écoliers seraient, à l'avenir, donnés en langue allemande. La poésie latine savante, cultivée au XVI<sup>e</sup> s. diffère très sensiblement de l'art dramatique populaire. Elle est représentée par « notre cher et bienveillant seigneur et bon ami » Henri Glaréan († 1563), par son disciple Joh.-Jak. von Staal († 1615) et par le chanoine Joh. Barzäus († 1660), polyglotte de talent.

Soleure connut sans doute aussi comme partout ailleurs, une poésie lyrique autochtone. Mais ces chants d'inspiration vraiment nationale sont malheureusement perdus. Les chants populaires qui nous ont été conservés, tels que *Altes Grenchner Lied* sont de date relativement récente. Par contre les magnifiques chants populaires historiques, qui ont trait aux dernières luttes mémorables entre les Confédérés et les Habsbourg, sont parvenus jusqu'à nous. C'est sûrement un poète soleurois qui a composé un des deux chants qui célèbrent la bataille de Dornach, le premier en date qui compte 15 strophes et qui commence par *An einem montag es beschah*. Deux autres chants exaltent d'une façon tout aussi énergique le grand événement historique du XVI<sup>e</sup> s., les luttes confessionnelles à Soleure. Issus directement du sentiment populaire et de l'expérience, les deux poèmes *Und wend wir aber heben an* et *Im namen der drinalligkeit*, prennent avec passion le parti de l'ancienne foi. La poésie spirituelle n'a suscité que des chœurs médiocres. Le prévôt Joh. Aal a chanté en 1543 dans le *St. Ursenlied*, le martyre des Thébéens et la fondation de l'église Saint-Ours. Le chanoine Joh.-Victor Russinger (1630-1700) a composé en l'honneur du Christ et de la Vierge des strophes délicates dont il fit lui-même la musique à deux voix.

Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> s., à l'époque du progrès des lumières, on vit fleurir à Soleure la poésie patriotique. En 1755, le compositeur Jakob Hermann (1717-1786) écrivit son drame *Das grossmütige und befreite Solothurn*. Cette tragédie fut jouée la même année par la bourgeoisie de la ville. Le drame d'Hermann

fut le point de départ d'un nouvel essor du théâtre allemand sous la direction des jésuites. Joh.-Ignace Zimmermann (1737-1797), professeur au collège des jésuites, s'en est inspiré pour écrire ses drames historiques suisses. Le disciple et successeur d'Hermann Urs.-Jos. Lüthy (1765-1837), auteur de *Fabeln* et de *Scherzhafte Gedichte* et éditeur du *Solothurner Wochenblatt*, contribua, par son œuvre, à propager cette nouvelle tendance. Celle-ci se dessina plus nettement dans les drames de Karl-Anton Glutz-Ruchti († 1837), de Xaver Amiet (\* 1819), de Fritz Rödiger († 1909), d'Adrien von Arx († 1919) et d'Albrecht Emch († 1904). Trois auteurs arrivèrent à une véritable renommée : Franz Krutter (1807-1873), Alfred Hartmann (1814-1897) et Martin Disteli (1802-1844). Krutter, esprit délicat, se voua au drame et à la ballade historique ; Hartmann est l'auteur de biographies et d'études de mœurs ; il écrivit aussi des romans à thèses ; les dons remarquables de Disteli, peintre et dessinateur, trouvèrent leur application dans la satire politique. Ce cercle d'amis distingués fonda la *Töpfergesellschaft*. Tout empreint d'un idéalisme juvénile, il fonda aussi, en collaboration avec Georg Schlatter (1812-1872), une revue littéraire. En 1836 parut, riche de promesses, le *Morgenstern*, revue de littérature et de critique. En 1841, on vit paraître l'annuaire de littérature *Alpina*, et de 1845 à 1847, le *Wochenblatt für Freunde der Literatur und vaterländischer Geschichte*, continua l'œuvre commencée par Lüthy. Mais ces trois tentatives échouèrent bientôt. Seul le supplément de la dernière de ces trois revues, le *Postheiri*, qui parut seul à partir de 1847 sous la forme d'un journal satirique, eut tôt fait de conquérir tous les suffrages.

Tous ces poètes s'étaient inspirés de sujets patriotiques et des mœurs de la région ; après eux on vit apparaître toute une génération d'hommes qui, suivant l'exemple de Gotthelf s'efforcèrent de représenter la vie des paysans soleurois. Joseph Joachim, un agriculteur de Kestenholz (1834-1904), écrivit des récits et des romans tirés de la vie à la campagne. Les œuvres de son âge mûr se distinguèrent par leur souci de vérité et par un sain réalisme. La profondeur des vues et la délicatesse des sentiments caractérisent l'art du poète et psychologue Josef Reinhart (\* 1875), dont on doit admirer aussi les heureux dons d'observation. Cet art autochtone soleurois vit se développer une autre branche : la poésie écrite en dialecte. Le début fut marqué par le poème consacré à l'épisode de l'avoyer Wengi, tel qu'il est conté dans la ballade *Klaus Wengi*, de Karl-Stephan Glutz-Ruchti (1751-1795) qui revêtit plus tard la charge d'avoyer. Le châtre aveugle Alois Glutz-Blotzheim (1789-1827) fit preuve d'un véritable talent musical. On chante encore fréquemment le *Rigilied* de Joh. Lüthy d'Oberbuchsiten († 1869). Mais Soleure ne s'est pas borné à participer aux débuts de la poésie lyrique composée en dialecte ; le canton peut s'enorgueillir de posséder en Bernhard Wyss, de Cappel (1833-1889), maître de l'école primaire, le véritable créateur de la nouvelle villageoise composée en dialecte local. Ses successeurs dans ce genre sont Jos. Joachim, qui a réussi dans quelques-unes de ses nouvelles à saisir le vrai langage populaire ; le médecin Jakob Hofstätter, de Luterbach (1825-1871), et le médecin Franz-Jos. Schild, de Granges (1821-1889), auquel son œuvre valut le surnom de *D'r Grosssätti us em Leberberg* (le grand-père du Leberberg). Comme ses œuvres écrites en langue littéraire, les chants de Josef Reinhart écrits en dialecte : *Liedli ab em Land*, mis en musique par Casimir Meister, et ses nouvelles en patois marquent le point culminant de ce genre particulier. Le drame écrit en dialecte et destiné à la scène populaire est cultivé avec succès par Edmond Wyss. Edouard Fischer eut le mérite de recueillir les légendes et les contes du terroir soleurois.

L'esprit des temps nouveaux se révèle dans la poésie lyrique du libre-penseur Cajetan Binz († 1907), dans les poèmes gracieux et colorés d'Adrien von Arx, fils, dans les poésies d'inspiration profonde de Bernhard Moser qui s'est aussi acquis un nom comme auteur dramatique, et dans le drame empoignant de César von Arx.

*Bibliographie.* Voir les art. consacrés aux noms mentionnés dans l'article qui précède. — J. Bächtold. — L.-R. Schmidlin : *Solothurnische Schriftsteller*, dans ZSK II et VI. — O. von Greyerz : *Die Mundartdichtung der deutschen Schweiz*. [Leo ALTERMATT.]

D. ARTS. Le canton de Soleure ne possède plus de monuments de l'architecture romane ; de nombreuses images anciennes témoignent que l'église Saint-Ours, fondée en 930 par la reine Berthe, femme de Rodolphe II de Bourgogne, était une construction romane sans transept ; des ogives, dans la partie supérieure du monument, indiquaient déjà le style de l'époque suivante. L'église collégiale de Schönenwerd, détruite en 1388,



Soleure. Le *Wassertor* avant sa démolition en 1877.  
D'après une photographie.

était une basilique romane à trois nefs, datant du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> s.

Au XIII<sup>e</sup> s., la ville fut ceinte de murailles ; le couvent des cordeliers date de 1280 ; c'est probablement au XIII<sup>e</sup> s. aussi que s'éleva la Tour de l'Horloge et que l'église Saint-Ours reçut deux clochers qui s'effondrèrent lors du tremblement de terre de 1356 et furent remplacées en 1360 par une tour unique. Rares sont dans le canton les monuments gothiques : on peut citer le clocher de l'église de Balstal, qui est de la dernière période de ce style, et la forme primitive du clocher d'Oltén. Dans les édifices profanes, des traces de style gothique subsistent dans des plafonds de l'hôtel de ville et de la maison des tireurs de Soleure. Le Saint-Sépulcre, monument assez massif, érigé en 1427 par le comte Hans von Falkenstein dans l'église de Schönenwerd, est une œuvre de la sculpture ogivale. Le seul autre exemple de la sculpture de cette époque est le fût de la fontaine de Samson à Soleure, qui date de 1543. Comme œuvre d'orfèvrerie de la même époque, il faut mentionner le reliquaire de Saint-Ours, en gothique flamboyant, du trésor de la cathédrale. Le XV<sup>e</sup> s. fut marqué par de nouvelles constructions dans la ville : la porte de Berne,

la Tour penchée et l'hôpital bourgeois avec l'église du Saint-Esprit. Le XVI<sup>e</sup> s. avec ses importantes œuvres architecturales, est la grande époque de l'histoire de l'art à Soleure. Les remparts furent reconstruits sur des plans empruntés à l'étranger et renforcés par quatre tours d'angle, dont la tour Buri, de 1543, et la tour Riedholz, de l'année suivante, existent encore. En 1536 fut élevée l'imposante porte de Bâle. On construisit plusieurs bâtiments publics : en 1529, lorsque les derniers cordeliers eurent quitté leur maison (qu'ils reconstruisirent ailleurs en 1659), on commença l'édification de l'hôtel des ambassadeurs, siège des représentants diplomatiques de la France ; les bâtiments brûlèrent en 1717 et furent reconstruits de 1717 à 1724 sur les plans de Franz Bär. En 1545 fut élevé le nouvel hôtel de ville, qui reçut en 1623 une porte monumentale cintrée, flanquée de colonnes, dans le style de la Renaissance, ainsi que le pavillon méridional et deux tourelles ; la tour contenant le curieux escalier en spirale date de 1634. A cette époque, les arts décoratifs prirent un vif essor à Soleure. Des artistes du dehors furent attirés vers la ville où leur carrière fut facilitée par la décision, prise en 1581, et renouvelée à plusieurs reprises depuis lors, de les admettre dans la bourgeoisie. Le centre de ce foyer d'art était la confrérie de Saint-Luc, fondée en 1559. Des artistes de valeur séjournèrent temporairement dans la ville de Saint-Ours. Hans Holbein y peignit en 1522 la Madone de Soleure, qui, fort détériorée, fut reléguée plus tard dans la chapelle d'Allerheiligen au-dessus de Granges, d'où, redécouverte en 1864 par F.-A. Zetter et Frank Buchser, elle fut transférée, après une soignée restauration, dans le musée de Soleure ; elle en forme le joyau, avec la Madone aux fraises de l'école du Haut-Rhin. En 1554, Hans Asper séjourna à Soleure où il restaura un tableau représentant la bataille de Dornach. Le brillant dessinateur Urs Graf (1485-1529), fils d'un orfèvre soleurois, ne passa que sa jeunesse dans sa ville natale et s'établit, au commencement du XVI<sup>e</sup> s. déjà, à Bâle. Gregorius Sickingher (1558-1616 ?) est l'auteur de plusieurs grands plans de villes, mais excella surtout dans l'art héraldique, ainsi qu'en témoignent les armoiries qu'il dessina dans le livre d'or de la confrérie de Saint-Luc.

Grandement favorisé par l'influence des ambassadeurs de France et leur brillant entourage, le goût français devint prédominant au commencement du XVII<sup>e</sup> s. ; le voisinage de la frontière linguistique contribuait encore à le propager. Les vieux remparts furent remplacés par un système de fortifications françaises ; certaines portes de la ville, comme la magnifique porte de Bienne, furent achevées ; l'ogival et la Renaissance disparurent presque complètement de l'architecture. La maison aristocratique de la ville se construisit en style Louis XIV, ainsi l'ancienne maison Tugginer à la Gurzelengasse, ou prit le caractère d'un château français, comme le palais Besenval sur l'Aar. Les environs se parsemèrent de maisons de campagne dans le style de Blondel, avec jardin à la Le Nôtre, tels les châteaux de Steinbrugg, de Waldegg, de Blumenstein, la maison d'été des Vigier, le Königshof, la maison de Haller. L'ameublement de nombre de ces belles maisons était, par contre, indigent ; les riches Soleurois, officiers supérieurs aux services étrangers, pour la plupart, n'avaient pas le sens du confort bourgeois. Cette période architecturale fut couronnée par la construction de plusieurs églises. L'église des jésuites est de pur style baroque (1680) ; l'influence de ce style se remarque aussi sur l'église de l'hôpital du Saint-Esprit (1736). Sur l'emplacement de l'église démolie de Saint-Ours, s'éleva la nouvelle église, construite d'après les plans de Gaetano-Matteo Pisoni, d'Ascona (1713-1782), dans le style du baroque italien, fortement influencé encore par la Renaissance ; elle est précédée d'un escalier monumental, orné de deux fontaines, commencées en 1763 ; l'édifice fut achevé en 1773 par le neveu du constructeur, Paolo-Antonio Pisoni (1738-1804), sur le modèle de la cathédrale de Saint-Aubin de Namur, construite également par Pisoni l'aîné. Cette construction attira à Soleure de nombreux artistes, notamment Francesco Pozzi et ses fils. Pisoni le jeune, qui devint plus

tard architecte cantonal de Soleure, est le constructeur d'une série d'autres bâtiments en ville et de la « Croix », à Kriegstetten. D'autres artistes étrangers gravitèrent dans le brillant entourage des ambassadeurs, ainsi L.-L. Midart (1733-1800) et, au milieu du XVIII<sup>e</sup> s., Melchior Wyrtsch. Le sculpteur sur bois Peter Frölicher (1661-1723) sculpta, avec son frère, les stalles de Saint-Urbain. Le peintre soleurois Joh.-Rud. Byss (1660-1738) travailla surtout à l'étranger; le sculpteur Pankraz Eggenchwyl (1756-1821) se forma à Paris et ne reentra définitivement au pays qu'après la chute de Napoléon. Cette floraison artistique soleuroise cessa brusquement avec la fin du régime aristocratique. L'église paroissiale d'Olten fut construite en 1806 en style empire, d'après les plans de Blasius Baltenschwyler. Ce ne fut qu'après 1830 que l'art reprit son essor dans le canton de Soleure. Il avait un caractère nettement démocratique et fut représenté en première ligne par le remarquable dessinateur Martin Disteli (1802-1844), dont les musées d'Olten et de Soleure se partagent les œuvres. Ses élèves furent Heinrich von Arx (1802-1858), Joachim Senn (1810-1847) et Jakob Ziegler (1823-1856). L'aquarelliste Franz Graff (1802-1859), élève de Gabriel Lory, fut maître à l'école cantonale de Soleure. Le paysagiste Otto Frölicher (1840-1890) travailla surtout à Munich. Un élève de Disteli est Frank Buchser (1828-1890), auquel Cuno Amiet (\* 1868) est redevable de ses débuts. Parmi les sculpteurs, il faut mentionner Rich. Kissling (1848-1919), auteur du monument de Guillaume Tell, Max Leu (1862-1899) et Urs Eggenchwyl (1849-1923).

Voir SKL. — E. Schlatter : *Gesch. des soloth. Kunstmuseums*, dans *Jahrb. f. Kunst und Kunstpflege i. d. Schweiz* 1923. — Le même : *Maison bourgeoise XXI. Soleure*. — *Denkschrift z. Eröffnung des Museums Solothurn*, 1902. — J.-R. Rahn : *Die mittelalterl. Kunstdenkmäler des Kantons Solothurn*. — P. Urban Winistörfer : *Der alte St. Ursus-Münster*. — J. Amiet : *Das St. Ursuspfarrstift der Stadt Solothurn*. — F. Schwendimann : *St. Ursen*. — J. Amiet : *Solothurns Kunstbestrebungen vergangener Zeit und dessen Lucasbruderschaft*. [G. W. SCHULZ.]

E. ORGANISATION JUDICIAIRE. Pour l'époque antérieure à 1798, voir le chapitre histoire. Sous la République helvétique, on institua les instances judiciaires cantonales prévues dans la constitution (loi du 15 mai 1798) : cinq tribunaux de district pour les affaires civiles et de police, composés chacun de 9 membres (Soleure, Biberist, Balsthal, Olten et Büsserach) et un tribunal cantonal composé de 13 juges fonctionnant comme première instance dans les affaires criminelles importantes et comme tribunal d'appel dans les autres affaires pénales et dans les affaires de police.

Sous l'Acte de médiation, une organisation judiciaire modèle pour l'époque fut créée sous la direction de Joseph Lüthy. La loi du 5 mai 1803 institua pour la première fois dans les communes des juges de paix qui fonctionnaient comme médiateurs dans les causes civiles (attestation du juge de paix) et comme juge unique dans les affaires civiles et pénales de peu d'importance. La première instance en matière civile et pénale était le tribunal de district, composé d'un président et de deux assesseurs. La deuxième instance était le tribunal cantonal, composé de 9 membres munis de certificats de capacité juridique. Le tribunal cantonal était nommé par le Grand Conseil. Il fonctionnait en même temps comme instance en matière de faillite. La cour supérieure d'appel siégeait sous la présidence de l'avoyer sortant de charge, comme instance supérieure de recours et comme cour de cassation pour les jugements non susceptibles d'appel rendus par les instances inférieures. Les délits graves étaient jugés par le tribunal siégeant comme instance unique renforcé par quatre membres du Petit Conseil. Les condamnations capitales devaient réunir les deux tiers des voix. Une procédure spéciale comportant aussi trois instances fut instituée en 1804 pour les conflits d'ordre administratif. La Restauration a repris dans ses grandes lignes l'organisation judiciaire créée sous l'Acte de médiation (loi du 21 déc. 1819). L'époque de la Régénération (Constitution de 1831, loi sur l'organisation judiciaire du 16 avril 1831), réalisa la séparation des pouvoirs en instituant à la tête du

district, à côté du préfet, fonctionnaire administratif, un président du tribunal, magistrat judiciaire qui devait justifier de ses capacités (distinction des compétences fixée par la loi du 2 juil. 1831). Les organes de la justice civile étaient le juge de paix, le président du tribunal de district; les cinq tribunaux de district (Soleure-Lebern, Buchenberg-Kriegstetten, Balsthal, Olten-Gösgen et Dorneck-Tierstein) composés chacun de cinq membres et la Cour d'appel, appelée dès 1841 tribunal suprême, avec 13 juges élus par le Grand Conseil (la somme minimum permettant d'aller en appel était de 80 fr.). La justice pénale était confiée à un tribunal criminel en première instance et à une cour pénale d'appel en deuxième instance. En élaborant le code de procédure civile du 13 déc. 1839 (voir la loi sur la poursuite et faillite, du 8 janv. 1839) J.-B. Reinert a doté le canton d'une loi de procédure remarquable, hautement appréciée et inspirée du droit commun qui est encore en majeure partie en vigueur aujourd'hui. La loi du 2 nov. 1832 sur la procédure en matière pénale et de police marqua le passage de la procédure inquisitoriale à la procédure d'accusation et de libre appréciation des moyens de preuve; l'accusation fut confiée d'abord à un avocat désigné d'office, plus tard (1841) à un seul et même homme de loi. En outre, on introduisit la défense obligatoire qui fut confiée aux avocats. La juridiction administrative fut supprimée en tant qu'institution spéciale en 1851; les affaires administratives furent renvoyées les unes aux tribunaux civils, les autres au Conseil d'État.

La constitution de 1856 a réduit à sept le nombre des membres du tribunal suprême. En vertu de cette constitution, le code de procédure civile, du 5 mars 1863, a introduit le jury et un ministère public permanent. Le développement ultérieur des institutions judiciaires a limité le rôle du jury au profit du tribunal suprême et des tribunaux de district (ordonnances sur la procédure pénale des 18 juil. 1874 et 1<sup>er</sup> juil. 1886, loi du 2 mai 1926). La constitution du 23 octobre 1887 a repris l'organisation judiciaire telle qu'elle existait avant elle.

*Bibliographie.* L. Altermatt : *Der Kanton Solothurn in der Mediationszeit*. — A. Brosi : *Straf- u. Gefängniswesen im Kanton Solothurn, dans Verhandl. d. Vereins f. Straf- u. Gefängniswesen* 1879. — E. Schenker : *Zur Soloth. Prozessreform*, dans *Zeitschr. d. bern. Juristenvereins*. — R. Cartier : *Das Sol. Schwurgericht*. — M. Gressly : *Der Rechtsschutz im Verwaltungsrecht des Kts. Sol.* (mns.). — J. Derendinger : *Gesch. des Kts. Sol. 1830-1840*. [ERNEST SCHENKER.]

F. MILITAIRE. 1. *Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. Organisation.* Les forces armées étaient à la disposition du Conseil de guerre, dont les baillis étaient les agents d'exécution dans les bailliages. Les bourgeois de la ville et les bourgeois externes des bailliages étaient soumis à l'obligation de servir. Les demi-libres, les taillables et les habitants pouvaient être astreints au service en temps de guerre ou à contribuer aux dépenses militaires. Les hommes astreints au service étaient inscrits sur les rôles militaires, avec indication de leur équipement et de leur armement; en ville, cette tâche incombait aux corporations, dans les bailliages aux baillis. Les hommes incapables au combat faisaient partie du landsturm. L'élite se composait du fanion et de la bannière de la ville. Soleure devait fournir 500 hommes au fanion et 925 à la bannière de la ville. A la bataille de Grandson, le contingent soleurois était de 928 hommes. En cas de danger de guerre, tous les hommes aptes au service étaient appelés aux armes. L'alarme se donnait par des feux et des tirs sur les hauteurs dans les bailliages, par le tocsin et la générale dans les localités. Tous les hommes armés devaient se présenter sur la place de l'église entièrement équipés et munis de provisions pour trois jours. Ils étaient inscrits et inspectés par le sergent, qui les conduisait au lieu de rassemblement du bailliage, où les contingents étaient organisés. La générale n'était battue que dans les localités lorsque l'élite seule était mobilisée. Les corporations devaient tenir prêts de petits contingents de volontaires avec la bannière des tireurs. La composition de la bannière soleuroise à la bataille de Dornach en 1499 était de 12 arbalétriers,

135 arquebusiers, le reste était formé de piquiers et de hallebardiers. Il y avait aussi des pièces de campagne. Jadis, les pièces étaient servies par les maîtres-artilleurs et leurs aides, plus tard par les « constables » et depuis le commencement du XVIII<sup>e</sup> s. par le corps des artilleurs. Le recès de la Diète, du 21 nov. 1635, engageait les localités à fournir des dragons. Plus tard, en 1763, Soleure organisa un corps de dragons divisé en compagnies de 30 hommes, chacune commandée par un capitaine.

L'armement était celui de l'époque. Les hommes devaient se procurer eux-mêmes leurs armes. Des dépôts d'armes existaient dans les arsenaux et les châteaux des bailliages. Le gouvernement exerçait une surveillance sévère sur l'organisation militaire et réprimait toute négligence par des peines graves allant jusqu'au bannissement. Il était strictement interdit d'emprunter et de prêter des armes. Chaque année, au printemps et en automne et lors d'une menace de guerre, il y avait des inspections, auxquelles les hommes devaient se présenter en équipement complet.

**Artillerie.** Depuis le XV<sup>e</sup> s., Soleure posséda des pièces d'artillerie. Le butin des guerres de Bourgogne et de Souabe lui fournit des pièces de siège. A l'inventaire de l'arsenal de 1606 figurent 4 béliers et une couleuvrine, dite *Burgundery*, provenant du butin de Bourgogne. Une pièce dite *Kätlerin von Ensen* (Catherine d'Ensisheim) faisait partie du butin de Dornach en 1499.

Au commencement du XVI<sup>e</sup> s., l'artillerie prit de l'essor à Soleure. Les pièces étaient fondues dans les propres fonderies du canton ou dans les fonderies Füessli à Zurich et Pfister à Bâle ; la ville donnait à fondre ses pièces d'ancien modèle. Des pièces furent achetées. Au XVII<sup>e</sup> s. fut fondée à Soleure la fonderie de cloches et de canons Keiser, où le gouvernement fit fondre un grand nombre de pièces d'artillerie. En 1708-1709, Borchard, fondeur de canons à Strasbourg, reçut 7641 florins pour la fonte de pièces. En 1776 et 1777 toutes les pièces de bronze furent fondues chez d'Artein à Strasbourg et transformées en canons pour boulets de 2, 4, 6 et 8 livres, en obusiers et en mortiers suivant la nouvelle ordonnance française.

**Instruction.** Il existe des instructions et des dessins pour l'exercice de la pique. Lors des inspections, il y avait des exercices et des manœuvres. Les arbalétriers et les arquebusiers devaient s'exercer 26 jours par an ; il existait des prix de tir. Pour encourager l'usage des armes à feu, il fut interdit en 1485 de tirer à l'arbalète les jours ordinaires de tir ; les prix furent réservés aux arquebusiers. En 1532, un terrain près de la maison des Marchands fut donné au maître-d'armes et aux jeunes bourgeois pour s'exercer dans l'art de l'escrime ; en 1546, une ordonnance sur l'école d'escrime fut promulguée. Après l'introduction du fusil à baïonnette, l'instruction fut donnée en ville par le capitaine du tir et les officiers de ville, à la campagne par les chefs d'inspection. Soleure possédait au commencement du XVIII<sup>e</sup> s. une ordonnance militaire imprimée ; elle fut refondue et complétée en 1758. Un nouveau règlement pour l'artillerie fut édicté en 1760. Les dragons devaient prendre part aux exercices de tir des fusiliers. En 1790 fut publié un règlement sur les exercices d'armes pour l'infanterie de Soleure.

**Arsenaux.** Au milieu du XV<sup>e</sup> s., on mentionne dans les actes : la petite maison des armures, avec forge aux armures et maison des piques (arsenal du haut) ; la maison des arquebuses (arsenal du bas) et moulin à poudre. Au XVI<sup>e</sup> s., construction d'une fonderie de canons et d'un nouveau moulin à poudre avec atelier de salpêtre. Au XVII<sup>e</sup> s., fut adjoint à la fonderie un laboratoire pour les artificiers ; l'ancien moulin à forer les arquebuses fut remplacé par un moulin à forer les canons et les mousquets. Les munitions étaient fabriquées au Turbenhaus. Les tours des remparts de la ville et les châteaux des bailliages étaient armés de canons et d'autres armes et pourvus de munitions. En 1610, un vaste arsenal à cinq étages fut construit sur la place de l'arsenal du haut. En 1772, le moulin à poudre fut transformé et muni de la force hydraulique.

**Places de tir.** Au XV<sup>e</sup> s., la place de tir des arbalé-

triers était au Schiessrain, près du Wassertor. Dans le dernier tiers du même siècle, une place de tir fut aménagée pour les arquebusiers à l'Est du rempart (Ritterturm) ; une petite maison y fut construite à leur usage. Plus tard, cette place fut transférée devant l'Eichtor et au XVII<sup>e</sup> s. à la Schützenmatt. Au XVII<sup>e</sup> s. il y avait une place de tir pour l'artillerie sur l'Allmend ; vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> s. elle était sur le Brüggmoos.

**Uniformes.** A l'exception de ceux des délégations et des employés aux couleurs de la ville, les uniformes ne font leur apparition à Soleure qu'en 1743. L'uniforme fut modifié par une décision du Conseil de guerre de 1773. Une instruction, imprimée en 1790, donne une description détaillée de l'uniforme soleurois.

Les **emblèmes militaires** soleurois étaient la bannière, le fanion et le petit drapeau des tireurs. La bannière, qui accompagnait les contingents importants entrant en campagne avec les alliés, était carrée, en soie damassée, écartelée aux couleurs du patron de la ville, saint Ours ; rouge en haut, blanc en bas. Le fanion triangulaire était également aux couleurs de la ville et était sorti lors d'expéditions d'importance secondaire. La collection d'armes contient un petit drapeau des tireurs du XVI<sup>e</sup> s. Il est triangulaire, aux couleurs de la ville ; il portait une arbalète et un mousquet peints et était sorti lors des petites expéditions de volontaires recrutés dans les sociétés de tir et armés d'arbalètes ou d'arquebuses à main. Lors des campagnes qui réunissaient les troupes des cantons et de leurs alliés, la croix blanche était cousue sur la bannière et le fanion. Les compagnies franches étaient interdites. « Celui qui veut partir en campagne doit le faire avec le fanion ». A la fin du XVII<sup>e</sup> s., lors de la création des régiments et des compagnies, la bannière et le fanion furent remplacés par des drapeaux carrés en soie, formés de la croix blanche traversante, portant les armoiries de la ville au centre et flammés de rouge et de blanc.

**2. XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1852.** Les ordonnances militaires suivantes, importantes pour l'organisation de l'armée, furent publiées pendant cette période dans le canton de Soleure : organisation militaire de 1804, ordonnance des milices de 1804 et 1805, règlement de 1806, organisation militaire de 1807, ordonnance sur l'uniforme des milices de 1807, organisations militaires de 1812, 1816, 1833, avec ordonnance d'exécution de 1835, ordonnance sur le nouvel uniforme de l'infanterie 1837, organisation militaire de 1841, organisation du corps d'instruction de 1841 et organisation militaire de 1852. L'organisation militaire soleuroise du 24 déc. 1816 a précédé le règlement militaire fédéral de 1817, mais y est conforme en tous points. Le canton est divisé en quatre arrondissements militaires : Soleure, Balsthal, Olten et Dorneck. Chacun de ces arrondissements a à sa tête un major. Les hommes astreints au service sont répartis en 3 classes :

1. De 16 à 19 ans pour les recrues ; 2. de 20 à 29 ans pour l'élite ; 3. de 30 à 49 ans pour la réserve et la landwehr.

L'organisation militaire de 1833 apporte, entre autres, les innovations suivantes : les arrondissements militaires deviennent des districts militaires et demeurent territorialement les mêmes. Le Petit Conseil et un organe subordonné, une commission militaire de 9 membres, s'occupent de tout ce qui concerne les affaires militaires du canton. De la commission militaire relèvent : l'inspecteur militaire, l'administrateur de l'arsenal, le commissaire des guerres, 4 commandants d'arrondissement et un casernier. Le service obligatoire commence à l'âge de vingt ans et dure jusqu'à cinquante ans révolus. Lors du recrutement au chef-lieu de l'arrondissement, les hommes reconnus aptes au service sont tirés au sort. Les autres sont astreints à une taxe.

L'organisation militaire de 1841 ne diffère guère de la précédente et ne fait qu'appliquer les innovations introduites par la constitution cantonale de 1841. Un corps d'instruction, composé d'un instructeur et de huit sous-instructeurs, est constitué pour la formation de l'infanterie.

**Armes, uniformes et équipements.** Ces matières sont traitées dans le règlement général de 1817, dans des

arrêtés spéciaux et dans l'ordonnance sur les uniformes de 1841.

**Drapeaux.** De l'époque de l'Acte de médiation jusque vers 1840, les drapeaux du XVIII<sup>e</sup> s. furent remis à l'honneur. Ils étaient conformes à l'ordonnance fédérale de 1817, qui prescrivait la croix blanche traversante et une cravate rouge et blanche. Au commencement du XIX<sup>e</sup> s., un drapeau fut créé pour le corps d'artillerie soleurois ; il était flammé de rouge et de blanc avec la croix blanche ; au centre de la croix, il y avait d'un côté une bombe éclatante et l'autre des rameaux de laurier ; sur les bras horizontaux de la croix se lisait l'inscription : « Kantons Solothurn ». Le drapeau était muni d'une cravate rouge et blanche.

Voir *Oltner Wochenblatt*. — *Chronik Franz Haffner*. — *ASHR*. — B. Amiet : *Solothurnische Territorialpolitik 1344-1532*. — Sury d'Aspremont : *Landvogteien der Republik Solothurn*. — Ouvrages sur les armes de Bochemin, Demmin, E.-A. Gessler, etc. — *Zeitschrift für hist. Waffenkunde*. — F. Fürst : *Bewaffnung und Zeughäuser im alten Solothurn bis Ende des 18. Jahrhunderts* (manuscrit). [F. FÜRST.]

G. MONNAIES. On a trouvé à Bâle, en 1854, un denier de Louis-le-Débonnaire, frappé à Soleure. Wallier von Wendelstorf décrit une pièce de Soleure du temps de Charles-le-Chauve. Le droit de monnayage appartint, de 1020 à 1127, aux comtes de Bourgogne et de 1127 à 1218 aux Zähringen, recteurs de Bourgogne. Il fut ensuite hypothéqué à Ulrich d'Aarberg et à ses héritiers pour 140 livres bâloises vieilles ; en 1363 à Peter von Torberg. L'hypothèque se montait à 200 marcs d'argent fin. En 1381, la ville de Soleure racheta l'hypothèque ; elle y avait été autorisée en 1340 par l'empereur. La livre soleuroise est mentionnée pour la première fois en 1146, le sou en 1181.

A Soleure, on comptait, suivant l'usage général, en livres de vingt sous de 12 Häller. Seuls les Häller ou bractéates étaient frappés : le sou et la livre n'étaient que monnaie de compte. Pour les gros paiements, on utilisait les florins d'or du Rhin, les ducats et les écus d'or français au soleil. Les bractéates portant la tête du patron de la ville et la légende : *URSUS* sont attribuées au chapitre Saint-Ours ; tandis que celles portant les lettres *S O* ont été frappées par la ville. A la fin du XIV<sup>e</sup> s. apparurent les plapparts, et les *Fünfer* qui en étaient le tiers. Au début, il fallait 24 plapparts, et plus tard 28, pour un florin d'or. Les creuzers et les batz ont été introduits à la fin du XV<sup>e</sup> s. ; les talers, demi-talers, testons, couronnes d'or, ducats et florins d'or suivirent au XVI<sup>e</sup> s. Ces pièces d'or, aujourd'hui très rares, ont été frappées, à une exception près, avec les coins des plapparts, des creuzers et des batz. En 1562 on émit aussi des groschen. Au XVII<sup>e</sup> s. nous trouvons des ducats, demi-ducats, talers, demi-talers, testons, demi-testons, batz, demi-batz, creuzers et demi-creuzers. Au XVIII<sup>e</sup> s. s'y ajoutèrent la série des doublons, ainsi que des pièces de 20, 10, 5 et 2 ½ batz. Soleure était avec Berne et Bâle un des ateliers monétaires de la République helvétique. Sous l'Acte de médiation eurent lieu les frappes suivantes : en or, pièces de 32, 16 et 8 francs ; en argent, pièces de 4 et 1 franc, et 5 batz ; en outre, des batz, demi-batz, creuzers et rappen. En 1826, les pièces démonétisées ont été transformées en pièces de 5, 2 ½ batz, un batz et demi-batz ; ce fut la « monnaie concordataire ». L'activité de l'atelier monétaire de Soleure prit fin par la frappe de creuzers en 1830. Sur toutes les pièces, on trouve au droit les armes de l'État accompagnées d'une aigle à une ou à deux têtes. Après 1648, l'aigle fut remplacée par une couronne princière. Légende : *MONETA (REIP.) SOLODORENSIS*. Le revers porte l'image de saint Ours ou une croix. Légende : *SANCTUS URSUS MARTIR*, ou très exceptionnellement : *SOLI DEO GLORIA (groschen)*, ou *CUNCTA PER DEUM (XVIII<sup>e</sup> s.)*. — Voir les ouvrages sur les monnaies de G.-E. v. Haller, A. Escher etc. et les publications de la Soc. d'histoire de Soleure. [J. SIMMEN.]

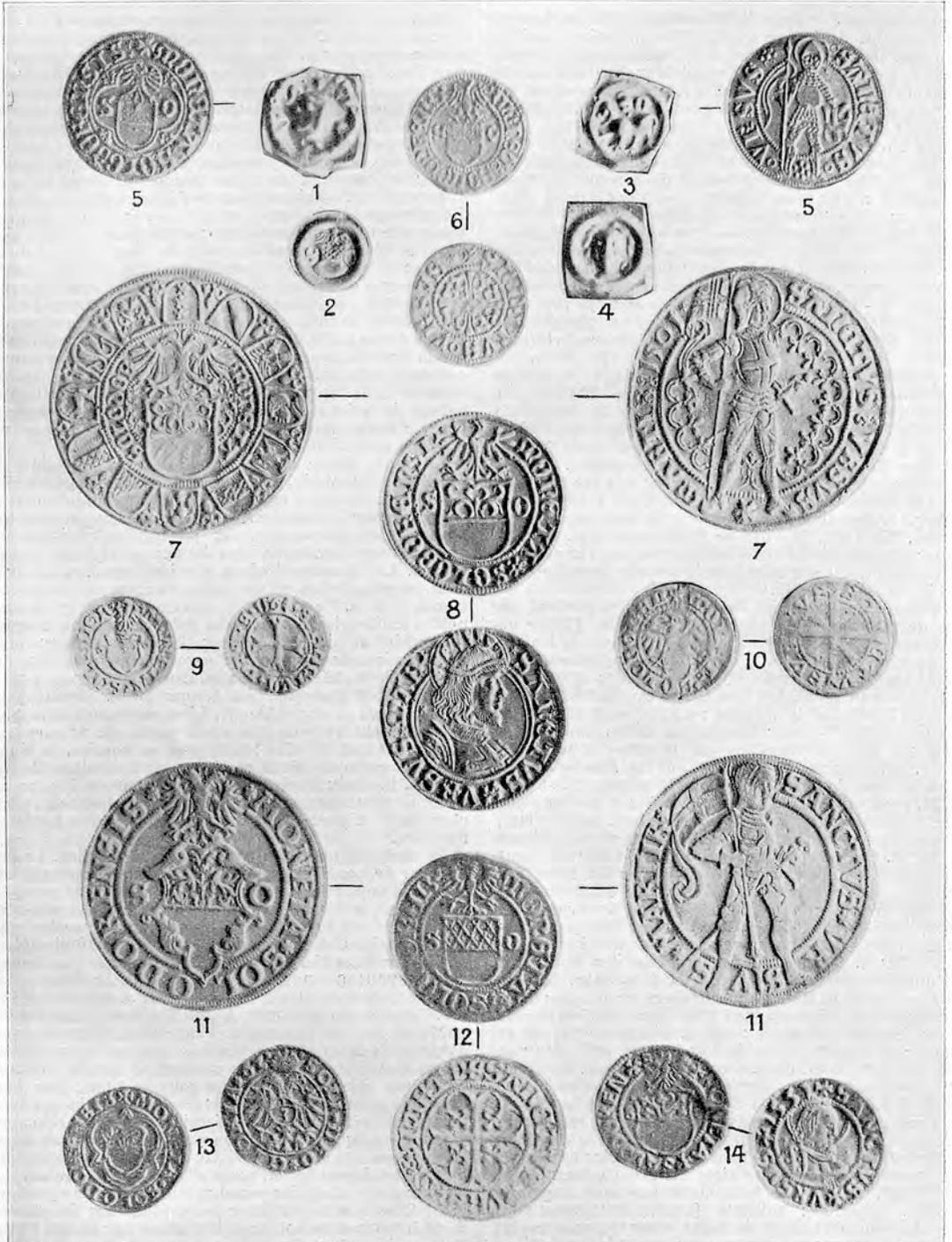
H. COSTUMES. Le Bucheggberg, dont la religion, les mœurs, le dialecte et les costumes sont complètement identiques à ceux de la région bernoise avoisinante, n'est pas compris dans ce chapitre.

Jusqu'au XVII<sup>e</sup> s., le costume n'est pas particularisé. Au temps du style baroque, les costumes de la région catholique commencent à se distinguer de ceux du reste du canton ; au XVIII<sup>e</sup> s. seulement, se forme le véritable costume soleurois. Les huit groupes costumés peints par Reinhard vers 1795, représentant des citadins et des campagnards et dont quatre sont reproduits ici, nous dispensent d'une description détaillée. Le costume féminin est d'un effet pittoresque, original, mais recherche davantage la richesse que l'élégance. Les hanches sont élargies par un coussinet de paille, porté sous la jupe ; le casaquin de laine brune est assez informe. L'époque de l'empire amène des formes plus gracieuses. Le chapeau était large, ondulé, en peluche, couvrant une coiffe de dentelles noires ; les femmes se couvraient aussi la tête d'une coiffe, ornée de deux bandes de rosettes ; ou de l'ancienne coiffe en forme de bec, en velours pressé et surtout de la coiffe en dentelles blanches, abondantes, retombant en flots ; dans le Schwarzbubenthal, cette dernière coiffure avait les dimensions réduites d'une coiffe de baptême. Le corsage est richement brodé de soie sur velours noir, de soie blanche pour le costume d'Olten. Entre le collet et le corsage, la chemise de toile blanche est visible. Au collet est fixé un ruban de velours, également brodé, passant sous les bras. Fréquemment le collet est dissimulé par une écharpe en dentelles noires.

La jupe, brune ou noire, en toile ou en laine, est plissée ou tuyautée, avec un empiècement particulier, de 20 cm. de large environ. Le ruban rouge apparent est cousu sur la chemise. Les bas sont rouges, plus tard blancs ; les chaussures, les pantoufles, portent une oreille rouge pendante, une boucle métallique ou une rosace. Les parures étaient particulièrement fines ; ce sont les plus belles qu'on puisse rencontrer sur les costumes suisses. Le pendentif, retenu par une triple chaînette, était primitivement la riche enveloppe d'argent d'un objet de piété. Il était en filigrane, orné, au temps de l'empire, de roses et de myosotis sur émail violet, encadré de motifs dorés. La ceinture des fiancées portait des rosettes d'argent. Au temps de la Restauration les costumes se simplifièrent. L'empiècement et le collet ne formèrent plus qu'une seule pièce, en velours noir, sans ornement. Étoffes : soie, puis cachemire, mérinos ; manches en forme de cloche, plus tard, étroites. Comme parure, la croix dorée. Chapeau à la mode jusque vers 1880. Le costume nouvellement remis en honneur, rendu plus facile à porter, est surtout inspiré des modes de l'empire.

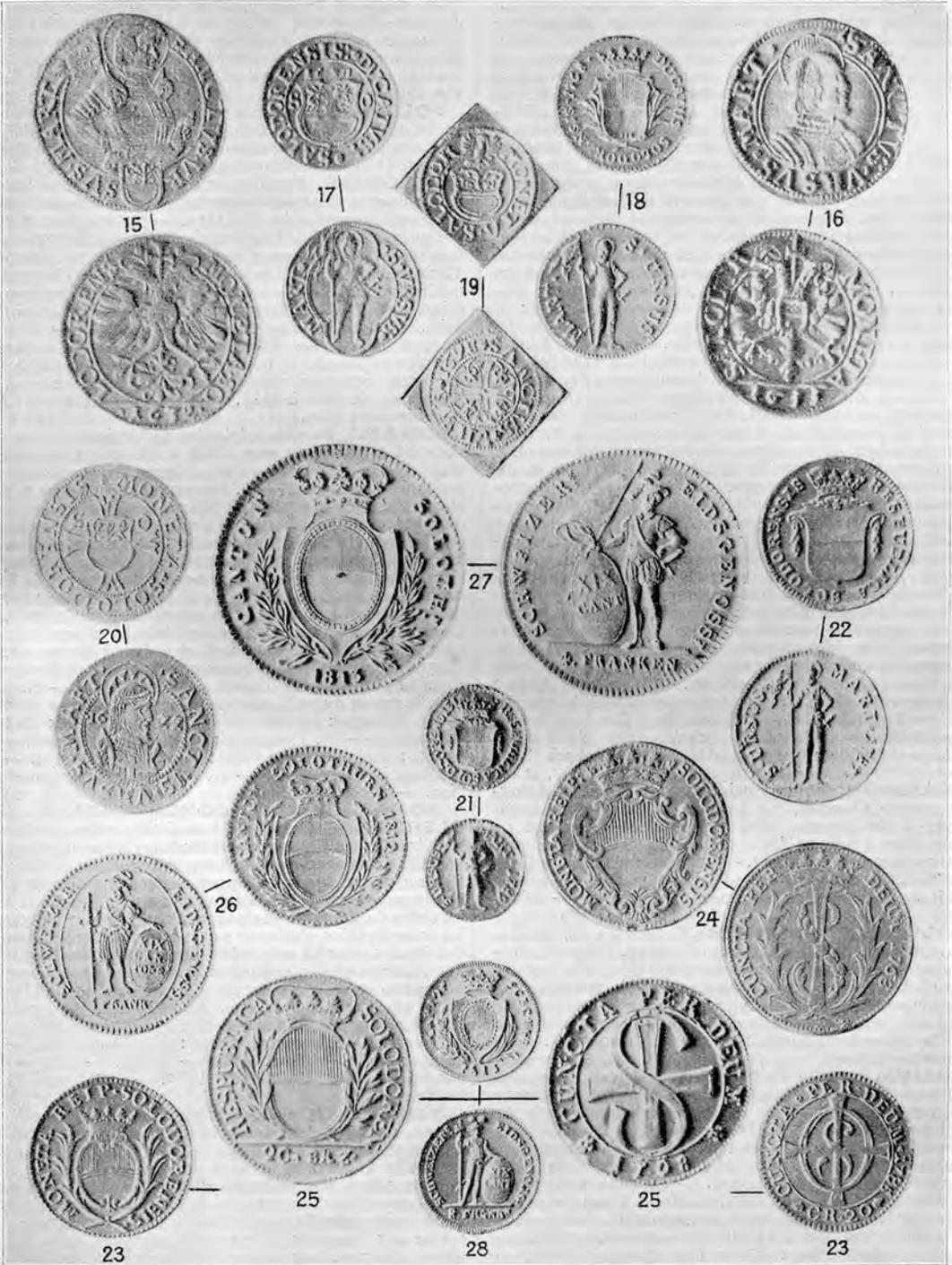
Le costume masculin n'a rien de particulier. Le long sarreau de coutil noir des hommes du Schwarzbubenthal, qui apparaît encore en 1830 à l'assemblée populaire de Balstal, a donné son nom à la région. Le vêtement de velours, en forme de redingote, porté par les villageois notables et les citadins, est une particularité. — A. Furrer dans *Heimatschutz*, 1924, fasc. 3. [A. FURRER.]

I. HISTORIOGRAPHIE. La plus ancienne chronique soleuroise de Nikolaus Degenscher en 1480, a été perdue très tôt. Celle de son petit-fils, Anton Haffner, complétée en 1577, ne fut pas imprimée avant 1859. Le petit neveu d'Anton Haffner, Franz Haffner, qui en sa qualité de chancelier d'État classa les papiers de la ville, éditée en 1666 une chronique étendue sous le titre : *Der klein Solothurner Allgemeine Schaw-Platz*. Dans la première partie, il fait un récit d'histoire générale, dépourvu d'esprit critique ; dans la seconde il raconte et décrit les événements soleurois. Cette dernière n'est pas complètement digne de foi, mais elle contient, sur la vie et les mœurs locales, des renseignements que l'on peut utiliser. C'est pour combattre les prétentions du comte de Beinwil contre Soleure, défendues par l'abbé Fintan Kieffer dans *Jura Beimwiltensia* que Haffner écrivit ses pamphlets : *Trophæum veritatis*, et *Multiplex Titulus*. Joh.-Georg Wagner fit aussi de la controverse en 1667 dans sa *Streithandlung* entre Soleure et Berne. Il publia en 1664 les récits du voyage d'obédience fait à Rome en 1661 par une ambassade, et de celui de la députation envoyée à Paris en 1663 pour le renouvellement de l'alliance avec la France. Son frère, Mauriz Wagner, a laissé en manuscrit une chronique journalière pour les



## MONNAIES SOLEUROISES.

1 à 4. Bractéates, XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. — 5. Plappart, s. d. — 6. Fünfer. — 7. Taler, 1501. — 8. Teston, s. d. — 9. Demi-cruzer, 1564 — 10. Cruzer, XV<sup>e</sup> s. — 11. Taler, s. d. — 12. Rollbatzen, s. d. — 13. Groschen, 1562. — 14. Demi-batz, 1551.



MONNAIES SOLEUOISES.

15. Teston, 1632. — 16. Teston, 1633. — 17. Ducat, 1630. — 18. Ducat, 1768. — 19. Essai de crozier en or, 1628. — 20. Batz, 1622. — 21.  $\frac{1}{2}$  doublon, 1789. — 22. Doublon, 1787. — 23. Cinq batz, 1785. — 24. Dix batz, 1763. — 25. Vingt batz, 1798. — 26. Un franc, 1812. — 27. Quatre francs, 1813. — 28. Huit francs, 1813.